



HAL
open science

Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique

Michelle Lecolle

► To cite this version:

Michelle Lecolle. Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique. Linguistique. Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2003. Français. NNT : . tel-03280943

HAL Id: tel-03280943

<https://shs.hal.science/tel-03280943>

Submitted on 7 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Toulouse-Le Mirail
Équipe de recherche en syntaxe et sémantique

Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique

Thèse de doctorat de Sciences du Langage

présentée par **Michelle LECOLLE**

sous la direction de Mme Andrée BORILLO et de M. Michel BALLABRIGA

Soutenu le 22 novembre 2003 devant le jury :

M. Michel BALLABRIGA (directeur)	Professeur à l'Université de Toulouse-le Mirail
M. Marc BONHOMME (rapporteur)	Professeur à l'Université de Berne
Mme Andrée BORILLO (directrice)	Professeur émérite à l'Université de Toulouse-le Mirail
M. Francis CORNISH (examineur)	Maître de Conférences, HDR, à l'Université de Toulouse-le Mirail
Mme Nelly FLAUX (rapporteur)	Professeur à l'Université d'Artois

Remerciements

Je voudrais tout d'abord remercier spécialement Andrée Borillo, qui a dirigé mon travail avec exigence, tout en me laissant libre de mes orientations. Ses conseils et ses observations rigoureuses ont accompagné et stimulé ma recherche depuis la maîtrise et le DEA, et pendant ces années de thèse.

J'adresse également mes plus vifs remerciements à Michel Ballabriga, qui a su montrer son intérêt pour mon travail. Ma recherche a largement bénéficié de ses suggestions et de ses remarques éclairantes. En m'accueillant aux séminaires du Centre Pluridisciplinaire de Sémiolinguistique Textuelle, il m'a permis de participer à des échanges stimulants, qui ont largement alimenté ma réflexion.

Je tiens également à exprimer tous mes remerciements aux membres du jury, Marc Bonhomme, Nelly Flaux et Francis Cornish, pour avoir accepté de rapporter et d'examiner cette thèse.

Marc Plénat, puis Jacques Durand, directeurs successifs de l'Équipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique, ont toujours porté attention à l'accueil des doctorants et aux bonnes conditions de leur travail, en les considérant comme pleinement partie prenante du laboratoire. Je leur adresse toute ma gratitude.

Je n'aurais pas pu revenir à des études de linguistique, puis entreprendre un DEA et une thèse sans l'accord et le soutien de mes employeurs, les élus du Comité d'Établissement du CERT-ONERA. Pour ceci, je les remercie, et en particulier Jean-Pierre Philippon, ainsi que ma collègue Marie-Jeanne Plazanet, qui m'ont toujours encouragée.

Merci à tous ceux et celles qui ont consacré leur temps et leur attention à la relecture critique de mes écrits : Cécile Fabre, Josette Rebeyrolle, Ludovic Tanguy, Karine Duvignau, Nicole Serna, Françoise Mignon, Véronique Lhert, Sarah Leroy. La réalisation de cette thèse doit beaucoup à leurs commentaires pertinents et stimulants.

Les échanges menés au sein de l'Opération "Sémantique et Corpus" de l'ERSS ont joué un rôle considérable dans mon apprentissage de chercheuse. Merci à tous les membres de l'opération, et merci à sa responsable Anne Condamines de m'y avoir accueillie.

Ma recherche doit beaucoup à la disponibilité, de temps et d'esprit, des doctorants et chercheurs que j'ai cotoyés pendant ces quelques années : pour les discussions enrichissantes, en

séminaire ou devant la photocopieuse, autour d'un repas ou d'un café, je remercie Cécile Fabre, Josette Rebeyrolle, Francis Cornish, Didier Bourigault, Régis Missire, Carine Duteil.

Marie-Paule Jacques a passé avec moi l'essentiel de ces années de thèse, pendant lesquelles nous avons échangé aide matérielle, idées et conseils, et partagé enthousiasme et découragement. Qu'elle trouve ici la manifestation de ma solidarité, et de mon amitié.

Mes plus chaleureux remerciements vont à tous mes amis, qui m'ont donné des occasions d'évasion et de joie, et m'ont ainsi permis de me souvenir que la vie ne se résume pas à la thèse.

Depuis le début de mon travail, Claude a su me montrer patience et disponibilité. Son soutien moral et ses encouragements m'ont été des plus précieux, et sans l'aide appréciable qu'il m'a apportée pour la réalisation finale du manuscrit, celui-ci serait peut-être demeuré inachevé à ce jour ! Qu'il soit vivement remercié pour tout.

Ma famille, mes frères et sœur François, Catherine et Jean-Claude m'ont apporté chaleur, écoute et soutien. Ces remerciements m'offrent l'occasion de leur manifester toute mon affection.

Depuis le début déjà ancien d'un parcours universitaire et professionnel peu linéaire, et peut-être parfois déroutant, mes parents m'ont toujours encouragée et soutenue. Je remercie ma mère pour son ouverture d'esprit et sa capacité d'écoute. Mes pensées vont également à mon père, disparu depuis suffisamment longtemps pour qu'il ignore tout de mes choix actuels, mais à qui ces choix doivent beaucoup.

Ma fille Sarah a suivi, d'abord perplexe puis solidaire, mes débuts d'étudiante et d'apprentie chercheuse. Elle a assisté à mes découragements, a supporté mon manque de disponibilité. Je dois beaucoup à la joie de l'avoir vue grandir... mais trop vite. Elle est la plus belle réalisation à laquelle j'aie contribué.

Table des matières

Introduction. Présentation de l'étude	1
Chapitre 1. Les tropes, les figures, la métonymie. Panorama terminologique et descriptif	17
1.1. Figures et tropes	17
1.2. Figure	18
1.2.1. La figure comme <i>forme</i>	19
1.2.2. La figure comme <i>écart</i>	19
1.2.2.1. <i>Écart</i> paradigmatique	20
1.2.2.2. <i>Écart</i> non paradigmatique	21
1.2.2.3. Maintien de la notion d' <i>écart</i>	22
1.2.3. Autres éléments de caractérisation de la figure	23
1.2.3.1. Figure et choix	23
1.2.3.2. Fonction de la figure : <i>l'effet</i>	24
1.2.3.3. Une définition de la figure	25
1.2.4. Diversité des figures	26
1.2.4.1. Types de figures	26
1.2.4.2. Combinaisons de figures	27
1.2.4.3. Un choix terminologique : figuré vs figural	27
1.3. Trope	28
1.3.1. Distinction figure/trope	28
1.3.2. Caractérisation du trope	28
1.3.2.1. Changement de signification/changement de sens	28
1.3.2.2. Changement de signification/changement de désignation	29
1.3.2.3. La catachrèse	30
1.3.3. Types de tropes	30
1.4. La métonymie	31
1.4.1. Contiguïté référentielle	32
1.4.2. Contiguïté intra-linguistique	32
1.4.2.1. Contiguïté syntagmatique	32
1.4.2.2. Contiguïté sémémique	33
1.5. La synecdoque	34
1.5.1. Définitions de la synecdoque	34
1.5.2. La catégorie synecdochique	35
1.6. Descriptions de la métonymie	36
1.6.1. <i>Linguistique de la métonymie</i>	36
1.6.1.1. <i>Linguistique de la métonymie</i> : présentation générale	36
1.6.1.2. La <i>cotopie sémiotique</i>	37
1.6.2. Diversité des approches de la métonymie	39
1.6.2.1. Approches lexicographiques	39
1.6.2.2. Approches de corpus	39
1.6.3. Métonymies en corpus : types de corpus	41
1.6.3.1. Variété des corpus	41
1.6.3.2. Type de corpus et analyse des figures	41
Chapitre 2. Vers une approche <i>rhétorique</i> des figures de référénciation	43
2.1. Rhétorique	44
2.1.1. Un rapide historique de la Rhétorique	44
2.1.1.1. De la rhétorique originelle à la "rhétorique restreinte"	44

2.1.1.2. La rhétorique d'Aristote	46
2.1.2. Les genres de la rhétorique	49
2.1.3. Les parties de la rhétorique	50
2.2. Rhétorique et argumentation	53
2.2.1. L'opposition entre rhétorique et argumentation	53
2.2.2. Le rapprochement rhétorique-argumentation	55
2.2.2.1. Perelman : la référence à Aristote	55
2.2.2.2. Types de discours concernés	55
2.2.2.3. Figures argumentatives/figures de style	56
2.2.3. L'argumentation, <i>la</i> rhétorique, <i>le</i> rhétorique	57
2.2.3.1. L'argumentation, la rhétorique	57
2.2.3.2. <i>La</i> rhétorique, <i>le</i> rhétorique	58
2.2.4. Choix des mots, rhétorique et argumentation	61
2.2.4.1. Choix des mots et argumentation	62
2.2.4.2. Figures, tropes, rhétorique et argumentation	64
2.2.4.3. Choix des mots et énonciateur	68
2.3. Rhétorique et pragmatique	69
Chapitre 3. Vers une délimitation de la notion de métonymie	72
3.1. Le trope en question	72
3.1.1. Les termes de la discussion	74
3.1.2. Maintien de la notion de trope pour <i>lieu institutionnel/actant institutionnel</i>	76
3.1.3. Trope et substitution	78
3.1.3.1. Le trope : un "conflit conceptuel"	79
3.1.3.2. Le chemin inférentiel en contexte	80
3.1.3.3. Substitution et statut sémantico-référentiel des métonymies	81
3.2. Le noyau du trope	83
3.2.1. Le trope : en un seul mot ?	83
3.2.2. Noyau du trope limité au mot. Pertinence du critère en diachronie	85
3.3. Mécanisme métonymique et métonymie	86
3.3.1. La contiguïté, base du mécanisme métonymique	86
3.3.1.1. Les "associations d'idées"	86
3.3.1.2. L'inférence	88
3.3.2. Rapport entre relation de contiguïté et métonymie chez les auteurs	88
3.3.2.1. La contiguïté syntagmatique	89
3.3.2.2. Caractère transversal de la contiguïté : de la dérivation morphologique aux actes de langage indirects	89
3.3.2.3. Contiguïté et métonymie dans les approches textuelles	90
3.3.2.4. Contiguïté et typicité	90
3.3.3. <i>Mécanisme métonymique</i> et trope métonymique	91
3.3.4. Une relation de contiguïté, mais entre quels éléments ?	92
3.3.4.1. Référence et sens métonymique	93
3.3.4.2. Les objets en jeu dans la relation métonymique	94
3.4. Métonymie et Métonymie Intégrée	96
3.4.1. Principes de la Métonymie Intégrée	96
3.4.2. Les exemples de Kleiber : MI et métonymie	98
3.4.3. Discussion des exemples	99
3.4.3.1. Les exemples de MI	99
3.4.3.2. Les exemples de métonymie	99
3.4.3.3. Arguments : l'anaphore, le type de prédicat	101
3.4.4. Négociabilité de la référence	103
Chapitre 4. Synecdoques	105
4.1. Les synecdoques <i>partie/tout</i> et <i>tout/partie</i>	106
4.1.1. Synecdoques du <i>tout</i> et de la <i>partie</i> et métonymie : distinction théorique	107
4.1.1.1. Synecdoque de la <i>partie</i> : des spécificités stylistique et rhétorique	107

4.1.1.2. Spécificité du <i>mécanisme</i> synecdochique	109
4.1.1.3. Le cas des synecdoques <i>tout/partie</i>	110
4.1.2. Distinction synecdoques du <i>tout</i> et de la <i>partie</i> et métonymie : difficulté d'application	111
4.2. Synecdoque d'abstraction	113
4.2.1. Mécanisme de la synecdoque d'abstraction	113
4.2.1.1. Synecdoque d'abstraction relative vs d'abstraction absolue	114
4.2.1.2. Synecdoque d'abstraction absolue	114
4.2.2. <i>Qualité/entité</i> et <i>partie/tout</i>	116
4.3. Synecdoques du genre et de l'espèce	117
4.3.1. Le mécanisme tropique de la synecdoque du <i>genre</i>	119
4.3.2. Caractère figural de la synecdoque du <i>genre</i>	120
4.3.3. Rhétoricité de la synecdoque du <i>genre</i>	121
4.3.4. Lexicalisation des synecdoques du <i>genre</i> et de l'espèce	122
4.4. Bilan des synecdoques et distinction métonymie/synecdoque	122
Chapitre 5. Personnification	125
5.1. Délimitation du champ du terme "personnification"	125
5.1.1. Un panorama des usages courants de "personnification"	125
5.1.2. La personnification parmi les phénomènes figuraux	127
5.1.2.1. Personnification et <i>prosopopée</i>	127
5.1.2.2. Personnification et tropes : métonymie, synecdoque, métaphore	128
5.1.2.3. Personnification et métaphore	129
5.2. Personnification vs métonymie ou synecdoque	130
5.2.1. Figure vs trope	130
5.2.2. Différences théoriques entre personnification et métonymie ou synecdoque	131
5.2.3. Métonymie et personnification : cas d'interprétations concurrentes	132
5.3. Grammaire de la personnification : entités collectives et noms collectifs	133
5.3.1. Type d'entités collectives engagées	134
5.3.2. Description des noms concernés	134
5.3.2.1. Les noms de pays	134
5.3.2.2. Les noms collectifs	136
5.4. Grammaire de la personnification : les éléments prédicatifs	137
5.4.1. Sens 'individuel' des éléments prédicatifs	137
5.4.2. Sens 'individuel' des éléments prédicatifs : une gradation	139
5.4.3. Personnification et verbes "introduceurs de discours rapporté"	140
5.5. Métonymie et personnification : indistinction et différenciation	141
5.5.1. Métonymie et personnification : indistinction	141
5.5.2. Métonymie et personnification : un élément de différenciation	142
Chapitre 6. Une étude en corpus	149
6.1. Types de démarches liées aux pratiques de corpus	149
6.1.1. Démarche de corpus et recours à des "données attestées"	149
6.1.2. Démarche de corpus et pratique introspective	150
6.1.3. Analyse du linguiste vs interprétation du lecteur de la presse	152
6.2. Questions théoriques présidant au choix du corpus	153
6.2.1. Statut du corpus : la presse, une langue de spécialité ?	153
6.2.2. Représentativité du corpus	155
6.2.3. Taille du corpus	156
6.3. Les critères de choix des sous-corpus	157
6.3.1. Les publications choisies	157
6.3.2. Les thèmes choisis	157
6.3.2.1. Une précision terminologique	158
6.3.2.2. Sous-corpus KOSOVO	159
6.3.2.3. Sous-corpus AUTRICHE	161

6.3.2.4. Sous-corpus CSM	162
6.3.2.5. Sous-corpus CANNES	163
6.4. Comparaisons entre les quatre sous-corpus	164
6.4.1. Nécessité et possibilité de comparaison entre journaux d'un même corpus	164
6.4.2. Comparaison entre les quatre corpus-univers	166
6.5. Traitement des corpus	167
6.5.1. Collecte des "données" : constitution des corpus-inventaire	167
6.5.2. Description de la base et commentaires	168
6.5.2.1. Description	168
6.5.2.2. Commentaires	169
Chapitre 7. Cadre social et situation de communication du discours journalistique d'information	175
7.1. Statut et rôle social du discours journalistique	175
7.1.1. Statut socio-discursif du discours journalistique, et influence	175
7.1.2. Discours d'information : crédibilité, objectivité, transparence	176
7.1.3. Un "contrat référentiel"	177
7.1.4. "Contrat référentiel" et contraintes opposées	177
7.2. Les interactants du discours journalistique	178
7.2.1. L'instance journalistique	178
7.2.1.1. La presse : un "énonciateur collectif"	178
7.2.1.2. Énonciateur collectif : effet rhétorique et intention	179
7.2.2. Le public, la "cible"	180
7.3. Les énoncés journalistiques	181
7.3.1. Statut socio-discursif de l'énonciateur et mise en mots	181
7.3.2. Représentation du destinataire et mise en mots	182
7.3.3. "Contrat référentiel" et figures	182
7.3.3.1. Subjectivité-objectivité : une séparation impossible	182
7.3.3.2. Visée d'information-visée de captation	183
7.3.3.3. Types et genres de textes	184
7.3.4. Intertexte et interdiscours	184
7.4. Type de discours et analyse des procédés figuraux	186
Chapitre 8. Trope métonymique et contexte	193
8.1. De la phrase au texte : indices de repérage du trope et interprétation	193
8.1.1. Trois niveaux d'analyse	193
8.1.2. Indice de <i>repérage</i> de métonymie et de synecdoque. Des exemples.	195
8.1.2.1. Indices formels dans le cadre du SN ou de la phrase	195
8.1.2.2. Caractère nécessaire et suffisant des indices de repérage	196
8.1.2.3. Délimitation du foyer pertinent	197
8.1.2.4. Absence d'indice formel	198
8.2. De la phrase au texte. L'interprétation sémantique : quel type de métonymie ?	199
8.2.1. Différents éléments d'interprétation sémantique	199
8.2.2. Interprétations sémantiques concurrentes d'un Ncapitale	201
8.2.3. Interprétations sémantiques concurrentes : un autre cas	201
8.3. L'interprétation référentielle	203
8.3.1. Texte et interprétation référentielle des occurrences métonymiques	203
8.3.1.1. Interrelation des niveaux d'interprétation, interrelation des types de connaissances : un exemple spécifique	203
8.3.1.2. Texte et variabilité référentielle des métonymies <i>institutionnelles</i>	204
8.3.1.3. Texte et variabilité référentielle des SN définis pluriel	205
8.3.2. Indétermination référentielle	205
8.3.2.1. Indistinction entre interprétation personnifiante et métonymique	206
8.3.2.2. Métonymie et indétermination référentielle	207

8.4. Le palier du corpus : types de figures ; prégnance des figures	208
8.4.1. Observations générales sur les figures de référenciation dans les sous-corpus	208
8.4.1.1. Figures similaires dans l'ensemble des sous-corpus	209
8.4.1.2. Différences des figures entre sous-corpus	209
8.4.2. Sous-corpus : répétition, et prégnance des procédés de référenciation	210
8.4.2.1. Discussion	211
8.4.2.2. Nomination de "personnages"	212
8.5. Le rôle du texte dans la perception rhétorique : argumentation, figures	213
8.5.1. Texte et perception des procédés argumentatifs	213
8.5.2. Texte et perception des figures	214
Chapitre 9. Métonymies et synecdoques en corpus. Proposition de typologie et évaluation quantitative	216
9.1. Quelques typologies classiques et contemporaines de métonymies : ressemblances et divergences	216
9.2. Degré "d'intégration" des rapports métonymiques	219
9.3. La typologie de Bonhomme	222
9.3.1. Principes généraux de la typologie de Bonhomme	222
9.3.2. La métonymie-symbole	223
9.3.3. Discussion de la typologie de Bonhomme	225
9.4. Paramètres qui entrent en jeu dans la typologie proposée	227
9.4.1. Le rôle du lexique	227
9.4.2. Les relations entre les entités nommées	228
9.5. Proposition de typologie de métonymies	230
9.5.1. Typologie du corpus CANNES	231
9.5.1.1. Les catégories de métonymies du corpus CANNES	231
9.5.1.2. Discussion des catégories	232
9.5.2. Typologie des corpus "politiques"	233
9.5.2.1. Les catégories de métonymies des corpus "politiques"	234
9.5.2.2. Commentaires et discussion des catégories	235
9.5.3. Regroupement des catégories de métonymies des quatre sous-corpus	236
9.6. Discussion des catégories spécifiques	238
9.6.1. Métonymies <i>concret/abstrait</i>	238
9.6.1.1. Particularités de la catégorie <i>concret/abstrait</i> dans les corpus	238
9.6.1.2. Métonymies <i>concret/abstrait</i> et métonymies verbales	239
9.6.2. Métonymie complexe	240
9.6.2.1. Complexité interprétative	240
9.6.2.2. Complexité métalinguistique	241
9.6.3. "Métonymie" <i>acteur/personnage</i>	242
9.7. Les synecdoques	244
9.7.1. Réalisations synecdochiques des corpus	245
9.7.1.1. Les catégories de synecdoques	245
9.7.1.2. Discussion des catégories	246
9.7.2. Une ligne de partage entre synecdoques	246
9.8. Analyse quantitative : les métonymies	247
9.8.1. Les sous-corpus "politiques"	247
9.8.1.1. Rassemblement des trois sous-corpus "politiques"	248
9.8.1.2. Regroupements de catégories	249
9.8.1.3. Sous-corpus KOSOVO	252
9.8.1.4. Sous-corpus AUTRICHE	253
9.8.1.5. Sous-corpus CSM	253
9.8.2. Le sous-corpus CANNES	254
9.8.2.1. CANNES : décompte des catégories	254
9.8.2.2. CANNES : discussion des résultats	254

9.8.2.3. "Routines métonymiques" dans le corpus CANNES	255
9.8.2.4. CANNES : genre des articles et types métonymiques	255
9.9. Analyse quantitative : les synecdoques	257
9.9.1. Regroupement des catégories de synecdoques des quatre sous-corpus	257
9.9.2. Synecdoques : tableaux par sous-corpus	259
Chapitre 10. Lexicalisation de métonymies : le cas des noms collectifs métonymiques	262
10.1. Des métonymies semi-lexicalisées	262
10.1.1. Choix terminologique	262
10.1.2. Discussion du caractère catachrétique des métonymies <i>institutionnelles</i>	263
10.1.2.1. Faits lexico-sémantiques	263
10.1.2.2. Faits discursifs	264
10.1.3. Métonymies <i>institutionnelles</i> : des "tropes d'usage"	264
10.1.4. Une échelle de lexicalisation	265
10.1.4.1. Présence dans les dictionnaires : "lexicographisation"	265
10.1.4.2. Spécificités sémantico-référentielles des métonymies <i>institutionnelles</i> lexicalisées	266
10.2. Caractéristiques sémantico-référentielles des métonymies lieu institutionnel/actant institutionnel partiellement lexicalisées	267
10.2.1. Plusieurs statuts référentiels possibles	267
10.2.2. Indétermination référentielle	268
10.2.2.1. Métonymies lieu institutionnel/actant institutionnel et "flou référentiel"	268
10.2.2.2. Des "noms joker"	269
10.3. L'indétermination référentielle : un phénomène général	269
10.3.1. Les indéterminations du discours journalistique	270
10.3.2. Caractère non discret des réalisations métonymiques et indétermination	271
10.3.2.1. Indétermination de différents types de Ncolls métonymiques	271
10.3.2.2. Caractère non discret et indétermination en contexte	272
10.4. Autres spécificités des métonymies institutionnelles	272
10.4.1. Ncolls lexicaux, Ncolls métonymiques lieu/occupants du lieu et caractère collectif des métonymies institutionnelles	272
10.4.1.1. Inférence locative et noms collectifs métonymiques	272
10.4.1.2. Comparaison des Ncolls lexicaux et métonymiques	273
10.4.2. Prégnance du trait 'institution' des métonymies lieu institutionnel/actant institutionnel	275
10.4.2.1. Restrictions d'emploi des métonymies institutionnelles	275
10.4.2.2. Comparaison des métonymies institutionnelles avec les noms de pays	276
10.5. Anaphore	277
10.5.1. Reprise anaphorique pronominale : le cas des métonymies "régulières"	277
10.5.2. Reprise anaphorique pronominale : le cas des métonymies institutionnelles	278
10.5.3. Stratégies d'évitement des reprises anaphoriques	278
10.5.4. L'accord sur les occurrences métonymiques	279
10.6. Un cas particulier d'usage métonymique de Ncapitale	280
Chapitre 11. Variations désignationnelles et construction de représentations discursives	282
11.1. Paradigmes de reformulants	282
11.2. Les reformulants de "Slobodan Milosevic"	283
11.2.1. Catégories de reformulants de "Slobodan Milosevic"	286
11.2.1.1. Désignation par le "rôle"	286
11.2.1.2. Les périphrases	287
11.2.1.3. Les métonymies	289
11.2.2. Reformulants de "Slobodan Milosevic". Point de vue polysémique	291
11.2.2.1. Le régime de Belgrade/Milosevic	292
11.2.2.2. Belgrade, et autres noms de lieux institutionnels métonymiques	292

11.3. L'OTAN et ses reformulants	294
11.3.1. Reformulants de l'OTAN. Invariant et variation : un va-et-vient sémantique et référentiel	295
11.3.1.1. <i>L'Alliance, les alliés</i> , variation catégorielle et sémantique	296
11.3.1.2. <i>Les Alliés</i> , variation extensionnelle	297
11.3.2. <i>L'OTAN</i> , point de vue "polysémique"	297
11.3.3. <i>Les Occidentaux</i> , reformulant de l'OTAN	298
11.3.3.1. Invariant référentiel de <i>les alliés/les Occidentaux</i>	299
11.3.3.2. Différence sémantique entre <i>les alliés</i> et <i>les Occidentaux</i>	300
11.3.3.3. Variation extensionnelle de <i>les Occidentaux</i>	301
11.3.4. <i>L'Occident</i> , reformulant de l'OTAN	302
11.4. Les reformulants de "Jacques Chirac" et de "Lionel Jospin" dans les corpus KOSOVO et CSM	304
11.4.1. Décomptes des différentes nominations	304
11.4.2. Les métonymies <i>institutionnelles</i>	307
11.4.3. Nomination par le rôle	308
11.4.3.1. Spécificités des nominations par le rôle dans les corpus	308
11.4.3.2. Comparaison des nominations par le rôle vs par le Npr de personne vs par la métonymie à partir des corpus	309
11.4.3.3. Désignation par le rôle et désignation métonymique : ressemblances et différences	310
11.5. Utilisation discursive des reformulants de "Lionel Jospin" et "Jacques Chirac"	311
11.5.1. Exploitation discursive des reformulants dans le corpus KOSOVO	312
11.5.2. Exploitation discursive des reformulants dans le corpus CSM	313
Conclusion	317
Bibliographie	325
Termes rhétoriques employés	342
Notations et abréviations	344

Introduction. Présentation de l'étude

Nous nous attachons dans cette recherche à la description de métonymies, et de phénomènes figuraux prenant pour base la référenciation, tels qu'ils se manifestent dans les textes journalistiques de la presse quotidienne généraliste.

L'étude de figures et tropes appartient de droit à une description rhétorique, mais cette étude prendra ici pour base, et s'articulera avec, une description sémantique. Elle se conduira donc selon deux axes : un axe que nous qualifions de sémantico-rhétorique, qui correspond à l'étude des *mécanismes* figuraux ; un axe que nous qualifions de rhétorico-discursif, qui correspond à l'usage des figures et à leur effet. Elle se situera au croisement d'une sémantique lexicale, d'une sémantique textuelle et d'une analyse de discours, le terrain d'étude étant ici un type de discours – le discours journalistique –, envisagé dans sa spécificité.

1. Objectifs de départ. Métonymie et textes journalistiques

Nous partons de l'idée, généralement partagée mais rarement mise en œuvre, que le trope métonymique n'est pas réservé aux genres relevant de la fonction poétique, parmi lesquels on peut faire figurer les textes poétiques, ou encore la publicité ou les jeux de mots. Observable, comme l'a déjà remarqué Dumarsais en son temps, dans la conversation quotidienne¹ où elle peut tout autant correspondre à une recherche ludique qu'à une "rentabilité" discursive (rassembler, en un mot, ce qui nécessiterait un développement), la métonymie est, selon nous, présente dans différents types de discours, et en particulier dans le discours journalistique. En choisissant le cadre délibérément limité du discours des médias, et plus précisément de la presse quotidienne, il s'agit donc pour nous d'envisager la métonymie comme un procédé répondant aux besoins d'une communication ordinaire plutôt que comme motivée par un projet stylistique. C'est pourquoi notre intérêt s'est porté sur l'analyse des métonymies "ordinaires" – peu poétiques –, essentiellement employées de manière désignative. Dans cette idée, nous supposons que des textes issus de journaux quotidiens, écrits dans un laps de temps limité pour "coller" à l'information, sont ceux qui ont le plus de chance de ne pas être très déterminés par un souci stylistique.

¹ C'est la formule bien connue : "Il se fait plus de figures en un seul jour de marché à la halle qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques." (Dumarsais [1730] 1988 : 62-63).

Sur le versant rhétorique de notre recherche, il s'agit pour nous d'évaluer la possibilité de trouver dans le procédé métonymique des ressources persuasives ou argumentatives, développées dans le cadre d'un discours dont la mission première est l'information. En outre, à la différence d'autres "langues de spécialité", le discours journalistique de la presse quotidienne possède la particularité de s'adresser à un large public, et c'est ainsi qu'il est susceptible d'influer par le langage sur les représentations, et donc sur les opinions de ce public. Ces raisons nous conduisent à nous intéresser à la dimension sociale du journalisme.

Nos premières observations, d'abord basées essentiellement sur des énoncés oraux radiophoniques et télévisuels, ont mis en évidence une relative ressemblance entre elles des réalisations métonymiques, ressemblance qui d'ailleurs peut faire de ces réalisations un indice de leur provenance journalistique. Qu'on en juge par les exemples suivants, assez représentatifs, même s'ils ne constituent pas un relevé exhaustif :

- (1) C'est l'expression de l'impasse dans **la rue** palestinienne. (*Journal*, sur *France Inter* 17/10/00)
- (2) Selon les sondages sortis des **urnes** [...]. (*Journal*, sur *France Inter* 13/05/01)
- (3) **Le patinage** perdrait donc la tête ? (*Journal*, sur *France Inter*, 29/3/00)
- (4) **Paris** nourrit à l'égard de **Francfort** une rancœur [...]. (La bourse : *Journal*, sur *France Inter* 11/98)
- (5) **Bordeaux** et **Toulouse** ont répondu présent. (Le football : *Journal*, sur *France Inter*, 6/98)
- (6) **L'Iran** sort de sa prison. (Cinéma : *Le Masque et la Plume*, sur *France Inter* 05/01).²

En nous en tenant pour le moment à des observations générales, remarquons tout d'abord la pluralité signifiée par chacun des termes soulignés, dès lors qu'on admet une interprétation métonymique. De fait, à l'exception de *les urnes* (2), les occurrences métonymiques construisent discursivement des ensembles d'objets ou d'individus.

Notre deuxième observation est que certaines des réalisations présentent une indétermination telle que, si l'on ne connaît pas le thème de l'émission – cinéma en (6) –, ou la sous-thématique du journal – football en (5), la bourse en (4) –, la référence qu'on attribue à l'ensemble désigné peut être erronée : il pourrait s'agir tout aussi bien /des pays/ ou /des gouvernements/. Et même si on peut, pour les deux derniers exemples, établir, connaissant le thème, quels sont ces ensembles et leurs éléments, ce n'est pas le cas en (3) et (6) où,

² On glosera approximativement la phrase (6) par /les films iraniens arrivent à sortir d'Iran/. L'interprétation suivante est plausible également : /les réalisateurs iraniens arrivent à faire sortir leurs films d'Iran/.

respectivement /les patineurs/, /les sélectionneurs/ et même /le monde du patinage/ en (3) ; /les réalisateurs/ ou /les films/ en (6) sont des candidats plausibles.

La troisième observation est la relative stéréotypie de ces métonymies, du point de vue du type de déclencheur d'une part (principalement des noms de lieux – Nlieux désormais), du point de vue de leurs mécanismes d'autre part, et pour certains, dans les termes eux-mêmes – *la rue* en (1), *les urnes* en (2).

En réalité, les énoncés radiophoniques (oraux) donnent lieu à une plus grande diversité, ou plutôt une plus grande souplesse dans l'utilisation des métonymies que ne la représentent les citations ci-dessus. Voici encore un exemple de commentaire oral, mettant en jeu des métonymies :

(7) Alors que **le bras armé** de Bill Clinton s'agite encore au-dessus de **Bagdad**, la chambre des représentants s'apprête à lui couper politiquement la tête. (Journal, sur *France Inter* 18/12/98, à propos des frappes aériennes américaines sur l'Irak et de la procédure en destitution de B. Clinton, affaire *Levinsky*).

Nous verrons plus loin que cette diversité est loin d'être aussi importante dans les textes écrits.

Notre intérêt pour les métonymies a débuté lors de notre étude de maîtrise, puis de DEA sur les noms collectifs (1997). Nous avons alors pu observer que, à côté de noms collectifs (Ncolls désormais) lexicalement stabilisés tels que *la foule*, *le peuple*, *la tribu*, *le voisinage* ou encore *le bétail*, *le bouquet* – Ncolls lexicaux –, d'autres, nombreux, sont créés par dérivation métonymique, comme *la rue*, dans *la rue est en émoi* ; *la salle*, dans *la salle applaudit à tout rompre* ; et, fréquents dans les énoncés journalistiques, *Bordeaux rencontre Toulouse*, *Paris inaugure une nouvelle ligne de métro*.

L'étude systématique de ces phénomènes, que nous entreprenons ici à partir d'un corpus attesté, répond à plusieurs objectifs :

- Cerner le processus métonymique à travers ses réalisations concrètes. Notre démarche est donc essentiellement empirique et descriptive. Dans le cadre de cette étude, il ne s'agit pas de considérer la métonymie comme un donné, mais d'explicitier comment et à quelles conditions une occurrence peut être considérée comme telle, puisque l'attribution de la catégorie "métonymie" à une réalisation relève toujours d'une interprétation.

- Déterminer si le processus métonymique connaît des spécificités dans les énoncés journalistiques, et par-là évaluer l'influence due au type de discours sur le repérage et l'interprétation des métonymies et sur l'effet que, en tant que procédés rhétoriques, elles sont susceptibles de produire. Ainsi, notre corpus a été choisi de manière à présenter une

homogénéité du point de vue du type de scripteur (journalistes), et du type de journaux (quotidiens nationaux d'information – *Libération*, *le Monde* et *le Figaro*). Les sous-corpus ont également une unité thématique : il s'agit d'articles sur la guerre du Kosovo (printemps 1999 – corpus KOSOVO ci-après) ; sur des événements de politique intérieure autrichienne qui ont suscité des réactions dans l'Union Européenne (février 2000 – corpus AUTRICHE) ; d'articles de politique intérieure française (janvier 2000 – corpus CSM), et enfin d'articles de présentation du Festival de Cannes 2001 (corpus CANNES).

- Observer, à travers l'usage des procédés de référenciation, la construction de la représentation discursive des objets (personnes, groupes de personnes) les plus saillants des récits journalistiques. Le centrage du corpus sur des unités thématiques nous a paru le plus adapté pour cette étude.

- A l'horizon de notre travail, nous cherchons à évaluer l'impact rhétorique, ou argumentatif, éventuellement apporté par la nomination métonymique elle-même, à l'intérieur même d'un discours non réputé argumentatif ou persuasif *a priori* comme pourrait l'être le discours politique ou scientifique dans certaines situations, ou encore le discours publicitaire.

Lors de nos premières analyses systématiques de la presse écrite quotidienne, nous avons été dans un premier temps déçue de ne pas rencontrer à l'écrit la diversité que nous attendions au vu des réalisations orales, mais d'observer au contraire une grande stéréotypie formelle des réalisations métonymiques. Cette observation nous a amenée à nous intéresser à cette stéréotypie même, et en particulier au rôle que peut avoir la répétition d'un même procédé au fil des textes.

2. Une recherche en corpus

Notre recherche en corpus répond au souci de nous baser sur des données attestées, et de considérer ces données dans leur contexte d'apparition. Mais, à la différence de certaines approches en corpus qui recensent, et éventuellement comptabilisent, les occurrences d'un phénomène repérable (par un marqueur morphologique ou syntaxique, un signifiant spécifique ou un groupe de signifiants), notre recherche ne peut *a priori* se baser sur un marqueur. En outre, elle suppose, non seulement de prendre en compte de l'attesté, mais encore de se prononcer sur son statut : s'agit-il d'une erreur, d'un trope ? Et s'il s'agit d'un trope, de quel trope ? Le phénomène apparaît-il comme une réalisation individuelle ?

On mettra en rapport ce type de recherche différentielle avec des remarques qu'on trouve chez Habert (2001) sous le titre conclusif : "articuler autrement intuition et attestation" : cette recherche nécessite, comme le dit l'auteur, de distinguer, parmi les "existants impossibles" (énoncés que l'on juge *a priori* impossibles), ce qui relève d'une erreur individuelle, volontaire ou d'un "viol intentionné d'une règle" d'un côté, de ce qui de l'autre, témoigne de la variation ou de l'évolution de la langue. Ces deux dernières questions ont été d'ailleurs au centre de nos observations, car, selon nous, il s'agit bien avec le discours journalistique d'une "variation" liée au milieu socio-professionnel des locuteurs, et également, pour la plupart des métonymies observées, d'évolution diachronique et de stabilisation.

Le travail en corpus nous a amenée à la constatation de l'importance du texte en tant que tel, de la thématique qu'il propose (souvent dans le titre) comme un projet, mais aussi de l'univers dans lequel il plonge le lecteur, univers qui modèle et déforme sens et référence. Dans ce processus d'identité/déformation, le mécanisme référentiel des métonymies rencontrées joue d'ailleurs un rôle important. Au-delà des textes, chacun de nos sous-corpus, de par sa thématique générale, livre également son propre univers de discours, qui influe sur le sens et la référence. Enfin, en ce qui concerne l'appréciation des éventuels "effets" rhétoriques, le texte s'est également avéré être une unité de contexte plus pertinente que la phrase.

Un autre fait remarquable observé dans le corpus est la dépendance étroite de l'interprétation des métonymies, mais aussi plus généralement des faits narrés ou des analyses journalistiques, à l'extra-linguistique, à l'interdiscours (jeu de renvois entre des discours circulants) et/ou à l'intertexte (autres textes attestés en lien avec celui en question³). Ainsi, nous verrons qu'un des modes de dépendance des métonymies à l'extra-linguistique est l'insertion des textes dans leur contexte politique.

3. Métonymies et autres figures

Comme il a été dit plus haut, la majorité des métonymies rencontrées dans les sous-corpus politiques apparaît comme nettement stéréotypée : il s'agit de métonymies mettant en jeu un nom de capitale ou un nom de lieu institutionnel français, américain ou européen pour référer

³ Nous reprenons en partie ici les définitions de *interdiscours* et *intertexte* de P. Charaudeau dans Charaudeau & Maingueneau (dir.) (2002 : 325) – référencé DAD ci-après.

selon le rapport *lieu institutionnel/actant institutionnel*⁴. Cette stéréotypie est un fait marquant de nos relevés, qui nous conduit à nous interroger sur le caractère figural de ces métonymies.

Mais si nous en étions restée là, notre pêche demeurerait pauvre, en termes de diversité. D'ailleurs, il était intéressant d'observer également d'autres figures proches de la métonymie, comme la synecdoque d'un côté et la personnification d'un autre qui sont parfois associées à la métonymie dans la littérature rhétorique. Nous nous sommes donc attachée également au relevé de ces figures, dans le but, d'une part de cerner les limites du phénomène métonymique, et d'autre part de les décrire pour elles-mêmes, en demeurant dans la perspective d'une observation sémantique et rhétorique. Dans les faits d'ailleurs, la catégorisation (quel trope ou figure ?) à partir des occurrences est loin d'être triviale. Cela nous a menée à réfléchir au rapport des figures entre elles, et à la pertinence du maintien de certaines catégories.

4. Les figures de référenciation

4.1. Figures de référenciation et référence

Les figures que nous avons finalement rassemblées dans notre étude ont pour point commun de se baser sur la référenciation. Nous réunissons sous le terme catégoriel de *figure de référenciation* très largement :

Les procédés qui présentent, directement ou indirectement, une qualification ou une quantification figurale des référents.

Explicitons ces termes : nous basant sur la notion traditionnelle de "figure" comme *procédé* rhétorique, possédant une *forme* repérable et un *effet*, nous centrons notre intérêt sur les figures qui mettent en jeu la manière de nommer les objets du monde. L'ensemble de ces figures comprend naturellement la métonymie et la synecdoque, mais aussi certaines autres figures. Non directement liée à un point de vue stylistique, notre définition se réfère plutôt à celle de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970 : 229) de figure *argumentative* comme "entraînant un changement de perspective". Précisons que nous entendons par "objet du monde" les entités extra-linguistiques, non pas seulement du monde physique, mais également culturelles et construites – les entités politiques par exemple.

⁴ Nous employons le mot "actant" pour désigner des entités individuelles ou collectives (institution, ensemble de personnes) qui jouent un rôle actif dans les récits des corpus.

Dans notre approche, nous considérons la référence, non pas comme un fait prédéterminé et fixe, mais comme une relation, mise en place par l'intermédiaire du sens dans les actes discursifs. Le terme "référent" sera considéré comme l'aboutissement de cette relation, et associé au signe. Enfin, ces points étant admis, nous considérons que la référenciation – *i.e.* la prise en charge de la référence par un énonciateur – a des incidences en retour sur le sens, comme nous le verrons au long de l'étude.

Nous présentons ci-dessous les autres points introduits par le syntagme "figures de référenciation".

4.2. Figures de référenciation. Catégorisation et qualification

4.2.1. Catégorisation et qualification. Synecdoques du *genre* et de l'*espèce*

D'un point de vue sémantique mais aussi rhétorique, il nous paraît pertinent pour notre propos de nous attacher au fait (non spécifique aux figures) que la manière de nommer les objets engage discursivement la catégorisation de ces objets. Un exemple net est celui des synecdoques *genre/espèce* et *espèce/genre*, parfois ramenées au rang de l'hyponymie lexicale. Mais, alors que l'hyponymie est par définition un rapport intra-linguistique, existant entre unités du lexique attesté (Tamba 1991, Cruse 1986), les synecdoques citées transgressent précisément ce rapport. Prenons un exemple issu de la communication domestique, où une adolescente nomme "facture" /tout courrier reçu dactylographié et non personnel/. Ce faisant, elle transgresse sciemment (par une synecdoque *espèce/genre*) une catégorisation plus standard qui subdiviserait le-dit courrier dactylographié en *factures* et *autres*⁵, et crée de toutes pièces une nouvelle classe. Dans le même temps elle qualifie les objets désignés, puisqu'il s'agit pour elle par la même occasion d'exprimer son désintérêt (pour ne pas dire plus) pour une classe de courrier, *facture* étant dans son axiologie idiolectale (comme dans beaucoup d'autres) connoté de manière négative.

De fait, au-delà de la simple occurrence figurale en contexte, ce type de dénomination est amené dans nombre de cas à se stabiliser dans des communautés plus ou moins restreintes, engageant un nouveau regard sur les objets et les ensembles d'objets.

⁵ Remarquons qu'il n'y a pas non plus d'hyperonyme en langue pour cet "autres".

4.2.2. Catégorisation et qualification. La métonymie

Si la catégorisation est directe avec le type de synecdoque cité, elle est plus indirecte avec la métonymie, qui suppose une inférence supplémentaire, puisqu'elle relève d'une mise en relation. Cependant celle-ci également, en nommant par "dénotation oblique" (Bonhomme 1987) un objet, porte un point de vue sur cet objet et le classe dans une nouvelle catégorie. Ainsi, désigner Lionel Jospin par *Matignon*⁶, c'est le situer dans le cadre de son rôle institutionnel. Désigner Milosevic par *Belgrade*, et nommer par ailleurs la Yougoslavie *Belgrade*, c'est classer Milosevic et la Yougoslavie dans la même catégorie. Désigner les Russes par *la Russie*, c'est en faire un ensemble homogène.

Mais catégoriser de manière tropique, c'est également qualifier, du moins potentiellement, puisque cela peut également entraîner l'association à des objets de qualités habituellement conférées à d'autres. D'une manière générale donc, catégoriser dans un code autre par synecdoque ou métonymie, c'est, par une transgression figurale (c'est-à-dire susceptible de sauter aux yeux), ou de manière plus souterraine, influencer sur le regard porté sur la réalité nommée.

4.2.3. Catégorisation et qualification. La personnification

Après le noyau dur des tropes métonymique et synecdochique intrinsèquement liés à la référenciation, le terme de *figure de référenciation* appliqué à la personnification est peut-être plus discutable. C'est en nous appuyant sur le caractère qualifiant abordé ci-dessus que nous l'associons à cette catégorie. En effet, cette qualification, indirecte pour ce qui précède, est directe avec la personnification : il s'agit avec cette figure d'attribuer verbalement, par la prédication, des qualités ou propriétés humaines à des entités non humaines, par exemple à des institutions. Mais l'intéressant pour nous est la répétition au fil des textes de la personnification pour un même référent ou pour une même classe de référents. Ainsi, une stabilisation s'opère, qui classe au moins virtuellement le référent non humain parmi les êtres humains. Qu'on pense au vocabulaire prédicatif utilisé pour qualifier les marchés financiers – ils *s'impatientent*, *sont nerveux*, *inquiets* ou *indifférents* –, mais aussi, comme le remarque Charaudeau (1997), pour les phénomènes météorologiques : *l'offensive* de l'hiver. De ces personnifications, Lakoff et Johnson pourraient dire, dans le cadre de ce qu'ils considèrent comme métaphorique, qu'elles sont des "métaphores qui nous font vivre" (cf. *Les métaphores*

⁶ A l'époque concernée par nos corpus, Lionel Jospin était premier ministre.

de la vie quotidienne 1985), et nous faisons référence ici au caractère systématique et souterrain de ces figures.

Ainsi peut s'expliquer que personnification et métonymie sont classées par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970) parmi "les arguments basés sur la structure du réel".

4.3. Figures de référenciation. Quantification : le pluriel

Guidée par le corpus, nous avons été amenée à nous intéresser aux pluriels. En effet, différents figures et tropes sont concernés par l'expression du pluriel, que ce soit indirectement par le biais de réalisations métonymiques à partir de Nprs, ou directement par le biais de l'exploitation de Ncolls lexicaux (*l'Occident*), ou encore par le biais des SN définis pluriel. De fait, dans les énoncés, l'expression du pluriel est fréquente. L'indétermination référentielle, dont nous parlions précédemment, lui est d'ailleurs due en grande partie.

Outre l'indétermination, ce qui nous intéresse ici est le choix des termes "quantification figurale" dans notre proposition de définition des *figures de référenciation*. Il s'agit avec ces termes de faire référence aux cas de synecdoques *partie/tout*, et surtout *tout/partie* qui portent sur des ensembles, référés en particulier par des SN définis pluriel, ce qui donne dans notre terminologie *ensemble/sous-ensemble*. Ces procédés peuvent concerner notre propos dans la mesure où ils sont à même d'opérer, par la référenciation, un "changement de perspective" (cf. Perelman et Olbrechts-Tyteca *op. cit.*).

Notre attention a particulièrement été attirée par des SN définis pluriel dont le référent standard est, dans l'usage qu'en font les énoncés, tellement hypertrophié, exagéré que nous avons été amenée à considérer qu'il s'agit là d'une forme d'hyperbole référentielle :

(8) **L'Occident**, tétanisé, découvre qu'il n'est pas à l'abri, lui non plus, des spectres d'antan. (K 288)⁷.

Enfin, d'autres types de phénomènes sont des expressions figurales de la référence concernées par la pluralité. Il s'agit ici de ce que nous classons sous le terme de "syllepse grammaticale". En voici la définition dans le *TLFI* :

"Accord effectué non selon les règles de la grammaire (accord en genre, nombre ou personne), mais d'après le sens. Syllepse du genre, du nombre, de la personne."

Seule la syllepse du nombre concerne notre propos. La phrase (9) nous en fournit un exemple :

⁷ Dans l'exemple donné, *tétanisé* participe également à l'impression hyperbolique.

(9) Dans les écoles clandestines des musulmans kosovars, les gosses apprennent qu'ils sont **un peuple** et qu'un jour le pays des Aigles reprendra son envol. (K 348).

Ce type de figure joue sur la référence distributive et collective des ensembles, et est, dans nos corpus, extrêmement expressive. Mais peu représentée...

Enfin, nous verrons que la personnification est également concernée par le pluriel.

4.4. Délimitation du champ de l'étude

Parmi les figures citées, toutes ne répondent pas intégralement à la définition des *figures de référenciation* donnée plus haut. Par exemple, la catégorie "hyperbole" dans son ensemble n'est pas concernée uniquement par la référence, et nous ne prétendons donc pas faire de cette catégorie entière une *figure de référenciation*. De même, la syllepse grammaticale ne se réduit pas à la forme décrite ci-dessus. La personnification peut être envisagée autrement, etc. En réalité, nous ne nous attachons pas à la description exhaustive de ces figures, et nous n'en retenons que l'aspect qui apparaît dans notre corpus et qui est pertinent pour leur comparaison avec notre trope central – la métonymie.

Réciproquement, nous laissons de côté d'autres figures qui auraient pu être concernées par le terme *figure de référenciation*. Parmi elles, il en est une, notable, la métaphore, que nous avons délibérément éloignée, ne nous prononçant donc pas sur l'éventualité de son appartenance à notre catégorie. Nul doute par ailleurs qu'elle connaît un grand intérêt rhétorique, certains textes de notre corpus nous l'ont montré qui tirent leur intérêt de l'emploi de nombreuses métaphores et images. Mais on connaît l'importance de la littérature dans ce domaine...

Certaines figures seront abordées médiatement, comme la syllepse de sens. Le *TLFI* en donne la définition suivante :

"Figure, trope consistant à employer un mot à la fois au sens propre et au sens figuré". (Nous soulignons).

Il s'agit là d'une figure, aux limites de notre noyau central des *figures de référenciation*, pour laquelle nous éprouvons un intérêt (presque) purement arbitraire dû à son caractère ludique, ou poétique. Néanmoins, et dans une autre perspective que celle développée dans ce paragraphe, elle est intéressante pour servir de témoin de lexicalisation et/ou de polysémie. Elle est également la manifestation la plus aboutie de l'ambivalence – double sens et/ou double référence. Notre relevé n'en comporte malheureusement pas beaucoup.

Mais notre attention sera essentiellement centrée sur les tropes dont les notions engagées par le terme *figure de référenciation* épousent le mieux les contours : la métonymie, trope qui joue notablement sur la référence et, dans une moindre mesure, la synecdoque que certains considèrent comme une catégorie de métonymie, et qui entre donc de plein droit dans notre description.

5. Discours journalistique

Partie de l'idée de nous rapprocher, avec le discours journalistique, d'un "parler ordinaire", nous avons rencontré un discours bien spécifique, que ce soit dans ses réalisations métonymiques stéréotypées citées plus haut, ou plus généralement dans son rapport à la référence.

5.1. Stéréotypie des métonymies et communauté des journalistes

En ce qui concerne les métonymies stéréotypées, on peut constater que, bien que incontestablement comprises en réception par les auditeurs et lecteurs des médias, elles ne sont pas pour autant partagées en production, comme le remarque d'ailleurs A. Rey dans un article de *Télérama* portant sur le langage des médias⁸. Quelques lectures d'articles d'hommes politiques ou de commentateurs de l'actualité non journalistes nous ont confirmé que ces métonymies, bien que ponctuellement présentes, n'y connaissent pas la même fréquence ni, surtout, les mêmes modalités d'emploi que dans les énoncés journalistiques. En outre, on pourra mettre en rapport l'efficacité pragmatique souvent reconnue aux métonymies – raccourci : dire beaucoup en peu de mots –, et diverses nécessités liées au rendement, en termes de temps et d'espace textuel, qui paraissent prévaloir dans le milieu des médias. On se demandera également si l'indétermination référentielle des métonymies institutionnelles n'est pas utile à des scripteurs qui n'ont pas assisté eux-mêmes aux événements narrés et travaillent à partir de dépêches d'agence, en leur permettant de ne pas trop s'engager...

Dans les développements que nous consacrons aux énoncés journalistiques, nous avons pris le parti de considérer d'une manière globale la communauté discursive des journalistes de

⁸ *Télérama* n° 2711, 26 décembre 2001 : [la radio, la télévision] "elles [...] se situent dans un modèle appauvrissant, simplificateur, qui n'est plus la langue de personne. C'est observable en France et absolument éclatant en Amérique du Nord : le français des médias au Québec est un français que tout le monde entend mais que personne ne parle."

la presse généraliste, et nous abordons cette communauté en tant qu'*énonciateur collectif*. A ceci plusieurs raisons :

- Tout d'abord une raison d'ordre institutionnel : en effet, un journal est un collectif de personnes, mais aussi et surtout une institution, qui a à répondre collectivement de ses écrits par le biais de la direction de la publication, et qui doit, en termes économiques, être viable.

- La communication de la communauté des journalistes possède des spécificités discursives. Elle est soumise, du point de vue de son expression, à des influences et des contraintes propres à la profession.

- La communauté des journalistes est également soumise à ces contraintes du point de vue de ses représentations, celles qu'elle adopte comme celles qu'elle diffuse. Ceci est particulièrement intéressant d'un point de vue sémantique – catégorisation des entités –, mais aussi et dans le même temps d'un point de vue rhétorique.

Avec cette appréhension de la communauté journalistique en termes "d'énonciateur collectif", il ne s'agit pas pour autant de nier l'existence de textes qui développent une écriture incontestablement personnelle, et proche du littéraire. Dans des articles de narration de terrain, ou dans certains articles d'analyse par exemple, les journalistes se libèrent parfois des carcans de l'information proprement dite. Les journalistes du *Figaro*, en particulier, consacrent apparemment une nette attention à leur style. Et l'écriture est encore plus libre dans les critiques de livres. Mais ces critiques appartiennent à des feuillets hebdomadaires, ce qui change les données du problème.

Parler "d'énonciateur collectif" ne signifie donc pas pour nous envisager l'écriture des journalistes comme une pratique monolithique, mais nous centrer sur des constantes, par ailleurs liées aux conditions de cette pratique.

5.2. Discours d'information et rapport à la référence

En ce qui concerne le rapport du discours journalistique à la référence, il est important pour nous de souligner que celui-ci est, en tout premier lieu, un discours chargé d'informer. De ce fait, son rapport à la référence (de quoi s'agit-il ? quelles entités sont en jeu ?) est particulièrement important et spécifique. L'indétermination dont nous parlons plus haut est donc tout spécialement intéressante à étudier dans ce cadre, puisqu'elle y paraît à première vue paradoxale. L'approximation et l'exagération quantitatives peuvent également être appréciées en fonction du lien de ce discours à la véracité.

Enfin plus largement, la gestion de la référence par le discours journalistique connaît une autre spécificité que nous avons déjà citée : elle se décline, peut-être plus que dans d'autres discours, en lien étroit à l'interdiscours et à l'intertexte. Cette spécificité peut avoir des conséquences sémantiques, en particulier dans la recherche des fondements de l'inférence métonymique, et d'un point de vue rhétorique, elle peut être analysée comme une base de connivence.

6. Plan de l'étude

Une **première partie** de la thèse sera consacrée à la délimitation des notions centrales pour notre étude, basée sur la littérature linguistique et rhétorique.

Notre chapitre 1 présentera les notions centrales de *trope* et de *figure* et les définitions classiques des tropes principaux, toutes notions sur lesquelles nous nous baserons au long de l'étude. Nous y présenterons également certains travaux contemporains sur la métonymie.

Avec une recherche qui demeure centrée sur l'*elocutio* – l'une des "parties" de la rhétorique –, nous souhaitons aborder les figures de référenciation dans le cadre plus général de la *rhétorique*. Notre emploi de ce terme fait référence à la conception originelle de la discipline, comme réflexion sur le discours et les moyens de persuasion, rapportés à un auditoire, et s'y adaptant. Notre chapitre 2 sera consacré à une présentation de cette discipline. Il sera centré sur les notions et réflexions pertinentes pour notre propos, et nous y discuterons notre propre approche.

Pour entreprendre une étude des tropes en corpus, il nous est nécessaire de déterminer les critères qui nous permettront par la suite de donner aux phénomènes observés les "étiquettes" rhétoriques adaptées. L'établissement de ces critères est d'autant plus nécessaire que ces phénomènes s'éloignent, dans nos corpus, des réalisations littéraires qui servent habituellement d'exemples, et qu'ils y sont, en définitive, peu figuratifs. Nos chapitres 3, 4 et 5 porteront donc sur la délimitation de la notion de métonymie, de synecdoque et de personnification et, pour les deux premières les mettront en perspective par rapport à d'autres faits de langue et de discours. Nous discuterons au cours de ces trois chapitres les ressemblances et différences entre elles des trois figures.

Une **deuxième partie** sera centrée sur la méthodologie employée – l'étude en corpus.

Notre chapitre 6 présentera et discutera les corpus choisis. Notre chapitre 7 portera sur le discours journalistique lui-même. Nous y aborderons notamment la situation d'énonciation propre à ce discours, et le contrat communicationnel qui le régit.

Une **troisième partie** exposera les analyses, et les résultats de ces analyses.

Notre chapitre 8 s'attachera à la notion de contexte, et exposera les éléments pertinents de celui-ci pour le repérage et l'interprétation des tropes, et pour la perception éventuelle de leur éventuel effet rhétorique. Au chapitre 9, après avoir proposé une typologie appropriée de métonymies et synecdoques, nous présenterons nos résultats chiffrés.

Les derniers chapitres seront consacrés à des études plus "qualitatives", centrées sur les faits qui nous paraissent les plus saillants en ce qui concerne la sémantique des figures – perspective sémantico-rhétorique – et leur usage discursif et rhétorique dans les corpus – perspective rhétorico-discursive. Dans le chapitre 10, nous nous intéresserons aux spécificités sémantico-référentielles des métonymies majoritaires des corpus "politiques" – les métonymies *institutionnelles*. Enfin le chapitre 11 s'attachera aux représentations discursives de certains "personnages" (*i.e.* objets de discours – personnes ou institutions – stabilisés dans un texte ou dans un sous-corpus) qui sont construites par les divers modes de référenciation les concernant. Notre propos sera alors de dégager, à travers la description des procédés de nomination et de leur prégnance dans les textes, la mise en place d'une argumentation non explicitée, et peut-être non délibérée.

Première partie

Métonymie et figures de référenciation : options théoriques

Chapitre 1. Les tropes, les figures, la métonymie. Panorama terminologique et descriptif

Avant d'être un objet d'étude pour la linguistique, la métonymie, ainsi que les figures que nous abordons dans notre travail, relèvent d'une longue tradition rhétorique. C'est pourquoi nous nous attacherons dans un premier temps à les situer dans le cadre des définitions classiques : nous présenterons et discuterons ici les termes-clé de la rhétorique des figures, puis certaines approches des tropes et de la métonymie.

Le champ des études rhétoriques est immense... Nous nous limiterons donc ici aux principaux apports des manuels classiques qui servent le plus souvent de référence – *Les figures du discours* de Fontanier ([1821] 1977), le *Traité des Tropes* de Dumarsais ([1730] 1988) – et à certaines approches sémantiques et rhétoriques contemporaines. A l'intérieur de ces limites même, nous ne prétendons nullement à l'exhaustivité. Nous nous en tiendrons essentiellement aux notions sur lesquelles nous nous baserons par la suite.

1.1. Figures et tropes

Sur les bases les plus généralement admises, nous retiendrons de l'une à l'autre des catégories de *figure* et *trope*, un rapport de genre à espèce, soit la catégorie *figure* comme englobante de celle de *trope* : "les tropes ne sont qu'une espèce de figures" dit Dumarsais (p. 62).

Les termes *figure* et *trope* relèvent, comme le dit Landheer (1994), "d'une terminologie flottante", et ceci dès l'Antiquité. En effet, tandis que certains utilisent le terme *trope* de manière générique, d'autres adoptent une définition plus restrictive des tropes – celle de changement de signification, attachée au mot. De fait, qu'on envisage les deux termes sous l'angle de leur extension respective ou sous l'angle du rapport de l'un à l'autre, on a affaire historiquement, selon les auteurs et les traditions, à de nettes différences. Ainsi, concernant les tropes, selon que les auteurs sont, dans les termes de Douay-Soublin (1988 : 287-289), des "grossistes", des "détaillants" ou des "partisans d'un inventaire raisonné", les listes passent de deux chez les premiers, avec la bipartition de Cicéron *translatio/immutatio* – soit métaphore/métonymie –, à des listes détaillées non hiérarchisées chez les seconds – oscillant

entre onze et treize. Les derniers posent des principes logiques ou sémantiques qui ramènent le nombre de tropes à quatre (chez Sanctius 1588 : *Organum Dialecticum et Rhetoricum*).

Corrélativement à ces fluctuations historiques de classement des phénomènes rhétoriques dans la catégorie des tropes, on peut penser que les figures-non tropes obéissent elles-mêmes à des fluctuations, selon le principe des vases communicants.

1.2. Figure

La *figure* est une des notions centrales de la rhétorique, à tel point que certains rapportent le fait rhétorique lui-même à la figurativité – au *figural*⁹. La notion de *figure* est à la fois vague, incernable, et pourtant, selon nous, fortement intuitive. Qu'elle soit rapportée à un écart¹⁰ s'opposant à l'usage ou à une norme, à "l'investissement d'un surplus de moyens formels ou sémantiques dans le processus de signification" comme le dit Prandi (1992 : 116) en se référant à Dumarsais, ou encore qu'elle possède une plus forte "coloration subjective" (Tamba-Mecz 1981 : 193), elle se présente comme "différente". Dans tous les cas, elle est un fait de discours, rapporté à un rôle, une fonction, un *effet* – que celui-ci soit stylistique ou argumentatif (§ 1.2.3).

Nous chercherons ci-dessous à cerner ses caractéristiques.

Tout d'abord, signalons un trait de la figure communément admis, du moins par les auteurs contemporains : la figure a du sens, "elle engage la signification de l'énoncé" (Fromilhague 1995 : 16). On trouve déjà cette opinion chez Dumarsais (pp. 64-65) :

"[les expressions figurées] font d'abord connaître ce qu'on pense ; elles ont d'abord cette propriété générale qui convient à toutes les phrases et à tous les assemblages de mots, et qui consiste à signifier quelque chose, en vertu de la construction grammaticale."

En cela, la figure s'oppose aux discours incompréhensibles (comme l'écriture surréaliste, spécifient Dubucs et Meyer 1987 : 60). Elle ne peut d'ailleurs pas plus être ramenée à l'asémantisme qu'à l'agrammaticalité, puisque l'éventuelle agrammaticalité d'une occurrence figurale est susceptible d'être annulée ou transcendée par sa sémantisme.

Nous rapportons deux acceptions, et donc deux conceptions (éventuellement cumulatives) du mot *figure* (§ 1.2.1 et 1.2.2).

⁹ Nous nous contentons ici de mentionner ce fait, qui sera mis en perspective dans notre prochain chapitre.

¹⁰ Le terme *écart* fait partie de la terminologie rhétorique. Dans un premier temps, nous nous contentons de son caractère suggestif, et nous l'explicitons plus loin (§ 1.2.2).

1.2.1. La figure comme *forme*

S'appuyant sur l'étymologie du mot *figure* : "forme extérieure d'un corps", Dumarsais (pp. 64-65) propose une définition qui décrit les figures comme des manières de parler, possédant une signification et une "forme", et une "modification particulière", différente pour chaque figure. C'est donc une définition "en creux" que nous présente l'encyclopédiste, en retenant essentiellement comme caractéristique des figures le fait qu'elles possèdent entre elles un caractère distinctif. Ajoutons néanmoins que la "modification particulière" rend les figures "ou plus vives, ou plus nobles ou plus agréables" (p. 67) que d'autres manières de parler.

Le même type de définition de la figure comme *forme* est donné par Morel (1982 : 57), qui, dans le même temps, envisage également l'*effet* de la figure :

"[...] la figure en tant que *forme* linguistique isolable, ou du moins repérable, jouant un *rôle* déterminé au moment du discours où elle s'insère [...]".

Une définition très générale du même type apparaît également chez les auteurs du *Traité de l'Argumentation* (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970 : 227) :

"une structure discernable, indépendante du contenu, c'est-à-dire une forme [...] et un emploi qui s'éloigne de la façon normale de s'exprimer et, par là, attire l'attention."

Une difficulté essentielle est : comment repérer cette *forme* ?

1.2.2. La figure comme *écart*

Avec la définition de Perelman et Olbrechts-Tyteca donnée ci-dessus, se profile déjà la seconde conception de la figure – la figure comme *écart* –, puisqu'on y trouve mentionnée l'idée "d'éloignement", et de "façon normale de s'exprimer". De fait, outre qu'elle est une *forme*, la figure est très largement considérée comme en opposition à quelque chose d'autre, qui serait la norme, ou l'usage. Sans rentrer dans le détail de cette différenciation qui, d'ailleurs n'est pas toujours nettement posée, signalons simplement que, chez Dumarsais, l'idée de figure comme opposition à l'usage est très nettement rejetée. Ce en quoi il se distingue, si l'on en croit Dubucs et Meyer (p. 60), d'une tradition plus ancienne. Dumarsais déclare en effet, en introduction de l'article premier de *Des tropes en général* (p. 62) :

"Bien loin que les figures soient des manières de parler éloignées de celles qui sont naturelles et ordinaires, il n'y a rien de si naturel, de si ordinaire et de si commun que les figures dans le langage des hommes."

affirmation qui rejoint celle que nous avons déjà citée (p. 1, en note) : "Il se fait plus de figures en un seul jour de marché à la halle..."

De son côté, Fontanier reprend la tradition, avec la définition suivante (p. 64), où l'on voit également s'exprimer l'idée "d'éloignement" :

"Les figures du discours sont les traits, les formes et les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui eût été l'expression simple et commune".

D'une manière générale, cette idée "d'éloignement", d'*écart* donc, est régulièrement reprise, soit pour être discutée et réfutée, soit pour être assumée, implicitement ou explicitement. On trouve ainsi, s'appliquant à la métaphore (cf. Kleiber 1994c), mais aussi aux figures plus généralement, les termes de *déviance*, *incongruité*, *impertinence* etc.

La notion d'*écart* qui, selon Robrieux (2000 : 41) remonte à l'Antiquité, peut être elle-même considérée de deux manières : écart substitutif, *i. e.* écart selon l'axe paradigmatique – qui renvoie à une comparaison avec quelque chose d'absent (§ 1.2.2.1) –, ou écart non nécessairement substitutif (§ 1.2.2.2).

1.2.2.1. *Écart* paradigmatique

Nous entendons par "écart paradigmatique" l'idée d'écart comme opposant un sens rhétorique à un sens dit littéral. Selon Badir (1998 : 75), cette conception remonte aux grammairiens de l'époque classique, à leur recherche du sens propre et logique des mots, et, ajoutons, à leur médiocre sensibilité au rôle du contexte. Et en effet, on trouve cette conception chez Dumarsais, à propos de la catachrèse (p. 86) :

"ainsi, la catachrèse est un écart que certains mots font de leur première signification, pour en prendre une autre qui a quelque rapport." (Nous soulignons).

Mais elle n'est pas limitée aux grammairiens classiques. Certains auteurs contemporains considèrent également l'écart comme étant creusé entre une forme présente, transgressive, et une autre à reconstituer. Cette conception est revendiquée en particulier par Cohen (1970). Pour l'auteur, l'écart, "trait pertinent de la poéticité" (p. 4), est une "transgression systématique" par rapport à la norme linguistique, et par rapport à la logique : "écart linguistique et écart logique tendent à se confondre". L'écart appelle une annulation, qui se fait selon l'axe paradigmatique :

"Toute figure [...] comporte un processus de décodage en deux temps, dont le premier est la perception de l'anomalie, et le second sa correction, par exploration du champ paradigmatique." (p. 22).

Genette (1966 : 210) se rallie également à une idée de comparaison paradigmatique :

"Le fait rhétorique commence là où je peux comparer la forme de ce mot ou de cette phrase à celle d'un autre mot ou d'une autre phrase qui auraient été employés à leur place et dont on peut considérer qu'ils tiennent lieu." (Nous soulignons).

Mais sa position est plus mesurée, puisqu'il n'envisage pas de remplacement ou d'annulation. D'ailleurs il ajoute (p. 211) :

"si la figure doit être traduisible, elle ne peut être traduite sans perdre sa qualité de figure".

1.2.2.2. *Écart non paradigmatique*

S'il est généralement admis que l'écart, et donc la figure, se base sur la norme – qu'elle soit rapportée à un sens "primitif", "premier", "ordinaire", "simple" (Fontanier) ou encore "naturel" (Dumarsais) ; ou encore qu'elle soit ramenée à une *doxa*¹¹ ; à la norme grammaticale (Badir *op. cit.*) ; ou à un "degré zéro" du langage (Groupe μ 1985), cf. ci-dessous –, la prise en compte de cette norme ne revient pas nécessairement à un rétablissement paradigmatique. Cette conception paradigmatique est d'ailleurs critiquée par certains – par exemple Rastier (1994 et 2001a), dont la critique des descriptions rhétoriques traditionnelles est, au demeurant, beaucoup plus générale (nous y reviendrons au chapitre 3 à propos des tropes).

Cependant, au-delà du paradigmatique, c'est l'écart lui-même qui est problématique, et souvent contesté. On invoque tout d'abord pour ces critiques le caractère péjoratif du terme lui-même, et l'association de la notion d'écart avec celle "d'ornement", héritée de la rhétorique classique – et c'est peut-être la critique la plus généralement répandue (cf. par exemple Tamba-Mecz *op. cit.*). Vient également la question d'un point de référence par rapport auquel se déterminerait l'écart – quelle est la norme ? (Robrieux p. 42). Autre argument : cette conception n'engage-t-elle pas une idée théorique du langage éloignée de sa réalité, puisque la figure est un donné primordial, consubstantiel à la notion même de langage ? (Robrieux p. 43). On invoque encore la difficulté de sa description... Pourtant, on notera finalement que ceux mêmes qui émettent ces critiques, soit ne concluent pas, soit proposent des alternatives qui n'en sont pas : c'est le cas de Fromilhague (1995 : 16), qui conclut sa critique en citant la formulation de Molinié (1992 : 152) :

"l'effet de sens produit ne se réduit pas à celui qui est normalement engagé par l'arrangement lexical et syntaxique occurrent." (Nous soulignons).

Le Groupe μ pour sa part présente dans *Rhétorique générale* (RG ci-après) une position explicite. En effet, les auteurs s'attaquent frontalement à la question de l'écart, en situant celui-ci par rapport à un *degré zéro*. Définissant le *degré zéro* tout d'abord (p. 35) comme :

"cette limite vers laquelle tend, volontairement, le langage scientifique. Dans cette optique, on voit bien que le critère d'un tel langage serait *l'univocité*. [Pourtant] le degré zéro *n'est pas* contenu dans le langage tel qu'il nous est donné",

¹¹ Cf. l'affirmation de Perelman (1977 : 54) : "le langage ordinaire, usuel, est au même titre que les idées reçues et que les lieux communs, manifestation de l'accord d'une communauté."

ils soumettent (p. 37) l'idée de *degré zéro* comme "limite", *i.e.* comme outil théorique et non comme réalité, proposant ensuite des pistes :

(plus loin) "la relation avec des oppositions prévisible/imprévisible et banal/original de la théorie de l'information est évidente."

1.2.2.3. Maintien de la notion d'*écart*

En résumé, on retiendra globalement des approches de l'*écart* l'idée d'une spécificité du figural, idée qu'on retrouve également dans les approches de la figure comme *forme* (et qui s'oppose par exemple à l'approche de la métaphore par Sperber & Wilson 1989 dans le cadre de la théorie de la *Pertinence*). Pour notre part, nous souscrivons également à l'idée de cette spécificité, et nous adoptons, faute de mieux peut-être, l'idée associée au terme d'*écart*. Pour nous, donc, l'*écart* – incongruité, bizarrerie associée à une forme – est à considérer comme un principe général, différent selon les figures et les contextes où elles apparaissent : il peut être d'ordre grammatical, mais il peut aussi être dû à la confrontation d'une forme au contexte même (c'est le cas, entre de nombreux autres, de l'*hyperbole* : *il n'y avait **personne** à la fête*). L'*écart* est donc relatif, ce que mentionnent entre autres Perelman (1977 : 54), ou encore Reboul, cité par Robrieux¹² : "c'est un *écart* de se rendre à une soirée en tenue de plage, mais aussi de se rendre à la plage en tenue de soirée".

Ajoutons que nous n'associons nullement à l'idée d'*écart* celle d'*ornement*, ce qui ne nous paraît pas nécessaire si l'on prend du recul, comme nous souhaitons le faire, avec l'histoire du terme *écart*. Nous n'y associons pas non plus de péjoration. D'ailleurs, il a souvent été remarqué que, en transgressant le système de la langue, la figure tout à la fois l'exploite et le met en relief. C'est pourquoi la linguistique peut apporter des outils pour, et s'enrichir de l'analyse de l'*écart* qu'une figure met en œuvre.

Par ailleurs, l'*écart* en tant que notion générique, n'est pas, selon nous, paradigmatique, ce qui signifie que nous ne posons pas comme principe général que sa perception nécessite la reconstitution de "quelque chose", fût-ce virtuellement, "à la place" de la forme occurrente. Qui plus est, il aboutit souvent à une tension, non résolue et non résoluble, due par exemple, dans les figures de mots, à la mise en présence syntagmatique d'éléments incompatibles selon la norme grammaticale ou logique (cette mise en suspens est décrite pour l'hypallage par Rastier 2001b). Dans ce cas, la figure tient précisément à cette mise en suspens, à cet *écart*

¹² Reboul (1991). *Introduction à la rhétorique*. Paris, PUF.

maintenu. On citera, parmi d'autres, le cas du *zeugme*¹³, dont nous proposons un exemple ci-dessous, où *enterrent* régit deux compléments coordonnés entre eux, sémantiquement disparates (respectivement concret et abstrait) :

(10) Serbes et Albanais enterrent leurs morts et leurs espoirs. (K 952)¹⁴.

On citera encore l'exemple de l'*oxymore*¹⁵ : *ce silence assourdissant*. Dans ces cas, les figures maintiennent une tension au niveau discursif, en excluant une réévaluation paradigmatique.

Mais, si nous rejetons la notion d'écart paradigmatique pour les figures dans leur principe général, nous la jugeons pertinente pour certaines d'entre elles, notamment les tropes (cf. *infra* § 1.3.1).

Précisons que notre "proposition" n'a rien de nouveau. Elle doit beaucoup à différents auteurs, parmi lesquels B. Meyer qui, dans ses *Synecdoques* (1993 et 1995), développe et utilise la notion d'écart. Nous ajoutons pour notre part l'idée que l'écart – par rapport au système, par rapport à ce qui, dans le langage, est communément admis (cf. la citation de notre note 11) – porte par lui-même en germe une possibilité de négociation interlocutive (ne serait-ce que par le rire) : négociation sur les formes, et, dans le cas des figures de référenciation, négociation sur les termes. Cette idée est particulièrement présente, nous semble-t-il, dans les écrits de Perelman, et on la trouve également chez M. Meyer (1991, introduction à *Rhétorique* d'Aristote) – nous y reviendrons au chapitre suivant.

Mais une fois le principe général de l'écart posé, encore reste-t-il à le mettre en œuvre, ce qui pose, comme nous l'avons vu, la question de la norme, mais aussi celle du (ou des) niveau(x) de description adéquat(s). En tout état de cause, ceux-ci sont différents selon les figures.

1.2.3. Autres éléments de caractérisation de la figure

1.2.3.1. Figure et choix

Un autre problème encore demeure : comme il est également communément admis (cf. entre autres le Groupe μ ; B. Meyer 1993 : 9), tout *écart* ne donne pas lieu à une figure. Est problématique en particulier la distinction entre figure et "faute", puisque la figure (comme la faute) "pose le problème de la normalité et de la régularité grammaticale" (Morel 1982 : 23).

¹³ "Réunion de deux ou plusieurs termes, ou membres d'une phrase, au moyen d'un élément commun non répété et au prix d'une certaine incohérence grammaticale ou sémantique" (Robrieux p. 127).

¹⁴ Les références des exemples renvoient aux annexes III et IV.

¹⁵ "Association de termes antithétiques dans un même syntagme" (Robrieux p. 91).

Le problème que pose cette distinction est parfois réglé par le recours à l'idée d'intention du scripteur – on parle "d'infraction volontaire" (Morel p. 24)¹⁶.

L'idée de choix, d'usage libre sert également à opposer les figures aux glissements et extensions de sens non délibérés et, parmi les tropes, le trope d'invention (figural) à la catachrèse, usage extensif, trope forcé, non figure donc¹⁷. Cette position est primordiale chez Fontanier. Il écrit :

"les figures, quelque communes qu'elles soient et quelque familières que les aient rendues l'habitude, ne peuvent mériter le titre de figure, qu'autant qu'elles sont d'un usage libre, et qu'elles ne sont pas en quelque sorte imposées par la langue."

Mais la notion de choix est elle-même problématique. En effet, toute énonciation amène nécessairement à un choix : choix des mots (synonymie, hyperonymie etc.), des structures, des voix etc., sans que pour autant on puisse parler de figure. Il n'y a donc pas de rapport bi-univoque entre figure et choix (cf. Prandi 1992 : 113). De plus, d'un autre point de vue encore, comment parler de choix pour des énoncés, pourtant figurés, mais apparaissant de manière répétitive – et souvent stéréotypée – dans le cadre de discours publics, ou même dans des cadres plus restreints – familiaux ? Quelle est la part du choix et quelle est la part de la répétition ou du mimétisme ? Enfin, si le recours à la notion de choix, ou encore d'intention, est problématique d'un point de vue théorique, elle est également difficile à appliquer dans une analyse interprétative – nous aurons l'occasion d'y revenir.

1.2.3.2. Fonction de la figure : l'effet

Rappelons que la figure est vue comme construisant du sens. Elle est considérée de surcroît comme possédant une "pertinence supérieure, d'ordre sémantique et (ou) esthétique" (B. Meyer 1993 : 9). Bref, la figure a un *effet*.

Pour des raisons liées à l'histoire de la rhétorique, l'étude des figures, relevant d'une des parties de cette discipline – *l'elocutio* – s'est trouvée associée à la critique littéraire et à la stylistique (nous y revenons dans notre prochain chapitre). C'est sans doute pour cette raison que l'*effet* des figures est le plus souvent envisagé en termes stylistiques : on s'intéresse en particulier à leur valeur esthétique. Ce fait n'est d'ailleurs pas nouveau – nous avons mentionné l'idée d'ornement de l'époque classique (cf. aussi Morel pp. 23-25). D'ailleurs, la rhétorique, en tant qu'art oratoire, a toujours entretenu des liens avec la poésie ou la littérature.

¹⁶ Morel cite à ce propos des rhétoriciens et grammairiens du 18ème siècle et contemporains.

¹⁷ Cf. *infra* § 1.3.2.3.

Ainsi, l'idée d'ornement est présente déjà dans l'Antiquité. Comme l'écrit Gardes-Tamine (1996 : 112), "la dimension esthétique n'est jamais absente des discours" [des orateurs]. Mais l'*ornatus*, l'ornement n'a pas de valeur en soi qui ne serait qu'esthétique : elle est rapportée dans les discours aux besoins de l'orateur (Gardes-Tamine p. 113).

La perspective stylistique attachée aux figures peut conduire à l'extrême à envisager leur effet de manière atomique, et hors contexte : elles sont alors "mises dans un herbier", comme le disent Perelman et Olbrechts-Tyteca (p. 231). Mais elles peuvent aussi être étudiées, dans leur contexte, comme marquant le style d'un auteur, d'un genre ou d'une époque : on a par exemple souvent remarqué l'abondance des synecdoques dans le théâtre classique ; cf. également l'étude de la métonymie par Bonhomme (1987) dans les œuvres de Balzac, Zola, Chateaubriand.

Dans une toute autre perspective, les auteurs du *Traité de l'Argumentation*, renouant avec la rhétorique antique, mais ne s'attachant pas à la valeur stylistique des figures, envisagent essentiellement leur fonction – leur valeur argumentative :

"[...] nous nous demanderons à propos de tel ou tel procédé ou schème argumentatif, si certaines figures sont de nature à remplir la fonction que nous avons reconnue à ce procédé, si elles peuvent être considérées comme des manifestations de celui-ci." (p. 232).

Qui plus est, les auteurs opposent figures de style – repérables – et figures argumentatives – qui se font discrètes dans le cadre du discours, et peuvent par là même y acquérir une efficacité. Nous reviendrons sur ce point au chapitre suivant.

1.2.3.3. Une définition de la figure

Pour finir cette section, rapportons la définition de la figure par B. Meyer (1993 : 12) :

"Une conformation remarquable de l'énoncé, non exigée par les lois du code et parfois en désaccord avec elles, ayant pour fonction de produire, en attirant l'attention sur le discours lui-même, un effet particulier dépendant des données textuelles concrètes."

Cette définition nous paraît la plus appropriée puisqu'elle rassemble les différents points présentés ci-dessus à propos de la figure : son caractère repérable – la *forme* –, l'*écart*, l'*effet*, mais aussi l'incidence du cotexte. Il y manque cependant le rôle de la situation du discours, mais c'est sans doute compréhensible dans le cadre de la description de l'auteur, qui s'attache plus à la valeur littéraire des figures qu'à leur valeur argumentative.

1.2.4. Diversité des figures

1.2.4.1. Types de figures

Les figures sont innombrables ...

On englobe sous ce terme des phénomènes très divers, portant sur des extensions différentes : internes au mot, le mot, la phrase, et même le texte (*l'allégorie* par exemple), et pouvant affecter le sens (*trope*), le son (*allitération, assonance, paronomase*), le rythme (*chiasme*), la catégorie grammaticale (*énallage*), la construction syntaxique (*ellipse, zeugme*), le rapport énonciatif (*apostrophe*) etc. On remarquera que, dans les faits, le sens est toujours concerné peu ou prou.

Certaines figures sont marquées grammaticalement, tandis que d'autres ne le sont pas (*ironie*, mais aussi *métaphore* ou *métonymie* dans certains cas). Le repérage de leur forme et leur interprétation passeront alors par une prise en compte de la situation d'énonciation, ou encore du cadre référentiel : il est nécessaire par exemple, pour juger de la valeur métaphorique de *Jean est un charcutier*, de savoir qu'il est, en réalité, dentiste ou chirurgien (exemple de B. Meyer). De même, il est nécessaire pour juger de la valeur métonymique de *J'ai laissé Chomsky à la maison* de savoir qui est Chomsky, faute de quoi l'écart peut ne pas être perceptible, et l'interprétation échouer.

Comme la bipartition figure/trope, la classification des figures elle-même est flottante, d'une part parce qu'elle varie selon les principes utilisés par les rhétoriciens, et d'autre part parce que les figures peuvent relever de plusieurs niveaux de description (cf. § 1.2.4.2). Une première classification, sans doute la plus ancienne, oppose les figures de mots aux figures de pensée, *i. e.* celles qui demeurent des figures même si on change les mots eux-mêmes (Cicéron, cité par Dumarsais p. 67).

Dans le cadre de notre propre étude, nous nous centrons sur une catégorie particulière de figures de mots, celles qui engagent en premier lieu la signification et la référence de ces mots¹⁸, parmi lesquelles les tropes. Rappelons la définition qui nous permet de rassembler librement notre objet d'étude – *les figure de référenciation* :

Les procédés qui présentent, directement ou indirectement, une qualification ou une quantification figurale des référents.

¹⁸ Les figures de mots peuvent comprendre les jeux sur le lexique ou sur les sonorités (Robrieux p. 45). Ces dernières ne concernent pas notre propos, même si la signification peut y être engagée.

Avec cette définition, délibérément extensive, nous cherchons à nous éloigner d'un cadre rhétorique rigide qui étiquetterait *a priori* des procédés. Notre but est plutôt d'explorer le fait figural lorsqu'il se loge dans la manière de référer, de nommer – dans le rapport entre les mots et les choses, donc. A travers cette exploration, et à rebours d'une catégorisation rhétorique discriminante, ce sont les particularités et les ressemblances des différents procédés qui seront abordées.

1.2.4.2. Combinaisons de figures

Nous disions ci-dessus que les figures peuvent relever de différents niveaux de description. Elles peuvent également s'additionner, relever d'interprétations concurrentes¹⁹, ou encore de caractérisations concurrentes. Rappelons (10) :

(10) Serbes et Albanais enterrent leurs morts et leurs espoirs. (K 952).

Si nous avons analysé plus haut la phrase comme un *zeugme*, en nous appuyant sur la construction du verbe avec ses deux compléments, on peut également la considérer comme une *syllepse de sens* ("Figure, trope consistant à employer un mot à la fois au sens propre et au sens figuré"), en s'intéressant cette fois à la signification lexicale de *enterrent*, et en considérant que le verbe est ici tout à la fois "au sens propre et au sens figuré". On peut encore considérer que les deux figures relèvent du même principe (cf. Tamba-Mecz 1981 : 99-100).

Enfin, deux figures (voire plus) peuvent, pour une même forme, être subordonnées l'une à l'autre : ainsi "le trop" d'une *hyperbole*, comme dit Reboul (1998 : 49) peut se baser sur un rapport du tout à la partie – une *synecdoque*. Une périphrase peut se baser par exemple sur une métonymie ou sur une *synecdoque*... (cf. Bonhomme 2002 pour une étude sur l'ambiguïté figurale – ambiguïté "métalinguistique" et ambiguïté discursive).

1.2.4.3. Un choix terminologique : figuré vs figural

A l'adjectif *figuré*, dérivé de *figure*, nous préférons l'adjectif *figural*, qui renvoie à l'idée de figure vive, de *procédé* au sens fort. Nous dirons donc "effet figural", "procédé figural" etc. Cet adjectif est d'ailleurs usité : Landheer (1994), Meyer et Dubucs (1987) par exemple l'emploient. Nous éviterons en revanche dans ce type d'emploi le dérivé *figuré*, trop ambigu selon nous. Il renvoie en effet, selon les auteurs (ou parfois chez un même auteur), soit à ce que nous nommons *figural*, soit, dans le syntagme *sens figuré*, à un sens métaphorique

¹⁹ Ce fait sera illustré dans notre travail, en particulier avec la personnification.

lexicalisé. C'est d'ailleurs ce dernier usage qui se pratique dans les dictionnaires. Dans ce sens, *le sens figuré* est une acception d'un mot, dont il alimente la polysémie.

En anticipant sur la distinction trope/figure et la description du trope, complétons les avertissements terminologiques : à partir de "trope", nous utiliserons le dérivé *tropique* pour désigner le sens ou le référent correspondant – respectivement *sens tropique*, *référent tropique* (ou encore *référent discursif, cible*).

1.3. Trope

Nous serons plus brève à propos du trope que nous ne l'avons été à propos de la figure, puisque nous reviendrons sur la notion de trope et les problèmes qu'elle pose au chapitre 3.

1.3.1. Distinction figure/trope

Comme nous avons dit plus haut, les tropes sont pour nous des figures de mots, engageant la signification. En fait, notre catégorisation reconduit la conception classique du trope comme : (i) changement de signification, (ii) attachée au lexique et (iii) centrée sur le mot. (Dumarsais p. 69) :

"Les tropes sont des figures par lesquelles on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot."

Nous distinguons donc les tropes des autres figures (y compris d'autres figures de signification, *i.e.* engageant la signification de manière centrale) par le fait que les premiers seuls combinent ces trois caractéristiques²⁰. Ils ont donc parmi celles-ci la particularité d'associer *écart paradigmatique* et ce que nous nommerons "écart syntagmatique" qui est ce qui signale le trope, le fait repérer mais ne constitue pas la réévaluation elle-même – dans les termes de Cohen cité plus haut, il s'agit de la "perception de l'anomalie" (cf. § 1.2.2.1). Un trope nécessite donc, par rapport à une autre figure, une interprétation supplémentaire, qui est celle de la reconstitution paradigmatique du sens pertinent contextuellement.

1.3.2. Caractérisation du trope

1.3.2.1. Changement de signification/changement de sens

Nous écrivons ci-dessus "changement de signification". Le terme correct doit en réalité être "changement de sens". En effet, comme beaucoup de linguistes (par exemple Ducrot O. et al.

²⁰ Les critères (ii) et (iii) demandent à être modulés. Ils seront discutés au chapitre 3.

1980 ; Rastier 1991), nous adoptons, pour le signifié, l'opposition *signification* (lexicale, hors contexte)/*sens* (en contexte). Ce qui change n'est donc pas la signification – qui, pourtant change elle-même à terme, en cas de trope lexicalisé –, mais le sens d'une occurrence, sous la pression du contexte.

Tamba-Mecz (1981) émet plusieurs critiques à propos de la notion de trope : la première tient précisément à l'idée de changement de signification/de sens. Comment, dit-elle, un mot pourrait-il changer de sens ? La seconde critique est liée à la première : pourquoi localise-t-on le changement de sens dans un vocable isolé, alors que la signification tropologique se construit avec le contexte ? (p. 22)²¹. Il nous semble pour notre part que la réponse est contenue dans la question : c'est effectivement l'action du contexte qui opère un changement de *sens*. Et ce changement a pour foyer le mot tropique. Comme le disent Dubucs et Meyer (p. 59) :

"le contexte, qui permet dans les cas de polysémie de choisir le signifié à actualiser, impose, en cas de trope créatif, un assouplissement, une adaptation du signifié codé."

La critique de Tamba-Mecz renvoie à l'appréhension du trope hors contexte qui est celle des classiques ; on retrouve également le même type de critique chez Rastier (2001a). Et en effet, les classiques (en particulier Dumarsais) nous ont habitués à des listes d'exemples, où le trope est décrit à l'aide de la formule "mis pour" – *le fer pour l'épée* par exemple. Pourtant les approches du trope se sont renouvelées, et beaucoup d'auteurs contemporains le décrivent comme se construisant en contexte. C'est le cas de Bonhomme (1987) avec la métonymie ; de B. Meyer (*op. cit.*) pour la synecdoque (dans le cadre de la phrase) ; de Prandi (1992) pour l'ensemble des tropes ; de Leroy (2001) pour l'antonomase (sous-type de synecdoque). Notre projet va également dans ce sens.

1.3.2.2. Changement de signification/changement de désignation

La première définition du trope (sous le nom de *metaphora*) est donnée par Aristote (*Poétique* chapitre 21 – trad. 1990 : 118) chez lequel il consiste en un changement de désignation. Cette conception "substitutive" reste prégnante, y compris jusqu'à nos jours (nous y reviendrons au chapitre 3 § 1.3.). Elle contribue sans doute à fausser le débat sur la conception du trope, et à ramener à un même principe des mécanismes qui sont pourtant, selon les tropes, sensiblement différents (cf. § 1.3.3). Quoi qu'il en soit, si l'on en croit les

²¹ Ces critiques, et d'autres raisons discutées au début de son ouvrage, conduisent Tamba-Mecz à adopter le terme *sens figuré* plutôt que *trope*, *image* etc. De fait, par cette terminologie ainsi que par sa description, elle annule la différence trope/figure que nous rappelons plus haut.

analyses de B. Meyer (1993), ce n'est pas la conception de Dumarsais, tandis que celle de Fontanier oscille entre "changement de désignation" et "changement de signification", conceptions nommées respectivement *substitutive* et *sémiotique* par B. Meyer.

Pourtant, s'il est un trope pour lequel la formule "changement de désignation" serait la plus pertinente, c'est bien la métonymie, et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord *métonymie* signifie étymologiquement "changement de nom" – "un nom pour un autre", ajoute Dumarsais (p. 96) ; ensuite, elle est le plus souvent employée de manière désignative : elle concerne essentiellement le nom et, comme le notent aussi bien Prandi que Bonhomme, elle présente des affinités avec les fonctions référentielles ; enfin le changement de sens s'opère dans un cadre référentiel, *i. e.* met en jeu des rapports entre objets – ou entre représentations d'objets. Nous y revenons ci-dessous (§ 1.4).

1.3.2.3. La catachrèse

Enfin, dernière caractérisation du trope : il est reconnu que les tropes se lexicalisent, ce qui signifie qu'ils passent du statut de fait de discours à celui de fait de langue. Bien entendu, la lexicalisation est un phénomène graduel en diachronie. Nous nommerons le trope lexicalisé *catachrèse*, ce qui correspond à un second usage du terme par rapport à celui présenté en 1.2.3.1 (usage *extensif*, "trope forcé"), et reprendrons, pour désigner l'état transitoire du trope entre trope vif et catachrèse, le terme de "trope d'usage" utilisé par B. Meyer (1993 : 58). Naturellement, certains tropes échappent à la lexicalisation, et en particulier les *tropes d'invention*, qui peuvent rester spécifiques à un auteur. Ils restent alors pleinement figuraux. Concernant le rapport entre trope et figure, on retiendra finalement l'idée, qui est celle de Fontanier, d'un rapport d'intersection. Le rapport se répartit ainsi : (i) les tropes d'invention, qui sont la partie commune des deux catégories ; (ii) les figures non tropes ; (iii) les tropes catachrétiques (que la catachrèse soit un "trope forcé" – Fontanier – ou un trope lexicalisé). Les catachrèses nous intéresseront tout particulièrement, dans la mesure où elles ont en commun avec les tropes d'invention un même mécanisme – métonymique, métaphorique ou synecdochique.

1.3.3. Types de tropes

S'il a pu être dit que "la figure apparaît comme déviante selon les règles de la grammaire mais obéissant à une codification d'un autre ordre, tout aussi générale que celle qui fonde la grammaire" (Morel 1982 : 25), cette affirmation nous paraît concerner les tropes au plus haut degré. Ceux-ci en effet, en dépit de la diversité de leurs occurrences, obéissent à des

mécanismes sémantiques réguliers et descriptibles. C'est pourquoi leur étude concerne tout autant la sémantique que la rhétorique.

Les tropes principaux traditionnels sont au nombre de trois : la métaphore, la métonymie, la synecdoque, dont le dernier est contesté (nous y reviendrons au chapitre 4). Ces tropes se basent sur des principes sémantiques (ou *mécanismes*, *vecteurs*, *opérateurs*, *rappports*...) que nous présentons ci-dessous. A ces trois tropes s'est parfois ajouté un quatrième (cf. *supra* p. 18) : l'antiphrase, fondé sur un principe d'opposition, ou de contradiction. Les trois "rappports" sont présentés ainsi par Fontanier (p. 77) :

"rapport de corrélation, ou si l'on aime mieux, de correspondance ; rapport de connexion ; rapport de ressemblance."

Le premier fonde la métonymie (cf. ci-dessous § 1.4), le second la synecdoque (cf. § 1.5) et le dernier la métaphore.

Dans ce qui suit, nous présenterons la métonymie et la synecdoque dans leur principe, puis nous attacherons, pour la première, à situer notre approche par rapport à d'autres travaux.

1.4. La métonymie

La métonymie présente un rapport de corrélation ou de correspondance, dit Fontanier. Voici sa définition (p. 79) :

"Les tropes par correspondance consistent dans la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet qui fait comme lui un tout absolument à part, mais qui lui doit ou à qui il doit lui-même plus ou moins, ou pour son existence, ou pour sa manière d'être. On les appelle métonymies, c'est-à-dire changement de noms, ou noms pour d'autres noms."

On parle également de rapport d'association, de voisinage (dans la définition de *Rhétorique à Herennius*, cité par Koch 1999 : 141), ou encore de *contiguïté* et c'est ce terme qui paraît être resté. Selon les auteurs, ce rapport de contiguïté se situe dans le monde, *i.e.* entre objets, ou c'est un rapport entre signifiés. Enfin, à la différence de la synecdoque, sur laquelle nous revenons plus bas, le rapport de contiguïté est pour la métonymie "externe", *i.e.* entre objets qui forment "un tout absolument à part" (Fontanier), tandis qu'il est "interne" pour la synecdoque – interne à un objet ou interne à une notion.

Nous présentons ici les différentes approches concernant les éléments mis en relation de contiguïté. Nous distinguerons les approches de "contiguïté référentielle" et les approches de "contiguïté intralinguistique".

1.4.1. Contiguïté référentielle

Nous nous contentons de décrire brièvement cette approche, qui sera reprise et discutée au chapitre 3, où nous chercherons également à cerner la notion de contiguïté elle-même.

Comme nous l'avons dit, les approches de contiguïté référentielle postulent un rapport extra-linguistique comme constituant la base de la métonymie. Ces approches sont les plus fréquentes : on les trouve généralement dans les manuels, que ce soit dans la définition ou dans les exemples cités, mais aussi chez des auteurs contemporains comme Le Guern (1973), Ullmann (1959), Prandi (1992), Martin (1985), Bonhomme (1987), B. Meyer (1993 et 1995) etc. Mais si le premier oppose, comme on le fait souvent, la métaphore (phénomène sémantique) à la métonymie (phénomène référentiel), les deux derniers soulignent que la métonymie met en jeu également le sens. Bonhomme (p. 32) :

"Elle présuppose un fonctionnement inter-relationnel du sens et de la référence."

Avant d'aborder les approches intra-linguistiques, revenons sur une opposition relevée plus haut (§ 1.3.2.2) – changement de sens/changement de désignation –, afin de relever une confusion possible : dire que la relation métonymique de contiguïté se fait entre réalités extra-linguistiques revient-il à dire que la désignation elle-même change ? De fait, il nous paraît nécessaire de distinguer le rapport (contiguïté) et le type d'éléments que cette contiguïté met en jeu d'un côté, et de l'autre la relation sémiotique elle-même engagée par l'usage métonymique d'un nom en discours, *i.e.* le lieu du "changement" : référence ou sens. C'est pourquoi, plutôt que "changement de désignation", une formulation plus adéquate pour la métonymie nous paraît être : changement (de sens) se réalisant dans le cadre de la désignation.

1.4.2. Contiguïté intra-linguistique

1.4.2.1. Contiguïté syntagmatique

La bipartition métaphore/métonymie de Jakobson est connue : l'auteur ramène ces tropes aux fondements du langage lui-même. Jakobson (1963: 61) :

"Le développement d'un discours peut se faire le long de deux lignes sémantiques différentes : un thème (*topic*) en amène un autre soit par similarité, soit par contiguïté. Le mieux serait sans doute de parler de procès métaphorique dans le premier et de procès métonymique dans le second, puisqu'ils trouvent leur expression la plus condensée, l'un dans la métaphore, l'autre dans la métonymie. [...] Dans le comportement verbal normal, les deux sont continuellement à l'œuvre."

La métonymie serait alors le principe de combinaison qui correspond à l'axe syntagmatique et la métaphore celui des substitutions (axe paradigmatique).

L'approche de Jakobson a déjà été critiquée par Bonhomme. Nous reprenons à notre compte une des critiques principales : la superposition que Jakobson propose entre contiguïté métonymique et contiguïté syntagmatique présente le net désavantage d'omettre le caractère spécifique – tropique, donc paradigmatique – de la métonymie.

1.4.2.2. Contiguïté sémémique

Un autre type d'approche intra-linguistique présente la métonymie comme reposant sur des glissements sémantiques, *i. e.* sur des rapports entre sémèmes. On trouve cette approche chez Henry (1971), Martin (1972), ainsi que chez le Groupe μ , qui ne consacre cependant dans *RG* que peu de pages à la métonymie... Selon la description du Groupe μ , la métonymie repose sur la contiguïté de deux éléments (le substituant et le substitué²²) dans le cadre d'une totalité : ils parlent de "coinclusion" dans un ensemble de sèmes. Les sèmes intervenant dans la métonymie sont des sèmes connotatifs. Si on se fie à leur exemple (*Prenez votre César* – p. 118), on remarquera que la "totalité" renvoie à un ensemble de sèmes encyclopédiques²³. C'est également, concernant ce dernier point, l'approche adoptée par Eco (2001).

Le terme "contiguïté" n'est pas toujours employé. On ne le trouve pas chez Rastier (2001a) par exemple. L'approche de ce dernier appartient néanmoins à la même lignée que celle du Groupe μ . Elle se situe dans le cadre d'une sémantique différentielle, prolongement d'une sémantique structurale. Aux sèmes connotatifs du Groupe μ peuvent correspondre chez Rastier les sèmes *afférents*. On se gardera cependant de confondre "connotation" et "afférence". Chez Rastier, l'approche est textuelle, et dans ce cadre, les sèmes afférents ne sont pas attachés au signe : ils relèvent de l'inférence, et proviennent d'instructions contextuelles, ce qui est très largement discuté et développé dans les ouvrages de l'auteur (cf. notre bibliographie). Dans l'exemple de la métonymie "*violon*" (dans le sens "violoniste", 2001a pp. 157-158), la métonymie met en jeu l'actualisation de sèmes afférents (/humain/ et /ergatif/) au détriment du sème inhérent /instrumental/²⁴. On remarquera que Rastier prend un seul exemple et, qui plus est, celui d'une métonymie lexicalisée, pour laquelle la reconstitution des sèmes pertinents s'impose, mais *a posteriori*.

²² Ces termes ne sont pas des auteurs. Nous les utilisons ici provisoirement, sans préjuger du caractère réellement substitutif de la métonymie, sur lequel nous reviendrons.

²³ Ce qui se confirme dans les analyses de B. Meyer (1993 : 50-51) se basant sur d'autres ouvrages des mêmes auteurs.

²⁴ Nous paraphrasons pour dire, en peu de mots, ce qui renvoie, au-delà de la métonymie, à un édifice théorique imposant. Nous reprenons ici l'exemple de Rastier, avec sa notation.

Une critique est parfois adressée à l'approche intra-linguistique (sémique) : elle renverrait à un paradigme clos (de sèmes), ce qui ne permet pas de rendre compte du trope, du moins du trope vif. Cette critique ne peut pourtant s'appliquer ni à Eco ni au Groupe μ , puisque nous avons vu que leurs sèmes sont encyclopédiques, ce qui signifie qu'ils relèvent d'un ensemble ouvert. D'ailleurs, elle ne s'applique pas non plus à l'approche de Rastier, sensiblement pour les mêmes raisons (cf., In Rastier 1996, le chapitre sur les sèmes, pp. 18-32 : le sème est bien distinctif, mais relativement à une situation de communication, et non pas à un ensemble fermé *a priori*).

On remarquera que, à travers cette discussion, c'est d'une certaine manière la question du rapport entre langage et monde et entre lexique et encyclopédie qui émerge... Nous reprendrons la réflexion à propos de la seule métonymie au chapitre 3, et présentons à présent le trope synecdochique.

1.5. La synecdoque

1.5.1. Définitions de la synecdoque

Nous avons vu que, dans le cas d'une description en termes de contiguïté référentielle, le rapport de contiguïté entre objets est "externe" pour la métonymie, et "interne" pour la synecdoque, ce qui apparaît avec la définition de Fontanier (p. 87) :

[les synecdoques] "Les Tropes par connexion consistent dans la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet avec lequel il forme un ensemble, un tout, ou physique ou métaphysique, l'existence ou l'idée de l'un se trouvant comprise dans l'existence ou l'idée de l'autre".

L'opposition trope par "correspondance"/trope par "connexion" qui débute les définitions, respectivement de la métonymie et de la synecdoque, nous paraît assez vague. Dans le *TLFI*, "connexion" est défini ainsi :

"Liaison étroite et enchaînement entre certaines choses, certains phénomènes, certaines idées",

ce qui conviendrait aussi bien à la métonymie. Les définitions et contextes d'utilisation de "connexion" que nous avons trouvés (recherche ponctuelle dans *Frantext*) proposent tous cette idée de "liaison étroite", dans laquelle on pourrait classer également, d'après certains contextes, le rapport *cause/effet*, pourtant unanimement catégorisé comme métonymique. En définitive, tout ceci tend à refléter une grande proximité entre les mécanismes métonymique et synecdochique, et militerait peut-être contre leur distinction.

Pourtant Fontanier insiste sur le statut des "objets" relativement l'un à l'autre : "ils forment un tout". De fait, comme le remarque Meyer (1995 : 167), si Fontanier utilise le terme

connexion, sa définition correspond en réalité à celle d'*inclusion* : "l'existence ou l'idée de l'un se trouvant comprise dans l'existence ou l'idée de l'autre". D'ailleurs, cette notion d'inclusion apparaît chez Fontanier juste après la première définition :

"Un Trope par lequel on dit le plus pour le moins, ou le moins pour le plus".

Et on trouve les mêmes termes chez Dumarsais (p. 115) :

"le terme de synecdoque signifie compréhension, conception : en effet, dans la synecdoque on fait concevoir à l'esprit plus ou moins que le mot dont on se sert ne signifie dans son sens propre".

Pour notre part, nous reprendrons l'idée d'*inclusion* (*le plus pour le moins*) comme définitoire de la synecdoque. Mais, une fois ce terme posé, il s'agira de préciser ce qu'il recouvre. Nous aborderons cette question plus longuement dans notre chapitre 4.

1.5.2. La catégorie synecdochique

Dans ce chapitre 4, nous aborderons également les problèmes suivants, qui sont d'ailleurs liés :

- La synecdoque est-elle réellement une catégorie tropique à part entière ? Elle rassemble en effet sous les termes *le plus pour le moins* des sous-catégories fort dissemblables – relations *partie/tout* matérielles (nommées "synecdoques de type Π " par le Groupe μ), relations *genre/espèce* (nommées "synecdoques de type Σ " par le Groupe μ), etc. Certaines de ces catégories peuvent d'ailleurs se résorber dans le système : c'est le cas en particulier des catégories du *genre* et de *l'espèce*, que certains rapportent à l'hypo/hyperonymie (Bonhomme 1987, Le Guern 1973). Malgré tout, cette sous-catégorie est la seule répertoriée comme synecdochique par d'autres (Henry 1971, Seto 1999, Martin 1985).

- Est-il pertinent de distinguer la synecdoque de la métonymie ? On rencontre en réalité une grande disparate dans les écrits, en particulier contemporains, quant à ce qui est retenu dans l'une ou l'autre des catégories. De fait, cette question, si on l'aborde dans les termes classiques cités ci-dessus, pose plus généralement celle de la perception et de la conceptualisation de la distinction entre ce qui est encore un *même objet* et ce qui est déjà un *autre objet*. Pour les synecdoques matérielles (de type Σ), elle rejoint celle de la délimitation de la méronymie – relation lexicale. Mais, pour un trope, une telle délimitation *a priori* (hors énoncé) est-elle encore pertinente ?

Nous présentons ci-dessous les principales approches contemporaines de la métonymie.

1.6. Descriptions de la métonymie

Alors que les travaux sur la métaphore abondent, on trouve peu d'ouvrages sur la métonymie, et en fait, à notre connaissance, il en existe principalement un : *Linguistique de la métonymie* (Bonhomme 1987). Nous y ferons largement référence, en nous centrant sur les aspects qui concernent le plus étroitement notre approche. En dehors de ce travail qui, nous le verrons, aborde l'essentiel des questions impliquées par une approche linguistique, il faut mentionner les deux ouvrages de Le Guern et Henry déjà cités, qui mettent l'un et l'autre en balance la métonymie et la métaphore. D'autres travaux en langue française ou anglaise – des articles pour l'essentiel – seront abordés au fil de la discussion.

Nous avons déjà mentionné les manuels classiques (Fontanier, Dumarsais), et nous n'y reviendrons pas. Quant aux manuels contemporains, ils abordent la métonymie dans l'ensemble beaucoup plus global, soit des faits rhétoriques, dont les figures et tropes ne sont qu'une part (Gardes-Tamine 1996, Robrieux 2000, Molinié 1992...), soit encore d'un point de vue stylistique (Bacry 1992, Fromilhague 1995). Dans ces ouvrages, comme dans le *Traité de l'Argumentation* (*op. cit.*), les figures (dont la métonymie) sont envisagées selon leur effet, en tant que procédés donc, plus que selon leur mécanisme.

1.6.1. *Linguistique de la métonymie*

1.6.1.1. *Linguistique de la métonymie : présentation générale*

Envisager une description linguistique de la métonymie suppose de se confronter, à un premier niveau, aux différentes questions qu'amène la problématique du trope, et à un second niveau à celles qui sont propres à la métonymie elle-même. Bonhomme aborde, nous semble-t-il, l'ensemble de ces questions.

Il discute en effet la spécificité du trope métonymique au regard de ce qui ne serait pas trope – son caractère paradigmatique ; la question du niveau où se fait le changement tropique (sens, ou référence, ou encore sens et référence), dont nous avons vu (§ 1.4) qu'elle pose des problèmes théoriques. Il décrit la nature des rapports qui sont à la base de la métonymie : les liens référentiels susceptibles de fonder le trope (cf. § 1.6.1.2) ; propose une typologie de métonymies, établie sur des bases linguistiques – nous y reviendrons au chapitre 9. La description de "l'énoncé métonymique", c'est-à-dire des indices de la métonymie – soit pour l'essentiel ses marques syntaxiques – fait l'objet d'un développement conséquent au chapitre I.

Au-delà de ce noyau grammatical et sémantique, l'auteur développe une analyse pragmatique : pragmatique de la métonymie – les fonctions qu'elle est susceptible de remplir, compte tenu de son sémantisme spécifique –, et pragmatique par la métonymie – l'usage énonciatif et textuel qui peut en être fait. Il étudie enfin les influences réciproques, d'une part de la métonymie et du genre textuel, et d'autre part de la métonymie et du/des sociolecte(s), montrant que la métonymie y "[catalyse] la vision du monde, totale ou partielle, propre à un groupe [...]" (p. 245). En dernier lieu, un chapitre est consacré à la lexicalisation de la métonymie et à son rôle dans la néologie. Bonhomme y illustre de manière probante les pôles extrêmes [fait de discours] et [fait de langue] qui concernent l'ensemble des tropes, et le caractère progressif de la lexicalisation.

Comme on peut le constater à l'issue de cet exposé rapide, Bonhomme cerne de nombreux aspects de la métonymie... Dans notre propre étude, nous n'abordons naturellement pas tous les aspects développés par l'auteur. Qui plus est, dans le cadre d'un projet beaucoup plus restreint, nous nous inspirons largement de ses analyses.

Il est en particulier une question à laquelle les propositions de Bonhomme nous paraissent donner une réponse théorique : celle du mode selon lequel s'opère le changement tropique et de la nature des éléments intervenant dans ce changement (cf. *supra* § 1.3.2.2).

1.6.1.2. La cotope sémiotique

Comme nous l'avons dit plus haut (p. 32), Bonhomme envisage la métonymie comme mettant en jeu des mécanismes sémantiques et référentiels. Elle "naît d'une disjonction dénotative, puisque [...] le pôle dénotatif [du mot tropique actualisé] ne correspond pas du tout logiquement à son objet" (1987 : 39). Elle "repose sur de violents bouleversements référentiels qui auront des conséquences sémantiques". Elle opère des "brouillages" et des "mutations référentiels" (p. 40). Mais reste à déterminer selon quelles modalités s'opèrent brouillages et mutations : si ceux-ci étaient aléatoires, le trope serait hermétique, ce qui n'est nullement le cas – du moins le cas général. Tout au contraire, la métonymie se base sur des rapports d'une grande constance fonctionnant à l'intérieur d'un même domaine référentiel (p. 43), ce qui la rend relativement transparente et même parfois discrète. Pour décrire la nature de ce domaine, Bonhomme introduit la notion de *cotope* qu'il décrit ainsi (p. 44) :

"[un pivot référentiel (exemple *le Pape*)], loin d'être isolé [...] s'intègre dans un ensemble sémantico-référentiel qui sert de matrice à de nombreux discours".

La *cotopie* est cet ensemble. Pour *le Pape*, en font partie : "Rome", "mitre", "bulles" – le Pape est à Rome, porte une mitre, fait des "bulles", etc. –, mais aussi "homme", "prêtre" – le Pape est un homme, un prêtre. Les éléments de l'ensemble sont, soit sémantiquement, soit référentiellement concordants entre eux (p. 44).

A l'intérieur de la notion de *cotopie*, Bonhomme oppose la *cotopie sémiotique*, sur laquelle se fonde la métonymie, à la *cotopie sémantique*. La seconde relève d'une structuration en langue (hyponymie ici – *homme, prêtre*), tandis que la première ne relève pas d'un découpage intra-linguistique, mais :

"[ses éléments] apparaissent comme des entités disparates, élaborées à partir des réalités naturo-culturelles qui apportent au langage ses préconstruits mondains" (p. 46).

De la sorte, la *cotopie sémiotique* forme le fond à partir duquel s'articulent les pôles dénotatifs de la métonymie, et ceci selon des transferts actanciels (basés sur le "FAIRE") ou situatifs (basés sur un positionnement circonstanciel "ÊTRE SUR, PENDANT") situés au niveau logico-sémantique profond du langage. Les transferts actanciels ou situatifs relèvent d'une combinatoire orientée à partir du "pivot référentiel" :

"les relations sémiotiques internes à une cotopie sont [...] combinatoires, ou syntagmatiques, fonctionnant sur la co-présence de polarités notionnelles dont la somme produit la cotopie en question." (p. 53).

Ce caractère combinatoire permet ainsi à l'auteur d'expliquer la contiguïté métonymique dont nous avons parlé ci-dessus (§ 1.4). Cette combinatoire n'est cependant située, ni au niveau discursif (c'était la contiguïté selon Jakobson, cf. *supra* § 1.4.2.1), ni dans les choses elles-mêmes, mais dans les schèmes sémiotiques – la *cotopie*. Nous verrons par la suite (chapitre 9) que Bonhomme rapproche la syntagmatique sous-jacente au trope métonymique des cas logiques de Fillmore²⁵. Nous verrons également (chapitre 3) que la notion de *cotopie sémiotique* est proche des notions de *script* ou de *frame* de la sémantique cognitive.

Enfin, selon la description de Bonhomme, c'est à partir de transferts relevant de la combinatoire profonde décrite que la métonymie est à même d'opérer en surface une dénotation "oblique".

²⁵ Fillmore C. J. (1968). The case for case, in Bach, Emmon & Harms R.T. (eds), *Universals in linguistic theory*. New York, Holt, Rinehart and Winston, pp. 1-88.

1.6.2. Diversité des approches de la métonymie

Parmi les écrits contemporains sur les tropes ou la métonymie que nous avons consultés, on peut distinguer plusieurs approches, que nous envisagerons, en lien avec notre propre travail et de manière quelque peu réductrice, selon le paramètre [approches de corpus – ensemble de textes]/[approches non basées sur des corpus]. Ce que nous opposons avec ce paramètre n'est pas le trait attesté/non attesté, mais plus généralement des types de démarches – et donc des types de résultats. Seront également distingués dans le cours de l'exposé le type de corpus utilisé – corpus de textes, corpus d'énoncés, genre des textes du corpus.

1.6.2.1. Approches lexicographiques

Les approches lexicographiques ne partent pas de corpus, mais se basent néanmoins sur des données attestées : des exemples, issus de dictionnaires, de métonymies lexicalisées. Elles illustrent l'évolution du vocabulaire et la polysémie²⁶ (Ullmann 1959, Martin 1972) et/ou elles cherchent à cerner le mécanisme des tropes, ou du trope métonymique à partir de tropes lexicalisés²⁷ (Martin 1985 ; Picoche & Honeste 1994), ou encore elles utilisent des exemples de métonymies pour servir d'appui à une théorisation préalable – de la notion de contiguïté (Koch 1999), de la typologisation des métonymies (Blank 1999).

Ainsi, d'une manière générale, on peut dire que ce type de démarche s'intéresse à la métonymie-trope au détriment de la métonymie-figure, et adopte une approche paradigmatique, s'intéressant à des relations proprement lexicales, au détriment d'une approche syntagmatique – syntaxique ou discursive. Ces approches, et en particulier les descriptions diachroniques (cf. également, outre Bonhomme *op. cit.*, Henry 1971 ; Le Guern 1973), constituent un apport remarquable puisqu'elles comparent souvent des états de langue successifs et montrent ainsi l'évolution progressive de la signification. Elles permettent d'observer le phénomène de lexicalisation lui-même.

1.6.2.2. Approches de corpus

Mais la majorité des écrits se basent sur des données issues de corpus, essentiellement littéraires. Le plus généralement, le paramètre syntagmatique de la figure/trope y est envisagé, et même central. Outre Bonhomme, on se référera ici à Prandi (1992), à Tamba-Mecz (1981)

²⁶ *Blaireau* /animal/ et /pinceau fait de poils de blaireau/ ; *gibet* /instrument de supplice/ et /lieu où un gibet est établi/ : exemples de Martin.

²⁷ L'exemple classique de *verre* : /substance/, /récipient/, /contenu/ est discuté par Picoche & Honeste.

dont nous avons vu plus haut (note 21) qu'elle s'attache, avec la notion de *sens figuré*, à une conception interactionnelle, syntagmatique de la figure.

Vu sous un certain angle, ces travaux apparaissent comme rigoureusement symétriques de ceux illustrés en 1.6.2.1 : les tropes étudiés sont des tropes vifs et à chaque fois inédits, puisque, en recourant à un matériau textuel littéraire, l'analyste se plonge dans une œuvre d'auteur – d'individu. Les tropes sont donc nécessairement des figures (et non des catachrèses), des figures de style dont le repérage lui-même ne prête pas réellement à discussion. Nous y revenons plus bas.

Approches phrastiques ; approches textuelles

Dans les travaux cités ci-dessus, s'il s'agit bien de recherches à partir de textes, les analyses se font dans le cadre de la phrase, comme d'ailleurs dans *RG* pour les figures, ou chez B. Meyer pour les synecdoques²⁸. Mais, au-delà des descriptions syntagmatiques de phrases, une approche en corpus de textes ouvre un champ de possibilités supplémentaires, dont nous citons quelques-unes : d'un point de vue sémantico-référentiel, une telle approche permet d'observer la construction par le trope d'un objet de discours au fil d'un texte, de comparer les modes de référenciation, mais aussi d'observer la stabilité/instabilité d'un mode de référenciation – nous pratiquerons ce type de description. Elle permet, dans un texte, de constater la prégnance et la diffusion de la métonymie (cf. Genette 1972, avec la métonymie chez Proust), ou encore, dans le cadre d'un corpus, de comparer ou de faire se répondre des textes, etc.

L'exemple de *Linguistique de la métonymie* nous servira de nouveau à illustrer d'autres types de descriptions possibles à partir de corpus de textes.

Nous avons déjà souligné la variété des angles d'attaque de la métonymie par Bonhomme. Manifestement, c'est à partir de corpus de textes que l'auteur élabore son étude, comme en témoignent ses citations littéraires – poésie et littérature romanesque – et journalistiques, et comme en témoignent aussi ses analyses elles-mêmes. Il est fort probable d'ailleurs que la part, non négligeable, de théorisation de *Linguistique de la métonymie* dont nous avons donné un aperçu se base également sur des analyses de corpus.

²⁸ On citera également les sémanticiens qui, à partir de corpus d'énoncés (et non de textes) attestés, s'intéressent à des phénomènes tropiques ou figuraux (métaphores ou métonymies) dans le cadre d'autres travaux, notamment sur le nom propre : Jonasson (1994), Gary-Prieur (1996 et 2001).

Chez l'auteur, les descriptions de textes interviennent à plusieurs niveaux de l'étude : soit comme terrain d'analyse – certains résultats proviennent manifestement de "balayages" de textes (par exemple le relevé de nombreuses classes lexicales concernées par tel type de métonymie – vocabulaire du corps humain, vocabulaire des sentiments ; description des fonctions pragmatiques de la métonymie en lien avec une thématique) ; soit encore comme objet d'analyse, lorsque l'auteur met en rapport métonymie et genre textuel (chapitre III § III – récit, poésie), ou lorsqu'il envisage, au chapitre I § IV-2, le "déploiement textuel" de la métonymie.

1.6.3. Métonymies en corpus : types de corpus

1.6.3.1. Variété des corpus

D'une manière générale, les approches des études qui ont pour corpus de nombreuses œuvres d'auteurs permettent de couvrir une quantité et surtout une variété importante de réalisations tropiques. D'ailleurs, la quantité et la variété des textes eux-mêmes répondent indubitablement à cet objectif.

Il est évident que notre propre étude à partir de textes journalistiques de quotidiens ne permet pas une telle exhaustivité. Comme nous le verrons, l'éventail des métonymies rencontrées est fort limité. Mais l'objectif que nous visons n'est pas de (re)faire une description de La Métonymie qui, nous l'avons vu, a déjà été conduite de manière approfondie, mais celle des métonymies d'un discours spécifique – le discours journalistique –, et en lien avec ce type de discours. Dès lors, comme nous le développerons au chapitre 6, à rebours d'une diversification des corpus, c'est l'immersion dans un corpus unifié que nous privilégions.

1.6.3.2. Type de corpus et analyse des figures

Aborder un corpus journalistique de quotidiens, comparativement à un corpus littéraire ou poétique, ou encore à tout autre type de texte connu pour ses procédés figuraux, conduit à moduler le regard porté sur l'objet d'étude – *figures de référenciation* et trope métonymique – et, en particulier, à s'interroger sur le statut du figural. En effet, la figure peut-elle être considérée, dans ce cadre, comme une création d'auteur, énonciativement marquée et/ou recherchée pour son effet stylistique (cf. *supra* § 1.2.3.1) ? Peut-on encore parler de figure lorsque, au contraire, le procédé se fait discret, souterrain, lorsqu'il n'est plus aussi nettement repérable ? Lorsqu'il est stabilisé d'un auteur-journaliste à l'autre ? En quoi peuvent bien alors consister la *forme* de la figure, et l'*écart* ? Dans le cadre de notre recherche en corpus

journalistique, où les procédés figuraux ne sont pas toujours nettement repérables, nous avons à nous confronter à ces questions, comme il apparaîtra dans notre développement.

Dans le chapitre suivant, nous mettrons en perspective la rhétorique des figures, associée au style et aux procédés littéraires, avec la rhétorique originaire – art du discours et de la persuasion. Nous y engagerons une première réflexion sur l'effet des figures et l'influence du et par le discours.

Chapitre 2. Vers une approche *rhétorique* des figures de référenciation

La rhétorique fut à ses origines un "art du discours", et ce fut également la première réflexion sur cet art. Barthes en parle comme d'un "métalangage", dont le langage-objet est le discours. Certains auteurs remarquent la redécouverte parcellaire de certaines des observations de ce champ, et sa parenté avec d'autres disciplines, aujourd'hui éclatées dans des univers institutionnels divers : sciences voire techniques de la communication²⁹, pragmatique, et stylistique pour l'étude des figures. A une réflexion rhétorique originellement unifiée ont succédé aujourd'hui des réflexions et pratiques éparses.

Mais si la discipline en tant que telle a disparu, la pratique de persuasion qui est celle de la rhétorique est toujours vivante dans les discours contemporains, et elle est repérable en particulier dans les discours médiatisés. L'exemple de la publicité s'impose, naturellement, ainsi que certains genres du discours politique – les discours de campagnes électorales par exemple. Parmi les discours médiatisés, le discours journalistique, écrit ou oral, est concerné lui aussi, puisqu'il est susceptible d'influer sur son public par les représentations qu'il propose : dans le choix des thèmes qu'il traite par exemple, mais surtout, pour ce qui nous occupe (les figures), dans son choix des modes de référenciation, que nous appréhendons, d'une manière générale, non pas en tant que procédés stylistiques, mais, plus largement, en tant que "rhétoriques", qualificatif que ce chapitre se propose d'explicitier.

En nous attachant à évaluer l'éventuel impact persuasif des figures de référenciation, et parmi elles du trope métonymique, nous considérons que cette évaluation doit nécessairement se faire dans le contexte du texte et du type de discours – au sens ici de pratique sociale. C'est pourquoi l'idée, centrale pour la rhétorique originelle (et pour une partie de la "nouvelle rhétorique"), d'adaptation par l'orateur de son discours au public et aux circonstances est particulièrement pertinente pour notre approche. Ainsi, si dans la suite de notre travail nous nous centrons sur l'*elocutio*, nous souhaitons appréhender celle-ci dans le cadre de la pratique rhétorique dans son ensemble, en retenant comme particulièrement pertinentes pour le type de discours que nous étudions certaines notions clé de la rhétorique, telles que la vraisemblance et l'opinion commune ; l'*ethos*, le *pathos* et le *logos*.

²⁹ Par exemple dans les enseignements menant aux métiers de la publicité, ou aux "conseils en communication" des hommes politiques et des entreprises.

Nous présentons ces notions ci-dessous en les replaçant dans leur cadre. Nous discuterons ensuite nos propres choix, en particulier concernant le qualificatif *rhétorique*.

2.1. Rhétorique

2.1.1. Un rapide historique de la Rhétorique

L'histoire de la rhétorique, son évolution, puis son déclin et son renouveau, effectif ou espéré, est abordée dans de nombreux ouvrages ou articles³⁰, et notre propos n'est pas ici de refaire cette histoire. Nous posons simplement quelques jalons en nous centrant essentiellement, pour des raisons qui apparaîtront dans notre développement, sur la rhétorique des origines (en particulier Aristote et les sophistes), jalons à partir desquels nous situerons notre approche.

2.1.1.1. De la rhétorique originelle à la "rhétorique restreinte"

A ses débuts (dans la Grèce antique), la rhétorique se présente comme une "théorie de la parole efficace liée à une pratique oratoire" (Amossy 2000 : VI). Elle est liée à des pratiques spécifiques : *judiciaire* tout d'abord³¹, puis *délibérative* et *épidictique*³². Il est intéressant de remarquer qu'elle est très rapidement liée étroitement à la vie politique, puisque "depuis les premiers sophistes, l'art oratoire s'est institué et développé comme l'organe indispensable de la démocratie" (Robrieux 2000 : 14). Cicéron (106 - 46 av. J.-C.), théoricien de l'art oratoire, est lui aussi orateur dans les domaines politique et judiciaire. Sans doute le domaine de la politique est-il d'une manière générale un lieu privilégié de la pratique et de la réflexion rhétorique, puisque les enjeux de l'usage de la parole y sont inscrits dans le type de discours même.

La rhétorique connaît une longue tradition d'enseignement, depuis les sophistes³³, puis les orateurs romains³⁴ comme art, ou technique, du discours persuasif, jusqu'aux enseignements de rhétorique qui prennent fin au début du XX^e siècle, en passant par les enseignements oraux

³⁰ Citons, entre autres, Rastier (2001a), Perelman (1977), Barthes (1985), Breton (1996), Kuentz (1970), Genette (1970), Robrieux (2000), Timmermans (1991, Commentaires à la *Rhétorique* d'Aristote), Gardes-Tamine (1996) ...

³¹ On rapporte l'origine de la rhétorique à des procès de propriété (vers 485 av. J.C.), et les premiers enseignements dans ce cadre à Corax et Tisias en Sicile (Barthes : 90).

³² Les genres *judiciaire*, *délibératif*, et *épidictique* sont liés à des pratiques et des circonstances différentes. D'après Robrieux (2000 : 15) le premier est celui des tribunaux, le second "est celui des assemblées où l'on prend des décisions selon les règles de la démocratie", et le troisième est celui des oraisons funèbres et des commémorations.

³³ Protagoras (492-422 av. J.C.), Gorgias (v. 487-v. 380 av. J.-C.) étaient des professeurs itinérants.

³⁴ Quintilien, rhéteur renommé (1^{er} siècle ap. J.C.) exerça une grande influence comme professeur d'éloquence à Rome sous les Flaviens.

des professeurs libéraux au Moyen-Âge. Aristote (cf. ci-dessous § 2.1.1.2) synthétise les différentes théorisations antérieures, et associe dans le cadre de la rhétorique le *logos* (langage et raisonnement), l'*ethos* (prise en compte de l'orateur) et le *pathos* (prise en compte de l'auditoire et des "passions" – sentiments – qui l'animent).

C'est à l'époque de l'empire d'Auguste (80 ap. J.C.) que certains situent le début du déclin progressif de la rhétorique. A cette époque, elle perd son ancrage principal en tant qu'art oratoire : le débat politique dans la vie démocratique. C'est du moins l'explication qui aurait été donnée par Tacite dans le *Dialogue des Orateurs* (cf. Robrieux : 14, Barthes : 101). Du fait du déclin de la République en effet, il n'y a plus de parole politique libre pour les orateurs. La parole est alors de plus en plus définie dans sa fonction esthétique et littéraire (au Moyen-Âge, les grands rhétoriciens sont des poètes), et la rhétorique sera petit à petit associée à l'écrit. Un personnage marquant dans ce processus est Ramus (*la Dialectique* 1555) qui transporte, dans le cadre du *Trivium*³⁵, tout ce qui relève du raisonnement du domaine de la rhétorique à celui de la dialectique (cf. ci-dessous § 2.1.1.2), et démantèle la rhétorique, la réduisant à un art de l'ornement (Amossy : 5). Mais Perelman (1977) et Breton (1998) considèrent Descartes, plus encore que Ramus comme celui qui donne le coup final réduisant la rhétorique à l'*elocutio* (cf. ci-dessous § 2.1.3) en éliminant toute argumentation de la réflexion philosophique. Puisque, "pour Descartes, ce que l'on peut discuter est forcément faux" (Breton), la notion de vraisemblance tombe d'elle-même et avec elle celle d'opinion commune (toutes deux centrales dans la rhétorique d'Aristote) : selon Descartes, "il faut se méfier de toute initiative humaine qui ne peut mener qu'à l'erreur, car elle relève de l'imagination et des préjugés", dit Perelman (p. 172³⁶).

La Rhétorique ("art de bien dire") sera dès lors coincée entre la Grammaire ("art de bien parler, c'est-à-dire de parler correctement") et la Dialectique ("art de bien raisonner", où est annulée la différence entre logique et dialectique : "la Dialectique et la Logique sont une et même doctrine pour apercevoir toutes choses"³⁷). "L'art de bien dire" que sera désormais la rhétorique devient ensuite, selon les époques, un art de bien dire suivant des règles logico-grammaticales d'orthonymie, suivant des convenances sociales, suivant des considérations génériques ou stylistiques, la rhétorique et la grammaire entretenant des rapports d'intégration

³⁵ Le *trivium* et le *quadrivium* constituent l'ensemble des sept arts libéraux qui sont à la base de l'enseignement de tout le Moyen-Âge. Le *Trivium* associe Rhétorique, Dialectique et Grammaire (Gardes-Tamine 1996 p. 31).

³⁶ nous soulignons.

³⁷ Ramus, *la Dialectique*, cité par Perelman 1977 : 17.

ou d'exclusion³⁸. Jalon dans l'histoire de la réduction et de la "désocialisation de la rhétorique" (Rastier 2001a : 137), le *Traité des Tropes* de Dumarsais (1730) aborde les figures (qui ressortissent au seul cadre de *l'elocutio*) en termes grammaticaux³⁹, tandis que Fontanier, un siècle plus tard, les rattache à "l'ornement" et au style, sans se départir de considérations normatives.

Alors que se développe de nouveau à l'époque contemporaine une réflexion sur l'argumentation⁴⁰ qui renoue pour partie avec la rhétorique originelle, avec la logique informelle ou avec la pragmatique moderne, la rhétorique elle-même, le plus souvent dissociée de cette réflexion, a été au fil du temps restreinte à l'étude des figures, puis, parmi elles, des tropes, puis de deux d'entre eux (métaphore et métonymie, chez Jakobson 1963), jusqu'à finalement accorder une position centrale à la métaphore (cf. Genette 1970). Parallèlement, elle continue d'être de plus en plus restrictivement associée à la littérature ou à la poésie. Dernière étape symbolique : le Groupe μ , assumant dans *Rhétorique Générale* (1985) un centrage sur l'usage littéraire de la rhétorique des figures, propose d'appeler "fonction rhétorique" ce que Jakobson nommait "fonction poétique".

2.1.1.2. La rhétorique d'Aristote

1. Rhétorique et dialectique. Le vraisemblable et le sens commun

A de nombreux égards, la rhétorique d'Aristote⁴¹ est fondatrice. Elle théorise les genres ainsi que les parties de la rhétorique (cf. ci-dessous § 2.1.2 et 2.1.3), articule les notions d'*ethos*, de *pathos* et de *logos*, confère, aux côtés du Vrai, une place centrale au vraisemblable et à l'opinion commune. Elle réfléchit aux moyens d'action sur la réalité par le langage, dans le but de persuader. Mais, si la parole est louée pour son pouvoir par les sophistes⁴², elle l'est par Aristote pour son utilité en tant qu'articulée à la raison. En effet, dans le cadre

³⁸ Mais des réflexions de ce type étaient déjà présentes dès l'Antiquité : des considérations éthiques et philosophiques sont la base du discrédit de la rhétorique des sophistes auprès de Platon ; Cicéron réfléchit sur le goût et le style comme qualités de l'éloquence ; Quintilien pour qui la rhétorique est un "art de bien dire", accorde, dans *l'Institution Oratoire* (livre I) une grande attention au respect de la grammaire, et pose dans ce domaine des différenciations entre pratique des poètes et des orateurs.

³⁹ Nous simplifions : Gardes-Tamine (*op. cit.*) souligne la permanence de la tradition rhétorique au XVIIIème siècle, parallèlement aux préoccupations grammaticales de Dumarsais.

⁴⁰ On trouve en particulier chez Amossy (2000) et Plantin (1996) un aperçu des approches contemporaines.

⁴¹ Aristote : 384-322 av. J.C.

⁴² Par exemple cet extrait de Gorgias (*Éloge d'Hélène*) : "Que la persuasion, en s'ajoutant au discours, arrive à imprimer jusque dans l'âme tout ce qu'elle désire, il faut en prendre conscience", rapporté par N. Baillargeon sur le site : Ao! Espaces de la parole, Autodidactiques > Lectures pour tous: (<http://www.ao.qc.ca/autodidactique/lectures/philo/sophistes/gorgias.html>).

aristotélien, la rhétorique est la mise en œuvre d'un raisonnement, et l'expression en est un moyen d'appui. C'est pourquoi, pour parler de la rhétorique d'Aristote, il faut, comme le fait Perelman (1977) l'articuler avec la dialectique et préciser d'abord les rapports de cette dernière avec la logique. Retenons de ce rapport ce qui nous importera, à savoir la notion "d'opinion commune", qui différencie la première de la seconde : alors que la logique étudie les raisonnements formels, fondés sur la vérité des prémisses et les règles d'inférence entre des propositions (syllogismes), la dialectique étudie également des raisonnements, mais la vérité n'y est pas requise : "un raisonnement est dialectique [...] si ses prémisses sont constituées d'opinions généralement acceptées"⁴³. Par ceci est mise à l'honneur la notion de "sens commun" (*endoxon* – cf. Von Moos 1993). En outre, les arguments de la dialectique ne sont, selon Perelman, jamais purement formels, comme le sont ceux de la logique.

Nous renvoyons à l'auteur ainsi qu'à M. Meyer⁴⁴ pour un développement plus complet, et nous nous contentons de souligner à présent les points importants du complexe rhétorique-dialectique d'Aristote : la rhétorique est une partie de la dialectique, nous dit celui-ci (*Rhétorique I*, 1356a) ; et, tandis que la dialectique porte sur des thèses d'ordre philosophique, la rhétorique s'intéresse à des questions particulières, d'ordre social et politique.

A l'importance du "sens commun" de la dialectique et de la rhétorique, est liée celle du vraisemblable⁴⁵. La rhétorique d'Aristote est un discours persuasif qui se base sur la raison (le *logos*) mais qui argumente sur le probable, le vraisemblable, et non pas le vrai. C'est ce que Barthes (p. 96) rapporte ("toutes proportions historiques gardées") à la "culture de masse" où règne le "vraisemblable" aristotélien, c'est-à-dire "ce que le public croit possible". Cette importance du vraisemblable intervient également dans le monde des médias, et, par exemple, règle parfois, dans les choix de sujets, ce qu'il est licite ou illicite de montrer (cf. Neveu 2001), en lien avec ce qui serait conforme à l'opinion commune d'après une représentation que se font les journalistes de cette opinion.

2. *Ethos, logos et pathos*

Le deuxième point essentiel de la rhétorique d'Aristote, et qui la différencie de la dialectique, est l'importance accordée à la personne de l'orateur, son *ethos* :

"c'est le caractère moral (de l'orateur) qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance". (*Rhétorique I*, 1365a).

⁴³ Aristote *Topiques*, cité par Perelman (1977 : 16).

⁴⁴ Meyer M. (1991). Introduction à la *Rhétorique* d'Aristote, cf. bibliographie.

⁴⁵ Signalons qu'Aristote insiste également dans *Poétique*, à propos du rôle du poète (vs l'historien), sur l'importance de la vraisemblance (par exemple en 1451b).

Enfin, Aristote centre sa rhétorique autour de l'idée d'auditoire et de l'adaptation nécessaire de l'orateur à l'auditoire :

"Il faut considérer aussi devant qui on fait un éloge." (*Rhétorique* I, 1367b).

Ainsi, pour s'adapter, l'orateur doit avoir une connaissance de l'auditoire et de l'état d'esprit et des passions qui l'animent, et le livre II de *Rhétorique*, véritable description psychologique et sociale, est centré sur les caractères et émotions dans diverses circonstances de différentes catégories de personnes : "la jeunesse, la vieillesse, les puissants et les heureux". Avec l'auditoire donc, va la notion de *pathos*, c'est-à-dire l'émotion que l'orateur cherche à susciter auprès de cet auditoire.

Associer dans une même réflexion *logos* et *pathos* est d'un intérêt capital pour l'observation de discours comme le discours politique⁴⁶, ou celle du discours journalistique, qui a, lui aussi, dans le cadre de son projet d'information (du domaine du *logos*), volontiers recours à l'émotion⁴⁷ (cf. Charaudeau 1997b). D'ailleurs, Marc Lits (1998) analysant le recours à l'émotion par les médias dans les récits rappelle "qu'un récit est un mélange de données cognitives et d'affects", *i.e.* relève de l'association du *logos* et du *pathos*. L'étude de certaines figures de référenciation, comme l'hyperbole ou la personnification qui jouent sur le *pathos*, entrent dans ce cadre.

3. Les *topoi* et les *preuves*

Mentionnons la théorie des *topoi* (lieux communs⁴⁸), même si elle n'est pas essentielle dans notre étude, car elle est tout à fait primordiale dans les études contemporaines sur l'argumentation – par exemple Plantin (dir.) (1993), Ducrot (cf. ouvrages cités en bibliographie), Perelman (*op. cit.*). Originellement, chez Aristote, ce sont des formes vides, "schèmes de raisonnement partagés dans lesquels [l'orateur] coulera ses arguments propres" (Amossy *op. cit.* : 7). "Lieux communs", parce que, "étant généraux, ils sont communs à tous les sujets" (Barthes *op. cit.* : 142), par opposition aux "lieux spéciaux" qui sont liés à des pratiques de genres ou de sujets particuliers. C'est là le premier sens de *topos*. Nous

⁴⁶ On pensera à la campagne électorale du 1er tour des présidentielles françaises 2002 où, articulé à un discours censément rationnel, l'appel aux émotions fut omniprésent : appel à la "passion" (termes du candidat-président J. Chirac), mais aussi à la peur ("l'insécurité").

⁴⁷ Cf., dans le cadre de cette même campagne présidentielle, l'importance accordée par les journalistes à cette même "insécurité".

⁴⁸ A ne pas confondre avec l'acception moderne du terme.

renvoyons à Barthes et à Amossy, ainsi qu'à Perelman pour une présentation plus exhaustive des *topoi*.

En lien avec le discours journalistique, nous nous contenterons ici de suggérer un rapprochement entre : (i) ce que Barthes nomme [les *topoi* comme] "grille" (deuxième sens de *topos*) – c'est la série par laquelle dans l'Antiquité, des élèves s'exerçaient, dans un exercice de virtuosité inspiré de Quintilien, à faire passer un thème par une série de lieux : *quis ? quid ? ubi ? quibus auxiliis ? cur ? quomodo ? quando ?*, et (ii) la norme des 5 W : *Who ? What ? When ? Where ? Why ?*, enseignée dans les écoles de journalisme, qui codifie le "quoi dire ?" dans les reportages. Cette "grille", c'est celle à laquelle l'orateur a recours dans l'*inventio* (cf. § 2.1.3). Enfin, un troisième sens de *topos* est celui de : "thème consacré", élément de la Topique comme "réserve pleine" (Barthes : 139-140) ; les *topoi* sont alors "réifiés". Et c'est un sens issu de celui-ci qui est utilisé dans les théories contemporaines : "[les *topoi*] sont des croyances présentées comme communes à une certaine collectivité"⁴⁹.

Dernier élément d'importance dans le complexe d'Aristote (dialectique et rhétorique, mais aussi logique et philosophique) : les *preuves* (arguments), appartenant au domaine du *logos*. Il s'agit, sur le mode de l'induction, de l'*exemple*. Et, sur le mode déductif, à côté du syllogisme qui appartient au domaine de la dialectique et de logique formelle, Aristote théorise l'*enthymème*, "syllogisme rhétorique", souvent décrit comme un "syllogisme tronqué".

2.1.2. Les genres de la rhétorique

La rhétorique s'exerce selon trois genres (Aristote *Rhétorique* I, 1358b) : le genre *délibératif*, le genre *judiciaire*, et le genre *épidictique* (*démonstratif* chez Aristote). Lié à un but et à des circonstances spécifiques, chacun de ces genres règle un type de rapport orateur/auditoire, les lieux (*topoi*), les temps verbaux, ainsi que les normes de la communication et les techniques de l'argumentation. Ainsi, "les exemples [sont] ce qui convient le mieux aux discours délibératifs" , "les enthymèmes ce qui convient le mieux aux discours judiciaires" (*Rhétorique* I, 1368a). Le genre *épidictique* enfin (oraisons funèbres, commémorations) s'applique moins à convaincre qu'à évoquer des personnes connues, et se base sur l'éloge et le blâme, le beau et le laid. L'auditoire étant par avance acquis à la cause, il s'agit dès lors essentiellement de l'émouvoir. Ce type de communication est propre à renforcer la cohésion des groupes et à assurer une connivence entre l'orateur et l'auditoire. On y

⁴⁹ Anscombre J.C. (éd.) (1995). *Théorie des Topoi*, Paris, Kimé. Cité par Amossy (p. 106).

recourra à *l'amplification*⁵⁰ (*Rhétorique* I, 1368a), propre à agir sur le *pathos*. Les faits concernant l'objet d'éloge ou de blâme étant connus, il s'agit de les rappeler et "[d'en] développer la grandeur et la beauté." (I, 1368a). On l'a vu ci-dessus, Barthes rapporte la rhétorique aristotélicienne à la culture de masse. On peut y trouver avec le genre *épidictique* un autre point commun, si on pense par exemple à la publicité qui, pour vanter un produit, joue parfois sur la connivence sur le mode du "nous sommes du même monde (si nous utilisons le produit X)" – cf. Adam & Bonhomme (1997). Plus généralement, sans chercher de parallélismes trop directs qui seraient quelque peu hasardeux (puisque ces genres, appris et théorisés, sont bien ancrés dans leur époque, et que d'autres genres s'y sont adjoints depuis, par exemple au Moyen-Âge), le monde contemporain tout autant que l'Antiquité est traversé de pratiques rhétoriques, affichées et médiatisées comme le discours politique (qu'on peut rapporter au *délibératif*, mais qui peut aussi bien jouer sur les registres de l'*épidictique*), ou plus confidentielles comme la conversation quotidienne⁵¹. En effet, si on sort la rhétorique du cadre antique, où elle s'exerçait à l'oral et était réservée aux genres pré-cités, et si on ne la réserve pas à un cadre formel où il s'agit de démontrer en se basant sur la vérité, les textes les plus variés peuvent en réalité être abordés sous cet angle. Ainsi, si l'on suit Perelman (1977 : 177) : "Tout discours qui ne prétend pas à une validité impersonnelle relève de la rhétorique" et (p. 19) "la Nouvelle Rhétorique concerne les discours adressés à toute espèce d'auditoire".

2.1.3. Les parties de la rhétorique

La rhétorique antique distingue cinq parties qui font l'objet d'apprentissage pour les orateurs. Certaines de ces parties sont intéressantes pour notre propos, et on y trouvera des parallèles avec des discours contemporains. Si, paraphasant Barthes, l'on dit qu'avec ces cinq parties il s'agit de partir d'un matériau brut – un fait, un "sujet" –, pour en tirer à la fin un discours structuré, on pourra y trouver une application contemporaine dans le discours politique, l'article de journaliste ou la dissertation de lycéen, genres où les prescriptions et le poids de l'apprentissage sont forts.

1. *L'inventio* est la recherche des idées et des arguments, "la découverte de ce qui donne aux choses leur caractère persuasif" (Timmermans 1990 : 381). Aristote distingue trois types d'arguments, selon les trois voies de l'*ethos*, du *pathos* (tournées vers l'auditoire) ou du *logos* (centré sur le message lui-même) :

⁵⁰ Où nous voyons une parenté avec l'hyperbole, figure rhétorique de l'emphase, mais qui englobe, chez Aristote, beaucoup d'autres procédés.

⁵¹ Cf. Martel (1998) pour une analyse rhétorique des conversations.

"Les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditeur ; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être." (*Rhétorique I*, 1356a).

Selon les genres et les auditoires, les arguments seront de type différent : Aristote mentionne majoritairement l'exemple et l'enthymème. Quant aux idées, c'est précisément dans le réservoir que constituent les *lieux* (cf. § 2.1.1.2.3.) qu'on les trouve.

2. La *dispositio* :

Une fois trouvé le "quoi dire", la *dispositio* est l'arrangement des grandes parties du discours. Cet ordonnancement est posé dès Corax, et sera repris par Aristote puis Quintilien. On remarquera ici aussi que la *dispositio*, normée différemment selon les genres, est encore actuelle (même si les prescriptions ne sont plus aussi explicites), tant en littérature que par exemple dans les articles journalistiques. Il en est ainsi de la norme de la "pyramide inversée" (Neveu 2001, Mouriquant 1999) qui prescrit que, dans un article, l'essentiel de l'information doit être condensé dans le *lead* (paragraphe d'introduction).

3. L'*elocutio*, sur laquelle est centré le propos de notre travail, fait l'objet de la plus grande partie du livre III de la *Rhétorique* d'Aristote. Développée déjà chez Gorgias, elle règle d'une manière générale les normes du "bien dire", aussi bien en ce qui concerne la grammaire que le style. Mais chez Aristote, le style du discours est centré sur l'effet attendu auprès d'un auditoire (III, 1404a) et c'est dans cette optique que sont abordés la métaphore, l'atténuation, l'emploi de mots "étrangers" (*i. e.* inusités). Mentionnons également les "épithètes", sur lesquelles nous revenons (§ 2.2.4.1). Elles sont "tirées de ce qui est mauvais ou laid [...] ou de ce qui est meilleur" : ainsi, Oreste doit être désigné par "le meurtrier de sa mère" ou "le vengeur de son père" (III, 1405b). Même si le style de l'orateur n'est en principe pas celui du poète⁵², il ne dédaignera pas les beaux effets, toujours en fonction de son auditoire et du but à atteindre – plaider par exemple.

D'une manière générale, l'*elocutio* est le lieu privilégié des figures et des tropes, et c'est elle surtout qui fera l'objet de la "rage taxinomique" (Barthes) de la réflexion rhétorique. En effet, l'*elocutio* a été dans le cours du temps un lieu de débats, aussi bien stylistiques que grammaticaux, sémantiques et philosophiques – sens des mots, théorie de la référence –, voire théologiques, puisque la conception des figures, et plus encore celle des tropes engagent une

⁵² Aristote pose des oppositions de principe, sinon de fait, entre ces deux styles, et renvoie à *Poétique* pour le style du poète et les procédés proprement poétiques. On trouve cependant dans le livre III de nombreuses remarques concernant les styles poétiques (par exemple 1406b).

conception de la langue et du langage⁵³. Parmi d'autres, Rastier (2001a), et Douay-Soublin dans les nombreux commentaires qu'elle adjoint à son édition du *Traité des Tropes* (1988), rendent compte de ces débats. Ainsi, par exemple, comme le remarque cette dernière, les réflexions de Dumarsais sur les tropes doivent beaucoup aux thèses empiristes de Locke (philosophe du XVII^{ème} siècle).

4. L'*action*, mentionnée dans le livre III de la *Rhétorique* d'Aristote, est l'éloquence du corps. Elle est comparée à l'art des acteurs, et des orateurs, ces derniers pouvant prendre exemple sur les premiers. Chez Quintilien, des conseils sont donnés sur l'usage de la voix, la mimique, le débit verbal etc.⁵⁴. Nul doute que nos hommes politiques recourent à des conseils de ce type pour préparer leurs discours, en meeting ou médiatisés, ainsi, peut-être que les journalistes de télévision.

5. Cinquième partie de l'art oratoire, la *mémoire* ne figure pas dans la *Rhétorique* d'Aristote – mais apparaît dans d'autres écrits – et le premier développement apparaît dans *Rhétorique à Herennius* (anonyme, I^{er} siècle av. J.C.). Il s'agit d'une technique permettant de mémoriser les discours, par le biais d'*associations d'idées*, où l'importance du sens visuel est particulièrement soulignée (Gardes-Tamine 1996 : 40-43). Notons que Dumarsais (p. 75 : "usage ou effets des tropes"), à la suite de Locke (cf. la note 32 de Douay-Soublin 1988 : 250) souligne l'utilité pour la mémoire des associations d'idées présentes dans les tropes.

Nous avons déjà rapporté les commentaires sur la réduction de la rhétorique à une seule de ses parties, l'*elocutio* (cf. § 2.1.1.1). A l'issue de cette présentation des notions centrales de la rhétorique, rappelons ici que, si nous centrons notre travail sur la description sémantique de figures (dans le cadre de l'*elocutio*), nous souhaitons, en nous intéressant à leur effet présumé, intégrer nos observations dans une réflexion générale sur le discours, proche de celle de la rhétorique originelle, c'est-à-dire prenant en compte le cadre discursif, et en particulier l'adaptation de l'orateur à l'auditoire, et les notions de vraisemblance et d'opinion, sans éliminer pour autant le *logos*.

⁵³ Il semblerait que les conceptions philosophiques de certains auteurs concernant le langage se reflètent, pour la métonymie, dans les catégorisations qu'ils en ont proposé (cf. notre chapitre 9).

⁵⁴ *L'Institution Oratoire* livre XI, 3, cité par Ducrot & Schaeffer (1995 : 145).

2.2. Rhétorique et argumentation

Nous avons vu que, à son origine, rhétorique et argumentation étaient une seule et même pratique. A notre époque, parmi les nombreux auteurs contemporains qui s'intéressent à la rhétorique et à l'argumentation et à leur articulation éventuelle dans le cadre des sciences du langage ou de la philosophie, certains les joignent (on citera Amossy, Perelman) tandis que d'autres (par exemple Breton) les séparent nettement, même si aucune de ces deux approches ne s'en tient au cadre formel d'une argumentation purement syllogistique, et que toutes considèrent l'argumentation dans le cadre de la communication humaine et du discours.

Après une présentation, nécessairement parcellaire⁵⁵, des positions dont nous avons pris connaissance qui nous permettent de délimiter le champ du "rhétorique", nous présenterons nos propres choix.

2.2.1. L'opposition entre rhétorique et argumentation

Parmi les débats qui agitent la rhétorique originelle, l'un, notable, est la critique des sophistes par Platon, qui repose sur des motifs éthiques et philosophiques. Ainsi, les reproches faits aux sophistes sont, d'une part qu'ils argumentent sans égard pour la vérité : on rapporte que Protagoras, montrant que, pour tout objet, il existe deux discours opposés, nie l'existence d'une vérité unique (Perelman : 169). D'autre part, les sophistes argumentent au mépris de la justice et prêtent leurs services à n'importe quelle cause (M. Meyer : 10-11). D'ailleurs, autant que d'argumenter, il s'agit pour eux d'émouvoir l'auditoire, quitte à faire appel à la démagogie (Breton 1998). Ainsi, on peut se demander s'il faut voir fascination pour le langage ou cynisme dans l'extrait suivant – indémodable – de Gorgias (*Éloge d'Hélène*, site : Ao! Espaces de la parole, cité note 42) :

"En second lieu, considérons les plaidoyers judiciaires qui produisent leur effet de contrainte grâce aux paroles : c'est un genre dans lequel un seul discours peut tenir sous le charme et persuader une foule nombreuse, même s'il ne dit pas la vérité, pourvu qu'il ait été écrit avec art. En troisième lieu, considérons les discussions philosophiques : c'est un genre de discours dans lequel la vivacité de la pensée se montre capable de produire des retournements dans ce que croit l'opinion. Il existe une analogie entre la puissance du discours à l'égard de l'ordonnance de l'âme et l'ordonnance des drogues à l'égard de la nature des corps."

Il y a donc pour Platon deux rhétoriques, l'une mauvaise, celle des sophistes, et l'autre bonne, articulée à la philosophie (Barthes : 92). Par la suite Aristote, comme nous l'avons vu, dépasse ce débat moral et philosophique et opère une synthèse, avec les notions de *logos* et de

⁵⁵ En particulier, nous ne nous occuperons pas ici des travaux qui s'intéressent aux modes et aux normes du raisonnement (cf. Amossy 2000) ou qui établissent et développent des typologies d'arguments (cf. Plantin 1996, Robrieux 2000, Breton 1996).

pathos. Ainsi sa rhétorique, art de convaincre un auditoire spécifique, met l'accent sur le raisonnement, mais un raisonnement qui porte, non pas sur le vrai, mais sur le vraisemblable, l'opposable. Par ailleurs, des considérations "morales" sont présentes chez les auteurs, aussi bien chez Aristote ("[...] il ne faut rien persuader d'immoral", livre I, 1355a) que par exemple chez Cicéron ou Quintilien. Ainsi, on trouve des considérations compassionnelles, et aussi, il est vrai, de bonne adaptation au propos, dans un texte sur la plaisanterie chez Cicéron (*De Oratore*, II), et Quintilien insiste dans le livre II de *l'Institution Oratoire* sur le caractère moral de l'orateur (son *ethos*).

L'antagonisme reposant sur le caractère moral de la rhétorique est encore actuel peut-être, et le discrédit ultérieur de la rhétorique est lié à sa confusion avec l'idée de *sophisme*, synonyme d'argument fallacieux et de manipulation. C'est sur la base de cet antagonisme, nous semble-t-il, que Breton (1996) distingue nettement argumentation et rhétorique (il définit l'ancienne rhétorique en termes d'argumentation et de raisonnement, mais aussi de "manipulation des opinions et des consciences" p. 15). Assumant des différenciations de type éthique et réfléchissant sur les pratiques contemporaines, il rapporte la première, reposant sur l'opinion, à la mise en œuvre dominante d'un raisonnement, et la seconde, liée à la séduction, à la recherche de l'efficacité à tout prix (qui serait caractéristique de notre époque, par exemple avec la publicité). On peut rapprocher sa conception de l'argumentation de la dialectique, abordée plus haut (§ 2.1.1.2). Dans son ouvrage de 2000, qui traite de la manipulation par la parole, il associe nettement sophistique et manipulation. Nous y revenons plus bas (§ 2.2.3.1).

Mentionnons une autre dichotomie, entre argumentation rhétorique – celle que nous avons présentée –, et argumentation scientifique, établie dans le cadre de la logique (Plantin 1996), qui ne nous occupera pas ici. Nous renvoyons à l'auteur (pp. 18-19) pour la présentation d'autres oppositions dans le cadre de l'argumentation qui traversent les différentes disciplines concernées par elle.

Parmi celles-ci, l'opposition langue/discours. Nous avons vu que l'argumentation rhétorique se situe dans le cadre du discours. Pour Anscombe et Ducrot (1988) l'argumentation est dans la langue : témoin le titre de leur ouvrage "l'Argumentation dans la Langue", qui donnera son nom à une recherche poursuivie ultérieurement (l'ADL). Cette théorie décrit les enchaînements faits à partir des énoncés et qui trouvent leur source dans le sens de lexèmes et grammèmes, ceux-ci (connecteurs, quantifieurs, termes de gradation ou axiologiques, et plus généralement évaluatifs) constituant autant d'instructions pour ces

enchaînements. Mais ces opérations ne sont pas celles d'une logique "néo-positiviste", à laquelle les auteurs s'opposent en partant du langage naturel et du flou qui l'accompagne, et en refusant la tri-partition morissienne (syntaxe, sémantique, pragmatique) et la notion de valeur de vérité pour le sémantique (pp. 15-18). Cependant, même si les auteurs qualifient leur approche de "rhétorique intégrée"⁵⁶ ils refusent de relier les possibilités d'enchaînements argumentatifs à une rhétorique extra-linguistique (p. 9).

Le dernier type d'approche qui déconnecte la rhétorique de l'argumentation est, comme nous l'avons plusieurs fois évoqué, la conséquence de sa réduction à l'*elocutio*, la désocialisation qui en découle, et la délimitation de son étude au domaine de la littérature. Il en est ainsi de "la Rhétorique générale" du Groupe μ qui est, de fait, une "rhétorique restreinte"⁵⁷ et qui s'occupe, comme l'ADL d'ailleurs, de faits de langue, non de discours.

2.2.2. Le rapprochement rhétorique-argumentation

2.2.2.1. Perelman : la référence à Aristote

Les fort célèbres traités d'argumentation de Perelman *Traité de l'Argumentation* (co-écrit avec Olbrechts-Tyteca) et *l'Empire Rhétorique* mentionnent tous deux dans leur sous-titre le terme complémentaire : respectivement, *la Nouvelle Rhétorique*, et *Rhétorique et argumentation*. C'est dire que, dès la première page, l'association rhétorique-argumentation est assumée. Mais il s'agit d'une rhétorique éloignée de la sophistique, et plus centrée sur les enchaînements rationnels effectués par le discours. De fait, Perelman se situe dans la continuité d'Aristote dont il reprend les grands thèmes, et en particulier celui de l'importance du vraisemblable et de l'opérable dans le cadre du *logos*, et la prise en compte de l'auditoire. Celui-ci est d'une importance primordiale, puisque "l'orateur est obligé, s'il veut agir, de s'adapter à son auditoire" (1970 : 9). Ainsi, pour Perelman comme pour Aristote, le facteur humain est essentiel.

2.2.2.2. Types de discours concernés

Mais, chez Perelman, à la différence des théories classiques de l'argumentation rhétorique, pour lesquelles l'argumentativité est à rechercher dans le mode d'organisation de certains discours, il s'agit d'affirmer que tous types de discours sont concernés par la rhétorique. Ainsi,

⁵⁶ Ils parlent aussi de "pragmatique intégrée". Par ailleurs, le terme "rhétorique" n'est pas défini dans l'ouvrage cité.

⁵⁷ Remarque de Plantin. Le terme "rhétorique restreinte" est dû à Genette (1970).

dans la même lignée que Perelman (1977 : 177), déjà cité à ce propos au § 2.1.2, Amossy précise (2000 : 28) :

"l'argumentation ne participe pas seulement des textes qui tentent de faire accepter une thèse bien définie, mais aussi de ceux qui font partager un point de vue sur le réel, renforcent des valeurs, orientent la réflexion."

De plus, pour cette dernière, toute argumentation n'est pas nécessairement intentionnelle, et l'argumentation peut surgir par le biais "d'interrogations qui hantent la pensée contemporaine". Les textes pédagogiques de même que les textes d'information (discours journalistique) entrent donc également dans ce cadre, puisque, même si leur objectif premier n'est pas de persuader, ils proposent bien un point de vue sur le réel. Mentionnons que, pour Cicéron (avec la définition des trois objectifs de la rhétorique et des trois styles correspondants), puis pour Quintilien (*L'Institution Oratoire* III), informer est un des buts que doit avoir en vue l'orateur – les autres étant émouvoir et plaire.

2.2.2.3. Figures argumentatives/figures de style

Perelman, qui suit la tradition aristotélécienne, reprend la division entre technique rhétorique, au sens développé ci-dessus (thème de *Rhétorique*) et technique poétique (thème de *Poétique*), qui présage la scission entre "rhétorique des conflits"⁵⁸ (argumentation) et rhétorique littéraire. Ainsi, comme nous l'avons déjà signalé (chapitre 1), il distingue les figures de style des figures argumentatives (1977 : 53) :

"Une figure est *argumentative* si son emploi, entraînant un changement de perspective, paraît normal par rapport à la nouvelle situation ainsi suggérée. Si, par contre, le discours n'entraîne pas l'adhésion de l'auditeur, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de style restant inefficace comme moyen de persuasion."

De fait, si cette distinction nous paraît intéressante, maintenant ouverte la possibilité de traiter des catachrèses, des clichés porteurs d'un point de vue souterrain, et des généralisations par exemple, pleinement argumentatives mais fort peu stylistiques, l'importance du style en lui-même, dans sa capacité par exemple à susciter l'adhésion, est peut-être sous-estimé. Ainsi, on peut voir, dans un article de Bonhomme (1996) sur l'enthymème publicitaire, que rationalité, et séduction par le biais du style, loin d'être contradictoires, peuvent à l'occasion se combiner. Finalement, Amossy, qui envisage dans son approche les figures de style dans leur visée persuasive, assume pleinement l'association rhétorique-argumentation. Mais on peut également ménager la possibilités de figures qui ne seraient ni argumentatives dans le sens le

⁵⁸ Le terme est de M. Meyer.

plus étroit du terme, ni à proprement parler stylistiques, mais plutôt plus généralement *rhétoriques* (cf. § 2.2.3.2).

2.2.3. L'argumentation, la rhétorique, le rhétorique

A l'époque contemporaine, si l'on devait réserver au terme de "rhétorique" son acception première, il ne s'appliquerait plus qu'à certains genres – tels le discours politique, le sermon à l'église, la plaidoirie, le cours magistral éventuellement... Intuitivement, on sent bien pourtant que les pratiques de persuasion, et conjointement, les notions d'opinion et de vraisemblable sur lesquelles elles se basent n'ont pour autant pas disparu, même si ces pratiques sont diffuses. Ainsi, on peut rencontrer le souci d'emporter l'adhésion, aussi bien dans la conversation quotidienne⁵⁹ que dans l'art – pièces de théâtre, films, poésies, chansons "à message" – ou que, paradoxalement à première vue, dans le discours scientifique. Cependant, accepter de loger le rhétorique et/ou l'argumentation partout, c'est s'interdire de lui conférer une quelconque spécificité. De plus, il est difficile de reconnaître une entreprise de persuasion dans certains types de textes. C'est le cas par exemple dans les textes procéduraux – recettes de cuisine, notices de montage, qui, pourtant disent de faire, et comment faire.

2.2.3.1. L'argumentation, la rhétorique

C'est pourquoi il nous faut délimiter ce que nous entendons par "rhétorique", et situer cette notion tout d'abord par rapport à l'argumentation. A la différence de Amossy, qui conclut l'introduction de son ouvrage (p. 29) en disant : "aucune division ne sera établie ici entre rhétorique et argumentation", nous préférons distinguer les deux notions, même si nous leur reconnaissons des liens étroits. Puisque l'argumentation pour elle-même n'est pas notre objet, nous nous contenterons d'en donner une conception intuitive : dans cette limite, nous préférons, comme Breton, réserver le terme d'argumentation à la conduite, en discours, d'un raisonnement. Nous ajouterons, comme Grize⁶⁰, qu'elle "considère l'interlocuteur non comme un objet à manipuler, mais comme un *alter ego* auquel il s'agira de faire partager sa vision". Mais, à la différence de Breton, nous acceptons de considérer comme argumentatifs, d'une part des procédés qu'on pourrait qualifier de fallacieux, les exagérations etc., dès lors qu'ils ne relèvent pas d'un pur cynisme ; et d'autre part des procédés non choisis délibérément, en particulier les modes de référenciation. En effet, des opinions traversent les sujets parlants, souvent à leur insu, qui transparaissent à travers le choix des mots qu'ils utilisent, et qui

⁵⁹ Le singulier *la conversation quotidienne* n'est là que par commodité. Il existe, naturellement, des conversations quotidiennes.

⁶⁰ 1990, *Logique et langage*. Paris, Ophrys, cité par Ali Bouacha, In Plantin (dir.) (1993 : 313).

peuvent venir à l'appui d'une argumentation, ou lui constituer un cadre préalable (cf. *infra* § 2.2.4).

A la rhétorique de son côté, en tant que pratique, correspond la persuasion, ou tout au moins la recherche d'adhésion. Et en tant que discipline, lui correspond l'étude des procédés. Ajoutons que l'argumentation est langagière, alors que la rhétorique prend en compte les comportements non verbaux (*l'action*).

Bien entendu, dans notre idée, les deux champs sont loin d'être imperméables. Ainsi, pas de frontière entre argumenter – *argumentation* –, et persuader – *rhétorique* –, les deux étant selon nous en relation d'intersection : ainsi une argumentation purement formelle – logique, mais non rhétorique – est théoriquement possible (cf. les distinctions de Perelman (1977) ; cf. aussi la distinction de Plantin (1996) entre argumentation scientifique et argumentation rhétorique).

On peut aussi persuader par l'argumentation (dialectique), ou hors d'elle (séduction, fonction ludique du langage...). Et on peut également argumenter avec les moyens de la rhétorique, que ce soit par la construction des discours, ou les figures, appréhendées dans un cadre communicationnel. Ce sont bien entendu ces dernières qui nous intéresseront. C'est dire que, si nous ne les réservons pas à la seule littérature et les envisageons même dans les interactions les plus quotidiennes, nous cherchons néanmoins à reconnaître leur spécificité (ce qui fait qu'on peut les qualifier de "figures", cf. *infra* 2.2.3.2), en interaction avec le type de discours, et le texte où elles apparaissent.

Une dernière précision : nous n'adopterons pas, comme il apparaît en filigrane chez Breton (1996 et 2000), l'équation [rhétorique = manipulation], pour des raisons en partie exposées ci-dessus : en effet, admettre l'idée de manipulation suppose qu'on admette celle d'un sujet manipulateur conscient, ce qui n'est pas nécessairement le cas des acteurs du discours journalistique (nous y reviendrons au chapitre 7). D'une manière générale d'ailleurs, nous ne cherchons pas à établir l'intention du locuteur (idée sous-jacente à celle de manipulation), mais à reconnaître des procédés, à la surface du texte.

2.2.3.2. La rhétorique, le rhétorique

En nous centrant sur la rhétorique, il nous faut nous interroger sur ce qui fait sa spécificité, autrement dit sur ce qu'est *le* rhétorique, comme catégorie. Nous tenterons de délimiter, en particulier dans les figures, ce qui pourrait réunir figures argumentatives et figures de style (cf. notre chapitre 1 § 2.3.2.), et que nous qualifierons de "rhétorique".

M. Meyer, dans son introduction à la *Rhétorique* d'Aristote (commentaire philosophique), définit la rhétorique comme "la négociation de la distance entre les sujets" (p. 52 dans la "rhétorique des passions", articulée sur le *pathos*), mais aussi comme la distance à l'intérieur du discours même, dès lors que celui-ci peut être interrogé, remis en question, soumis à contradiction. D'une certaine manière, ces deux propositions se rejoignent, puisque à partir du moment où on admet dans le discours le multiple du vraisemblable et de l'opinion (Aristote), par opposition à l'unique du vrai (Platon), on admet aussi "l'équivocité, le pluriel des significations". Il y a donc rhétorique dès qu'il y a discours, par opposition à la science ou à la logique.

Finalement, posant une continuité entre la rhétorique des origines et la rhétorique de l'*elocutio* contemporaine, ces propositions permettent à M. Meyer d'associer sous un même terme "rhétorique des conflits" et "rhétorique du style". En effet, le pluriel, ou la "dualité" se trouvent de manière centrale dans les figures de style elles-mêmes (abordées par le biais de la métaphore, "figure des figures" pour Aristote). M. Meyer (p. 36) :

"La métaphore traduit assertotiquement ce qui est de l'ordre de l'alternative, de l'énigme. 'Richard est un lion' signifie aussi bien 'Richard n'est pas un lion (puisque ce n'est pas un animal) et est un lion (puisque'on le dit)'. Une bonne métaphore est une bonne énigme, et ce sont les énigmes qui alimentent le métaphorique, donc le poétique."

Selon Aristote, ce qui est évident ne peut être contesté. Par contraste, la "métaphoricité" est, elle, un lieu de débat, donc de rhétorique (en tant que pratique – *la* rhétorique –, mais aussi en tant que catégorie – *le* rhétorique⁶¹). En ceci, phénomènes de style et possibilité de conflit se rejoignent.

⁶¹ Il s'agit dans le dernier terme de notre propre interprétation.

Les propositions de M. Meyer mettent le rhétorique au centre du discours, dès lors que celui-ci suppose une interaction. Peut-être la grande généralité de ces propositions devrait-elle être modulée en référence aux types de discours et aux genres des textes. Mais, si nous avons longuement cité M. Meyer ici, c'est que notre propre intuition trouve un écho dans certaines de ces suggestions, et en particulier à propos des figures. En effet, comme nous l'avons déjà signalé au chapitre 1, si nous ne considérons pas le langage en général comme transparent, nous reconnaissons une spécificité au figural, sorte de décrochement supplémentaire, qui consiste au minimum à "réifier le langage" (Groupe μ), ou encore à établir "un changement de perspective" (dans un rapport orateur-auditoire, Perelman 1977 : 53). Affirmer qu'il y a dans les figures une "interrogativité" (M. Meyer), c'est une autre manière d'affirmer la non-transparence, "l'intransitivité" dont parle pour sa part B. Meyer (1993 : 13). Dans le cadre de nos observations en corpus, nous pouvons retrouver l'expression de cette distance si nous comparons des textes se limitant à l'exposé des faits à des textes plus "orientés" dans l'expression d'un commentaire ou d'une argumentation, ou plus "marqués" d'un point de vue stylistique.

La "dualité" dont parle M. Meyer se trouve à l'œuvre, non seulement dans les cas cités de la métaphore et de l'ironie, mais d'une manière plus générale dans les figures de sens, dont les tropes, supports structuraux de cette dualité en deçà de toute énonciation⁶². On peut citer la métonymie où (comme avec la métaphore), pour un même signifiant, deux signifiés se rejoignent pour parfois s'exclure – cas de la substitution pure et simple – ou se superposer (cf. notre chapitre 3). La "dualité" trouve son aboutissement dans le cas de la syllepse, où un même signifiant actualise nécessairement deux signifiés, comme dans l'exemple (11) – avec *la Croisette* :

(11) *Le corps du délit* est celui d'Amélie Poulain, héroïne réputée si gentille, qui semble pourtant froncer son gros sourcil au-dessus de **la Croisette** encore endormie [...]. (C 209),

ainsi que dans les défigements de locutions (*le corps du délit* ci-dessus)⁶³. On pourrait encore citer l'antanaclase, l'antonomase etc.

Dans le cas des tropes – ci-dessus, métaphore, métonymie, antonomase – la "dualité" disparaît lorsque le trope est lexicalisé, c'est-à-dire lorsque le phénomène de discours est

⁶² Par opposition avec les figures de pensée.

⁶³ On trouve des exemples similaires de défigements chez Ballabriga & Vigneau-Rouayrenc (1992), et Rastier (1997).

résorbé en langue : c'est le cas, métonymique, de *blaireau* (/pinceau fait de poils de blaireau⁶⁴).

Mais la "dualité" (entraînant possibilité de contradiction, de négociation) est également flagrante dans des figures ou tropes comme la synecdoque, que ce soit dans le cas de l'extension de sens – exemple de l'utilisation, fréquente dans le discours politique et journalistique des mots *ami* ou *famille* pour l'appartenance à un même parti politique –, ou dans celui du rapport *tout/partie* sur des ensembles :

(12) Autriche : **L'opinion** s'indigne des menaces européennes. (A 24),

titre du *Figaro* (2/02/2000), où on peut reconnaître, si on le compare au corps de l'article (*l'opinion* vs *dans l'opinion, des voix*), un processus de rapport *tout/partie* du type synecdoque⁶⁵ :

(12)' Dans l'opinion, **des voix** se sont élevées contre le "chantage" des Européens [...].

Dans ce dernier cas, comme avec l'hyperbole – l'énonciation d'une hyperbole appelle un "tu exagères !" de la part de l'énonciataire –, la figure sera "rhétorique" dans son sens le plus précis, c'est-à-dire permettant également de par sa structure interne d'offrir un usage argumentatif – amplification, exagération.

Dans cette partie, nous avons esquissé une réflexion sur ce qui pourrait être en partie à l'origine de l'*effet* rhétorique (et non uniquement stylistique) des figures. Sans doute cette condition de "dualité" et de négociation potentielle sur les mots eux-mêmes est-elle nécessaire, mais non pas suffisante, puisque le langage est d'une manière générale le plus souvent flou, ambigu etc. C'est le "décrochement supplémentaire" auquel nous faisons allusion ci-dessus qui doit alors être interrogé. Nous y revenons au chapitre suivant.

2.2.4. Choix des mots, rhétorique et argumentation

Parmi les espaces de rencontre entre rhétorique et argumentation et qui concernent notre objet d'étude figure celui du choix de nomination des objets du monde. Ce choix pourra être rhétorique (c'est-à-dire lieu de "dualité", au sens faible) ou proprement argumentatif. Nous l'avons mentionné précédemment (§ 2.1.3), c'est déjà un objet de réflexion pour Aristote – à propos d'*Oreste* –, et pour son commentateur M. Meyer : si *le Koweït* est bien une partie de

⁶⁴ Il y a, avec *blaireau* et dans beaucoup de cas de métonymies lexicalisées, polysémie (Martin 1972), et on peut dire que la "dualité" s'est alors déplacée du discours à la langue.

⁶⁵ On pourrait peut-être dire que c'est *dans l'opinion, des voix* qui est synecdochique par rapport à *l'opinion*. Nous laissons de côté pour le moment cette question problématique (et par ailleurs très générale), qui porte sur

l'Irak, alors on ne peut pas parler d'invasion à son propos. C'est à travers cette synecdoque potentielle (on peut discuter du rapport partie/tout) que se joue la négociation rhétorique ou argumentative, et celle, politico-stratégique, que l'on connaît.

2.2.4.1. Choix des mots et argumentation

Nous présentons ci-dessous, des exemples de noms qui ont une valeur argumentative, en distinguant, suivant Anscombe et Ducrot (1983 : 137), "valeur argumentative" et "acte d'argumenter", ce qui sera illustré chemin faisant. Cette distinction posée, on citera quelques exemples de noms qui, à cause de leur signification ou à cause de l'histoire de leur emploi, sont déjà à la base, par eux-mêmes, porteurs d'une argumentation concentrée.

La valeur argumentative des substantifs employés peut se jouer à partir de leur caractère prédicatif : il en est ainsi des termes *meurtrier de sa mère* ou *vengeur de son père* pour désigner et/ou qualifier Oreste. C'est ce que Perelman (1977 : 36), citant Schopenhauer, nomme "pétition de principe cachée dans un seul mot". On peut retrouver cette même idée dans le titre de *Langages* 142 "les discours intérieurs au lexique", publication qui traite d'argumentation dans les mots. Cette valeur argumentative peut se fonder sur le sens historico-culturel qui est attaché aux noms : c'est ce qu'étudie Krieg (2000b) à travers l'emploi des mots *purification ethnique* et *camps (de concentration)* dans les articles journalistiques et les prises de parole politiques durant la guerre en Bosnie.

Du point de vue de son enjeu, la nomination peut avoir un caractère stratégique, en lien avec le contexte où elle est proférée. Par exemple, cette nomination potentiellement argumentative prend un caractère éminemment juridique et diplomatique avec l'emploi de mots comme *génocide*. On sait en effet maintenant (*Télé Obs* 9/2000) que les pays de l'ONU refusèrent en 1994 de qualifier de "génocide" les massacres au Rwanda, pour éviter d'avoir à intervenir. La nomination prend un caractère politique avec l'emploi du mot *boycott* pour un appel à l'abstention lors du référendum français de 2001 sur le quinquennat (affiche de la Ligue Communiste Révolutionnaire). Plus faiblement argumentatif, mais jouant sur la séduction par son caractère ludique, elle fonctionne comme un clin d'œil lorsque Philippe Meyer (animateur sur *France Inter*) annonce la publicité qui suit son émission par la périphrase : "Message à caractère intéressé". De fait, les exemples de négociation, de redéfinition des mots où le but d'adéquation au réel se double d'un enjeu argumentatif ou persuasif, même inconscient, seraient innombrables...

un choix d'interprétation. Argumentons ici juste en disant que nous avons tendance à considérer le corps de

L'articulation lexique-argumentation ou lexique-rhétorique est fréquemment abordée, avec l'ADL comme dans le cadre de l'analyse du discours. Aux auteurs se référant à l'argumentation ou à la rhétorique (dans son sens originel) pour la description du lexique (par le biais notamment des *topoi* ou des stéréotypes – par exemple dans Plantin (dir. 1993) ou dans *Langages* 142, il faut rajouter ceux, nombreux, qui, dans ou hors du champ de la linguistique⁶⁶, se réfèrent, explicitement ou non, au possible pouvoir argumentatif conféré au choix des mots. Nous avons donné quelques exemples de noms qui, par eux-mêmes, sont polémiques, pour des raisons diverses. Mais si la valeur argumentative de dénominations est plus immédiate avec l'emploi de ces noms "chargés", qui constituent en quelque sorte un pôle extrême, elle ne s'y limite pas pour autant. Nous avons par exemple relevé l'emploi massif dans notre corpus sur la guerre du Kosovo du mot *frappes* ou de *frappes aériennes*, en lieu et place de /bombardements/ (représenté également). La répétition de ce terme à travers tout le corpus, pour innocent qu'il paraît, n'en est pas moins un choix⁶⁷ euphémisant, banalisant ce que peut représenter de dramatique pour le lecteur d'Europe Occidentale (donc éloigné du lieu de la guerre) la réalité de bombardements. C'est donc tout ce pouvoir suggestif des mots qui peut être observé, dans un discours qui se propose de rapporter la réalité, avec ou sans commentaire.

Avec ce type d'exemples de noms, nous nous rapprochons de ce que Breton (1996 et 1999), à propos des énoncés, nomme "le cadrage du réel" (1999 : 104) :

"Les énoncés de cadrage consistent en une présentation orientée des opinions proposées à autrui, qui en fait ressortir les aspects positifs ou susceptibles d'entraîner l'adhésion."

Et, plus loin (p. 109) :

"L'énoncé de cadrage se présente comme un énoncé qui 'dit le réel'".

Dès l'opération de référenciation, les choix de dénominations entrent de plain pied dans ces énoncés de cadrage, tout d'abord en présupposant l'existence des objets pour en faire des objets de discours⁶⁸ : nous avons dans Lecolle (2001a) abordé l'usage du SN *la communauté juive/musulmane de France* par les journalistes, usage qui présuppose l'existence d'une

l'article comme plus explicite et plus précis que le titre ... Nous revenons sur la synecdoque au chapitre 4.

⁶⁶ Entre autres chez les journalistes (cf. Freund 1991, qui consacre un chapitre aux "mots piégés"), et les analystes (sociologues par exemple) de discours journalistiques et politiques, mais aussi chez les lecteurs des journaux (courriers des lecteurs).

⁶⁷ Parler de choix ne suppose pas pour nous que ce choix soit conscient et encore moins cynique. Nous reviendrons sur ce point au § 2.3.

⁶⁸ Entendus ici comme : "entité[s] constitutivement discursive[s] se déployant à la fois dans l'intradiscours et dans l'interdiscours". (Dictionnaire d'analyse du discours : 407).

communauté, *i. e.* d'un rassemblement. Nous étudierons également le cas de certains Ncols métonymiques.

Ensuite, les choix de dénominations participent aux "énoncés de cadrage" en donnant un nom aux objets, donc en les catégorisant. Mais les expressions nominales ne sont pas pour autant toutes équivalentes eu égard à leur rôle argumentatif : certaines (pôle extrême ci-dessus) le sont intrinsèquement (en langue), d'autres le sont surtout de manière contingente, d'autres encore, tireront leur pouvoir de persuasion de leur caractère figural : Plantin (1996) et Amossy citent la métaphore, et on pensera également à l'hyperbole (cf. *infra* § 2.2.4.2). Enfin, et sans exclusive, les nominations peuvent tirer leur pouvoir argumentatif de la répétition (cf. notre chapitre 11 sur ce point). C'est ce qui apparaît par exemple dans la thèse de O. Baude (1998), qui montre dans un corpus de journaux comment un "Rapport sur la réforme de l'orthographe" devient subrepticement sous la plume des journalistes, "La réforme de l'orthographe", lieu de débats, s'il en est !

Ceci étant dit, nous n'adoptons pas ici pour autant "un argumentativisme radical"⁶⁹, pour lequel "il n'y a jamais de valeurs informatives au niveau de la phrase". Il ne s'agit pas pour nous d'opposer information et argumentation ni d'accorder une quelconque primauté à "l'information", mais de soutenir que les choix des dénominations sont fonction de la visée de l'énonciateur, qui peut être aussi bien, dans les termes de Jakobson (1963), expressive (y compris dans le choix de dénominations du "pôle extrême") que conative (cf. sur ce point Apothéloz et Reichler-Béguelin 1995), tout en étant éventuellement référentielle. Ces choix sont également, et dans le même temps, un reflet et une négociation de sa propre représentation du monde, individuelle et/ou collective (stéréotypes).

2.2.4.2. Figures, tropes, rhétorique et argumentation

Si nous considérons la rhétorique et l'argumentation comme non équivalentes, c'est pour nous une manière de ne pas préjuger du caractère argumentatif de procédés rhétoriques comme les figures. En effet, pour poursuivre ce qui est suggéré plus haut, certaines figures peuvent être considérées comme argumentatives de par leur caractère de figure même : ainsi, il fait partie des propriétés définitoires de l'hyperbole d'être l'expression d'une exagération et, partant, elle est *a priori* disposée à être utilisée pour emporter l'adhésion. Mais toutes les figures ne le sont pas. Qui plus est, il faut distinguer entre figures et tropes, et dans le cas de

⁶⁹ In Anscombe 2001, se référant à une version de l'ADL, présente dans : Anscombe-Ducrot (1986). Argumentativité et informativité, In *De la métaphysique à la rhétorique : in memoriam Charles Perelman*, Ed. de l'Université Libre de Bruxelles, pp. 79-94.

ces derniers, entre tropes vifs (qui sont encore des figures) et catachrèses. Dans le cas des tropes vifs, il convient plus précisément d'isoler :

(i) ce qui relève de leur caractère figural et donc du "rhétorique" dans le sens où il s'agit d'effet de surprise, de charme ou de jeu (cf. 1. *Figures* ci-dessous),

(ii) ce qui est dû au changement de sens (le trope en lui-même, cf. 2. ci-dessous),

(iii) ce qui est dû aux propriétés sémantico-référentielles de l'occurrence tropique en contexte,

étant entendu que ces trois sources possibles d'effet peuvent s'additionner. Les distinctions entre figure, trope et catachrèse ont été présentées au chapitre 1. Par conséquent, nous ne les détaillerons ici que pour ce qui concerne l'usage argumentatif qui peut en être fait, que cet usage soit un fait d'énoncé (*i. e.* à trouver dans la structure de la figure elle-même), ou qu'il soit un fait d'énonciation.

1. Figures

Nous l'avons dit plus haut (§ 2.2.3.2), ce qui rassemble au minimum les figures est leur caractère "d'intransitivité", et c'est le plus souvent à leur propos qu'on parle de "style", et parfois de "séduction par le style". Les figures peuvent avoir des effets divers, plus proches d'ailleurs de la séduction que de la persuasion ou de l'argumentation :

- effet de surprise, de connivence (en particulier avec les messages humoristiques des titres de journaux et de la publicité) ;

- effet de clarté, ou au contraire caractère cryptique qui oblige l'énonciataire à s'arrêter sur le message, et lui fait éprouver un plaisir intellectuel dans son déchiffrement (c'est un des cas analysés par Bonhomme 1996 à propos de l'enthymème publicitaire), etc.

Nous centrant sur les figures de sens (et parmi elles, celles qui mettent en jeu les pluriels), nous avons relevé des exemples de syllepses grammaticales – ici, syllepse du nombre – où le "jeu" porte sur une amplification quantitative de l'entité désignée, en provoquant un effet de dramatisation⁷⁰ :

(13) Dans les écoles clandestines des musulmans kosovars, les gosses apprennent qu'ils sont **un peuple** et qu'un jour le pays des Aigles reprendra son envol. (K 348).

⁷⁰ Mais si l'amplification est une constante de cette figure, l'effet dramatique est dû aussi au thème du texte, et aurait donc pu aussi bien être humoristique ailleurs.

D'une manière générale, il serait risqué de rechercher un rapport bi-univoque entre figure et effet, ce dernier dépendant étroitement du contexte. Cependant, comme nous l'avons vu avec l'hyperbole et avec la syllepse grammaticale, et comme c'est aussi le cas avec la syllepse de sens, des effets sont contenus en germe dans certaines figures.

2. Tropes

Dans le cas par exemple de la métonymie, où une inférence est à l'œuvre entre le signe de surface et le sens à reconstituer, l'indirection (cf. (ii) ci-dessus) qui en découle aboutit à un "épaississement" sémantique – Signifié₁ + Signifié₂ + inférence (nous y revenons au chapitre 3). C'est ce qui fait que le "raccourci" que propose ce trope (plusieurs sens en un seul signe) a souvent été remarqué. "L'épaisseur" sémantique produite par l'indirection dénotative est une constante de la métonymie, mais elle n'est pas pour nous intrinsèquement argumentative⁷¹. Elle pourra cependant être utilisée argumentativement en tant que telle dans un acte de langage, ou, plus généralement rhétoriquement – pour produire un effet. C'est, nous semble-t-il, ce que distingue Bonhomme (1987) en parlant de pragmatique de la métonymie et de pragmatique par la métonymie. Dans l'exemple suivant, issu de notre corpus KOSOVO, le parallélisme entre les "deux têtes de l'exécutif" (comme disent les journalistes) est mis en exergue, à l'aide de la métonymie :

(14) Qu'il s'agisse du déclenchement de l'opération militaire ou de la conduite à tenir devant l'opinion, le partage des rôles entre l'**Élysée** et **Matignon** se manifeste sans aucune ambiguïté. (K 650).

L'effet n'est pas dû à un éventuel caractère figural (la métonymie est quasiment une catachrèse dans le discours journalistique), mais peut-être à l'indirection – cf. (ii) –, et surtout (iii) aux propriétés sémantico-référentielles spécifiques de l'occurrence tropique dans son contexte : pluralité, indétermination référentielle. Ces propriétés ne sont pas particulières à la métonymie – elles sont présentes dans la sémantique des Ncolls –, mais c'est ici la métonymie qui l'induit, en "modulant" la dénotation, comme le dit Bonhomme (1987) – cf. notre chapitre 10, où nous revenons sur la sémantique de ces Ncolls institutionnels.

Les métonymies mettant en jeu un rapport de cause à effet (précisons que ce type de métonymie peut s'étendre à un énoncé entier) fournissent un cas intéressant de rapport tropique prédisposé à un usage l'argumentatif (cf. (ii) ci-dessus), car le rapport en tant que tel est écrasé, par le biais même de la métonymie. Non explicité, il ne peut donc pas être discuté

⁷¹ Bonhomme (1987 : 196) mentionne la fréquente discrétion de la métonymie qui en fait une "figure-piège" : "si elle n'est pas toujours discernée par son récepteur, elle n'en agit pas moins sur lui comme un trope".

pour lui-même. Dans ce sens, il s'agit sans doute d'un type de métonymie intrinsèquement argumentatif. Le cas est peu représenté dans nos corpus, mais citons un exemple venant d'un autre environnement pour illustrer notre propos : nous avons relevé à plusieurs reprises à la radio un raisonnement (un *topos*, au sens de Anscombe 1995, cf. notre note 49) que l'on peut résumer ainsi : "Quand les français consomment, c'est (parce) qu'ils ont confiance en l'avenir, qu'ils ont le moral, etc.". Cette argumentation, déjà très schématique en elle-même, est basée sur des faits (indices de consommation), articulés à des postulats économiques non explicités⁷². Or, au fil des communications radiophoniques, cette argumentation en vient à se contracter jusqu'à la forme suivante, donnée isolément⁷³ : *Les français ont le moral*. Charge est alors laissée à l'auditeur de reconstituer le raisonnement, à partir de celui précédemment entendu. De ceci, on peut tirer plusieurs remarques : l'information, donnée isolément, est plutôt euphorique, mais vide de sens en elle-même ; le cheminement mental de la cause (ce qui est considéré comme la cause) à l'effet (ce qui n'est pas dit : les indices de consommation augmentent) est aléatoire, puisqu'il faut connaître tout le schéma pour comprendre ; et surtout, le rapport de cause à effet, qui n'est en lui-même pas une évidence mais le choix d'une certaine représentation économique, n'est plus argumenté par lui-même⁷⁴. A l'argument classique exploitant le lien causal (Plantin 1996 : 40) se combine donc ici un raccourci qui fait l'économie de cette argumentation. C'est à propos de ce type de faits nous semble-t-il, que Perelman (1977) parle des "liaisons de succession" dans le cadre des "arguments basés sur la structure du réel". L'argument se base sur l'assomption générale que "les mêmes causes produisent les mêmes effets".

Un autre cas de trope est à mentionner, qui nous rapproche des "énoncés de cadrage" (cf. supra § 2.2.4.1) et de la catégorisation : c'est la synecdoque. Nous avons vu au chapitre 1 qu'elle se fonde sur un rapport d'inclusion, qui se spécifie en *qualité/entité*⁷⁵, *partie/tout*, *genre/espèce* et leurs réciproques. Nous avons donné plus haut – § 2.2.3.2, phrases (12) et (12)' – un exemple de rapport *tout/partie* portant sur des ensembles. Proches de l'hyperbole, ces exemples portent intrinsèquement une amplification. Mais on pensera surtout à la catégorie synecdochique *qualité/entité*. Celle-ci met en exergue une qualité, qui sert alors de mode de rassemblement discursif pour l'ensemble ainsi désigné – qui crée une classe (cf.

⁷² On pourrait dire, comme le fait d'ailleurs une lectrice de *Télérama*, que les français consomment pour d'autres raisons, parce qu'ils "compensent" un mal-être par exemple, ou par instinct grégaire.

⁷³ Entendue fréquemment (*France Inter*).

⁷⁴ En fait, la formule est un abrégé de la description de "l'indice de confiance" étudié par l'INSEE, dont le calcul repose sur des enquêtes approfondies. Hormis le 4/02/2003 sur *France Inter*, ces enquêtes ne sont jamais décrites.

⁷⁵ Synecdoque d'*abstraction*.

notre chapitre 4). Les propriétés de cette catégorie de synecdoque nous paraissent propices à un usage argumentatif, d'une part parce que la désignation tropique affirme la cohésion de l'ensemble, et d'autre part parce que la "qualité" (au sens philosophique) est souvent en fait une "qualité" (au sens axiologique ou, du moins, appréciative), en lien avec le sens du nom :

(15) **La dissidence** travailliste est conduite par Tony Benn. (K 481).

Pour finir, mentionnons un autre cas d'argumentation, qui est la répétition d'une même dénomination, que celle-ci soit tropique ou figurale. Cette répétition provoque un effet d'évidence. Breton (2000 : 94), qui la rapporte à la manipulation, en dit :

"Cette technique crée l'impression que ce qui est dit et répété a quelque part, très en amont, été argumenté."

C'est ce qui se passe avec le cas de métonymie *cause/effet* cité ci-dessus, et également avec nombre de personnifications, en particulier celles qui présentent *les marchés financiers* sous l'angle humain (cf. notre chapitre 5).

2.2.4.3. Choix des mots et énonciateur

En lien avec le choix des dénominations, le statut de l'énonciateur lui-même doit être pris en compte dans le cadre de la description rhétorique. En effet c'est ce statut qui lui permet, de par sa position, d'imposer des termes. Ceci nous ramène à la notion d'*ethos* (cf. *supra* § 2.1.1.2), et plus spécifiquement "d'*ethos* préalable" (Amossy 2000 : 70) :

"L'*ethos* préalable s'élabore sur la base du rôle que remplit l'orateur dans l'espace social (ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir), mais aussi sur la base de la représentation collective ou du stéréotype qui circule sur sa personne."

L'orateur – l'énonciateur –, de par le crédit qu'on lui accorde, est considéré comme celui qui connaît le mieux ce dont il parle, et donc le mieux à même de choisir les termes. On pensera par exemple à la science ou à la religion, mais aussi à la politique. Dans le cas du journaliste, c'est son statut de témoin, d'enquêteur qui lui confère cet *ethos* préalable (cf. notre chapitre 7).

Après avoir confronté la rhétorique à l'argumentation, nous présentons dans la section suivante les convergences et divergences entre la rhétorique et la pragmatique. Nous dégagerons au fur et à mesure du développement les points qui sont pertinents pour notre analyse.

2.3. Rhétorique et pragmatique

Il apparaît nettement que la rhétorique, telle qu'elle se présentait à ses origines, entretient des parentés avec la pragmatique linguistique contemporaine. De fait, comme le mentionne Rastier (2001a : 135), les actes de langage (dont la première théorisation contemporaine est due à Austin 1970) étaient déjà abordés chez le rhéteur sophiste Protagoras, qui "classait les phrases en questions, réponses, commandements et vœux". Du côté de la rhétorique réciproquement, M. Meyer, cité ci-dessus, utilise dans son commentaire des exemples de sous-entendus qui pourraient aussi bien figurer chez Grice (dans le cadre des descriptions d'implicatures), et fournit des exemples (p. 52) qu'on trouve également chez Austin : "il y a un taureau dans le champ" (illustrant la description des performatifs : menace, avertissement, etc.). La parenté apparaît encore chez Anscombe et Ducrot qui, dans l'ouvrage cité plus haut (§ 2.2.1), passent indifféremment du terme "rhétorique" au terme "pragmatique" (*rhétorique/pragmatique intégrée*), et elle est manifeste avec l'utilisation du terme "composant rhétorique" chez Ducrot (1972)⁷⁶, lequel composant "[effectue] tout le travail d'instanciation référentielle et argumentative que la signification 'exige'" (sous-composant rhétorique n°1) et intervient une deuxième fois sous la forme des "lois de discours" (sous-composant rhétorique n°2).

De fait, rhétorique et pragmatique ont en commun de centrer leur intérêt sur le langage en acte, et les actes par le langage. L'une et l'autre mettent en outre l'accent sur le caractère institutionnel du langage. Elles ont également en commun l'intérêt pour la situation de parole et "la relation entre les signes et les utilisateurs" (définition de la pragmatique selon Morris). De fait, étant donné l'étendue du champ qui est parfois dévolu à la pragmatique (cf. Kleiber 1982), apparaissent dans les termes ci-dessus différentes conceptions de la pragmatique : celle des actes de langage, celle de la réflexion sur le rôle du contexte (qu'on trouve en particulier chez Searle 1979, mais aussi plus généralement dans les recherches sur les indexicaux). Une troisième conception encore de la pragmatique est celle des actes de langage indirects et des sous-entendus et autres implicatures, et, cette fois, c'est avec la rhétorique des tropes et des figures que cette conception offre le plus de proximité. Ainsi, une autre manière encore d'illustrer la communauté de centres d'intérêt des deux disciplines, est de rappeler que des exemples de figures et de tropes sont fréquemment étudiés par les pragmaticiens, que ce soit Grice (1979) dans le cadre des maximes conversationnelles (litote, métaphore, ironie), Searle (1982) ou encore Kerbrat-Orecchioni (1986) dans le cadre des actes de langage indirects,

avec la métaphore pour l'un, l'ironie, l'interrogation oratoire et différents tropes pour l'autre (dont *le trope illocutoire* (p. 76-91), qu'on peut rapprocher de certaines figures de pensée)⁷⁷.

Néanmoins, des différences de taille apparaissent entre les deux disciplines. On se rappellera particulièrement ici l'articulation, par Aristote et d'autres rhéteurs, du discours avec l'auditoire, l'orateur, et la prise en compte du rapport entre les deux, rapports eux-mêmes modulés par le genre du texte et la situation. C'est cet apport que poursuivent Perelman et des chercheurs sur l'argumentation dans le cadre de l'analyse du discours comme Amossy, ou encore Plantin (1993), lorsqu'il souligne le caractère public de la parole argumentative. En regard, la pragmatique, initiée par des philosophes du langage, décrit un locuteur abstrait et qui se voudrait, en corollaire, universel. Aux développements d'Aristote relevant d'observations psychologiques et sociales correspond donc, en pragmatique, un locuteur idéal, supposé pleinement conscient d'actes de parole assumés, et ne connaissant ni lapsus ni oublis. Dans ce cadre, ni l'apport de la psychanalyse, ni la prise en compte de stéréotypes sociaux ne peuvent être envisagés⁷⁸. Enfin, à ce locuteur correspond un interlocuteur passif, voire absent (cf. Eluerd p. 165-167).

Chez Ducrot et al. (1980), comme chez Anscombe et Ducrot (1983), les possibilités d'enchaînement argumentatif, sont à "relier à une étude de la langue", et n'ont pas à être "[abandonnées] à une rhétorique extra-linguistique". Pour la pragmatique intégrée, les faits argumentatifs sont déjà présents hors contexte. De fait, le contexte est, chez beaucoup de pragmaticiens, le plus souvent lui-même imaginé, idéalisé à travers des exemples inventés⁷⁹. Les faits sont présentés dans un *hic et nunc* abstrait, et l'oral est privilégié. En dernier lieu, la pragmatique, posée au départ en réaction vis-à-vis d'une sémantique vériconditionnelle ayant pour seul objet les phrases assertives (Austin), s'articule finalement avec cette sémantique dont elle est le complémentaire : ceci apparaît en particulier chez Austin et Searle, et est à la base même de la tripartition morissienne : syntaxe, sémantique, pragmatique. En l'état, ceci nous paraît être une grande différence avec la rhétorique, qui se base, comme nous l'avons vu, sur l'opinion et le vraisemblable.

Pour notre part, si nous éprouvons des réserves vis-à-vis de certains aspects de la pragmatique fondatrice (universalisme, vériconditionnalité, pauvreté du contexte), certains

⁷⁶ *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, cité par Eluerd (1985 : 100).

⁷⁷ Cf. Bonhomme (1998) pour un "bilan critique" des tropes abordés dans le cadre de la pragmatique.

⁷⁸ Ce n'est pas le cas pour l'ADL qui cherche, avec les *topoi*, à prendre en compte ces derniers.

⁷⁹ Ce n'est pas le cas cependant chez Kerbrat-Orecchioni (1986) qui illustre ses analyses d'exemples réels, venant de la littérature (souvent du théâtre) ou de la vie quotidienne.

apports de la pragmatique (lois du discours, actes de langage) nous semblent compatibles avec une approche du discours comme celle de la rhétorique, dès lors que des propositions générales peuvent être articulées avec les composantes d'une situation réelle. En outre, l'approche de la pragmatique intégrée (qui refuse une description sémantique vériconditionnelle), posant que certains faits argumentatifs sont dans la langue, rejoint nos observations faites plus haut à propos des dénominations (cf. supra § 2.2.4), à ceci près que l'argumentation (et surtout la rhétorique) est également pour nous un fait de discours. Ceci signifie pour nous que des éléments lexicaux, qu'ils soient ou non intrinsèquement argumentatifs, composent avec le texte et le discours dans lesquels ils apparaissent.

Proche parente de la pragmatique, la rhétorique l'est encore plus selon nous de l'analyse du discours, qui "[souligne] l'intrication du discours et de ses conditions sociales d'émergence" (DAD : 317), et c'est sous cet angle que nous abordons nos analyses des textes journalistiques. Nous considérons en effet le discours étudié comme une institution, mettant en rapport des partenaires, qui jouent en quelque sorte des "rôles", rôles interlocutifs, et rôles sociaux. Ces rôles influent sur ce qu'il est licite de dire, mais aussi, comme nous le développerons au chapitre 7, sur la manière de le dire, et, partant, sur les figures et tropes privilégiés, ou tout simplement admis (cf. Morel 1982 : 5-8).

Nous nous focalisons à présent sur les tropes eux-mêmes – métonymie, synecdoque –, et sur la figure de personnification, pour délimiter leurs caractères distinctifs respectifs, en croisant les acquis des approches antérieures et nos propres points de vue.

Chapitre 3. Vers une délimitation de la notion de métonymie

Pour relever des métonymies dans les corpus, il est nécessaire d'établir au préalable selon quelles conditions on considérera une forme comme métonymique. C'est pourquoi nous présentons ici les options définitoires qui sont les nôtres. Ces options reprennent de la définition classique tout d'abord le rattachement de la métonymie à la catégorie des tropes, c'est-à-dire la notion de changement de sens, centrée sur le mot. Nous discutons cette notion de "changement de sens", parfois considérée comme une pure et simple substitution, et la limitation au mot de l'extension du noyau⁸⁰ tropique.

Parmi les tropes, la métonymie a la spécificité de se baser sur une relation de "contiguïté" (cf. notre chapitre 1) et, préalablement à la recherche d'éventuels indices formels spécifiques (cf. sur ce point notre chapitre 8), c'est sur cette base interprétative que nous la reconnaissons. Pourtant, la notion intuitive de contiguïté n'est elle-même pas spécifique à la métonymie : nous présenterons donc ici cette dernière dans le panorama plus général des faits relevant de la contiguïté. Nous engloberons dans notre analyse la synecdoque π ("matérielle") du Groupe μ (1985) puisqu'elle est également concernée par la contiguïté – contiguïté interne aux objets. Nous reviendrons au chapitre 4 sur la distinction synecdoque/métonymie.

Nous nous référerons essentiellement à une catégorie de métonymie qui se rencontre très communément dans le discours journalistique portant sur la politique : le rapport *lieu institutionnel/actant institutionnel*, exemplifié par : *Matignon* > /le premier ministre/⁸¹ ; *Belgrade* > /le gouvernement serbe/. En effet, ce type de métonymie présentant la spécificité d'être partiellement lexicalisé, nous devons justifier le fait de le considérer comme un trope.

3.1. Le trope en question

La notion de trope est parfois critiquée, comme est critiquée l'idée d'une signification première des mots, dont le sens tropique serait alors dérivé. On trouve ces analyses principalement chez François Rastier dans le cadre de la sémantique interprétative. Considérant que le point de départ de l'analyse linguistique est le texte avec ses

⁸⁰ Le terme "noyau" correspond à une appréhension syntaxique de l'extension du trope.

⁸¹ Rappelons que nous employons le mot "actant" pour désigner des entités individuelles ou collectives (institution, ensemble de personnes) qui jouent un rôle actif dans les récits des corpus.

caractéristiques génériques – de genre textuel –, dépendant elles-mêmes des pratiques sociales, l'auteur estime que le sens des mots est établi dans et par le texte. Il s'élève contre le présupposé nomenclaturiste qui préside à la notion de trope, dans la mesure où on ramène cette notion à celle d'*écart paradigmatique* (Rastier 2001a : 156 "écart par rapport à un sens propre")⁸². C'est pourquoi il affirme (p. 154) que : "la signification propre, principale ou prototypique reste sans doute un artefact du linguiste". Et plus loin : "si la signification est un artefact, les tropes ne peuvent être définis par rapport à elle". Effectivement, si on accepte telle quelle cette formulation, par rapport à quoi pourrait se situer un éventuel sens tropique ?

Nous discutons ci-après ce point de vue et donnons nos arguments en faveur de la notion de trope. Nous sommes naturellement convaincue que le trope n'est pas un donné *in abstracto*, mais qu'il est d'une part toujours dépendant du contexte, et d'autre part que le statut de trope est graduel en synchronie et en diachronie, comme le soulignent d'ailleurs de nombreux linguistes (cf. Marque-Pucheu 2001). Cependant, nous considérons qu'il correspond à une réalité intuitive, aussi fuyante soit-elle, ne serait-ce que parce que les êtres humains jouent avec le langage, négocient et argumentent au moyen du langage, et pour cela utilisent leur compétence linguistique et rhétorique. Cerner cette réalité intuitive tout en reconnaissant la diversité des usages des mots n'est pourtant pas chose aisée.

A travers cette diversité, nous pensons malgré tout que la signification des mots connaît une certaine stabilité, sans que pour autant cette stabilité se base nécessairement sur la référence (c'est la principale critique de Rastier). Cette stabilité est, naturellement, relative puisque la signification des mots est susceptible d'être négociée même dans la situation la plus banale (mais ceci est dans le même temps un argument en faveur d'une stabilité intersubjective de la signification), et qu'ils peuvent à l'extrême connaître des usages purement idiosyncrasiques. Mais c'est cette stabilité qui permet selon nous aux usagers de la langue de produire et percevoir les jeux de mots par exemple, dont la syllepse est un représentant⁸³. D'ailleurs, nous considérons que l'usage ludique du langage, son usage argumentatif, ou encore son usage expressif ne sont nullement marginaux ou périphériques par rapport à un usage informatif, ce qui signifie pour nous que la signification des mots ne saurait être définie

⁸² Comme nous l'avons signalé déjà, nous adoptons, pour le signifié, l'opposition *signification* (lexicale, hors contexte)/*sens* (en contexte). Mais comme les termes de la discussion portent implicitement ou explicitement sur le rôle du contexte, il en résulte un flottement terminologique. Nous gardons dans ce qui suit les termes du débat, c'est-à-dire l'emploi de "sens" comme il figure dans les manuels de rhétorique.

⁸³ En dehors de l'usage ludique des mots, certains aspects de la néologie et la création de noms de marques motivés témoignent de la stabilité relative des significations, en particulier au niveau des morphèmes grammaticaux.

dans un cadre purement référentiel. De plus, comme Jakobson l'a précisé à propos des fonctions communicatives, ces usages peuvent être mêlés.

3.1.1. Les termes de la discussion

Rastier (1994 et 2001a) propose une revue historique et critique très riche de la notion de trope. Nous nous attarderons donc seulement sur certains points qui correspondent à notre réflexion : les notions de sens premier étymologique (i), ou de sens premier comme étant le plus direct, le plus approprié (ii). Mais Rastier (2001a : 140) discute également la primarité du concret sur l'abstrait qui sous-tend l'épistémologie de Dumarsais ([1730] 1988) – le sens premier est le plus concret –, influencé en cela par Locke⁸⁴, et qui est nettement affirmée chez Lakoff et Johnson (1985). Il ressort globalement des développements de Rastier que, sont considérés comme premiers logiquement ou chronologiquement par la tradition (occidentale), les sens qui se basent sur la référence et la vérité, et qui correspondent, selon lui, à un "rêve d'univocité". Ceci rejoint les reproches faits par Platon, au nom du Vrai, à la rhétorique des sophistes, et explique sans doute en partie la réputation contemporaine "d'artifice", de "procédé fallacieux" de la rhétorique.

La notion de sens premier originaire (i) est souvent critiquée, et elle est en effet problématique⁸⁵. On la trouve chez Dumarsais (p. 96) lorsqu'il définit la catachrèse comme écart par rapport à la première signification des mots, et chez Fontanier ([1821] 1977 : 39) dans la définition des tropes comme "certains sens plus ou moins différens du sens primitif". Selon nous, cette notion n'est certainement pas pertinente de manière absolue en synchronie dans la mesure où, pour nombre de mots, l'usager de la langue n'a pas connaissance de la succession diachronique des sens. Il arrive aussi fréquemment que le sens dérivé en diachronie soit le plus usuel, ce qui peut avoir alors pour conséquence que, dans l'intuition linguistique, les ordres (sens premier, sens dérivé) sont inversés. C'est ainsi que, à la lecture de la phrase suivante dans un guide touristique⁸⁶ :

"Les femmes de Capri utilisent plus facilement leur tête que leurs mains."

nous avons tout d'abord pensé (nous basant sur la métonymie *du physique* chez Fontanier, dont les réalisations sont souvent lexicalisées – *utiliser sa tête, avoir la tête bien faite*) que les

⁸⁴ Cf. Françoise Douay-Soublin (1988).

⁸⁵ Elle n'est pas problématique seulement pour les tropes, mais également par exemple dans le cas de la dérivation (adjectivale, nominale etc.). Cf. les remarques de Wilmet (1996) à propos des noms abstraits en tant que dérivés nominaux d'adjectifs. Cf. aussi plus généralement les remarques de Béguelin (2002) sur les "vraies fausses et fausses vraies étymologies" dans l'étymologie populaire.

⁸⁶ *Naples et Pompéi*, guide Gallimard, p. 230.

femmes de Capri sont des intellectuelles plus que des manuelles. Mais la lecture de la seconde phrase a changé notre interprétation :

"Le sommet du crâne de ces insulaires laborieuses et patientes constitue leur véritable instrument de transport."

La notion de sens premier originaire est donc à considérer avec précaution. Remarquons cependant qu'elle est pertinente en diachronie puisque le trope est un facteur d'évolution du sens des mots reconnu, et que cette évolution peut malgré tout être perceptible à l'usager de la langue. Et s'il est un cas où le critère s'avère nécessaire, c'est celui d'un autre trope (parfois considéré comme une sous-catégorie de synecdoque), l'antonomase du Npr – *un Dom Juan, un Harpagon* (cf. Leroy 2001) –, puisque justement, d'un point de vue sémantique, c'est sur la base des connaissances premières sur le référent initial que se fonde le trope.

D'un autre point de vue, entendre le sens propre (ou le sens littéral⁸⁷) comme celui qui vient le plus naturellement à l'esprit, ou comme le plus direct (ii) : "c'est toujours le plus connu et le plus commun qui est le propre" (Dumarsais p. 79) revient à nier la variation qu'on peut observer pour une même forme linguistique selon les contextes et les types de discours. Sans parler des genres discursifs, puisque dans certains genres, des formes qu'on qualifierait de tropiques ailleurs sont pourtant les plus usuelles. Questions souvent débattues, directement en ce qui concerne les tropes (cf. Rastier 2001a, 1994), et sur d'autres terrains – syntaxique, lexical par exemple. En effet, dans le cadre de certains textes, en particulier ceux qui relèvent de langues de spécialité, des formes que l'intuition linguistique considérerait comme peu probables, voire impossibles, apparaissent, et de manière systématique. Mais ne serait-ce pas justement en partie ce qui contribue à la spécificité de ces langages ? En d'autres mots, un même usager de la langue "navigant" entre différents sociolectes selon qu'il est pratiquant de sport, membre d'une association, parent d'élève, citoyen, consommateur etc. est à même de s'adapter aux pratiques discursives de ces milieux, mais possède également une compétence du système de la langue qui transcende ces pratiques et le rend, du moins théoriquement⁸⁸, capable de juger des variations d'un sociolecte à l'autre. Cette compétence fait qu'il est à même de percevoir les phénomènes sémantiques spécifiques que sont les tropes, y compris lorsqu'il les utilise (ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il les considère comme tels).

⁸⁷ Nous ne discutons pas ici les différences entre sens littéral, propre etc. qui sont développées par Rastier dans les deux références citées, et chez Gardes-Tamine (1996 : 126-130). Le sens littéral s'oppose au sens spirituel, ou intellectuel chez Fontanier. Dans tous les cas, en ce qui concerne le classicisme, c'est dans un rapport référentiel (ou conceptuel chez Fontanier, pour lequel les mots expriment la pensée ou les sentiments) que sont considérées ces oppositions sens *littéral* vs *spirituel* etc., l'un étant premier et l'autre dérivé. A cela s'ajoutent chez Dumarsais les notions *d'idée principale/idée accessoire*, sur lesquelles nous reviendrons (§ 3.3.1.1).

⁸⁸ C'est-à-dire s'il y prête attention.

Ainsi, même si, dans le cas de la métonymie désignative *l'omelette aux champignons (partie sans payer)*⁸⁹, l'interprétation /client/ est la première en contexte, on peut remarquer la distance paradigmatique sous-jacente à cette désignation. Pareillement, l'usager de la langue est sans doute à même de percevoir le style particulier d'un auteur, ou le genre d'un texte. C'est ainsi que Ruwet (1975), sur la base de récurrences de termes particularisants, propose de parler de "style synecdochique" pour *les Chats* de Baudelaire.

D'ailleurs, récuser l'idée d'orthonymie que véhiculent la notion de sens premier unique, corrélative de celle "d'ornement" qui s'ajouterait à la dénomination pure et simple, et admettre la pluralité des sens des mots selon les contextes, y compris avec des possibilités de flottement (ambiguïté, ambivalence, indétermination du sens) même dans un contexte donné ; admettre également la possibilité de différentes dénominations pour une même réalité ; admettre même que ces dénominations "négocient" l'identité de cette réalité, ne revient pas nécessairement à nier la possibilité théorique de trope. C'est ainsi que, parmi les différentes nominations d'une réalité, nous voyons dans la nomination tropique un "décrochement" plus net, ce que certains nomment une *tension interprétative* (Eco 2001 : 149) et que Rastier (2001a : 159) formule (sans doute à propos des tropes vifs, c'est-à-dire figuraux) en disant que :

"les tropes se distinguent seulement du ou des sens "littéraux" par le degré de complexité des parcours interprétatifs qui permettent de passer de l'occurrence au type."

Pour la métonymie, la complexité du parcours interprétatif correspond à la manifestation d'une "indirection" dénotative, concentrée en un seul mot (nous revenons ci-dessous, § 3.2, à cette notion de "concentration"), de sorte que le sens n'est pas direct⁹⁰, mais repose sur une inférence – en termes de contiguïté, nous le verrons. Ainsi, parmi les différentes formulations référentielles : *Lionel Jospin, le premier ministre, Matignon*, la dernière nécessiterait (si du moins le trope n'était pas lexicalisé, et nous y revenons également ci-dessous) de passer par les étapes *lieu* et rapport *lieu institutionnel/actant institutionnel*.

3.1.2. Maintien de la notion de trope pour *lieu institutionnel/actant institutionnel*

Prenant en compte les difficultés théoriques liées à la notion de trope, et les réticences dues à la plus grande fréquence de ce que nous choisissons malgré tout de nommer "métonymies

⁸⁹ Nous faisons référence ici à l'exemple de Fauconnier (1984), repris entre autres par Kleiber dans plusieurs publications que nous aborderons ci-dessous (§ 3.4). Même si cet exemple est un exemple construit, il est tout à fait plausible, et on peut remarquer de nombreux cas de ce genre dans la vie quotidienne.

⁹⁰ Ou plutôt, est moins direct : nous tenons à réaffirmer la relativité de cette différence, et l'idée d'un continuum entre sens littéraux et sens tropiques.

lieu institutionnel/actant institutionnel" (Matignon) par rapport aux sens locatifs du nom, notre proposition est de l'ordre du compromis. Elle se base sur la spécificité du discours journalistique, qui est précisément destiné à être diffusé. Dans le cadre interne de ce discours, les métonymies paraissent nettement lexicalisées ; elles sont également comprises sans problème par les auditeurs, même si elles ne sont pas pour autant passées en production dans le langage des non-journalistes. Si ces formulations sont (peut-être) devenues standard à l'intérieur d'un discours, elles sont encore susceptibles d'apparaître de l'extérieur comme des tropes, de même que l'abondance de syllepse dans les jeux de mots donne peut-être un effet d'accoutumance, sans pour autant que l'analyste cesse de parler de syllepse – nous nous référons ici à Rastier (2001a : 159) : "Si [...] je vous annonçais une histoire drôle, vous seriez prêt à toutes les syllepse". Autrement dit, pour nous, même si les conditions herméneutiques qui se rapportent au discours, au genre du texte, à la situation de communication (toujours selon Rastier) autorisent et même prescrivent des "écarts", ces écarts et leurs différentes modalités restent pour nous définitives de certaines figures⁹¹.

De plus, pour en revenir aux métonymies journalistiques, des arguments, que nous détaillerons dans nos chapitres descriptifs (cf. chapitre 10), nous conduisent à les considérer comme non entièrement lexicalisées, comme des semi-catachrèses donc, à l'intérieur même du discours journalistique (cf. notre chapitre 1 § 3.2.3). Ainsi, ces noms dans leurs emplois dénotatifs humains sont loin d'avoir la souplesse de noms non métonymiques, et ils demeurent très contraints. De plus, les Nprs de lieux continuent à référer dans certains cas à des lieux, dans une moindre mesure, certes, mais de manière non marginale. On a un exemple de ce type en (16) :

(16) Personne n'est prévenu à la chancellerie. A l'Élysée, un certain nombre de conseillers tombent de leur chaise en regardant la télévision. " (CSM 85).

Un usage n'a donc pas remplacé l'autre. Pourtant, ceci n'est encore pas un argument en faveur du trope, puisqu'on qu'on pourrait alors parler de polysémie⁹². Nous tranchons en soutenant que cette polysémie se base sur une relation de contiguïté entre les différents sens, et qu'elle est donc d'origine métonymique. Nous considérons en outre, dans le cas de ces métonymies, que le sens /lieu/, même s'il est devenu le moins usuel dans le contexte journalistique, est le sens premier, puisqu'il est encore nettement accessible, qu'il est le plus

⁹¹ Badir (1998) défend le même type de position, concernant le rhétorique et l'écart. Pour la notion d'*écart*, cf. notre chapitre 1 § 2.2.

⁹² ou plutôt de polyréférencialité (référence aux institutions et personnes d'une part, référence aux lieux d'autre part).

souvent le seul répertorié par les dictionnaires de Npr⁹³, et que le glissement lieu > institution est encore aisément perceptible. D'ailleurs, un autre emploi métonymique à partir d'un nom de lieu : *lieu/habitants*, dès lors qu'il peut donner lieu à une ambiguïté, nécessite également pour être compris de passer par la "case" "lieu", commune aux deux métonymies. Dans :

(17) Un moment, **Belgrade** s'est imaginé sauvé. (K 326),

il peut s'agir avec *Belgrade* du /gouvernement/ ou /des habitants/, mais c'est toujours à partir du Nlieu que se fait l'interprétation. Il en est de même pour l'autre métonymie courante *lieu/événement* :

(18) 200 000 manifestants anti-mondialisation veulent paralyser **Washington**. (*Le Monde* 28/09/02),

où *Washington* dans le contexte est l'événement /la réunion des ministres des finances du G7 qui a lieu vendredi 27 septembre après-midi à Washington/, mais pourrait être interprété aisément dans son sens locatif.

En comparaison, dans la polysémie de *blaireau* (cf. Martin 1972), anciennement métonymique : /animal/ ou /pinceau fait en poils de blaireau/, il n'est pas nécessaire de passer par "animal" pour arriver à la signification /pinceau/.

3.1.3. Trope et substitution

Nous avons parlé ci-dessus de "glissement" et non de "substitution", et c'est à dessein. Le terme de substitution employé pour le trope renvoie à l'idée qu'un mot devrait en remplacer un autre pour reconstituer le (vrai) sens de l'énoncé. L'emploi de ce terme est en outre le corollaire d'une conception désignative du trope.

La notion de substitution est attribuée en particulier à Fontanier (cf. Prandi 1992 : 105) ; on la retrouve explicitement dans *Rhétorique Générale* du Groupe μ (pp. 92-93), et chez Cohen (1970) pour la totalité des figures, et c'est elle qui a cours implicitement dans certaines études sémantiques (cf. § 3.4). Parallèlement, dans d'autres approches, cette conception substitutive est critiquée, au motif que le trope met en place une tension irréductible (cf. *infra* § 3.1.3.1), ce qui nous paraît vrai essentiellement pour les tropes vifs, pour lesquels le sens tropique n'a pas supplanté le sens "standard". Nous reprenons les éléments de cette critique, en nous basant essentiellement sur Prandi (1992).

⁹³ Nous avons recensé les entrées du *Petit Robert des Noms propres* et du *TLF* pour différents noms d'édifices institutionnels. Des différences apparaissent, entre les différents noms, et entre les deux dictionnaires. Cf. pour le détail notre chapitre 10.

L'idée de substitution nie également le fait que le trope propose dans un énoncé un biais catégorisant ou qualifiant spécifique (*infra* § 3.1.3.2).

Pour notre part, nous critiquons aussi la notion de substitution pour la métonymie, en termes sémantico-référentiels à partir de nos observations (*infra* § 3.1.3.3).

Avant de développer ces points, précisons : comme nous l'avons déjà formulé au chapitre 1 § 3, la nature du trope est bien pour nous d'essence paradigmatique car, en sa présence, on est conduit à rechercher un sens inféré, que ce sens soit basé sur l'analogie pour la métaphore ou sur la contiguïté pour la métonymie. Ce sens inféré n'est cependant pas à proprement parler un autre sens "littéral" qu'on peut rétablir, et auquel on pourrait assigner un nom, mais bien un sens virtuel, qui reste hypothétique.

3.1.3.1. Le trope : un "conflit conceptuel"

Pour Prandi, l'énoncé tropique est un énoncé contradictoire, la mise en place d'un "conflit conceptuel", qui possède, non pas un défaut, mais un surplus de sens, aussi bien syntagmatiquement que paradigmatiquement. Contradictoire, il l'est du point de vue de sa valeur de message occasionnel (en contexte), mais également d'un point de vue structural :

"Le signifié d'un énoncé tropologique coïncide avec la mise en forme linguistique d'un conflit conceptuel." (p. 169).

Pour l'auteur en effet, il convient de ne pas ignorer la distinction entre :

"la structure sémantique d'un trope – la mise en forme du conflit conceptuel dans l'énoncé tropique – et la valeur de message que le trope acquiert une fois qu'il est interprété dans un contexte donné." (p. 135).

De sorte que, si on propose la "résolution" du trope en termes substitutifs, on aplatit le contenu du trope à sa valeur de message, et on nie par-là même le "conflit conceptuel" qu'il propose.

On retrouve chez différents auteurs ce refus de la substitution, et par exemple chez Reboul (1998) avec le "principe de non-paraphrase". Ballabriga (1994) parle de *tension* entre foyer et cadre⁹⁴ pour la métaphore, et Rastier (2001b : 111) d'équivoque à propos de l'hypallage.

⁹⁴ *Foyer/cadre* est le "couple" de termes utilisés aussi bien par Ballabriga que par Prandi et Bonhomme dans une approche textuelle. Sa paternité revient à Black qui cite les auteurs : Black ([1954] 1962). *Models and Metaphor*. Ithaca, Cornell University Press. Prandi (2002) : "Black utilise les termes de *cadre* et *foyer* pour définir la topographie de l'énoncé métaphorique. Le cadre est la partie du contenu de l'énoncé cohérente avec le co-texte ou le contexte, alors que le foyer introduit un concept conflictuel". N'ayant pas lu Black, nous prenons la liberté d'utiliser le terme "cadre" pour désigner la partie du contexte où apparaît la réalisation tropique qui est pertinente pour son interprétation et l'évaluation de sa prégnance et le terme "foyer" pour la réalisation tropique elle-même. C'est ainsi, sans doute, que l'utilise Bonhomme.

La notion d'équivoque est particulièrement pertinente pour notre propos, puisqu'elle intervient nettement dans certains énoncés métonymiques, où deux significations ne sont pas concurrentes mais cumulatives : ainsi, *j'aime Victor Hugo* ne signifie peut-être pas seulement /j'aime les œuvres de Victor Hugo/. On peut vérifier la réalité du maintien et de l'exploitation d'une tension avec la métonymie dans l'exemple (19), qui joue sur les deux faces du trope et donne lieu à une syllepse⁹⁵ :

(19) **Nathalie Sarraute** était entrée vivante dans le saint des saints de la littérature française : la Pléiade.

Et on retrouve cette même équivocité dans l'énoncé :

(20) En s'inquiétant sur le sort du cousin autrichien, c'est aussi d'elle-même que **l'Allemagne** se soucie. (A 161).

où *l'Allemagne*, ainsi que *cousin autrichien* peuvent référer aussi bien au /pays/ qu'à /la population/, et sans doute aux deux (du moins, rien ne permet, d'après le texte, d'exclure l'interprétation double). A travers ces exemples, on peut voir que c'est la "dualité" intrinsèque du terme tropique qui porte en elle-même la possibilité de sa valeur double en contexte⁹⁶.

3.1.3.2. Le chemin inférentiel en contexte

La notion de substitution ne rend pas non plus justice à l'épaisseur conceptuelle que propose l'occurrence tropique dans un énoncé. Citons de nouveau Prandi (p. 127), qui se réfère lui-même à l'approche "interactive" de la métaphore (Richards, Black) :

"L'effet de la métaphore [...] consiste à "faire voir" le sujet de discours primaire "par l'intermédiaire" d'un sujet de discours subsidiaire coïncidant avec le foyer : la métaphore de l'homme comme loup, par exemple, nous fait voir l'homme comme s'il était un loup, et de ce fait "organise notre idée de l'homme"

Étonnamment, cette même idée est présente déjà chez Fontanier, lorsqu'il oppose tropes-figures et catachrèses (p. 219) :

"[la catachrèse] tout au contraire des Tropes-figures qui présentent deux idées [...] et l'une sous l'image de l'autre, ou à côté de l'autre."

Ce qui est vrai pour la métaphore l'est également pour la métonymie, qui dénote "obliquement" (Bonhomme), par un biais relationnel, et généralement pour les désignateurs tropiques, qui requièrent un calcul inférentiel plus important que les désignateurs neutres (Prandi p. 212).

⁹⁵ *France Inter*, au moment du décès de Nathalie Sarraute.

⁹⁶ Il faudrait sans doute étudier plus finement les modes de présence des deux (ou plusieurs) sens. Ainsi, si certaines occurrences excluent un sens au bénéfice de l'autre, d'autres ne font que le virtualiser (il peut alors être repris dans une phrase ultérieure) tandis que d'autres encore font cohabiter plusieurs sens.

Enfin, d'un point de vue textuel, le sens du lexème employé n'est pas réellement effacé, et il est susceptible de contaminer la prédication, l'énoncé ou le texte entier, comme on le voit dans les exemples de métaphores de Prandi (1992) – *les mains du hasard* (Balzac), et comme il apparaît dans certains usages de métonymies (cf. infra § 3.3.2.3).

3.1.3.3. Substitution et statut sémantico-référentiel des métonymies

A la place du schéma substitutif de Fontanier, certains auteurs préfèrent s'exprimer en termes de "substitut virtuel contextuellement pertinent", comme Prandi (*op. cit.*) pour les tropes en emploi référentiel, ou B. Meyer (1993 et 1995) pour la synecdoque. C'est bien en effet de cette manière qu'on peut décrire de nombreuses métonymies désignatives, comme dans l'exemple désormais canonique de *l'omelette aux champignons*, mais aussi plus généralement des métonymies telles que *lieu institutionnel/actant institutionnel*, pour peu que cet actant soit établi par le contexte.

Mais ce qui vaut pour des référents discrets (l'individu qui correspond métonymiquement à *l'omelette*, celui qui correspond à *Matignon*) ne vaut plus à nos yeux pour des référents continus : pluriels – ensembles, cf. (i) ci-dessous –, massifs ou abstraits, cf. (ii) ci-dessous. Dans ces cas, outre un bouleversement sur le plan discursif, le trope entraîne également un bouleversement sur le plan référentiel. Partons du schéma substitutif correspondant aux propositions de Fontanier : ce schéma supposerait pour la métonymie qu'à un nom1 (le *déclencheur*⁹⁷) auquel correspond un objet1 soit substitué un nom2 auquel correspond un objet2 (la cible), avec une relation de contiguïté entre objet1 et objet2. Pour la discussion, nous laissons de côté le rapport nom1/objet1, déjà problématique, et demeurons à l'intérieur de l'approche désignative de Fontanier.

(i) Si on considère les métonymies qui réfèrent à un ensemble d'individus, on est parfois conduit à considérer que l'objet2 ne préexiste pas à la désignation métonymique, mais plutôt qu'il en émerge en tant qu'ensemble. C'est le cas en particulier pour les noms d'événement, les noms d'activité lorsqu'ils sont employés métonymiquement comme ci-dessous :

(21) Reste à séduire aussi **le Festival**, puis le grand public, un objectif auquel doit concourir la bande originale de cette comédie musicale. (C 267).

(22) Inquiétude de **l'industrie** et du **tourisme**. (A 35).

(23) **Le Tour de France** est en deuil. (*France Inter*, informations 1996).

⁹⁷ Fauconnier (1984 : 18) utilise les termes de "déclencheur" et "cible" pour les référents eux-mêmes, connectés par un connecteur entre espaces mentaux. Nous utilisons pour notre part le terme *déclencheur* pour le signe linguistique de surface et *cible* pour le référent métonymique.

Dans ces exemples, l'objet2 est l'ensemble indéterminé de tout ce qui est susceptible en contexte d'être en relation avec l'objet1 selon la relation métonymique. Mais, en dehors de leur désignation métonymique même et de la représentation qu'elle propose, qu'est-ce qui, dans le monde, rassemblerait l'ensemble des individus désignés par *le Festival*, *l'industrie*, *le tourisme* ou surtout *le tour de France*, et quels sont ces individus ? Ceci est sans doute un cas extrême : on observera, en comparaison, que les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* ont un correspondant référentiel, repérable dans notre culture. Mais ce cas extrême nous conduit à réfléchir sur la nature du transfert métonymique.

(ii) en ce qui concerne les termes massifs ou référant à des objets abstraits (*la dissidence*, *la mollesse*) qui peuvent être déclencheurs de synecdoques que nous nommons *qualité/entité* (cf. notre chapitre 4 § 2), les faits sont comparables de ce point de vue. Ainsi dans :

(24) Madame Deume le tint serré contre **sa mollesse**. (Albert Cohen, cité par Bacry 1992),

quel est le référent synecdochique de *sa mollesse* ? Il peut s'agir tout autant d'un objet concret que d'un caractère abstrait qui émanerait de *Madame Deume*. Ainsi, gloser *sa mollesse* par /sa poitrine/ comme le fait Bacry (1992) n'est pas seulement approximatif, mais faux, de même que tout autre terme ici serait faux, non pas seulement parce qu'il n'y a pas de terme, mais parce qu'il n'y a en quelque sorte pas de référent tropique : la relation de référence tourne à vide.

Résumons : si le trope métonymique a bien un statut paradigmatique, il ne répond pas pour autant au qualificatif de "substitutif" au sens fort du terme. Il peut l'être dans les cas simples, comme celui de *Matignon*, dès lors que le contexte impose une interprétation univoque – *le premier ministre*. Mais s'il l'est dans ce cas, c'est, comme le dit Prandi (p. 119), non pas de par son statut de trope, mais de par son statut de désignateur. A cet égard, les autres formulations de *le premier ministre* seront tout autant substitutives : *Lionel Jospin*, *le chef du gouvernement*, chacune apportant sa spécificité sémantique. Ce qui nous intéressera dès lors, sera ce que le "reformulant"⁹⁸ *Matignon*, en tant que métonymique, apporte de spécifique. Mais ce qui est spécifique également et devra être décrit, ce sont les variations référentielles qu'il autorise selon les contextes, malgré, ou grâce à sa constance formelle.

⁹⁸ A partir du syntagme "paradigme de reformulants". Nous empruntons ce terme à Mortureux (1993). Il signifie chez l'auteur : termes en relation de co-référence.

3.2. Le noyau du trope

3.2.1. Le trope : en un seul mot ?

Nous défendons ici l'idée que le trope métonymique, outre le fait qu'il provoque, à partir d'un signifié, un "changement" de signifié par indirection, a la particularité d'être concentré au palier du mot⁹⁹. Ce fait morpho-syntaxique est à la base de l'épaisseur conceptuelle dont nous parlions plus haut. Il y a en effet, dans le trope métonymique une surcharge de sens (Sé1 + Sé2 + inférence entre les deux Sé) condensée sur un seul élément.

L'option (trope-en-un-seul-mot) est loin d'être neuve (cf. notre chapitre 1 § 3.1), mais elle n'en est pas pour autant triviale. Si l'on considère en effet les positions prises dans la littérature, dont nous donnons ci-dessous quelques exemples, les approches sont parfois divergentes. Elles recoupent, en particulier, mais sans la recouvrir totalement, l'opposition trope/figure.

La conception de trope comme centré sur le mot est souvent admise implicitement, mais quelquefois aussi mise en cause, implicitement (Rastier 2001a), ou encore explicitement : c'est le cas chez Kerbrat-Orecchioni (1986), pour qui la question de l'extension du noyau tropique n'est pas pertinente (cf. 3.3.2). Comme Cohen (1970), semble-t-il, elle est disposée à concevoir toute figure (mais Kerbrat-Orecchioni emploie ici le mot "trope", de manière générique) comme mettant en jeu une substitution. Pourtant la conception du trope-en-un-seul-mot a derrière elle une longue tradition, puisqu'elle apparaît dès la première présentation du trope (*metaphora*) dans *Poétique* de Aristote. Chez lui, comme chez certains de ses successeurs (l'auteur de la *Rhétorique à Herennius*¹⁰⁰), cette conception va de pair avec une perspective référentielle de désignation.

Chez Dumarsais, c'est une approche de sémanticien et de grammairien attentif aux différentes modalités de changements de la signification des mots qui prévaut, et son *Traité des Tropes* comprend indifféremment les tropes traditionnels, et d'autres "en plusieurs mots", qualifiés par la suite par Fontanier "d'improprement dits", tels l'allégorie ou la litote. Ce dernier, plus attentif à la dimension discursive des énoncés, mais toujours dans une

⁹⁹ Pour les tropes discutés, nous ne prenons en compte que la catégorie nominale et laissons de côté les catégories, pourtant pertinentes, de la synecdoque et de la métonymie verbale. Cette dernière est abordée par Bonhomme (1987), et elle apparaît significativement dans des publications portant sur l'anglais (cf. Panther & Radden 1999). En effet, les glissements métonymiques sur les verbes sont nettement représentés en anglais : *the librarian shelved the books* (Gibbs 1999 : 65) ; *he headed the ball into the goal* (Dirven 1999 : 278). Nous discutons (succinctement) les métonymie et synecdoque verbale à partir de nos résultats au chapitre 9.

¹⁰⁰ Nous nous basons sur B. Meyer 1993.

perspective désignative, différencie les tropes sur une base paradigmatique d'expression d'une "simple idée" (à laquelle correspond le mot), des figures, expression d'une "pensée" (à laquelle correspond la proposition).

La position du Groupe μ (1985) n'est pas très claire. Donnant au trope le nom de "métasémème", faisant correspondre explicitement le sémème au mot et adoptant une approche substitutive (p. 92), construisant ensuite leur description sur la base de manipulations de sèmes (addition, suppression), ils englobent pourtant sous le terme *métasémème* une réalisation comme l'oxymore qui ne répond ni à l'idée de substitution ni à celle de mot (isolé).

Pour B. Meyer et pour Bonhomme, c'est la conception du trope en seul mot qui est demeurée pertinente, respectivement pour la synecdoque et la métonymie nominale, alors que cette conception n'est pas mise en avant chez Prandi (1992). Il est vrai que l'auteur porte sa réflexion essentiellement sur la métaphore : dans le cas de ce trope, il paraît plus difficile de situer et de limiter *a priori* le noyau du trope : la métaphore propose des analogies ponctuelles et des analogies de rapports, qu'on ne peut pas circonscrire au niveau du mot. Chez Prandi, c'est l'opposition trope ponctuel/trope diffus qui paraît pertinente, avec pour exemples les pôles extrêmes de la métaphore et de l'allégorie.

Si nous maintenons pour notre part la pertinence de la limitation au mot du noyau de la métonymie et de la synecdoque¹⁰¹, c'est sur la base du fait, que nous reconnaissons à ces réalisations tropiques, d'être dans un rapport paradigmatique. Et c'est également sur la base de la concentration de sens qui fait de ces réalisations tropiques des signifiés complexes. Si l'on compare en effet les reformulants donnés plus haut, tous en rapport de coréférence *in absentia*, la différence de *Matignon* avec une autre expression indirecte *l'hôte de Matignon* réside dans le fait que la première concentre, tandis que l'autre déplie syntagmatiquement, en une périphrase, le chemin inférentiel. Ainsi, nous ne reconnaissons pas comme Eco (1988 : 52) une métonymie dans l'expression *le découvreur de l'Amérique*, reformulant de /Christophe Colomb/, mais une périphrase.

Nous reviendrons plus loin sur la question de la délimitation du noyau du trope (chapitre 8). En effet, à partir de SN : [déterminant + nom + expansion (adjectivale ou complément de nom)], il convient de distinguer dans quels cas le déterminant et/ou l'expansion sont pertinents

¹⁰¹ Pour la métaphore, une affirmation plus mesurée est nécessaire : nous dirons que la métaphore peut ne porter que sur un seul mot.

quant à la valeur de trope du SN, et dans quels cas ils ne sont pas nécessaires de ce point de vue, mais seulement du point de vue de l'interprétation référentielle contextuelle.

3.2.2. Noyau du trope limité au mot. Pertinence du critère en diachronie

Nous ajoutons ici un dernier critère, qui ne vaut, selon nous, qu'additionné aux autres, et non pas en lui-même. Il s'agit de celui de la lexicalisation des tropes, dont on peut retrouver la trace dans les entrées de dictionnaire.

Les mécanismes de la synecdoque, de la métonymie, et de la métaphore sont une base reconnue des modifications de vocabulaire – évolution du sens des mots, et/ou polysémie (cf. entre autres Martin 1972 et 1985, Ullmann 1959) –, mécanismes qui s'articulent avec les conditions sociales et culturelles de leur emploi (cf. Siblot 1996 pour une description de l'évolution diachronique de *toilette*). Dans les dictionnaires (nous avons consulté le *Petit Robert* et le *TLFI*), sous les formulations, parfois approximatives et à première vue aléatoires, de : *par extension*, *par restriction*, *figuré*, *par métaphore*, *par métonymie*, et également sous la mention *symbolise* (*le Kremlin "symbolise le pouvoir central russe"*, dans le *TLFI*), on peut en effet reconnaître la restriction de sens de la synecdoque *genre/espèce*, l'extension de la synecdoque *espèce/genre*¹⁰² (cf. chapitre 4 § 3), la métaphore, la relation de contiguïté de la métonymie (cf. § 3.3 ci-dessous). Nous faisons figurer ci-dessous le début de l'article ABOMINATION, pris au hasard dans le *TLFI* (recherche sur le mot "restriction". C'est nous qui soulignons les passages pertinents) :

(25) Article : ABOMINATION, subst. fém

HIST. _ Par delà le désordre des sens attestés en discours, il semble que l'étude hist. permette de saisir le travail systématique fait par la lang. dans la création de tous ces sens : le sens 1^{er} (réf. I A) « répugnance physique », « nausée » (provoquée par l'infection, l'ordure, Renan, _ cf. sém. ex. 1 _ , dira étymologiquement « la crotte ») a engendré le sens « sentiment d'horreur » (réf. II A). C'est de lui que procède, par une sorte de métaph., de transfert du sent. à l'obj. qui le provoque, le sens « objet, action ou personne abominables » (réf. II B). De ce sens II B provient par restriction le sens relig. spéc. « idole » (matériellement) et « culte des idoles ».

Remarquons au passage que, en lieu et place de "par une sorte de métaph.", nous verrions plutôt un glissement métonymique *cause/effet*.

Au-delà des évolutions de mot isolés, ce sont également des stabilisations de rapports qu'on peut observer, toujours au travers de mots, dont on peut alors constituer des

¹⁰² *Par extension*, dans les dictionnaires, correspond également à la catachrèse de métaphore selon Fontanier (*les ailes du moulin*).

paradigmes : il en est ainsi du rapport métonymique *auteur/œuvre*, qu'on retrouve indifféremment avec *Racine*, *Mozart*, etc. ou de celui de *instrument/agent* (*le violon*, *le trompette*) qui sont nettement stabilisés. Les mêmes observations peuvent être faites en ce qui concerne des mécanismes comme la synecdoque d'*abstraction absolue* (*qualité/entité* pour nous – *la jeunesse* > /les jeunes/ –, cf. chapitre 4 § 2). Enfin, des "mécanismes métonymiques" (cf. *infra* § 3.3) peuvent donner lieu à des dérivations morphologiques (Koch 1999) : la métonymie *café* (grain, plante, boisson) est basée sur le même phénomène que la dérivation *citron*, *citronnier*, *citronnade* ; ou à des changements de genre, qui fournissent alors un indice du changement de sens (*la chèvre* > *le chèvre*, exemple de Bonhomme 1987).

Naturellement, si l'on porte attention aux mots, et c'est bien sûr le cas du dictionnaire, il est normal de vérifier la concentration des mécanismes tropiques sur les mots. C'est pourquoi nous ne considérons pas l'argument du dictionnaire comme suffisant. Cependant, il nous paraît nettement plausible que des mots isolés soient plus perméables à la pression d'un même type répété de contexte, qui ferait alors évoluer leur sens, que ne le sont des prédictions ou des énoncés entiers. Mais au-delà du mot isolé, on remarquera que les mots composés, mais aussi les proverbes, se lexicalisent, dans leurs termes mêmes.

3.3. Mécanisme métonymique et métonymie

Reconnaître différentes métonymies dans un corpus à partir d'indices divers et souvent non spécifiques suppose qu'on puisse se baser sur un principe interprétatif. Ce principe, le chemin inférentiel dont nous parlions plus haut, est, pour la métonymie, la contiguïté.

Celle-ci est également à la base d'autres phénomènes que la métonymie, langagiers ou non. A défaut de définir réellement la notion de contiguïté, l'examen de ces autres phénomènes nous permettra de l'approcher en extension. Il nous permettra aussi de poser, pour notre propos ultérieur, une distinction de principe entre ce que nous nommerons le *mécanisme métonymique* – la relation de contiguïté –, et la *métonymie* elle-même – le trope.

3.3.1. La contiguïté, base du mécanisme métonymique

3.3.1.1. Les "associations d'idées"

Selon Ullmann (1959 : 284) : "la métonymie [...] repose, comme la métaphore, sur une association entre deux idées. Mais ici [...] il y a un rapport de contiguïté entre [les deux sens]." De fait, la relation de contiguïté, qu'elle soit explicitement mentionnée (par exemple chez Fontanier, avec l'idée de "corrélacion" ou de "correspondance"), ou qu'elle reste implicite

(Dumarsais par exemple liste différents types de métonymies mais ne parle pas de contiguïté), peut être considérée comme une caractéristique définitoire de la métonymie (cf. notre chapitre 1 § 4.). Ullmann fait figurer l'association par contiguïté dans une classification psychologique des changements sémantiques. Différents arguments tendent en effet à montrer que cette relation est un principe psychologique très prégnant, en deçà même du langagier (on pourrait probablement en dire autant des relations qui sont à la base de la métaphore). Ainsi, par exemple c'est une relation de contiguïté reposant sur l'expérience qu'exploitent les jeux de loto destinés aux enfants, qui consistent à associer des images d'éléments (une cuisine et ses éléments, un petit animal et sa mère). La relation de contiguïté (la relation *partie/tout* également) peut être repérée dans l'art pictural, dans la publicité et dans le cinéma, où montrer l'ombre d'un échafaud peut suffire à évoquer la peine capitale. Elle a été exploitée et théorisée également en psychanalyse (cf. Bonhomme 1987 pour une discussion de ces derniers points).

Étant donné cette diversité d'applications, il nous a semblé utile de remonter à la source de la mention de "relation de contiguïté", où l'on trouve des références philosophiques, mais aussi des références proches de la psychologie cognitive, avant l'heure (Dumarsais).

Cette relation est l'une des trois *associations d'idées* qu'Aristote, dans le cadre d'une réflexion sur la mémoire, est le premier à citer, comme il est rapporté ici :

"Il distingue trois modes de rapports d'associations provoquant le rappel : la ressemblance [...] ; la contiguïté, elle, expliquerait le rappel de faits qui, pour une raison quelconque, se sont trouvés une fois ensemble dans la conscience (un moment du passé et ses acteurs resurgissent); le contraste procède comme la ressemblance, mais avec des éléments dont le rapport est inverse."¹⁰³

On trouve également des développements sur les associations d'idées chez David Hume (philosophe empiriste du XVIIIème siècle, 1711-1776), mais ici le découpage est différent, la notion de causalité étant elle-même un élément de réflexion prédominant chez l'auteur :

"Il est selon moi visible qu'il y a seulement trois principes de connexion entre les idées, à savoir la relation de ressemblance, la relation de contiguïté dans le temps et dans l'espace et la relation de cause à effet."¹⁰⁴

Les *associations d'idées* sont rapportées à la pensée, mais aussi à l'imagination (Hume cite poètes et peintres) et à la "transfusion des passions" (p. 77). Elles sont basées sur l'expérience, l'habitude :

"Quand nous avons coutume de voir deux impressions unies l'une à l'autre, l'apparition de l'une d'elles, ou son idée, nous conduit immédiatement à l'idée de l'autre". (*Traité de la nature humaine*, cité en note p. 108).

¹⁰³ *Encyclopédie Yahoo !* http://fr.encyclopedia.yahoo.com/articles/ni/ni_897_p0.html. Nous soulignons.

¹⁰⁴ Enquête sur l'entendement humain (1999 : 71). Le livre fut publié en 1748 sous le nom *les Essais philosophiques sur l'entendement humain*, puis rebaptisé dix ans plus tard. Nous soulignons.

La notion d'association d'idées apparaît encore sous la plume de Dumarsais, avec les termes d'*idée principale* et d'*idée accessoire*, comme principe dont découleraient les sens figurés et les Tropes. La réflexion de l'auteur ne porte pas seulement sur la formulation linguistique des *idées*, mais également sur leur fondement psychologique, qui dépasse le cas des tropes. En effet, la formulation qu'il donne de *l'idée accessoire* (rapportée par Douay-Soublin *op. cit.* en note 29, p. 248) suggère également qu'elle peut être un principe sous-tendant la connotation :

"Si l'on parle par exemple d'une ville où l'on a demeuré, l'image de quelque objet qu'on aura vu dans cette ville se retracera à notre imagination, et excitera en nous une *idée accessoire*."

3.3.1.2. L'inférence

Enfin, l'association d'idées qu'est la contiguïté est un cas particulier du mécanisme plus général de *l'inférence*, (entendue ici comme processus logique "non démonstratif et spontané", formulation de Sperber & Wilson (1989)). Celle-ci est à la base du raisonnement déductif, aussi bien dans le domaine scientifique que dans la vie courante. Mais elle est également à l'œuvre dans le langage, et de nombreux auteurs la mentionnent, de manière circonstanciée chez sémioticiens et sémanticiens (par exemple Eco 2001, Rastier, Prandi 1992, Berrendonner 1988, qui cite la métonymie parmi des types d'inférences langagières), et comme principe plus général, "en amont" chez les pragmaticiens (Sperber et Wilson, Grice etc.). La généralité de l'inférence n'empêche pourtant pas certains auteurs de la rapporter au cas plus spécifique de la métonymie, et de considérer dès lors toutes inférences langagières comme métonymiques : ainsi on trouve sous la plume de Gibbs¹⁰⁵ (1999) la locution *inférence métonymique* (l'adjectif spécifiant le nom), parfois employée pour ce que nous nommerions "association d'idée par contiguïté", mais aussi de manière beaucoup plus englobante (relations partie/tout et membre/collection, prototypie ...). Cette acception englobante découle de la représentation chez l'auteur de la métonymie comme un processus de pensée.

3.3.2. Rapport entre relation de contiguïté et métonymie chez les auteurs

Considérée comme un phénomène cognitif très général, la relation de contiguïté est également considérée comme basée sur l'expérience, et parfois comme dérivée de la perception.

Afin de nous repérer dans l'écheveau embrouillé qui mêle, parfois sans discernement, métonymie et contiguïté, nous mentionnons quelques travaux qui reposent sur l'une ou l'autre

¹⁰⁵ Précisons que Gibbs est psychologue, et non linguiste.

des notions, ou les deux. A travers ce panorama, nous souhaitons dessiner ce qui relève du *mécanisme métonymique* – la relation de contiguïté –, sans qu'il s'agisse nécessairement de métonymie à proprement parler.

3.3.2.1. La contiguïté syntagmatique

Rappelons tout d'abord (cf. notre chapitre 1 § 4.2.) l'usage intra-linguistique chez certains auteurs du terme "contiguïté" appliqué à la métonymie. Pour Jakobson, la contiguïté (et donc la métonymie, puisque l'auteur emploie les deux termes de manière équivalente) est une relation de combinaison entre signes, une contiguïté sémantique qui se déploie sur l'axe syntagmatique.

3.3.2.2. Caractère transversal de la contiguïté : de la dérivation morphologique aux actes de langage indirects

Mais la contiguïté est à la source de nombre d'autres manifestations linguistiques. En concurrence avec le rapport de similitude, le rapport de contiguïté est sous-jacent à la connotation (cf. Eco 1988 : 124-127, et Barthes 1964¹⁰⁶, cité par Eco dans ce même ouvrage). Il est présent dans des faits linguistiques aussi divers que la dérivation et la composition (cf. ci-dessus 3.2.2), l'anaphore associative (cf. par exemple Kleiber 1995, Charolles 1990¹⁰⁷), mais aussi, si l'on en croit certains, dans les actes de langages indirects, les sous-entendus et autres implicatures (chez Gibbs 1999, qui se réfère à Grice, et chez Panther & Thornburg 1999¹⁰⁸). Ces mêmes sous-entendus, Kerbrat-Orecchioni (1986) les nomme "tropes illocutoires" dans sa "théorie standard étendue" des tropes (toute dérivation, tout phénomène d'indirection est un *trope*, la dimension du signifiant n'étant pas pertinente). Certains exemples donnés s'apparentent aux actes de langage indirects, mais certains autres (les "tropes implicatifs") se rapprochent de ce que nous nommerions des métonymies verbales de type *cause/effet* ou *effet/cause*. On peut donc reconnaître, selon nous, dans les *tropes implicatifs* le mécanisme métonymique, même s'il n'est pas nommé comme tel.

D'autres auteurs encore utilisent le terme "métonymie" pour désigner une inférence basée sur une relation de contiguïté, mais qui n'a pas à proprement parler de déclencheur : Stirling (1996) par exemple parle "d'anaphores métonymiques" pour désigner des anaphores qui reposent sur des inférences associatives, du type : *Je suis allé au garage. Ils m'ont dit qu'ils*

¹⁰⁶ Éléments de sémiologie, In *Communication* 4, pp. 91-136.

¹⁰⁷ Le terme "contiguïté" n'est cependant pas employé par ces auteurs.

¹⁰⁸ Les auteurs parlent de "transfert métonymique". En admettant que l'on accepte ici l'idée de transfert, il s'agit peut-être de contiguïté, mais de toutes façons pas de métonymie. Les implicatures relèvent plutôt des *figures de pensée* de l'ancienne rhétorique.

n'avaient pas encore réparé ma voiture. Pour nous, s'il y a bien contiguïté, le trope métonymique, considéré ainsi, reste virtuel. Selon nous, il s'agirait plutôt d'anaphore associative que de métonymie.

3.3.2.3. Contiguïté et métonymie dans les approches textuelles

Certaines œuvres littéraires utilisent le mécanisme métonymique comme un véritable principe. Les analyses de ces œuvres, mais aussi certaines études sur l'intertextualité (Riffaterre 1979), nous renseignent alors tout autant sur la contiguïté que les approches cognitives, avec lesquelles elles ne sont d'ailleurs pas nécessairement contradictoires.

Pankhurst (1999) par exemple illustre cette notion de contiguïté en décrivant la répétition et la déclinaison de la même métonymie (même mot déclencheur *earring*/même (type de) cible) dans une œuvre entière (*Song of Solomon* de Morrison). Et Genette (1972) montre dans un article très convaincant comment, chez Proust, métaphore et métonymie s'entremêlent. La métonymie n'est alors pas attachée à une occurrence particulière, mais consiste plutôt en une sorte de principe général, base de la réminiscence – "une liaison horizontale" (p. 60), fondée sur une contiguïté causale, temporelle, et surtout spatiale.

Dans des cas de ce type, la métonymie pourrait à la limite n'avoir eu qu'une seule occurrence, et son effet connaître néanmoins une expansion qui gagne l'œuvre entière.

3.3.2.4. Contiguïté et typicité

La contiguïté apparaît également dans les cas où le seul fait de relater un événement qui a pris une valeur typique suffit pour évoquer une situation dans son entier. Tel est le cas cité par Henry (1971: 21) :

"Dans un quartier où nous avons habité, dans presque chaque jardin était installée une corde à sécher le linge, montée sur deux poulies. Celles-ci étaient rouillées, naturellement, et grinçaient pendant la manœuvre. Comme on pendait le linge surtout par ciel ensoleillé, la phrase *Les poulies grincent* avait fini par signifier, dans le cercle familial, "Il fait beau"."

Ce cas de métonymie sur la phrase entière nous rapproche également de la métonymie verbale (on peut reconstituer un rapport de cause – le temps qu'il fait – à effet – le bruit qui résulte du fait de tendre les cordes). Signalons juste, dans le cadre de ce paragraphe que, si on peut être amené à parler de métonymie pour les verbes, les adjectifs voire les prépositions, c'est bien sur la base de la relation de contiguïté.

3.3.3. Mécanisme métonymique et trope métonymique

Pour notre part, si nous ne nions pas *a priori* la parenté existant entre différents phénomènes de contiguïté (avec une réserve cependant pour les actes de langage indirects), nous préférons réserver le terme de métonymie au seul trope, dont nous conservons de la tradition les termes définitoires. Et nous parlons de "mécanisme métonymique" pour désigner la relation de contiguïté qui sous-tend les différents phénomènes que nous avons cités, et la métonymie elle-même, qu'elle soit vive ou lexicalisée. La métonymie vive se situe donc à l'intersection de la notion de trope et de celle de contiguïté.

Nous avons dit plus haut que l'association de contiguïté est considérée comme un fait cognitif basé sur l'expérience. C'est ce que soutient par exemple Prandi (2002) :

"la synecdoque et la métonymie reposent sur des structures cognitives indépendantes de leur mise en place."

mais aussi Le Guern (1973) et Ullmann (1959). La notion de *frame* telle qu'elle utilisée par Blank (1999) conforte également cette idée de relation préexistante existant dans les choses (ou leur représentation) :

"Beings, things, processes, and actions that generally or ideally occur together are represented in the mind as a frame". (p. 173).

L'idée de relation préexistante doit cependant être modulée. Présentée telle quelle, elle tendrait à reproduire au niveau des rapports métonymiques une nouvelle forme de "nomenclaturisme", alors que la métonymie propose parfois, plutôt que reflète, des relations. Concrètement, nous avons pu observer dans certains cas que la relation de contiguïté instanciée dans des métonymies peut émerger du texte ou de l'intertexte, et créer, parfois presque de toutes pièces, des relations inédites, même si ses ingrédients (déclencheur, cible), et leurs relations ne sont pas préalablement connus. Dans ces cas, différents paramètres interagissent certainement : des règles linguistiques (lexicales et syntaxiques en particulier), une perception intuitive de la contiguïté, le cotexte, une connaissance intertextuelle et extra-linguistique, et une stabilisation relative de relations métonymiques connues. Ainsi, dans les métonymies basées sur le rapport *lieu/événement* comme (26) :

(26) **Rambouillet**, au contraire, a été perçu à Belgrade et sans doute avec raison, comme l'amorce d'une amputation de la Serbie historique. (K 241),

"l'objet" correspondant métonymiquement à *Rambouillet* n'est pas nécessairement connu préalablement. Ce cas rejoint les cas, non marginaux, d'ensembles et de référents non discrets,

que nous avons présentés en 3.1.3.3. On évoquera également le cas des métonymies complexes que cite Bonhomme (cf. aussi notre chapitre 9 § 6.2.). Ainsi dans :

(27) Tandis que **la sélection officielle** s'élançait hier tous jupons au vent sur un conte du 1^{er} de l'an 1900, le Moulin Rouge criard de Baz Lurhmann, *Un certain regard* s'ouvre ce soir sur un conte de Noël. (C 268),

si *la sélection officielle* peut être interprété comme /des personnages du film sélectionné *Moulin Rouge*/, c'est bien sûr sur la base du contexte phrastique, mais également par une combinaison interprétative entre l'intertexte (les autres articles à propos du film) et la relation de contiguïté elle-même. Ainsi, la prégnance de la relation de contiguïté nous permet d'expliquer la création de métonymie inédites, aux côtés de métonymies plus routinières.

Mais plus généralement, ce processus d'utilisation de la relation de contiguïté joue sans doute également dans des œuvres littéraires de fiction, qui créent leur propre univers (cf. les articles de Genette et Pankhurst cités ci-dessus), comme certains articles de presse créent le leur¹⁰⁹.

3.3.4. Une relation de contiguïté, mais entre quels éléments ?

Si la relation de contiguïté définitoire de la métonymie est généralement admise, les avis diffèrent sur "le niveau sémiotique" (Koch 1999 : 144) où il faut situer cette relation. Opère-t-elle entre signes linguistiques, selon l'approche de Jakobson (la contiguïté syntagmatique), entre sèmes constitutifs de sémèmes, selon celle de Martin (1972), du Groupe μ ou de Rastier (2001a) (cf. notre chapitre 1 § 4.) ? Ou encore opère-t-elle entre concepts¹¹⁰, entre objets du monde ?

Pour Koch, il est peu réaliste de considérer la métonymie en termes de transferts de sèmes ("semantic features"). Se basant sur une approche diachronique, et prenant pour exemple le mot français *feu* provenant du latin *focus* (foyer), il argumente :

"Would we have to posit, [...], a feature [fireplace] as still functioning in the sememic description of [french] *feu*, etc. ?" (p. 145).

L'objection a cependant des limites : il est évident que si l'on compare deux états de langue éloignés, on ne trouvera pas nécessairement, et peut-être pas du tout des rapprochements en termes de sèmes. Les auteurs qui décrivent l'évolution du vocabulaire en diachronie montrent

¹⁰⁹ Il n'est pas question d'affirmer ici que la presse crée de toutes pièces les entités auxquelles elle réfère et leurs relations, mais seulement de souligner qu'il s'agit d'une interaction complexe entre les événements et entités externes au discours et le discours lui-même, et en aucun cas une description directe des "états-de-choses".

¹¹⁰ Nous n'utiliserons pas le mot "concept", terme de psychologie, de philosophie, employé en Intelligence Artificielle également (cf. Rastier 1991 : 125-126). Lorsqu'il est employé en linguistique, il n'est pas toujours clair de savoir à quoi il correspond pour l'auteur –le signifié, le référent, une représentation mentale – Saussure (1985) ?.

généralement l'évolution progressive des significations (par exemple Bonhomme 1987, Henry 1971), ou comparent des mots polysémiques (Martin 1972). Pourtant, doit-on postuler, en synchronie, des glissements de traits sémantiques à partir de *l'omelette aux champignons*, ce qui reviendrait à dire que ce sont les sens respectifs de *omelette* et de *client* qui sont concernés ? Et d'ailleurs, comment postuler de tels transferts dans des métonymies basées sur des Nprs, comme en (28)¹¹¹ ?

(28) Cabrel est dans le coffre (Entendu).

En réalité, comme nous l'avons vu au chapitre 1, les auteurs s'accordent le plus souvent sur une description de la métonymie en termes de relation entre référents. Ce qui est mis en relation, ce sont "les données de l'expérience" (Le Guern 1973 : 14). En outre, certains – Le Guern, Henry – insistent sur le fait qu'il s'agit de "représentations" "dans l'esprit", de ces données. Dans tous les cas, retenons qu'on a avec la métonymie un rapport entre objets ou représentations d'objets.

3.3.4.1. Référence et sens métonymique

Si nous souscrivons à cette description de la métonymie, il nous paraît nécessaire de préciser quelques points. Tout d'abord, comment interpréter en termes de rapports entre objets certaines métonymies, et en particulier celles qui mettent en jeu des rapports de cause à effet¹¹² ? En effet, ce rapport est lui-même fondé sur une construction intellectuelle, sans doute formulable en termes de *topos* (cf. notre chapitre 2, p. 49), qui postule une causalité à partir de la simple contiguïté d'objets¹¹³ (cf. Gardes-Tamine 1996 : 89). Un niveau intermédiaire de sens apparaît donc dans le cas du rapport *cause/effet* (et *effet/cause*). Prenons pour exemple du rapport *effet/cause* la phrase de Voltaire (*la Henriade*), citée par Fontanier :

(29) Il fit tracer leur *perte* autour de leurs murailles

où *leur perte* est glosé ainsi (p. 81) : "*leur perte*, pour La cause de leur perte ; et la cause de leur perte, ce sont les travaux que l'on exécute autour des murailles pour les forcer." Meyer (1993 : 61) utilise précisément cet exemple pour montrer que :

"Au niveau théorique, il est pertinent de distinguer le sens figuré, résultat noétique de la réévaluation, et le référent occasionnellement désigné [...]".

¹¹¹ où *Cabrel* réfère dans le contexte à /la billetterie du concert de Cabrel (chanteur)/.

¹¹² Une description en termes de sèmes ne serait pas plus aisée.

¹¹³ C'est une réflexion centrale pour Hume (cf. § 3.3.1.1), qui souligne le rôle de l'habitude dans l'établissement de causalités supposées.

Ainsi, le rapport entre objets – en (29) celui référé par le déclencheur *perte* et la cible /retranchement/ – se trouve médiatisé par un sens "figuré" (*tropique* dans nos termes) – /la cause de leur perte/ – qui est pour nous celui du rapport métonymique lui-même, qu'on peut paraphraser par :

X (*la perte*) est l'effet de Y (*les travaux autour des murailles*).

Nos propres observations à partir de métonymies désignatives rejoint et complète le panorama de ces descriptions : dans ces cas, où l'interprétation en contexte est plus immédiate qu'elle ne l'est en (29), identifier l'objet (ou la catégorie d'objets) dénoté, c'est dans le même temps identifier à quel type de métonymie on a affaire, c'est-à-dire pour nous le signifié complexe de l'expression. Ainsi, dans l'exemple (17) donné plus haut (corpus KOSOVO), *Belgrade* est interprété, sur la base du contexte, comme /les habitants/, et le rapport, comme *lieu/habitants* :

(17) Un moment, **Belgrade** s'est imaginé sauvé. (K 326),

rapport qu'on paraphrasera par :

X (*les habitants*) est dans (habite) Y (*Belgrade*)

Ainsi, le sens d'une expression métonymique est donné par la relation de contiguïté, et spécifié selon le type de métonymie concerné. Ce sens n'est pas dépendant exclusivement d'interprétations individuelles, mais de mécanismes conventionnels plus généraux, même si ces mécanismes sont chaque fois instanciés de manière spécifique en contexte. La métonymie n'est donc pas pour nous un phénomène pragmatique, échappant à des conventions reproductibles, mais bien une relation sémantique. Fauconnier (1984), qui, à la suite de Nunberg¹¹⁴, parle de "fonction pragmatique" pour la métonymie entre autres, illustre en réalité, selon nous, une relation sémantique, si l'on admet que le sens (sémantique) s'établit en contexte.

3.3.4.2. Les objets en jeu dans la relation métonymique

En considérant la métonymie comme basée sur une relation entre objets, il nous faut encore répondre à une autre question : quels sont les objets concernés ? Est-on dans un "univers matériel brut", comme le dit le Groupe μ (1985 : 101) lorsqu'il présente la synecdoque conçue sur le mode π ("décomposition dans les référents ou choses nommées") ? Selon nous, il n'en est rien (nous gardons dans un premier temps l'exemple de la synecdoque

¹¹⁴ Nunberg G. (1978). *The pragmatics of reference*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

matérielle, pour étendre ensuite notre argumentation à la métonymie) : même si les relations synecdochiques du mode π peuvent être rapportées d'un point de vue logique à des relations méréologiques sur des objets du monde (au sens ordinaire du terme : *l'arbre/ses feuilles, la barbe/l'homme*), une description de ces relations en termes "chosistes" serait insuffisante : il suffit de prendre les exemples classiques de *voile/bateau* ou *fer/arme* pour constater que les relations synecdochiques dépassent largement un cadre purement matériel préexistant pour s'orienter vers des représentations culturellement construites et culturellement stabilisées. Ce qui est vrai pour ces synecdoques l'est également pour les métonymies. L'immense majorité des exemples de la littérature (Dumarsais, Fontanier, avec par exemple les métonymies du *signe*, du *physique*), y compris l'inévitable *omelette aux champignons*, mais aussi les *Matignon*, *Belgrade* etc. de notre étude se basent sur des relations jouant dans des ensembles culturels structurés. C'est d'ailleurs ce dont rendent compte les descriptions en termes de *frames* (Koch *op. cit.*, Blank *op. cit.*).

Mais c'est Bonhomme (1987 : 43-48), avec la notion de "cotopie sémiotique" ("ensemble sémantico-référentiel [dans lequel s'intègre un pivot référentiel] qui sert de matrice à de nombreux discours", cf. notre chapitre 1 § 6.1.1), qui reflète le mieux l'univers des entités mises en relation par les métonymies. Cette notion correspond bien aux faits émergeant de nos corpus : on y voit les métonymies prendre place dans un univers préconstruit (mais évolutif), où par exemple *l'Élysée* et *Matignon*, ainsi que *le Président de la République* et *le 1^{er} ministre*, pour les corpus politiques, ont des rôles à jouer dans une organisation qui ne dépend pas uniquement du langage¹¹⁵. Ces préconstruits politiques, déjà activés lors de l'utilisation des Nprs même en emploi "standard", sont fortement sollicités dans les réalisations métonymiques.

Rappelons par ailleurs que les deux rôles cités ci-dessus (*le Président de la République* et *le 1^{er} ministre*) étaient assumés à l'époque de la constitution de nos corpus par des hommes politiques, respectivement de droite et de gauche, ce qui donnait lieu à une *cohabitation*. Ces faits historiques ne manquent pas d'avoir une incidence sur les réalisations discursives. En effet, à partir de ces éléments "encyclopédiques" sophistiqués, des constructions métonymiques, non seulement se forgent, mais trouvent également dans les textes une utilisation discursive (argumentative ou ludique, etc.) en tant que telles – nous y revenons au chapitre 11. Ainsi, ce qui rend possible un effet de connivence, c'est, avec la métonymie,

¹¹⁵ On pourrait faire la même observation dans le cadre du corpus CANNES où *Cannes*, *la Croisette* etc. sont les éléments d'un ensemble culturel élaboré.

l'intrication d'un mécanisme très général – la contiguïté – et d'éléments très locaux – culturels, politiques et historiques, internationaux ou propres à un pays¹¹⁶. Cette dépendance "locale" des réalisations métonymiques est reflétée, dans nos corpus, par l'abondance de l'emploi de Nprs, par nature ancrés culturellement, ce que montrent d'ailleurs toutes leurs utilisations "déviantes", que ce soit l'antonomase ou les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, *lieu/événement*, *auteur/œuvre* etc. C'est en partant de ces constatations, établies non seulement à partir des Nprs mais aussi à partir de l'importance des métonymies culturellement ancrées (métonymie du *physique*, métonymie de la *chose* chez Fontanier, métonymie du *signe* chez Fontanier et Dumarsais) que nous accordons dans notre typologie une importance particulière aux notions qui émergent des représentations culturelles construites et exploitées dans les corpus (cf. chapitre 9).

Nous délimitons dans ce qui suit notre conception de la métonymie par rapport à la *Métonymie Intégrée* de G. Kleiber, qui apparaît comme un modèle alternatif aux approches rhétoriques traditionnelles d'une part, et aux approches pragmatiques (Fauconnier, Nunberg) d'autre part. L'examen de ce modèle fera apparaître une autre conception encore de la substitution, et nous soulignerons les difficultés d'une approche référentielle qui cherche à établir à quelles conditions un énoncé peut être vrai, et surtout univoque. Nous défendrons pour notre part l'idée d'une négociabilité discursive de la référence, négociabilité graduelle, mais plus forte dans les cas de métonymies, puisque la référence des occurrences métonymiques se construit indirectement.

3.4. Métonymie et Métonymie Intégrée

3.4.1. Principes de la Métonymie Intégrée

Dans plusieurs ouvrages (1992, 1994b, 1999), Kleiber développe une réflexion intéressante concernant la métonymie, essentiellement telle qu'elle est décrite dans Fauconnier (1984) et

¹¹⁶ Malgré la stabilisation très générale dans le discours journalistique du rapport *capitale/gouvernement*, nous n'avons pas observé dans l'actualité contemporaine (2002-2003) l'utilisation de *Jérusalem* pour référer au gouvernement israélien. Le plus souvent, celui-ci est référé par le nom de son premier ministre ou par *le gouvernement israélien*. Même si nous n'avons pour cela pas d'interprétation certaine à proposer, cette observation nous paraît assez significative de l'intrication, dans les métonymies, de l'extra-linguistique et du langagier : peut-être en effet ce non-usage métonymique est-il une conséquence du statut spécifique de Jérusalem en tant que ville ?

Nunberg (1978)¹¹⁷. Il cherche manifestement à réduire le champ de ce trope, considéré par les auteurs et lui-même comme un "changement de référent". C'est dans ce but qu'il propose un principe de *Métonymie Intégrée* (MI dans la suite), destiné à rassembler des phénomènes à première vue différents, que nous exemplifions plus bas. Ce principe est formulé de la manière suivante (Kleiber & Riegel 1989 : 414) :

"Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout. L'idée est qu'un prédicat peut être vrai d'une entité dans sa globalité même s'il ne concerne qu'une partie de cette entité."

Le principe de MI, dans les cas qui nous occupent et qui s'apparentent à la métonymie, repose sur un principe de méronomisation, formulé ainsi par Kleiber (1999 : 147) :

"Le rapport de contiguïté entre deux entités X et Y peut être dans certaines situations transformé en rapport de partie (X)-tout (Y)"

C'est essentiellement ce principe de méronomisation qui sera en question ici. En effet, selon que l'on considère "un objet" comme partie d'un tout ou comme un objet séparable avec lequel peut s'établir une relation de contiguïté, on est alors, selon Kleiber (et avec lui Jonasson 1994 : 152-161), dans la MI ou dans la métonymie¹¹⁸.

Le principe de MI est destiné à éviter "la multiplication des référents" ou une "analyse référentielle atomiste" (1999 : 144), souci de Kleiber qu'on retrouve explicitement dans diverses publications¹¹⁹. Ce débat, qui recoupe celui sur les "parties aliénables" et "inaliénables", peut être retrouvé sur un autre terrain, celui, sémantico-rhétorique, de la différence entre métonymie et synecdoque *partie/tout* ou (ici) *tout/partie*¹²⁰, cf. chapitre 4.

Pour notre part, et dans notre cadre discursif et rhétorique, nous considérons comme pertinente l'idée qui est à la base de la MI, en ce qu'elle permet d'éviter une régression référentielle à l'infini qui voudrait qu'un énoncé ne serait acceptable qu'avec le degré maximal

¹¹⁷ op. cit. (notre note 114). Dans un article ultérieur, Nunberg (1996) considère la métonymie comme un changement de prédicat et non de référent, ce qui était sa première version. Dans les deux cas, il s'agit de substitution. Kleiber se positionne par rapport à l'une et l'autre version.

¹¹⁸ Plus que de contiguïté, les termes de la discussion sont essentiellement ceux du "changement de référent", termes qui dépassent le cadre de la seule métonymie, comme il apparaît avec les exemples (ci-dessous).

¹¹⁹ Outre ce qui nous occupe directement (cf. *infra*), l'auteur traite de la question souvent débattue en sémantique cognitive du traitement de la polysémie de *livre* en "zones actives" (Langacker), "facettes" (Cruse) ou types référentiels différents (Kayser 1987). Kleiber & Riegel (1989) et Kleiber & Riegel (1991) sont des réponses à Kayser (1987) et à un autre article du même auteur (1989 : réponse à Kleiber & Riegel. *Linguisticae Investigationes*, XIII:2 pp. 419-422) cité par Jonasson. On trouve encore des échos de cette discussion sur *livre* dans Kleiber (1997a). Kleiber & Riegel (1989) et Kleiber & Riegel (1991) traitent la "polysémie" de *livre* en termes de MI.

¹²⁰ Cf. l'exemple de Virgile : *le char n'écoute plus ni la voix ni le frein*, que Fontanier (p. 86) classe dans les *métonymies de la chose*, tout en mentionnant et discutant son classement en *synecdoque du tout* par Dumarsais.

de précision, reconduisant la recherche d'orthonymie que certains récusent (cf. § 3.1.1). Ainsi, dire *j'appuie sur l'accélérateur* serait insuffisamment précis en regard de *j'ai appuyé sur la pédale de l'accélérateur* ou, mieux, *j'ai appuyé sur la partie supérieure de la pédale de l'accélérateur*¹²¹.

Ces excès sont les mêmes qui aboutissent à considérer, hors contexte¹²², *j'ai été piqué par un insecte* comme synecdochique (*genre/espèce*) au motif que *insecte* est moins précis que *moustique* par exemple (cf. Morier 1981). Dans ce débat, nous considérons donc qu'une recherche "ontologique" qui déterminerait ce qui est une partie ou non d'un objet (le nom est-il une partie de la personne ?) n'est pas pertinente et est vouée à l'échec. Il convient en revanche de prendre en compte ce que disent le système de la langue et les pratiques discursives sociolectales, dans la mesure où on peut en juger. La métonymie étant un fait de discours se basant sur des règles de langue, y compris ayant intégré des paradigmes de métonymies stabilisés, on considérera les phénomènes de langue et de discours comme étant en interaction. On considérera en outre que, comme pour les tropes plus généralement, on a affaire à un continuum, descriptible plutôt en termes de faisceau de propriétés qu'en termes d'oppositions binaires.

3.4.2. Les exemples de Kleiber : MI et métonymie

Les exemples suivants sont ceux sur lesquels se basent les débats : (30), (31), (32) sur le terrain des "zones actives" de Langacker¹²³ mises en discussion par Kleiber (1999) et Jonasson (1994) ; (36) et (37) sur celui de la métonymie, exemples à partir desquels Kleiber reprend et étudie les propositions de Fauconnier (1984). Sur le terrain de la MI elle-même, les exemples (32), (33), (34) et (35) sont de Kleiber. Nous ne discutons pas (32), (33) et (34), qui sont donnés ici pour présenter les exemples dans l'ensemble discuté. Nous abordons uniquement les exemples (35), (36) et (37) car ils relèvent pour nous de la métonymie, alors que, pour Kleiber, seul (37) est métonymique¹²⁴.

(30) **Le chien** aboie.

(31) **Paul** mange une pomme.

(32) **Paul** est bronzé, blond, intelligent.

(33) **Marie** se reboutonne.

¹²¹ Tous exemples proposés par G. Kleiber lors d'un séminaire à Toulouse, et retenus de mémoire.

¹²² Rappelons que, selon nous, le contexte fait la différence, et que cet énoncé ou un autre du même type pourrait apparaître synecdochique dans certaines situations.

¹²³ Langacker (1987). *Foundations of Cognitive Grammar*. Stanford University Press, Stanford.

¹²⁴ Nous rassemblons les exemples provenant des diverses publications citées.

(34) **Je** suis sur la liste.

(35) **Alain Prost** perd de l'huile.

(36) **Françoise Sagan** est sur l'étagère de gauche.

(37) **L'omelette aux champignons** est parti(e) sans payer.

Les exemples des auteurs¹²⁵ sont des exemples phrastiques et nous les reprenons tels quels, considérant que la dimension de la phrase est suffisante ici pour exposer les différents choix théoriques, puisque ces choix reposent finalement sur des représentations des objets et de leurs relations. Précisons cependant que nous n'employons pas "représentations" d'un point de vue cognitif ou vériconditionnel, mais du point de vue de ce que la langue et les pratiques discursives de "sens commun" sont susceptibles de distinguer ou d'unir.

3.4.3. Discussion des exemples

3.4.3.1. Les exemples de MI

La question de la métonymie ne se pose pas pour (30) et (31), qui sont introduits ici parce qu'ils entrent dans l'argumentation de Kleiber pour réfuter la thèse des "zones actives". Pour (30) et (31) d'un côté, auxquels s'ajoute (32) explicitement discuté dans Kleiber (1994b), il s'agit pour Kleiber de MI, ce que nous ne discuterons pas. En effet, de même que (30) et (31) sont parfaitement standard, il serait pour le moins inhabituel en français d'avoir des expressions telles que *la gueule du chien aboie*, *la bouche de Paul mange une pomme* ou *le cerveau de Paul est intelligent*¹²⁶. Des énoncés attestés comme *mon cœur t'aime* (Gounod, *Faust*) sont d'ailleurs plutôt étonnants à notre époque, et paraissent "marqués" stylistiquement¹²⁷.

3.4.3.2. Les exemples de métonymie

Comme nous l'avons dit plus haut, les exemples (35) et (36), respectivement rapport *auteur/œuvre* et *conducteur/automobile*, ne sont pas considérés comme métonymiques par Kleiber et par Jonasson et sont donc considérés, sur les mêmes bases que les précédents, comme des MI par les auteurs. Kleiber (1992) remarque bien une différence de ceux-ci avec

¹²⁵ Nous soulignons les éléments (ici les sujets) qui sont en discussion. Un autre exemple du même type que (30)-(32) serait : *Elle entendit le piano*, où c'est le référent du COD qui est débattu dans le cadre des "zones actives" par Langacker (rapporté et discuté par Kleiber 1999), la formule concurrente étant : *Elle entendit le son du piano*, où *le son du piano* est la partie du référent *piano* affectée par le prédicat.

¹²⁶ Cf. la citation de Queneau par le Groupe μ (p. 103) : *Il reprit son chemin et, songeusement quant à la tête, d'un pas net quant aux pieds, il termina sans bavures son itinéraire.*

¹²⁷ Ce type de formulation, plutôt synecdochique d'ailleurs, n'est pas isolé dans l'œuvre.

les autres et leur consacre un développement afin de défendre leur statut de non-métonymies. Ce choix nous paraît étonnant puisque le rapport *auteur/œuvre*, du moins, fait partie des paradigmes stables de métonymies que nous avons cités en § 3.2.2. Un des arguments de Kleiber est celui-ci (rappel du principe de méronomisation dans Kleiber 1999 : 146) :

"il suffit de postuler que les entités "aliénées" peuvent être conçues transitoirement comme étant en relation de partie-tout pour que la métonymie intégrée puisse opérer à nouveau".

Pourquoi ce "transitoirement" ? La métonymie elle-même, en tant que phénomène de discours, n'est-elle pas précisément transitoire, même si elle peut être amenée à se lexicaliser ? Pourquoi est-il nécessaire de postuler une conception de rapport partie/tout transitoire ?

Par ailleurs, la métonymie ne lie-t-elle pas discursivement deux objets, de telle sorte que, dans la majorité des cas, si on dit quelque chose de l'un, on dit dans le même temps quelque chose indirectement de l'autre ? C'est bien précisément ce que Kleiber cherche à prendre en compte, et son argumentation repose en partie sur l'idée que l'écrivain est d'une certaine manière engagé lui-même lorsqu'on parle de ses livres, que le conducteur, dans le cadre d'une course automobile, est engagé lorsqu'on parle du moteur de sa voiture. Ce qui ne peut avoir lieu, toujours du point de vue de Kleiber, que si on considère respectivement l'œuvre et la voiture comme "parties" de l'écrivain et du conducteur. C'est pourquoi il compare ces énoncés aux précédents, où il était bien question de "parties" : la bouche, la gueule, la peau etc. Mais Kleiber ne peut considérer (35) et (36) comme métonymiques puisque, considérant implicitement la métonymie comme substitutive ("changement de référent" suppose substitution), il ne peut pas prendre en compte la dualité du trope (cf. notre § 3.1.3.1, et § 3.4.4 *infra*), l'éventuelle indétermination référentielle et la qualification indirecte qui en découlent.

L'exemple (37) présente l'avantage d'être net, et purement désignatif¹²⁸. C'est pourquoi il est toujours considéré comme métonymique. Cependant, il ne peut se comprendre qu'attaché à une situation socio-culturelle spécifique, de même que :

(38) **L'appendicite** a vomi toute la nuit.

(28) Cabrel est dans le coffre (Entendu).

Mais si l'on admet (37), (38) et (28) comme métonymiques sur la base d'une situation spécifique, pourquoi n'admettrait-on pas alors (35) comme tel pour les mêmes raisons ?

¹²⁸ En disant que le client est parti, on ne dit rien sur *l'omelette* !

Nous ne multiplierons pas les exemples et les contextes à la recherche de preuves. Pour notre part, nous considérons bien (35), (36) et (37) comme métonymiques. Ce qui nous semble déterminant dans ces cas, c'est la perception dans ces énoncés d'un "écart" syntagmatique¹²⁹ (ici, une rupture combinatoire entre le prédicat et l'argument), écart qu'on n'a pas avec (30), (31) et (32), puisque ces énoncés correspondent à des formulations parfaitement standard. C'est cet écart, plus ou moins marqué¹³⁰, qui conduit à réinterpréter le sujet des énoncés (nous avons parlé plus haut de "décrochement"). Par rapport à ce critère, peu importe alors que le moteur de la voiture soit une *partie* du conducteur (en situation de course automobile), puisqu'on aura de toutes manières affaire à un trope, et dans ce cas à une synecdoque *partie/tout*.

3.4.3.3. Arguments : l'anaphore, le type de prédicat

Fauconnier (1984) considérait les exemples rapportés sous (36) et (37) comme métonymiques. En réponse à cet auteur, les arguments qui conduisent Kleiber à refuser le statut de métonymie à (36) sont de deux sortes : tout d'abord (i), (36) ne se comporte pas comme (37) à l'égard des reprises anaphoriques, ce qu'avait également développé Fauconnier, mais avec d'autres conclusions (en termes de connecteurs *ouvert* ou *fermé*¹³¹). Ensuite (ii), tout ne peut être prédiqué de *Françoise Sagan* en tant que /livre/¹³². Les arguments sont destinés à discriminer les cas de métonymies des cas de MI. Nous reprenons ces deux arguments – (i) et (ii) ci-dessous.

(i) Examinons tout d'abord le cas de l'anaphore. Selon Kleiber, on ne peut avoir, à partir de (36) :

(39) **Françoise Sagan** est sur l'étagère de gauche. Il est relié en cuir.

mais on peut avoir :

(40) **Françoise Sagan** qui est un grand écrivain est sur l'étagère de gauche.

(41) **Françoise Sagan** est sur l'étagère de gauche. Elle écrit divinement.

¹²⁹ Cf. notre chapitre 1. § 2.2.3.

¹³⁰ Une "rhétoricité" que mentionne d'ailleurs Kleiber (1992 : 116), mais qu'il ne considère pas comme un argument, puisque l'exemple *Françoise Sagan* ne donne pas réellement lieu à la perception d'un écart. Pour nous, la raison en est la stabilité de ce paradigme de métonymie.

¹³¹ Il s'agit dans la terminologie de Fauconnier de connecteurs entre *espaces mentaux*. Pour une présentation plus générale des *connecteurs*, cf. Fauconnier, pp. 15-24.

¹³² Pour ne pas alourdir, nous nous limitons à l'examen de *Françoise Sagan* et laissons *Alain Prost* à son destin. Ce que nous discutons ici, c'est la valeur des arguments eux-mêmes. Nos conclusions s'appliquent donc aux autres métonymies.

La possibilité de reprendre anaphoriquement l'auteur par *elle* (41) et par *qui* (40), et non le livre par *il* (39) prouverait d'après Kleiber le non "changement de référent". En regard, (42), basé sur (37), fonctionne :

(42) **L'omelette aux champignons** est parti sans payer. Il s'est jeté dans un taxi.

mais non (43) :

(43) * **L'omelette aux champignons** est parti sans payer. Elle était baveuse/brûlée/immangeable.

Selon l'argument de l'anaphore, on aurait donc bien, pour Kleiber, métonymie en (37) et non en (36).

Pour notre part, nous sommes réservée sur (39), et n'acceptons pas (40), ni (43) naturellement. Mais la difficulté de ces reprises anaphoriques ne fait que renforcer, pour nous, la conception de la métonymie comme phénomène transitoire et intrinsèquement équivoque. Comme nous l'avons développé dans Lecolle (2002) et le reprendrons par la suite, si l'anaphore fonctionne difficilement, c'est en effet que la métonymie met en situation de co-présence deux entités, et donc que la "bonne" entité à restituer n'est pas assez saillante pour donner lieu à une reprise anaphorique pronominale. Mais, si la reprise par le pronom *il* fonctionne malgré tout en (42), c'est également pour des raisons de saillance liées à la situation de communication (argument d'ailleurs développé par Kleiber 1994a : 92). D'ailleurs, elle fonctionne mal avec d'autres prédicats, non pertinents dans une situation de restaurant :

(44) **L'omelette aux champignons** est parti(e) sans payer. ? Il est/était un grand linguiste.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les reprises anaphoriques (chapitres 5 et 10). Mentionnons dès à présent que ces reprises sur les occurrences métonymiques de nos corpus sont extrêmement rares et que leur absence nous paraît justement être un indice de métonymie.

(ii) le deuxième argument est celui de la variation des prédicats possibles avec *Françoise Sagan* et avec *l'omelette*, déjà mentionné avec (44). Kleiber (1992) et Jonasson (1994) refusent en tant que métonymie :

(45) **Françoise Sagan** se trouve par terre

car le prédicat n'impose pas le sens /œuvre/. Ils acceptent en revanche :

(46) **L'omelette** portait un complet gris/médite à sa table

qui, selon nous est difficile pour les raisons de saillance exprimées ci-dessus. Mais accepteraient-ils (47), où le prédicat porte sur le livre, et qui nous semble un peu bizarre ?

(47) **Françoise Sagan** ne coûte que 10 euros.

etc.

Selon nous, aucune position tranchée ne peut être tenue puisque ce qui est en jeu précisément, c'est le caractère volatil de la métonymie, et sa capacité à "brouiller" la référence.

3.4.4. Négociabilité de la référence

Si on peut observer des difficultés avec les anaphores et avec certains prédicats, c'est, selon nous, un reflet de la difficulté, fréquente avec les métonymies, de trancher pour une représentation stable. Cette difficulté est encore plus remarquable dans un énoncé comme :

(48) **Sartre** revient. (Titre d'une parution du *Nouvel Observateur*. Cité de mémoire).

En effet, que dénote *Sartre* ? On a affaire là à une sorte de dilution de la référence, ce qui n'empêche pas la phrase d'avoir du sens. Dans le même ordre d'idées, nous avons remarqué dans nos corpus, la présence fréquente d'énoncés qui manifestent une oscillation entre l'un ou l'autre des référents, comme dans :

(49) [le Monténégro]. L'autre pilier de la fédération yougoslave avec la Serbie est devenu un foyer de contestation, et **Podgorica** se démarque de plus en plus ouvertement de Belgrade. Nombre d'hommes d'affaires s'y sont installés. (K 322),

où *Podgorica* dénote tout d'abord métonymiquement /le gouvernement monténégrin/ et, par le biais de la reprise anaphorique *y*, /le lieu/. De fait, les deux référents, "standard" et tropique, sont fréquemment mêlés, et en particulier avec les Nlieux.

Revenons aux exemples de Kleiber – de (30) à (37). Ce qui fait selon nous la différence entre le statut de non-métonymie des premiers (exemples de *la gueule*, *la bouche*, *la peau*, le "*cerveau*") et celui de métonymie des derniers (*Alain Prost*, *Françoise Sagan*, *l'omelette*), ce sont les possibilités rhétoriques de jeu – (i) ci-dessous –, d'ambiguïté (ii), d'ambivalence (iii), qu'on a avec les derniers, mais moins facilement avec les premiers.

(i) Ainsi, à partir de (35) (déjà amusant, d'ailleurs), un interlocuteur facétieux pourra facilement trouver des énoncés tels que (50) :

(35) **Alain Prost** perd de l'huile.

(50) Qu'est-ce qu'il a donc mangé ?

(ii) Les ambiguïtés sont toujours possibles : ainsi Jonasson (1994) remarque (p. 153) que *Renoir se trouve à l'étage au-dessus* peut donner lieu à diverses interprétations – la personne, sa représentation, son œuvre. En (51), le locuteur se reprend, soulignant ainsi la double interprétation possible (sur le modèle de *Françoise Sagan*) :

(51) aujourd'hui sur la Croisette, **Tati** ressuscité, ou plutôt son film. (*France Inter*, Festival de Cannes 2002).

(iii) Les ambivalences sont exemplifiées par les syllepses – (49) ci-dessus, ou encore :

(19) **Nathalie Sarraute** était entrée vivante dans le saint des saints de la littérature française : la Pléiade.

A l'autre extrême, en revanche, à partir de (30) ou (31) :

(30) **Le chien** aboie.

(31) **Paul** mange une pomme.

les possibilités de jeu seront moins pertinentes : *quelle partie du chien aboie ?* paraît absurde. Ce qui permet cette différence, c'est l'ancrage de ces expressions dans le système, qui laisse peu de place à la fluctuation.

Nous éludons donc la question du statut de partie aliénable ou inaliénable, que Kleiber évite semble-t-il avec le principe de méronomisation (statut transitoire de relation partie-tout des éléments en présence), mais en défendant pour notre part l'idée d'une gradation dans les possibilités de négociation de la référence. La négociabilité la plus forte est alors susceptible d'apparaître dans les cas de métonymies, puisque locuteur et interlocuteur ont dans ce cas la possibilité la plus grande de : comprendre/ne pas comprendre, feindre de ne pas comprendre, reprendre dans les termes utilisés la lettre et non l'esprit, jouer avec les mots etc.

Finalement, nous avons, avec cette discussion sur la MI, déplacé le débat des questions de la référence à celles de la référenciation, en nous basant sur la "dualité" du trope métonymique. Avec cette idée de négociabilité de la référence, nous retrouvons ici la proposition de M. Meyer de "l'interrogativité" présente dans les figures¹³³. On rappellera d'ailleurs qu'un des exemples de M. Meyer illustrant cette "interrogativité" est celui de la négociation sur le statut référentiel d'une entité : le Koweït est-il une partie de l'Irak ?

Cette négociabilité du statut de l'objet, référé en termes de partie et de tout, nous mène à la question de la synecdoque.

¹³³ M. Meyer, introduction à *Rhétorique* d'Aristote (1991), cité au chapitre 2.

Chapitre 4. Synecdoques

Nous n'avons jusqu'à présent abordé la question de la synecdoque qu'indirectement. A ceci deux raisons : tout d'abord, comme nous l'avons dit précédemment, nos corpus comportent peu de réalisations qu'on peut qualifier nettement de synecdochiques. Ensuite parce que ce que nous avons dit jusqu'à présent de la métonymie (critique de la notion de substitution attachée au trope, changement sémantique, notion de contiguïté) s'applique tout aussi bien à la synecdoque matérielle – de type II du Groupe μ (1985)¹³⁴. Rappelons (cf. chapitre 1 § 1.5.) que la métonymie et la synecdoque se distinguent sur la base du type de relation de contiguïté mis en jeu : contiguïté externe *vs* contiguïté interne. Nous retenons pour notre part une définition de la catégorie synecdoque en termes d'*inclusion*.

Comme l'ont remarqué certains auteurs (par exemple Eco 2001, Le Guern 1973) ce terme d'*inclusion* reflète en réalité des relations disparates : relations référentielles, ou extensionnelles (les synecdoques matérielles – de la *partie* et du *tout* –, les synecdoques du *nombre*, les synecdoques de l'*individu* – antonomases du Npr et du Nc), et relations sémantiques (les synecdoques de l'*espèce* et du *genre*, les synecdoques d'*abstraction*). Certains ont pourtant cherché à voir dans la catégorie synecdoque une unité sémantique : elle présenterait une "visée" extensionnelle pour B. Meyer (1995), intensionnelle pour Delhay (1997) (cf. ci-dessous § 4.2.2).

La linguistique contemporaine fait nettement apparaître la disparité des différentes catégories de synecdoques ; elle permet également d'analyser leurs différentes modalités. Mais, plus que linguistique, le principe unificateur des catégories de synecdoque – la notion d'inclusion dans les "objets" –, est un principe logique et cognitif (Dumarsais rappelle que *synecdoque* signifie *compréhension, conception*). C'est pourquoi il faut entendre le terme "inclusion" dans une acception large, susceptible de comprendre relations de partie à tout, d'appartenance ensembliste, d'inclusion. Ainsi, en première approximation, les synecdoques de la *partie* et du *tout* peuvent être glosées par *être compris dans* ou *être une partie de*, et leur réciproque ; les synecdoques de l'*individu* par *appartient à*, et les synecdoques du *genre* et de l'*espèce* par la notion d'*inclusion* proprement dite, en termes de logique des classes (Kleiber & Tamba 1990). Dans les faits, nous verrons que ces termes et gloses, utilisés pour décrire des

¹³⁴ Ouvrage référencé RG par la suite.

rappports réguliers entre faits relevant du système de la langue, ne s'appliquent pas de manière bi-univoque aux catégories de synecdoques.

De même que nous avons admis pour la métonymie un principe général de contiguïté qui permet de situer celle-ci parmi d'autres phénomènes linguistiques, nous verrons dans ce chapitre que les catégories de synecdoques, et chacune avec sa spécificité, peuvent être situées dans un panorama plus large de phénomènes linguistiques – lexicaux, grammaticaux – mettant en jeu l'inclusion. Nous discuterons également le rapport à la métonymie des différentes synecdoques, en nous intéressant plus spécifiquement aux catégories pertinentes pour notre étude.

4.1. Les synecdoques *partie/tout* et *tout/partie*

Comme nous l'avons déjà signalé, les synecdoques de la *partie (partie/tout)* et du *tout (tout/partie)* sont celles qui présentent le plus de similitudes avec la métonymie. En effet, c'est à propos de ces deux catégories de synecdoques que la notion de contiguïté (mais ici interne aux objets) est la plus pertinente. Concernant la distinction synecdoque/métonymie, deux problèmes se posent donc pour ce type de synecdoques :

- d'une part celui de la pertinence théorique d'une différenciation de la catégorie par rapport à la métonymie. En effet, ces tropes réfèrent tous deux indirectement par le biais d'un lien entre objets, et c'est le statut de ces objets l'un par rapport à l'autre qui est en jeu. La pertinence de la différenciation sera admise si l'on peut observer des différences notoires entre les deux catégories : syntaxiques, sémantiques et référentielles, stylistiques ou rhétoriques (§ 4.1.1) ;

- d'autre part celui de l'applicabilité de cette différenciation au vu des réalisations tropiques. Ainsi, dans :

(52) Laissez parler, Seigneur, des **bouches** si timides. (Racine, cité par Fontanier p. 88),

doit-on interpréter *des bouches* comme une partie d'un tout (synecdoque) ou comme *le siège* de la fonction de parole (métonymie, ici *in praesentia*, avec *parler*) ? Nous aborderons plus bas (§ 4.1.2) cette difficulté interprétative, que nous rencontrons dans notre étude pour différents cas.

4.1.1. Synecdoques du *tout* et de la *partie* et métonymie : distinction théorique

Nous traitons en premier lieu de la synecdoque *partie/tout* (synecdoque de la *partie*, § 4.1.1.1 et 4.1.1.2) et abordons la synecdoque *tout/partie* (synecdoque du *tout*) dans un second temps (§ 4.1.1.3).

4.1.1.1. Synecdoque de la *partie* : des spécificités stylistique et rhétorique

Les distinctions traditionnelles entre métonymie et synecdoque de la *partie* renvoient en définitive à des critères ontologiques qui recourent la question de la délimitation de la méronymie, et correspondent en particulier, comme nous l'avons dit au chapitre 3 (p. 97), à la différenciation entre partie aliénable et partie inaliénable d'un tout : si la partie est aliénable, la relation sera de "contiguïté externe" et si la partie est inaliénable, la relation sera de "contiguïté interne", ce qui, de fait, correspond à l'inclusion matérielle. Ce type de critère est sans doute applicable aux cas simples : en effet si l'on prend les termes de pôles extrêmes tels que *nez* comme partie du corps (inaliénable) d'une part et *casquette* comme élément contigu et aliénable d'autre part, on se trouve sans conteste dans une dichotomie aisée. On peut d'ailleurs opposer les deux d'un point de vue linguistique en recourant à un test basé sur une prédication en *AVOIR* qui opposera les deux extrêmes, puisqu'il est admis que la partie inaliénable d'un tout est présumée et ne peut être posée, alors que l'élément aliénable peut en revanche être posé :

* X a un nez/une bouche/des jambes ; * X a un nom

X a une casquette.

Si l'on se base sur ce test, la *silhouette* d'une personne est bien une partie inaliénable d'une personne (* *il a une silhouette*) ; *silhouettes* en (53), où le contexte renvoie à des /personnes/, est donc bien une synecdoque *partie/tout* :

(53) Les quelques costauds bodybuildés qui gardent la forme voisinent avec des **silhouettes** plus confortables, le treillis un peu distendu au niveau de la ceinture. (K 1).

Mais la distinction aliénable/inaliénable avec sa contrepartie méta-linguistique est vite difficile à appliquer. Reprenons l'exemple donné ci-dessus : si une casquette est bien théoriquement une partie aliénable d'une personne *in abstracto*, qu'en est-il de la casquette du contrôleur SNCF, qui appartient bel et bien à l'entité "contrôleur SNCF" (? *Le contrôleur SNCF a une casquette*)¹³⁵ ? Qu'en est-il en (54) des "faux cils", partie théoriquement ajoutée

¹³⁵ Cf. Genette (1970 : 163) avec *monarque* et *couronne*.

(aliénable – *elle a des faux cils*), mais qui participe pourtant de l'objet, puisqu'il peut, en (54), être utilisé pour le qualifier ? :

(54) Faux cils ambulants ! (Insultes échangées, Lucky Luke).

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire (cf. notre chapitre 3), une dichotomie établie sur des bases ontologiques est, selon nous, vouée à l'échec¹³⁶. L'appréciation d'un objet comme étant la partie de ou en lien externe avec un autre objet est largement fonction de nos représentations du monde (individuelles et culturelles). Ainsi, dans des cas limites comme (55) ci-dessous, cité par Prandi (1992 : 17), c'est surtout, comme le dit l'auteur, "l'image de la femme textuellement pertinente" qui guide le choix, mais aussi plus généralement le point de vue selon lequel on regarde les relations entre objets :

(55) Des **jupes**, dont on ne voyait que le bord, avaient des rires languissants (Zola).

Peut-être, en l'absence d'éléments contextuels adéquats, la différenciation synecdoque/métonymie n'est-elle tout simplement pas nécessaire : la question n'est en effet pas de savoir comment classer des réalisations prises isolément, mais quelle particularité sémantique et/ou rhétorique apporte tel ou tel trope par lui-même. La réflexion sur les cas limites n'est alors sans doute intéressante que dans la comparaison avec d'autres cas si l'on est dans le cadre d'une réflexion théorique, et, dans le cadre d'une description, en appui ou contrepoint d'autres éléments textuels. Si l'on adopte cette visée, la difficulté théorique des cas limites n'est pas un argument suffisant pour éliminer globalement la catégorie. En effet, on ne peut se permettre d'ignorer totalement la spécificité sémantique de la synecdoque *partie/tout* qui consiste à isoler discursivement une partie et focaliser l'attention sur elle. Cette spécificité, lorsqu'elle est récurrente, peut devenir un véritable procédé stylistique, reconnaissable parfois sur une œuvre entière – cf. les remarques de Ruwet lui-même (1975 : 385), citées au chapitre 3 (p. 76) à propos de Baudelaire, et nos observations à propos du *Faust* de Gounod dans ce même chapitre. D'un point de vue rhétorique enfin, ce type de focalisation peut également servir une argumentation en attirant l'attention sur des détails non perceptibles autrement, ou en divisant discursivement un tout (c'est "l'argument par division", Perelman 1977 : 65).

¹³⁶ Ruwet (1975) est ainsi amené à refuser la catégorie synecdoque de la partie en comparant dans le même type de contexte phrastique parties aliénables d'un tout (*fumée/armée*) et parties inaliénables (*voile/bateau*). Ne constatant pas de différence, ni syntaxique, ni sémantique en termes de valeur de vérité, ni sur les inférences qu'on peut tirer des phrases, il en conclut à la non spécificité de cette synecdoque par rapport à la métonymie, et finalement au non maintien de la catégorie synecdoque et de certaines métonymies. Il concède cependant (p. 377) "certains effets stylistiques ou même sémantiques particuliers [résultant] du choix d'une représentation plutôt que d'une autre". Mais c'est bien de ces effets sémantiques qu'il est question !

4.1.1.2. Spécificité du *mécanisme* synecdochique

Un autre argument pourrait venir à l'appui de la différenciation entre métonymie et synecdoque : nous avons défendu pour la métonymie l'existence d'un mécanisme de contiguïté général, présent dans des phénomènes divers. De même, on peut remarquer que la relation partie/tout sous-jacente aux synecdoques de la *partie* est à la base de la relation lexicale de méronymie, comme elle est également à la base de structures syntaxiques très usuelles : *je me lave/gratte la tête*, et *Jean a les yeux bleus/le teint mat* (Riegel 1996¹³⁷). Cette même relation apparaît nettement dans le cas des anaphores associatives (AA désormais) : *Je me suis appuyée contre un arbre. Le tronc était humide*¹³⁸. Enfin elle est lexicalisée dans des noms spécifiques : *partie, fragment de* et des syntagmes verbaux *être une partie de*.

Ainsi, de même que la métonymie court-circuite des associations lexicales ou syntaxiques explicites entre noms d'objets, la synecdoque de la *partie* court-circuite ces relations méronymiques, même si on peut toujours reconnaître *a posteriori* le rapport méronymique instancié. On reconnaîtra donc une synecdoque dans l'exploitation/transgression des relations méronymiques. La transgression – l'*écart* – se repère par exemple quand une combinaison syntactico-sémantique dans la phrase semble spécifique ou inappropriée – en (56) combinaison entre le sujet et le verbe –, ou quand une focalisation sur une partie apparaît surprenante dans le contexte : (57), parce qu'elle thématise une *partie* alors que la référence au *tout* serait plus attendue :

(56) Dans une salle rose bonbon enfumée, une vingtaine de **visages** accablés contemplant l'écran comme s'ils assistaient à leurs propres funérailles. (K 415).

(57) Les **uniformes militaires** deviennent plus nombreux dans les rues. (K 390).

¹³⁷ Dans le cadre de cette construction syntactico-sémantique qu'il nomme COCARI ("Constructions de caractérisation interne") et qu'il décrit (p. 194) comme : "un prédicat complexe dont les arguments sont unis par un lien de solidarité méronymique", Riegel cite des exemples de relations entre un "tout" et une "partie" qui est en fait un objet contigu : *Jean a la répartition facile, Alain Rey n'a pas l'érudition triste*. On voit que le glissement se fait assez facilement, par le biais de cette structure syntaxique, entre parties aliénables et parties inaliénables, signe une fois encore de la difficulté d'établir des frontières.

¹³⁸ Outre l'exemple donné, qui exploite un rapport méronymique, l'AA exploite également des relations de contiguïté, à l'intérieur de scénarios : *Je suis allé au restaurant. Le garçon m'a apporté la carte*. En réalité, on peut également considérer le scénario comme un tout dont les parties seraient alors explicitées par le biais des termes en AA. Ceci rapproche, d'une autre manière encore, la synecdoque de la métonymie.

4.1.1.3. Le cas des synecdoques *tout/partie*

La synecdoque du *tout* ne donne généralement pas lieu à une littérature abondante¹³⁹. Cette relation synecdochique est cependant productive, si l'on prend en considération la relation *ensemble/sous-ensemble*, qui présente pour les ensembles le même schéma que la relation *tout/partie*. Chez B. Meyer (1993), la relation *ensemble/sous-ensemble* est exemplifiée (p. 158) par :

(58) Il a reçu la visite **du corps médical**.

où il ne s'agit que /d'un seul médecin/¹⁴⁰. Bonhomme (1987 : 74) inclut comme nous dans cette catégorie (qu'il nomme "synecdoque généralisante") les relations sur des ensembles, que ces ensembles soient dénotés par des Ncolls (*la police*) ou des pluriels (*à cent et cent reprises*). Il inclut également d'autres relations "englobant/englobé" comme la relation *ville/habitants* ou *siècle/personnes qui y vivent* – pour notre part, nous maintenons ces relations dans leur catégorie métonymique traditionnelle, considérant que le rapport de contiguïté se fait là entre deux "polarités hétérogènes" (cf. Bonhomme, p 75).

Dans nos corpus, l'essentiel de ce que nous nommons provisoirement "synecdoque *ensemble/sous-ensemble*" est représenté par des Ncolls (59), ou par des SN définis pluriel (60). Dans les deux cas, l'ensemble désigné par le SN est englobant par rapport à l'ensemble dénotativement pertinent :

(59) Lorsque l'Europe et les États-Unis contraignent, enfin, à Dayton, les Serbes, les Croates et les Bosniaques à signer l'accord de paix, **l'Occident** veut croire que Slobodan Milosevic a compris la leçon. (K 291)

(60) **Les démocraties** ont fait cette guerre au nom du droit. (K 50)

Néanmoins, cette catégorie est difficile à apprécier. Peut-on parler de synecdoque lorsqu'il y a peut-être tout simplement imprécision (cf. B. Meyer) ? Quelle est la différence de la synecdoque *ensemble/sous-ensemble* avec d'autres formulations de type *tout/partie* comme : *les Américains ont mis le pied sur la lune* (Kleiber 1994), où l'auteur parle de Métonymie Intégrée (MI, cf. notre chapitre 3 § 4.1.) ? Confrontée à ces difficultés, nous n'avons retenu que les cas où l'exagération quantitative paraissait flagrante en contexte, c'est-à-dire ceux où on a affaire à une rupture, un décrochement tel, dans la continuité du SN défini pluriel, qu'on a le sentiment d'une exagération. Ainsi, si nous avons conservé cette catégorie, souvent

¹³⁹ L'holonymie, relation réciproque de la méronymie, n'est, semble-t-il, pas non plus aussi valorisée en français par des termes spécifiques que ne l'est la méronymie elle-même. Faut-il y voir un rapport ?

¹⁴⁰ Meyer discute une trentaine d'exemples. On peut observer que la plupart ont pour déclencheur des noms massifs ou des noms d'ensembles.

apparemment peu figurale, c'est sur la base de son pouvoir argumentatif et de la "négociabilité" des pluriels dénotés. Il est vrai que le SN défini pluriel offre une gamme large d'interprétations référentielles, du plus précis (référence spécifique) au générique – (62) ci-dessous –, en passant par l'imprécis (référence non spécifique – (61) ci-dessous), et ceci en dépendance étroite avec le contexte. Cependant, dès lors que le contexte n'impose pas d'interprétation restrictive et précise (référence spécifique), il est toujours possible de contester l'emploi de l'article défini pluriel pour lui substituer *des* ou *certains*, moins totalisant, comme on le voit dans les énoncés suivants, tirés d'interviews radiophoniques :

(61) **Les** Américains se sont fait vacciner.

(61)' (*Reprise de l'interviewé*) Pas tous les Américains : le staff de la Maison Blanche. (*France Inter* 12/9/01)

(62) **Les** Corses ont le sens de l'humour.

(62)' (*Reprise*) Certains Corses ont le sens de l'humour. (*France Culture* 16/11/00)¹⁴¹.

Avec cette catégorie de "synecdoque", on remarquera que l'on est bien loin ici de la métonymie : on constate des différences sémantiques (ces synecdoques jouent sur le nombre, mais aussi sur les références spécifique et générique¹⁴²), et syntaxiques (le noyau du trope n'est plus le nom, mais le SN). On ne peut pas non plus considérer cette catégorie à proprement parler comme un trope, au sens que nous avons dégagé au chapitre précédent – changement de sens, concentré sur le mot. C'est pourquoi nous préférons, plutôt que de synecdoque, parler ici de "mécanisme synecdochique" (*tout/partie*), ou de *figure* dans le sens argumentatif que définit Perelman (1977 : 53), en ceci qu'elle "[entraînerait] un changement de perspective" (sur l'objet dénoté) – cf. notre chapitre 2 p. 56.

4.1.2. Distinction synecdoques du *tout* et de la *partie* et métonymie : difficulté d'application

La différence synecdoque/métonymie évoquée dans les paragraphes précédents présente des difficultés d'appréciation, que nous développons à partir d'un exemple : face à une occurrence tropique en contexte, notre choix de classification synecdochique ou métonymique correspondant à l'interprétation sémantico-référentielle que nous en faisons, il nous paraîtrait

¹⁴¹ En (62) et (62)' le dessinateur de bandes dessinées Pétillon était interviewé à propos d'une visite qu'il venait de faire en Corse, après avoir publié une BD potentiellement polémique sur les Corses.

¹⁴² A proprement parler, si l'on suit Galmiche (1985), (62) n'est pas réellement générique, mais généralisant. Pour qu'un énoncé soit générique, il faut, selon l'auteur, qu'il reflète le "sentiment d'appartenance à un 'genre' " (p. 14), qu'il énonce "une propriété inhérente ou essentielle à un *genus*" (p. 17). C'est la forme de l'énoncé – SN défini pluriel, prédication d'une qualité, verbe au présent – qui conduit en (62), par un tour de force rhétorique, à l'interprétation générique.

théoriquement pertinent de distinguer, à partir d'un Ncapitale, la référence au pays (en tant qu'institution – (63) ci-dessous) de la référence au gouvernement (en tant qu'ensemble d'êtres humains – (64) ci-dessous) :

(63) Pour elle (la diplomatie russe), des frappes contre **Belgrade**, décidées sans l'aval du Conseil de sécurité, reviendraient à une agression. (K 147).

(64) Cela n'a pas permis au Montenegro d'échapper aux frappes de l'OTAN, alors que **Belgrade** met de plus en plus ostensiblement en avant Momir Bulatovic, inconditionnel de Milosevic. (K 324).

En effet, les "polarités" de *capitale/pays* sont "homogènes" (même type d'entité : institution – cf. supra p. 110), tandis que celles de *capitale/personne(s)* ne le sont pas. La première donnerait donc une synecdoque et la seconde une métonymie. De plus, ces différences, et en particulier la prise en compte des personnes et ensembles de personnes sont par ailleurs pertinentes dans les corpus – nous en donnerons des exemples par la suite.

En réalité, il est la plupart du temps impossible de catégoriser les occurrences des corpus de cette manière, à cause de l'indétermination référentielle qui les caractérise. Nous avons donc opté pour une position de repli qui est de considérer l'étiquette "métonymie" comme générique pour toutes ces occurrences. En tout état de cause, cette catégorisation générique permet de préserver une unité entre les différents rapports *lieu institutionnel/actant institutionnel*, qu'on retrouve également avec *Matignon, l'Elysée, le Kremlin* etc.

Concluons sur la classification métonymie/synecdoque du *tout* et de la *partie* : si nous avons pu observer des différences, ce n'est pas d'un point de vue ontologique envisagé *in abstracto*, point de vue non pertinent et difficilement applicable. En réalité, les différences n'apparaissent que si l'on replace le trope dans son contexte, et qu'on y trouve des indices. Peuvent figurer parmi ces indices : la répétition dans une œuvre d'un même procédé ; une perspective stylistique proposée par l'auteur – focalisation (synecdoque) ou mise en relation externe (métonymie) ; ou encore un jeu argumentatif basé sur des disjonctions à l'intérieur de "touts" (synecdoque) ou sur des liens référentiels (métonymie). Ces différences proviennent du mécanisme tropique lui-même, appuyé par ailleurs par d'autres régularités lexicales et syntaxiques, mécanisme qui, pour la synecdoque de la *partie* comme pour la métonymie peut mener à une lexicalisation du trope. En définitive, ce qui différencie la métonymie des synecdoques examinées ne réside donc pas dans une propriété, mais peut-être dans un faisceau de propriétés, diversement mises en exergue selon les textes.

Au-delà des différences métonymie/synecdoque, on retiendra que l'ensemble [métonymie-synecdoque du *tout* et de la *partie*] se distingue par une indirection à l'intérieur d'un même

domaine, où en outre ces tropes jouent sur la référence plus que sur le sens. Par là, ils s'opposent en bloc à la métaphore. Il en est tout autrement, à première vue, des synecdoques d'*abstraction* (§ 4.2), du *genre* et de l'*espèce* (§ 4.3), qui opèrent dans le sémantique – l'intension – plus que dans le référentiel – l'extension.

Remarque : Nous ne traitons pas ici de l'antonomase, qui est pour nous, comme pour Delhay et B. Meyer, une synecdoque, même si elle possède indubitablement des caractéristiques métaphoriques. Certains la considèrent d'ailleurs comme une métaphore (Le Guern 1973, Jonasson 1994). Pour une étude fouillée de l'antonomase du Npr en corpus journalistique, cf. Leroy (2001). Cf. aussi Flaux (1991), Siblot & Leroy (2000). Un exemple de notre corpus CANNES :

(65) [cinéastes au moins septuagénaires] Ainsi du portugais Manoel de Oliveira, **la Jeanne Calmant** du cinéma d'auteur, qui fête cette année ses 93 ans avec un film de galopin, *Je rentre à la maison*. (C 241).

4.2. Synecdoque d'*abstraction*

La synecdoque d'*abstraction* (Fontanier 1977) fournit en réalité un cas intermédiaire intéressant entre les deux domaines (sémantique et référentiel) pour des raisons que nous développerons (§ 4.2.2).

4.2.1. Mécanisme de la synecdoque d'*abstraction*

Selon Fontanier (p. 93), elle consiste :

"à prendre une qualité considérée abstractivement et comme hors du sujet, pour le sujet considéré comme ayant cette qualité"

un des exemples de l'auteur est *la jeunesse* > /les jeunes gens/.

B. Meyer (1995 : 138) décrit le passage tropique comme suit :

"Nom caractérisant (support concret) <i>X innocent</i>	→	Nom de la caractérisation (hypostase abstraite)" <i>l'innocence</i> ¹⁴³
--	---	--

¹⁴³ L'ajout de *innocent/innocence* est de nous à partir de l'exemple : *l'innocence* à genoux y tend la gorge au crime, cité par l'auteur p. 137. Un exemple contemporain : *Patrick Dils ; l'innocence au grand jour*. (*Le Monde* 11/02, en titre).

4.2.1.1. Synecdoque d'abstraction relative vs d'abstraction absolue

Fontanier (p. 93) distingue la synecdoque d'*abstraction relative* qui "a rapport à tel ou tel sujet désigné" et la synecdoque d'*abstraction absolue* qui "n'a rapport à aucun sujet particulier, et présente la qualité comme existant par elle seule".

Comme Meyer (p. 136) nous ne considérons pas la synecdoque d'*abstraction relative* (Fontanier pp. 94-95) comme un trope. On trouvera un exemple de ce type en (66) où *l'indignation médiatique* apparaît plus comme une figure de construction personnifiante que comme un véritable trope :

(66) Cette concomitance du succès avec les ultimes préparatifs d'ouverture du festival de Cannes a suffi pour faire filer les neurones de **l'indignation médiatique**. (C 215).

Nous n'avons donc retenu dans notre travail que la synecdoque d'*abstraction absolue* (Fontanier p. 95), que nous nommons "synecdoque *qualité/entité*", terme qui nous paraît plus explicite sur le rapport à l'œuvre, eu égard aux difficultés de caractérisation des noms abstraits en linguistique (cf. Flaux *et al.* 1996). La formulation de Fontanier, à la fois syntaxique et notionnelle, nous paraît cependant convenir à notre propre conception (mais pas toujours ses exemples).

4.2.1.2. Synecdoque d'abstraction absolue

C'est Delhay (p. 296) qui propose le meilleur résumé, en termes linguistiques, de la synecdoque d'*abstraction* :

"De même que dans l'antonomase on crée une classe à partir d'un unique exemplaire, dans le cas de la synecdoque d'abstraction on crée une classe à partir d'une propriété commune à tous les exemplaires de la classe".

Mais, comme nous l'avons déjà illustré précédemment, un même mécanisme peut être à l'origine de processus réguliers de langue, ou de synecdoques. On gardera seulement à l'esprit l'idée d'un continuum entre emplois standard et emplois tropiques construits selon le même modèle. Ainsi, le passage du nom abstrait d'une qualité à l'ensemble (en référence générique), ou plutôt à la classe¹⁴⁴ des personnes ou des objets qui présentent cette qualité est un modèle de production régulier (*la jeunesse* > /les jeunes/). C'est le cas aussi avec les adjectifs substantivés employés dans un SN défini : *le politique, le judiciaire, le solide, le classique* etc., qui réfèrent alors à l'ensemble des objets qui possèdent la qualité dénotée par l'adjectif. C'est ce qu'on trouve en (67), où *l'humanitaire* est stabilisé, dans le cadre d'une pratique sociale spécifique :

¹⁴⁴ Le terme de *classe* convient mieux, puisqu'il permet de traiter le transfert en termes sémantiques.

(67) [...] les principaux points d'entrée des réfugiés au Kosovo, qui sont, selon les professionnels de **l'humanitaire**, généralement les mêmes que ceux par lesquels ils ont fui la province. (K 1010).

Ce modèle ne s'applique cependant pas de manière systématique à tous les noms : ? *l'innocence*, ? *la richesse*, ni à tous les adjectifs ? *le jeune*¹⁴⁵ etc. Dans ces noms dérivés, lorsqu'ils sont employés pour référer à des personnes ou ensembles de personnes, on reconnaîtra donc des synecdoques (cf. l'exemple *l'innocence* de la note 143). Celles-ci sont construites pourtant sur le même mécanisme que les transferts réguliers cités plus haut.

En outre, nous opposerons aux personnifications les emplois synecdochiques de noms abstraits pour référer à des individus. Ainsi en (68) :

(68) **L'amour** t'attend derrière cette porte. (cité par B. Meyer)

comparé à :

(69) **L'amour** est crédule. (Ovide, cité par B. Meyer),

nous reconnaissons une synecdoque si *l'amour* réfère bien, en contexte, à une personne. Dans le cas contraire – (69) –, on parlera plutôt de personnification. C'est pourquoi, dans l'interprétation textuelle que nous faisons de (70), *l'opposition* est bien une synecdoque d'*abstraction* (lexicalisée), puisqu'il s'agit d'un ensemble de personnes :

(70) Lionel Jospin l'a laissée seule au front et s'est gardé de donner des assurances solennelles à **l'opposition**. (CSM 72).

Des glissements standard *adjectif de qualité* > *nom dénotant l'ensemble des objets possédant cette qualité* peuvent connaître encore un second glissement (métonymique), vers la référence à /un ensemble d'êtres d'humains/ :

(71) **L'"urgent"** de l'AFP répand aussitôt la nouvelle. (CSM 36).

Il est vrai qu'on interprétera ici *l'urgent* comme une ellipse de /le service "urgent"/, mais *urgent* y signifierait en tout état de cause /(l'ensemble de) ce qui est urgent/.

En résumé, la synecdoque d'*abstraction* connaît les mêmes types de glissements que ceux qui sont à la base de dérivations stables en langue : on a, entre les deux faits, une différence de degré plus que de nature. La synecdoque d'*abstraction* se contente en réalité, grâce à la souplesse du trope, de généraliser discursivement le processus, potentiellement à tous adjectifs et noms de propriétés.

¹⁴⁵ Les points d'interrogation correspondent ici à la difficulté d'interprétation des exemples dans le sens proposé.

4.2.2. *Qualité/entité et partie/tout*

Considérons à présent les exemples suivants :

(72) Créée il y a vingt-trois ans par Gilles Jacob, la section *Un certain regard*, mélange de nouveaux **talents** et de réalisateurs chevronnés, est le complément parfait de la compétition officielle, les strass et les paillettes en moins. (C 235).

(73) A l'occasion du 54^e festival de Cannes, le Mac Maho, à Paris, projettera une sélection des **palmes d'or** qui ont marqué le cinéma. (C 233).

Doit-on classer les locutions synecdochiques *nouveaux talents* et *palmes d'or* dans un rapport synecdochique *partie/tout* ou dans un rapport *qualité/entité* ? On comparera encore ces exemples avec l'emploi métonymique de *les urnes* en (74) :

(74) Le coup de force du Général Gueï, sa tentative de court-circuiter **les urnes**, a échoué. (Journal, *France Inter* 25/10/00)

où *les urnes* peut être considéré comme attribut typique de /vote/, et avec :

(75) Est-ce que **l'ulcère perforé** est arrivé ?

cité comme synecdoque par Cavazza (Rastier *et al.* 1994 : 104), alors que ce type d'exemple est généralement considéré comme métonymique. On peut remarquer que tous ces énoncés présentent la même caractéristique d'isoler une qualité typique, ou exemplaire dans certaines pratiques sociales, en fait "partie conceptuelle" d'un tout, pour représenter le tout¹⁴⁶. Ce rapprochement illustre un lien potentiel entre synecdoques matérielles (II) et synecdoques conceptuelles (Σ) du Groupe μ (*genre et espèce*, ci-dessous), et explique selon nous que Delhay considère la synecdoque comme ayant une visée intensionnelle (cf. *supra* p. 105). Elle souligne en effet (p. 303) que :

"la partie 'synecdochique' doit être un attribut essentiel, saillant et non seulement une partie matérielle. Le moins pour le plus, dans la synecdoque, est nécessairement une espèce typique ou une partie fonctionnellement ou perceptuellement saillante. On dit [...] *prendre le volant*, pas *prendre les roues*, en parlant d'une voiture."

Ainsi pour l'auteur (p. 300) :

"'aile' est dans l'oiseau parce que la qualité d'ailé est dans la qualité d'oiseau."

Et en effet, le raisonnement permet d'expliquer et de reconduire l'homogénéité de la catégorie synecdoque, toute entière comprise dans ce processus d'inclusion référentielle et

¹⁴⁶ A ce titre, *l'omelette au jambon* et autres du même type peuvent également être considérés comme présentant un rapport *partie (conceptuelle)/tout*. Nous maintenons pour notre part une différenciation entre métonymie (ici (74) et (75)) et synecdoque, sur la base d'une hétérogénéité des pôles, il est vrai toute relative.

conceptuelle¹⁴⁷. Nous ne la suivons pourtant pas sur la proposition d'une "visée intensionnelle" du trope synecdochique dans son ensemble. En effet, si l'on peut hésiter sur la catégorisation *partie/tout* et *qualité/entité*, c'est dans des contextes où la partie a pris un caractère typique, ou, dans des cas comme (72) et (73) où c'est culturellement (et lexicalement) que la "partie" a acquis ce caractère. Et même si c'est le cas le plus fréquent, il nous paraît problématique de "niveler" l'ensemble des occurrences envisageables selon un même principe. Est problématique aussi pour nous l'explication systématique en termes de saillance *a priori*. Par conséquent, il nous paraît nécessaire de ménager la possibilité théorique de "parties" qui ne seraient que des parties matérielles, pour les cas où l'effet rhétorique (par exemple la surprise) serait attaché précisément à leur inscription inattendue en contexte. Dans :

(76) De grosses **voix** se querellaient dans les couloirs. (Zola, cité par Meyer 1993 : 117)

(77) **La barbe noire** tendit la main à Robinson (Tournier, cité par Meyer : 115)

c'est textuellement que la partie peut référer au tout et y prendre éventuellement par la suite un caractère typique *ad hoc*¹⁴⁸. La saillance est donnée par le procédé dans le texte, et ne lui est pas nécessairement antérieure.

Il n'en demeure pas moins que la parenté entre les deux catégories est nette, que ce soit d'un point de vue théorique ou du point de vue de l'interprétation.

4.3. Synecdoques du *genre* et de l'*espèce*

Par l'intermédiaire de la catégorie transitoire qu'est la synecdoque d'*abstraction*, déjà elle-même processus de catégorisation, nous passons de la synecdoque matérielle à la synecdoque conceptuelle, autrement dit de l'inclusion interne aux objets à l'inclusion sémantique, représentée par les synecdoques du *genre* (*genre/espèce*) et de l'*espèce* (*espèce/genre*). Le positionnement de ces synecdoques dans le sémantique conduit parfois à les rapprocher de la métaphore (cf. entre autres *RG*, B. Meyer). Aristote (trad. 1990) le premier a d'ailleurs inclus les deux catégories sous le terme *metaphora*, mais entendu dans un sens générique :

"La métaphore est l'application à une chose d'un nom qui lui est étranger par un glissement du **genre à l'espèce**, de **l'espèce au genre**, de l'espèce à espèce, ou bien selon un rapport d'analogie."¹⁴⁹

¹⁴⁷ En ceci, Delhay suit la conception traditionnelle. Fontanier (à propos de la synecdoque du *genre*) : "le genre est une sorte de tout abstrait dont l'espèce n'est qu'une partie" (p. 92).

¹⁴⁸ Même si *la barbe* est un attribut culturel de la virilité, ce n'est pas ici, nous semble-t-il, ce qui est mis en avant dans la phrase, ni dans le contexte de l'œuvre. Nous ne prétendons cependant pas que ce type d'emploi ne connaît aucune résonance interdiscursive...

¹⁴⁹ [1457b] p. 118. Nous soulignons les catégories synecdochiques. Aristote a par ailleurs théorisé les notions de genre et d'espèce, reprises par Porphyre dans *Isagoge* (III^e siècle, cf. Rastier 1991, pp. 186-188, Eco 2001, chapitre II). Ces notions ont servi de base à l'établissement de taxinomies biologiques (Linné).

Comme nous l'avons vu au chapitre 1 (§ 1.5), certains auteurs réservent à ces deux catégories le terme de synecdoque, les autres catégories étant pour eux des métonymies. Et d'autres remettent en cause leur existence même. C'est le cas de Le Guern (*op. cit.*) et de Bonhomme (*op. cit.*) : ces prétendues synecdoques seraient pour eux tout simplement des cas de rapports hypo-hyperonymiques, ou des phénomènes discursifs non tropiques (pour la synecdoque de *l'espèce*, cf. Le Guern p. 31). Le Guern rapporte également certains cas de synecdoque de *l'espèce* à la métaphore, en se basant sur les descriptions du Groupe μ . On peut regretter que l'auteur (p. 31) se soit basé pour sa critique sur le seul exemple de *RG* de synecdoque particularisante – de *l'espèce* donc : *Dehors nuit zoulou* (G. Schéhadé) –, ce qui nous paraît insuffisant pour juger de la catégorie. Il faut reconnaître pourtant que les exemples de *RG* (*l'homme prit une cigarette et l'alluma – homme pour /main/, p. 103*) sont souvent discutables, en ce qu'ils reflètent la recherche excessive d'orthonymie que nous avons critiquée au chapitre 3 (§ 4.1.) (ce sont d'ailleurs ces exemples mêmes qui fournissent également à Ruwet (*op. cit.*, cf. notre note 136) des arguments pour critiquer globalement la catégorie synecdochique). De plus, le nombre d'exemples de *RG* est selon nous insuffisant pour qu'on puisse réellement juger de la construction théorique des auteurs. B. Meyer est plus complet dans son corpus d'exemples, et c'est essentiellement son argumentation, plus complète également, que nous citerons ici.

Retenons très généralement des deux catégories de synecdoques présentées dans cette section qu'elles jouent sur la hiérarchie sémantique : du générique au spécifique ou réciproquement. Nous ne traiterons pas ici en détail de la synecdoque de *l'espèce*, qui n'est pas présente dans notre corpus. On remarquera d'ailleurs que cette synecdoque est en général nettement moins représentée que sa réciproque, aussi bien dans les analyses que dans les exemples proposés. Un exemple classique cependant :

(78) Tu gagneras ton **pain** à la sueur de ton front.

où *pain* est employé pour /toute nourriture/. On y remarquera la mise en exergue d'un objet typique. C'est peut-être en effet ce qui constitue la caractéristique de la catégorie¹⁵⁰. La lexicalisation de *homme* pour désigner génériquement /le genre humain/ (homme et femme) en est un autre cas, peu anodin. C'est d'ailleurs sans doute le caractère potentiellement polémique de cette synecdoque lexicalisée qu'exploitent des phrases telles que : *La femme est*

¹⁵⁰ Pour une variante contemporaine : *gagner son bifteck* (Rastier 1991: 199). L'auteur parle d'une valorisation culturelle, qui fait que le terme valorisé d'une classe (d'un taxème) est susceptible d'être employé "pour désigner d'autres membres du taxème, voire le taxème lui-même". Ce terme (le "parangon") "relève d'une [...] forme de typicalité".

un homme comme les autres, mais ce n'est pas un mâle (Élisabeth Badinter), ou, de manière plus ludique, des titres de films : *L'homme est une femme comme les autres* (film de J.J. Zilbermann) ; *Que faisaient les femmes pendant que l'homme marchait sur la lune ?* (film de C. Vander Stappen)¹⁵¹.

4.3.1. Le mécanisme tropique de la synecdoque du *genre*

Si on a pu rapprocher les synecdoques du *genre* et de l'*espèce* de l'hyponymie, c'est bien qu'elles procèdent du même mécanisme de hiérarchisation, nommé pour l'hyponymie *hiérarchie-être*. L'hyponymie et le genre (et leurs réciproques) sont tous deux des termes de relations (par rapport à un niveau subordonné ou super-ordonné). Mais, par opposition aux relations ensemblistes (nos synecdoques *ensemble/sous-ensemble*, § 4.1.1.3 et les synecdoques du *nombre* non abordées ici), ces relations hiérarchiques sont qualitatives – on a ajout de traits spécifiques pour passer du genre à l'espèce.

Alors que l'hyponymie opère sur des relations lexicales, en langue – *arbre* est un hyperonyme de *orme*, *bouleau* etc. –, la relation du genre à l'espèce est, dans la perception des classiques, une relation logico-référentielle plus lâche (B. Meyer 1995 : 16). Cela découle du fait que les critères de constitution des classes qui entrent dans la hiérarchie genre/espèce ne sont pas nécessairement des critères sémantiques au sens strict, mais peuvent être aussi bien des critères de rassemblement discursifs, selon des points de vue divers plus ou moins ponctuels ou dépendant de normes sociales. D'ailleurs, la notion d'appartenance à un genre (cf. Galmiche 1985 et notre note 142) ne nécessite pas, dans une perspective rhétorique, de répondre à des critères formels tels que l'analyticité. Dans cette perspective, les notions de vraisemblance et de consensus social (cf. notre chapitre 2) sont plus appropriées. Nous retenons donc la proposition de B. Meyer (p. 17) :

"Toute dénomination d'un ensemble d'unités au moyen d'un nom commun instaure une classe d'êtres et peut, comme telle, fonctionner comme un nom de genre (par rapport au nom commun désignant un sous-ensemble de cette classe) ou comme un nom d'espèce (par rapport au nom commun de l'ensemble plus vaste qui l'inclut) – sans pour autant que la langue ait sanctionné ce rapport : Européens, Allemands, Berlinois forment une série de ce type, sans doute hyponymique ; quadrupèdes, mammifères, lions en forment une autre, sans doute non hyponymique."

Les notions de genre et d'espèce sont donc plus générales que les notions, lexicales, d'hyponymie et d'hyponymie. Et c'est peut-être simplement le sentiment d'une hiérarchie de généralité, sans doute relevant d'une compétence logique, qui constitue le mécanisme de base

¹⁵¹ Nous simplifions : on remarquera aussi l'opposition du pluriel de *les femmes* au singulier de *l'homme*, et l'imparfait qui s'oppose en principe à la référence générique de *l'homme*.

de la synecdoque du *genre*. Que cette hiérarchie soit lexicalement préexistante ou posée par le discours importe alors peu pour le mécanisme lui-même de la synecdoque.

4.3.2. Caractère figural de la synecdoque du *genre*

Cette intuition de généralité est actualisée dans des énoncés lorsque le passage hiérarchique de l'espèce au genre (ou de l'hyponyme à l'hyperonyme) se fait de manière textuellement induite. C'est le cas de l'exemple de Queneau cité par *RG* (p. 103) et discuté également par B. Meyer (suite de la phrase citée au chapitre 3, que nous rappelons : *Il reprit son chemin et, songeusement quant à la tête, d'un pas net quant aux pieds, il termina sans bavures son itinéraire.*) :

(79) Des radis l'attendaient, et le chat [...], et Amélie [...]. Le maître de maison grignote **les végétaux**, caresse **l'animal** et répond à **l'être humain** qui lui demande comment sont les nouvelles [...].

auquel nous ajoutons (80), où l'animateur d'une émission de radio se présente de la manière suivante :

(80) Philippe Meyer, **mammifère omnivore**. (*France Inter*).

Ici, c'est le franchissement net des échelons de généralité, la référence au domaine zoologique, et sans doute la répétition du procédé qui confèrent un caractère figural aux désignations. La comparaison de ces exemples avec le passage de *moustique* ou de *guêpe* à *insecte* que cite Morier (*J'ai été piqué par une saleté d'insecte* 1981 : 1113) nous montre la différence entre ce qui est une véritable synecdoque et ce qui ne serait qu'une simple désignation hyperonymique, parfaitement habituelle dans les reprises anaphoriques par exemple. C'est donc dans les cas où le caractère figural est flagrant ou dans les cas où la généralisation paraît étonnante en contexte qu'on a affaire à une véritable synecdoque du *genre*. En effet, comme pour les tropes en général, la présence d'une synecdoque du *genre* ne se décrète pas *in abstracto*.

Dans le cadre de notre étude, la "figuralité flagrante" est plutôt rare. En effet, si les exemples donnés ici sont aussi parlants, c'est qu'ils proviennent de genres textuels où les procédés stylistiques sont attendus et valorisés, dans leur outrance même. Le cas des corpus journalistiques est tout autre : hormis dans les titres, il est difficile dans la plupart des textes de repérer des *figures*, puisque *l'écart* se fait peu sentir. Cela peut être dû, comme dans le cas des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* à leur banalisation, ou à leur usage purement factuel (cf. le cas de *frappes* ci-dessous 4.3.3). Malgré tout, le *mécanisme* synecdochique de généralisation ou de restriction y est théoriquement possible.

Par exemple, dans le domaine militaire, *dommages collatéraux* (formule très générique) est souvent cité pour sa valeur d'euphémisme, liée ici selon nous à la synecdoque du *genre* :

(81) L'accession au parti de Haider risque aussi de causer des **dommages collatéraux** au puissant groupe du Parti populaire européen (PPE, conservateur) qui domine le parlement de Strasbourg. (A 43).

Remarquons d'ailleurs que la formule est employée ici hors de son domaine habituel (corpus AUTRICHE, présenté au chapitre 6), et qu'elle tire la phrase vers une isotopie guerrière, procédé métaphorique¹⁵² qui fait aussi penser à de l'ironie.

4.3.3. Rhétoricité de la synecdoque du *genre*

La formule *dommages collatéraux* apparaît également dans le corpus KOSOVO où elle est toujours modalisée (guillemets par exemple). On peut reconnaître dans l'emploi de cette formule plusieurs phénomènes mêlés : un emprunt au domaine militaire (cf. *dommages* dans le *Petit Robert*), une référence historique à la guerre du Golfe, où la communication des militaires a pris le pas sur une réelle information journalistique (cf. Ramonet 1999). Mais c'est bien pour une part le mécanisme synecdochique de généralisation qui est ici en cause. Si la formule a été abondamment critiquée, c'est en effet à cause de sa manifestation d'une prise de distance, qu'on a pu qualifier de cynique, avec une réalité plus dramatique¹⁵³. Plus généralement, on peut observer que l'emploi d'un hyperonyme ou d'une synecdoque du *genre* tend à marquer une prise de distance avec l'objet nommé. C'était le cas déjà avec *les végétaux*, *l'animal*, *l'être humain* en (79), même si d'autres éléments interfèrent également. C'est le cas aussi avec *frappes* (et sa variante *frappes aériennes*, toujours au pluriel), abondamment représenté dans le corpus KOSOVO, comme terme générique désignant /toutes actions militaires/ (*Frappe1* ci-dessous) au Kosovo¹⁵⁴ :

(82) Selon le scénario optimiste de Washington, les **frappes** réussiront parce que le président serbe cherche seulement un alibi. (K 264)

ou désignant plus précisément /les bombardements/ de l'OTAN (*Frappe2*). La description peut alors être la suivante :

Action militaire	EST UNE (égalité)	Frappe1
Bombardement	EST UNE (Hiérarchie-être)	Frappe2

¹⁵² Nous avons signalé plus haut l'affinité des synecdoques du *genre* et de l'*espèce* avec la métaphore.

¹⁵³ L'expression (oxymorique !) "frappes chirurgicales" est également fréquemment citée dans le discours critique des ou sur les médias en référence à la guerre du Golfe de 1991. La critique est encore plus nette en 2003, avec la guerre en Irak, pendant laquelle les médias se méfient de leurs propres erreurs dénominatives antérieures.

¹⁵⁴ c'est en fait dans ce sens un terme militaire (cf. le *Petit Robert*).

De fait, il est souvent impossible de distinguer un usage de l'autre. Mais c'est aussi une des particularités du mécanisme de la synecdoque du *genre*, celle d'annuler les différences entre espèces hiérarchiquement inférieures (et ici entre les niveaux hiérarchiques), puisque "la ressemblance est [...] ce qui autorise à désigner, sous le même vocable, les différences espèces" (Morel 1990 : 50, à propos du genre comme *topos* dans la rhétorique du XVIII^e siècle). Sa force "provient [donc] de la mise au premier plan des propriétés essentielles fondatrices du genre" (Morel p. 52).

D'une manière plus générale pour conclure, on retiendra avec Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970) que les synecdoques de l'*espèce* et du *genre* permettent de jouer sur la "plasticité de la notion". L'une ou l'autre sera utile argumentativement selon que l'on voudra :

"élargir ou restreindre le champ d'une notion de manière qu'elle englobe ou non certains êtres, certaines choses, certaines idées, certaines situations." Perelman & Olbrechts-Tyteca (1970 : 187).

C'est ainsi qu'un article du *Monde* (19/12/2002) rapporte les médias à la catégorie englobante des industries : *En cela [les médias] se comportent comme les autres industries [...]*, pour appuyer une argumentation résumée dans le titre : "*Violences : les industries responsables*" (nous soulignons).

4.3.4. Lexicalisation des synecdoques du *genre* et de l'*espèce*

Comme dans le cas de la métonymie (cf. chapitre 3, § 2.3), dans celui de la synecdoque d'*abstraction* également d'ailleurs, la lexicalisation par *restriction* ou *extension de sens* des synecdoques du *genre* et de l'*espèce* est un phénomène extrêmement courant, qui constitue une justification théorique supplémentaire de ces tropes¹⁵⁵. Le fait est fréquemment mentionné (*extension* apparaît avec ce sens dans le *TLFI* et le *Petit Robert*), et on en trouve de nombreux exemples dans l'article "catachrèse" de Dumarsais, où d'ailleurs sous le terme *extension*, métaphores mortes et extensions dues à la synecdoque de l'*espèce* sont mêlées.

4.4. Bilan des synecdoques et distinction métonymie/synecdoque

Étant donné l'hésitation sur le statut spécifique de la synecdoque par rapport aux autres tropes (et en particulier par rapport à la métonymie) qu'on peut observer en comparant les

¹⁵⁵ Nous nous garderons cependant de simplifier : comme on peut le remarquer dans nombre d'articles du *TLFI* par exemple, les processus d'extension et de restriction de sens ne sont pas "purs", mais se conjuguent avec d'autres phénomènes liés aux usages des lexèmes : extension des communautés d'usagers (ce serait le cas pour *frappes*), éventuelle péjoration portée sur ces lexèmes etc.

différentes prises de position des linguistes et rhétoriciens, il nous paraît utile de résumer notre position. Celle-ci s'appuie d'ailleurs sur celles d'autres sémanticiens.

Comme la métonymie, la synecdoque est un trope, puisqu'elle opère un changement sémantique. Le mécanisme général de ce changement est fondé sur l'*inclusion*, mécanisme qu'on retrouve par ailleurs dans d'autres phénomènes réguliers de langue. Mais certaines catégories de synecdoques (matérielles : de la *partie* et du *tout*) présentent peu de différences, théorique et interprétative avec la métonymie, tandis que d'autres (les synecdoques d'*abstraction*, du *genre* et de l'*espèce*) s'en distinguent nettement. Avec les deux dernières catégories en particulier, on ne peut plus réellement parler de "conflit conceptuel" ni d'indirection comme nous l'avons fait pour la métonymie au chapitre 3 : le sens contextuel n'est pas réellement élaboré à travers le sens lexical d'un mot, et c'est plutôt à un processus d'ajustement catégoriel qu'on a affaire. C'est d'ailleurs sans doute ce qui explique que ces catégories sont peu senties d'un point de vue figural.

On peut tracer une limite entre différents types de synecdoques de la manière suivante : Douay-Soublin (1988 : 269) propose un test de démarcation, au sein du "champ non métaphorique", entre "tropes par relation logique" – de type intensionnel dans nos termes, *i.e* les synecdoques "conceptuelles" (de type Σ) du Groupe μ – et "tropes par relation matérielle". En ce qui concerne les premiers (synecdoques du *genre* et de l'*espèce*), on peut dire :

"/x est une espèce du genre y : x est une espèce de y : x est un y/ dans le sens propre".

La formule s'applique également à l'antonomase : "où l'espèce se réduit à l'individu (Virgile est un poète)". En revanche, elle ne s'applique pas aux tropes par "relation matérielle". Voici les exemples de Douay-Soublin :

"* la bouteille est un vin

* l'hiver est une année.

* une voile est un vaisseau."

On y reconnaît une métonymie : *bouteille* > /vin/, et une synecdoque de la *partie* : *voile* > /vaisseau/ et une synecdoque du *tout* : *année* > /hiver/ (bien que Douay-Soublin ne le mentionne pas, on observera que le test est réversible * *l'année est un hiver*). Cette similitude de comportement entre la métonymie et ces catégories de synecdoques par rapport au test nous paraît appuyer ce que nous avons constaté par ailleurs : la proximité théorique et interprétative de ces tropes.

En définitive, au-delà des différences nettes existant entre les différents types de synecdoques, nous considérons la notion d'inclusion, et donc la catégorie synecdoque comme théoriquement pertinente. En employant métaphoriquement les termes du domaine de la photographie, nous dirons qu'elle présente la spécificité rhétorique ou stylistique de saisir un tableau en grand angle ou, au contraire, de focaliser l'attention sur un élément. Elle est descriptible sémantiquement dans les termes généraux suivants, repris de B. Meyer (1995 : 170) : "[les synecdoques] unissent un élément de rang inférieur à l'ensemble qui l'englobe."

Enfin, comme le défend aussi Meyer, reconnaître la validité de la catégorie synecdochique ne signifie pas que l'on doive nécessairement l'opposer à la métonymie. Ainsi, les deux tropes ont en commun une zone d'intersection qui est celle des synecdoques de la *partie* et du *tout* : les synecdoques matérielles (de la *partie* et du *tout*) sont donc aussi des métonymies.

Chapitre 5. Personnification

Au chapitre 1, nous avons discuté les distinctions que nous faisons entre figure et trope, puis avons présenté dans les chapitres suivants les deux tropes que sont la métonymie et la synecdoque. Nous revenons plus précisément ici sur la *figure* de personnification, qui consiste à présenter des entités non humaines sous un jour humain. Nous nous attacherons à en proposer des critères de différenciation avec la métonymie. Cette différenciation théorique nous paraît nécessaire pour les raisons suivantes :

- nous rencontrons dans nos corpus de nombreux occurrences figurales apparemment proches de la métonymie mais à propos desquelles il ne nous paraît pas pertinent de parler de trope, *i.e.* de "résolution" paradigmatique. Elles relèveraient alors plutôt, selon nous, de la personnification ;

- certaines occurrences figurales, selon qu'on les considère sous un angle personnifiant ou métonymique, peuvent donner lieu à des interprétations différentes, tandis que d'autres peuvent relever simultanément de deux interprétations. Une description de la personnification peut donc déboucher sur une étude plus spécifique des modalités d'exclusion ou de co-présence des deux procédés et des interprétations contextuelles des occurrences.

5.1. Délimitation du champ du terme "personnification"

5.1.1. Un panorama des usages courants de "personnification"

La personnification consiste, selon la définition du *Littré*, à : "faire d'un être inanimé ou d'une abstraction un personnage réel". Nous attachant à une description linguistique, nous cherchons à avancer des critères formels de cette acception : en première approche, nous proposons donc de décrire la personnification comme se manifestant syntagmatiquement par l'association dans une prédication d'un SN [-Hum] et d'un prédicat nécessitant un/des arguments [+Hum]¹⁵⁶. Ces critères ne lui sont néanmoins pas spécifiques, et la rapprochent en particulier de la métonymie, de la synecdoque et de la métaphore. Voici, à partir de Npays, un

¹⁵⁶ Nous simplifions. Une description plus détaillée est donnée dans ce qui suit.

exemple de métonymie en (83) (dans l'interprétation *Allemagne* > /les allemands/¹⁵⁷), et de personnification en (84) :

(83) En s'inquiétant sur le sort du cousin autrichien, c'est aussi d'elle-même que l'**Allemagne** se soucie. (A 161).

(84) Il ne faut pas humilier davantage **une Russie** dont la médiation pourra s'avérer, le moment venu, utile. (K 640)

Mais le terme "personnification" connaît plusieurs autres acceptions, que ce soit dans le cadre de la catégorisation et description rhétorique ou dans des usages plus ordinaires. Nous attachant essentiellement à proposer pour la figure des critères syntactico-sémantiques et interprétatifs, nous laisserons de côté certaines acceptions, plus "civilisationnelles". Précisons dès à présent ce que nous éliminons. Sans recherche d'exhaustivité, nous avons repéré sur *Internet* quelques usages du terme "personnification". Le terme est utilisé :

(i) comme synonyme de "parangon", de "valeur d'excellence" :

"DSC Security Products est reconnu comme le premier manufacturier des systèmes de détection d'intrusion, [...]. Notre renom est fondé sur un engagement fiabilité, de VALEUR pour les installateurs professionnels. DSC Security Products, toujours au premier rang quant à la technologie sans fil, les systèmes intégrés, et la prévention des fausses alarmes, est vraiment **la personnification** de l'art de la sécurité".¹⁵⁸

(ii) comme signifiant, en termes de causalité, "le rassemblement sur un individu de certains avatars et qualités":

"Pour d'autres, l'OMC et son interférence dans les législations nationales – avec les limitations qui en découlent – est **la personnification** de tous les maux du monde."¹⁵⁹

(iii) comme signifiant "la manifestation humaine et concrète de qualités abstraites" :

"[...] Ainsi, cet événement révèle la manière dans laquelle le Roi Soleil manipula le protocole royal français et aussi les rituels de majesté siamoise pour affirmer ses prétentions absolutiste dans une façon visuelle, par le moyens de magnifier son image et sa gloire tant personnelle que symbolique, comme le monarque français et **la personnification** vivante de l'État."¹⁶⁰

¹⁵⁷ Nous avons déjà cité ces deux exemples au chapitre 3 p. 80. Nous y avons précisé que en (83) *l'Allemagne* a deux sens, qu'on peut considérer en termes cumulatifs ou concurrents : /les habitants/, /le pays/. Si seul le sens contextuel /pays/ était pertinent en (83), nous parlerions alors de personnification.

¹⁵⁸ Site DSC Security Products (<http://www.dscsec.com/fr/index.html>)

¹⁵⁹ Séminaire International organisé par le Haut Commissariat français à la Coopération Internationale et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies *Intervention de M Carlo Trojan, Ambassadeur de l'UE à Genève le 7 mai 2001* (http://europa.eu.int/comm/commissioners/lamy/speeches_articles/sp_trj01.htm).

¹⁶⁰ Ronald S. Love. *Rituals of Majesty: France, Siam, and Court Spectacle in Royal Image-Building at Versailles in 1685 and 1686*.

(iv) comme synonyme de "symbole" (de même que *Marianne* personnifie la France). On peut rapprocher cette acception du *mythologisme* de Fontanier (1977 : 120-121), et surtout de la métonymie symbolique¹⁶¹ :

"L'étude des structures microscopiques des ailes de papillon a fourni les clés des couleurs iridescentes. [...]. L'iris est la partie colorée de l'œil ; c'est aussi l'ensemble des couleurs de l'arc-en-ciel (pour les Grecs, la déesse Iris était **la personnification** de l'arc-en-ciel)."¹⁶²

Tous ces usages ne sont pas sans rapport entre eux, ni d'ailleurs sans rapport avec celui que nous étudions, mais leur description dépasse notre cadre, et concerne plutôt des approches anthropologiques, politiques, voire psychanalytiques. Observons par ailleurs qu'ils concernent la personnification en tant que *résultat*, tandis que notre description porte sur le *processus* personnifiant.

5.1.2. La personnification parmi les phénomènes figuraux

Comme la métonymie, la personnification n'est pas un donné, elle est le résultat d'un interprétation. Mais elle est liée plus significativement à d'autres phénomènes figuraux (allégorie, symbole etc.), que ce soit dans son principe ou dans ses réalisations, puisqu'il est toujours envisageable (et attesté) que plusieurs figures se combinent. Il nous importe donc de préciser qu'en étudiant la personnification en elle-même, et, qui plus est, en recherchant à son propos des critères linguistiques de description, nous l'isolons arbitrairement. Comme beaucoup "d'étiquettes" rhétoriques, elle demeure en effet un artefact du rhétoricien ou du linguiste.

Nous illustrons ci-dessous l'éventuelle parenté entre la personnification et des figures et tropes, à partir de quelques auteurs.

5.1.2.1. Personnification et *prosopopée*

A vrai dire, d'une manière générale, il est fait peu mention du phénomène de personnification pour lui-même. Le terme "personnification" n'apparaît pas chez Dumarsais, mais celui de *prosopopée* (1988 : 64), figure rapportée au style sublime. Elle est proche de la personnification, mais plus spécifique :

"[elle] consiste à faire parler un mort, une personne absente, ou même les choses inanimées".

¹⁶¹ Cf. notre chapitre 9.

¹⁶² S. Berthier et J. Lafait (1999). Des tissus aux couleurs changeantes, *Pour la science* 266. (<http://www.pl.ecp.fr/~callet/CHROMO/pls266.html>).

Selon Morier (1981 : 991), la *prosopopée*, "de goût classique, était en honneur chez les Anciens". Elle est étudiée en particulier dans le cadre du théâtre et de la narration, est aussi employée dans le discours *épidictique* (Robrieux 2000 : 102) et paraît, d'après les exemples qui en sont donnés, beaucoup plus marquée que la personnification. En voici un exemple, de Fontanier (1977 : 228-229) – "Phrèdre, se figurant être devant le tribunal de son père :

Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible ?"

5.1.2.2. Personnification et tropes : métonymie, synecdoque, métaphore

La personnification, quand elle est mentionnée, est le plus souvent associée ou subordonnée aux tropes. C'est ce qui apparaît dans la définition de Fontanier, qui servira de base à notre discussion :

"La Personnification consiste à faire d'un être inanimé, insensible, ou d'un être abstrait et purement idéal, une espèce d'être réel ou physique, doué de sentiment et de vie, enfin ce qu'on appelle une personne ; et cela, par simple façon de parler, ou par fiction toute verbale, s'il faut le dire. Elle a lieu par métonymie, par synecdoque, ou par métaphore. (p. 111).

Et voici certains des exemples donnés :

1. "[personnification] par métonymie" (p. 111) :

(85) Argos vous tend les bras, et Sparte vous appelle¹⁶³.

Ici, poursuit Fontanier, Argos et Sparte "sont prises pour leurs habitans et leurs citoyens".

2. "[personnification] par synecdoque" (p. 112) :

(86) Puisse bientôt la *Ligue* expirer sous vos coups !... La *vieillesse* chagrine incessamment amasse... Vengea l'humble *vertu* de la *richesse* altière.

"La *Ligue* pour les ligueurs, la *vieillesse*, pour les vieillards ; l'*humble vertu*, pour l'homme humble et vertueux ; la *richesse altière*, pour le riche altier."

Fontanier précise que les synecdoques sont des synecdoques d'*abstraction absolue* (cf. chapitre 4 § 2.1.).

3. "[personnification] par métaphore [...]" (p. 113) :

(87) La *mer*, tranquille alors, à *regret* l'a porté ...

(88) Sur *les ailes du Temps* la *Tristesse* s'envole..."

"C'est-à-dire, La tristesse s'en va, se dissipe avec le temps."

La personnification est donc considérée comme subordonnée aux trois tropes. Comme nous l'avons vu en 5.1.1, elle est parfois aussi considérée comme un symbole ou une allégorie. En effet, en présentant sous un jour humain un être inanimé ou abstrait, on peut construire une

représentation allégorique de cet être (cf. Fontanier pp. 113-114). Ceci est d'ailleurs corroboré par le fait que le nom de cet être apparaît parfois avec une majuscule dans les textes classiques, comme en (88).

5.1.2.3. Personnification et métaphore

Certains auteurs (Gradus 1980 : 344) rapportent la personnification à une métaphore verbale : "c'est sur le verbe que porte la métaphore". C'est en effet parfois le cas dans nos corpus :

(89) **Le cinéma** renaîtra-t-il par l'Argentine, l'Italie ou les genres encore en marge ? (C 226)

ici avec *renaître*, véritable cliché métaphorique. Ou encore, si on étend le cas à l'adjectif attribut, en (90) avec *exsangue* :

(90) La Russie est **exsangue**, mais le souvenir de Catherine la Grande, protectrice des orthodoxes de Roumélie ne pourrait-il pas lui servir de "potion magique" ? (K 347).

Mais signalons dès à présent que ce n'est qu'un cas particulier du phénomène plus général de la personnification (cf. notre exemple (84) où *humilier* n'est, selon nous, pas métaphorique dans le contexte). Dans le développement qui suit, il ne s'agira donc pas pour nous de nier *a priori* que tel ou tel élément tropique (attribut ou prédicat avec la métaphore) puisse être à l'origine de la personnification, mais de dire que ce fait éventuel n'est qu'un cas parmi d'autres de la réalisation personnifiante.

Chez Lakoff & Johnson (1985), la personnification est considérée comme un cas particulier de métaphore. Et Prandi (1992) commente la phrase *la lune rêve* ("humanisation de la lune" p. 249) en termes de métaphore également ("métaphore poétique non substituable" p. 240). Et en effet, prédiquer d'un être non humain une action ou un état propre à un humain, c'est bien le présenter métaphoriquement comme un être humain, mais dans la prédication prise globalement¹⁶⁴. On ne peut plus dire alors que la métaphore est un "trope en un seul mot", ce qui n'est d'ailleurs pas la conception de Lakoff & Johnson ni celle de Prandi. Avec ces remarques, l'essentiel pour nous est de poser nettement que le processus de personnification est essentiellement syntagmatique.

¹⁶³ D'Hyppolyte à Aricie, dans *Phèdre*. Fontanier ne précise pas la source des autres exemples. Nous conservons dans les exemples et les citations les soulignements de l'édition.

¹⁶⁴ En nous exprimant pour l'occasion en des termes similaires à ceux de Lakoff & Johnson, citons un exemple de métaphore personnifiante, sur la base des représentations personnifiantes de nos sous-corpus KOSOVO et AUTRICHE (cf. *infra* § 5.3) : UN PAYS EST UNE PERSONNE (cf. Bonnefille 2001 pour ce type de résultat métaphorique dans une approche cognitive).

5.2. Personnification vs métonymie ou synecdoque

5.2.1. Figure vs trope

En nous limitant à la métonymie et à la synecdoque, nous avons précisé au chapitre 3 notre conception du trope, par opposition à la catégorie plus générique de la figure : il est concentré sur un seul mot, où il met en place un "conflit conceptuel" (cf. Prandi 1992) et il suscite, au niveau de ce mot, une réévaluation paradigmatique.

Contrairement à ce qui se passe avec les tropes, avec des figures de sens comme la personnification, la "tension"¹⁶⁵ provoquée par la mise en présence syntagmatique de constituants sémantiquement discordants (SN sujet et épithète, SN sujet et verbe ou attribut, verbe et SN Cod) ne se résout pas paradigmatiquement, mais demeure au contraire manifeste. C'est cette tension dans la structure linéaire elle-même qui constitue le fait figural. Ainsi, en (84) que nous rappelons :

(84) Il ne faut pas humilier davantage **une Russie** dont la médiation pourra s'avérer, le moment venu, utile.
(K 640),

la tension est provoquée par le fait qu'on attribue des sentiments humains (et personnels, nous y reviendrons au § 5.4.1) *humilier* à une entité politique inanimée, un pays. Si par hasard on voulait ici "réduire" la figure, on ne saurait à quel constituant attacher la réévaluation – le verbe ? le Cod ? En réalité, la glose devrait se porter sur la totalité de la phrase. De plus, cette glose ne pourrait être une paraphrase, mais une explicitation portant sur l'intention de l'auteur et sur l'effet de sens même.

Nous avons dit précédemment que les tropes peuvent se lexicaliser. En revanche, les figures, dont la personnification, restent vives, même si cette dernière n'est pas à l'abri de clichés, et de phénomènes de mode. C'est le cas d'ailleurs, dans nos corpus, où les personnifications de certaines entités (les pays, et plus précisément certains pays – la Russie dans le corpus KOSOVO) sont relativement répétitives. Elles le sont également dans un autre domaine, peu représenté dans nos corpus, celui de l'économie, dont voici un exemple :

(91) **L'Euro redresse la tête.** (*France Inter*, la Bourse Jean-Pierre Gaillard, 13/01/99).

Au demeurant, la figure est, semble-t-il, très courante, et présente dans différents discours, y compris naturellement dans la conversation quotidienne, où les locuteurs ont tendance à

¹⁶⁵ Cf. notre chapitre 3, p. 79.

attribuer autonomie et intentions humaines à toutes sortes d'entités (par exemple aux machines : voitures, ordinateurs etc.), comme l'observent Lakoff & Johnson (1985 : 42) :

"Une grande variété d'expériences concernant des entités non humaines peuvent être comprises en termes de motivations, de particularités et d'activités humaines."

5.2.2. Différences théoriques entre personnification et métonymie ou synecdoque

De fait, la figure de personnification, en montrant un objet non humain sous un jour humain, propose un jeu portant sur un "ETRE" ou "ETRE comme". Comme il ressort des classements de Lakoff & Johnson et des descriptions de Prandi, elle est donc plus proche de la métaphore que de la métonymie. Et en effet, la question posée par la métonymie est référentielle : *de quoi s'agit-il ?* tandis que celle posée par la personnification, est prédicative : *comment en parle-t-on ?*

C'est la première raison pour laquelle nous ne pouvons pas considérer la personnification comme dépendant de la métonymie. Mais d'autres raisons encore nous y incitent.

Notre premier exemple de métonymie – (83) –, et (85), l'exemple de "personnification par métonymie" de Fontanier peuvent être considérés comme similaires : ils ont tous deux pour déclencheurs des noms de villes ou de pays et conduisent à l'interprétation /habitants/ :

(83) En s'inquiétant sur le sort du cousin autrichien, c'est aussi d'elle-même que **l'Allemagne** se soucie. (A 161).

(85) **Argos** vous tend les bras, et **Sparte** vous appelle.

Tous deux présentent la même "rupture sémantico-combinatoire" (Bonhomme 1987) entre sujet et verbe. Mais en réalité dans ces exemples, l'association syntagmatique, certes personnifiante et imagée, de prédicats [+Hum] avec des noms de lieux est plutôt à considérer comme *indice* de métonymie que réellement figure de personnification¹⁶⁶. En effet, si l'on restitue l'entité désignée indirectement par les tropes – /les habitants/ –, l'impression de personnification s'efface, ou du moins n'est plus du même ordre : ce n'est plus des villes et pays qu'il est question.

Le même raisonnement est valable pour la synecdoque. Nous rappelons un des exemples de Fontanier sous (86) :

(86) **La vieillesse** chagrine incessamment amasse.

¹⁶⁶ Nous reviendrons plus en détail sur les indices et l'interprétation des métonymies de nos corpus au chapitre 8.

Si, comme Fontanier, on voit en *la vieillesse* /les vieillards/, on ne peut alors plus considérer (86) comme une personnification. Toute autre serait l'interprétation allégorique (également pertinente) de *la Vieillesse*, qui ne constituerait alors pas une synecdoque, mais une personnification-allégorie.

Par ailleurs, des exemples, issus de notre corpus, montrent que la personnification peut se manifester sans qu'on ait à postuler un sens indirect ou tropique :

(92) **Les marchés financiers** commencent à s'inquiéter. (K 364).

(93) Pour **l'OTAN**, le dilemme est d'autant plus insupportable qu'elle refuse d'être le bras armé de l'UCK. (K 266).

(94) **Le cinéma** a rendez-vous avec lui-même, et avec le monde, sur la Croisette. (C 246).

Respectivement, en (92), (93) et (94), *les marchés*, *l'OTAN* et *le cinéma* conservent leur signification et ne conduisent, pas dans leur contexte, à la recherche d'un éventuel référent sous-jacent (ce serait le cas s'il s'agissait de métonymie ou de synecdoque). C'est en tant que telles que ces entités sont appréhendées. Naturellement le lecteur sait que ces termes réfèrent directement ou indirectement à des entités collectives, composées elles-mêmes d'êtres humains. Mais ce n'est pourtant pas, selon nous, ce sens distributif, direct ou indirect, qui est pertinent, mais le sens collectif – celui de l'entité elle-même. Nous y revenons au § 5.3.2.2.

5.2.3. Métonymie et personnification : cas d'interprétations concurrentes

En dehors des cas de nomination univoque – nomination d'organisations collectives comme l'OTAN (cf. *infra* § 5.3.2.2) –, l'interprétation en termes de métonymie ou de personnification se construit naturellement en fonction du sens contextuel du nom de l'entité concernée : un nom de pays peut ainsi référer au pays lui-même, auquel cas on peut avoir une personnification, ou métonymiquement aux habitants ou encore à une équipe sportive par exemple ; un nom d'entreprise peut référer à l'entreprise elle-même ou à ses employés, un nom d'événement à l'événement lui-même, ou aux participants etc. Mais parfois, comme il a été dit en introduction, les deux interprétations, personnifiante et métonymique, d'une même occurrence peuvent être aussi plausibles l'une que l'autre, mais concurrentes. Voici quelques cas de ce type. L'exemple (95) est le titre d'un article de *Télérama* (4/2002) :

(95) Ce que nous dit le rap.

L'article porte sur le rap comme pratique, sur les "messages" des chansons et du courant musical en général, et comporte des interviews de chanteurs. Tenant compte de ce contexte, on peut considérer qu'on a affaire à deux interprétations concurrentes, aussi légitimes l'une

que l'autre : (i) soit *le rap* dénote /les musiciens/, /paroliers/ etc. ou /les chansons/, auquel cas il s'agit de métonymie, (ii) soit *le rap* dénote /le rap/ lui-même en tant que courant musical et dans ce cas il s'agit d'une personnification. La même alternance est présente, selon nous, en (96) :

(96) **La Hongrie** condamne du bout des lèvres.

Ce titre de *Libération* peut être interprété de deux façons, concurrentes : (i) soit *la Hongrie* a un sens métonymique et dénote /les habitants de la Hongrie/ ou /le gouvernement de la Hongrie/ (référéncé A 153) ; (ii) soit c'est de /la Hongrie-pays/ (en tant qu'institution politique) qu'il est question, et dans ce cas on a affaire à une personnification (référéncé A 13). Dans nos deux exemples, il faut envisager que le contexte ne lève absolument pas une ambiguïté, qui d'ailleurs est toute théorique. En effet, d'une part le texte qui suit les titres ne constitue pas nécessairement un contexte d'interprétation puisqu'il n'est pas nécessairement lu. D'autre part il n'est pas forcément suffisant. En tout état de cause les titres ont du sens, que l'interprétation soit personnifiante ou métonymique¹⁶⁷.

Un détail, un seul élément textuel parfois peut faire basculer l'interprétation vers la métonymie ou la personnification : l'exemple suivant est issu de *Paris Match* (4/2001) :

(97) Inondations : **la France** perd pied.

Ici, l'interprétation la plus plausible de *la France* est l'interprétation métonymique – /les habitants/ –, même si cette interprétation référentielle est nettement réductrice. L'omission de *Inondations* conduirait en revanche à une interprétation personnifiante, et métaphorique (*perd pied*).

5.3. Grammaire de la personnification : entités collectives et noms collectifs

Avec la plupart des exemples présentés ci-dessus, nous abordons la question de la personnification par le biais de l'humanisation d'entités collectives. Ceci est naturellement un cas particulier de la figure¹⁶⁸, mais dans nos corpus, peu poétiques, les déclencheurs de personnifications, lorsqu'ils ne sont pas des noms de secteur d'activité (*le cinéma*), sont très majoritairement des noms de collectivités – pays ou organismes. C'est donc à partir d'eux que se construira notre analyse.

¹⁶⁷ Selon Cruse (1996), les Npays ont un sens "global" qui cumule différentes "facettes", dont /les habitants/. Nous considérons néanmoins que ces "facettes" sont liées entre elles par une relation métonymique, et que le sens "lieu" est celui à partir duquel se construisent les autres. Par ailleurs, certains contextes, dont ceux qui construisent des personnifications, peuvent discriminer une des "facettes".

¹⁶⁸ Il est cité par Fontanier parmi les "personnifications par synecdoque" – exemple (86).

5.3.1. Type d'entités collectives engagées

Voici quelques autres exemples du type d'entités engagées, que nous choisissons comme représentatifs :

(92) **Les marchés financiers** commencent à s'inquiéter. (K 364).

(98) Humiliée, "indignée" par une Amérique qui ose s'attaquer à son vieil allié serbe pour imposer "son diktat", **la Russie** n'en finit pas de hurler au scandale, et d'appeler à "l'arrêt immédiat" des frappes. (K 302)

(99) Contrairement à l'espoir de **l'OTAN**, Slobodan Milosevic "n'a pas saisi le message". (K 602).

(100) Rester vigilant, sans jouer pour autant le donneur de leçons : face au petit frère autrichien, avec qui elle partage un passé nazi, **l'Allemagne** s'avère particulièrement embarrassée. (A 92).

(101) Pierre Moscovici, le ministre délégué aux affaires européennes, avait souligné [...] l'importance de bien marquer que **l'Europe** ne pouvait tolérer que ses valeurs soient transgressées. (A 148).

(102) **LCI**, à l'affût de l'image et du son (K 674).

Tous les contextes de ces exemples présentent l'association syntagmatique d'éléments nominaux abstraits ou collectifs, et d'éléments prédicatifs en principe réservés à des individus humains. Ceux-ci ne sont pas uniquement les verbes, mais aussi des adjectifs en apposition ou attributs, des noms tête de SN (*l'espoir* – (99)). Nous y revenons en 5.4.1.

5.3.2. Description des noms concernés

Les noms d'organisme ont avec les noms de pays (Npays désormais) un point commun : ils sont composites, ils rassemblent des éléments, les premiers directement (les membres de l'organisme), les seconds par métonymie (les habitants – *la France a les pieds dans l'eau* –, ou le gouvernement – (96) *la Hongrie condamne du bout des lèvres*, dans une des interprétations possibles, cf. § 5.2.3).

5.3.2.1. Les noms de pays

Selon nous, les Npays sont à comprendre, dans le contexte des exemples de personnifications proposés, dans leur acception /institution/, entité politique. Cette étiquette interprétative ne correspond à aucun des éléments du "champ lexical de la nation", décrit par Rémi-Giraud (1996) à partir du *Petit Robert* : ni *nation* (groupe humain), ni *pays* (géographique) ne conviennent. *État* (groupement humain, mais aussi "personne morale") est sans doute le nom qui convient le mieux¹⁶⁹ mais il peut être ambigu : il est souvent employé pour "gouvernement", ce qui n'est pas la signification que nous visons.

¹⁶⁹ De même que *state* pour l'anglais, analysé par Cruse (1996).

Cette acception "état" ou "institution" du Npays est la même que celle qu'on trouve dans des énoncés comme (103), nullement figural :

(103) **La France** peut exercer son droit de veto au Conseil de Sécurité de l'ONU.

ou en (104) et (105) :

(104) Selon la presse, **la Russie** lui aurait demandé de faire des gestes de dernière minute. (K 152).

(105) C'est la question de l'après, celle de l'engagement à long terme **des États-Unis** pour le rétablissement de la stabilité dans les Balkans.

Ces exemples, où les Npays dénotent les entités institutionnelles /pays/, nous montrent qu'il n'est pas nécessaire dans ce contexte de postuler un transfert métonymique. En effet, même si on sait naturellement que la France, la Russie ou les États-Unis ont un représentant agissant dans certaines situations, ce n'est pas ici de ce représentant qu'il s'agit, selon notre interprétation, mais du pays lui-même.

L'Europe (cf. notre exemple (101)) est un cas particulier, nettement polysémique, et à certains égards intermédiaire entre Npays et Ncoll¹⁷⁰. Tout d'abord, comme les pays, l'Europe est un territoire, habité, et une institution qui a un/des dirigeants. Mais en tant que territoire composite, elle possède aussi des parties discrètes (les différents pays, les groupements de pays¹⁷¹). Ensuite, comme les collections, l'Europe en tant qu'institution (l'Union Européenne, U.E.) a des éléments (les pays, eux mêmes possédant des dirigeants). Cette diversité de statut géographique et institutionnel conduit, en dépit du Npr censément attaché à un référent unique, à une diversité de significations qui, dans nos corpus, s'entrecroisent et se chevauchent souvent. Nous nous contentons ici de mentionner cette polysémie qui serait, en elle-même, un terrain de recherche... La signification qui nous paraît être concernée dans les cas de personnifications est celle qui correspond à l'entité institutionnelle, collective et composite. En (101) que nous rappelons :

(101) Pierre Moscovici, le ministre délégué aux affaires européennes, avait souligné [...] l'importance de bien marquer que **l'Europe ne pouvait tolérer** que ses valeurs soient transgressées. (A 148).

il ne s'agit, selon nous, ni des dirigeants des différents pays, ni sans doute des pays, mais du *tout* institution (l'U.E.), tel qu'on le trouve désigné aussi dans :

¹⁷⁰ Rappelons que le nom collectif est défini comme "un terme singulier représentant un ensemble d'individus" (Dubois & Dubois-Charlier 1995)

¹⁷¹ La différence entre l'Europe (tout) et certains groupements de pays, et donc la relation synecdochique *partie/tout* concernant l'entité Europe, sert de levier argumentatif, en pleine polémique à propos de la guerre en Irak, au secrétaire d'état américain à la défense Donald Rumsfeld dans sa déclaration rapportée par *le Monde* du 24 janvier 2003 : "Je ne vois pas l'Europe comme étant l'Allemagne et la France. Je pense que c'est la Vieille Europe. Si vous regardez l'Europe entière, son centre de gravité passe à l'Est."

(106) **L'Europe** isole l'Autriche. (A 45, en titre *le Monde* 2/02/00).

5.3.2.2. Les noms collectifs

Si en théorie¹⁷² les Ncolls peuvent, comme les SN définis pluriel, avoir un sens collectif – *totus* – et un sens distributif – *omnis* –, tous ne se comportent pas à cet égard de manière égale. Sans entrer dans une étude systématique des différentes catégories de Ncolls humains, il nous semble que, selon le mode de rassemblement des membres des collections dénotées par ces Ncolls (ici rassemblement [+institutionnel] vs rassemblement [-institutionnel]¹⁷³), certains – rassemblement [+institutionnel] – privilégient l'appréhension collective et bloquent l'accès aux éléments. Comparons par exemple (107) et (108), comportant un verbe qui se rapporte à la pluralité des éléments, et donc qui sollicite le sens distributif :

(107) Le public se masse à l'entrée.

(108) ? L'association se masse à l'entrée.

(108) nous paraît en réalité difficilement acceptable. Dans ce cas, comme probablement avec la majorité des noms de groupes humains dont le mode de rassemblement est fortement spécialisé, la référence aux éléments nécessite d'être exprimée explicitement pour que ces membres soient "atteints" : *les membres, les éléments de [...]*. Dans le cas contraire, le *tout* demeure le thème de la prédication. C'est ce qui se passe *a fortiori* pour les noms d'organismes collectifs qui, de par leur qualité d'entité socio-culturelle reconnue, dénotée rigidement par un Npr, bloquent la référence à leurs éléments (les membres des organismes). On rappellera à ce propos la description des Ncolls faite par Flaux (1996), et en particulier :

"les limites qui confèrent à la "collection d'objets" son individualité constituent comme une 'barrière' pour les qualités, qui ne sauraient 'atteindre', pour ainsi dire, les parties du tout elles-mêmes."¹⁷⁴

Ainsi, (99) par exemple ne peut être paraphrasé sans dommage par (99)', qui explicite la référence aux membres de la collection :

(99)' Contrairement à l'espoir **des membres de l'OTAN**, Slobodan Milosevic "n'a pas saisi le message".

C'est cette référence par défaut au *tout* qui nous amène à considérer les énoncés proposés comme des personnifications, puisque : (i) si les membres de la collection sont bien, éventuellement, des humains, la collection elle-même n'en est pas un ; (ii) c'est à cette valeur

¹⁷² C'est-à-dire dans la littérature d'inspiration logique sur les noms d'ensembles (cf. Landmann 1991 ; cf. Barker 1992 pour une critique de l'interprétation des collections comme "sommées" (d'éléments)).

¹⁷³ institutionnel au sens large (*i.e.* reconnu socialement).

¹⁷⁴ En suivant notre propre conception des Ncolls (rapport ensembliste et non rapport partie/tout, cf. Lecolle 1998), nous remplacerions "parties du tout" par "membres" (du tout).

[-Hum] que vient s'attacher la valeur [+Hum] des éléments prédicatifs pour construire une personnification.

5.4. Grammaire de la personnification : les éléments prédicatifs

5.4.1. Sens 'individuel' des éléments prédicatifs

Selon l'étude de Dubois & Dubois-Charlier (1995), les Ncolls "d'être vivants" ont en principe la possibilité d'être sujets ou Cod de verbes [+Hum], *i.e.* qui "demandent des sujets ou des objets animés" : **la foule** crie son refus, **le comité** pense, décide ; cet échec a chagriné, paniqué, stressé **la famille**. Cette affirmation nous paraît pourtant devoir être modulée selon ce qui a été mentionné ci-dessus – différences entre Ncolls [+institutionnels] et [-institutionnels]. Ainsi, pour reprendre un des exemples des auteurs, *le comité décide*, n'est, selon nous, pas équivalent à *les membres du comité décident*, même d'un point de vue vériconditionnel.

C'est ainsi que, dans le cas des Ncolls [+institutionnels], la combinaison Ncoll-prédicat est à même de donner, selon le prédicat employé, des effets de sens différents, et en particulier des personnifications. Mais pour qu'on ait réellement affaire à une personnification, la présence, nécessaire, de prédicats [+Hum] est encore insuffisante. En effet, des verbes que nous qualifierons "d'institutionnels", du type *déclarer, se porter garant, affirmer, demander, exercer son droit de veto*, parfaitement standard pour des institutions, comme nous l'avons vu avec (104), sont bien pourtant des verbes [+Hum] :

(104) Selon la presse, **la Russie** lui aurait demandé de faire des gestes de dernière minute. (K 152).

Ce qui détermine en réalité la personnification c'est en fait, outre la présence du trait [+Hum], celle d'un trait [+personnel]. Bergler (2001), qui travaille sur la métaphore et la métonymie en corpus journalistique dans le cadre du *Lexique Génératif*, remarque comme nous ces différences :

"[the] type of metonymic¹⁷⁵ extension for the subject of *reporting verbs*, such as *announce, report, release, claim, etc.* is frequent while it is in general not possible with other verbs selecting for human subjects ; e.g. motion verbs [...], or verbs of contemplation (such as *contemplate, consider, think*) would require a distributive reading [...]".

Pour Bergler, les verbes [+Hum], [+personnel] sont impossibles, alors qu'ils sont pour nous à l'origine même des personnifications. D'ailleurs les prédicats concrets, mettant en jeu des

¹⁷⁵ Précisons que l'auteur considère *a priori* comme métonymique le rapport entre *the Bush administration* et *Bush and his administrators* dont elle fait mention ici, rapport qui est tout simplement pour nous un rapport lexical collection/membre, non métonymique.

caractéristiques physiques, et par exemple des parties du corps nous semblent, soit difficiles (cf. Borillo 1997) :

(109) ? L'OTAN tourne la tête,

soit propices à un effet personnifiant. En effet, si l'on compare (96) à (96)' :

(96) **La Hongrie** condamne du bout des lèvres

(96)' **La Hongrie** condamne,

on observe que, plutôt que *condamne* seul, c'est bien *du bout des lèvres* qui provoque principalement l'effet rhétorique.

Ce qui est donc déterminant pour parler de personnification dans le type de données de notre corpus, c'est la mise en relation d'une entité collective, institutionnelle, et donc d'une certaine manière abstraite, avec une représentation personnelle : c'est ce qui apparaît chez Molinié (1992 : 313) :

"[personnification]. Elle consiste [...] à personnifier des choses abstraites, des inanimés ou des animaux, ce qui apparaît dans la mesure où les termes qui réfèrent à ces réalités sont employés comme sujet ou objet de verbes impliquant une relation personnelle humaine, ou, plus largement, en construction syntaxique avec des adjectifs, des adverbes ou compléments quelconques impliquant une relation personnelle humaine¹⁷⁶."

Rappelons quelques exemples :

(93) Pour **l'OTAN**, le dilemme est d'autant plus insupportable qu'elle refuse d'être le bras armé de l'UCK. (K 266).

(98) Humiliée, "indignée" par une Amérique qui ose s'attaquer à son vieil allié serbe pour imposer "son diktat", **la Russie** n'en finit pas de hurler au scandale, et d'appeler à "l'arrêt immédiat" des frappes. (K 302)

(92) **Les marchés financiers** commencent à s'inquiéter. (K 364).

En (93), l'entité collective qu'est *l'OTAN* est personnifiée par le biais de la référence à des caractéristiques proprement individuelles *le dilemme*, et, peut-être dans une moindre mesure, *refuse*. En (98) c'est l'adjectif *humiliée* puis le SV *hurler au scandale* qui jouent ce rôle. En (92) enfin, c'est *s'inquiéter* qui propose une vision humanisante des *marchés financiers*. Plus généralement, les verbes de parole, de sentiment, d'attitude propositionnelle (*croire*), de comportement humain etc. sont susceptibles, associés à des noms d'entités collectives, de donner lieu à des personnifications. Selon la signification des éléments prédicatifs, la personnification est ensuite plus ou moins forte (cf. § *infra* 5.4.2).

¹⁷⁶ C'est nous qui soulignons.

En dehors des verbes et des adjectifs, d'autres catégories sont également susceptibles de participer à la construction de la personnification, et on trouvera ainsi par exemple des éléments nominaux, dans différentes fonctions syntaxiques¹⁷⁷ :

(100) Rester vigilant, sans jouer pour autant le donneur de leçons : face au petit frère autrichien, avec qui elle partage un passé nazi, **l'Allemagne** s'avère particulièrement embarrassée. (A 92).

(110) **La France et l'Allemagne** ont fini par faire taire leurs réticences à une opération militaire sans mandat explicite de l'ONU. (K 837).

(111) La recette est constante : les Etats-Unis laissent à **la Russie** l'illusion qu'elle reste l'autre superpuissance. (K 1086).

(112) La venue du directeur général du FMI, ce samedi à Moscou, semblait conforter le scénario selon lequel **la Russie**, pour l'instant, se limiterait à des gesticulations. (K 680).

Il s'agit en fait de tous éléments susceptibles de qualifier, directement ou indirectement, de manière humaine et individuelle un actant [-Hum]. En effet, dans ces exemples, en dehors du déverbal [+Hum] *gesticulation*, les éléments nominaux rapportés aux noms d'institutions correspondent à une prédication sous-jacente du type :

Npays/institution **A** un/des [parent(s)/sentiment(s)/partie(s) du corps...].

5.4.2. Sens 'individuel' des éléments prédicatifs : une gradation

Selon les éléments prédicatifs qui s'articulent avec les noms d'entités collectives, les personnifications ne sont pas toutes figurales au même degré. Nous avons déjà signalé ci-dessus le caractère usuel des verbes de déclaration "institutionnels", pourtant théoriquement [+Hum], rapportés à des entités politiques collectives, en discours journalistique du moins (et certainement en discours politique ou diplomatique). C'est le cas aussi bien avec les pays – notre exemple (104) – qu'avec d'autres entités institutionnelles :

(113) **L'OTAN** déclare avoir constaté les signes d'un retrait serbe. (K 54).

Les énoncés présentent donc des degrés différents de personnification, qu'il conviendrait d'étudier de manière systématique en tenant compte de la signification du verbe ou de l'adjectif, et de celle des éléments nominaux : dans cette catégorie nominale on pourrait trouver représentée, outre les sentiments, la référence aux parties du corps, aux liens de parenté, aux catégories socio-professionnelles par exemple. Cette étude reste à faire, et nous nous sommes contentée pour le moment de notre intuition, basée essentiellement sur la

¹⁷⁷ Plus que la syntaxe, c'est, nous semble-t-il, le lexique utilisé qui est significatif : cf. aussi la locution adverbiale *du bout des lèvres* en (96) ci-dessus.

distinction graduelle +personnel/-personnel, pour attribuer aux personnifications des degrés (de 0 à 5)¹⁷⁸. (113) par exemple présente le degré 0. Citons quelques autres exemples :

- Degré 1 :

(114) "Nous payons à l'évidence la reconstitution de la droite", estime le **Syndicat de la magistrature**. (CSM 20).

- Degré 2 :

(110) **La France et l'Allemagne** ont fini par faire taire leurs réticences à une opération militaire sans mandat explicite de l'ONU.

[...]

- Degré 5 :

(98) Humiliée, "indignée" par une Amérique qui ose s'attaquer à son vieil allié serbe pour imposer "son diktat", **la Russie** n'en finit pas de hurler au scandale, et d'appeler à "l'arrêt immédiat" des frappes. (K 302).

Plus les éléments prédicatifs sont personnels (sentiments – *humiliée* en (98)), et moins ils sont "officiels" (verbes de déclaration – (114)), plus le degré de personnification est fort. Peut-être faut-il également prendre en compte l'acte discursif du scripteur-journaliste, *i. e.* le type de description à laquelle il s'attache¹⁷⁹ : description d'un acte de parole ou d'un comportement officialisé, plus ou moins interprété – (114) et (110) – *vs* description de l'entité elle-même – (98) ...

5.4.3. Personnification et verbes "introduceurs de discours rapporté"

Les personnifications que nous observons ne répondent pas nécessairement à la volonté explicite du journaliste de produire une personnification, ni même peut-être un effet de style. Le résultat personnifiant de l'association entre les éléments [+Hum] et [-Hum] que nous avons décrits peut parfois être tout simplement fortuit. C'est ce qui se passe selon nous lorsque, en discours indirect libre, ou même en discours direct rapporté, un verbe est employé pour introduire les propos d'une instance. Dans ces cas, si, par simple souci stylistique, le journaliste souhaite varier les verbes au-delà des quelconques "dire", "rapporter", "déclarer", il s'éloigne automatiquement de la neutralité descriptive, et entre, même non sciemment, dans une représentation nécessairement biaisée. L'affirmation de Genette (1969: 66-67) :

¹⁷⁸ Ces degrés sont consignés dans le champ "Syn2" de notre base *Access*, que nous décrivons au chapitre 6. Cf. annexe IV.

¹⁷⁹ L'article de Bergler (1993) qui décrit pour l'anglais les *reporting verbs* selon différentes dimensions, dont celle de l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il rapporte et celle de son audience (publique, privée) pourrait être une base d'analyse, en ce qui concerne les verbes, des degrés et modes de personnification.

"Le récit n'existe pour ainsi dire nulle part dans sa forme rigoureuse. La moindre observation générale, le moindre adjectif un peu plus que descriptif, la plus discrète comparaison, le plus modeste "peut-être", la plus inoffensive des articulations logiques introduisent dans sa trame un type de parole qui lui est étrangère."

se trouve ici tout à fait vérifiée, ce qui nous incite d'ailleurs à penser plus généralement que la neutralité journalistique est une mission impossible... (cf. notre chapitre 7).

La nécessité stylistique, jumelée avec une part d'interprétation du journaliste, contribue donc à construire indirectement des énoncés personnifiants. Outre (114) ci-dessus, relativement neutre, on en trouve des exemples dans les phrases suivantes, où l'appréciation du scripteur sur les sentiments supposés de l'entité en jeu est manifeste :

(115) Pour la France, qui avait regretté que le Conseil de sécurité n'ait pas été saisi sur la question des récentes frappes américaines et britanniques en Irak, le chemin de la justification diplomatique de l'intervention en Yougoslavie est étroit. (K 794).

(116) Le département d'État américain s'est inquiété jeudi que [...]. (K 123).

Nous avons dit au chapitre 2 ne pas pouvoir juger de l'intention rhétorique ou argumentative du locuteur (scripteur ici). De fait, on peut observer ici qu'une "figure" (encore une fois, peu stylistique !) peut être produite sans que l'intention de celui-ci soit nécessairement engagée. Il n'en demeure pas moins que, choisie ou non, la configuration 'association d'une entité institutionnelle et d'un verbe [+Hum]', a pour résultat un mode de représentation humanisant de l'entité.

5.5. Métonymie et personnification : indistinction et différenciation

5.5.1. Métonymie et personnification : indistinction

Si, suivant Prandi et Lakoff & Johnson, nous avons rapproché la personnification de la métaphore, nous avons aussi signalé qu'elle peut être confondue avec la métonymie. Cette confusion est due, d'une part au fait que la métonymie se signale souvent par la mise en présence d'une entité [-Hum] et d'un prédicat [+Hum], ce qui est typiquement la marque de fabrication de la personnification, et d'autre part au fait que les deux phénomènes concernent les mêmes types d'entités. Il s'agit de pays :

(83) En s'inquiétant sur le sort du cousin autrichien, c'est aussi d'elle-même que **l'Allemagne** se soucie. (A 161).

(96) **La Hongrie** condamne du bout des lèvres

de villes :

(85) **Argos** vous tend les bras, et **Sparte** vous appelle

(117) **Belgrade** apprend à vivre en alerte. (K 325)¹⁸⁰

(118) **Belgrade** a ordonné hier l'expulsion immédiate de Serbie de tous les journalistes des pays de l'OTAN. (K 279).

(119) **Paris** croit en son étoile. (en titre ; sur-titre : Jeux 2008, alors que Pékin semble favori. *Le Figaro* 17/05/01)¹⁸¹

ou d'activités :

(120) Mais c'est sans doute au tout jeune François Ozon que l'on doit le geste pro-vieux le plus habile de la saison avec *Sous le sable*, dont le succès s'explique aussi par sa façon de bien parler d'un âge que le **cinéma**, généralement, ignore. (C 242).

(89) **Le cinéma** renaîtra-t-il par l'Argentine, l'Italie ou les genres encore en marge ?

Selon notre interprétation, déjà présentée précédemment à propos de certains exemples, (83), (85), (117), (118) et (120) sont des métonymies¹⁸², tandis que (96), (119) et (89) sont des personnifications. Si on prend l'exemple de (119), c'est bien de l'institution-ville qu'il s'agit, comparable aux institutions-pays dont nous avons parlé en 5.3.2.1, et non de ses habitants (même si cette deuxième interprétation conjointe n'est pas exclue, cf. § 5.2.3).

5.5.2. Métonymie et personnification : un élément de différenciation

Un test de reprise anaphorique pronominale nous paraît être en mesure de départager les métonymies des personnifications. Comme nous l'avons développé au chapitre 3, la métonymie met en situation de co-présence deux entités. La "bonne" entité à restituer n'est alors pas assez nette, pas assez saillante pour donner lieu à une reprise anaphorique pronominale. En revanche, ce type de reprise anaphorique ne doit pas poser de problème dans les cas de personnification. En effet, le statut sémantico-référentiel de l'entité elle-même n'est pas en jeu, en ce sens qu'elle nécessite pas en contexte de réévaluation paradigmatique.

Repartons de l'exemple (96). Si, dans le cas de métonymie, *la Hongrie* dénote /les habitants/, une reprise anaphorique est difficile :

(96)' **La Hongrie** condamne du bout des lèvres. ? Elle n'est pas allée manifester. ? Ils ne sont pas allés manifester.

Tandis qu'une anaphore infidèle, qui explicite la référence, est parfaitement standard :

(96)" **La Hongrie** condamne du bout des lèvres. Seules **quelques centaines de personnes** sont allées manifester.

¹⁸⁰ Il s'agit des habitants, dans le contexte.

¹⁸¹ Il s'agit ici de la candidature de Paris pour accueillir les jeux olympiques de 2008.

¹⁸² en (120), le référent concerné est selon nous /les réalisateurs/, ou encore /les films/.

En revanche, une reprise sur *la Hongrie* en tant que pays (notre interprétation personnifiante) est possible :

(96)''' **La Hongrie** condamne du bout des lèvres. **Elle** n'a d'ailleurs fait aucune déclaration officielle.

De plus, si on utilise, dans la phrase qui contient la reprise anaphorique, un prédicat qui ne discrimine pas l'interprétation /habitants/ de l'interprétation /pays/ comme le faisait (96)', l'interprétation /institution/ nous paraît alors privilégiée :

(96)''' La Hongrie condamne du bout des lèvres. Elle n'a d'ailleurs manifesté aucune réaction.

Le principe de discrimination avec la reprise anaphorique est le même pour les noms de villes dans les emplois métonymiques et personnifiants :

(118)' Belgrade a ordonné hier l'expulsion [...]. * Il/* Elle paraît déterminé(e).

(119)' Paris croit en son étoile. Elle prépare activement l'événement.

En revanche, la distinction ne semble pas être opérante avec *le cinéma*, et on ne pourra pas opposer nettement (89) – personnification – et (120) – métonymie – selon ce principe. On observera tout d'abord que la présence dans l'énoncé (89) du pronom *il* (*renaîtra-t-il*), à l'intérieur de la phrase ne prouve rien quant à la saillance de l'entité 'cinéma', puisqu'elle est exigée grammaticalement par la tournure interrogative. Concernant ensuite (120), une reprise anaphorique pronominale est tout à fait possible (nous adaptons l'énoncé en le paraphrasant) :

(120)' **Le cinéma**, généralement, ignore cette façon de parler du troisième âge. **Il** préfère s'intéresser aux teen-agers.

On remarquera que l'interprétation porte alors sur la "totalité" du cinéma, qui englobe aussi bien l'entité cinéma elle-même que ses différents "prolongements" et/ou constituants, dont il ne peut être dissocié (films, réalisateurs et même public). Peut-être faut-il en conclure que l'entité 'cinéma' ne peut être isolée de ses différents actants qu'artificiellement, ou dans des contextes bien spécifiques – (89).

Nous reviendrons sur les reprises anaphoriques, à propos des Ncolls institutionnels plus spécifiquement, au chapitre 10. Nous y présenterons quelques stratégies de contournement mises en place par les journalistes pour éviter les reprises anaphoriques pronominales qui, dans nos corpus, demeurent extrêmement rares. Les exemples de personnification avec reprise

anaphorique sont en revanche nombreux, à l'intérieur de la phrase, ou dans une phrase adjacente¹⁸³ :

(93) Pour l'**OTAN**, le dilemme est d'autant plus insupportable qu'elle refuse d'être le bras armé de l'**UCK**. (K 266).

(121) La coalition gouvernementale de droite [...] ne peut se permettre de froisser l'**Autriche**, investisseur important, de peur qu'**elle** freine son adhésion à l'UE. (A 97).

(122) Bref, au Kosovo, l'**aviation occidentale** restera frappée d'une pénible myopie aussi longtemps qu'**elle** n'aura pas débusqué les fameux SA 6. **Elle** traque [...]. (K 608).

Pour finir, résumons les points que nous défendons :

La personnification est un cas particulier de métaphore, mais ne peut être circonscrite à un constituant phrastique. Elle se manifeste par une association syntagmatique conflictuelle entre un argument référant à une entité abstraite, animale, collective, [-Hum], et un prédicat [+Hum], et [+personnel]. Cette association syntagmatique conflictuelle a pour conséquence de transmettre la qualité [+Hum] à l'argument.

Si on compare personnification et métonymie, l'association conflictuelle présentée *constitue* la figure même pour la première, et doit être considérée comme *indice* du trope pour la seconde. En effet, pour cette dernière, ce niveau indiciel d'une part, et les niveaux d'interprétation sémantique et référentielle d'autre part doivent être distingués.

D'un point de vue interprétatif, métonymie et personnification se confondent ou se mêlent parfois. C'est le cas en particulier avec les noms de pays, et, nous l'avons vu, les noms d'activités, pour lesquels, dans beaucoup de contextes, une distinction entre le sens /institution/ et le sens /habitants/ ou /constituants/ serait arbitraire et contraire à l'intuition.

Du point de vue du procédé rhétorique lui-même, la distinction entre les deux *figures de référenciation* métonymie et personnification nous paraît intéressante à observer. En effet, alors que les tropes (métonymie et synecdoque) sont susceptibles de construire des représentations des objets de discours par leur caractérisation dans la nomination même, la personnification, elle, participe indirectement, par la prédication, à la représentation de ces objets.

¹⁸³ Ainsi que la présence de formes telles que *lui/elle-même* ou *pour sa part*, qui pourrait aussi être testée sur les énoncés métonymiques, avec profit quant à son pouvoir discriminant : la présence de telles formes nous paraît difficile dans les cas de métonymies.

Bilan de la première partie

Nous avons posé les bases d'une analyse rhétorique de la métonymie et de certaines figures de référenciation. Dans l'étude de ces figures, qui relève de l'*elocutio*, il s'agit pour nous de ne pas nous limiter à ce seul cadre et de prendre en compte plus généralement les textes et la situation d'énonciation dont ils relèvent. C'est dans ce cadre discursif que l'on peut s'intéresser à l'effet des figures, et en particulier à leur rôle dans la représentation des objets de discours ou dans la mise en place du *pathos*.

Cette analyse rhétorique s'articule avec une analyse sémantique des figures et la prend pour base. Les *figures de référenciation* proposent bien toutes un point de vue sur l'objet dénoté, mais le mode d'émergence de ce point de vue est différent selon le mécanisme interne des figures et leur insertion dans le texte. C'est ce mécanisme que nous avons cherché à cerner dans les chapitres portant sur la métonymie, la synecdoque et la personnification.

Nous avons discuté et délimité les critères finalement retenus concernant ces trois catégories principales de figures. Pour chacun des deux tropes – métonymie et synecdoque –, nous avons proposé des critères communs : le noyau syntaxique des tropes est le mot, les tropes introduisent un changement sémantique et mettent en place un rapport paradigmatique entre un élément nominal de surface et un substitut virtuel à reconstituer sur la base du contexte, sans que cette reconstitution puisse se ramener à un pure et simple substitution de nom à nom. La métonymie et la synecdoque ont pour mécanismes respectifs la contiguïté externe entre objets pour la première et l'inclusion pour la seconde. Par opposition avec ces tropes, la figure de personnification ne nécessite pas, selon nous, une telle reconstitution paradigmatique et demeure figurale à la surface de l'énoncé.

Par la suite, nous nous centrerons essentiellement sur la description de la métonymie, en conservant une part, plus réduite cependant, aux deux autres phénomènes.

D'une approche de la description des tropes en corpus, nous retiendrons plusieurs observations : tout d'abord, cette approche implique une limite *de facto* de ce qui peut être pris en compte, d'où il découle que certaines métonymies classiquement citées ne seront pas du tout représentées, tandis que d'autres émergent nettement d'un point de vue quantitatif. Celles-ci, *lieu institutionnel/institution* surtout (que nous nommons : "métonymies *institutionnelles*"),

mériteront une attention particulière, que ce soit pour la description de leur fonctionnement sémantique et référentiel, de leur lexicalisation, ou de leur usage discursif et rhétorique.

Nous observerons l'influence du type de discours sur les phénomènes, mais aussi sur la description elle-même. En effet, les métonymies et figures de la presse généraliste quotidienne sont rarement réellement "figurales", et même souvent stéréotypées. Elles peuvent correspondre à des contraintes professionnelles plus qu'à un réel projet d'écriture. On ne peut donc pas nécessairement postuler qu'elles ont été produites à dessein. Par conséquent, nous ne considérerons pas comme acquise *a priori* l'idée d'une intention stylistique ou rhétorique de la part de leur auteur. Plus encore, nous regarderons ces productions comme pouvant émaner de représentations collectives et non explicitées des objets dénotés.

Deuxième partie

Options méthodologiques :

analyse en corpus,

et situation de discours

Chapitre 6. Une étude en corpus

Cette partie est consacrée à la présentation de nos options méthodologiques : un travail en corpus, envisagé dans le cadre d'un discours spécifique. Nous abordons ici nos choix de corpus eux-mêmes. Ces choix sont déterminés par le souci, d'une part de baser l'étude sur des textes, et non sur des énoncés isolés, et d'autre part d'aborder un discours peu étudié, du point de vue des figures et tropes : la presse écrite généraliste.

Avec le choix de la presse écrite, il s'agit tout d'abord d'aborder des phénomènes rhétoriques dans le cadre d'un discours qui n'est pas étiqueté *a priori* comme un discours littéraire¹⁸⁴, ou argumentatif comme pourrait l'être le discours politique, et ensuite de les aborder dans un discours d'information, censé relater des faits.

Nous discutons ici dans un premier temps les critères de rassemblement de notre corpus.

6.1. Types de démarches liées aux pratiques de corpus

6.1.1. Démarche de corpus et recours à des "données attestées"

Le *Petit Robert* (1993) donne de "corpus" la définition suivante : "Ensemble fini d'énoncés réels réuni en vue de l'étude d'un phénomène linguistique". A cette définition très large, nous apporterons quelques précisions concernant ce qui constitue notre pratique de corpus.

Le terme *ensemble*, en particulier, suppose un ou des critères de constitution de cet ensemble¹⁸⁵. C'est ce qui différencie la pratique de corpus à proprement parler du recours ponctuel aux données attestées des "réservoirs de corpus" (qu'ils soient manuels ou sur support électronique). Dans la perspective des "linguistiques sur corpus", la constitution du corpus est donc déterminante, et entièrement liée à l'objectif de la recherche.

Entre autres conséquences, le recours à un corpus constitué au préalable suppose que, comme dans toute démarche empirique, on rencontre de l'imprévu. Que ce soit pour le rejeter comme non pertinent ou pour le comparer avec l'objet d'étude, il faut dans tous les cas prendre position. Ainsi, des faits non prévisibles, qui ne seraient pas pris en compte dans une recherche introspective ou dans une recherche qui sélectionnerait *a posteriori* (*i.e.* après mise

¹⁸⁴ Même si l'on sait que le journalisme français a des liens historiques avec la littérature, et que les journalistes français les plus célèbres le sont aussi parfois pour la qualité de leur "plume".

¹⁸⁵ Les critères de constitution de cet ensemble peuvent être linguistiques ou extra-linguistiques. Pour nous, il s'agit de critères extra-linguistiques (cf. ci-dessous § 6.3).

au point d'une analyse) des données attestées, viennent parasiter ou au contraire enrichir l'objet initial. Dans le cadre de notre étude, cela nous a amenée, comme il a été dit précédemment, à considérer les rapports entre *métonymie* et *personnification*, dont les réalisations étaient suffisamment proches pour que la question de leur différenciation se pose.

Si nous revenons à la définition de départ, aux termes *énoncés réels*, nous préférons la spécification : *textes* ("ensemble fini de *textes*"), puisque nous prenons en compte l'intégralité des articles écrits par des journalistes, avec leurs titres. En effet, la dimension textuelle est un élément important de notre analyse, tant pour le repérage et l'interprétation des tropes étudiés que pour l'évaluation de leur effet rhétorique (c'est ce que nous développons au chapitre 8). Ainsi, bien que n'étant pas entrée dans la problématique spécifique des genres textuels du journalisme et sans avoir entrepris une étude systématique sur ce point, nous avons souvent remarqué le lien entre figures et "projet" textuel (tel qu'il peut apparaître par exemple dans le titre, ou dans "l'étiquette" générique institutionnelle – *éditorial*, *reportage*). Certaines interprétations métonymiques par exemple n'apparaissent que en lien avec la thématique du texte, ou encore en lien avec d'autres caractéristiques (article purement factuel *vs* article d'analyse par exemple). Certains effets se renforcent tout au long d'un texte, tandis que d'autres sont parfois appréciés rétroactivement.

Enfin, la prise en compte de textes offre également la perspective d'une approche intertextuelle : une fois le corpus constitué, le rapprochement entre textes de ce corpus peut être un élément d'investigation supplémentaire, et nous avons partiellement exploré cette piste.

6.1.2. Démarche de corpus et pratique introspective

L'observation des données attestées d'un corpus, toujours particulier, ne va pas sans certaines hypothèses et connaissances préalables sur la langue, même si ces hypothèses doivent ensuite être infléchies par ce qu'on découvre dans le corpus. C'est le cas bien entendu dans une étude comme la nôtre puisque, outre des questions générales sur l'observation de faits de langue dans les corpus, on est amené, dans le cas particulier des tropes, à s'interroger sur le rapport paradigmatique entre ce qui est présent dans le texte (l'expression présumée tropique) et l'interprétation qu'on doit en faire. Il ne s'agit donc pas seulement d'entériner et de comptabiliser l'attestation de phénomènes linguistiques, mais aussi de se prononcer sur leur statut.

Les données (ici les tropes étudiés) ne se donnent pas d'elles-mêmes, elles sont à (re)constituer¹⁸⁶ à partir d'éléments qu'il convient également de répertorier. Parmi les questions qui se posent et sur lesquelles nous reviendrons (cf. chapitre 8), citons la question de l'indice de repérage du trope : est-il linguistique ? ; repose-t-il sur des connaissances extra-linguistiques ? Si des approches formelles et automatisées ont été tentées (Amghar et al. 1996), avec succès semble-t-il, celles-ci se basent principalement sur l'indice de la rupture combinatoire entre un verbe et ses arguments, ces approches considèrent la métonymie en termes d'ellipse, ce qui ne nous semble pas adéquat¹⁸⁷. De plus ces approches doivent s'en tenir pour le moment au cadre de la phrase. Nous ne mettons pas en cause l'intérêt de ces travaux, mais notre souci est autre : prendre en compte la diversité des indices et les différentes formes de métonymies de la manière la plus large possible, les envisager au-delà de la phrase, nous interroger sur leurs effets rhétoriques, toutes raisons qui imposent une approche manuelle. C'est également pour ces raisons que nous pensons que la recherche nécessite le recours en dernier ressort à une appréciation introspective, combinant intuition linguistique, mais aussi intuition logique et connaissances du monde. Pratiquant un va-et-vient des données du corpus aux observations reposant sur l'intuition linguistique, nous considérons donc l'approche en corpus et l'approche introspective comme deux approches, non pas concurrentes, mais complémentaires.

Une autre question émerge, spécifique peut-être aux tropes : du trope d'invention, imagé, quelquefois poétique ou humoristique, au trope-cliché, encore vif mais ressassé¹⁸⁸, la différence d'appréciation en synchronie peut être grande. Le trope relevant d'un jargon professionnel (la fameuse *omelette au jambon*), de même d'ailleurs que d'autres bizarreries terminologiques (des redondances : *tri sélectif* aux paradoxes : *réalité virtuelle*) passera peut-être inaperçu dans le sociolecte concerné, mais sera remarqué par les personnes qui y sont extérieures. En diachronie enfin, comme il a été souvent remarqué (cf. Marque-Pucheu 2001) le phénomène se situe dans un continuum qui rend difficile, sinon impossible de statuer sur sa nature – trope ou non-trope ? – dans un stade intermédiaire. La question de la perception du trope se trouve donc à la croisée des chemins, sociolectal et diachronique.

¹⁸⁶ S'agit-il d'un trope, lequel, qu'est-ce qui permet de l'affirmer ?

¹⁸⁷ Nous ne développerons pas cette question ici. L'inadéquation du traitement général de la métonymie en termes d'ellipse a déjà été discutée par Bonhomme (1987), ainsi que par Bacry (1992) et par Kleiber (1994b).

¹⁸⁸ Nous pensons en particulier aux métaphores de la presse, tropes vifs, mais tellement routiniers !

6.1.3. Analyse du linguiste vs interprétation du lecteur de la presse

Comme le remarquent Rastier et al. (1994 : 13) :

"L'interprétation elle-même est située. Elle prend également place dans une pratique sociale, et obéit aux objectifs définis par cette pratique. Ils définissent à leur tour les éléments retenus comme pertinents."

Ainsi, notre pratique n'est évidemment pas la même que celle du lecteur normal de la presse. Et notre évaluation des tropes ne prétend donc pas se substituer à quelque titre que ce soit à l'évaluation de ce lecteur. L'objectif n'est donc pas de préjuger de l'interprétation de celui-ci, en admettant que ce soit possible. En effet, comme l'analyse en détail Krieg (2000a), les conditions de lecture de l'analyste et du lecteur ne sont pas comparables : la temporalité de lecture n'est pas la même, pas plus que la contemporanéité avec l'événement relaté par la presse, "l'attention flottante" (qui serait celle du lecteur) "est une faute professionnelle" pour le chercheur (p. 77) etc. Le journal est un produit périssable pour le lecteur et une archive pour l'analyste. La lecture de la presse intervient pour le lecteur dans un temps de loisir, et est donc concurrente avec d'autres loisirs, et, parmi eux, avec d'autres médias. Les objectifs de la lecture n'étant pas non plus similaires, cela revient à détourner ou à transformer "le contrat de communication" normal (DAD : 141, et Charaudeau 1997) qui unit le journaliste à son lecteur. Du point de vue enfin des effets des énoncés sur le lecteur, il convient de "[ne pas] confondre des effets de sens possibles avec une influence effective" (Krieg *op. cit.* : 79-80), de toute façon intimement dépendante d'autres influences (politique, historique). En tout état de cause, l'évaluation de cette influence appartient à d'autres disciplines (sociologie, politique, histoire peut-être) et elle est problématique, dans le cadre même de ces disciplines, comme le soulignent Albert (1998) et Charaudeau (1997).

Même s'il s'agit pour nous d'évaluer l'impact éventuel de l'utilisation de ressources verbales spécifiques (les figures de référenciation) dans la presse qui, au-delà du projet d'informer, peut aussi influencer, nous ne pensons pas que cette influence soit nécessairement consciente. Ne nous prononçant de toutes façons pas sur des notions comme celles de "tromperie et de manipulation"¹⁸⁹, il s'agit plutôt pour nous de rendre compte, d'une manière qui se veut systématique, des ressources rhétoriques qu'offrent potentiellement certains moyens langagiers.

¹⁸⁹ Qui sont pourtant à l'orée des études sur l'argumentation, comme nous l'avons vu au chapitre 2.

Nous décrivons dans ce qui suit les corpus à partir desquels nous avons effectué nos analyses. Les critères principaux de rassemblement de ces corpus sont des critères socio-discursifs : le type de scripteur (journaliste), et la situation de communication (presse écrite quotidienne). A travers ces constantes, c'est le type de contrat de communication (informer) donné par le macro-genre¹⁹⁰ (le discours journalistique), qui est considéré *a priori* comme constant.

6.2. Questions théoriques présidant au choix du corpus

6.2.1. Statut du corpus : la presse, une langue de spécialité ?

Beaucoup d'études en corpus, qui répondent au souci de l'analyste d'avoir accès à un échantillon de la "langue générale", se basent sur des textes issus de discours diversifiés ou plus spécifiquement sur des articles de la presse généraliste (souvent *Le Monde*). Le recours à la presse généraliste peut en effet se justifier par le fait qu'elle connaît une diffusion importante, et donc que le langage qu'elle utilise est susceptible d'être accessible au plus grand nombre d'utilisateurs. Mais a-t-on pour autant réellement affaire à de la "langue générale" ? Ou peut-on au contraire en parler en termes de "langage de spécialité" ?

Pour nous, la langue générale étant une (re)construction à partir d'ensembles d'énoncés particuliers¹⁹¹, les énoncés de la presse n'ont pas, plus que d'autres, de vocation particulière à la représenter. Cependant, il nous semble qu'on ne peut pas non plus qualifier la presse¹⁹² de "langage de spécialité", si l'on entend par ce terme un langage en cours lié à un domaine de savoir ou d'activité (professionnelle par exemple), et une fermeture de la communauté de ses utilisateurs relativement à la communauté linguistique dans son ensemble¹⁹³.

Si nous nous intéressons tout d'abord à la question du cercle des utilisateurs de ce "langage", soulignons que la presse généraliste présente un degré maximal d'ouverture (c'est un "discours ouvert" Maingueneau 1992 : 120), puisqu'elle s'adresse en principe par mission à un public diversifié, et non à des spécialistes (même si les lectorats des différents quotidiens représentent des populations différentes (cf. Baude 1998)). Certains en parlent comme d'un "discours médiateur", comme le seraient également les discours didactiques (Moirand 1999).

¹⁹⁰ le terme est de Charaudeau 1997. Nous faisons référence par ce terme au cadre situationnel de l'échange, ici de la presse généraliste.

¹⁹¹ Cf. Saussure (1985 : 24) : "De quelque côté que l'on aborde la question, nulle part l'objet intégral de la linguistique ne s'offre à nous."

¹⁹² Nous nous en tenons dans ce qui suit à la presse d'information généraliste (télévisuelle, radiophonique et écrite), par opposition à la presse spécialisée.

¹⁹³ Notons que la presse possède sa propre terminologie, dont Neveu (2001 : 7-8) nous fournit un glossaire partiel. C'est bien plutôt là que se situe le "langage de spécialité".

Ceci implique tout d'abord qu'elle se doit d'être compréhensible par tout un chacun : "elle se rabat [...] sur un langage à la portée de cette entité magmatique qu'elle appelle aujourd'hui 'les vrais gens'", dit Eco (2000 : 91), reprenant malicieusement des termes souvent utilisés également dans le monde politique. Comme elle connaît une audience importante, elle a ensuite très probablement une influence sur la pratique langagière du public. En retour, elle adopte également des formulations issues d'autres domaines d'activités (sportif, politique, militaire – cf. par exemple l'abondance dans notre corpus KOSOVO du terme *frappes (aériennes)*). Enfin, elle traite sous des rubriques différentes de thèmes diversifiés. Ainsi, différents domaines sont concernés, ce qui ouvre la possibilité d'emploi d'un maximum de terminologies et de phraséologies différentes.

Malgré tout, si l'on regarde la presse sous l'angle des réalisations langagières, celles-ci ont à bien des égards des spécificités : Eco poursuit la phrase citée plus haut (p. 91) en remarquant que la presse "pense que [ces 'vrais gens'] parlent uniquement par phrase toutes faites". En réalité, le langage des journalistes n'est pas toujours aussi transparent qu'il serait supposé l'être. Ces "phrases toutes faites", employées à tout-va, fonctionnent très souvent sur un implicite qu'on peut mettre en rapport avec la grande familiarité des journalistes avec l'actualité. Elles sont peuplées de clichés et de routines. C'est au point que des auteurs, journalistes eux-mêmes (Burnier & Rambaud 1997) se sont amusés à rassembler dans un ouvrage les termes et tournures employés à un moment donné de manière systématique par les journalistes "à la place" de termes non *médiatiques*¹⁹⁴ : parmi ceux-ci les inévitables clichés guerriers (*brandir l'épée de Damoclès d'une démission*¹⁹⁵) ou autres vocabulaires du jeu (*château de cartes, effet de dominos*)¹⁹⁶, ou de l'école (*rendre sa copie*, et, dans nos corpus *professeur Jospin, la leçon de Jospin*, cf. annexe V). Vocabulaires récupérés d'autres secteurs et "recyclés", colportés d'un média à l'autre et perdant leur sémantisme, emploi large de Ncolls pour citer des sources peu précises : *dans l'entourage de...*, abondance de métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, de synecdoques globalisantes : *La France reçoit l'Afrique*¹⁹⁷, de condensations consistant à "substituer" des adjectifs à des expansions compléments de nom : *Le cortège de la CGT, mené par Bernard Thibault, tente d'éloigner les banderoles serbes*¹⁹⁸, etc. Cette spécificité langagière pourrait apparaître d'autant mieux que la

¹⁹⁴ *Médiatique*, adjectif (le langage *médiatique*), ou plus souvent nom désadjectival ("parler le, en *médiatique*") est un mot employé plaisamment par les auteurs.

¹⁹⁵ Exemple de Burnier dans le magazine *Médias* n°1, avril-mai 2002.

¹⁹⁶ plus présents cependant, nous semble-t-il à l'oral (radio, télévision) qu'à l'écrit.

¹⁹⁷ *France Inter* 12/98 à propos d'un sommet franco-africain.

¹⁹⁸ Cf. notre corpus KOSOVO.

presse est, par définition, sous le feu des projecteurs, destinée à être vue-entendue-lue, mais elle est en réalité d'autant plus masquée qu'elle est plus habituelle pour le destinataire des médias. On peut considérer ceci comme le fait d'une évolution diachronique en cours.

En résumé, le langage de la presse est dans une situation paradoxale : si ce n'est pas un langage de spécialité, pour des raisons d'ouverture du public et des thèmes abordés, c'est pourtant bien un langage spécifique, une des raisons de sa spécificité étant cette ouverture même. Mais aborder la spécificité du langage journalistique, c'est aussi nécessairement aborder ses conditions de communication et les considérer comme éléments de l'étude. C'est pourquoi nous abordons la presse en termes de "discours" plutôt qu'en termes de "langage". Nous entendons par le mot "discours" faire référence à la pratique discursive des locuteurs (journalistes), en tant que groupe social, pratique qui répond aussi à des objectifs spécifiques. Nous revenons sur ce point au chapitre 7.

6.2.2. Représentativité du corpus

La question de la représentativité du corpus est une question redoutable. Quels sont les critères de la représentativité ? Quelle est la taille de corpus nécessaire pour répondre à ces critères ? Mais la question préalable est : de quoi le corpus doit-il être représentatif ? Pour notre part, nous nous proposons de cerner le mécanisme, et l'usage social dans la presse écrite de phénomènes linguistiques (les *figures de référenciation*), et en particulier leur contribution à la construction de représentations sociales des entités référées. C'est pourquoi notre corpus doit présenter une certaine homogénéité et complétude.

Que ce soit pour l'usage ou pour le mécanisme sémantique lui-même des figures, le contexte social des textes où elles apparaissent n'est pas indifférent. Nous avons en effet noté que le mécanisme sémantique de contiguïté de la métonymie ne se base pas sur des éléments de même type dans la presse et dans la littérature puisque le rapport à l'extra-linguistique y est différent. Ainsi, les éléments mis en contiguïté dans les métonymies de la presse correspondent (indirectement, nous l'avons vu, mais correspondent) à des réalités qui ne sont pas construites de toutes pièces, mais qui prennent leur source dans un interdiscours en partie externe au discours de presse¹⁹⁹. En comparaison, dans la littérature de fiction, peu importe le statut réel ou construit des entités²⁰⁰. Par ailleurs, nous aurons également l'occasion de souligner (chapitre 8) que le rapport de la figure étudiée au texte est tout aussi important dans

¹⁹⁹ C'est précisément cette dialectique existence/non existence des entités et conformité/non conformité au réel qui est peut-être spécifique à la presse.

la presse que dans la littérature. C'est pourquoi nous avons privilégié, avec le choix du corpus, l'immersion dans le discours journalistique.

6.2.3. Taille du corpus

Il va sans dire que, dans le cadre d'une collecte et d'un traitement manuel, la taille du corpus est limitée pour des raisons pratiques. Mais elle est aussi limitée de par ses objectifs mêmes : il s'agit, avec ce traitement manuel d'apprécier les phénomènes dans le cadre du texte lui-même. Une autre limite de la taille du corpus découle du critère de rassemblement des textes. Nous avons en effet considéré que l'homogénéisation nécessaire pouvait être trouvée dans la thématique des sous-corpus : c'est elle qui est susceptible de leur conférer en particulier une unité narrative, et qui peut donc occasionner de manière privilégiée des renvois intertextuels. C'est à partir d'elle qu'on peut également trouver des éléments de comparaison. Mais les thématiques événementielles sont nécessairement limitées dans le temps (cf. § 6.3.2), ce qui constitue un bornage de fait.

Par ailleurs, nous avons limité la taille des sous-corpus lorsque nous avons constaté, à partir d'un certain nombre de textes étudiés, que l'éventail des phénomènes était suffisamment remarquable par rapport à notre projet, que rien de vraiment nouveau n'apparaissait²⁰¹. Nous avons cherché à avoir plusieurs représentations du même phénomène et, de fait, il est notable que les phénomènes apparaissent, tendanciellement, par séries : par exemple, non seulement le même type de synecdoque, mais aussi le même nom ou la même classe lexicale employée pour cette synecdoque.

Comme il a été dit précédemment, nos sous-corpus portent pour la plus grande part sur des événements politiques. Les constantes figurales que nous y avons remarquées peuvent également être observées dans le discours journalistique radiophonique et audio-visuel. Même si les énoncés oraux apparaissent comme plus libres, c'est souvent à partir des mêmes bases métonymiques qu'ils se diversifient. En comparaison, des incursions, à partir des mêmes thématiques, dans le discours politique, ou dans des articles non journalistiques (politologues, chercheurs) nous ont confirmé que les figures principales trouvées dans les textes journalistiques sont, dans ces écrits, sinon absentes, du moins peu fréquentes, ou utilisées différemment.

²⁰⁰ Cf. l'affirmation (sans doute trop générale) du Groupe μ (1982 : 27) : "[l'écrivain]. Il ne s'agit pas pour lui d'*orner* un propos, mais de faire exister le langage sans la caution des choses."

²⁰¹ De fait cette question s'est posée uniquement pour le corpus KOSOVO, de loin le plus important.

6.3. Les critères de choix des sous-corpus

6.3.1. Les publications choisies

A la recherche de la quotidienneté, nous avons choisi des journaux quotidiens. Nous avons également ciblé des journaux reconnus, et de grande diffusion.

Les journaux retenus sont *Le Monde*, *Libération*, *le Figaro*.

Notre but en sélectionnant plusieurs journaux n'est pas de faire une comparaison entre eux, mais répond plutôt au souci de ne pas tirer de conclusions à partir d'un seul journal²⁰². C'est pourquoi nous avons essayé d'équilibrer entre les trois journaux le nombre de jours de parution retenus. Dans les faits, ceci a pour conséquence une différence quantitative dans le nombre d'articles total de chaque journal (cf. nos tableaux, § 6.3.2).

6.3.2. Les thèmes choisis

Les thèmes des articles ont été sélectionnés pour leur statut "d'Événements", au sens journalistique²⁰³, c'est-à-dire censés intéresser le grand public pour des raisons politiques, sociales, culturelles... Ce critère est susceptible d'avoir des retombées sur les réalisations linguistiques. Nous supposons en effet que, dans le cadre journalistique, s'il y a un Événement, il y a urgence (*scoop*), et que cette urgence peut avoir des conséquences sur l'écriture.

Notre choix a par ailleurs des raisons simplement opportunistes : l'Événement journalistique fournit un nombre important de textes, et dans tous les journaux en même temps, ce qui d'une part peut donner l'occasion de renvois intertextuels au sein d'un même journal, et d'autre part offre des possibilités de comparaison.

Parmi les Événements, nous en avons choisi trois portant sur l'actualité politique (internationale, européenne, française), avec l'idée de comparer des textes ayant entre eux un fond de ressemblance. Le quatrième Événement, culturel, est le festival de Cannes 2001 ; il a été choisi pour être contrasté avec les autres.

Remarque : avant d'arrêter notre choix de corpus, nous avons jeté un coup d'œil prospectif dans d'autres thèmes de l'actualité (le séquençage du génome humain, *Loft Story* version

²⁰² Pour des descriptions des trois journaux cités, nous renvoyons à Albert (1998) et à Baude (1998).

²⁰³ Mettre un événement à la *Une* et le présenter comme un *Événement* est en soi une sorte d'acte de langage.

2001²⁰⁴, l'actualité littéraire du *Figaro* ou du *Monde*, les ravages, en Grande Bretagne surtout, de la fièvre aphteuse, certains événements sportifs). Ceci a donné des résultats très différents en ce qui concerne les figures qui nous intéressent : la critique littéraire, *Loft Story* et le sport sont fort riches en figures diversifiées²⁰⁵, et les autres thèmes, bizarrement, plutôt pauvres.

Parmi les articles, nous n'avons conservé que les articles de journalistes (dans les journaux, on trouve des interventions d'autres acteurs de la vie sociale et culturelle : hommes politiques, chercheurs etc.), laissant de côté, à l'intérieur des articles, les propos rapportés explicites (le discours direct entre guillemets)²⁰⁶. Le discours indirect a été, en revanche, conservé.

6.3.2.1. Une précision terminologique

Pour nommer avec précision le matériau textuel qui nous sert de base, nous adoptons une terminologie reprise en partie de Veland (1996 – Introduction du chapitre IV, portant sur la méthodologie) :

- L'ensemble des textes collectés, dont l'essentiel est décrit ci-dessous, constituent ce que nous appellerons, à la suite de Veland, notre *corpus-univers*. Il s'agit de l'ensemble des articles collectés et lus, mais dont certains, ne contenant aucune figure pertinente pour notre propos, n'ont pas été exploités. Ils participent malgré tout de la narration. Ils figurent donc dans notre décompte d'articles (cf. *infra* pour le détail). Précisons néanmoins qu'ils n'ont pas réellement été exploités dans l'analyse linguistique proprement dite. Ils ont plutôt joué pour nous le rôle de "bain" thématique général.

- Le *corpus de travail* (terme proposé par Rastier²⁰⁷ (2001a), que nous ajoutons à ceux de Veland) est l'ensemble des textes où apparaissent les figures, et qui sont donc pertinents pour l'étude des figures elles-mêmes.

²⁰⁴ Émission télévisuelle qualifiée par certains de "télé-réalité", première du genre en France. Cette émission a provoqué nombre de commentaires et d'analyses, y compris de la part de sociologues et psychologues. Des pages entières en fin de journaux et des émissions audio-visuelles ont été consacrées à ces analyses.

²⁰⁵ Mais, dans le cas du sport, il faudrait sans doute faire un travail comparatif entre organes de presse. Dans les trois thématiques, les figures sont diverses (y compris naturellement des métaphores), et comprennent en particulier des métonymies non lexicalisées. Les figures sont plutôt des figures "d'auteur", spécifiques à chaque journaliste.

²⁰⁶ Les propos rapportés entre guillemets font partie également du discours du journal, puisqu'ils sont choisis et qu'on sait qu'ils peuvent être modifiés de différentes façons, ne serait-ce que pour être intégrés harmonieusement dans le texte. De plus le rapport entre l'entité citée, le verbe introducteur des propos (du plus neutre : *dire* au plus interprétatif *s'indigner*, *s'inquiéter*), et les propos eux-mêmes serait un élément d'analyse intéressant, pour les personifications comme nous l'avons vu. L'exclusion de ces propos rapportés ne constitue donc pour nous qu'une facilité : celle de ne prendre en compte que les propos officiellement pris en charge par les journalistes, et à travers eux par la rédaction du journal.

²⁰⁷ Rastier distingue (p. 84-85) *corpus de référence/corpus de travail*, le corpus de référence correspondant, nous semble-t-il à notre *corpus-univers* et le corpus de travail étant l'ensemble des textes étudiés.

- Enfin, le *corpus-inventaire* (terme de Veland) est l'ensemble des figures (et des non-figures, répertoriées à des fins comparatives), consignées et décrites dans une base *Access*, dont nous décrivons les champs ci-dessous (§ 6.5.2.1).

Après avoir choisi un corpus (KOSOVO), nous avons décidé par la suite de ne pas nous limiter à une seule thématique, afin d'avoir quelques bases de généralisation. Mais, comme il apparaîtra dans la description des corpus, nos quatre corpus-univers ne sont pas tous de la même taille, et le corpus KOSOVO est de loin le plus important. Étant donné que nous ne faisons pas de comparaison quantitative entre les corpus sur le nombre de figures, nous ne considérons pas cette différence comme un problème. En revanche, nous établirons des comparaisons entre corpus, par exemple sur les types de figures, ou sur leur lien avec la dimension du texte.

6.3.2.2. Sous-corpus KOSOVO

Les textes portant sur la guerre du Kosovo constituent notre corpus-univers le plus important. Voici un bref historique de l'événement.

La guerre débute le 24 mars 1999 par le début des "frappes" sur la Serbie, et se termine par les accords de Kumanovo le 9 juin 1999 et l'entrée des troupes de la KFOR au Kosovo le 11 juin 1999. Mais Milosevic, président de la République Fédérale de Yougoslavie (comprenant la Serbie et le Montenegro), est déjà, depuis plus d'un an, en guerre contre l'Armée de Libération du Kosovo (UCK) qui revendique l'indépendance du Kosovo, et il exerce des représailles sur les populations. Précisons que le Kosovo est une des provinces de Serbie (qui comprend également la Voïvodine), peuplée en majorité d'Albanais et en minorité de Serbes (cf. Garde 1994).

Des négociations (négociations de Rambouillet) entre les principaux dirigeants du monde occidental, l'UCK et Milosevic s'étaient tenues le 6 février 1999. Elles avaient pour objectif de parvenir à une entente diplomatique sur la question du Kosovo. Après l'échec de ces négociations, l'OTAN exige que Milosevic mette fin à ses représailles sur les kosovars (nom donné aux populations albanaises du Kosovo²⁰⁸) et pose un ultimatum. Après le début des

²⁰⁸ *Vs* populations serbes du Kosovo. Nous devons cette précision à Dejan Stosic, qui nous a apporté un éclairage extérieur à la presse française sur ces questions. De fait, le terme "kosovar" est employé de manière assez vague dans la presse (quelquefois pour référer à l'UCK), comme l'est (encore plus) "serbe". Ainsi, *les serbes* désigne /l'armée serbe/, /la population serbe de Serbie/ sans distinction parfois, et le sort spécifique des serbes du Kosovo est rarement mentionné, cf. l'exemple (11/06/99) : *La KFOR, en tous cas, entend "aider tous les habitants du Kosovo", souligne le secrétaire général (Javier Solana), qui invite expressément les Serbes à "rester chez eux"*.

"frappes" de l'OTAN, l'armée serbe accentue ses persécutions contre les populations kosovares, qui se réfugient alors dans les pays voisins²⁰⁹.

Avant de prendre le statut d'Événement, la question du Kosovo était déjà abordée par les journaux depuis quelques temps. Elle était relatée de manière relativement suivie, au moins depuis des négociations de Rambouillet. Nous avons choisi de faire démarrer le corpus avant la date de début du conflit (au 19 mars 1999), afin de prendre en compte les textes décrivant les menaces et annonces des pays de l'OTAN.

Le corpus comporte, outre les descriptions des actions (thématique militaire, d'ailleurs minoritaire), des reportages d'envoyés spéciaux dans certaines villes de Serbie et à la frontière de Macédoine, de l'Albanie et du Montenegro, où ont afflué les réfugiés kosovars venant de Serbie ; des reportages sur les pays voisins de la Serbie ; des dossiers historiques sur la Serbie ; des reportages sur les exactions des militaires serbes ; des reportages sur les réactions à la guerre des pays européens, de la Chine et surtout de la Russie ; sur les rapports entre eux des pays de l'OTAN au sein de l'Europe, et vis-à-vis des États-Unis ; sur les réactions des partis politiques français ; sur la vie politique française vue à travers le prisme de la guerre ... A travers cet événement²¹⁰, c'est donc une assez grande variété de thèmes qui est abordée, et sur des modes différents, rarement neutres.

La liste des titres des articles est donnée en annexe I.

Rien n'est moins sûr : ils craignent leurs victimes d'hier. La population serbe du Kosovo serait donc coupable des exactions ...

L'emploi extensionnel indéterminé d'un terme ou d'un SN, fonctionnement somme toute ordinaire, peut donc être dans certains cas à l'origine de confusion ou de désinformation. Ici, c'est de mécanisme synecdochique qu'il s'agit, avec une négociation potentielle sur la référence au tout – *les serbes* –, pour la partie – /l'armée serbe/ par exemple.

²⁰⁹ Dans l'exposé succinct de l'événement, nous avons rajouté à nos propres informations celles de S. Bonnefille (2001 : 246) et celles de Dejan Stosic.

²¹⁰ Précisons que l'événement est resté à la *Une* quelques jours et non tout le long du conflit, mais qu'il a été représenté dans les journaux jusqu'à la fin.

Voici la liste des dates et le nombre d'articles de ce corpus-univers, par date et par journal :

Tableau 1 : articles du corpus KOSOVO

	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Libération</i>	Total par date
19/03/99	1	2	2	5
20/03/99		3		3
20-21/03/99	3		3	6
23/03/99	1	2	1	4
24/03/99	3	2	5	10
25/03/99	10	10	9	29
26/03/99	17	16	10	43
27/03/99		12		12
27-28/03/99	13		8	21
28-29/03/99		13		13
29/03/99	10		14	24
11/06/99	10	27	10	47
				Total articles
total	68	87	62	217

Les autres sous-corpus, destinés au départ à servir de points de comparaison, se sont révélés extrêmement riches d'enseignement en eux-mêmes.

6.3.2.3. Sous-corpus AUTRICHE

Le 1^{er} février 2000, le parti d'extrême-droite autrichien FPÖ, représenté par Jorg Haider, remporte une majorité suffisante aux élections pour être en mesure de faire partie du gouvernement, moyennant un accord avec le parti de droite ÖVP, représenté par Wolfgang Schüssel. Le président Thomas Klestil est obligé d'accepter cet état de fait, et l'Europe (les quatorze autres pays) proteste et menace l'Autriche de sanctions.

Les articles (2 et 3 février 2000) portent donc : sur la vie politique autrichienne ; sur les réactions des pays européens, des États-Unis et d'Israël ; sur les réactions politiques en France. Peu d'articles en revanche sur la population autrichienne. Le point le plus développé est en réalité la possible division européenne, ce dont témoigne le titre de *Libération* du 3/02/00 : *L'Europe politique en jeu sur le cas Haider*.

Voici la liste des dates et le nombre d'articles de ce corpus-univers, par date et par journal :

Tableau 2 : articles du corpus AUTRICHE

	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Libération</i>	Total par date
02/02/00	5	7	3	15
03/02/00	5		6	11
				Total articles
total	10	7	9	26

6.3.2.4. Sous-corpus CSM

Le troisième événement (20 janvier 2000) se situe dans le domaine juridique, mais est étroitement intriqué à la vie politique française, en pleine époque de cohabitation – respectivement, le président Jacques Chirac d'une part, et parlement et gouvernement, dont le premier ministre Lionel Jospin, d'autre part appartiennent à des partis opposés²¹¹. En effet, il y est question de modifications du statut des magistrats du Parquet²¹², concernant leur dépendance vis-à-vis de la Chancellerie²¹³, modifications qui imposent de réviser la Constitution. Ces modifications, proposées par la ministre de la Justice Élisabeth Guigou, auraient dû, pour être effectives, être entérinées lors d'une réunion en Congrès du Parlement²¹⁴. C'est précisément cette réunion en Congrès qui est annulée par Jacques Chirac.

Les journaux relatent l'histoire de cette annulation et ses raisons, et décrivent²¹⁵ les rapports politiques et les rapports de pouvoir qui la sous-tendent. Des articles exposent ce qu'aurait dû être la modification. Certains rapportent les réactions des magistrats à cette décision.

Les titres des articles, rassemblés en annexe I, donnent un aperçu de ce qui se joue dans l'événement, et aussi parfois des opinions des journalistes.

²¹¹ Les autres événements ont eu lieu également dans la même configuration politique.

²¹² Groupe des magistrats chargés de requérir l'application de la loi au nom de la société (*Petit Robert*).

²¹³ Administration centrale du ministère de la Justice (*Petit Robert*).

²¹⁴ L'Assemblée Nationale et le Sénat (formant à eux deux le Parlement) se réunissent en Congrès pour les réformes de la Constitution. L'initiative de la réunion des Assemblées en Congrès appartient au Président de la République, sur proposition du 1^{er} ministre (*Quid*).

²¹⁵ Le verbe *décrire* utilisé ici est neutre vis-à-vis de la conformité de la description aux faits, conformité qui n'est naturellement jamais totale, et surtout lorsqu'il s'agit de relater, comme c'est le cas en politique, rapports de pouvoir ou rapports de cause à effet.

Voici la liste des dates et le nombre d'articles de ce corpus-univers, par date et par journal :

Tableau 3 : articles du corpus CSM

	<i>le Figaro</i>	<i>le Monde</i>	<i>Libération</i>	
				Total articles
20/01/00	10	11	6	27

6.3.2.5. Sous-corpus CANNES

Le festival de Cannes ne figurait pas à la Une, mais a fait l'objet d'un dossier dans chacun des journaux pendant plusieurs jours.

Alors que les trois événements précédents sont, sinon totalement inattendus, du moins non prévus, le festival de Cannes est un événement programmé et périodique, puisqu'il se renouvelle chaque année. Celui de 2001 débute le 9 mai et se termine le 20 mai, mais nous avons limité la taille de ce corpus-univers à trois jours de parution (du 9 au 11 mai). Nous avons par ailleurs équilibré la petite taille des articles du *Figaro* par leur plus grand nombre (cf. tableau ci-dessous).

Les articles portent sur l'organisation et les organisateurs du festival ; la présentation des différents palmarès ; la sélection des films pour Cannes. Cette sélection est déjà en elle-même un sujet de polémique, puisqu'il a fallu éliminer un film français très soutenu : *le fabuleux destin d'Amélie Poulain*. Nous n'avons retenu que peu de critiques de films, mais le film présenté en ouverture *le Moulin Rouge* figure parmi ces critiques.

A la différence des trois autres sous-corpus, ce corpus est censé appartenir au genre *épidictique* (*lieux* de l'éloge et du blâme, cf. notre chapitre 2). Et en effet, sont sujets d'éloge, parfois lyrique, le festival, le cinéma lui-même, certains organisateurs. Certains films sont sujets de blâme. Mais la dimension informationnelle et narrative est importante également, dans les articles retraçant l'histoire du festival, certains tournages (*Apocalypse now*), etc.

Voici la liste des dates et le nombre d'articles de ce corpus-univers, par date et par journal :

Tableau 4 : articles du corpus CANNES

	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Libération</i>	Total par date
09/05/2001	21		4	25
10/05/2001	3	4	5	12
11/05/2001		4		4
				Total articles
total	24	8	9	41

Et ci-dessous le total général des articles des quatre sous-corpus (notre corpus-univers) :

Tableau 5 : total quatre sous-corpus

	<i>le Figaro</i>	<i>le Monde</i>	<i>Libération</i>	
Total général tous corpus	112	113	86	311

6.4. Comparaisons entre les quatre sous-corpus

6.4.1. Nécessité et possibilité de comparaison entre journaux d'un même corpus

Nous considérons chacun des sous-corpus comme un tout, ce qui signifie que nous avons choisi de ne pas établir de comparaison entre journaux. En effet, ce qui nous importe est essentiellement de dégager des modes de référenciation journalistiques à propos d'événements. Et c'est au niveau global du récit journalistique, dans son fonctionnement intertextuel, que sont susceptibles de s'établir des représentations globales des individus et des faits. Une observation intéressante vient *a posteriori* à l'appui de notre choix : longtemps après avoir collecté et traité le corpus KOSOVO, nous découvrons la thèse de Stéphanie Bonnefille (2001). Dans une approche différente de la nôtre (sémantique cognitive) elle a utilisé comme nous un corpus journalistique portant sur la guerre du Kosovo et elle a également fait le choix (p. 252-253) d'adopter une approche globale des représentations qui se dégagent, tous journaux confondus, des expressions. Et de fait, c'est sur ces bases que nous

pouvons comparer aux nôtres les représentations²¹⁶ qui émergent de ses analyses (relativement, puisqu'elle étudie des métaphores, et pas exclusivement nominales). Or, le corpus de Bonnefille est essentiellement anglo-saxon (presse britannique et américaine) et, à partir de son travail, nous pouvons constater que certaines représentations de cette presse sont sensiblement différentes des françaises. Ainsi, la "projection métaphorique" (termes de l'auteur, p. 288-291) : 'Milosevic est le boucher (de la Serbie)' n'émerge pas de la presse française. Dans la phrase suivante de notre corpus (*le Figaro*), elle est d'ailleurs explicitement rapportée à la presse américaine :

(123) Elle devrait même l'exacerber tant cette région est liée au destin de **celui que la presse américaine a surnommé le "boucher des Balkans"**. (K. 831).

En revanche, la représentation de l'OTAN comme une personne ("personnification", Bonnefille p. 295) apparaît nettement dans notre corpus également, de même d'ailleurs que celle des pays (dans nos corpus essentiellement la Russie, cf. notre chapitre 5).

Du point de vue des thèmes abordés, la comparaison est intéressante également. Ainsi, les réflexions critiques sur le rôle de l'OTAN et des Etats-Unis dans la guerre (par exemple p. 297-298), importantes dans la presse américaine, sont quasiment inexistantes dans notre corpus²¹⁷.

A notre choix théorique d'adopter une approche globale des représentations à partir des trois publications s'ajoute une nécessité d'ordre pratique. Pour comparer différents journaux, il faut avoir une base de comparaison, et celle qui nous paraît pertinente concernant les figures de référenciation est la thématique des articles. Or, il existe peu d'articles proposant la même thématique d'un journal à l'autre. En effet, si l'événement est le même dans les trois journaux, le découpage thématique choisi n'est presque jamais le même. Nous avons cependant isolé un cas de thématique identique (corpus CSM : les réactions des magistrats à l'événement), que nous aborderons au chapitre 7.

²¹⁶ Nous employons le terme "représentation" dans le sens de "représentation discursive" et non de "représentation cognitive" (dans la pensée).

²¹⁷ Globalement d'ailleurs, nos quotidiens sont peu critiques vis-à-vis de cette guerre, du moins ouvertement. C'est dans *le Figaro* qu'apparaît en filigrane le plus de distance vis-à-vis de l'intervention de l'OTAN, et dans *Libération* peut-être le moins. Ces conclusions se basent sur des faits qui dépassent largement la seule appréhension des figures de référenciation, même si certaines (hyperboles, emplois ironiques de tropes) peuvent signaler une adhésion ou au contraire une prise de distance des journalistes. C'est plus généralement la construction des textes, ou le choix des thèmes des articles qui nous signalent ces tendances, que nous ne pouvons pas approfondir à notre niveau d'analyse.

Mais si des comparaisons entre journaux ne nous ont pas paru pertinentes ni possibles dans le cadre de notre analyse, des comparaisons sur fond de ressemblance peuvent en revanche être faites entre les quatre sous-corpus.

6.4.2. Comparaison entre les quatre corpus-univers

Les trois sous-corpus politiques peuvent être considérés comme des récits²¹⁸, au sens défini dans DAD p. 484 : [récit] il comporte "*succession temporelle d'actions*" ; "*transformation plus ou moins importante de certaines propriétés initiales des actants*" ; "*mise en intrigue [qui] structure et donne sens à cette succession d'actions et d'événements dans le temps*"²¹⁹. En comparaison, CANNES présente un panorama plus morcelé²²⁰.

Les récits ne sont évidemment ici pas linéaires, ils sont enrichis par des analyses, parfois rétroactives (panorama historique pour le KOSOVO et le CSM), et diversifiés par la présentation de points de vue différents (reportage auprès des populations : serbes des villes et réfugiés kosovars, reportages à l'Assemblée Nationale française pour les trois événements, à Bruxelles pour AUTRICHE et KOSOVO). Ils correspondent au contrat communicationnel de la presse qui est d'informer, même si l'information, conformément à la tradition journalistique française, est mêlée à l'explication et à l'analyse et ne se limite pas à la présentation pure et simple des faits. Mais ceci correspond bien à la notion de récit car, selon Ricoeur²²¹ :

"un récit qui échoue à expliquer est moins qu'un récit ; un récit qui explique est un récit pur et simple".

Parallèlement, on attendrait dans l'ensemble d'articles de CANNES plutôt de la critique et de l'engagement personnel que des informations. C'est naturellement le cas avec les critiques de films, mais la dimension informationnelle et pédagogique (histoire du festival, sa place dans le monde du cinéma, liste et rôle des différents palmarès, etc.) est également importante dans ce corpus. En dehors des articles de critique, on trouve également dans ces articles d'information une place pour l'éloge et le blâme. La différenciation entre les quatre sous-corpus, en termes de typologie de textes, n'est donc pas tranchée, et l'enjeu social des événements ainsi que leur différence de prévisibilité est la principale opposition entre le groupe de sous-corpus "politiques" et le "culturel".

²¹⁸ S. Bonnefille parle aussi de récit.

²¹⁹ Les soulignements sont de l'auteur.

²²⁰ Cela aurait été le cas *a fortiori* si nous avions intégré dans notre corpus CANNES les dates suivant le 11 mai, puisque les articles consistaient essentiellement en des critiques de films, chaque fois différents.

²²¹ Ricoeur P. (1983). *Temps et récit I*, Paris, Seuil, cité dans DAD p. 487.

Des quatre sous-corpus émergent des personnages²²², individus ou ensembles d'individus (le président de la République français, le premier ministre, la majorité, l'opposition, Milosevic, l'OTAN, l'Autriche, l'Europe, le peuple autrichien, les sélectionneurs des films du festival de Cannes...), dont l'importance se dessine dans l'intertexte des corpus-univers. Une différence entre le groupe de corpus *politiques* et le corpus *culturel* apparaît à ce niveau : dans le *politique*, ces personnages gardent une certaine permanence à travers chaque sous-corpus, tandis que dans CANNES, ils sont plus nombreux, et souvent différents d'un texte à l'autre. Globalement, et ce pour les corpus *politiques*, c'est essentiellement au niveau de ces personnages (et surtout lorsqu'ils sont stabilisés d'un texte à l'autre et/ou d'un sous-corpus à l'autre) qu'on pourra observer une variation dénominative, par le biais de "reformulants" divers²²³, que ce soit avec des métonymies (*Matignon*, *Belgrade*), des synecdoques dans les ensembles (*l'Amérique* pour /les États-Unis/), des périphrases (*le dictateur de Belgrade*) ou des termes hyperboliques (*l'Occident*, *le monde entier*). Enfin, dernière différence entre le corpus *culturel* et les *politiques* : dans ces derniers, certains personnages, les plus importants d'ailleurs, sont positionnés discursivement²²⁴ dans des "pôles oppositifs" : l'opposition entre *Matignon* et *l'Élysée* est exacerbée dans CSM, et leur non-opposition est nettement soulignée par les journalistes dans KOSOVO (ce qui revient à dire que leur opposition aurait été attendue). L'opposition entre *l'Autriche* et *l'Europe* apparaît dans AUTRICHE où, de plus, *l'Europe* dénote /le peuple européen/, /l'institution européenne/, ou /les quatorze autres pays (hors Autriche) de l'Europe/ (polyréférencialité).

6.5. Traitement des corpus

6.5.1. Collecte des "données" : constitution des corpus-inventaire

Nous avons répertorié dans une base *Access* (décrite ci-dessous) les unités jugées figurales, mais également celles dont le statut nous paraissait à première vue intermédiaire ou incertain. Nous avons également enregistré les dénominations "standard", correspondant approximativement aux nominations tropiques (*Matignon*, *le Premier Ministre*). Naturellement, il nous avait fallu auparavant établir quelles étaient les entités (les

²²² Employer le terme "personnage" ne signifie pas qu'ils sont créés de toutes pièces, comme nous l'avons dit plus haut.

²²³ Nous reviendrons au chapitre 11 sur les "reformulants". Ce terme (Mortureux 1993) suppose qu'il y a coréférence dans un paradigme. Or, les faits sont plus compliqués : nous avons déjà eu l'occasion de parler de la variation référentielle qui apparaît avec les termes métonymiques. En fait, une logique de "synonymie" (les reformulants) se combine avec une logique de "polysémie" (ou plutôt de polyréférencialité, *Matignon* par exemple pouvant dénoter selon les textes, et même les phrases d'un même texte, aussi bien une personne qu'un groupe de personnes ou une institution).

²²⁴ Non pas uniquement dans telle occurrence, mais c'est ce qui émerge globalement de l'ensemble des textes.

personnages) qui émergeaient des corpus de manière relativement stable. Le contenu final de la base *Access* est donc le résultat d'un va-et-vient entre corpus de travail et corpus-inventaire, et d'une pratique itérative de redéfinition (cf. nos "commentaires" § 6.5.2.2 ci-dessous). Nous avons également pratiqué ce va-et-vient au sein du corpus-inventaire en complétant et affinant, à partir de nos observations, nos critères de distinction entre figures – métonymie et personnification par exemple. Enfin c'est cette même pratique de retour aux autres occurrences du corpus, de comparaison entre corpus et de retour sur les textes qui a prévalu lorsque nous avons établi une typologie de métonymies et synecdoques, en fin de parcours, au moment où notre connaissance des notions significatives des corpus était stabilisée.

6.5.2. Description de la base et commentaires

6.5.2.1. Description

Pour la constitution de nos corpus-inventaire à partir de nos corpus de travail, nous avons défini dans la base *Access* les champs suivants qui sont décrits et commentés ci-dessous (§ 6.5.2.2). Chaque champ peut être utilisé pour effectuer des tris et des recherches, et on peut également faire des tris et recherches croisés sur plusieurs champs²²⁵.

Tableau 6 : champs de la base Access

Nom du champ	Explication et description
Nper	Nom du périodique (<i>le Figaro, le Monde, Libération</i>)
date	date
page	page
titre	Titre (nous avons également les champs "sur-titre" et "sous-titre", finalement peu exploités)
Auteur* ²²⁶	Nom de l'auteur et statut quand il est précisé (<i>envoyé spécial</i>)
taille	Évaluation de la taille de l'article (de "très court" à "très long")
Type*	Type de l'article (éditorial, analyse)

²²⁵ Cf. annexe II (exemple de formulaire).

²²⁶ Les champs marqués d'une étoile font l'objet d'un commentaire ci-dessous. Nous faisons figurer en gras les principaux champs de l'analyse linguistique.

Nom du champ	Explication et description
Thème*	Thème général de l'article (c'est en fait notre résumé)
Domaine	militaire, diplomatique etc.
Prés-tit	Signale la présence dans une zone de titre de la figure étudiée
Envir*	Contexte du trope
Unité*	Unité figurale ou tropique : ex. <i>Matignon, la Russie</i>
Cat	Catégorie morpho-syntaxique
Fonct*	Fonction syntaxique
Figure*	Type de figure (métonymie, personnification ... incertain)
Glose*	En cas de trope : glose, ou restitution du référent supposé, sur la base du contexte
Typol*	Type de rapport métonymique ou synecdochique
Typol2*	Seconde figure
Lexic*	Dans certains cas, évaluation (intuitive) de la lexicalisation
Dict*	Nom du dictionnaire consulté (<i>Petit Robert, TLF</i>)
Syn1*	Indice syntaxique (ou autre) du repérage de la figure ou trope
Syn2	Autre particularité syntaxique – dans le cas de personnification, degré (cf. chapitre 5)
Comm1	Nos commentaires généraux de travail : sur l'article, les autres figures etc.
Comm2	Nos commentaires de travail sur "l'effet" supposé de la figure en contexte

6.5.2.2. Commentaires

- Auteur : il est généralement précisé. Sont précisés également le lieu d'où parle le journaliste (*envoyé spécial Washington*), et s'il s'est basé sur la source d'une agence de presse (*avec AFP*), cf. annexe I.

- Type : pour des raisons énoncées ci-dessus (§ 6.1.1), nous préférons à celui de "genre" le terme "type", que nous employons de manière intuitive et asystématique. Dans les faits, en

dehors des cas, peu nombreux, où le genre institutionnel du texte est mentionné (*éditorial*, *brève*), nous avons opté pour une "étiquette" propre à qualifier le ton de l'article et le projet de l'auteur tel qu'il apparaissait. Les étiquettes que nous avons utilisées sont : "reportage", "analyse", "commentaire", "critique" (CANNES) etc., et constituent pour nous une indication de travail plus qu'une typologie à proprement parler. De fait, beaucoup d'articles mélangent les genres, en débutant par des faits "bruts" et se poursuivant par des analyses, à moins qu'ils ne répondent justement à des prescriptions du "genre" journalistique (entrer dans le vif du sujet dès le *lead* – paragraphe d'attaque –, cf. Mouriquand (1999)).

- Thème : comme c'est le cas pour le "type", le thème (d'un texte) n'est pas toujours circonscrit de manière précise. Certains textes donnent l'impression de rassembler largement toutes les informations disponibles à propos de l'actualité depuis le lieu d'où écrit le journaliste²²⁷. Quand le thème est circonscrit en revanche, il est parfois une précieuse information pour l'interprétation référentielle des tropes. Voici quelques exemples de thèmes (corpus AUTRICHE) :

L'extrême droite en Europe

Analyse des conséquences pour l'Europe des alliances politiques en Autriche

Analyse de la donne politique en Autriche ; information sur les réactions du président.

- envir : nous avons fait figurer dans ce champ de manière assez large le contexte qui nous a paru pertinent pour la reconnaissance de la figure et son interprétation, et susceptible de fournir d'autres informations – présence/absence de reprises anaphoriques par exemple. L'empan répertorié peut dépasser *le cadre* à proprement parler du trope (cf. chapitre 3, p. 79), mais ne lui est jamais inférieur (cf. annexe III).

- unité (ou *foyer* s'il y a trope) : nous y consignons l'unité que nous jugeons figurale ou l'unité "standard" qu'on peut considérer comme correspondante (son "reformulant", cf. § 6.5.1). Chaque unité (tropique ou non) est décrite dans les autres champs. L'unité peut correspondre syntaxiquement à un nom, un SN (ce sont les cas majoritaires, parmi lesquels les Nprs), un adjectif (catégorie finalement non analysée), un verbe ou une locution verbale (dans le cas de métonymies verbales).

Répertorier les différentes nominations d'une entité dans ce champ, et en particulier l'alternance trope/non trope, nous ouvre une possibilité de comparaison : par exemple celle

²²⁷ Lorsque l'envoyé spécial d'un journal parle de l'Autriche depuis Bruxelles, son texte comporte sans doute des informations de première main sur les instances européennes, mais de seconde main sur l'Autriche elle-même.

des reformulants à l'intérieur d'un texte (ce que nous développons au chapitre 11). Cela nous permet de mettre en rapport un type de texte et le mode de référénciation des entités qui y apparaît. Par exemple, l'article du *Monde* (20/01/00) de CSM : *Une ambition réformatrice réduite à l'impuissance*, centré sur le septennat de Jacques Chirac, est un article historique d'analyse du rôle que la réforme avortée aurait pu avoir. Alors que le personnage Jacques Chirac y est mentionné vingt-six fois, une seule métonymie *l'Élysée* est utilisée. Et cette corrélation : analyse historique/nomination directe est un cas assez général dans les corpus. Cependant, si elle constitue pour nous une indication, elle n'est pas pour autant un critère suffisant de caractérisation du texte.

- fonct : les fonctions les plus fréquentes sont des fonctions référentielles : sujet, Cod, complément de nom de déverbal – *les accusations de Bakou* –, complément de "point de vue" : *pour/selon Belgrade/Matignon [...]*.

- figure : en dehors des cas simples, on peut souvent hésiter sur l'objet visé par les expressions (cf. "Glose" *infra*), et, par voie de conséquence, sur le statut tropique ou non de l'unité, et sur son appartenance à telle ou telle catégorie. Par exemple dans :

(124) Comment **Cannes** constitue son affiche, en l'espace de neuf mois. (en titre, C 220).

Cannes est-il une ellipse de /le festival de Cannes (événement)/ ? Auquel cas *Cannes*, en tant qu'événement, est personnifié dans la phrase. Ou *Cannes* réfère-t-il métonymiquement aux /organiseurs du festival/ ? Il ne nous est pas possible de trancher, et ce type de questionnement fait partie précisément de notre analyse. Nous avons donc dans ces cas répertorié les deux interprétations (cf. typol2).

- Glose : ce champ est étroitement lié à "figure" et à "typol", mais n'est pertinent que pour les tropes. Nous y avons consigné notre interprétation de l'occurrence tropique : il s'agit d'une glose ou, dans le cas des métonymies désignatives, du référent présumé. Dans ce cas, plusieurs référents sont envisageables. Ainsi, nous avons parlé à plusieurs reprises pour les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* de l'indétermination référentielle qui leur est fréquemment liée – il peut s'agir de /l'institution/, d'un /groupe de personnes/, d'un /responsable-individu/. En l'absence d'indices suffisants (y compris dans le texte), nous avons pris des décisions, en nous basant sur ce qui apparaît comme une généralité dans les corpus : dans ces cas d'indétermination référentielle, c'est l'interprétation plurielle (groupe, institution) qui nous a paru la plus plausible car, au vu de l'ensemble des occurrences, la référence précise, qui porte alors sur /l'individu/, est plutôt un cas "marqué". Par conséquent, ce qui

nous a paru à l'analyse le plus pertinent, c'est de conserver l'idée de pluralité comme cas général, et de stipuler précisément les cas où il apparaît sans équivoque que c'est un individu qui est désigné. Voici un exemple où, d'après le contexte, on peut voir que c'est de l'individu qu'il est question (à cause de *entourage*, qui se rapporte très probablement à la personne même de Lionel Jospin) :

(125) Les socialistes se sont gardés, eux de taper sur Lionel Jospin. Seule récrimination : ils auraient aimé être consultés plus tôt. **Matignon** plaide non coupable : "[...]". Son entourage reste serein. (K 332).

En comparaison, en (126) :

(126) Il est presque 22h, le communiqué de **Matignon** est désormais écrit, prêt à être publié. (CSM 41).

Matignon a nettement un sens institutionnel : c'est une institution qui publie des communiqués.

Un autre type de rapport *lieu institutionnel/actant institutionnel* est celui où "l'unité" tropique (le foyer) est un nom de capitale. Dans ces cas, "l'unité" peut référer au pays (en tant qu'entité politique), au gouvernement (ensemble de personnes), ou au dirigeant. Certains contextes ne posent pas de distinction (et nous avons alors retenu l'interprétation collective /gouvernement/), tandis que d'autres la posent nettement. C'est par exemple le cas lorsqu'on ne peut pas considérer qu'il puisse s'agir des personnes, mais du pays²²⁸ :

(127) Le gouvernement américain est venu conforter la position de l'UE en annonçant qu'il "ré-examinerait attentivement ses relations bilatérales" avec **Vienne** en cas d'entrée du parti de Jörg Haider au gouvernement. (A 44).

En comparaison, en (128) ci-dessous *Moscou* réfère à une personne ou au gouvernement, ce qui nous apparaît d'après le contexte général de l'article (titre : *Elsine cherche une réplique*) :

(128) **Moscou** estime que les frappes ne feront qu'encourager les "séparatistes albanais". (K 245).

Ces différents cas nous permettent de remarquer par comparaison (entre sous-corpus, entre textes, entre portions de textes) l'alternance pertinence vs non pertinence d'une assignation référentielle précise. Nous développons ces différences d'interprétation au chapitre 8.

- Typol : ce champ n'est pertinent que pour les métonymies et synecdoques. Les typologies sont abordées plus loin (chapitre 9). Quelques exemples : métonymie *lieu institutionnel/actant institutionnel*, *lieu/événement*, *synecdoque genre/espèce*.

²²⁸ Comme nous l'avons vu au chapitre 5, nous considérons en effet le pays en tant que tel comme un actant à part entière, qui peut faire des déclarations, voter (à l'ONU), ou dont on peut évaluer les intérêts.

- Typol2 : parfois une seconde figure apparaît comme une conséquence de la première, ou comme alternative à la première. Elle est consignée dans ce champ.

- Lexic : ce champ (indice de 1 à 5) nous sert à consigner notre intuition concernant la lexicalisation d'une unité jugée tropique, en dehors même du discours journalistique. Cette intuition est éventuellement confirmée par la consultation du dictionnaire (dict. ci-dessous). Mais ce champ nous permet de nuancer l'information 'dans le dictionnaire' vs 'pas dans le dictionnaire'. Par exemple *l'industrie* et *le tourisme* (/ensemble des actants du champ économique de l'industrie et du tourisme/) dans *Inquiétude de l'industrie et du tourisme* (A 35) nous paraissent être métonymiques, mais fortement lexicalisés (indice 4 pour nous) dans un paradigme de champs d'activités. De même, le rapport *pays/habitants* est, selon nous, métonymique, mais catachrétique. Mais il va sans dire que les dictionnaires ne mentionnent pas, avec chaque nom de pays, l'acception métonymique /habitants/.

- Dict : ce champ est complémentaire du précédent. Dans les cas de polysémie, il arrive que plusieurs acceptions d'une unité figurent dans le dictionnaire, mais que celle que nous trouvons en contexte n'y soit pas : par exemple, dans AUTRICHE, *la présidence* au sens de /(la personne du) président/ ne figure ni dans le *Petit Robert* ni dans le *TLFI*. Des différences apparaissent entre dictionnaires également : *portefeuille* au sens de /charge de ministre/ figure dans le *Petit Robert* et le *TLFI*, mais seul le *TLFI* mentionne *P. méton.* (par métonymie). D'une manière générale, nous avons peu eu recours au dictionnaire, et seulement dans les cas où nous jugions que l'unité était nettement lexicalisée. Nous avons pu également y trouver des cas contraires à nos intuitions : nous n'aurions pas prévu par exemple la présence, effective, de *blousons dorés* dans le *TLFI* en regard de *blouson noir* (*P. méton.*, dans l'article *blouson*).

Certains critiquent la variabilité de la présence dans les dictionnaires des valeurs métonymiques de noms de lieux (*lieu/occupants*), au motif que ce phénomène sémantique de dérivation est considéré comme extrêmement régulier. Branca-Rosoff (2001), qui mentionne ces critiques, y oppose le caractère nécessairement contingent de ces valeurs métonymiques. C'est également ce que nous avons observé pour les Nc dans notre mémoire de maîtrise²²⁹. On peut remarquer par exemple la différence de lexicalisation entre les deux Nlieux : *bureau* (personnel d'un bureau, *TLFI*), et *station* dans : *Il neige sur les Pyrénées ; les stations se frottent les mains*²³⁰. Cette contingence, et la présence variable des valeurs métonymiques dans les dictionnaires sont des faits avérés également pour les Nprs. La même observation

²²⁹ Lecomte M. (1995).

²³⁰ *Sud Radio* 17/11/99.

peut être faite pour une figure comme l'antonomase : certains Nprs antonomasiques (*Harpagon*, *Dom Juan*) apparaissent dans le *TLFI*. Nos quelques cas d'antonomases à partir de noms de lieux et des événements qui s'y sont déroulés (*le Vietnam* : "[...] se soucier du spectre d'un nouveau Vietnam", K 1082) restent discursifs et n'y figurent naturellement pas.

- Syn1 : nous donnons au chapitre 8 les indices de métonymies et de personnifications les plus fréquents. En dépit de ce que suggère le nom choisi pour cette zone, ces indices ne sont pas nécessairement syntaxiques.

Les textes et les données étudiés proviennent d'un discours bien spécifique, qui possède ses règles et ses contraintes, ses habitudes et ses stéréotypes. C'est ce que nous abordons à présent.

Chapitre 7. Cadre social et situation de communication du discours journalistique d'information

Après avoir présenté nos corpus, nous nous intéressons ici au cadre social du discours journalistique de la presse généraliste, en cherchant à établir ce qui, dans la situation de communication des énoncés journalistiques, est susceptible d'influer sur les réalisations linguistiques, et donc sur les figures employées, mais aussi ce qui participe à l'effet de ces figures et, plus généralement, à celui du discours lui-même.

Dans notre description, nous nous limitons à la presse d'information quotidienne, par opposition donc aux hebdomadaires et mensuels et à la presse spécialisée.

7.1. Statut et rôle social du discours journalistique

7.1.1. Statut socio-discursif du discours journalistique, et influence

Les analyses portant sur des discours comme celui de la politique, de la publicité ou des médias s'intéressent fréquemment à l'influence de ces discours. Mais, comme nous l'avons dit précédemment, plutôt que de juger d'une influence effective, ce qui serait sans objet dans un cadre de recherche linguistique, on peut chercher à cerner les conditions langagières (linguistiques, discursives) de cette influence. De fait, dans le cas du discours journalistique, il nous semble que cette influence peut être rapportée au statut et à la finalité du discours lui-même.

On se référera à ce propos à la notion d'*autorité*, proposée par Maingueneau (1992 : 118), c'est-à-dire :

"de droit reconnu à un sujet d'être l'auteur de telle ou telle énonciation dans telle ou telle circonstance",
notion qu'on peut rapprocher de celle "d'*ethos* préalable" (Amossy 2000 : 70) présentée au chapitre 2 (p. 68). Ainsi, ce qui est écrit dans le journal l'est par celui qui est *autorisé* à rapporter les faits sur le mode du "ça a lieu" ou "ça a eu lieu". Celui-là même est autorisé pour les mêmes raisons à choisir et hiérarchiser les événements, disant par là au lecteur ce qui est important (cf. Champagne 1998). C'est pourquoi nous avons parlé au chapitre 6 de la mise d'un événement à la *Une* comme d'un "acte de langage" (certains – entre autres Neveu & Quéré 1996 – parlent de "construction de l'événement"). De fait, c'est l'identité sociale de celui qui produit l'information, le journaliste, de par sa position de témoin et de professionnel

(celui qui possède la compétence appropriée), qui constitue son "autorité", ou encore son *ethos préalable*, qui le prédispose à être détenteur de cette vérité.

7.1.2. Discours d'information : crédibilité, objectivité, transparence

Le discours journalistique est en tout premier lieu un discours d'information. A ce titre, les médias, en tant qu'institution appartenant à l'espace social, sont censés rapporter du préexistant, des faits qui ont lieu en dehors d'eux. Leur rôle intègre une mission pédagogique (Neveu 2001 : 19), un devoir de formation dans la vie civique, ce qu'ils rappellent d'ailleurs à l'occasion – E. Plenel dans *Le style du Monde*²³¹ parle "d'effort de pédagogie" ; J.M. Sylvestre, chroniqueur économique sur *France Inter*, se qualifie lui-même "d'instituteur"²³² –, ou que les destinataires leur rappellent (émissions interactives de *France Inter*, courrier des lecteurs, voire interviews par des journalistes de personnalités des médias d'information). La vérité, la transparence font partie, comme le souligne Neveu (2001), des mythologies professionnelles des médias. L'objectivité y est de mise. C'est du moins ce qui est affiché, que ce soit par exemple par des normes de séparation faits/commentaires (rappelées par J.M. Colombani et par E. Plenel dans *Le style du Monde*)²³³, ou, lors de polémiques, par la sélection de témoignages présumés opposés, censés par leur mise en parallèle équilibrer les points de vue²³⁴. C'est encore sur cette référence à l'objectivité et à l'exactitude à l'égard de la réalité qu'est centrée la dispute opposant Élisabeth Lévy et Jacques Juillard dans les colonnes du *Nouvel Observateur* à propos des chiffres des victimes de la guerre du Kosovo²³⁵. Nous y revenons au § 7.4.

A cette mission de faire-savoir dont sont investis les médias correspondent dans l'imaginaire social²³⁶ des valeurs de crédibilité et de confiance. Cette confiance, toute théorique, est en réalité mise à mal dans les faits au cours du temps, comme en témoignent entre autres les sondages annuels de l'hebdomadaire *Télérama*, qui laissent apparaître un

²³¹ Publication faite au printemps 2002 par le journal *le Monde* au moment de la transformation de sa formule, cf. bibliographie.

²³² Cité p. 84 par S. Halimi, "Lancinantes chroniques économiques", In *Manière de voir* 63, *le Monde Diplomatique*, mai-juin 2002.

²³³ Comme le souligne entre autres Neveu (2001), cette nécessité de séparation est relativement récente dans la presse française, qui prend en ceci modèle sur la presse anglo-saxonne. Cette séparation n'en est pas moins souvent revendiquée à l'heure actuelle.

²³⁴ Des micro-trottoirs radiophoniques ou télévisuels aux tours de parole dans les débats. Breton (2000 : 187) rapporte : "Comme le disait finement le cinéaste Jean-Luc Godard : l'objectivité journalistique, c'est une minute pour Hitler, une minute pour les juifs."

²³⁵ Articles polémiques, respectivement intitulés *Aucun mensonge, vraiment, sur le Kosovo ?* et *Qui manipule qui ?* 8-14/06/00.

²³⁶ "Ensemble des représentations qu'un groupe social ou un individu construit sur le monde, représentations qui témoignent des perceptions qu'il a sur celui-ci et des valeurs qu'il lui attribue." Charaudeau (1997 : 30).

discrédit grandissant des médias, ou encore les commentaires du sociologue des médias J.M. Charon dans des émissions de *France Inter* et *France Culture* (avril et mai 2003). Pourtant, les articles et sondages portant sur la crédibilité en déclin de la presse confirment bien, *a contrario*, ce positionnement en termes de crédibilité. Et on peut observer par ailleurs, dans la présentation que le monde de la presse d'information fait de lui-même, des déclarations de principe en ce sens (cf. *Le style du Monde* où, sous la plume de E. Plenel et de J.M. Colombani, les termes de *confiance*, *fiabilité*, *contrat*, *transparence* abondent).

7.1.3. Un "contrat référentiel"

Dans le cadre du discours d'information qu'est celui de la presse, le contrat de communication qui, selon Charaudeau (1997), lie de manière implicite énonciateur et énonciataire dans le cadre d'un genre ou d'un type de discours, peut être considéré comme un contrat "référentiel". Employant "référentiel" dans un sens plus général que celui usité en linguistique, et rattachant ce mot à la "fonction référentielle" au sens de Jakobson (1963), nous nous référons à la qualité spécifique du discours d'information qui est son rapport à la réalité, voire à la vérité. Dans le discours d'information, les faits rapportés le sont en effet sur le mode du "ça a eu lieu", et les objets qui y sont nommés ne sont en principe pas créés de toutes pièces. Cette qualité distingue le contrat du discours de presse de celui de la littérature, mais aussi de la politique ou de la publicité par exemple, où la "vérité" est plutôt de l'ordre du "à être, de la promesse" Charaudeau (p. 59), et, pour la publicité, proche de la fiction (Adam et Bonhomme 1997 : 54).

7.1.4. "Contrat référentiel" et contraintes opposées

Investis du rôle, effectif ou mythique, de faire-savoir, les journalistes se situent en réalité entre deux nécessités contradictoires : ne pas en dire trop peu, et ne pas en dire trop. Ne pas en dire trop peu, pour les raisons "contractuelles" que nous venons d'évoquer, mais aussi pour des raisons de concurrence commerciale (recherche du *scoop* par exemple). Mais ne pas en dire trop non plus, pour des raisons juridiques tout d'abord : respect des secrets judiciaires, risques de mensonges et de diffamation. Ensuite, en cas de guerre, pour des raisons politiques ou militaires. Dans ce cas, d'ailleurs, les médias peuvent être soumis à la censure, ou devenir totalement dépendants des instances militaires²³⁷. Mais également parce que le journaliste, pris

²³⁷ Concernant la guerre du Kosovo, on sait maintenant que beaucoup d'informations figurant dans la presse française étaient fournies par les militaires de l'OTAN (*Nouvel Observateur* 1^{er} juillet 1999, cf. aussi Halimi & Vidal 2000). Comme le dit un général de l'OTAN (cité dans le *Nouvel Observateur*) : "l'opinion, ça se travaille comme le reste."

dans l'urgence de l'actualité à transmettre, de la concurrence à combattre, a souvent des difficultés matérielles à recouper les informations (cf. Neveu 2001, Freund 1991). C'est dans le cadre de ces contraintes opposées que peut s'apprécier par exemple l'indétermination référentielle que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner, et dont nous citerons au chapitre 10 quelques manifestations récurrentes.

7.2. Les interactants du discours journalistique

7.2.1. L'instance journalistique

7.2.1.1. La presse : un "énonciateur collectif"

Comme il apparaît dans la présentation, au chapitre 6, de notre approche de corpus journalistique, nous ne nous sommes pas attachée à la description des articles selon leur auteur, ni même en fonction de l'organe de presse concerné. Nous avons de fait négligé ces différences en considérant la presse (généraliste) comme un "énonciateur collectif". Ce choix, en partie arbitraire, est cependant motivé par des raisons d'ordre sociologique qui, selon nous, ont des répercussions sur le plan du langage employé dans les médias. Nous présentons rapidement ces raisons.

Au sein d'un organe de presse, le journaliste est aux prises avec un système de hiérarchie, "une structure gigogne entreprise-rédaction-rubrique" (Neveu, 2001 : 38), et dans un rapport complexe à ses sources. Les ouvrages et publications centrés sur la presse que nous avons consultés (cf. entre autres Neveu, Charaudeau *op. cit.*), sont unanimes sur le caractère composite des instances rédactionnelles. Rédactions mêlant titulaires et pigistes, articles parfois basés sur des dépêches d'agence (*AFP, Reuters*) et écrits à plusieurs mains – rédacteur, éventuellement contrôlé par les secrétaire de rédaction, chef de rubrique, voire rédacteur en chef –, et configurés en fonction de la place, grandissante, conférée à l'infographie (cf. Mouriquand 1999) : d'une manière générale, les individus journalistes ont finalement une responsabilité individuelle et un pouvoir limités (cf. Charon 1999, Lemieux 1998), ce qui peut tendre à niveler le choix des sujets et les écritures individuelles.

Le rapport de l'organe de presse aux autres médias configure également le parler journalistique : en effet, les journalistes sont eux-mêmes des sur-consommateurs d'information. Ayant en permanence à se situer par rapport à leurs pairs, ils sont pris dans ce que Neveu, citant Bourdieu (1996), nomme une "circulation circulaire" : chacun regarde

l'autre, et tous regardent ... la télévision. Ce "mimétisme médiatique"²³⁸ confine parfois au stéréotype, qu'on retrouve aussi bien dans les expressions linguistiques employées que dans la forme des textes, soumise à des normes de *dispositio* (cf. notre chapitre 2, p. 51) – normes acquises également dans les écoles de journalisme.

Ce mimétisme peut être remarqué dans l'emploi routinier de types de métonymies (les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, déjà citées), mais aussi avec d'autres figures, dont les *figures de référenciation* : on remarque par exemple que, très régulièrement, la Russie (en tant qu'institution) est personnifiée dans les trois journaux étudiés, ce qui n'est pas le cas d'autres pays. Par ailleurs, même si nous n'avons pas fait réellement de travail comparatif entre organes de presse, nous avons parfois pu remarquer que certains types de vocabulaires apparaissent préférentiellement dans l'un d'entre eux : ils semblent dans ce cas relever d'un mimétisme – de pensée ? d'expression ? – interne à l'organe de presse. On trouve par exemple dans *le Monde*, les nom et adjectif *populiste*, utilisés pour désigner/qualifier le parti FPÖ d'Autriche (corpus AUTRICHE). C'est le cas aussi dans le même corpus de *excommunié*, *excommunication*, employés par *le Figaro* à propos des réactions de l'Union européenne à l'égard de l'Autriche.

7.2.1.2. Énonciateur collectif : effet rhétorique et intention

D'une manière générale, il nous paraît discutable de considérer *a priori* les figures de référenciation comme relevant de l'intention explicite d'un énonciateur de produire une influence ou un effet de sens (cf. notre chapitre 1 § 2.3.1). En ceci, notre approche se distingue d'une approche pragmatique, comme nous l'avons déjà précisé. Selon nous, la question de cette intention est à mettre en relation avec le type de discours et le genre du texte.

Cette approche nous paraît *a fortiori* appropriée dans le cas du discours journalistique pour les différentes raisons socio-professionnelles présentées ci-dessus, auxquelles il faut d'ailleurs ajouter celles qui portent sur l'énonciation elle-même et la production des textes (*inventio*, *dispositio*, *elocutio*, cf. notre chapitre 2) : dans ce cadre même, l'énonciateur journaliste est soumis, consciemment ou inconsciemment, à l'influence du sociolecte et des normes qu'il édicte (séparer le fait du commentaire par exemple), de la *doxa*, du vraisemblable (cf. Neveu 2001), et des usages sociaux – ce qui peut ou ne peut pas se dire : certains sociologues du journalisme contemporain parlent d'ailleurs d'auto-censure.

²³⁸ Le terme est de J.C. Guillebaud, dans une de ses chroniques de *Télé Obs*, 1999. Ce mimétisme est souvent évoqué (Mouriquand, Neveu etc.).

Ainsi, dans le cas des nominations figurales ou tropiques qui nous occupent, nous ne considérerons pas *a priori* l'énonciation journalistique comme relevant d'une intention, au sens fort. Toutefois, il est nécessaire à ce propos de différencier entre eux, d'une part les textes, et d'autre part les types de réalisations figurales : en effet, certains textes développent incontestablement une écriture personnelle (nous reviendrons au chapitre 8 sur le rapport texte/procédé figural ou argumentatif). Ainsi, on peut observer une recherche stylistique certaine dans les critiques de films du corpus CANNES (cf. notre chapitre 9), ou dans certains articles politiques du corpus CSM par exemple (cf. notre chapitre 11).

Du point de vue des figures elles-mêmes, si certaines apparaissent comme fort stéréotypées – par exemple les métonymies –, d'autres semblent relever plus nettement d'une recherche stylistique ou rhétorique personnelle – syllepses de sens et syllepses grammaticales par exemple. Entre ces deux extrêmes, beaucoup de procédés demeurent apparemment très attachés au sociolecte journalistique lui-même – les hyperboles, les personnifications.

Nous décrivons au chapitre 11 les modes de nomination (tropiques, figurales, "standard") de "personnages" saillants des récits de nos corpus, dans le but de cerner l'argumentation "souterraine" susceptible d'être construite par ce biais. Signalons dès à présent que nous n'aborderons pas cette question en considérant que les représentations discursives relèvent d'une intention explicite et consciente de la presse, mais de "représentations et [de] valeurs circulant à l'intérieur d'une communauté" (Beacco & Moirand 1995 : 37).

7.2.2. Le public, la "cible"

L'énonciateur collectif qu'est la presse s'adresse à un lectorat, collectif également, avec lequel il est dans une situation d'interaction différée. Dans les faits, comme le mentionne Neveu (2001 : 60-61), le lectorat lui-même n'est ciblé que par des instances des organes de presse déconnectées des instances rédactionnelles elles-mêmes – services gestionnaires, qui diligentent des études de marché (visée commerciale oblige). De sorte que le journaliste, n'ayant qu'une représentation du lectorat et non un accès au public empirique, s'adresse en réalité, de manière vague, au "plus grand nombre"²³⁹. Charaudeau (1997), auquel nous empruntons cette observation, nomme "cible" la représentation du public que se construit l'instance médiatique. C'est à cette *cible* que le journaliste doit adapter son propos, pour

²³⁹ Maingueneau (1998 : 33) parle de "lecteur modèle", mais l'expression n'est pas réservée au discours journalistique.

l'informer ("visée d'information") ou pour l'émouvoir ou la séduire ("visée de captation"). En tout état de cause, cette adaptation repose sur un fantasme qui, si l'on se base sur les observations de certains auteurs consultés, tend à être dévalorisant pour le public (cf. les remarques de Eco 2000, citées au chapitre précédent ; de Neveu *op. cit.* ; des intervenants de *Mediascope* In Auroux 1994, etc.). On peut penser, à la lecture de ces auteurs, que ces remarques s'appliquent plutôt aux médias audio-visuels qu'à la presse écrite. Pourtant les prescriptions adressées aux apprentis journalistes qu'on trouve chez Mouriquand (*op. cit.*), quant à la qualité communicationnelle des textes journalistiques écrits (nécessité de produire des phrases courtes, des textes pas trop longs, d'éviter la complexité, l'abstrait etc.) nous laisse penser que l'auteur mésestime les capacités intellectuelles des lecteurs de la presse écrite également...

7.3. Les énoncés journalistiques

7.3.1. Statut socio-discursif de l'énonciateur et mise en mots

Nous avons évoqué rapidement ci-dessus l'environnement professionnel des journalistes, et parlé du statut institutionnel des actants du discours journalistique, en nous intéressant au rôle que peut jouer ce statut concernant l'influence supposée ou réelle d'un discours. Mais ce statut, ainsi que les contraintes matérielles qui pèsent sur les conditions d'écriture, interviennent déjà au niveau des réalisations linguistiques elles-mêmes, en deçà même de la valeur illocutoire des énoncés.

D'une manière générale, le statut du locuteur influe sur ce qu'il considère comme pertinent, et donc sur sa mise en mots. Les métonymies socio-professionnelles peuvent être analysées dans ce cadre : *l'infarctus a appelé toute la nuit, le vélo avance*²⁴⁰. Dans notre sous-corpus CSM, la réalisation synecdochique *le justiciable* n'a certainement pas le même sens ni peut-être la même extension que si l'expression figurait dans un corpus de textes juridiques, de même que le terme *régime* (*le régime de Milosevic*), que nous analysons au chapitre 11, n'est pas utilisé de la même manière qu'il le serait dans un corpus de texte diplomatiques.

Dans le cadre des médias, la perception par le scripteur, de par sa position de journaliste, de la pertinence de l'événement ou de l'objet nommé exerce nécessairement une influence sur la manière dont il le rapporte, et donc sur les mots qu'il choisit. On peut remarquer par

²⁴⁰ Prononcé par un membre d'une association pour le vélo en ville. Il s'agissait de /la cause du vélo/.

exemple que, dans la presse française, les institutions françaises et celles des pays occidentaux sont référées de manière plus précise que celles de pays plus lointains ou peut-être considérés comme moins influents, ou peut-être encore moins bien connus : on se contentera d'un *Pékin* ou d'un *Bakou* pour l'ensemble des institutions des pays correspondants.

7.3.2. Représentation du destinataire et mise en mots

Enfin, la représentation que se fait le journaliste de son destinataire est tout aussi importante pour la mise en mots.

Les choix de nomination en particulier sont supposés se régler sur les compétences du lectorat. Le cas des Nprs est significatif à l'égard : nommer un objet par son Npr, ou encore utiliser métonymiquement un Npr (par exemple *nom de capitale/gouvernement – Bakou –*, ou nom de *lieu/événement – Rambouillet*) c'est faire un pari sur les connaissances culturelles du lecteur et/ou se baser implicitement sur des renvois intertextuels ou interdiscursifs (cf. *infra* § 7.3.4). Dans certains textes, il peut s'agir également de jouer avec ces connaissances supposées. On observe un tel jeu/adaptation dans les textes ludiques et chargés de figures du corpus CANNES (par exemple dans l'article de *Libération* titré *Cannes, son délit d'Amélie*), ou dans certains de ceux du corpus CSM par exemple. Ce jeu est particulièrement flagrant dans le cas des Nprs de personnes dont la renommée repose sur la fréquentation des médias eux-mêmes : acteurs, réalisateurs du sous-corpus CANNES, hommes politiques français du corpus CSM.

7.3.3. "Contrat référentiel" et figures

Dans le cadre d'un discours qui a prétention à rapporter les événements tels qu'ils se sont produits, qui est supposé séparer le fait du commentaire, qui est se propose d'être objectif, la présence, même limitée, de figures, supposées posséder une "coloration subjective" (Tamba-Mecz 1981 : 193), et donc relever d'une écriture personnelle peut surprendre. Pourtant, elle s'explique, selon nous, par plusieurs raisons, dont certaines tiennent au langage lui-même et d'autres au discours journalistique plus spécifiquement.

7.3.3.1. Subjectivité-objectivité : une séparation impossible

Nous avons abordé l'une de ces raisons avec la personnification au chapitre 5 (§ 4.3.), à propos des "verbes introducteurs de discours rapporté". Mais d'une manière plus générale, au-delà des figures elles-mêmes, il nous paraît tout simplement impossible pour un scripteur, à moins de pratiquer la *nov-langue* du 1984 de G. Orwell, de rendre compte d'une information

de manière neutre. Ceci doit être rapporté au langage lui-même, dans lequel, comme le dit Vion (2001 : 212) :

"le niveau du "dictum", du "dit", de la "représentation" ou du "contenu" implique la présence d'un sujet parlant qui organise ses énoncés dans la plus parfaite subjectivité",

même si le discours journalistique peut tendre vers ce que l'auteur nomme un "effacement énonciatif". De fait, comme nous l'avons dit, le journalisme se doit, et de relater, et d'expliquer. Or, comment le faire, "sinon en puisant dans sa propre conception des choses ?" (Freund *op. cit.* p. 59 – chapitre : "de l'objectivité comme fiction").

L'empreinte sociolectale de l'énonciation journalistique que évoquons ci-dessus (§ 7.2.1) doit sans doute être appréhendée en rapport avec cette nécessité d'engagement subjectif du scripteur, comme un rail à l'intérieur duquel la subjectivité s'exprime. La régularité relative des hyperboles et des personnifications, figures qu'on peut rapporter au *pathos*, témoigne probablement de cette expression de la subjectivité à l'intérieur du cadre relativement figé du sociolecte.

Signalons néanmoins que les figures réellement vives restent peu fréquentes dans nos corpus envisagés globalement.

7.3.3.2. Visée d'information-visée de captation

Naturellement, les journaux sont des produits commerciaux. Ils doivent donc plaire pour être vendus. Leur visée contractuelle d'information se trouve donc toujours peu ou prou accompagnée d'un souci de séduction – une "visée de captation" dans les termes de Charaudeau (1997). De cette dernière relèvent différents procédés discursifs, dont la présence éventuelle de figures de référenciation n'est qu'une part : ménagement de suspens (observé en particulier dans *Le Figaro*), formules "choc", "petites phrases", mises en opposition binaires entre "personnages" (cf. notre chapitre 11), *fictionnalisation* (Charaudeau p. 237) dont relèvent selon nous les personnifications, allusions culturelles ou politiques, travail sur la titraille...

Concernant ce dernier point, Mouriquand (1999 : 97) signale d'ailleurs que les titres peuvent être confiés à un auteur qui n'est pas celui de l'article. Nous avons effectivement remarqué que des titres "accrocheurs" précèdent souvent des articles parfaitement plats d'un point de vue stylistique.

7.3.3.3. Types et genres de textes

Enfin, naturellement, les différences entre types de textes peuvent donner lieu à des différences d'emploi de figures. Ces différences de textes peuvent être considérées *a minima* selon l'opposition "journalisme debout" (orienté vers la collecte de l'information) vs "journalisme assis" (orienté vers le traitement d'une information qu'il n'a pas collectée lui-même) – cf. le glossaire de Neveu (2001 : 7).

Selon cette opposition, Neveu (1993 : 10), citant Ruellan²⁴¹, parle de :

"“rhétoriques de l'amont”, liées à la restitution des émotions vécues, à l'exceptionnel et à l'original, [et de] “rhétoriques de l'aval” plus soucieuses de distance, de quête de sens, de rationalisation et d'expertise.”

Nous avons nous-même observé des différences dans l'emploi des figures, qui peuvent être rapportées à cette différence de mode de travail dont on peut parfois retrouver la trace dans le libellé des articles – *reportage*, *témoignage*, *commentaire*, etc. Le style des reportages par exemple nous paraît en effet avoir des caractéristiques remarquables : abondance de détails concrets, parfois piquants.

En outre, aux différences liées à l'opposition "amont"/"aval" de Ruellan s'ajoutent celles qui sont liées aux thématiques des corpus (les textes de politique française – corpus CSM – et ceux portant sur le culturel – corpus CANNES – sont plus parcourus de "procédés"), et aux genres des textes (*brève*, *éditorial*), ces derniers recoupant parfois les premiers.

7.3.4. Intertexte et interdiscours

Nous avons signalé déjà l'importance de la dimension intertextuelle et interdiscursive dans les énoncés journalistiques, et nous y reviendrons par la suite également. Nous nous limitons ici à l'intertextualité. Celle-ci fonctionne selon deux dimensions : elle s'établit de manière diachronique lorsqu'un récit dure au-delà d'un seul jour, et de manière synchronique entre articles d'un même journal le même jour, lorsque l'événement est jugé suffisamment important pour que la rédaction souhaite constituer un dossier à son propos²⁴². Elle pourrait sans doute être remarquée encore entre organes de presse différents, le même jour et d'un jour à l'autre (par exemple entre la télévision, en tant qu'organe de référence, et la presse écrite).

²⁴¹ Ruellan D. (1993). *Le professionnalisme du flou. Identités et savoir-faire des journalistes français*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

²⁴² Nous avons totalement laissé de côté la dimension visuelle des énoncés journalistiques (cf. Ringoot 1995). Il est certain que la typographie, les couleurs, la place des textes les uns par rapport aux autres lorsqu'ils sont sur une même page participent également d'un jeu de renvoi intertextuel.

La dimension intertextuelle est cruciale pour la référence en général, et plus spécifiquement pour l'interprétation de certaines métonymies, comme nous le verrons au chapitre 8. Elle intervient plus généralement pour l'ensemble des procédés relevant de l'implicite : allusions par exemple.

De fait, les textes journalistiques donnent fréquemment l'impression de poursuivre une histoire commencée ailleurs, renvoyant tout à la fois au texte et hors du texte. Ce jeu intertextuel/intratextuel est particulièrement flagrant dans les titres, où l'on remarque une abondance de références anaphoriques, ou cataphoriques – en particulier avec des SN définis singulier, des pronoms personnels – l'article complétant la référence engagée par le titre. Ceux-ci, plus souvent encore, omettent les déterminants, en produisant ainsi un effet d'évidence, ou encore utilisent des Nprs de personnes sur le mode du connu, comme en (129) ci-dessous (titre et sous-titre de *Libération* 3/02/02, corpus AUTRICHE) :

(129) Jour de vérité pour le gouvernement à Vienne. L'Europe politique en jeu sur le cas **Haider**.

Cet effet d'évidence, censé renvoyer à des connaissances antérieures, est également produit par l'usage du verbe *frapper* sans COD (qui renvoie à l'engagement des *frappes* – respectivement ci-dessous titres de *Libération* et du *Figaro* du 24/03/99, corpus KOSOVO, articles basés tous deux sur des dépêches *AFP* et *Reuters*) :

(130) Kosovo : l'OTAN a l'ordre de **frapper**.

(131) Kosovo : l'OTAN prête à **frapper**.

On a également affaire à des titres énigmatiques, comme (132) ci-dessous (*Le Monde*, 20/01/00, corpus CSM) :

(132) Le jour où les parlementaires de l'opposition ont pris leur indépendance.

Que s'est-il donc passé ce *jour* ? Quelle est la nature de cette *indépendance* ? Les titres de ce type renvoient tout à la fois à des connaissances antérieures supposées, à l'article lui-même, et aux autres articles du même journal.

Il est connu également que les titres "accrocheurs" de la presse jouent souvent sur la référence intertextuelle à des œuvres ou citations renommées. Dans le cas de nos corpus néanmoins, ce type de référence en forme de clin d'œil est peu présent, sans doute, dans le cas du corpus principal KOSOVO, à cause de la gravité de l'événement. Un titre de ce type, cependant (*Libération* du 19/03/99, antérieur donc au début de la guerre) :

(133) Conférence de Paris : en attendant Belgrade. (Référence à Beckett : *En attendant Godot*)

L'importance de l'intertexte et de l'interdiscours s'explique par plusieurs raisons dont nous avons déjà évoqué certaines : on pensera en particulier au fait que les journalistes baignent dans un milieu informationnel (cf. § 7.2.1.2) et ont peut-être peu de recul par rapport à la généralité de leurs propres connaissances, mais également à la complicité établie ou recherchée avec le lectorat d'un organe de presse donné, supposé fidèle ou à fidéliser.

7.4. Type de discours et analyse des procédés figuraux

Nous avons décrit en commençant ce chapitre le rôle dans la problématique de l'influence du statut du discours journalistique, de son rapport à la véracité et de son "contrat référentiel". Selon nous, ce statut intervient aussi sur la perception que l'analyste (le linguiste) peut avoir des réalisations empiriques : il agit comme une base de référence, par rapport à laquelle on peut juger, eu égard à l'objet d'étude, certains faits comme pertinents, ou comme remarquables – nous faisons référence ici au *principe de pertinence* de Grice (1979), non pas envisagé *in abstracto*, mais rapporté à une situation spécifique. Expliquons-nous, avec l'exemple de l'usage du pluriel (SN définis pluriel) : si dans la communication courante, l'approximation ou l'exagération (*les X* vs *certaines X* ou *des X*) sont parfois sanctionnées ou négociées en tant que telles (cf. notre chapitre 4), mais passent inaperçues dans d'autres situations, cette même approximation ou exagération pourra en revanche, dans un discours supposé rapporter les faits et soumis à la crédibilité, être perçue comme un *écart*, et sera donc pour nous digne d'intérêt (nous avons déjà abordé ce type d'analyse au chapitre 6 (p. 159) à propos de l'exemple *les Serbes*).

C'est la perception de ce type de hiatus – le terme "écart" est peut-être inapproprié ici – qui motive la polémique, citée en 7.1.2, entre Élisabeth Lévy et Jacques Juillard dans le *Nouvel Observateur* à propos des chiffres des victimes de la guerre du Kosovo avancés dans la presse. Dans le même ordre d'idées, l'article de Halimi & Vidal (2000), qui critique le traitement de la guerre du Kosovo, cite en particulier l'amplification exagérée du nombre de victimes des serbes. Les auteurs y rapportent le traitement partial des faits à la volonté de justifier *a priori* et *a posteriori* l'intervention au Kosovo²⁴³. Dans tous les cas, ce qui fait problème est le traitement discursif de l'événement, dans lequel l'enjeu de la référenciation plurielle est d'importance.

²⁴³ Sont mentionnées, outre les chiffres, l'absence d'information sur les victimes serbes, la minimisation des bavures de l'OTAN...

Naturellement, le rôle du linguiste n'est pas d'enquêter sur le terrain à la recherche de la "vérité", que ce soit à propos des chiffres, de l'usage des SN définis pluriel ou encore de celui des noms. Il peut en revanche comparer la référenciation d'un même objet entre différents textes, entre le titre d'un article et cet article, entre parties d'un texte. C'est ainsi que nous procédons avec les SN définis pluriel ou les Ncolls pour lesquels nous avons parlé de "mécanisme synecdochique" (chapitre 4), relevant du rapport *ensemble/sous-ensemble*. Nous avons déjà cité au chapitre 2 (p. 61) la confrontation titre/texte : *l'opinion* vs *dans l'opinion, des voix*. On peut également comparer les trois articles, et leurs titres, du *Monde*, du *Figaro* et de *Libération* rapportant les réactions des magistrats à l'événement relaté dans CSM (cf. annexe V), soit *les magistrats* vs *deux syndicats de magistrats*. On remarquera encore comparativement l'usage à travers les textes de *les alliés* dans le corpus KOSOVO (chapitre 11).

Du point de vue de l'effet rhétorique, et sans parler de machiavélisme ni de désinformation, on songera au rôle éventuel de ce type d'amplification quantitative dans l'émotion – le *pathos* –, en particulier dans les titres. Ou tout simplement à la volonté d'un journaliste de faire pencher la balance du côté de l'argumentation qu'il souhaite défendre, ce qu'on peut observer en (134) (article d'analyse de *Libération*, ayant pour titre *L'inverse de ce qu'attend l'opinion*) :

(134) S'ils avaient eu à se rendre au congrès de Versailles, les Français auraient-ils approuvé la révision constitutionnelle du CSM ? 46% l'auraient votée, 8% se seraient prononcés contre. Les chiffres sont sans appel : **les Français** voulaient cette réforme. (CSM 71).

Nous retenons donc l'usage des références plurielles comme une piste d'analyse possible dans le cadre de la manifestation linguistique de la persuasion, dans un discours donné. Cependant, il nous faut souligner qu'une analyse du pluriel dans cette perspective est particulièrement délicate à mener, ne serait-ce que du fait de la variété des usages de l'article défini pluriel : spécifique, générique, générique vs généralisation etc.

Bilan de la deuxième partie

Nous avons présenté dans les chapitres 6 et 7 notre choix méthodologique d'analyse en corpus des métonymies et figures de référenciation. Nous y avons discuté et présenté nos corpus : ensemble de textes – les *corpus de travail*, liés à quatre événements : trois "politiques" et un "culturel" – et ensemble de données collectées – les *corpus inventaire*. Nous verrons par la suite que certaines caractéristiques des textes, et en particulier les thématiques des sous-corpus, ont une incidence sur les types de réalisations figurales et surtout sur leur usage. Dans le cadre de ces thématiques, l'opposition politique/culturel, mais aussi l'opposition politique française/politique étrangère exercent en particulier une influence, qui intervient notamment par le biais des noms propres.

Nous avons décrit brièvement certaines conditions socio-professionnelles de l'énonciation journalistique. Il s'agissait pour nous de proposer quelques éléments concernant l'incidence du type de discours étudié sur les réalisations lexicales et discursives, et sur son influence. Nous ont paru pertinents pour cette analyse : les rapports interlocutifs d'un énonciateur collectif et d'un public-cible ; le statut social de témoin "objectif" du journaliste ; le "contrat référentiel" dans lequel le discours journalistique est engagé. Dans ce cadre en effet, les objets référés (individus, groupes d'individus) ne sont pas de pures créations, comme le seraient ceux de la littérature de fiction, mais renvoient à quelque chose d'extérieur au texte – connaissance des personnes sur la scène publique, connaissance des liens qu'elles entretiennent entre elles. C'est pourquoi l'interdiscours, et l'intertexte d'un même sous-corpus sont d'une grande importance pour l'analyse.

Une fois les figures collectées et décrites, nous sommes en mesure de rendre compte de celles qui apparaissent de manière récurrente, dans leur structure et leur interprétation référentielle, de les contraster avec les non-figures, de prendre en compte dans certains cas l'incidence du texte où elles apparaissent.

Notre attention se portera sur certaines constantes, qui ont été peu abordées dans le cadre des études sur la métonymie :

- le trait de pluralité que comportent les acceptions métonymiques de nos corpus. A cet égard, les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* peuvent être rapprochées des Ncolls, ce que nous analyserons dans notre chapitre 10 ;

- l'indétermination, due, selon nous, à la combinaison de la métonymie et de la pluralité. Cette indétermination fait des nominations métonymiques étudiées le lieu possible, rhétorique, d'une négociation de la référence.

Troisième partie

*Métonymies et figures de
référenciation :
analyses sémantique,
discursive et rhétorique*

Chapitre 8. Trope métonymique et contexte

8.1. De la phrase au texte : indices de repérage du trope et interprétation

S'il est pertinent, d'une manière générale, de souligner la flexibilité et la dépendance au contexte de la "relation entre les mots et les choses" (Dubois & Mondada 1995), dans le processus même de référence et de catégorisation, c'est le cas à plus forte raison pour les tropes, lieux d'instabilité sémantique et référentielle. Nous avons en effet déjà eu l'occasion de remarquer la dépendance au contexte des synecdoques *genre/espèce* et de la distinction synecdoque/métonymie par exemple (cf. chapitre 4). Cette dépendance est flagrante, que ce soit du point de vue du repérage et de la reconnaissance du trope lui-même, ou du point de vue de son interprétation sémantique et référentielle. Il importe donc de cerner sur quels éléments reposent ces interprétations. Comme nous le soulignerons ici, ces éléments relèvent de différents paliers : du SN dans la phrase jusqu'à l'intertexte d'un même sous-corpus.

8.1.1. Trois niveaux d'analyse

Il convient de distinguer trois niveaux théoriques²⁴⁴ pour l'analyse des tropes : (i) celui de son repérage ; (ii) celui lié à la reconnaissance de la structure tropique elle-même, niveau où on pourra catégoriser le trope ; (iii) enfin celui de l'interprétation référentielle qui doit être faite de l'occurrence tropique. La nécessaire différenciation entre les niveaux (ii) et (iii) a déjà été signalée au chapitre 3. Cette distinction est rendue particulièrement importante pour nous du fait des références non discrètes et plurielles présentées par certains types de métonymies de nos corpus. Dans ces cas en effet, la réévaluation, qui relève de l'interprétation (ii), donne rarement lieu à une interprétation référentielle directe, comme il sera illustré ci-dessous.

On repérera les trois niveaux d'analyse à l'aide de l'énoncé suivant, produit par un voyageur dans un train, pour commenter le comportement de quatre touristes japonais qui s'apprêtent à descendre :

(135) **Le Japon** s'agite.

Au premier niveau (i), une allotopie, et ici plus spécifiquement une rupture sémantico-combinatoire entre le sujet et le verbe, nous signale un énoncé figural²⁴⁵. Au second niveau

²⁴⁴ Il ne s'agit pas d'étapes chronologiques, mais de niveaux de description. Dans les faits, ces niveaux peuvent se confondre, comme nous le verrons avec des exemples.

²⁴⁵ A ce niveau, rien ne différencie la métonymie de la personnification (cf. chapitre 5).

(ii), on interprète l'énoncé comme métonymique (*pays/habitants*) sur la base d'un rapport de contiguïté très général et stabilisé : *lieu/occupants du lieu*. Le troisième niveau est celui où l'on identifie le référent de l'énoncé, *i.e.* /les quatre japonais/ (et non /(l'ensemble des) habitants du Japon/) sur la base de la situation²⁴⁶. Plusieurs précisions doivent néanmoins être apportées pour généraliser cette description : d'une part l'allotopie n'est pas nécessairement due à une combinatoire linguistique comme en (135), et nous en verrons des exemples plus loin – entre autres (147) et (156)²⁴⁷. D'autre part un contexte dépassant le cadre de la phrase intervient déjà au niveau (ii) : en effet, c'est lui qui oriente l'interprétation vers la métonymie (*vs* la métaphore ou la personnification par exemple).

Considérons en effet l'exemple suivant :

(136) La montagne soupirait. (Giono, cité par Prandi 1992).

A partir d'un même indice (rupture combinatoire), on peut considérer l'énoncé comme métonymique (si le contexte général nous conduit à penser que *la montagne* réfère aux êtres qui peuplent la montagne), comme métaphorique (c'est alors le verbe qui est métaphorique), ou comme une personnification (on interprète alors *la montagne* comme un être allégorique)²⁴⁸.

La description des métonymies²⁴⁹ des corpus sera donc généralement la suivante :

- (i) repérage sur la base d'un ou de plusieurs indices (cf. *infra* § 8.1.2). Nous nommerons ce niveau *repérage* ;

- (ii) reconnaissance du rapport de contiguïté entre objets : celui désigné par le déclencheur (par exemple une capitale, *Moscou*) et celui qui doit être reconstitué sur la base du contexte (en fait une catégorie d'objets : habitants de la capitale *vs* instance gouvernementale par exemple). A ce niveau s'établit le type de rapport métonymique (*lieu/habitants vs lieu*

²⁴⁶ Habituellement c'est la totalité des habitants qui est désignée par l'emploi de ce type de métonymie. C'est pourquoi dans ces cas, les niveaux (ii) et (iii) peuvent se confondre. C'est pourquoi aussi, dans le cas de (135), l'impression figurale est forte.

²⁴⁷ Les notions d'allotopie et d'isotopie présentent l'avantage de se situer à un niveau de description plus général que les "ruptures sémantico-combinatoires" (terme de Bonhomme 1987). De plus, elles se situent au palier du texte (rapporté à un genre et à une situation socialisée, cf., en bibliographie, les différents ouvrages de F. Rastier). Enfin, les notions d'isotopie et d'allotopie permettent de rendre compte, et du repérage, et de l'interprétation des tropes et figures (cf. Klinkenberg 2000). Mais, dans nos descriptions, il nous a semblé important de préciser en quoi consiste cette allotopie, et en particulier de souligner qu'elle peut venir d'éléments divers, situés à des niveaux de description divers, et, en particulier, n'est pas réductible à une combinatoire distributionnelle, sans doute la seule descriptible dans le cadre d'une approche automatisée.

²⁴⁸ Prandi fait ce type d'analyse avec *les champs dormaient* (pp. 175-176), mais il n'envisage pas la personnification-allégorie, plus pertinente d'ailleurs dans notre exemple, avec le singulier de *la montagne*.

²⁴⁹ Le cas des synecdoques sera aussi illustré au fur et à mesure. Etant la diversité des types de synecdoques, ce cas n'est peut-être pas descriptible dans les mêmes termes.

(institutionnel)/instance gouvernementale), qui participe au sens de l'occurrence métonymique (cf. *infra* § 8.2). Nous parlerons à ce niveau d'*interprétation sémantique*. Les niveaux (i) et (ii) sont ceux qui, selon Cohen (1970 : 22, déjà cité au chapitre 1), doivent être distingués dans toute figure, soit respectivement celui de : "l'axe syntagmatique où s'établit l'écart, et l'axe paradigmatique où il s'annule par changement de sens."²⁵⁰

- (iii) L'assignation référentielle adéquate (par exemple, avec *Moscou* : une personne – Boris Eltsine lui-même ; un groupe de personnes – le gouvernement, l'entourage de Boris Eltsine ; ou une institution – la Russie) est concernée par un éventuel troisième niveau, qui est celui de l'*interprétation référentielle*. C'est le plus souvent dans le cadre du texte et parfois au-delà (le sous-corpus) que la référence s'établit (cf. § 8.3).

Dans les faits, les trois niveaux distingués théoriquement peuvent s'entremêler. C'est ce qui sera examiné au fur et à mesure du développement.

8.1.2. Indice de *repérage* de métonymie et de synecdoque. Des exemples.

Sans rechercher un examen systématique, nous donnons dans ce qui suit quelques exemples d'indices de repérage des métonymies et de synecdoques²⁵¹. Ces indices peuvent être formels (§ 8.1.2.1) ou reposer sur des connaissances encyclopédiques (§ 8.1.2.4).

8.1.2.1. Indices formels dans le cadre du SN ou de la phrase

Dans la majorité des cas de nos corpus, le cotexte phrastique est suffisant pour signaler le trope : l'indice du trope est alors généralement une rupture combinatoire entre un élément nominal référant à un lieu (Nlieu) et un élément prédicatif nécessitant un argument [+Hum] :

- par exemple entre le sujet et le verbe :

(137) **Moscou**, en effet, n'accepte pas d'être marginalisé. (K 904).

- la tête nominale déverbale d'un SN et le complément de nom :

(138) Si les accusations de **Bakou** se révélaient fondées, cette affaire embarrassante soulignerait les contradictions de **Moscou** sur le Kosovo. (K 169).

- le Cod et le verbe :

(139) Milosevic doit regretter **Rambouillet** (titre dans *le Figaro* le 11/06/99, K 8).

²⁵⁰ Si, à ce niveau, la description selon deux axes nous paraît valable pour les tropes, à ceci près que nous ne parlerions pas "d'annulation" de l'écart, il nous semble qu'on ne peut la proposer pour les figures en général.

²⁵¹ Un balisage plus exhaustif a déjà été fait par Bonhomme (1987 : 95-108). Signalons, en comparaison avec son travail, que les types d'indices présentent dans nos corpus un éventail relativement limité. Nous nous limitons pour nos exemples aux corpus KOSOVO et CANNES.

- la préposition et le nom :

(140) Débat houleux pour ou contre **Belgrade**. (K 1129).

- le nom et l'adjectif (épithète ou attribut) :

(141) **Belgrade** partagée entre indifférence et agacement. (K 592).

(142) Un moment, **Belgrade** s'est imaginé sauvé. (K 326).

On remarquera que le genre de l'adjectif ne constitue pas un indice discriminant quant à l'établissement d'une valeur métonymique vs standard, ni quant à son interprétation référentielle. En effet, dans nos corpus, pour une même valeur métonymique, et pour un même référent contextuel – /les habitants/ en (141) et (142) –, l'adjectif, contrôlé par un même nom de ville, peut être au féminin ou au masculin.

Dans tous ces cas cités ci-dessus, si les indices conduisent à considérer les Nlieux comme déclencheurs de métonymies, ils ne permettent ni l'interprétation *sémantique* (ii) : *lieu institutionnel/actant institutionnel* – (137), (138), et (140) –, *lieu/événement* – (139) –, ou encore *lieu/habitants* – (141) et (142) – ni l'assignation *référentielle* adéquate (iii), qui dépendent d'un cadre plus large (cf. *infra* § 8.3).

Ce type d'indice n'est pas spécifique aux corpus "politiques". Il apparaît également dans le corpus CANNES :

(143) Pour sa 58^e édition, du 29 août au 8 septembre, **Venise** annonce la création d'une deuxième compétition et d'un deuxième Lion d'Or, consacrés aux films les plus novateurs. (C 253).

8.1.2.2. Caractère nécessaire et suffisant des indices de repérage

La présence d'indices grammaticaux peut nous mettre sur la voie d'une phénomène métonymique ou synecdochique, sans que ces indices soient pour autant nécessaires. Dans (144), le pluriel de *les sélections* peut indiquer que le sens concerné n'est pas /l'action/ :

(144) Aujourd'hui, en France, mais pas seulement, la vitalité créative, la diffusion auprès d'un public large, la diversité des formes d'expression sont intenses et **les sélections** cannoises promettent de le montrer. (C 247).

Mais l'absence de cet indice grammatical ne nous empêche pas d'analyser (145) comme une métonymie – ici /les sélectionneurs/ – (cf. § 8.3.1 pour l'interprétation de ces exemples) :

(145) Toujours est-il que voilà la véritable affaire de **la sélection** : la politique contre Rohmer. (C 231).

En (146) ci-dessous, l'indice grammatical (article devant un Npr – un (Moretti)²⁵²) n'est ni suffisant ni nécessaire pour la caractérisation du trope :

(146) Le 17, ce sera au tour de Nanni Moretti de présenter *La Chambre du fils*, où il forme, avec Laura Morante un couple éprouvé par la mort de son fils. **Un Moretti** sombre et douloureux, loin de l'introspection ironique et diserte qu'il a longtemps pratiquée. (C 206)²⁵³.

En effet, cet indice peut nous indiquer une métonymie *auteur/œuvre*, mais il n'est pas suffisant, dans la mesure où il peut également marquer une antonomase, ou encore un emploi du type "manifestation" (Jonasson 1994 : 173) : *le Céline antisémite est un Céline triomphant*. Il n'est pas non plus nécessaire, selon notre appréciation de la métonymie *auteur/œuvre* (cf. notre chapitre 3 § 4.3.2., à propos de l'exemple *Françoise Sagan*). Ce type d'indice fonctionne donc comme simplement l'indicateur d'un phénomène, dont l'interprétation sémantique repose sur d'autres éléments, situés ailleurs que dans la phrase : on recherchera des éléments d'interprétation dans la phrase précédente, et au-delà. Ces éléments fonctionnent conjointement : en dehors des connaissances encyclopédiques liées au Npr *Moretti*, pour établir d'une phrase à l'autre le lien anaphorique nécessaire entre *Un Moretti* et *La Chambre du fils*, encore faut-il savoir que *La Chambre du fils* est un film. Malgré l'indice graphique, ceci n'est à son tour pas établi à coup sûr par la première phrase, mais est plutôt plausiblement déduit de la thématique du sous-corpus elle-même...

8.1.2.3. Délimitation du foyer pertinent

La délimitation du foyer pertinent pour signaler un trope, l'interpréter, lui assigner une référence est différente selon les cas²⁵⁴. Parfois en effet, les trois niveaux distingués peuvent se combiner dans le cadre même de la structure des SN (en particulier ceux constitués de Ncs). Ainsi par exemple, l'expansion adjectivale n'a pas le même rôle dans les SN tropiques suivants : *les capitales européennes* par exemple d'un côté et *les grands noms, les gros succès* de l'autre. En effet, dans *les capitales européennes, européennes* ne fait que préciser référentiellement une métonymie déjà repérée dans le nom et établie sur les bases présentées en 8.1.2.1 – le foyer est donc le nom *capitale*. En revanche dans *les grands noms, les gros succès* (corpus CANNES), l'expansion adjectivale fait partie du foyer tropique²⁵⁵. Dans les deux

²⁵² Nanni Moretti est un réalisateur italien ; il joue également dans ses films.

²⁵³ Nous laissons de côté la reprise anaphorique *il*, due à une collusion de deux sens (métonymique et non métonymique), phénomène de type *syllipse*.

²⁵⁴ Nous avons distingué au chapitre 3 (p. 72) "noyau", qui correspond à une appréhension syntaxique de la délimitation du trope, et "foyer", utilisé pour une description interprétative contextuelle (cf. le "couple" *foyer/cadre*). Nous utilisons ici le terme "foyer" en considérant que c'est l'interprétation sémantico-référentielle qui conduit à délimiter syntaxiquement le noyau tropique.

²⁵⁵ Cf. Henry (1971 : 32-35) pour une discussion du rôle de l'adjectif dans le SN métonymique.

cas enfin, le déterminant pluriel ne concourt pas au repérage et à l'établissement de la métonymie elle-même, qui se construit au niveau sémantico-lexical du nom.

En revanche, la limite du foyer est différente avec certaines synecdoques : synecdoque du nombre, synecdoque d'*abstraction*, synecdoque *singulier/pluriel* (*l'ennemi*, lexicalisé) et, dans notre corpus CSM, *le justiciable*, *le politique*. Dans le cas de ces synecdoques, c'est la dimension du SN (et non celle du nom) qui est pertinente dès les niveaux (i) et (ii) : en effet le déclenchement du trope se base sur un jeu d'adéquation référentielle, ou extensionnelle, entre le foyer et le cadre.

8.1.2.4. Absence d'indice formel

C'est parfois sur la seule base d'une plausibilité référentielle que se font le repérage et l'interprétation, comme dans (147)²⁵⁶ (en effet, parmi les personnes citées, connues en tant qu'artistes²⁵⁷ (*i. e.* auteurs), certaines sont décédées) :

(147) [A propos du film *Moulin Rouge*] Sont convoqués **Puccini, Renoir, Méliès, Offenbach et Lautrec**, pour être violemment précipités (à l'écran et sur la bande-son) contre **Madonna, les Studios Disney, MTV, et Elton John**. (C 280).

De même, c'est sans indices formels, si ce n'est ici aussi une plausibilité référentielle, que nous interprétons *le monde entier* en (148) comme une figure de type synecdochique *ensemble/sous-ensemble*, et même comme une hyperbole :

(148) La cérémonie de signature organisée jeudi avait donc manifestement pour objet, dans l'esprit des organisateurs de la conférence, de graver dans le marbre, aux yeux du **monde entier**, cet engagement de la partie albanaise qui fut si difficile à obtenir. (K 121).

Terminons ce paragraphe par une remarque à propos de la différence métonymie/synecdoque (*partie/tout*) eu égard au niveau d'analyse (i) – *repérage* : en comparaison avec la métonymie, il n'est pas certain qu'on puisse décrire l'indice de la synecdoque *partie/tout* en termes de rupture combinatoire dans la phrase, y compris même lorsqu'on a une perception intuitive du trope :

(149) [Gilles Jacob] La longiligne **silhouette** qui, depuis vingt-deux ans, marque le sommet d'une des ascensions les plus prisées du monde, est absente. (C 273).

(150) **Les titres** français s'octroient 50 à 55% du marché national. (C 232).

²⁵⁶ Cf. aussi l'exemple (156) plus bas.

²⁵⁷ Nous ne connaissons pas *MTV* et, n'ayant pas vu le film, n'avons pas d'interprétation pour *les Studios Disney*. Dans l'exemple sont mêlés semble-t-il les noms de musiciens (métonymie *auteur/oeuvre*) et les noms de personnes qui sont des personnages du film (Renoir, Lautrec, peut-être Méliès). Ce type de procédés, basé sur les références culturelles, est typique des articles de critique du corpus CANNES (cf. notre chapitre 9).

En (149), plutôt que de rupture combinatoire, on devrait parler simplement d'inadéquation sémantique entre le sujet et les verbes de la subordonnée et de la principale, tandis que l'éventuel hiatus de (150) n'est pas dû à *titres*, et subsisterait avec */films/*²⁵⁸. Ce hiatus est dû à un bouleversement de la construction syntaxique phrastique, d'ailleurs parfaitement habituel en synchronie. Il n'y a donc pas ici d'*indice* figural à proprement parler. Ce qui conduit à l'interprétation synecdochique est, selon nous, le rapport direct qu'on peut établir mentalement entre *titres* et son "substitut virtuel" */films/*. Ces remarques sur l'absence d'indice dans le cas de ces synecdoques, qu'il conviendrait toutefois d'étayer par une approche plus exhaustive, nous paraissent confirmer la solidarité ontologique entre les deux pôles référentiels de la synecdoque *partie/tout*. Elles rejoignent les remarques de Ruwet (1975) à propos de l'exemple classique *voile* (relativité de la perception synecdochique selon que l'on aperçoit réellement une voile ou un bateau), et celles de B. Meyer (1993 : 137-139) à propos de *une paire de moustaches apparaît*, ou encore dans sa discussion plus générale de l'écart synecdochique (1995 : 153-155). Dans les cas discutés comme dans nos exemples, la perception de la synecdoque est plutôt due, de manière assez large, à une inadéquation globale (sémantique, référentielle) de la représentation de la situation par l'énoncé. Les niveaux (i) et (ii) décrits tendent alors à se confondre.

8.2. De la phrase au texte. L'interprétation sémantique : quel type de métonymie ?

Comme il ressort des développements précédents, on se gardera de réduire l'interprétation de la métonymie à la seule présence d'un indice formel. Une fois le phénomène figural repéré, il est encore nécessaire d'identifier à quelle trope on a affaire – synecdochique, métonymique –, et dans ce cas à quel type métonymique – niveau (ii). Et cette identification nécessite la reconstitution de la cible (ou encore "substitut virtuel", cf. notre chapitre 3), sur la base d'une pertinence contextuelle.

8.2.1. Différents éléments d'interprétation sémantique

Le contexte nécessaire et son mode d'incidence se présentent sous des jours divers, même si, dans les corpus, on trouve des configurations nettement récurrentes. Nous présentons ici des exemples relevant de différents cas.

²⁵⁸ Si l'on admet *titres* comme une synecdoque *partie/tout* à partir de *films*. De fait, cette "synecdoque" est tout-à-fait usuelle dans la presse.

On peut se demander tout d'abord ce qui conduit à interpréter (151) comme référant aux habitants, et (139) comme référant à un événement :

(151) **Belgrade** apprend à vivre en alerte. (titre dans *Libération* 26/03/99, K 325)

(139) Milosevic doit regretter **Rambouillet** (titre dans *le Figaro* le 11/06/99, K 8).

De fait, la réponse ne repose pas dans les deux cas sur les mêmes éléments : en (151), la composition globale de la phrase, avec notamment le verbe *vivre* nous conduit, par présomption d'isotopie, à l'interprétation /habitants/, alors que la composition des éléments phrastiques de (139) ne nous conduit pas nécessairement /événement/. En effet, si le sens 'locatif' de *Rambouillet* (à supposer qu'il soit connu) est bien un élément linguistique pertinent qui sert, comme en (139), de base d'interprétation²⁵⁹, pourquoi, à partir de ceci, *Rambouillet* ne désignerait-il pas /la ville/ elle-même comme lieu de villégiature, ou, dans une autre acception métonymique, /les habitants de Rambouillet/, /la municipalité de Rambouillet/ ? La question est la même pour (143) (*Venise* > /le festival de Venise/ et-ou /les organisateurs du festival de Venise/) :

(143) Pour sa 58^e édition, du 29 août au 8 septembre, **Venise** annonce la création d'une deuxième compétition et d'un deuxième Lion d'Or, consacrés aux films les plus novateurs. (C 253).

Cette question se pose aussi pour la référence à des gouvernements avec des Ncapitales, même si, les capitales étant généralement connues, le problème est apparemment moins crucial²⁶⁰. Au-delà de la connaissance encyclopédique liée aux Nprs, connaissance dont certains traits (le sens 'locatif') sont plus centraux que d'autres, la réponse se trouve alors dans un contexte plus large, qui excède le plus souvent la phrase. Le plus généralement, le contexte pertinent correspond à la dimension intertextuelle (celle du corpus-univers, cf. chapitre 6) et/ou encyclopédique²⁶¹. C'est à ce niveau que la connaissance des entités, mais aussi la nécessaire connaissance des relations entre ces entités, ont été établies – entre Venise-lieu, le festival (de Venise), les participants et/ou sélectionneurs du festival. En effet, c'est en partie sur la base de ces relations que se construisent les types de rapports métonymiques. Ainsi, la construction métonymique d'un rapport *lieu/événement* comme en (139) s'établit dans la diachronie de l'événement relaté dans les textes.

²⁵⁹ Le sens locatif est nécessaire, mais pas, dans ce contexte, la connaissance encyclopédique qui nous donnerait la localisation elle-même : on n'a pas besoin de savoir où se trouve réellement Rambouillet. Le cas est similaire pour les autres métonymies *lieu/événement* (*Cannes*, *Venise*), du point de vue du mécanisme tropique du moins.

²⁶⁰ Mais ce sont les articles du corpus KOSOVO qui nous ont appris que Bakou est la capitale de l'Azerbaïdjan (cf. notre exemple (138)).

²⁶¹ Cf. Jonasson (1994) qui décrit la diversité des connaissances à prendre en compte selon les situations pour l'identification du référent des Nprs (p. 168, entre autres).

8.2.2. Interprétations sémantiques concurrentes d'un Ncapitale

Comme nous l'avons vu déjà, certains types distincts de réalisations métonymiques peuvent avoir un même déclencheur. C'est le cas, avec un Ncapitale, des types de métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* – (152) et (153) –, et *lieu/habitants* – (142) – ou encore *lieu/événement* – (154) :

(152) **Belgrade** a échoué à renégocier les modalités d'application. (K 13).

(153) Même si **Belgrade** cédait, les "accords" de Rambouillet n'ont rien d'une panacée. (K 296).

(142) Un moment, **Belgrade** s'est imaginé sauvé. (K 326).

(154) 200 000 manifestants anti-mondialisation veulent paralyser **Washington**. (*Le Monde* 28/09/02).

La plupart du temps, l'isotopie phrastique discrimine les interprétations concurrentes, et en particulier, pour l'interprétation /institution/, la présence de constituants possédant un trait 'officiel' – (152) avec *renégocier* –, (153) avec *les "accords" de Rambouillet* – mais cette isotopie phrastique n'offre pas toujours une garantie suffisante : en (142), *Belgrade* pourrait référer à la personne du /dirigeant Milosevic/... En (154) enfin (déjà cité au chapitre 3, p. 77, à ce propos), *Washington* pourrait être interprété simplement comme un lieu, mais aussi comme une métonymie *institutionnelle* alors que, comme nous l'avons vu, dans le contexte, *Washington* doit être interprété comme un événement – on peut dire (cf. Godard & Jayez 1996) :

Washington a lieu/a eu lieu ; débute ; se termine. Avant/après *Washington* etc.

8.2.3. Interprétations sémantiques concurrentes : un autre cas

En dehors des métonymies institutionnelles, on peut observer d'autres cas d'interprétations concurrentes pour un même nom, par exemple avec un déverbal. Le corpus CANNES présente trois occurrences de *sélection* :

(144) Aujourd'hui, en France, mais pas seulement, la vitalité créative, la diffusion auprès d'un public large, la diversité des formes d'expression sont intenses et **les sélections** cannoises promettent de le montrer. (C 247).

(145) Toujours est-il que voilà la véritable affaire de **la sélection** : la politique contre Rohmer. (C 231).

(155) Tandis que **la sélection officielle** s'élançait hier tous jupons au vent sur un conte du 1^{er} de l'an 1900, le *Moulin Rouge* criard de Baz Lurhmann, *Un certain regard* s'ouvre ce soir sur un conte de Noël. (C 268).

Ces trois occurrences métonymiques ont un sens et un référent différents, soit respectivement /l'ensemble des films sélectionnés/ en (144), /les sélectionneurs/ en (145), /les

personnages du film *Moulin Rouge*/ en (155), élucidés à partir de l'interaction de plusieurs paliers d'analyse, du SN au texte :

- tout d'abord, l'alternance singulier/pluriel, qui oppose (144) à (145) et (155), met sur la voie d'un phénomène, mais elle n'est ni nécessaire ni suffisante pour l'interprétation : *la sélection cannoise* aurait pu aussi bien référer globalement à //l'ensemble des films sélectionnés/, et le pluriel nous apprend (ou nous confirme) simplement qu'il y a plusieurs festivals parallèles à Cannes.

- ensuite, les adjectifs de (144) et (155) jouent un rôle différent dans les deux phrases (cf. § 8.1.2.3) : en (144), l'adjectif *cannoises* est ajouté à l'information pertinente donnée par le noyau du SN (article + nom) et le précise, tandis que *officielle* fait partie de ce noyau en (155). En effet, dans cet exemple, le SN entier reprend une information sémantique et référentielle donnée ailleurs dans le sous-corpus : le film *Moulin Rouge* est le *résultat* de la sélection officielle.

- enfin, l'isotopie de la phrase (144), qui porte globalement sur l'objet sélectionné (les films), conduit à l'interprétation /résultat/ de *les sélections (cannoises)*, alors que cette isotopie phrastique est insuffisante en (145). En effet, c'est essentiellement le recours au contexte élargi – présence du SN *le comité* quelques phrases plus haut, et plus généralement le thème de l'article qui nous permet d'interpréter la sélection en (145) comme /les sélectionneurs/. En combinaison avec l'isotopie de la phrase (*s'élançait* et *tous jupons au vent*), c'est aussi le contexte élargi qui nous conduit à interpréter *la sélection officielle* en (155) comme /les personnages du film *Moulin Rouge*/, par un enchaînement de métonymies créé lui-même dans le texte.

Naturellement, le cas d'interprétations métonymiques concurrentes pour un même nom n'est pas réservé à *sélection(s)*. On le trouve par exemple avec les occurrences de *la présidence* – /lieu/ et /personne/ – dans le corpus AUTRICHE.

Il convient donc de considérer les composants du SN, les composants phrastiques et le texte, voire l'intertexte du sous-corpus comme concourant conjointement à l'interprétation. Signalons d'ores et déjà que, au moins dans le corpus CANNES, certaines connaissances demeurent implicites²⁶² : on n'a aucun moyen, si on n'a pas vu tel film – par exemple *le*

²⁶² Cela ne paraît pas étonnant étant donné la thématique du corpus, et l'appartenance de certains textes au genre rhétorique *épidictique*, genre propice à susciter des connivences culturelles.

fabuleux destin d'Amélie Poulain ; cf. également l'exemple (147) –, d'interpréter certains énoncés tropiques ou de juger s'ils sont tropiques ou non.

8.3. L'interprétation référentielle

Au-delà de la reconnaissance interprétative du fait métonymique et du type de métonymie (ii), l'interrelation entre les paliers du nom et celui du texte est pertinente également pour la reconnaissance du référent discursif adéquat (iii), (§ 8.3.1). Nous verrons cependant que certains types de métonymies basés sur certains déclencheurs sont propices à une indétermination irréductible (§ 8.3.2).

8.3.1. Texte et interprétation référentielle des occurrences métonymiques

Nous rapportons dans ce paragraphe différents cas d'interprétation référentielle reposant sur le texte, voire sur un sous-corpus.

8.3.1.1. Interrelation des niveaux d'interprétation, interrelation des types de connaissances : un exemple spécifique

Avant d'aborder les types d'exemples les plus habituels de nos relevés, examinons un cas où la prise en compte d'un contexte qui excède la phrase est nécessaire, non pas seulement aux niveaux sémantique (ii) et référentiel (iii), mais déjà au niveau (i) du repérage du trope. C'est le cas de l'énoncé contradictoire avec le contexte : les indices ne sont alors plus d'ordre grammatical mais d'ordre encyclopédique. Considérons l'exemple suivant, où, selon nous, *le Kosovo* dénote métonymiquement /les habitants du Kosovo/ :

(156) Nous avons entrevu **le Kosovo** à partir [...] des camps d'Albanie et de Macédoine. Nous allons désormais le voir en direct. (K 48).

Si, dans un premier temps²⁶³, le Sprép à *partir des camps d'Albanie et de Macédoine* fonctionne comme indice d'un trope (i), c'est en référence à une compétence du lecteur portant sur la plausibilité extra-linguistique de la représentation donnée : en effet, il est topologiquement impossible de voir ou d'entrevoir selon la manière décrite²⁶⁴, en particulier à cause de la préposition à *partir de*.

²⁶³ "dans un premier temps" pour l'exposé, mais pas nécessairement pour l'interprétation du lecteur du texte. Il n'est pas certain que le processus se passe de manière séquentielle, et nous doutons même que le trope soit nécessairement repéré ici.

²⁶⁴ Une interprétation concurrente plausible reposerait sur l'acception non concrète du verbe *entrevoir*. *Le Kosovo* signifierait alors approximativement /la situation au Kosovo/. Notre première interprétation (/les habitants du Kosovo/) repose sur la proximité textuelle antérieure de *le martyre kosovar*, qu'on peut paraphraser par /le martyre des kosovars/ compte tenu de l'usage fréquent dans la presse de ce type de réduction adjectivale d'un

Dans un deuxième temps, l'interprétation référentielle du SN *le Kosovo* se fait sur la base conjointe d'une compétence rhétorique (connaissance du phénomène métonymique) et des savoirs accumulés à la lecture des journaux : les journalistes ne pouvaient accéder au territoire du Kosovo, ils se sont donc massés dans les camps de réfugiés d'où ils ont pu observer, en la personne des réfugiés, les effets de la politique du gouvernement serbe (ou des campagnes de bombardements, c'est selon ...). Ce dernier savoir conduit d'ailleurs à réinterpréter référentiellement *le Kosovo* plus précisément comme /les réfugiés du Kosovo/, groupe humain plus spécifique que *les habitants*, mais aussi groupe humain dont le statut et la situation spécifiques sont dus à l'effet de la politique que nous évoquions ci-dessus. De sorte que, les différents savoirs tirés du contexte se combinant avec les inférences qui y sont suggérées, on peut percevoir ici la richesse sémantique de la réalisation métonymique : *lieu/habitants* + *effet* (de la politique). Cet exemple nous montre combien connaissances lexicales, connaissances du monde, données du texte, connaissances interdiscursives (les autres discours sur la guerre du Kosovo) et connaissances intertextuelles (textes du sous-corpus) entrent en interaction dans l'interprétation.

8.3.1.2. Texte et variabilité référentielle des métonymies *institutionnelles*

Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises et aurons encore l'occasion de le développer, les métonymies *lieu/institutionnel/actant institutionnel*, en dépit de l'invariabilité de leur nom déclencheur (Ncapitale, Nlieu institutionnel), connaissent une certaine variabilité référentielle. En effet, si elles peuvent souvent être glosées en première approximation par /le gouvernement (du pays concerné)/, en réalité des interprétations référentielles différenciées sont parfois nécessaires dans les textes, de la plus circonscrite à la plus vague selon les cas. L'éventail d'interprétations, pour un Ncapitale métonymique, se situera entre, d'un côté, une interprétation précise – /personne (dirigeant)/ ou /groupe de personnes (gouvernement)/ ou /institution (pays)/, et, d'un autre côté, une interprétation qui ne distingue pas ces différents objets, *i.e.* qui "neutralise"²⁶⁵ les différences. C'est ce qui permet à ces métonymies de jouer un rôle de "nom-joker" (cf. notre chapitre 10). Cette variabilité impose parfois de recourir à une interprétation plus fine que la reconnaissance de la seule métonymie. Le texte est alors d'une manière générale la dimension pertinente de cette interprétation et, dans le cadre du texte, c'est le thème (sujet, *topic*), qui est déterminant. Le rapport entre titre et texte en particulier est

complément de nom. Mais tout le texte joue sur les différents sens possibles de *Kosovo*, ce qui donne à ce nom richesse sémantique et indétermination référentielle.

²⁶⁵ Cf. Martin (2001).

souvent un élément important pour l'analyse²⁶⁶. En effet si, pour les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, une interprétation référentielle circonscrite peut se faire dans certains textes, c'est parfois par le biais de leur titre²⁶⁷.

Ces rapprochements (titre ou domaine-interprétation référentielle) sont cependant à considérer comme des corrélations plus que comme des déterminations, tout d'abord parce qu'ils ne sont pas systématiques, et ensuite parce, dans les cas où ils interviennent, ce n'est souvent qu'en appui d'autres éléments.

8.3.1.3. Texte et variabilité référentielle des SN définis pluriel

La variabilité référentielle des métonymies et leur dépendance au contexte est assez similaire à certains égards à celle des SN définis pluriel. Les titres de deux articles de KOSOVO débutent de la même manière :

(157) **Les Serbes** ne cèdent pas. (K 663).

(158) **Les Serbes** crient à la trahison (K 219).

Mais le premier (*Libération* 26/03/99) réfère au gouvernement, tandis que le second (*le Figaro* 25/03/99) réfère à la population, ce qu'on apprend à la lecture des textes. La lisibilité de la référence de *les serbes* dans l'ensemble du corpus connaît cependant des limites. Nous avons vu (chapitre 6) que, très massivement, *les serbes* connaît selon les cas une extension différente : /l'armée/, /le gouvernement/, /la population/. En réalité, le contexte ne permet pas toujours de discriminer le sous-ensemble pertinent d'une expression globalisante (le SN défini pluriel).

8.3.2. Indétermination référentielle

Nous avons vu ci-dessus des exemples où le contexte, phrastique ou textuel, amène à une interprétation sémantique et référentielle circonscrite. Mais certains types métonymiques paraissent plus rétifs que d'autres à une interprétation précise. Laissant de côté le cas des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* que nous détaillerons au chapitre 10, nous nous attarderons ici sur les métonymies qui ont pour déclencheur les Npays, les noms d'événement (*le Festival*) les activités ou secteurs d'activités (*le cinéma*). Dans les faits, en

²⁶⁶ Sauf dans le cas de titres énigmatiques dont *le Figaro* s'est fait une spécialité, et où le titre se comprend rétrospectivement.

²⁶⁷ On observe également la détermination inverse (interprétation du titre à l'aide du texte), cf. § 8.3.1.3 ci-dessous.

présence d'un indice figural dans la phrase (i), ces noms déclencheurs ne donnent pas nécessairement lieu à des métonymies mais parfois à des personnifications. Cependant les deux interprétations 'personnifiante' et 'métonymique' ne sont pas toujours discriminées en contexte (§ 8.3.2.1). Et lorsqu'on peut émettre une hypothèse métonymique (ii) (référence indirecte basée sur l'intuition 1. d'un rapport paradigmatique entre le déclencheur et une cible et 2. d'une relation de contiguïté), la reconstitution de la cible couvre un ensemble indéterminé de possibles (§ 8.3.2.2).

8.3.2.1. Indistinction entre interprétation personnifiante et métonymique

Nous avons présenté au chapitre 5 les usages personnifiants de Npays. Rappelons-en un exemple :

(159) Après avoir exprimé sa colère, **la Russie** a annoncé hier plusieurs mesures de portée symbolique. (K 679).

Notre interprétation personnifiante se basait sur le sens /institution/ du Npays en contexte, sens qui apparaît en (159) et qui est d'ailleurs actualisé dans tout le texte (article de *Libération* 26/03/99, sous-titré *Chine et Russie n'ont pas joué de toutes leurs prérogatives pour contrer l'OTAN*). Il est cependant des cas où on peut hésiter sur le sens contextuel du Npays, et nous avons parlé de deux interprétations – personnifiante et métonymique (*pays/habitants*) – pour (160) :

(160) En s'inquiétant sur le sort du cousin autrichien, c'est aussi d'elle-même que **l'Allemagne** se soucie. (A 161).

Ce même texte (*Libération* 03/02/00, titres : *Allemagne. L'indulgence coupable de la droite. Le gouvernement se retranche derrière l'Union*) propose, d'une part des occurrences où le sens institutionnel des Npays conduit à une personnification, comme en (161) et (162) :

(161) **L'Allemagne** a laissé **la France, la Belgique, l'Espagne** ou **le Portugal** hausser le ton "avec plus de véhémence", mais elle "partage leur analyse" et s'est ralliée à la démarche des quatorze pour menacer l'Autriche d'isolement. (A 7).

(162) Rester vigilant, sans jouer pour autant le donneur de leçons : face au petit frère autrichien, avec qui elle partage un passé nazi, **l'Allemagne** s'avère particulièrement embarrassée. (A 92).

mais aussi d'autre part des emplois des Npays renvoyant métonymiquement aux /habitants/.

Le même type de passage en souplesse entre emploi institutionnel éventuellement personnifiant du Npays et emploi métonymique référant aux /habitants/ peut être remarqué dans le texte dont est issu (163) :

(163) On prend en exemple l'expansion de l'OTAN vers les frontières d'une **Russie** qui ne se remet pas d'avoir perdu la guerre froide. (K 352).

Même si l'interprétation personnifiante nous paraît ici privilégiée²⁶⁸, on ne peut en effet pas exclure la référence aux /habitants/, puisque tout le texte porte sur les réactions du peuple russe à la guerre du Kosovo.

Ce que nous remarquons avec ces textes peut être généralisé : les Npays donnent lieu à des usages d'une grande flexibilité, telle qu'ils peuvent passer en contexte du sens institutionnel au sens géographique et au sens métonymique ou, le plus fréquemment, posséder ces différents sens simultanément. C'est ce que reflètent également dans les corpus les nombreuses reprises anaphoriques de Npays par des noms de peuple (*la Russie - les Russes*) et inversement. De fait, les métonymies basées sur les Npays, et peut-être plus généralement les noms de lieux connus comme habités, sont fortement "intégrées" (Cruse, dans son article de 1996, parle de sens "global" et de "facettes") en ce sens que les pôles dénotatifs (le pays et ses habitants) se présupposent mutuellement – nous y revenons au chapitre 9. Il n'est alors pas étonnant, étant donné l'épaisseur sémantique des Npays, que la dimension du texte ne permette souvent pas une interprétation référentielle précise.

Les noms d'activité comme *le cinéma* dans le corpus CANNES – (164) –, et de secteurs d'activité comme *l'industrie* et *le tourisme* dans le corpus AUTRICHE – (165) – présentent le même type d'ambiguïté, due sans doute au lien intrinsèque du sens /activité/ avec celui d'actant/ (de cette activité) :

(164) Mais c'est sans doute au tout jeune François Ozon que l'on doit le geste pro-vieux le plus habile de la saison avec *Sous le sable*, dont le succès s'explique aussi par sa façon de bien parler d'un âge que **le cinéma**, généralement, ignore. (A 242).

(165) Inquiétude de **l'industrie** et du **tourisme**. (A 35).

Le lien intrinsèque entre les sens /activité/ et /actant/ n'empêche cependant pas certains contextes de sélectionner l'un ou l'autre de manière univoque. Ainsi, on comparera l'épaisseur du sens de (164) avec l'univocité de (166), déjà cité comme exemple de personnification au chapitre 5 :

(166) **Le cinéma** renaîtra-t-il par l'Argentine, l'Italie ou les genres encore en marge ? (C 226).

8.3.2.2. Métonymie et indétermination référentielle

Un autre type d'indétermination correspond à l'extension des possibles "substituts virtuels" référés par les noms métonymiques en contexte. Les types de déclencheurs métonymiques

²⁶⁸ Nous laissons de côté le second sens de la Russie – géographique (*les frontières*).

cités (noms d'activité, noms d'événement) conduisent souvent à des interprétations référentielles sous-déterminées. Ainsi, en (164) ci-dessus *le cinéma* peut être glosé par /les films/ et/ou /les réalisateurs/.

(167) Ce que ce mauvais procès, pour finir, démontre, c'est à quel point le syndrome de l'enfant arrogant et gâté menace **le cinéma français** dès qu'il a du succès. (C 218).

On observera également l'élasticité de l'extension référentielle de *le Festival (de Cannes)* en comparant (168) et (169) :

(168) [polémique à propos de la non-sélection du film *Amélie Poulain* pour le festival] Ce que cette polémique, une fois de plus, suggère, c'est qu'en écartant un film "jeune, populaire et sociétal", **le festival de Cannes** aurait signé ses aveux d'élitisme et d'intellectualisme [...]. (C 217).

(169) Vingt-deux ans après sa palme d'or [...], Francis Ford Coppola revient avec la version définitive d'un film qui, à l'époque, secoua **le festival** : *Apocalypse now*. Il y a ajouté le terme "redux" pour montrer qu'il s'agit d'une version restaurée [...]. (C 199).

En (168) *le Festival* réfère aux sélectionneurs ou à toutes personnes ayant un rôle actif, alors que (169) propose une extension plus large, qui englobe vraisemblablement les premiers.

Nous avons discuté l'incidence du contexte sur le repérage et l'interprétation des tropes. Avant de discuter cette incidence sur l'appréciation de leur effet rhétorique, nous présentons à présent ci-dessous des observations générales sur les régularités des réalisations tropiques dans les corpus.

8.4. Le palier du corpus : types de figures ; prégnance des figures

Une première partie de cette section présentera un rapide inventaire de différents types de réalisations figurales observées (§ 8.4.1). Nous introduirons ensuite une réflexion générale sur l'intérêt que représente pour nous l'observation de la répétition, à travers l'ensemble d'un sous-corpus, d'un même procédé figural ou d'un même mode de nomination (§ 8.4.2).

8.4.1. Observations générales sur les figures de référenciation dans les sous-corpus

A des procédés sémantico-rhétoriques valables pour tous les corpus (§ 8.4.1.1) s'ajoutent des spécificités pour chacun des sous-corpus (§ 8.4.1.2). Comme c'était le cas avec la dimension du texte, il est fort probable que l'élément déterminant des différenciations figurales et sémantico-référentielles soit ici la thématique générale des sous-corpus, mais pour des raisons extra-textuelles (politiques, sociales...). Ainsi, en lien avec ces thématiques, de nouveaux sens et référents apparaissent dans les sous-corpus : *l'Occident* (comme reformulant de *l'Alliance*) ne s'oppose pas dans le corpus KOSOVO à l'Orient, mais à *Belgrade*, et parfois à

Moscou (cf. notre chapitre 11). Dans ce corpus, on voit apparaître un découpage différent de certains ensembles de celui du corpus AUTRICHE (l'Europe du corpus AUTRICHE n'est pas la même que celle du corpus KOSOVO, cf. *infra* § 8.4.1.2).

8.4.1.1. Figures similaires dans l'ensemble des sous-corpus

La première constatation sur l'ensemble des corpus est celle de l'importance des Nlieux comme source générale d'inférence²⁶⁹. Rappelons les différents cas d'emploi métonymique des Nlieux : métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* ; métonymies *lieu/événement* ; métonymies *lieu/occupants du lieu*.

Ces inférences sur les Nlieux peuvent aussi ne pas donner lieu à des figures, tout en utilisant la routine d'un type de métonymies (*lieu institutionnel/actant institutionnel*), par ailleurs stabilisé, comme dans :

(170) [Élisabeth Guigou]. Elle avait dit en entrant **place Vendôme** : "je ne sortirai pas en charpie de la chancellerie". (CSM 90).

Des métonymies institutionnelles apparaissent dans les trois sous-corpus "politiques".

On trouve également des personnifications dans tous les corpus :

(171) La colère des **deux principaux syndicats de magistrats**. (CSM 119).

(172) Il ne faut pas humilier davantage **une Russie** dont la médiation pourra s'avérer, le moment venu, utile. (K 640).

(166) **Le cinéma** renaîtra-t-il par l'Argentine, l'Italie ou les genres encore en marge ?

Ce qui ressort de ces constatations, c'est l'émergence de stabilités dans les fonctionnements tant sémantico-référentiels que discursifs dans tous les corpus : on y trouve les mêmes processus dans le mode de référénciation. Nous n'insistons pas ici sur ces régularités, qui seront traitées quantitativement dans notre chapitre 9.

8.4.1.2. Différences des figures entre sous-corpus

Des comparaisons entre corpus font apparaître :

- Des spécificités métonymiques (c'est, dans le corpus CANNES, l'importance de la métonymie *auteur/œuvre* ou *acteur/personnage*²⁷⁰) :

²⁶⁹ C'est, de fait, une constatation très générale qui ne se limite pas au sociolecte journalistique.

²⁷⁰ Nous examinerons au chapitre 9 le cas, assez particulier de ce type de rapport "métonymique".

(173) Pour la clôture, on découvrira le 17 mai, Nuages de Marion Hansel, "un film extrêmement libre" dans lequel **Catherine Deneuve** lit les lettres d'une mère à son fils sur des images de nuages. (C 236).

- Des spécificités synecdochiques (usage de *le justiciable* dans le corpus CSM).

Mais, au-delà de ces spécificités, il est frappant d'observer dans certains cas la variabilité, d'un sous-corpus à l'autre, du sens d'un même nom. Prenons le cas de *l'Europe*, éventuellement concerné par une relation *partie/tout*. Dans le corpus AUTRICHE, *l'Europe* peut très souvent être interprété comme /la construction de l'Europe/ :

(174) Les partis autrichiens ont une alternative à l'entrée du parti de M. Haider au gouvernement : choisir **l'Europe**, sagement. (A 87).

(175) **L'Europe** politique en jeu sur le cas Haider. (A 91).

Le terme *Europe* est d'ailleurs dans ce corpus très nettement polysémique : outre les sens répertoriés au chapitre 5 : /institution/, /ensemble de pays/, /habitants/, on trouve aussi les sens abstraits : /construction de l'Europe/, voire /idée de l'Europe/. Cette polysémie n'est pas aussi large dans KOSOVO. Plus généralement, l'Europe du corpus AUTRICHE n'est pas la même que celle du corpus KOSOVO, comme on le voit dans l'exemple suivant : *Pendant plus de quarante ans, sans coup férir, l'Alliance Atlantique a mis **l'Europe** à l'abri d'une invasion soviétique*. Ainsi, dans le corpus KOSOVO, *l'Europe* désigne parfois l'U.E., parfois les membres européens de l'OTAN, parfois l'Europe géographique, sans qu'on puisse discriminer, le plus souvent, quel est réellement l'objet visé. La précision est en revanche de mise dans AUTRICHE, où [l'Europe = *les Quinze*] et [l'Europe sans l'Autriche = *les Quatorze*] sont nettement distingués. Nous expliquons ceci encore une fois par la thématique du sous-corpus : c'est précisément la construction de l'Europe qui se trouve mise en question en Autriche, pour les journaux français, à l'occasion de l'événement, comme en témoigne (175).

Des différences apparaissent également quant au référent des Ncapitale métonymiques. Ainsi, dans le corpus AUTRICHE, *Vienne* dénote généralement /l'Autriche/ et non /le gouvernement (autrichien)/ comme c'est le cas globalement avec les Ncapitales dans le corpus KOSOVO (cf. notre description du chapitre 10). Ceci n'est sans doute pas étonnant puisque ce qui est en question est précisément, suite à des élections, la constitution du gouvernement : celui-ci n'a donc pas acquis la stabilité collective nécessaire, en tant que groupe de personnes, pour être référé par une métonymie.

8.4.2. Sous-corpus : répétition, et prégnance des procédés de référenciation

Au-delà d'une analyse ponctuelle de telle ou telle réalisation, nous nous intéressons également à la répétition de ces réalisations pour différentes raisons que nous discutons ici.

8.4.2.1. Discussion

La répétition d'un même procédé tout au long du corpus, repérable dans nos résultats du corpus-inventaire nous paraît être une piste de description intéressante, d'un point de vue sémantico-référentiel comme d'un point de vue rhétorique. A travers cette répétition on peut en effet observer, non pas seulement la production d'un individu-auteur isolé, mais celle de toute une communauté discursive (nous avons déjà cité au chapitre 2 § 2.4.2. le cas de la formulation : "les français ont le moral", paraphrase interdiscursive et argumentation non explicite qui se cristallise au cours du temps). La recherche de ce type de répétition peut révéler une spécificité du sociolecte – métonymies *institutionnelles* ; abondance de certaines personnifications – ou encore révéler l'émergence, sur une diachronie réduite, d'extensions de sens pour un même nom, ou même de nouveaux noms. C'est le cas du mot *humanitaire*, catégorisé dans les dictionnaires (*TLFI* et *Petit Robert*) comme adjectif alors qu'il est parfois employé comme nom (au pluriel) dans notre corpus KOSOVO, dans le sens de /classe de personnes/ : les membres des associations humanitaires²⁷¹. Son emploi adjectival, présent dans le corpus (*transports humanitaires, convois humanitaires*) est lié à ce sens nominal restreint.

D'autres auteurs ont déjà entrepris ce type de recherche sur les modes de référenciation et leur répétition. Nous avons déjà cité Baude (1998) qui a pu observer, à propos de la réforme de l'orthographe, l'évolution dans un laps de temps réduit de prises de positions ou de débats à travers la mise en mots. De fait, c'est le palier du sous-corpus qui permet de repérer cette évolution. Dans notre cas, c'est cette même dimension qui nous permet d'observer parfois la construction des sens métonymiques : c'est le cas de l'acception métonymique de *Rambouillet* (cf. § 8.2) qui, apparaissant dans un texte du 11/06/99 n'est comprise comme événement – la conférence de Rambouillet – que sur la base des connaissances d'autres textes (début de l'événement, 19/03/99)²⁷².

Enfin, on peut également observer dans le cadre d'un même sous-corpus la représentation discursive d'entités : on peut y voir l'identité de certains objets de discours spécifiques se configurer et se stabiliser. Nous étudierons au chapitre 11 le cas de l'emploi métonymique de *Belgrade* (qui fonctionne comme un "nom-joker" – cf. notre chapitre 10), et la représentation

²⁷¹ Une recherche sur *Frantext* nous fait découvrir cet emploi nominal dès 1835 sous la plume de Musset. Il apparaît également dans d'autres écrits du 19^{ème} siècle puis du 20^{ème} siècle, toujours avec un trait axiologique (positif ou négatif), ou encore désignant une classe de personnes, désignation relevant d'une quasi-appartenance politique, cf. dans l'énumération : *les humanitaires, les républicains*. La variation de cet emploi nominal nous paraît liée à la transgression synecdochique de catégorie, que nous avons rapportée à la synecdoque d'*abstraction* (cf. notre chapitre 4).

²⁷² A la différence du sens de *Venise* (le festival de Venise) qui n'est jamais explicité en lui-même.

que le corpus construit de son/ses référent(s) : le dirigeant serbe, le pays, voire la population serbe.

8.4.2.2. Nomination de "personnages"

Nous l'avons déjà mentionné au chapitre 6 : au niveau des sous-corpus, mais parfois déjà au niveau des textes eux-mêmes, se construisent des univers de discours et des "personnages" – des objets de discours stabilisés dans un texte ou dans un sous-corpus. Ces personnages sont, dans les sous-corpus "politiques" (CSM, AUTRICHE, KOSOVO), à mettre en rapport avec des entités existant dans l'univers extra-linguistique, même si le rapport personnages/entités n'est en aucun cas direct. Ils apparaissent en revanche plus nettement comme des constructions dans le corpus CANNES qui, étant donné sa thématique, peut se permettre d'autres fantaisies. Ainsi l'article titré : *Cannes, son délit d'Amélie* et sous-titré : *La non-sélection du film de Jeunet suscite la polémique avant même l'ouverture du festival, ce soir*²⁷³ (*Libération* 9/05/01) construit un récit autour de l'entité "film" (de Jeunet) sur le mode d'une pure fiction, en jouant avec différentes formes de nomination du film : il est nommé par son titre ; par le nom de l'héroïne – Amélie Poulain (nomination qu'on peut référencer comme une métonymie ou synecdoque *film/personnage*²⁷⁴) :

(176) Mais, justement, ne serait-il pas possible de se réjouir à la fois du succès d'**Amélie Poulain**, qui ne devra rien à Cannes. (C 221).

par l'abréviation de ce nom – *Amélie* :

(177) aux dernières nouvelles, la production aurait renoncé à la projection d'**Amélie** en plein air, sur l'air un peu vexé du "Ne nous imposons pas." (C 219).

L'article joue également en faisant apparaître l'héroïne sur la scène de la sélection du film. La phrase ci-dessous est, après une introduction générale, la première référence faite au film :

(178) Le corps du délit est celui d'**Amélie Poulain**, héroïne réputée si gentille, qui semble pourtant froncer son gros sourcil au-dessus de la Croisette encore endormie et fait peser sur le nouveau sélectionneur en chef, le délégué artistique Thierry Frémaux, l'œil du remords inquisiteur façon Abel toisant Caïn. (C 210).

Il va sans dire que dans ce texte, comme dans d'autres du même sous-corpus (les articles sur *Moulin Rouge* par exemple, cf. notre exemple (147)), où les clés d'interprétation sont rarement données, les connaissances culturelles du lecteur sont largement sollicitées. La compréhension des figures de référenciation comme du texte global peut d'ailleurs rester incertaine.

²⁷³ Il s'agit du film *le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, gros succès populaire, sorti avant le festival et qui n'a pas été sélectionné pour y participer. L'article explique et discute les raisons de cette non-sélection.

²⁷⁴ En fait, il y a tout le long du texte un jeu autonymique entre nom du film et film.

Poursuivant notre exploration de l'incidence du contexte sur les figures et tropes, nous exposons à présent ci-dessous les rôles interdépendants du texte et des figures dans la perception de l'effet rhétorique. Nous ne proposerons pas ici une analyse, mais une réflexion plus générale, qui servira de base à nos analyses ultérieures.

8.5. Le rôle du texte dans la perception rhétorique : argumentation, figures

Nous avons souligné précédemment le rôle de différents paliers – de la phrase au texte – dans l'interprétation sémantique et référentielle des tropes. C'est également par un va-et-vient entre le texte et ses composants que peut s'apprécier la rhétoricité des textes et de leurs éléments. En effet, le contexte dans sa dimension textuelle, et, partant, le genre du texte intervient sur la perception du phénomène rhétorique lui-même, que ce soit sur son versant argumentatif (§ 8.5.1) ou sur son versant figural et stylistique (§ 8.5.2).

8.5.1. Texte et perception des procédés argumentatifs

En ce qui concerne le premier versant – argumentation –, nous avons fait la différence au chapitre 2 entre les mots et figures intrinsèquement argumentatifs et ceux qui le sont de par le contexte et l'usage qui est fait des figures dans l'énonciation. Et nous avons distingué "valeur argumentative" et "acte d'argumenter". Dans le même ordre d'idées, et pour les textes, nous suivons Amossy (2000) qui distingue "visée argumentative" et "dimension argumentative", la première caractérisant certains types de textes seulement et la seconde étant susceptible de traverser l'ensemble des textes, et pouvant faire l'objet de gradations. Ainsi, le discours journalistique, en tant que discours d'information, n'est pas *a priori* supposé être argumentatif. Il n'en demeure pas moins que certains types de textes à l'intérieur de ce discours sont traditionnellement censés l'être, quasiment par mission (l'éditorial étant l'exemple classique²⁷⁵). Ces types de textes, en tant qu'ils se présentent contractuellement comme étant à "visée argumentative", constituent par eux-mêmes un contexte générique (*i. e.* de "genre") qui influe sur la perception de leurs éléments constitutifs. Mais réciproquement et ceci pour tous les textes, par ce processus de va-et-vient entre contexte (ici le texte) et ses éléments

²⁷⁵ S'il est supposé l'être, il ne l'est en réalité pas toujours, ce que remarquent Herman & Jufer (2000) en parlant de "genre affaibli" et de "déssubjectivisation de plus en plus marquée". Plus généralement, plusieurs auteurs de *Semen 13 (Genres de la presse écrite et analyse de discours)* mentionnent la difficulté de typologisation des articles journalistiques, ne serait-ce qu'en termes de *information* vs *commentaire*. Cf. aussi pour des remarques similaires Dubied & Lits (1997).

constituants que mentionne Compagnon²⁷⁶ et auquel nous faisons nous-même référence ci-dessus, l'abondance de procédés à "dimension argumentative" crée un environnement qui influe sur la perception générale du texte, et peut amener, si la catégorisation générique est notre souci, à le re-catégoriser. En tout état de cause, dans la perspective de notre travail, qui ne consiste pas à juger des textes, mais des figures dans les textes, seule peut être repérée la "dimension argumentative", mais c'est elle précisément qui, par le biais des figures de référenciation, nous intéresse. Dans ce cadre, les figures peuvent éventuellement servir *a posteriori*, comme élément complémentaire de description, dès lors que le texte a pu être repéré comme globalement argumentatif.

8.5.2. Texte et perception des figures

En ce qui concerne le second versant (les figures), le genre d'un texte, si on le connaît, détermine naturellement ce qu'on imagine y rencontrer. Ainsi, on attendra par exemple plus de métaphores et d'images dans une poésie ou dans un texte de publicité que dans un texte d'information. Mais dans le cas de notre corpus, même si des déterminations génériques liées à l'opposition journalisme "debout"/"assis" par exemple peuvent être évoquées (cf. notre chapitre 7, p. 184), c'est essentiellement entre les occurrences des textes eux-mêmes que s'observent des différences : certains sont parcourus de figures et de procédés poétiques voire lyriques, tandis que d'autres sont parfaitement plats²⁷⁷. De sorte que, dans le premier cas, le bain figural donne un "ton", un caractère général à un article qui, à son tour, est déterminant pour percevoir les autres figures. C'est le cas d'une grande partie des textes du corpus CANNES, corpus qui se signale par l'abondance de signes de connivence du journaliste vis-à-vis de son lecteur (implicite basé sur des connaissances culturelles, jeux sur le double sens, etc.) : nous présenterons des exemples issus de ces textes au chapitre 9 § 8.2.4.

De même que nous ne pouvons pas juger de l'influence effective du discours, mais seulement de ses effets possibles (cf. chapitre 6), nous avons dit précédemment que nous ne cherchons pas à établir l'intention du locuteur. Nous ne le pouvons d'ailleurs pas. Ce serait pourtant la reconnaissance de cette intention, primordiale en pragmatique pour juger par exemple des actes de langage indirects, qui serait censée permettre également d'identifier les procédés rhétoriques (acte d'argumenter, distinction figure vs maladresse d'écriture, ou figures

²⁷⁶ "le contexte est [...] un mot très ambigu : il désigne à la fois les données du milieu permettant de concevoir la notion juste *du tout* d'un texte, et cette notion construite *du tout* d'un texte permettant de déterminer le sens *d'une partie* de ce texte." (c'est nous qui soulignons).

²⁷⁷ Nous faisons abstraction ici du cas particulier des titres qui, eux, semblent soumis à un genre. Précisons ici que des titres aux procédés "accrocheurs" peuvent précéder des articles insignifiants du point de vue stylistique.

vs extension de sens non délibérée²⁷⁸). Cette intention, c'est précisément, nous semble-t-il, en grande partie le contexte au sens mentionné plus haut (détermination réciproque du tout par les parties et des parties par le tout) qui permet de l'établir à la surface du texte. Ainsi, à cause du ton général de l'article, mais aussi à cause du manque d'intérêt stylistique, nous pencherons pour une interprétation en termes de maladresse plutôt que de syllepse en (179) :

(179) [le Monténégro]. L'autre pilier de la fédération yougoslave avec la Serbie est devenu un foyer de contestation, et **Podgorica** se démarque de plus en plus ouvertement de Belgrade. Nombre d'hommes d'affaires s'y sont installés. (K 321).

En effet, le nom de capitale *Podgorica* a d'abord un sens métonymique, puis la reprise anaphorique (*y*) construit rétroactivement un deuxième sens locatif, et c'est pourquoi on pourrait parler de syllepse. Mais nous réservons à ce terme son sens fort de figure.

Comparativement, nous pencherons, pour la même raison (ton de l'article), pour un choix (une figure) dans le cas de la *syllepse grammaticale* ci-dessous, puisque le même texte fait figurer nombre d'autres procédés stylistiques (éditorial de serge July dans *Libération*, 11/06/99, déjà cité avec l'exemple (156)) :

(180) Nous avons imaginé ce que fut le calvaire des Kosovars à la lecture des témoignages des réfugiés, en regardant **les visages innombrables de ce peuple en larmes** [...]. (K 46).

Enfin, anodins rhétoriquement (et pas seulement stylistiquement) s'ils apparaissent isolément, les procédés figuraux seront à leur tour interprétés comme de véritables actes de langage dans un texte à *dimension argumentative* où ils sont abondants, s'appuyant en quelque sorte les uns sur les autres. Ainsi, l'alternance de désignations métonymique vs non métonymique, ou la mise en parallèle de certaines réalisations métonymiques peut devenir un véritable procédé, ironique par exemple (cf. notre chapitre 11).

Après avoir décrit ici les éléments principaux qui nous permettent de repérer et d'interpréter les métonymies et synecdoques de nos corpus en nous basant sur des critères interprétatifs proposés dans les chapitres de notre première partie, nous abordons dans le chapitre suivant la question de la typologisation de ces tropes.

²⁷⁸ Cf. chapitre 1 § 2.3.1.

Chapitre 9. Métonymies et synecdoques en corpus. Proposition de typologie et évaluation quantitative

Aux chapitres 3 et 4, nous avons cherché à cerner les notions de métonymie et de synecdoque. Nous les avons situées dans une zone d'intersection entre ce que nous avons nommé les "mécanismes" métonymique et synecdochique, d'une part, et la notion de trope, d'autre part. Ces mécanismes généraux, respectivement de *contiguïté* et d'*inclusion*, se configurent de différentes manières selon les pôles dénotatifs mis en présence dans le trope à la faveur du contexte – par exemple *Belgrade* et /les habitants de Belgrade/ dans *Belgrade vit en alerte* – et le rapport entre ces éléments. L'élaboration d'une typologie correspondant aux types de configurations rencontrés nécessite de s'abstraire des réalisations empiriques, en restituant conceptuellement d'une part les *catégories* référentielles concernées – avec l'exemple donné : lieu ; personne(s) – et d'autre part le rapport mis en place entre elles – *lieu/occupants du lieu*.

Nous avons dit précédemment que les différents types de métonymies et synecdoques construisent autant de traits de sens différents. Avec la typologie des deux tropes, nous abordons ici la description de ces sens, qui correspond au niveau "d'interprétation sémantique" des tropes, que nous avons délimité au chapitre précédent. Précisons que nous ne décrivons ici ni une éventuelle construction consciente des tropes par un "encodeur" ni leur compréhension par un "décodeur" (notre approche n'est pas psycholinguistique), mais cherchons à cerner le mécanisme même des tropes.

Nous discutons tout d'abord les bases nécessaires à une typologie, pour avancer ensuite nos propositions qui se basent sur les réalisations observées dans les corpus. Nous présentons dans un deuxième temps nos résultats chiffrés et nos observations à leur propos.

9.1. Quelques typologies classiques et contemporaines de métonymies : ressemblances et divergences

En premier lieu, nous proposons ici quelques remarques sur des typologies de métonymies antérieures, remarques qui nous serviront essentiellement à introduire nos propres choix. Ces remarques concernent principalement les constantes, et les divergences entre elles des différentes typologies. Il n'est pas question ici de nous lancer dans un exposé à visée exhaustive, et nous nous en tiendrons essentiellement aux classifications de Fontanier ([1821]

1977) et de Dumarsais ([1730] 1988), chez qui la description de la métonymie consiste essentiellement en un listage de catégories, et aux classifications de certains auteurs contemporains qui, eux, justifient leur classification : c'est le cas par exemple de Bonhomme (1987), et de Blank (1999), sur lesquels nous revenons ci-dessous (§ 9.3 et § 9.4).

On peut observer, à partir de différentes descriptions et classifications de métonymies, qu'elles proposent toutes un noyau commun, au-delà duquel elles peuvent parfois être sensiblement différentes, aussi bien dans leur économie interne que dans les listes résultantes. De fait, chez les classiques, les principes de classification ne sont pas explicitement exposés, et les classifications sont plutôt le reflet d'une inscription dans la tradition, doublée parfois des préoccupations personnelles de l'auteur. C'est ainsi que Dumarsais, en rassemblant les catégories issues de différents auteurs, porte à huit le nombre de catégories²⁷⁹, et ajoute aux catégories plus traditionnelles celle de *l'abstrait pour le concret*, issue d'une réflexion personnelle "compulsive" (Douay-Soublin, p. 261)²⁸⁰ – catégorie au contenu fort disparate d'ailleurs. A ceci, il ajoute la métalepse : *"l'antécédent pour le conséquent ou le conséquent pour l'antécédent*, qui n'est qu'une espèce de métonymie à laquelle on a donné un nom particulier" (p. 110). Fontanier, pour sa part, aboutit à une liste de neuf, et exclut explicitement la métalepse des métonymies et même des tropes²⁸¹. Parallèlement, on peut observer d'une part que, selon l'auteur, certains types de métonymies figurent dans une catégorie ou dans une autre (*la langue* – organe de la parole – est une métonymie de *l'instrument* chez Fontanier, et une métonymie *partie du corps/siège des passions* chez Dumarsais), mais aussi d'autre part qu'un même type de phénomène (selon nous) peut être éclaté dans plusieurs catégories : c'est le cas chez Fontanier avec les métonymies du *signe* et de la *chose*.

²⁷⁹ Douay-Soublin (1988 : 261) fait un tableau récapitulatif des sources de Dumarsais. Elle souligne la richesse de la classification de l'auteur : les catégories antérieures étaient au maximum au nombre de six.

²⁸⁰ La réflexion sur l'abstrait est importante dans TT. D'après Douay-Soublin (note 11 p. 257), Dumarsais partage avec les auteurs des dictionnaires contemporains "le préjugé philosophique selon lequel le sens physique vient avant le métaphysique (opposition monnayée en concret vs abstrait, naturel vs culturel)". Ce "préjugé philosophique" se retrouve également chez Dumarsais sur le terrain de l'apprentissage du langage : l'enfant apprendrait le concret avant l'abstrait. Il est partagé, semble-t-il, par les cognitivistes contemporains (cf. Lakoff & Johnson 1985). Chez Ullmann (1959), c'est dans le cadre de l'évolution des langues que se reporte la question de l'antériorité du concret. On trouve la remarque suivante (p. 137) : "les langues civilisées portent l'abstraction à un plus haut degré" (par opposition "aux langues des races primitives").

Les catégories de métonymies *concret/abstrait* et réciproque sont présentes dans les classifications contemporaines, comme par exemple chez Morier (1981).

Sauf indication contraire, dans ce chapitre nous nous référons, pour Douay-Soublin, à son édition (1988) du *Traité des Tropes* de Dumarsais. L'ouvrage de Bonhomme auquel nous ferons référence est *Linguistique de la métonymie* (1987).

²⁸¹ Nous ne développerons pas la métalepse pour elle-même (cf. Bonhomme 1987b). Pour nous, elle est aussi une forme, spécifique, de métonymie. Cf. nos exemples (§ 9.5.2) et nos résultats chiffrés (§ 9.8).

Si l'on examine les listes de ces auteurs et qu'on les compare aux listes antérieures, mais aussi à des listes contemporaines (Warren 1999), on peut observer la grande stabilité de certaines catégories : il en est ainsi du rapport métonymique *contenant/contenu* (parfois considéré comme un rapport locatif dans les approches contemporaines), et des rapports portant sur la cause et l'effet²⁸². Citons encore la métonymie *du lieu* (de provenance) – *un Madras*, qui connaît une grande constance jusqu'à présent, et ce depuis la classification de Dumarsais²⁸³. D'autres catégories en revanche ne connaissent plus de résonance contemporaine : c'est le cas de la métonymie *du maître pour la maison* (Dumarsais) (métonymie *du maître et du patron* chez Fontanier), construite essentiellement à partir du latin (Virgile). Et on voit aussi certaines métonymies apparaître dans les listes contemporaines : c'est le cas par exemple chez Lakoff et Johnson (1985) de *le contrôleur pour le contrôle* (*Nixon bombed Hanoi*), *l'institution pour la personne responsable* (*Exxon has raised its price*), *le lieu pour l'institution* (*The White House isn't saying anything*), *le lieu pour l'événement* (*Watergate changed our politics*). Même si on peut sans doute voir dans les deux dernières catégories des spécifications des métonymies du *lieu* de Dumarsais et Fontanier, le point que nous souhaitons souligner concernant les auteurs cités est la dépendance qui apparaît entre les catégories ou les exemples de métonymies d'une part, et la réalité contemporaine à l'auteur, voire ses préoccupations personnelles concernant cette réalité d'autre part. De plus, en généralisant ce qui a été observé plus haut à propos de Fontanier et de Dumarsais, on remarquera également qu'il est en principe toujours possible à un auteur d'affiner et de raffiner sa catégorisation des métonymies selon les cas empiriques rencontrés. Morier (1981) propose ainsi une typologie éclatée de vingt-neuf catégories, organisées autour de trois principes – A. focalisation dans la chaîne de l'action ; B. focalisation dans l'ensemble d'une définition ; C. focalisation dans l'ensemble contenant/contenu –, dont on ne perçoit pas toujours le mode d'organisation. Ainsi, certaines paires d'exemples qu'on pourrait rapprocher apparaissent dans des catégories différentes : c'est le cas par exemple de "l'instrument spécifique pour l'agent utilisateur – *une redoutable épée*" (référéncé p) –, qui apparaît sous le principe A, et de "détail extrinsèque pour la personne – *un trompette*" (référéncé x) –, qui apparaît sous le principe B.

²⁸² Précisons que l'ensemble de ce qui est envisagé en termes de rapports métonymiques *cause/effet* et réciproque possède une extension très large (et différente selon les auteurs), qui peut comprendre par exemple les rapports *auteur/œuvre*, mais aussi des rapports entre propositions dès lors qu'on peut établir un rapport de causalité entre elles – exemple, à partir de métonymies verbales, de *to breathe/to live* (Warren *op. cit.* p. 129).

²⁸³ qui l'emprunte à Ménage (1623-1692, *Dictionnaire étymologique*), cf. le tableau de Douay-Soublin cité.

Ce panorama rapide nous montre la nécessité de mettre en œuvre des principes de classification des métonymies, en s'abstrayant de réalisations empiriques éparses.

Mais, de manière plus souterraine, la catégorisation peut aussi être affinée en fonction de modèles ou de considérations théoriques. Interviennent alors des considérations sur la langue et en particulier sur le lexique²⁸⁴, mais aussi et peut-être surtout des représentations d'ordre philosophique : nous pensons en particulier à des questions comme celle de la "responsabilité" (cf. l'exemple *Exxon* de Lakoff et Johnson), aux notions de cause et d'effet, à des considérations métaphysiques pas nécessairement explicites. Ceci n'est pas étonnant étant donné la prégnance du phénomène métonymique dans la langue et le discours, et le lien privilégié qu'il entretient avec la réalité mondaine.

9.2. Degré "d'intégration" des rapports métonymiques

En retenant la contiguïté comme base générique de la métonymie, on observera, avec la diversité des types de glissements métonymiques la diversité de leurs mécanismes de fonctionnement. Ainsi, certaines catégories métonymiques apparaissent plus ancrées que d'autres dans le système linguistique – par exemple celles qui mettent en présence les pôles de l'action et du produit de l'action (il s'agit d'ailleurs souvent de déverbaux : *la production, la sélection*, cf. les exemples de notre corpus CANNES décrits au chapitre 8), ou l'action et l'agent de l'action (*la sélection* également)²⁸⁵. Et certaines (parfois les mêmes) se basent sur des liens ontologiques ou praxéologiques forts, de sorte que les pôles dénotatifs se présupposent mutuellement : il en est ainsi du rapport de l'auteur²⁸⁶ à son œuvre ou du contenant au contenu. Nous avons déjà évoqué ce fait (chapitre 3 § 2.2.) en parlant de paradigmes métonymiques. Rappelons d'ailleurs que Kleiber (1992, entre autres) se base sur la solidarité forte existant entre un auteur et son œuvre pour décrire cette relation en termes de *Métonymie Intégrée*. Si nous conservons pour notre part la description en termes de métonymie, nous n'en souscrivons pas moins à l'idée que cette métonymie est fortement "intégrée", c'est-à-dire qu'elle relève d'un processus sémantique régulier.

²⁸⁴ Par exemple la description du rapport *pays/habitants* en termes de métonymie, ou en d'autres termes (polysémie), relève de telles représentations du lexique.

²⁸⁵ La valeur extensionnelle des occurrences métonymiques déverbaux est particulièrement liée au contexte : ainsi *la production* (agent) peut être /la production/ (les producteurs) d'un film, ou /la production/ du festival. On peut sans doute prévoir la même polyvalence extensionnelle avec, dans d'autres contextes, *la production* (résultat). Il faut certainement voir la cause de cette flexibilité dans la valence du verbe de départ et son sens lexical, peu spécifique.

²⁸⁶ L'auteur en tant qu'auteur et non simplement en tant que personne.

Certains de ces paradigmes figurent parmi ceux cités par Pustejovsky (1996) comme *logical polysemies* : "nouns seem to have systematically related senses" (p. 31). Aux côtés du passage grammaticalement stable du massif au comptable (*un agneau/de l'agneau*²⁸⁷), on trouve dans cette série les *logical polysemies* suivantes (que nous considérons pour notre part comme des métonymies) : *Plant/Food* (*fig* : arbre et fruit ; pour le français, *café* par exemple), *Container/Containee*, *Process/Result*, *Product/Producer*, *Place/People*, dont nous avons cité certaines comme étant fortement intégrées. Concernant la dernière – *Place/People* –, on observera d'une manière plus générale le statut privilégié du locatif : un lieu peut en effet, non seulement être considéré pour lui-même ou sous l'angle de ses parties, mais aussi être envisagé sous l'angle de ce qui s'y passe habituellement ou de qui l'occupe, et conduire ainsi à des métonymies *lieu/événement*, *lieu/habitants* (rappelons que Cruse 1996 traite le rapport *pays/habitants* en termes de "facettes", c'est-à-dire de polysémie). Nous avons d'ailleurs déjà remarqué précédemment (chapitres 5 et 8) que, pour les Npays, les interprétations contextuelles /pays/ – non métonymique – et /habitants/ – métonymique – s'entremêlent souvent.

En regard de ces paradigmes, des métonymies comme celle reposant sur une contiguïté symbolique, comme *trône* > /royauté/ (cf. *infra* § 9.3.2), sur le rapport *l'institution pour la personne responsable* – exemple *Exxon* de Lakoff & Johnson cité plus haut (p. 218) –, ou encore sur des rapports de cause à effet (ci-dessous) présentent, nous semble-t-il, un degré d'intégration linguistique plus lointain²⁸⁸. Plus que les métonymies "intégrées" peut-être, ces catégories sont intimement liées à une culture donnée, et celles que nous citons (en particulier *cause/effet*) dépendent fortement du contexte, au sens large, comme nous l'avons vu avec un exemple au chapitre 8 p. 203 (*le Kosovo* > /les réfugiés/, en tant qu'effet de la guerre). Voici un autre exemple qui met en jeu un rapport de "cause à effet" : le rapport *forêt* > /papier/, dans une phrase comme *Il faut en couper des forêts pour satisfaire Monsieur X !*²⁸⁹, repose sur la situation – Monsieur X, jamais satisfait des photocopies que le narrateur fait pour lui, met des ramettes entières de ces photocopies à la poubelle – ; mais il repose également sur des considérations philosophiques ou politiques de type "écologique", qui peuvent faire percevoir automatiquement à un individu (mais peut-être pas à un autre) le rapport, ici d'effet à cause, entre le papier (les photocopies) et les arbres qui ont été abattus pour le fabriquer. Dans le

²⁸⁷ Nous adaptons l'exemple pour le français. Le passage du massif au comptable est stable pour la catégorie de noms cités (noms d'animaux comestibles).

²⁸⁸ Cf. également *infra* (§ 9.5.2.2) la "métonymie du commandement", que nous nommons "rapport *décideur/exécutant*".

²⁸⁹ Cité de mémoire, film *Stupeurs et tremblements* de Alain Corneau.

même ordre d'idées, le vers de Baudelaire *Tu lui verses l'espoir, la jeunesse et la vie* cité par Prandi (1992 : 176), et discuté par l'auteur en termes d'effet (*l'espoir*) et de cause (/le vin/, "solidaire" de *tu verses*), ne peut se comprendre en de tels termes qu'en se basant sur un *topos* qui prête au vin, par l'intermédiaire de Baudelaire, les vertus appropriées²⁹⁰. Au-delà des faits linguistiques (rupture combinatoire entre *verser* et *l'espoir*, solidarité sémantique entre *verser* et le substitut *vin*), le rapport *effet/cause* est donc une reconstitution conceptuelle, hypothétique et contingente. On en rendra compte à l'aide de la glose : /le vin est la cause de l'espoir/.

Entre ces deux pôles schématiques – métonymies fortement ancrées dans le système de la langue vs métonymies dépendant essentiellement d'autres facteurs –, certaines métonymies sont, tout à la fois inextricablement tributaires d'un ancrage linguistique profond lié à une combinatoire actancielle (cf. Bonhomme 1987) telle que celle repérée par exemple avec *sélection* ou *production* ci-dessus, et soumises aux spécifications lexicales des pôles dénotatifs. Observons le cas de la métonymie de *l'instrument (instrument/utilisateur)* : *le violon (/violoniste/)* par exemple est intimement lié à l'action "jouer du violon"²⁹¹ (et non à toute autre forme d'action, ou de jeu musical), mais, en comparaison, d'autres actions supposant un instrument ne présentent pas ce degré d'intégration, et paraissent plus aléatoires d'un point de vue linguistique : *plume* par exemple, pourtant lexicalisé, évoque métonymiquement soit /l'écrivain/, soit /le style (de l'écrivain)/, soit /l'action d'écrire/ (*vivre de sa plume*) selon la structure lexico-syntaxique dans laquelle il apparaît, tandis que *stylo*, bien qu'instrumental et appartenant au paradigme de *plume* ne fonctionne pas dans ce rôle (remarque de Douay-Soublin p. 262). On soulignera donc le caractère composite du phénomène métonymique : il dépend en effet de différents facteurs, parmi lesquels une combinatoire actancielle ou situative, la signification du déclencheur lui-même, les "préconstruits culturels" dans lesquels il baigne, mais aussi, et de manière plus difficilement cernable, le paramètre diachronique qu'est "l'usage"²⁹².

La difficulté est alors de trouver le bon niveau de description qui rende justice, à la fois aux réalisations empiriques et à la nécessité de généralisation.

²⁹⁰ On peut faire le même raisonnement avec *la jeunesse et la vie*.

²⁹¹ Cf. le dérivé *violoniste* et les autres éléments du même paradigme : *trompettiste, pianiste* etc.

²⁹² Cf. Dumarsais (p. 121) : "Si l'on disait qu'une armée navale était composée de cent mâts, ou de cent avirons, au lieu de dire cent voiles pour cent vaisseaux, on se rendrait ridicule." Et Eco (2001 : 273) : "La vie de la culture est la vie des textes gouvernés par des lois intertextuelles où tout 'déjà-dit' agit comme règle possible."

9.3. La typologie de Bonhomme

9.3.1. Principes généraux de la typologie de Bonhomme

Se démarquant des typologies disparates et éclatées de Fontanier et Dumarsais, et critiquant leur approche essentiellement thématique, Bonhomme s'attache à la formulation de principes unifiés pour la métonymie. C'est donc en recherchant les bases linguistiques des liens de contiguïté sous-jacents aux glissements métonymiques que l'auteur construit sa typologie. Fondés sur les cas logiques profonds inspirés de la logique casuelle de Fillmore²⁹³, ses principes de classification sont fonctionnels (et non thématiques), et spécifiés en deux types de relations combinatoires²⁹⁴ : (i) des relations situatives et (ii) des relations actanciennes.

(i) Les relations situatives sont sous-tendues par la base logico-sémantique :

"N1 ÊTRE co-présent (CIRC) N2" (p. 60)²⁹⁵

et comprennent les relations métonymiques : temporelle, locative, de possession, etc.

(ii) Les relations actanciennes, "dynamiques ou transformationnelles", sont sous-tendues par un FAIRE (*i. e.* un procès) et décrites dans le schéma :

"(CIRC N1) ACT N2 (CIRC N3) (CIRC N4) N5 (CIRC N6) ..."²⁹⁶

où **ACT** est le pivot (le procès), **N1** la cause du procès, **N2** la source, **N3** le cadre actanciel, **N4** l'instrument, **N5** l'*efférence* (le résultat, cf. les remarques complémentaires ci-dessous), **N6** le but. CIRC n'est pas explicité, mais dans les exemples proposés et la reconstitution des relations syntagmatiques sous-jacentes correspondantes, il est actualisé par des prépositions : "**à cause** de N1".

Résumons ici les remarques complémentaires de Bonhomme (p. 65) :

- N5, que nous avons baptisé "résultat", est nommé *efférence* par Bonhomme, qui explicite : [*efférence*],

"néologisme qui inclut l'"objet" de la grammaire et l'"effet" de la rhétorique, elle désigne ce sur quoi se dirige le procès, la notion qu'il affecte, en l'activant, en la modifiant ou en la créant (elle devient alors produit, résultat ...)."

²⁹³ Fillmore C. J. (1968). The case for case, in Bach, Emmon & Harms R.T. (eds), *Universals in linguistic theory*. New York, Holt, Rinehart and Winston, pp. 1-88.

²⁹⁴ Cf. notre chapitre 1 § 6.1.2.

²⁹⁵ Dans ces schémas de Bonhomme, le symbole N = "Notion". Nous rassemblons et résumons dans nos descriptions les développements de l'auteur, pp. 60-65.

²⁹⁶ Etabli d'après la description de Bonhomme (p. 63). Nous soulignons les rôles principaux, selon sa description.

- Les différents cas profonds se spécifient à un niveau superficiel : ainsi, selon le contenu thématique, le *procès* peut être action, production. Animée, la *source* se spécifie en "agent". *L'instrument* peut être objectal, humain, conceptuel. Par ailleurs, le *cadre* est *actanciel* – description (ii) – lorsqu'un FAIRE est constitutif de la relation métonymique, et non pas lorsqu'il y a simplement co-présence des pôles métonymiques, auquel cas on est dans une relation *situative* sous-tendue par un ÊTRE (i).

On voit donc qu'avec ces principes Bonhomme s'abstrait, au niveau du mécanisme métonymique lui-même, des notions de surface, tout en permettant leur réintégration au niveau discursif, où elles participent à la spécification des relations.

9.3.2. La métonymie-symbole

Outre ces deux grandes catégories (actancielle et situative), l'auteur introduit celle des "métonymies complexes" (enchaînement de glissements métonymiques, cf. *infra* § 9.6.2.). Ces trois catégories sont les métonymies "strictes". Enfin, il classe la métalepse et la synecdoque, ainsi que la "métonymie-symbole" dans les tropes "péri-métonymiques", sous-types de métonymies.

Attardons-nous tout d'abord sur la "métonymie-symbole", dont les particularités peuvent concerner nos données, en nous basant ici sur les propos de Bonhomme. En premier lieu, selon l'auteur, cette catégorie est indirecte, puisque les métonymies-symbole, ne se contentant pas d'être comprises pour elles-mêmes, renvoient à un système second, celui de schèmes sémiotiques stabilisés culturellement, tels par exemple l'association stable dans notre culture du *drapeau* et de la *patrie*. Elles ne se fondent donc pas sur un simple transfert linguistique. D'ailleurs, les métonymies-symbole ne renvoient pas aux seuls référents occasionnels d'un énoncé, mais à l'ensemble qui les englobe : en (181)

(181) **Les bonnets de coton** sont sourds à votre voix.

Renoncez à changer en penseurs les bourgeois. (Hugo),

les bonnets ne se rapporte pas aux seuls /bourgeois/, mais à /la bourgeoisie/ dans son ensemble (p. 72).

Ensuite, les métonymies-symbole sont réversibles : en paraphrasant un exemple de Bonhomme, on dira que *le trône* renvoie à la royauté, et que la royauté renvoie au trône.

Il nous semble pertinent de discuter la description de la catégorie métonymique *lieu institutionnel/actant institutionnel* en termes de métonymie-symbole, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, même si cela n'apparaît pas dans les descriptions de Bonhomme, le statut de Npr des déclencheurs de ces métonymies nous paraît être un fait significatif. En effet, en tant que Nprs, les déclencheurs échappent au système lexical proprement dit, mais sont en revanche fortement chargés de connaissances culturelles attachées à une société donnée, comme par exemple ici le trait 'institutionnel'. Toutefois, le fait qu'il s'agisse de Nprs, outre qu'il n'est pas nécessaire (cf. les exemples de Bonhomme), n'est pas suffisant pour qu'on rattache les métonymies correspondantes à une catégorie symbolique : en effet, avec les métonymies *auteur/œuvre* ayant pour déclencheur un Npr de personne, on a seulement affaire à un rapport entre une œuvre et un individu-auteur, certes connu, mais qui ne représente que lui-même – on parlera simplement de rapport actanciel (et non symbolique) ; dans les métonymies *lieu/habitants* ayant pour déclencheur un Npr de pays ou de ville, il s'agit également d'un rapport entre objets qui ne dépasse pas le niveau de ces objets eux-mêmes – on parlera ici simplement de rapport situatif.

Ensuite, et par opposition à ces deux cas de Nprs métonymiques, les Nprs institutionnels employés métonymiquement sont, eux, susceptibles de s'inscrire dans des schèmes sémiotiques systématisés, qui existent indépendamment des occurrences métonymiques elles-mêmes. Ils renvoient à un rôle institutionnel tout autant qu'à une personne ou un ensemble de personnes (de même que *bonnet* ne renvoie pas simplement à tel bourgeois, mais à la bourgeoisie elle-même). Nous discutons d'ailleurs au chapitre 11 l'affinité de ce type de référence métonymique avec les "rôles" (vs "valeur de rôle") étudiés par Fauconnier (1984).

C'est pourquoi ces métonymies nous paraissent proches des métonymies-symboles. D'ailleurs, on signalera que *le Kremlin* est défini dans le *TLFI* dans son acception métonymique par : "symbolise le pouvoir central russe"²⁹⁷. Plus généralement, on peut se demander si certaines métonymies situatives telles que *Cannes* > /le festival de Cannes/ ne deviennent pas, intégrées dans les représentations qu'en donne le sous-corpus correspondant, des métonymies symboliques, se basant sur, mais aussi développant, une stabilité qui les intègre dans un système second : *Cannes*, en tant que festival, s'intégrerait dans le système des festivals et du cinéma plus généralement. On pensera également à *Hollywood*, plus stabilisé, mais aussi à *Tchernobyl*, ou encore à *le 11 septembre*, devenu tout sauf une date, et qui peut également être considéré comme symbolique.

²⁹⁷ Il ne s'agit naturellement pas d'une preuve. D'ailleurs la description d'autres métonymies du même type dans le même dictionnaire ne comportent pas ce type de mention.

Mais le terme "symbole" est peut-être trop fort pour les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*. Peut-être encore faut-il parler plutôt de typicité ? Sans doute d'ailleurs faut-il concevoir le fait symbolique comme évolutif et graduel (*Tchernobyl* ou *le 11 septembre* étant alors symboliques à un plus haut degré)²⁹⁸ ? Mais d'une manière générale, même si le terme "symbole" ne convient pas toujours réellement, il nous paraît difficile de gloser ces types de métonymies par une simple description en termes situatifs, ou même actanciels.

La question du recours à la notion de "symbole" (ou à celle de typicité) se pose également, nous semble-t-il, avec d'autres métonymies (et avec les synecdoques de la *partie*²⁹⁹), basées sur des Ncs : (182) ci-dessous est un exemple du corpus CANNES dont la réalisation est fortement ancrée dans un système culturel qui lui préexiste, et dont le mécanisme ne nous paraît pas pouvoir être ramené à une combinatoire linguistique (actancielle ou situative) :

(182) Enfin, Liv vint, et Nicole. Pour elles, Gilles Jacob apparut. Il assista ainsi à davantage de cancons que n'en connut jamais **l'escalier de la gloire**. (On peut gloser, dans le contexte, *l'escalier de la gloire* par /le festival de Cannes/). (C 274).

Comme le mentionne Bonhomme (p. 72), les rapports métonymiques que nous nommons *partie du corps/fonction*³⁰⁰ sont également à considérer comme symboliques :

(183) "Le Kosovo, ce sera difficile, prédit Z.B., **cerveau** de la politique étrangère de Jimmy Carter.(K 765) ainsi que certaines métonymies de *l'instrument – une plume illustre*.

9.3.3. Discussion de la typologie de Bonhomme

De fait, il nous semble que, au moins dans nos corpus, une part importante des métonymies dépasse le cadre de ce qui peut être traité en termes actanciels ou situatifs, tels que décrits par Bonhomme (cf. § 9.3.1). Si certaines métonymies s'insèrent sans conteste dans un schéma actanciel ou situatif – les métonymies fortement "intégrées" que nous citons en 9.2 – d'autres prennent pour base d'autres paramètres – les métonymies "symboliques", certaines métonymies de la *cause* et de l'*effet* par exemple – et il nous semble que ce sont alors ces

²⁹⁸ Les définitions et les théories du symbole sont nombreuses et parfois contradictoires (Eco 2001 consacre son chapitre IV au symbole), et leur étude dépasse nos compétences. Pour notre part, nous cherchons essentiellement ici à préciser une intuition.

²⁹⁹ Nous avons d'ailleurs discuté au chapitre 4 § 2.2. le rapprochement entre synecdoque de la partie et typicité.

³⁰⁰ Formulation de Dumarsais : "les parties du corps sont regardées comme le siège des passions et des sentiments intérieurs". Métonymie du *physique* chez Fontanier. Cité au § 9.1.

paramètres qui sont primordiaux pour décrire le type de métonymie, plutôt que les schémas (actanciel ou situatif), qui peuvent parfois apparaître comme tout à fait secondaires³⁰¹.

Mais plus généralement, sur le terrain des descriptions actancielle et situative elles-mêmes, nous ne les considérerons pas comme correspondant à une structure logico-casuelle sous-jacente, mais comme relevant d'une expression paraphrastique (établie *a posteriori*), qui s'ancre dans le lexique, et qui se base sur le contexte – syntagmatique, situationnel. Les termes de Prandi à ce propos nous paraissent les plus appropriés (1992 : 175-176 en note) :

[A propos de la description de *Paris s'amuse* : selon la sémantique générative de Fillmore (1968), cette phrase réaliserait en surface, la structure locative profonde *A Paris les gens s'amusement*] :

"L'interprétation métonymique du sujet qu'une telle analyse grammaticalise sous forme de structure profonde n'est en fait qu'une paraphrase occasionnelle parmi d'autres. Son privilège se réduit au fait que le contexte qui la supporte est un contexte plausible sur le plan factuel, une circonstance dépourvue de toute pertinence grammaticale. Il n'est pas difficile d'imaginer d'autres contextes favorisant une interprétation métaphorique du verbe sauvegardant la nature agentive du sujet personnifié. La description correcte est évidemment différente : la grammaire de l'énoncé confie au sujet le rôle d'agent, et ce n'est qu'en dernière instance, poussé par la contradiction interne de la prédication et attiré par un contexte favorable, que nous activons une interprétation métonymique – locative [...] – du sujet."

Reprenons pour appuyer nos réserves le cas des métonymies de la *cause* et de l'*effet* : elles dépendent la plupart du temps, comme nous l'avons vu (§ 9.2), d'une construction intellectuelle conjecturale. Cette construction peut naturellement être exprimée par une paraphrase (elle-même conjecturale), mais nous n'adoptons pas une description qui consisterait à ramener cette paraphrase à une structure logico-casuelle sous-jacente.

Par ailleurs, une typologie basée sur des schémas logico-casuels (une syntagmatique sous-jacente) s'articule avec une idée d'universalité, et pose donc la question du rôle du lexique lui-même dans la réalisation métonymique, et dans sa glose. En effet, d'une manière générale, on peut se demander comment la signification du lexème déclencheur peut se combiner avec les schémas actanciel ou situatif tels qu'ils sont proposés par Bonhomme : peut-on dire que les notions portées par les déclencheurs ne jouent qu'un rôle secondaire de surface, spécifiant par rapport à d'éventuels schémas sous-jacents³⁰² ?

³⁰¹ Il n'en est pas de même pour la distinction synecdoque/métonymie. En plus d'une valeur symbolique, il nous paraît intéressant d'un point de vue sémantique et rhétorique de distinguer un rapport *partie/tout* (cf. ci-dessus l'exemple (183) – *cerveau*) d'un rapport instrumental (*plume*), même si cette différence s'annule dans certains contextes.

³⁰² Cf. les critiques et les remarques à propos des *cas* de Fillmore par Serbat (1981) et Dubois-Charlier (1975). Certaines critiques portent sur le rôle du lexique dans la théorie.

De plus, et dans le même ordre d'idées, si les schémas logico-casuels postulés se situent en deçà du niveau discursif, ils correspondent alors à une description *a priori* qui risque de ne laisser qu'un rôle secondaire au contexte.

C'est donc finalement à un niveau différent de celui de Bonhomme que nous adopterons le principe de schémas actanciel et situatif, dans les cas où ils sont impliqués : au niveau des solidarités liées aux significations lexicales – par exemple dans la structure argumentale des substantifs prédicatifs³⁰³ ou dans la sémantique des noms de lieux –, mais sans postuler de niveau syntagmatique sous-jacent.

9.4. Paramètres qui entrent en jeu dans la typologie proposée

9.4.1. Le rôle du lexique

Nous avons donc cherché à établir notre typologie de métonymies en tenant compte de la signification des noms engagés. C'est, selon nous, cette signification qui permet, en lien avec le contexte, de postuler d'éventuels schémas actanciel et situatif. Dans le cas des Nprs, cette signification est donnée par des connaissances encyclopédiques (parfois aussi par l'intertexte d'un corpus donné). Ainsi, le rapport actanciel *auteur/œuvre* dans *Mozart* > /une œuvre de Mozart/ se base sur la notoriété de Mozart. Et en (184) :

(184) [Gilles Jacob] La longiligne silhouette qui, depuis vingt-deux ans, marque le sommet d'une des **ascensions** les plus prisées du monde, est absente. (C275),

le rapport actanciel *instrumental* : *ascension* > /escalier/ se base, en lien avec le contexte (*le sommet* et, dans le contexte précédent, *l'escalier de la gloire* – cf. l'exemple (182) – et *les fameuses marches*) sur un élément satellitaire ('instrument') attaché au nom prédicatif *ascension*.

Mais tous les substantifs ne sont pas prédicatifs, et donc tous n'ont pas une structure argumentale qui leur soit attachée. D'autres traits sémantiques peuvent intervenir pour permettre une construction métonymique. Prenons le cas de noms de secteurs d'activité *l'industrie* et de *le tourisme* en (185) et de *le cinéma* en (186) :

(185) Inquiétude de **l'industrie** et du **tourisme**. (A 35, en titre).

(186) Ce que ce mauvais procès, pour finir, démontre, c'est à quel point le syndrome de l'enfant arrogant et gâté menace **le cinéma** français dès qu'il a du succès. (C 219).

³⁰³ Terme emprunté par Apothéloz (1995) aux travaux de G. Gross (Gross & Vivès (1986). Les constructions nominales et l'élaboration du lexique-grammaire". *Langue française* 69, pp. 5-27.

Ce sont ici des connaissances lexicales mais aussi socio-économiques attachées aux noms qui nous permettent de postuler des "actants" ou "participants" de ces secteurs d'activité, et donc d'interpréter ces métonymies en termes humains.

Enfin, la question du rôle du lexique se pose dans certains cas presque de la même manière pour les Nprs et les Ncs. Pour établir par exemple un rapport situatif *contenant/contenu*, spécifié dans la sous-catégorie *ville/habitants* ou *Belgrade/habitants*, il faut se baser sur la signification de "ville" (*i.e.* susceptible d'être habitée) des deux noms.

9.4.2. Les relations entre les entités nommées

Outre le rôle du lexique, il nous faut ajouter une autre spécification : les entités en jeu dans les relations métonymiques sont, pour certaines, relativement liées aux spécificités des sous-corpus, et elles le sont notablement dans le cas du corpus CANNES en particulier³⁰⁴. Ainsi, par exemple dans :

(187) **Venise** et **Berlin** prennent date. (C 250).

les métonymies *Venise* ou *Berlin* sont comprises comme des événements par le biais des connaissances apportées par le corpus³⁰⁵. D'autres types de métonymies dans ce corpus se basent également sur des constructions discursives faites dans les textes. Il ressort de tous ces cas que, d'une manière plus générale, les connaissances lexicales sont encore insuffisantes, et qu'il est nécessaire de prendre en compte la connaissance des relations entre les entités, telles qu'elles sont représentées ou créées discursivement dans un même corpus. Ceci nous renvoie plus généralement à la description de la métonymie comme un reflet (plus ou moins direct) de l'expérience qu'ont les sujets des relations qu'entretiennent entre eux les objets du monde, relations décrites par Bonhomme avec la notion de *cotopie sémiotique*³⁰⁶. Comme nous l'avons déjà remarqué au chapitre 3, ces liens peuvent être basés sur l'expérience ou créés par les textes, mais en tout état de cause, le mécanisme reste le même.

Nous décrivons ces liens dans ce qui suit, à partir du schéma ci-dessous, où nous prenons pour exemple le corpus CANNES³⁰⁷, en faisant figurer les entités et les liens essentiels tels qu'ils se dessinent. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un *frame* ou d'un *scenario*³⁰⁸, dans la

³⁰⁴ cf. aussi *Rambouillet* dans le corpus KOSOVO, discuté au chapitre 8.

³⁰⁵ On peut naturellement connaître ces festivals avant lecture, mais cela ne change rien aux données du problème, qui est d'ailleurs le même avec les noms de capitales.

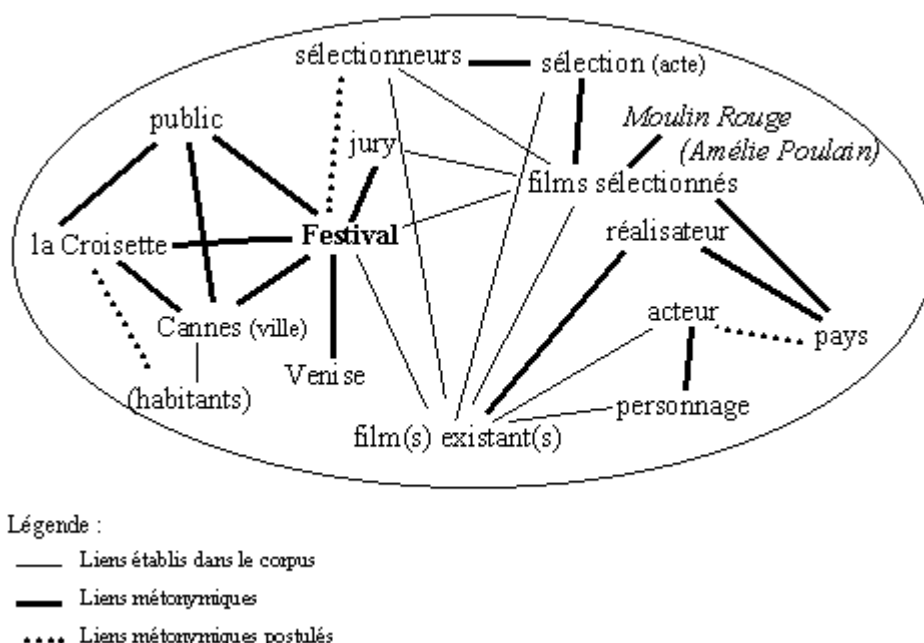
³⁰⁶ cf. notre chapitre 1 § 6.1.1.

³⁰⁷ Nous choisissons ce corpus parce que c'est celui qui présente le plus de "créations" inédites d'entités et de liens, dont on ne peut pas dire qu'ils sont de simples "reflets" de la réalité.

³⁰⁸ Blank (1999) propose une description des transferts métonymiques à partir "réseaux conceptuels" tels que les *frames*, *scenarios* etc.

mesure où nous ne cherchons pas à décrire une représentation cognitive ou une expérience du monde, mais de ce qui émerge de l'ensemble des textes. Naturellement, les entités et leurs liens nous sont connus également par des connaissances extra-linguistiques.

Schéma des entités et relations entre entités qui émergent du corpus CANNES



Explications : les entités sont nommées dans le schéma par leur nom standard (*les films sélectionnés*) et non métonymique (*la sélection*).

Il est nécessaire de préciser que les films sont présélectionnés (cf. *la sélection*) dans "l'ensemble des films existants" avant d'être soumis au jury. Les sélectionneurs et le jury sont donc deux entités différentes.

Les liens (—, gras) sont métonymiques (ci-dessous *la Croisette* > /le Festival de Cannes/) :

(188) Le nouveau directeur du Festival de Berlin [...] a affirmé [...] qu'il entendait s'opposer à la prééminence de Cannes [...] et qu'il réagirait à la concurrence de **la Croisette**. (C 254).

Naturellement, des liens qui apparaissent syntagmatiquement dans certains textes ou portions de textes (cf. ci-dessous) peuvent être métonymisés dans d'autres (*Venise* > /le Festival de Venise/). Par souci de clarté, nous ne faisons figurer dans le schéma que la relation

métonymique. C'est le cas de *Moulin Rouge*, qui fait l'objet de constructions métonymiques particulièrement inventives.

Les liens (—, non gras) reflètent des relations entre objets exprimées syntagmatiquement, dans un même SN (*le Festival de Venise ; deux comités de sélection*), ou dans une phrase (*L'objet de ce délit, c'est de ne pas avoir sélectionné un film jugé irrésistible*³⁰⁹).

Les liens (••••••••) sont des liens métonymiques postulés : c'est le cas lorsque deux entités (ou plus) sont susceptibles d'être nommées métonymiquement, et qu'on ne peut pas établir de manière certaine la relation métonymique pour l'une d'entre elles. Par exemple en (189), *le Festival* peut dénoter /les sélectionneurs/ ou /le jury/ ou encore, plus généralement, /le public du Festival/, sans que nous soyons sûrs que /les sélectionneurs/ soit concerné, mais sans que nous puissions non plus l'exclure :

(189) Reste à séduire aussi **le Festival**, puis le grand public, un objectif auquel doit concourir la bande originale de cette comédie musicale. (C 267).

En comparaison, en (190), *le Festival* dénote /les sélectionneurs/ :

(190) L'affaire, *a priori*, c'est bien sûr le fabuleux destin d'Amélie Poulain, film de Jean-Pierre Jeunet. Comment **le festival** a-t-il pu le rater ? (C 228).

Ce type d'alternance a partie liée avec l'indétermination des références métonymiques basées sur certains types de déclencheurs (noms d'événements, de pays, d'activités) que nous avons déjà eu l'occasion de décrire au chapitre 8 § 3.2.

Mentionnons pour finir que nous faisons figurer dans le tableau un rapport *a priori* partie/tout (*la Croisette* > /Cannes/). En réalité, ce rapport n'existe pas à l'état "pur" dans le corpus, puisque *la Croisette* réfère toujours, non pas à /la ville/ elle-même, mais métonymiquement au /festival/ (le Npr métonymique présente un caractère typique ou symbolique), comme en (188), ou aux /habitants de Cannes/. Nous reviendrons à ce type de question avec les "métonymies complexes" en 9.6.2.

9.5. Proposition de typologie de métonymies

A partir des différents paramètres à intégrer (référence des Nprs, signification lexicale, structure argumentale éventuelle des lexèmes (§ 9.3.3 et § 9.4.1), liens entre les entités, connus et/ou posés dans un corpus (§ 9.4.2), nous recherchons une représentation susceptible d'être valable pour tous les sous-corpus, mais aussi d'être généralisable. Eu égard à ce qui a

³⁰⁹ Il s'agit de *le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, abrégé *Amélie Poulain* dans le schéma. Ce film, ainsi que *le Moulin Rouge* sont concernés par la sélection : le premier n'a pas été sélectionné, et le second l'a été, cf. notre chapitre 6, § 3.2.5.

été dit plus haut (rôle du lexique et des connaissances culturelles), mais aussi si on tient compte de notre méthodologie empirique basée sur des corpus (*i.e.* prenant en compte ce qui apparaît réellement dans les corpus), la généralisation ne peut cependant qu'être relative. A la différence de ce qui sous-tend les propositions de Bonhomme, nous ne proposons pas une typologie basée sur des critères strictement linguistiques et articulée autour de la bipartition actancier/situatif : une telle typologie ne nous permettrait pas de rendre compte de certains cas. Dans le cas de notre proposition de typologie, les paramètres que nous citons ci-dessus et qui interviennent dans notre description ne sont pas hiérarchisés, et sont en lien les uns avec les autres. Il peut peut-être en résulter un certain "éclatement" ...

Nous isolons le corpus CANNES ci-dessous, et rassemblons les corpus "politiques" en 9.5.2, car, dans ces derniers, les entités et leurs liens fondent sensiblement la même "cotopie". Les catégories sont tout d'abord données *in extenso* pour les deux types de corpus, puis regroupées dans un tableau en 9.5.3.

9.5.1. Typologie du corpus CANNES

9.5.1.1. Les catégories de métonymies du corpus CANNES

Tableau 7

Catégorie	Exemple
n° 1 acteur/personnage ³¹⁰	(Abel Ferrara) en général, ses personnages sont à son image, [...] manipulés ou manipulateurs à l'instar de ses héroïnes, Madonna , Béatrice Dalle ou Claudia Schiffer . (C 284)
n° 2 auteur/œuvre ³¹¹	[Nanni Moretti (réalisateur italien) présente <i>la Chambre du Fils</i> .] Un Moretti sombre et douloureux [...]. (C 206)
n° 3 action/actant (collectif)	En deux mois et demi, la production a accumulé plus d'un mois de retard et dépassé son budget de 2 millions de dollars. (C 244).
n° 4 Secteur d'activité/actant (collectif)	Ce que ce mauvais procès, pour finir, démontre, c'est à quel point le syndrome de l'enfant arrogant et gâté menace le cinéma français dès qu'il a du succès. (C 218).
n° 5 action/instrument	La longiligne silhouette qui, depuis vingt-deux ans, marque le sommet d'une des ascensions les plus prisées du monde, est absente. ³¹² (C 275).
n° 6 action/résultat	Aujourd'hui, en France [...], la vitalité créative, la diffusion auprès d'un public large, la diversité des formes d'expression sont intenses et les sélections cannoises promettent de le montrer. (C 248).
n° 7 lieu/événement	Le cinéma documentaire sera représenté à Cannes par quelques grands noms. (C 234).
n° 8 événement/actant (collectif)	Mi-avril 1979, le festival de Cannes demande le film. De projection en projection, celui-ci est épuré. (C 243).

³¹⁰ Nous considérons le transfert *acteur/personnage* comme un cas limite. Cf. *infra* § 9.6.3.

³¹¹ comprend les auteurs de films et les auteurs d'autres œuvres (musique : les bandes-son des films).

³¹² Une seule occurrence. Cf., pour les éléments d'interprétation, notre exemple (184) et notre commentaire.

Catégorie	Exemple
n° 9 lieu/habitants	Le corps du délit est celui d'Amélie Poulain, héroïne réputée si gentille, qui semble pourtant froncer son gros sourcil au-dessus de la Croisette encore endormie ³¹³ . (C 209).
n° 10 pays/oeuvre	La Quinzaine va réserver aussi bien des surprises et des temps forts. L'Albanie sera présente à Cannes avec Slogans, [...]. La Roumanie , autre pays éprouvé [...] sera aussi là avec le Mathos et la Thune [...]. La Russie ne manquera pas à l'appel avec Une place sur la terre [...] L'Asie [...] reviendra encore en force avec quatre films. ³¹⁴ (C 238).
n° 11 métonymie "complexe" ³¹⁵	(Le réalisateur de la Grande Vadrouille). On ne l'a jamais vu dans la compétition, il courait ailleurs, sur les routes italiennes avec des voitures en or comme dans le Corniaud ou dans le ciel de l'as des as. (C 293).
n° 12 métonymie verbale ³¹⁶	Le tournage a très mal commencé. Les premiers tours de manivelle ont été donnés avec quelques jours de retard afin de permettre au réalisateur australien, [...], de se rendre aux obsèques de son père. (C 266).

Nous n'avons pas fait figurer dans le tableau les synecdoques qui seront abordées plus bas (§ 9.7.1).

Le nombre d'occurrences de chaque catégorie sera donné en 9.8.2.

9.5.1.2. Discussion des catégories

Précisons que, comme ce sera le cas avec les corpus "politiques" plus bas, la différence entre "actant" et "actant collectif" (n° 8) n'entre pas dans le cadre de notre analyse présente. Ainsi, savoir si *le festival* dénote /Thierry Frémaux³¹⁷/ ou /l'ensemble des sélectionneurs/ relève de l'interprétation *référentielle* discursive des occurrences (et non *sémantique*, en termes de catégories), interprétations que nous avons décrites comme distinctes au chapitre 8.

Plusieurs catégories mettent en jeu des rapports actanciels basés sur la structure argumentale (noyau et satellite) des noms prédicatifs. C'est le cas de n° 3, n° 5 et n° 6. C'est à propos de ces types que nous avons parlé plus haut de métonymies "intégrées" – de processus sémantique régulier.

Certaines métonymies basées sur le lieu sont également "intégrées" : n° 7 (la paraphrase du rapport métonymique serait : Le festival a lieu à Cannes), n° 9 (la paraphrase du rapport métonymique serait : les habitants sont dans (habitent) la Croisette). D'autres le sont moins : c'est le cas du rapport métonymique n° 10, dont la paraphrase serait : on fait des films en

³¹³ *La Croisette* a deux sens dans la phrase. Nous prenons ici en compte le second, lié à l'épithète *endormie*.

³¹⁴ Ici, les métonymies sont *in praesentia* : NPAYS (VERBE ...) avec NFILM.

³¹⁵ La métonymie complexe sera traitée plus bas (§ 9.6.2).

³¹⁶ Les métonymies verbales sont de plusieurs sortes, ici on peut parler en termes de rapport synecdochique *partie/tout*. Cf. aussi *infra* § 9.6.1.2.

³¹⁷ le responsable du festival.

Npays : Albanie, Roumanie, Russie, Asie. Ce type peut être décrit en termes de "cadre actancier" (Bonhomme, cf. § 9.3.1). Par ailleurs, nous avons choisi pour cette catégorie d'ajouter à la notion de "locatif" la spécification "pays". Cette spécification nous paraît en effet intéressante, non pas pour le mécanisme métonymique lui-même sans doute, mais pour le système de représentations auquel participe ce type d'occurrences dans le corpus.

Nous considérons en n° 7 *Cannes* (au sens de /le festival de Cannes/ – événement –, également métonymie du "cadre actancier") comme une ellipse métonymique. Les deux syntagmes *Cannes* (et aussi *Venise, Berlin*) et *le festival de Cannes* apparaissent en effet comme équivalents, tout d'abord parce que la thématique du corpus peut induire une telle équivalence. Cette équivalence postulée est confirmée par le fait qu'on peut toujours remplacer *Cannes/Venise/Berlin* par *le festival de Cannes/Venise/Berlin* dans des phrases comme (191) et (192) :

(191) Justement, le voici de retour à **Cannes** pour faire l'ouverture de la section 'Un certain regard' avec *R6Xmas*, un conte de Noël à sa manière, c'est-à-dire détournée. (C 285).

(192) nous nous souviendrons que ce n'est pas en "ratissant large", comme l'ont tenté les responsables de **Venise** et de **Berlin** aujourd'hui à la retraite, mais en composant une programmation exigeante et pleine de sens, que Gilles Jacob a porté loin devant ses concurrents la manifestation dont il est désormais le président. (C 259).

Certains contextes posent d'ailleurs explicitement l'équivalence :

(193) Un nouveau point tient à cœur à la nouvelle directrice générale : faire davantage participer le public, même si **Cannes** est avant tout un festival de professionnels. (C 195).

C'est sur la base de ce sens (événement) de *Cannes* que se construit la métonymie n° 8 *événement/actant collectif* –, qui est, de fait, une "métonymie complexe" : il y a une combinaison de deux glissements métonymiques – (i) *Cannes* > /le festival de Cannes/ et (ii) le festival de Cannes > /les participants au festival/ (cf. infra § 9.6.2.2). Le mécanisme est toutefois suffisamment régulier pour que nous en fassions une catégorie à part entière.

9.5.2. Typologie des corpus "politiques"

Nous reprenons dans le tableau les numéros utilisés avec le corpus CANNES pour les mêmes types de métonymies.

9.5.2.1. Les catégories de métonymies des corpus "politiques"

Tableau 8

Catégorie	Exemple	Corpus
n° 13 capitale/actant (individu ou collectif)	La réserve de Budapest s'explique aussi par la donne politique magyare. (A 17)	A, K ³¹⁸
n° 14 lieu institutionnel/actant (individu ou collectif)	Matignon apprend, à 14 heures, que l'ancien chef de l'État va poser une question au gouvernement. (CSM 12)	CSM, K
n° 15 lieu institutionnel/institution	La menace européenne d'isoler le pays en cas de participation du parti de Jörg Haider au gouvernement inquiète les Autrichiens. Mais Bruxelles n'a pas les moyens juridiques d'exclure Vienne de l'Union. (A 37)	A, CSM, K
n° 16 capitale/pays	Pas d'hésitation sur le fond : Israël avait déjà réduit sa représentation à Vienne . (A 144). ³¹⁹	A, K
n° 17 fonction/lieu	Les regards de tous les Autrichiens étaient braqués hier sur les fenêtres de la Hofburg, la présidence autrichienne, dans l'attente de la décision du chef de l'état Thomas Klestil. (A 140)	A, K
n° 7 lieu/événement	L'Irak a établi l'efficacité douteuse des campagnes aériennes quand il s'agit de faire plier un régime autoritaire ³²⁰ . (K 294).	K
n° 9 lieu-pays/habitants	Comment stopper Haider : par l'ostracisme ou la banalisation ? Cette question qui paralyse l'Autriche depuis des années est en train de gagner l'Allemagne (...). (A 9).	A, K
n° 18 peuple/pays	L'OTAN a commencé à bombarder les Serbes hier soir (K 213)	K
n° 4 secteur d'activité/actant collectif	Inquiétude de l'industrie et du tourisme . (A 35).	A
n° 3 action/actant (collectif)	(...) Des frappes aériennes peuvent avoir pour conséquence d'obliger le commandement serbe à ne pas concentrer ses forces pour agir là où il est décidé à le faire. (K 471)	K, A, CSM
n° 19 contenant/contenu	Le siècle européen le sait trop bien qui commença, ou presque, fort mal à Sarajevo et pourrait ne pas s'achever très bien à Pristina. (K 732). Il était difficile de savoir ce que fêtaient les centaines de voitures qui sillonnaient le centre-ville en klaxonnant, des grappes de jeunes hurlant accrochés aux portières. (K 77)	K
n° 20 décideur/exécutant	Pour l'heure, l'OTAN préfère prudemment les missiles de croisière et les bombardiers de haut-vol. (K 611)	K
n° 21 attribut concret/fonction	Le regard que pourront porter les partenaires de l'Autriche dans les jours qui viennent dépendra aussi des hommes qui entreront au gouvernement et de la répartition des portefeuilles . ³²¹ (A 35)	A
n° 22 partie du corps/fonction	Maurice Ulrich, l'œil de M. Chirac au sénat. (CSM 13)	CSM, K

³¹⁸ Les corpus concernés : A = AUTRICHE, CSM, K= KOSOVO.

³¹⁹ Vienne est ici équivalent à /l'Autriche/.

³²⁰ Glose : /les événements (guerre) qui se sont passés en Irak [...]/.

³²¹ Métonymie lexicalisée.

Catégorie	Exemple	Corpus
n° 23 métonymie symbole	Dès les premiers bombardements sur la Yougoslavie, le Congrès et la majorité républicaine ont fait taire leurs critiques, dans un réflexe classique de ralliement au drapeau . (K 772)	K
n° 11 métonymie complexe	Dans un communiqué de l'agence officielle Tanjung, le régime de Slobodan Milosevic a annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec les EU [...] (K 665)	K, A, CSM
n° 24 métalepse	Dans les rêves de peuples qui n'ont jamais accepté leurs nouvelles frontières, la grande Macédoine s'oppose à la grande Albanie , qui recoupe les frontières virtuelles de la grande Bulgarie , contredite par une grande Grèce ³²² . (K 342)	K
n° 12 métonymie verbale	Le Président a longtemps hésité avant de tirer un trait sur le Congrès, solution préconisée depuis des semaines par Dominique de Villepin, le secrétaire général de l'Elysée. (CSM 80)	A, CSM, K

9.5.2.2. Commentaires et discussion des catégories

1. Les rapports institutionnels

Il nous paraît important, eu égard à ce qui a été discuté plus haut (§ 9.3.2 et § 9.4.1), de faire figurer dans notre classification la précision "institutionnel" concernant les lieux correspondants. Nous distinguons donc "lieu" et "lieu institutionnel" afin de mettre en valeur le rôle spécifique qu'a un lieu institutionnel (ou une capitale³²³), et qui se rapproche, nous l'avons dit, du symbole ou de la typicité.

Du point de vue du second pôle dénotatif (le "substitué"), nous distinguons le rapport *lieu institutionnel/actant institutionnel* du rapport *lieu institutionnel/institution* sur la base de l'opposition "actant (s) humain (s)" – par exemple le gouvernant ou le gouvernement d'un pays – vs "institution", *i.e.* non humain, afin de mettre en évidence la différence humain/non humain. Notre chapitre 10 développe ces différences plus en détail. Dans le cas d'un pays, ce que nous nommons "institution" correspond à l'entité politique (vs géographique), comme nous l'avons discuté au chapitre 5. Par conséquent dans notre description, le rapport *capitale/pays* est du même type que le rapport *lieu institutionnel/institution*.

2. Les rapports situatifs

Comme dans le cas du corpus CANNES, les rapports mettant en jeu les habitants, le peuple sont des rapports situatifs – n° 9, n° 18 –, ainsi que la métonymie *contenant/contenu* – n° 19.

³²² On peut gloser : /ce qui sera la **grande Macédoine** [...]/.

³²³ Une capitale peut naturellement être envisagée comme un lieu (habité). Le rapport métonymique est alors du type *lieu/habitants*.

3. Autres catégories

Ce que nous avons nommé rapport *décideur/exécutant* correspond à la classique "métonymie du *commandement*" ou, chez Lakoff & Johnson (*op. cit.*) à "le contrôleur pour le contrôle" – *Nixon bombed Hanoi*. Cette catégorie est sous-tendue par une relation qu'on peut gloser ainsi : /l'OTAN commande l'armée (de l'OTAN)/.

Les métonymies n° 21 et n° 22 (très peu d'occurrences) sont à considérer comme du même type que des métonymies-symbole (n° 23). Nous les regroupons dans les décomptes (§ 9.8 ci-dessous). D'une manière générale ces métonymies sont fortement codifiées ou lexicalisées.

Les métonymies verbales mettent en jeu généralement un glissement *concret/abstrait* ou de cause à effet. Nous revenons en 9.6.1 sur cette catégorie.

9.5.3. Regroupement des catégories de métonymies des quatre sous-corpus

Les catégories des quatre sous-corpus sont rassemblées ci-dessous. Nous avons fusionné certaines d'entre elles (*lieu-pays/habitants*) qui apparaissent dans les deux types de corpus ("politiques" et "culturel") et qui, en tout état de cause, sont similaires. D'autres restent très spécifiques (en elles-mêmes) et/ou spécifiques à un corpus, telles, dans le corpus CANNES, *acteur/personnage*, discutée ci-dessous (§ 9.6.3), ou encore *pays/œuvre*, que nous retrouverions sans doute dans un autre corpus traitant de productions (artistiques, industrielles etc.), mais qui n'a pas d'équivalent dans nos corpus "politiques". D'un autre côté, les métonymies *institutionnelles* restent spécifiques aux corpus politiques.

D'une manière générale, nous avons choisi de conserver un certain degré de spécification : le rapport *lieu/habitants* par exemple pourrait être traité en termes de *contenant/contenu* puisque, comme nous l'avons vu ci-dessus, il en est une sous-catégorie. Mais dans notre approche sémantique et discursive, il nous paraît important de faire figurer certaines spécificités thématiques pour apprécier ce qui émerge de l'ensemble des métonymies, en termes de représentations. On voit d'ailleurs se présenter des possibilités de groupements de catégories : celles qui prennent le lieu pour origine, les "institutionnelles", les "symboliques". Nous présenterons nos résultats chiffrés selon ces regroupements (§ 9.8).

Tableau 9

Catégories /Corpus	C	K	A	CSM
acteur/personnage ³²⁴	+			
auteur/œuvre	+			
action/actant (collectif)	+	+	+	+
Secteur d'activité/actant (collectif)	+		+	
action/instrument	+			
action/résultat	+			
événement/actant (collectif)	+			
lieu/événement	+	+		
pays-lieu/habitants	+	+	+	
pays/oeuvre	+			
peuple/pays		+		
fonction/lieu		+	+	
lieu institutionnel - capitale/actant (individu ou collectif)		+	+	+
capitale/pays - lieu institutionnel/institution		+	+	+
contenant/contenu		+		
décideur/exécutant		+		
partie du corps/fonction - attribut concret/fonction		+	+	+
métonymie symbole		+		
métalepse		+		
métonymie "complexe"	+	+	+	+
métonymie verbale	+	+	+	+

Certaines catégories apparaissent spécifiques, à un titre ou un autre et nous les traitons ci-dessous.

³²⁴ Les corpus concernés : A = AUTRICHE, CSM, K= KOSOVO, C = CANNES.

9.6. Discussion des catégories spécifiques

9.6.1. Métonymies *concret/abstrait*

Les métonymies mettant en jeu un acte ou une action (réputés abstraits) et leurs différents arguments et satellites peuvent être de droit classés dans les rapports de type actanciel – n° 3, n° 5, n° 6. Les noms abstraits tels que les noms de qualités ou de propriétés peuvent être à la base de synecdoques d'*abstraction* (cf. chapitre 4), et les rapports mettant en jeu la généralité (on considère parfois, pour les noms, une élévation de degré de généralité comme une élévation du degré d'abstraction, cf. Flaux & al. 1996) entrent dans le cadre des synecdoques du *genre* et de l'*espèce*.

Mais certaines métonymies portant sur l'abstrait et le concret ne sont pas réductibles à ces catégories.

9.6.1.1. Particularités de la catégorie *concret/abstrait* dans les corpus

La catégorie de métonymie *concret/abstrait* (le déclencheur est concret et conduit à une interprétation abstraite) mérite quelques explications³²⁵. Eu égard à l'importance de la question, complexe et beaucoup plus générale, des catégories du concret et de l'abstrait, nous nous en tiendrons pour ces explications à nos observations empiriques, en deçà d'une quelconque théorisation, et nous renvoyons, sur la question des noms abstraits, aux travaux référencés dans Flaux & al. (*op. cit.*). Remarquons que cette question de l'abstraction est souvent abordée sous l'angle du nom, alors qu'elle concerne également d'autres catégories (verbe, adjectif). D'ailleurs Dumarsais, dans sa description de la métonymie *concret/abstrait*, tout en adoptant le titre *Le nom abstrait pour le concret* (pp. 107-108), ne se limite pas à la catégorie nominale. Nous ne nous y limiterons pas non plus.

Le glissement *concret/abstrait* est présent dans nos corpus en dehors des cas de rapports actanciels et des synecdoques. Dans le cadre de notre tentative de typologisation, il n'est pas sans poser problème.

Tout d'abord parce que les glissements de l'abstrait vers le concret (ou réciproques) ne sont pas spécifiques à la métonymie : la métaphore est théoriquement concernée elle aussi, ainsi que la synecdoque, comme nous l'avons vu (cf. également *infra* § 9.7.2). Ces glissements sont d'ailleurs à la base de l'opposition propre vs figuré – *la lumière du soleil* vs *la lumière de son esprit* ; *jouer un rôle* –, fort représentée dans les définitions lexicographiques et exploitée

³²⁵ Le glissement réciproque n'apparaît pas dans nos corpus. Nous n'avons donc pas d'éléments pour le traiter.

parfois dans la syllepse. Ils sont un facteur de l'évolution des mots (cf. entre autres Ullmann 1959). En ce qui concerne les métonymies, ils présentent des paradigmes de correspondance souvent très codifiés lexicalement et/ou symboliquement, du type : manifestation physique/état mental (*le tremblement/la peur*), action physique/action publique ou institutionnelle – *tirer un trait* (n° 12). Le rapport entre le concret et l'abstrait entretient d'ailleurs un lien étroit avec le symbole.

En second lieu, il apparaît nettement que ce type de rapport n'est pas du même type que les rapports actanciels et situatifs. Dans nos corpus, ce rapport peut être glosé grossièrement à l'aide de termes tels que "manifestation" ou "comportement physique", "prolongement", "image", sur le modèle des paradigmes de correspondance évoqués ci-dessus. Ces significations apparaissent dans les exemples de métonymies verbales – (n° 12), et (194) ci-dessous, où *endosser le treillis camouflé* serait la manifestation (concrète) de /s'engager/ :

(194) Mais pour pouvoir pénétrer, il faut montrer patte blanche, en clair, mieux vaut porter l'uniforme de l'UCK, comme le docteur Hoxha, anesthésiste-réanimateur qui a quitté l'Allemagne **pour endosser le treillis camouflé** de la guérilla et devenir le "coordinateur des établissements hospitaliers albanais du Kosovo". (K 31).

Les occurrences que nous avons en définitive classées dans cette catégorie présentent un caractère composite, qui tient à la fois de la mise en avant d'une partie ou d'un caractère typique, du symbole, de la métaphore, ou encore des rapports entre la cause et l'effet (cf. (197) plus bas), sans que l'on puisse réduire la description à l'un ou l'autre de ces aspects. Finalement, il nous a paru adéquat de rassembler dans une même catégorie les occurrences présentant de manière régulière ce caractère composite.

9.6.1.2. Métonymies *concret/abstrait* et métonymies verbales

Si quelques occurrences nominales figurent dans la catégorie *concret/abstrait*, on y trouve aussi des formules périphrastiques métonymiques et, majoritairement, des métonymies verbales comme (194). Outre les exemples présentés ci-dessus, en voici deux autres, du même type :

(195) Elu président de la Serbie en 1989, Slobodan Milosevic s'est employé à **tirer un trait** sur l'humiliation infligée aux siens par le maréchal Tito. (K 204).

(196) Les optimistes s'appuient sur le précédent de la Bosnie où, à l'automne 1995, les Bosno-Serbes cédaient et Slobodan Milosevic **s'asseyait à la table des négociations** à Dayton. Pour garder son pouvoir, il avait accepté de **faire une croix** sur le sort des Serbes de Croatie et de Bosnie. (K 255).

Les métonymies verbales sont aussi à même d'exprimer le rapport, plus spécifique, *effet/cause*, comme en (197) :

(197) Les chefs d'Etat ont prévu de se retrouver à Washington pour célébrer une Europe unifiée, pas pour **compter les morts**. (K 101).

Finalement, on peut résumer les caractéristiques des métonymies verbales en les rassemblant sous la catégorie *concret/abstrait*, avec le faisceau des propriétés que nous avons décrites ci-dessus, dont celle de forte lexicalisation, fréquente dans les occurrences. Les constantes de cette catégorie semblent être les mêmes que celles qu'on trouve dans les exemples cités par Bonhomme (p. 94-95). Mais si l'on compare l'anglais et le français, à partir des travaux référencés dans Panther & Radden (1999) qui portent sur les métonymies verbales anglaises (déjà cités au chapitre 3), on remarquera une différence entre les deux langues dans la sémantique des métonymies verbales : si on se fonde sur les exemples donnés, les métonymies verbales anglaises semblent être "intégrées" linguistiquement – morphologiquement –, sur la base d'un schéma actanciel – *the librarian shelved the books* (Gibbs 1999 : 65) ; *he headed the ball into the goal* (Dirven 1999 : 278) –, ce qui n'est pas le cas des françaises.

9.6.2. Métonymie complexe

Comme nous l'avons dit en introduction, il convient de distinguer le mécanisme métonymique lui-même de l'interprétation des réalisations métonymiques. Selon cette distinction, les métonymies peuvent être "complexes" de deux manières :

(i) La complexité réside dans l'interprétation (9.6.2.1). Les métonymies, parfois quasiment hermétiques, relèvent de plusieurs processus intriqués, et/ou reposent, peut-être encore plus étroitement que la moyenne, sur le contexte ou l'intertexte.

(ii) La complexité réside dans la description métalinguistique. Les occurrences métonymiques correspondent alors à des glissements métonymiques successifs (9.6.2.2).

Ces deux types de complexité ne sont nullement contradictoires. D'ailleurs, la seconde est susceptible d'entraîner la première.

9.6.2.1. Complexité interprétative

Les métonymies complexes au sens (i) sont assez peu représentées dans nos corpus (cf. § 9.8 pour des résultats chiffrés), ce qui contraste, si l'on se réfère aux nombreux exemples de Bonhomme, avec ce qui peut être trouvé en corpus littéraires. Le corpus CANNES en comporte deux, qui sont l'une et l'autre élaborées, et ludiques. Nous rappelons en (198) l'exemple donné sous n° 11 :

(198) [Gérard Oury] Le réalisateur de la Grande Vadrouille n'a pas exactement le profil de l'auteur-réalisateur cannois orthodoxe. On ne l'a jamais vu dans la compétition, **il** courait ailleurs, sur les routes italiennes avec des voitures en or comme dans *le Corniaud* ou dans le ciel de *L'as des as*. C'est d'autant plus charmant de voir le festival rendre hommage au grand vétéran du divertissement grand public, à qui l'on doit tant d'éclats de rire. (C 293).

Cette occurrence, qui a pour déclencheur le pronom anaphorique *il*, repose sur les glissements successifs *auteur/œuvre – Gérard Oury > /le Corniaud/ –*, et *œuvre/personnage* (de type *partie/tout – le Corniaud > /un personnage de le Corniaud/*).

Voici la deuxième, que nous avons déjà eu l'occasion de commenter (chapitres 8 et 3) :

(199) Tandis que **la sélection officielle** s'élançait hier tous jupons au vent sur un conte du 1er de l'an 1900, le Moulin Rouge criard de Baz Lurhmann, Un certain regard s'ouvre ce soir sur un conte de Noël. (C 268).

Elle repose sur les glissements successifs : *actanciel – action/résultat* objectal (*i. e.* le film *Moulin Rouge*) –, et de type *partie/tout – œuvre/personnages*. Il est intéressant de remarquer que le deuxième rapport (*œuvre/personnage*) est le même dans les deux exemples, ce qui ne doit sans doute pas étonner dans le cadre de la thématique du corpus.

Ce type de métonymie complexe peut être un ressort rhétorique remarquable. C'est le cas dans certains titres d'articles, qui usent du procédé pour inviter à la lecture, comme en (200), provenant du corpus CSM (*le Figaro* en titre) :

(200) **La cohabitation** aux aguets. (CSM 30).

Ici, sujet (*la cohabitation*) et prédicat (*aux aguets*) mêlent syntagmatiquement inanimé (abstrait) et [+Hum], et l'interprétation repose sur la lecture du texte et les renvois intertextuels. On aurait d'ailleurs bien du mal à trouver dans l'énoncé une quelconque univocité. Avec cette complexité interne, le titre illustre l'usage de "raccourci" de la métonymie.

9.6.2.2. Complexité métalinguistique

En regard de ces métonymies, la métonymie complexe du corpus KOSOVO représentée dans plusieurs occurrences (douze des treize occurrences, cf. § 9.8.1.3), est stéréotypée et sans intérêt figural, mais présente l'intérêt argumentatif qui peut être celui du cliché (cf. notre chapitre 2 p. 56). Le sens métonymique est porté par l'expression *le régime de (Belgrade/Milosevic)* lorsque cette expression dénote le dirigeant serbe ou son entourage. Elle repose sur les glissements successifs : (i) a) "mode d'organisation d'une société, d'un État" (*TLFI*) > b) *l'organisation (elle-même)*, de type *abstrait/concret* et (ii) b) *organisation* > c) *actant (individu ou collectif) qui met en œuvre cette organisation*. Nous étudierons l'usage

discursif de cette métonymie au chapitre 11, où nous décrirons plus généralement les divers modes de nominations de Slobodan Milosevic.

Enfin, différentes combinaisons entre métonymie et synecdoque peuvent être rencontrées. Par exemple *l'urgent* (corpus CSM, déjà présenté au chapitre 4, p. 115) et *l'export* (corpus CANNES) combinent (i) construction d'un ensemble à partir d'une qualité (synecdoque *qualité/entité*) et (ii) glissement métonymique actanciel vers les secteurs d'activité concernés. Et nous avons vu avec (188 – *la Croisette*) la combinaison d'un rapport *partie (typique)/tout* et de la métonymie *lieu/événement* :

(188) Le nouveau directeur du Festival de Berlin [...] a affirmé [...] qu'il entendait s'opposer à la prééminence de Cannes [...] et qu'il réagirait à la concurrence de **la Croisette**. (C 255).

9.6.3. "Métonymie" *acteur/personnage*

Le rapport *personnage/acteur* est d'un type particulier. En effet, avec ce type de "métonymie", on est à la limite de la notion de contiguïté, et plutôt dans un jeu portant sur l'identité/altérité de l'entité. C'est pourquoi on peut en réalité hésiter à son propos entre contiguïté et analogie.

Bonhomme consacre un paragraphe (p. 158-165) à ce qu'il nomme "la fonction déceptive" de la métonymie, fonction qui a pour spécificité de jouer sur l'ÊTRE et le PARAÎTRE et qui porte essentiellement sur les représentations, telles qu'on les trouve dans l'art (pictural)³²⁶. De fait, une extension au domaine du cinéma, ou au théâtre, se fait de manière cohérente (Bonhomme p. 160-161). Les descriptions que Bonhomme fait de ce type de fonction métonymique sont conformes à ce que nous rencontrons : pas d'indice marquant le transfert tropique, confusion dénotative entre modèle et représentation. Rappelons notre exemple de la catégorie n° 1, auquel nous ajoutons (201) :

n° 1 (Abel Ferrara) en général, ses personnages sont à son image, [...] manipulés ou manipulateurs à l'instar de ses héroïnes, **Madonna**, **Béatrice Dalle** ou **Claudia Schiffer**.

(201) pour la clôture, on découvrira le 17 mai, *Nuages* de Marion Hansel, "un film extrêmement libre" dans lequel **Catherine Deneuve** lit les lettres d'une mère à son fils sur des images de nuages. (C 236).

Dans ces deux exemples, seules nos connaissances encyclopédiques nous signalent que les Nprs dénotent, non pas les personnages, mais les actrices. L'effet de ces nominations est bien une confusion entre les deux pôles (l'actrice et son rôle), confusion d'ailleurs très prégnante

³²⁶ Précisons que, dans ces pages, il s'agit d'étudier la fonction pragmatique *déceptive* et que l'appartenance même à la catégorie "métonymie" de la sous-catégorie qui nous intéresse n'est pas interrogée.

dans le monde du cinéma et des médias³²⁷. Le manque d'indice formel et la confusion dénotative ne sont d'ailleurs pas étonnants si l'on observe que, du point de vue du "trope" lui-même, on a purement et simplement affaire à une substitution de référent (l'acteur) à référent (le personnage) et que les deux pôles sont dénotés par des Nprs (si l'on avait des Ncs *le personnage, l'acteur*, il n'y aurait plus de confusion, plus de fonction déceptive). On observera d'ailleurs que la "métonymie" est réversible (*Phèdre n'a pas été bonne ce soir*).

On peut par ailleurs confronter le transfert *acteur/personnage* à la notion, plus générale, de "connecteurs d'espaces mentaux" de Fauconnier (1984), dont il est une catégorie. La théorie linguistique et cognitive des *Espaces mentaux* porte sur la manière dont le discours crée ou connecte entre eux des "espaces mentaux" ou des éléments d'espace³²⁸. Or, le transfert *acteur/personnage* est un des connecteurs d'espaces étudiés (connecteur *drama*), et la métonymie (avec les exemples, déjà cités au chapitre 3, de *l'omelette* et de *Françoise Sagan*) en est un autre. Et, à la différence des métonymies, qui connectent des éléments d'un même "espace", le transfert *acteur/personnage* opère entre "espaces" différents, comme c'est le cas aussi avec la *représentation* :

"Dans le tableau, Lisa c'est la fille aux yeux verts".

En reprenant les catégories de Fauconnier pour nos analyses, observons les différences de comportement de ces catégories avec la prédication en "être". Si cette prédication est possible avec les connections *représentation* (202) et *drama* (203) :

(202) Dans le tableau, Lisa est la fille aux yeux verts.

(203) Dans *Nuages* de Marion Hansel, Catherine Deneuve est [Nom-personnage],

ce qui rapproche ces connections de la métaphore (*Achille est un lion*), elle ne l'est pas, ou différemment avec la métonymie. En effet, les prédications en "être" avec les métonymies ne sont envisageables que dans un usage méta-discursif, ou par un tour de force rhétorique, comme c'est le cas selon nous dans l'exemple de Bossuet *Le pape est le Saint-Siège*, cité par Bonhomme. Et c'est également ce tour de force identifiant, bien que moins figural, qu'on retrouvera dans (203)' (construit à partir de (203)), où l'introducteur *dans Nuages de Marion Hansel* a été omis :

(203)' Catherine Deneuve est [Nom-personnage].

³²⁷ Mais ce mode d'utilisation, déceptif, de la métonymie apparaît également dans d'autres domaines : dans les ouvrages et articles scientifiques, auteur et œuvre sont souvent réunis par la construction syntaxique : *Nauteur (1991) dégage plusieurs catégories ...*

³²⁸ Il ne s'agit pas d'une théorie de la référence, mais "de constructions associées au discours" (p. 12).

En définitive, nous n'avons aucun argument réellement probant permettant de situer à coup sûr le transfert *acteur/personnage* parmi les métonymies ou de l'en exclure. Si nous conservons ce transfert dans le cadre des métonymies, ce sera comme un cas particulier, proche de l'icônicité ou encore de l'imitation des représentations (cf. Aristote *Poétique*). La spécificité de cette "métonymie"-icônique, liée à la thématique du cinéma, du théâtre, de l'art pictural et sans doute de la littérature romanesque, la rend susceptible de posséder en propre un certain rendement rhétorique : elle peut en particulier servir de base à une référenciation équivoque, ou encore être discutée, négociée. Ainsi, la négociation de l'identité/altérité personnage/actrice s'illustre dans le dialogue suivant (interview sur *France Inter* 15/01/02):

(204) (journaliste) - Jeanne Moreau, vous êtes Marguerite Duras dans *Cet amour-là*.

(Jeanne Moreau) - Je ne suis pas Marguerite Duras. Je suis une comédienne [...].

9.7. Les synecdoques

Comme nous l'avons développé au chapitre 4, la différence entre synecdoque et métonymie repose sur celle de contiguïté externe à l'objet (métonymie) vs contiguïté interne, ou encore *inclusion* (synecdoque, cf. p. 105). Nous avons également abordé dans ce chapitre la parenté entre elles de certaines catégories de synecdoques. Sont en particulier concernées les synecdoques de la *partie* et *qualité/entité*, lorsque la partie est une partie typique du tout, et en devient dès lors une qualité exemplaire :

(205) La communauté serbe de France a fini par avoir sa manifestation. Interdite de **pavé** parisien à deux reprises par la préfecture de police, elle s'est jointe, vendredi au défilé République-Bastille préparé en catastrophe par le PCF. (*pavé (parisien) > /manifestation/*). (K 521).

On pourra donc faire, à propos de ces synecdoques, les mêmes remarques que pour les métonymies sur leur ancrage dans un univers de discours, ou dans une cotopie (cf. § 9.4).

Nous avons également souligné les ressemblances des synecdoques de la *partie* avec la métonymie. Et en effet, nous considérons les synecdoques de la *partie* et du *tout* comme des métonymies. Cependant nous choisissons de leur conserver, à l'intérieur de la catégorie métonymie, le statut de synecdoques, car elles ont la spécificité de fonctionner avec le mécanisme de l'inclusion, susceptible d'effets de sens spécifiques (focalisation, amplification). Complétons ce qui a été dit au chapitre 4 § 1. : si nous suivons la présentation de la synecdoque par Bonhomme (p. 73-74), en termes de "particularisant" et de "généralisant", nous nous séparons en revanche de ses analyses qui subordonnent les synecdoques aux métonymies situatives (cf. § 9.3.1) : "N1 ÊTRE circ N2" (circ = *dans, parmi*). En effet, ce

ÊTRE DANS n'est pas situatif, mais notionnel (d'où nos lettres capitales), et il joue au sein de l'entité elle-même, selon des mécanismes extensionnel et intensionnel.

9.7.1. Réalisations synecdochiques des corpus

Les synecdoques des quatre sous-corpus peuvent être groupées dans un même tableau, car ces sous-corpus proposent globalement les mêmes mécanismes, et leurs types de réalisations sont assez proches (en particulier dans la mise en jeu de la pluralité), même si des vocabulaires (et surtout des clichés !) spécifiques sont employés dans chacun des sous-corpus : c'est par exemple *affaires* dans le corpus CSM et *frappes* dans le corpus KOSOVO (synecdoque *genre/espèce*, discuté au chapitre 4 § 3.3.), *titres* dans le corpus CANNES (synecdoque *partie/tout*)...

9.7.1.1. Les catégories de synecdoques

Tableau 10

Catégorie	Exemple	Corpus
n° 25 partie/tout	Les uniformes militaires deviennent plus nombreux dans les rues. (K 390)	K, C ³²⁹
n° 26 tout/partie	Deux avions F-15 et un F-16 néerlandais ont ainsi eu raison de trois Mig qui tentaient de leur interdire le ciel . (K 368)	K
n° 27 ensemble/sous-ensemble	Les magistrats "catastrophés" (CSM 61). Les Occidentaux à fronts renversés (K 571)	C, A, CSM, K
n° 28 singulier/pluriel	Une chance pour le justiciable (CSM 105). Au Vietnam, les raids de bombardiers américains B-52 n'ont pas brisé (...) la résistance du Viet Minh . (K 470)	CSM, K
n° 29 qualité/entité	La dissidence travailliste est conduite par Tony Benn. (K 481) Lever le soupçon de l'intervention des politiques sur le fonctionnement de la justice : tel était l'objectif (...). (CSM 121)	C, CSM, K
n° 30 antonomase du Npr	Ce qui n'a jamais empêché les blockbusters hollywoodiens ni les Amélie Poulain ³³⁰ de vivre fort bien leur vie de leur côté. (C 261)	K, C
n° 31 genre/espèce	Les marchés financiers n'ont guère réagi à l'annonce des frappes de l'OTAN. (K 703) Tout en mettant en garde contre les "illusions politico-médiatiques", le chef de l'État reconnaît la gravité du problème politique posé par les affaires mettant en cause les élus. (CSM 16)	K, CSM

³²⁹ Corpus C = CANNES, A = AUTRICHE, CSM, K= KOSOVO.

³³⁰ Il s'agit de films. Glose : /des films comme (*le fabuleux destin d'*) *Amélie Poulain*/ ou, étant donné la thématique de l'article, /des films ayant "les mêmes problèmes" que *Amélie Poulain*/.

Catégorie	Exemple	Corpus
n° 32 synecdoque complexe	Outre le film de Jeunet, la Croisette escomptait ceux de Rohmer et Rozier (C 227)	C, CSM
n° 33 synecdoque verbale	L'OTAN va frapper les Serbes (K 963)	K

Nos classifications et analyses se basent sur les développements du chapitre 4.

9.7.1.2. Discussion des catégories

Nous groupons dans le tableau les synecdoques jouant sur des mécanismes extensionnels (n° 25 à n° 28) puis sur des mécanismes intensionnels (n° 29 à n° 31). L'antonomase (n° 30) nous paraît proche du rapport *qualité/entité*, en ceci qu'elle "prélève" un (des) trait (s) – une qualité – sur un individu (dénoté par le Npr) pour créer une classe, ce qui permet d'"exporter" la qualité sur un autre individu.

Les synecdoques *ensemble/sous-ensemble* fonctionnent, dans les ensembles, selon le même mécanisme que les synecdoques *tout/partie* sur des individus. Elles sont représentées par des SN défini pluriel et des Ncolls. Rappelons (cf. notre chapitre 4, p. 111) que, lorsqu'il s'agit de SN pluriel, nous ne considérons pas les occurrences de cette catégorie comme de véritables tropes (elles portent sur la référence, mais ne changent pas le sens des mots), mais plutôt comme entrant dans un "processus synecdochique". Répertoire ce type de réalisations nous a toutefois permis d'observer l'importance du jeu sur la pluralité dans les corpus.

La synecdoque verbale (n° 33) : *Frapper* est construit à partir de *frappes*, que nous avons considéré comme une synecdoque du type *genre/espèce*.

9.7.2. Une ligne de partage entre synecdoques

Nous avons proposé au chapitre 4 § 4 un test (en "ÊTRE"), repris de Douay-Soublin, qui permet de départager entre elles différentes catégories de synecdoques : les synecdoques matérielles (de type "extensionnel") d'une part, et conceptuelles (de type "intensionnel") d'autre part.

Un test du même type nous permet de distinguer les cas, parfois problématiques, de synecdoques *qualité/entité* des cas de métonymies. En effet, la question de la catégorisation entre synecdoque et métonymie peut se poser avec des noms déclencheurs abstraits : *le pouvoir*, *le commandement*, *le politique*. Nous avons tranché en mettant d'un côté (i) les rapports sous-tendus par un ÊTRE (ÊTRE correspond à "possède la qualité") – (*le fait/l'homme*) *politique est politique*, qui sont synecdochiques (*le politique* > /(*le fait/l'homme*))

politique/) –, et de l'autre (ii) ceux sous-tendus par un procès : FAIRE correspond à "exercer", dans le cadre de nos corpus – *X exerce le pouvoir*. Celles-ci sont des métonymies actanciennes (*le pouvoir* > /ceux qui exercent le pouvoir/ – cf. aussi la métonymie fréquente *la profession* > /ceux qui exercent la profession/). Il est important de souligner que le type de synecdoque illustré ici – *le politique* – crée une classe, tandis que la métonymie crée un ensemble, contingent (indépendamment du caractère catachrétique des occurrences, observable avec *le pouvoir* et nombre de ces métonymies).

9.8. Analyse quantitative : les métonymies

Voici ci-dessous les résultats de nos corpus inventaire (à partir de notre base *Access*)³³¹.

9.8.1. Les sous-corpus "politiques"

Pour les raisons énoncées ci-dessus (§ 9.5), nous avons rassemblé les trois sous-corpus "politiques".

Remarque : toutes les occurrences sont comptées, y compris celles qui apparaissent dans la même phrase.

³³¹ L'ensemble des figures (y compris les personnifications et périphrases) est présenté en annexe IV, par sous-corpus.

9.8.1.1. Rassemblement des trois sous-corpus "politiques"

On trouvera dans la colonne "corpus" l'origine des catégories. Le détail de chaque sous-corpus est donné dans les paragraphes suivants. Les résultats sont triés par ordre quantitatif décroissant.

Tableau 11 Métonymies : les trois sous-corpus "politique"

catégorie	nombre	%	Corpus
capitale/pays	154	32,29%	K, A
capitale/actant (coll)	93	19,50%	K, A
lieu institutionnel/actant (coll)	50	10,48%	K, CSM
lieu institutionnel/institution	30	6,29%	K, A, CSM
décideur/exécutant	25	5,24%	K
lieu-pays/habitants	23	4,82%	K, A
action/actant (coll)	23	4,82%	K, A, CSM
verbale	22	4,61%	K, A, CSM
complexe	14	2,94%	K, A, CSM
lieu/événement	12	2,52%	K
partie du corps/fonction	7	1,47%	K, CSM
métalepse	6	1,26%	K
peuple/pays	4	0,84%	K
(secteur d') activité/actant coll	4	0,84%	A
contenant/contenu	4	0,84%	K
fonction/lieu	2	0,42%	K, A
attribut concret/fonction	2	0,42%	A
symbole	2	0,42%	K
Total	477	100%	

Comme on peut l'observer dans nos relevés, des pans entiers de types métonymiques ne sont pas représentés : les métonymies de la *cause* et de l'*effet*, la métonymie de la *matière*, la métonymie du "cadre actancier" *lieu pour la chose fabriquée* etc. En ce qui concerne les deux derniers types, ceci n'est nullement surprenant, étant donné les thématiques des sous-corpus.

On remarquera l'importance quantitative des métonymies *institutionnelles* basées sur les Ncapitales (247 occurrences, soit 51,79%). Ces deux catégories *capitale/pays* et *capitale/actant (collectif)* se dégagent nettement, malgré le fait qu'elles ne sont pas du tout représentées dans le corpus CSM (cf. § 9.8.1.5). Les autres métonymies *institutionnelles* (basées sur le *lieu institutionnel*) représentent 80 occurrences, soit 16,77%. Elles apparaissent dans les trois sous-corpus.

La métonymie *décideur/exécutant*, présente uniquement dans le corpus KOSOVO, est basée essentiellement sur le Npr d'organisme *l'OTAN*, comme en (206) :

(206) Kosovo : *l'OTAN* a l'ordre de frapper (K 1169).

9.8.1.2. Regroupements de catégories

Nous avons opéré des regroupements de certaines catégories (colonne 1 du tableau ci-dessous). Plutôt que de baser ces regroupements sur des critères fonctionnels (actanciels ou situatifs), nous avons choisi de privilégier les critères liés à la prégnance thématique des métonymies dans les corpus. Sont donc groupées celles dont le nom déclencheur présente le trait prédominant 'institutionnel', qui sont similaires dans leur principe ; celles basées sur le lieu (métonymies *situatives*). Nous regroupons également les métonymies de type symbolique (*attribut concret/fonction, partie du corps/fonction, symbole*). Nous n'avons pas repris les autres catégories.

Nous présenterons plus bas des regroupements de catégories de métonymies qui réfèrent à des actants humains.

Tableau 12 *groupement de catégories de métonymies des corpus "politique"*

Groupe de catégories	catégorie	nombre	%
institutionnel	capitale/pays	154	32,29%
	capitale/actant (coll)	93	19,50%
	lieu institutionnel/actant (coll)	50	10,48%
	lieu institutionnel/institution	30	6,29%
Total institutionnel		327	68,55%
lieu	lieu-pays/habitants	23	4,82%
	lieu/événement	12	2,52%
Total lieu		35	7,34%
type symbolique	partie du corps/fonction	7	1,47%
	attribut concret/fonction	2	0,42%
	symbole	2	0,42%
total symbolique		11	2,31%

On remarquera l'importance du pourcentage de métonymies *institutionnelles* (68,55%), totalement liée, naturellement, à la thématique politique.

Le groupement thématique sur le déclencheur "lieu" se dégage, mais de manière bien moindre (7,34%), puisque nous l'avons distingué ici du déclencheur "lieu institutionnel". Le

"lieu institutionnel", bien que plus spécifique que le "lieu", n'en garde pas moins un trait sémantique de 'lieu', ce qui peut d'ailleurs se manifester syntaxiquement (cf. *infra*). Si l'on cumule les deux catégories "lieu" et "institutionnel" (soit 75,89%), ceci nous confirme ce que nous avons signalé plus haut : l'importance du lieu comme moteur d'inférence (et donc de métonymie). Cette importance sera également confirmée ci-dessous (9.8.2.1) avec le corpus CANNES³³². Il faut toutefois rapporter cette constatation au genre des articles concernés et à leur thématique : il s'agit, dans nos corpus "politiques", essentiellement de narration et de rapport d'information³³³ sur des faits. Le corpus CSM, nettement centré sur la thématique politique (voire politicienne) et donc sur les personnes, mais aussi plus marqué par des commentaires et des analyses, n'est d'ailleurs pas concerné par le déclencheur "lieu" lui-même (mais nettement marqué par le déclencheur "institutionnel"), comme on peut le voir dans le Tableau 16 du paragraphe 9.8.1.5.

Pour juger de l'importance du rôle du lieu comme moteur d'inférence, il faudrait rajouter aux métonymies ayant le "lieu" pour déclencheur, les occurrences de ce que nous nommons *routine métonymique* et dont nous n'avons pas fait le décompte. Il s'agit des cas d'utilisation allusive d'un sens locatif pour inférer un sens métonymique institutionnel, dans des contextes phrastiques où le caractère tropique de l'occurrence n'est pas marqué syntaxiquement :

(207) Dès cet été, on était bien conscient à **Paris** qu'il faudrait peut-être en arriver là. (K 426).

(208) [...] Et déjà, on disait, à **l'Élysée** que [...]. (K 1199).

Comme en (207) et (208), beaucoup de ces *routines* sont introduites par un locatif. Pourtant, il est bien évident que la mention du lieu n'est pas donnée pour elle-même, mais que le Nlieu réfère à l'institution. Un indice en est qu'on ne peut pas paraphraser les phrases du type de (207) et (208) en remplaçant *on* par *les gens*, qui serait le plus approprié, sans changer totalement la référence et la signification de la phrase :

(207)' Dès cet été, les gens étaient bien conscients à **Paris** qu'il faudrait peut-être en arriver là. [...] Et déjà, les gens disaient, à **l'Élysée** que [...]. (K 1113).

On peut en revanche gloser approximativement (207) et (208) par (207)" :

(207)" Dès cet été, **Paris** était bien conscient qu'il faudrait peut-être en arriver là [...]. Et déjà, **l'Élysée** disait que [...].

³³² Le groupement des quatre sous-corpus donne 10,20% de métonymies ayant pour déclencheur le "lieu" (hors lieu institutionnel).

³³³ Nous discutons la différence entre types d'articles pour le corpus CANNES ci-dessous (9.8.2.4).

On trouve le même procédé dans les trois sous-corpus "politiques", et également dans le corpus CANNES (cf. § 9.8.2.1).

A ces *routines métonymiques*, il faut également ajouter les périphrases nominatives à base locative qui présentent un actant institutionnel en référence à son lieu d'exercice du pouvoir : *le dictateur de Belgrade* pour /Slobodan Milosevic/, *l'hôte de Matignon* pour /Lionel Jospin/. Nous les aborderons au chapitre 11. Ces différentes nominations montrent que le lieu reste, syntaxiquement et sémantiquement, très prégnant pour référer à une personne ou un groupe de personnes.

Dans un second classement des mêmes résultats, nous nous focalisons cette fois sur les référents métonymiques, *i.e.* le second terme du rapport métonymique. Nous groupons ci-dessous les résultats concernant les "actants humains"³³⁴ dénotés par différentes catégories de métonymies. Ce groupement nous permet de faire émerger leur importance (47,29%).

Même si nous n'avons pas distingué ici "actant" de "actant collectif" (personne gouvernante *vs* gouvernement), l'importance de la pluralité dénotée par les métonymies apparaît dans ce même groupement de catégories ("actants humains"), la référence à l'individu étant relativement marginale (cf. chapitre 11 pour des décomptes différentiels concernant certains "personnages").

Tableau 13 : groupement "actants humains"

Groupement	catégorie	nombre	%
actants humains	capitale/actant (coll)	93	19,50%
	lieu institutionnel/actant (coll)	50	10,48%
	lieu-pays/habitants	23	4,82%
	peuple/pays	4	0,84%
	(secteur d') activité/actant coll	4	0,84%
	action/actant (coll)	23	4,82%
	contenant/contenu	4	0,84%
	décideur/exécutant	25	5,24%
Total actants humains		226	47,29%

Nous présentons ci-dessous séparément les résultats des trois sous-corpus.

³³⁴ Personnes, dont certaines (les politiques) ont un rôle actif. Nous laissons ici de côté en particulier les catégories métonymiques liées aux institutions présentées de manière désincarnée.

9.8.1.3. Sous-corpus KOSOVO

Le corpus KOSOVO est celui qui offre le plus de variété, ce qui n'est pas étonnant, étant donné que c'est de loin le plus important quantitativement (217 articles). Il n'en demeure pas moins que le total "institutionnel" y est le plus important (69, 17%).

Tableau 14 : métonymies Kosovo

Groupement	catégorie	nombre	%
institutionnel	capitale/pays	124	33,24%
	capitale/actant (coll)	88	23,59%
	lieu institutionnel/actant (coll)	25	6,70%
	lieu institutionnel/institution	20	5,36%
	fonction/lieu	1	0,27%
total institutionnel		258	69,17%
lieu	lieu-pays/habitants	15	4,02%
	lieu/événement	12	3,22%
total lieu		27	7,24%
	décideur/exécutant	25	6,70%
	action/actant (coll)	11	2,95%
	peuple/pays	4	1,07%
	contenant/contenu	4	1,07%
type symbolique	partie du corps/fonction	4	1,07%
	symbole	2	0,54%
total symbolique		6	1,61%
	complexe	13	3,49%
	métalepse	6	1,61%
	verbale	19	5,09%
Total		373	100%

Mentionnons la métalepse, spécifique à ce sous-corpus. Elle apparaît de manière très parcellaire, dans deux articles, et, pour l'un d'entre eux, avec quatre occurrences dans la même phrase, citée sous n° 24. Voici la seconde phrase concernée :

(209) Les chefs d'État ont prévu de se retrouver à Washington pour célébrer **une Europe unifiée**, pas pour compter les morts. (K 102).

9.8.1.4. Sous-corpus AUTRICHE

Tableau 15 Métonymies Autriche

Groupement	catégorie	nombre	%
institutionnel	capitale/pays	30	50,00%
	capitale/actant (coll)	5	8,33%
	lieu institutionnel/institution	3	5,00%
	fonction/lieu	1	1,67%
Total institutionnel		39	65,00%
lieu	lieu/habitants	8	13,33%
Total lieu		8	13,33%
symbolique	attribut concret/fonction	2	3,33%
Total symbolique		2	3,33%
	action/actant (coll)	5	8,33%
	(secteur d') activité/actant collectif	4	6,67%
	verbale	2	3,33%
Total		60	100%

Rappelons que ce sous-corpus rassemble 26 articles.

Par rapport aux autres corpus, c'est le corpus AUTRICHE qui présente le plus grand nombre de métonymies *capitale/pays* : 50% contre 33,24% dans le corpus KOSOVO. Le corpus AUTRICHE, rappelons-le, met en scène des pays, à l'intérieur de l'Europe, plutôt que des actants humains (individus ou gouvernements). Nous présenterons le cas particulier des métonymies *institutionnelles* de ce sous-corpus au chapitre 10 § 5.

Par ailleurs, le corpus AUTRICHE utilise le rapport *lieu/habitants* – 8% – plus que les autres corpus "politiques" – 4, 02% dans le corpus KOSOVO, et rien dans le corpus CSM.

9.8.1.5. Sous-corpus CSM

Tableau 16 : métonymies du corpus CSM

Groupement	catégorie	nombre	%
institutionnel	lieu institutionnel/actant (coll)	25	56,82%
	lieu institutionnel/institution	7	15,91%
Total institutionnel		32	72,72%
symbolique	partie du corps/fonction	3	6,82%
Total symbolique		3	6,82%
	action/actant (coll)	7	15,91%
	complexe	1	2,27%
	verbale	1	2,27%
Total		44	100%

Rappelons que ce sous-corpus rassemble 27 articles.

On remarquera ici, en regard des autres corpus politiques, l'importance de la référence aux personnes (*vs* institution) à partir du lieu institutionnel – 56,82%, contre 30,29% dans le corpus KOSOVO et 8,33% seulement dans le corpus AUTRICHE.

9.8.2. Le sous-corpus CANNES

9.8.2.1. CANNES : décompte des catégories

Rappelons que ce sous-corpus rassemble 41 articles, dont certains très courts, et portant par ailleurs sur des thématiques différentes, relevant de genres différents (information, critique ...).

Tableau 17 métonymies du corpus CANNES

Catégorie	Nombre	%
lieu/événement	15	24,19%
auteur/œuvre	12	19,35%
acteur/personnage	12	19,35%
événement/actant (collectif)	6	9,68%
pays/œuvre	4	6,45%
action/actant coll	4	6,45%
(secteur d')activité/actant coll	3	4,84%
métonymie complexe	2	3,23%
lieu/habitants	1	1,61%
action/instrument	1	1,61%
action/résultat	1	1,61%
métonymie verbale	1	1,61%
	62	100%

9.8.2.2. CANNES : discussion des résultats

De nouveau, nous remarquons ici l'importance du déclencheur "lieu" (*lieu/événement*, *pays/œuvre*, *lieu/habitants* – 32,25%). Le rapport *lieu/événement* – Cannes > /le festival de Cannes/ – en particulier est très régulier. Le rapport *auteur/œuvre* : films, compositeurs de bande-son, ainsi que le rapport *acteur/personnage* se dégagent également. Ces deux derniers sont, naturellement, nettement liés à la thématique du sous-corpus (nous y revenons ci-dessous – § 9.8.2.4), tandis que le premier – *lieu/événement* – est plus général.

Le rapport *événement/actant (collectif)*, décrit au § 9.5.1.2, est également très routinier, et figé formellement : de manière prévisible, il est toujours basé sur le Npr *Cannes*.

On remarquera que les catégories de métonymies basées sur des noms d'actions (*la sélection, la production*), bien que "intégrées" (relevant d'un processus sémantique régulier) sont relativement peu représentées – 9,67% au total (elles le sont d'ailleurs encore moins dans les corpus "politique" – 4,82%, cf. § 9.8.1.1). Elles sont, de plus, strictement attachées aux noms cités.

9.8.2.3. "Routines métonymiques" dans le corpus CANNES

On trouve dans ce corpus une sorte de *routine métonymique* avec *Cannes – lieu/événement* –, qu'on peut rapprocher des *routines métonymiques* citées à propos des corpus "politiques" (§ 9.8.1.2). Elle se base ici sur l'ellipse métonymique *Cannes > /festival de Cannes/*, et nous l'avons décomptée dans la catégorie *lieu/événement* :

(210) [Abel Ferrara] Justement, le voici de retour à **Cannes** pour faire l'ouverture de la section *Un certain regard* avec *R6Xmas*, un conte de Noël à sa manière, c'est-à-dire détournée. (C 285).

Un autre type de routine, propre celui-ci au corpus CANNES, se base sur le rapport *auteur/œuvre* et manifeste la fonction déceptive de la métonymie (Bonhomme), que nous avons mentionnée plus haut (§ 9.6.3). En effet, d'après la structure syntaxique des phrases, la référence des occurrences de *Nauteur* n'est pas nette : s'agit-il réellement, en (211), (212) et (210), de personnes en chair et en os ?

(211) Vingt-deux ans après sa palme d'or [...], **Francis Ford Coppola** revient avec la version définitive d'un film qui, à l'époque, secoua le festival : *Apocalypse now*. Il y a ajouté le terme "redux" pour montrer qu'il s'agit d'une version restaurée [...]. (C 198).

(212) (**Ermanno Olmi**, palme d'or). **Il** revient avec une grande fresque historique [Nfilm]. (C 204).

(210) [Abel Ferrara] Justement, le voici de retour à Cannes pour faire l'ouverture de la section *Un certain regard* avec *R6Xmas*, un conte de Noël à sa manière, c'est-à-dire détournée.

En effet, on ne peut pas considérer ces *avec* comme des comitatifs, et la formule verbale *revient avec/est de retour avec* peut être interprétée comme un simple introducteur syntaxique de la référence au film. D'ailleurs, la présence réelle des auteurs n'est, dans ce contexte, pas même présentée comme nécessaire.

9.8.2.4. CANNES : genre des articles et types métonymiques

Le trope métonymique lui-même, s'il est envisagé simplement en termes de présence vs absence, est insuffisant pour marquer le genre d'un texte. En revanche, certains assemblages de catégories métonymiques, ou la manière dont ces tropes sont utilisés contribuent à donner au texte un "ton". On peut, dans certains cas, rapporter ce ton au genre affiché de l'article (non pas affiché par le journal car, à part l'éditorial du *Monde*, les genres ne sont pas étiquetés),

mais tel qu'il apparaît dans le projet global du texte. Il en est ainsi de certains articles de critiques des films *Moulin Rouge*, et *R6Xmas* dans une moindre mesure. Entre autres procédés figuraux, ces articles groupent en effet les métonymies *auteur/œuvre* et *acteur/personnage* en usant, avec ces métonymies, de la fonction déceptive et de l'allusion culturelle³³⁵ (nous faisons figurer certains articles en annexe V). Quelques exemples :

- Critique de *Moulin Rouge* dans *Libération*, sous le titre *French concon* :

(213) Soit le film envisagé comme une revue malmenée, un défilé french concon perdu pour l'histoire, emmené par un **Ewan Mc Gregor** prisonnier à vie du Glamrock de Velvet Goldmine qui continue à chanter T. Rex (children of Revolution), et une **Nicole Kidman** mutée en Kylie Minogue (mais finalement meilleure putain ici que fumeuse de joints chez Kubrick). (C 271).

- Critique de la bande son de *Moulin Rouge* dans *Libération*, sous le titre *Pop pourrie* :

(214) Même si l'action du film est située en décembre 1899, la clientèle du Moulin Rouge de Baz Lurhmann connaît déjà par cœur tous les tubes du vingtième siècle. **Phil Collins** et **Tom Jones**, **Marc Bolan** et **Madonna**, **Police** et **Nirvana**, les **pop stars** entrent dans la BO comme dans un moulin. (C 258).

- Critique de *Moulin Rouge* dans *le Monde*, sous le titre *Karaoké sur la Butte-Montmartre* (exemple cité et commenté au chapitre 8, p. 198) :

(215) Sont convoqués **Puccini**, **Renoir**, **Méliès**, **Offenbach** et **Lautrec**, pour être violemment précipités (à l'écran et sur la bande-son) contre **Madonna**, les **Studios Disney**, **MTV**, et **Elton John**. (C 280).

- Critique de *Moulin Rouge* dans *le Figaro*, sous le titre *Un fabuleux lyrisme* :

(216) Les époques s'entre-tissent sans solution de continuité, **Ewan McGregor** peut chanter "la mélodie du Bonheur" comme si cela lui venait d'une inspiration naturelle, **Nicole Kidman** peut résumer sa condition de courtisane de la Belle époque en chantant "Diamonds are a Girl's Best Friend". On ne sent nul anachronisme [...]. (C 286).

Dans ces phrases, on reconnaîtra en *Ewan McGregor* et *Nicole Kidman* les acteurs-personnages, et dans les autres références les auteurs-œuvres de la bande-son, sans certitude d'ailleurs sur le statut des référents des Nprs en (215) : personnage – *Lautrec* ? œuvre – *Puccini* ? Indubitablement, ces articles s'adressent à des lecteurs cultivés (ou "branchés"), et ceci au moins doublement : pour la compréhension du message dénotatif, et pour la perception des allusions et le jeu figural. Et le ton qu'ils développent est à rapporter au genre rhétorique *épidictique*, qui marque d'ailleurs plus généralement le sous-corpus. D'ailleurs, Mouriquand (1999) souligne, à la rubrique "critique" du chapitre portant sur les genres, que :

"la critique de presse est en elle-même un exercice artistique où l'art du mot qui fait mouche l'emporte sur tout le reste"(p. 51).

³³⁵ Ces catégories apparaissent aussi dans d'autres articles, mais non groupées et de manière moins figurale.

Mission accomplie, en tous cas dans les critiques de CANNES, mais aussi dans des articles de critiques littéraires consultés (par exemple dans *le Figaro*).

Pour revenir à nos catégories *acteur/personnage* et *auteur/œuvre*, on les comparera avec d'autres catégories fortement représentées. Les métonymies elliptiques *Cannes* > /le festival de Cannes/ traversent tous les genres des articles, avec néanmoins une prédilection pour les genres informatifs (programme du festival) ou descriptifs (le fonctionnement du festival). Les métonymies et routines métonymiques *auteur/œuvre* (film), outre leur présence dans les articles de critique, apparaissent aussi dans les articles d'information sur le programme des festivals.

9.9. Analyse quantitative : les synecdoques

9.9.1. Regroupement des catégories de synecdoques des quatre sous-corpus

Comme en 9.7.1 ci-dessus, nous présentons les synecdoques des quatre sous-corpus rassemblées en un seul tableau. Les décomptes par sous-corpus figurent ci-dessous. Nous regroupons les catégories selon les critères que nous avons discutés en 9.7.1.1.

Tableau 18 synecdoques : Les quatre sous-corpus

Groupement	Catégories	nombre	%
extensionnelles	partie/tout	17	4,87%
	tout/partie	6	1,72%
	ensemble/sous-ensemble	69	19,77%
	singulier/pluriel	9	2,58%
Total "extensionnelles"		101	28,94%
intensionnelles	qualité/entité	16	4,58%
	antonomase	4	1,15%
	genre/espèce	217	62,18%
Total "intensionnelles"		237	67,91%
	complexe	5	1,43%
	verbale	6	1,72%
Total		349	100%

Remarquons l'importance de la catégorie *genre/espèce* qui provient en réalité quasi-exclusivement du corpus KOSOVO, avec *frappes*, que nous avons classé dans cette catégorie, et qui y représente presque la totalité des occurrences (211 occurrences sur les 217). Si on les élimine, on obtient une répartition toute différente (cf. Tableau 19 ci-dessous), où se dégage nettement le groupe "extensionnel" (73,19%). Dans le cas de la synecdoque, comme dans celui de la métonymie, on voit donc se dessiner l'importance de l'amplification dans la

pluralité (catégorie *ensemble/sous-ensemble* en particulier), ce qui est d'ailleurs confirmé dans les tableaux des corpus particuliers ci-dessous (hors KOSOVO), et en particulier dans AUTRICHE (Tableau 21).

Tableau 19 synecdoques : les quatre sous-corpus, sans les 211 occurrences de genre/espèce du corpus KOSOVO

Groupement	Catégories	nombre	%
extensionnelles	partie/tout	17	12,32%
	tout/partie	6	4,35%
	ensemble/sous-ensemble	69	50,00%
	singulier/pluriel	9	6,52%
total "extensionnelles"		101	73,19%
intensionnelles	qualité/entité	16	11,59%
	antonomase	4	2,90%
	genre/espèce	6	4,35%
total "intensionnelles"		26	18,84%
	complexe	5	3,62%
	verbale	6	4,35%
Total		138	100%

Les corpus comportent peu d'antonomases (quatre en tout, dont deux dans le corpus CANNES). Dans ce corpus, elles se basent sur des anthroponymes. Outre le n° 30 que nous rappelons, citons (217) :

(217) [à propos de cinéastes au moins septuagénaires]. Ainsi du portugais Manoel de Oliveira, la **Jeanne Calmant** du cinéma d'auteur, qui fête cette année ses 93 ans avec un film de galopin, *Je rentre à la maison*. (C 241).

n° 30 Ce qui n'a jamais empêché les blockbusters hollywoodiens ni les **Amélie Poulain** de vivre fort bien leur vie de leur côté.

Une des antonomases du corpus KOSOVO prend pour déclencheur un toponyme :

(218) Al Gore, le poulain de la Maison Blanche, peut néanmoins lancer sa campagne officielle sans se soucier du spectre d'un nouveau **Vietnam**. (K 1083).

Elle se construit à partir d'une métonymie *lieu/événement* selon le schéma :

Le Vietnam > la guerre du Vietnam + valeur d'excellence > *un (nouveau) Vietnam*.

En dehors de ces cas d'antonomases, les Nprs sont peu nombreux parmi les synecdoques (quatre sous-corpus confondus), et ils relèvent tous de la catégorie *ensemble/sous-ensemble*, lorsqu'il s'agit de Ncolls de pays ou d'institutions : *l'Occident*.

9.9.2. Synecdoques : tableaux par sous-corpus

Tableau 20 : synecdoques Corpus KOSOVO

Groupement	Catégories	nombre	%
extensionnelles	partie/tout	8	2,74%
	tout/partie	5	1,71%
	ensemble/sous-ensemble	52	17,81%
	singulier/pluriel	4	1,37%
total "extensionnelles"		69	23,63%
intensionnelles	qualité/entité	3	1,03%
	antonomase	2	0,68%
	genre/espèce	211	72,26%
total "intensionnelles"		216	73,97%
	complexe	1	0,34%
	verbale	6	2,05%
Total		292	100%

Tableau 21 : synecdoques Corpus AUTRICHE

Groupement	Catégories	nombre	%
extensionnelles	tout/partie	1	10,00%
	ensemble/sous-ensemble	9	90,00%
Total		10	100%

Tableau 22 : synecdoques Corpus CSM

Groupement	Catégories	nombre	%	
extensionnelles	ensemble/sous-ensemble	7	25,00%	
	singulier/pluriel	5	17,86%	
total "extensionnelles"		12	42,86%	
intensionnelles	qualité/entité	9	32,14%	
	genre/espèce	6	21,43%	
total "intensionnelles"		15	53,57%	
		complexe	1	3,57%
Total		28	100%	

La catégorie *qualité/entité* du corpus CSM comporte exclusivement la synecdoque lexicalisée *le politique* > /l'homme politique/, nettement liée à la thématique de politique française du corpus. La synecdoque *singulier/pluriel*, nettement plus représentée dans ce corpus que dans les autres, correspond exclusivement à *le justiciable*.

Tableau 23 : synecdoques Corpus CANNES

Groupement	Catégories	nombre	%	
extensionnelles	partie/tout	9	47,37%	
	ensemble/sous-ensemble	1	5,26%	
total "extensionnelles"		10	52,63%	
intensionnelles	qualité/entité	4	21,35%	
	antonomase	2	10,53%	
total "intensionnelles"		6	31,58%	
		complexe	3	15,79%
Total		19	100%	

En définitive, nous tirons de nos résultats chiffrés les remarques suivantes :

Les métonymies et les synecdoques ne présentent pas une très grande variété. On peut dire même qu'elles sont souvent très automatiques, et attachées à un vocabulaire restreint. Cet automatisme se retrouve aussi dans le corpus CANNES, pourtant plus ludique. Naturellement, dans le cas de ce corpus en particulier, il serait nécessaire d'analyser les autres tropes et figures pour construire une réelle description des genres des textes. En outre, une approche plus étendue, *i. e.* menée sur un plus grand nombre d'articles d'un corpus de ce type (critique littéraire, critique de films) permettrait peut-être, à partir même des types de réalisations

métonymiques, de dégager des régularités en termes de rapport [type de métonymie/ton des articles].

Nous avons vu émerger comme catégories importantes celles basées sur "l'institution" dans les corpus politiques et, globalement, celles basées sur le "lieu". Émerge également l'importance des actants (humains), ce qui est naturellement lié aux thématiques des corpus, mais plus généralement sans doute aux centres d'intérêt développés dans les Événements de la presse. D'une manière plus générale d'ailleurs, et comme nous l'avions déjà signalé, les réalisations métonymiques et les synecdochiques apparaissent très liées aux thématiques des corpus concernés et, pour les métonymies, non seulement au lexique, mais aussi aux faits sociaux et culturels ; ce lien est exprimé en particulier par le biais des Nprs.

Enfin, au travers des synecdoques, mais aussi des métonymies dans les corpus "politiques", nous avons pu constater l'importance de la pluralité, les noms métonymiques référant souvent à des groupes d'individus.

Dans les chapitres suivants, nous nous baserons sur ces résultats pour développer plusieurs points :

- Nous étudierons tout d'abord la sémantique spécifique des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* (chapitre 10) en nous intéressant à leur caractère catachrétique.

- Puis, à partir de nos résultats, et de l'analyse de ce chapitre 11, nous observerons, dans les corpus "politiques", la construction discursive de la représentation de certains personnages, par le biais des différentes nominations les concernant : nominations "propres", nominations métonymiques, synecdochiques et périphrastiques. Nous comparerons également dans ce chapitre les nominations de *Jacques Chirac* et de *Lionel Jospin* dans les corpus KOSOVO et CSM, en les mettant en rapport avec l'opposition [événement international/événement de politique intérieure française] des corpus correspondants. Dans le corpus CSM se dégageront certains usages rhétoriques (ludiques, argumentatifs) des métonymies.

Chapitre 10. Lexicalisation de métonymies : le cas des noms collectifs métonymiques

Nous avons pu observer à travers nos résultats chiffrés l'importance des métonymies mettant en jeu des actants humains, et en particulier par le biais d'un Nlieu ou d'un Nlieu institutionnel. De fait, la grande majorité des occurrences métonymiques de nos corpus peut être considérée comme opérant la création discursive d'un ensemble de personnes ; on peut alors les considérer comme des noms collectifs métonymiques.

Cas spécifiques parmi ceux-ci, les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* – ou métonymies *institutionnelles* –, formées à partir de noms de capitales et de noms d'autres lieux institutionnels, sont, selon nous, partiellement lexicalisées dans le sociolecte journalistique. Nous verrons ici que en se joignant, ces deux caractéristiques (caractère collectif et lexicalisation partielle) confèrent aux Nlieux institutionnels employés métonymiquement une grande souplesse dénotative, ce pourquoi nous les nommerons des "noms-joker".

10.1. Des métonymies semi-lexicalisées

10.1.1. Choix terminologique

Comme nous l'avons rappelé au chapitre 3, un des aboutissements possibles du trope métonymique est sa lexicalisation. Pour Reboul (1998 : 43), la lexicalisation est même un trait distinctif des figures de sens, et c'est ce que nous avons également défendu. Nous emploierons pour nommer cet aboutissement le terme *catachrèse*.

Ce terme, qui, étymologiquement signifie *abus*, *extension*, connaît au moins deux significations. (i) Celle de trope "forcé" et "nécessaire", et c'est la signification que défend Fontanier ([1821] 1977 : 213-214), avec les exemples célèbres de *l'aile du moulin*, *le pied de la table*. Comme nous l'avons vu, chez Fontanier, la catachrèse n'est pas une figure, puisque la notion de figure est subordonnée à celle de "choix" (cf. notre chapitre 1 p. 24). (ii) Une deuxième signification est celle de "trope lexicalisé", qu'on trouve en filigrane chez Dumarsais ([1730] 1988 : 84-96). C'est pour notre part cette deuxième acception que nous adoptons, en particulier pour discuter ici le cas des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*. En effet, si ces métonymies en tant que tropes se signalent, au regard du système de la langue, par les indices linguistiques de "conflit conceptuel" (Prandi 1992) que

nous avons présentés au chapitre 8, elles apparaissent dans le même temps plutôt comme des stéréotypes, des tics journalistiques, que comme des figures vives. Elles n'en sont pas moins un *choix* au sein d'un paradigme de modes de référenciation, choix sans doute pas individuel mais sociolectal et qui répond certainement, dans le cadre du sociolecte journalistique, à des soucis de rédaction, dont le moindre est la nécessité de non-répétition. Elles possèdent également des particularités sémantico-référentielles que nous décrivons plus bas (§ 10.2).

Mais au préalable, examinons la question de leur lexicalisation : selon nous, celle-ci n'est pas totalement aboutie. C'est ce que nous discutons ci-dessous en soulignant tout d'abord la stabilisation des métonymies *institutionnelles* (leur caractère catachrétique – § 10.1.2) . Nous soulignerons ensuite le statut intermédiaire de cette stabilisation – § 10.1.3. Nous employons pour décrire ce statut intermédiaire le terme "trope d'usage" de B. Meyer (1993). Dans un troisième paragraphe, nous situerons sur une "échelle de lexicalisation" différents types de métonymies *institutionnelles* – § 10.1.4.

10.1.2. Discussion du caractère catachrétique des métonymies *institutionnelles*

Différents faits vont dans le sens de l'idée de la lexicalisation de ces métonymies. Outre le fait qu'elles donnent généralement lieu à une interprétation sémantique immédiate³³⁶, on observe différents signes de leur figement.

10.1.2.1. Faits lexico-sémantiques

Les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* présentent des régularités qui font présumer leur intégration dans le système sociolectal du discours journalistique. Dans tous les cas, le trait 'institutionnel' est prégnant :

- L'utilisation, sur le patron *nom de capitale/actant institutionnel*, s'étend à *Bruxelles*, utilisé pour désigner /l'Union Européenne/ :

(219) La menace européenne d'isoler le pays en cas de participation du parti de Jörg Haider au gouvernement inquiète les Autrichiens. Mais **Bruxelles** n'a pas les moyens juridiques d'exclure Vienne de l'Union. (A 37).

- La dérivation adjectivale à partir d'un Npr métonymique:

(220) Lionel Jospin comprend vite qu'il ne peut pas repousser la proposition **élysiéenne**. (CSM, *le Figaro* 20/01/00).

³³⁶ En dehors des cas d'ambiguïté des noms de capitale (habitants, événement, institution) dont nous avons parlé au chapitre 8.

(221) D'où la position en retrait du Premier ministre Viktor Orban qui trouvait hier les critiques de l'Europe "surprenantes [...]" et ajoutait qu'il faudrait juger le nouveau cabinet **viennois** sur ses actes. (A 98)³³⁷.

- Le même type d'utilisation métonymique de l'hyperonyme *capitale*:

(222) Tout dépendra de l'estimation faite par **les diverses capitales** engagées du caractère «effectif» de l'application par les unités serbes de l'accord signé à Kumanovo. (K 20).

10.1.2.2. Faits discursifs

La lexicalisation des métonymies est corroborée également par les cas de ce que nous avons nommé précédemment "routine métonymique" (chapitre 9 p. 250), et dont voici deux exemples :

(223) Même si la volonté de dédramatiser se retrouve **des deux côtés de la Seine**, l'inquiétude commence à percer sous la "sérénité" affichée. (CSM 29).

(224) [Elisabeth Guigou] Elle avait dit en entrant **place Vendôme** : "je ne sortirai pas en charpie de la chancellerie" (CSM 90).

Le sens métonymique institutionnel, tout en prenant appui sur une construction locative, n'en est pas moins présent, puisque stabilisé. Dans ce type d'occurrences, deux sens – locatif et institutionnel (métonymique) – sont donc actualisés de manière inextricable.

10.1.3. Métonymies *institutionnelles* : des "tropes d'usage"

Toutefois, cette observation à propos du double sens (locatif et institutionnel) ainsi que d'autres faits que nous développons ci-dessous nous conduisent à considérer les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* comme non totalement lexicalisées. Aussi, plutôt que comme de réelles catachrèses, nous considérons ces métonymies comme des "tropes d'usage" (Meyer 1993 : 58), se situant dans une zone intermédiaire entre trope vif et catachrèse : plus tout à fait figurales dans le fil du discours, ne posant pas de problème pour une interprétation "de surface", elles n'en sont pas pour autant lexicalisées. En effet :

- comme nous l'avons déjà exposé (chapitre 3, p. 77), il est nécessaire pour l'interprétation du sens de ces métonymies de "passer par la case" lieu, ce qui ne serait pas nécessaire avec des catachrèses,

- les noms gardent un sens locatif "pur", dont témoignent les exemples (225) et (226) ci-dessous, dans lesquels le sens institutionnel, comparativement à (224), n'est manifestement pas pertinent (notre interprétation repose ici sur la conjonction du temps verbal et du circonstant : *pour [...]* dans chacune des deux phrases) :

³³⁷ *viennois* ici a un double sens (locatif et métonymique). Nous y revenons ci-dessous (§ 10.1.2.2).

(225) Quand Lionel Jospin est arrivé à l'Élysée pour s'entretenir avec le président (...). (CSM *le Figaro* 20/01/00).

(226) Après le conseil des ministres, hier matin, Élisabeth est retournée à Matignon pour examiner avec le premier ministre ses projets en cours. (CSM *le Figaro* 20/01/00).

- les noms de lieux (institutionnels) gardent leur statut de Npr et ne peuvent, ni être mis au pluriel, ni plus généralement être quantifiés ou partitionnés dans le sens considéré : *les (Paris, Matignon), *chaque Élysée. Une partie de l'Élysée a nécessairement un sens /bâtiment/ ou, éventuellement /occupants du lieu/ (cf. *infra*), mais non /institution/, ou /personne institutionnelle/.

- enfin, les métonymies gardent la trace de leur provenance énonciative : ce sont, préférentiellement, des usages de journalistes, susceptibles d'être repérés comme tels.

A ce niveau, seul le premier et le dernier argument appuient le statut de non-catachrèse, les deux autres observations restant valables même dans le cas de catachrèse. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, la catachrèse vient souvent enrichir la polysémie d'un nom. Dans ce cas, chacun des polysèmes peut posséder ses propres contraintes syntactico-sémantiques.

Nous présentons *infra* (§ 10.2) d'autres spécificités des métonymies lieu institutionnel/actant institutionnel, et en particulier celles de leur statut référentiel.

10.1.4. Une échelle de lexicalisation

A l'intérieur du paradigme métonymique lieu institutionnel/actant institutionnel, certaines métonymies sont plus lexicalisées que d'autres (*le Pentagone*), sans doute pour des raisons encyclopédiques (*i.e.* tenant aux caractéristiques de l'entité elle-même, ou aux connaissances qu'un non-spécialiste peut en avoir) et sémantico-référentielles (tenant en particulier à leur statut de Ncoll, § 10.1.4.2). Ceci est naturellement à entendre en termes graduels, mais on peut isoler quelques spécificités des métonymies que nous qualifions de lexicalisées.

Tout d'abord, comparons les entrées des dictionnaires concernant quelques métonymies.

10.1.4.1. Présence dans les dictionnaires : "lexicographisation"

Certaines métonymies figurent dans le dictionnaire³³⁸, tandis que d'autres, et par exemple l'emploi institutionnel des Ncapitales, n'y figurent pas. Qui plus est, en recherchant dans le *TLFI* et le *PR2* quelques noms de lieux institutionnels (*Matignon*, *l'Élysée*, *le Pentagone*, *le Kremlin*, *le Quai d'Orsay*), nous avons pu observer des différences aussi bien intra- que inter-

³³⁸ Nous avons repris le terme de "lexicographisation" qu'emploie Leroy (2001) à propos des antonomases figurant dans les dictionnaires.

dictionnaires. Le *TLF* ne traite en principe pas des Nprs, mais les fait figurer en deuxième entrée quand ils proviennent de Ncs. C'est le cas de *l'Élysée*, du *Kremlin*³³⁹, du *Quai d'Orsay* et du *Pentagone*. Dans ces trois cas, après une présentation du bâtiment, et pour certains un historique, l'acception métonymique (institution) est signalée : *par méton*. Dans le *Robert* en revanche, sont mentionnées les institutions *le Pentagone* (sans mention particulière) et *le Kremlin* (mention : "symbolise le pouvoir central russe", ce qui revient à dire *par méton*.), mais ni *Matignon* ni *l'Élysée*. Le relevé des choix des deux dictionnaires et leur comparaison signalent donc un certain flottement. Ce n'est donc pas ce relevé qui nous sert d'argument suffisant pour distinguer les degrés de lexicalisation des métonymies.

10.1.4.2. Spécificités sémantico-référentielles des métonymies institutionnelles lexicalisées

En revanche, pour une différenciation entre les différentes métonymies institutionnelles, nous nous appuyons sur le fait que, au sein même des métonymies lexicographisées, certaines possèdent une plus grande univocité sémantico-référentielle (*le Pentagone* ou encore *Bercy*, *le Quai d'Orsay*) que d'autres (*Matignon*, *l'Élysée*, *le Kremlin*, les noms de capitales). Nous considérons alors les premières comme plus lexicalisées. C'est ce que nous détaillons ici, en nous basant sur nos observations de corpus, *i.e.* sur des pratiques usuelles du discours journalistique.

Tout d'abord, contrairement à ce qui se passe pour d'autres métonymies du même type, l'interprétation /institution/ de *le Pentagone* ou de *Bercy*, *le Quai d'Orsay* est directe et ne nécessite pas, en synchronie, un chemin inférentiel à partir du sens lieu, même si l'usage locatif reste toujours possible.

Par ailleurs, ces noms qu'on pourrait considérer en principe comme des Ncolls métonymiques – *i.e.* dénotant un ensemble de personnes –, sont en fait caractérisés par leur référence univoque à l'institution : il est rare, bien que non impossible en théorie pour peu que le contexte l'autorise, qu'on réfère avec *le Pentagone* ou *le Quai d'Orsay* à un actant institutionnel-individu, ou même à un ensemble de personnes (en tant que groupe humain), comme c'est plus couramment le cas pour *Matignon* ou *Moscou* par exemple. D'ailleurs, l'exemple (227) ci-dessous montre que cette signification /institution/ peut conférer, par antonomase, au Npr métonymique la souplesse d'un Nc (emploi du pluriel), qui se base alors sur l'univocité de la signification /institution/ :

³³⁹ Le Kremlin signifie "citadelle".

(227) Les Quai d'Orsay de toutes les capitales occidentales soutiennent des dictatures. (Oral, intervenant non-journaliste sur *France Culture* le 24/03/03),

ce qu'on peut gloser par /les institutions du type Quai d'Orsay/. En comparaison, la phrase :

(227)' ? les Élysées de tous les pays occidentaux [...]

passerait peut-être moins bien.

De fait, on peut se demander si ces noms d'institution lexicalisés conservent réellement leurs caractéristiques de Ncolls. Si leur référent est bien théoriquement constitué d'un ensemble de personnes, que des emplois collectif et distributif du Ncoll devraient permettre d'atteindre (cf. notre chapitre 5 § 3.2.2.), ces noms désignent pourtant en général "rigidement" (caractéristique des Nprs) l'institution. Ci-dessous, le parallélisme de *le Pentagone* avec l'entité institutionnelle *OTAN* met d'ailleurs en évidence ce sens institutionnel :

(228) Afin de faire plier Slobodan Milosevic d'ici là, l'OTAN et **le Pentagone** mettent à jour des plans. (K 103).

10.2. Caractéristiques sémantico-référentielles des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* partiellement lexicalisés

10.2.1. Plusieurs statuts référentiels possibles

Si les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* présentent toujours, comme notre désignation l'indique, le trait 'institution', elles présentent potentiellement plusieurs interprétations sémantico-référentielles contextuelles : elles peuvent référer à l'institution elle-même, mais aussi à un individu ou à une collectivité d'individus. Illustrons ces trois cas.

1. Référence à l'individu (ici, /Jacques Chirac/) :

(229) Il a longtemps hésité. Finalement, Jacques Chirac s'est résolu à décider le report du Congrès, de crainte de voir son propre camp voter massivement contre une réforme engagée à l'origine par **l'Élysée**. (CSM 2).³⁴⁰

L'exemple suivant, tout à fait inhabituel quant à la personne concernée – en effet, il s'agit, non pas de Lionel Jospin, mais d'Olivier Schrameck, conseiller de ce dernier –, désigne un individu, mais inséré dans son cadre collectif institutionnel :

(230) **Matignon** passe à l'attaque. (*France 2*, Olivier Schrameck fait paraître un livre : *Matignon Rive gauche, 1997-2001*).

Et voici des exemples, tout à fait usuels, des deux autres cas :

³⁴⁰ On sait par ailleurs (intertextualité) que Jacques Chirac s'était engagé personnellement dans la réforme en question (corpus CSM). Cf., entre autres : "La réforme de la justice a été présentée comme 'le grand chantier' du septennat de Jacques Chirac" (*le Figaro* 20/01/00, p. 7).

2. Référence à l'institution :

(231) Il est presque 22h, le communiqué de **Matignon** est désormais écrit, prêt à être publié. (CSM 41).

3. Référence aux membres de l'institution :

(232) La modération du ton, toutefois, n'a pas échappé à **l'Hôtel Matignon**. (K 203),

où on peut supposer d'après le contexte phrastique de *l'Hôtel Matignon* qu'il s'agit de personnes.

Dans le cas des Ncapitales, le processus est le même : on peut avoir affaire au pays (en tant qu'institution, cf. notre description au chapitre 5 § 3.2.1.) – (233) et (234) –, ou à l'ensemble humain des personnes qui constituent le gouvernement – (235) et (236) :

(233) Pour elle [la diplomatie russe], des frappes contre **Belgrade**, décidées sans l'aval du Conseil de sécurité, reviendraient à une agression. (K 147).

(234) Le gouvernement américain est venu conforter la position de l'UE en annonçant qu'il "ré-examinerait attentivement ses relations bilatérales" avec **Vienne** en cas d'entrée du parti de Jörg Haider au gouvernement. (A 44).

(235) Cela n'a pas permis au Montenegro d'échapper aux frappes de l'OTAN, alors que **Belgrade** met de plus en plus ostensiblement en avant Momir Bulatovic, inconditionnel de Milosevic. (K 324).

(236) **Moscou** a affirmé dans l'après-midi que deux avions de l'OTAN avaient été abattus lors des raids. (K 744).

Mais, à cause de la polyvalence référentielle de ce type de métonymies, les occurrences peuvent aussi être plurivoques et/ou indéterminées. En effet, dans les exemples proposés, si (233) et (234) réfèrent bien aux pays, (235) et (236) ont un sens institutionnel qui peut s'appliquer aussi bien à l'ensemble des individus qui forment les gouvernements respectifs des pays qu'aux pays eux-mêmes. La différenciation théorique (institution/ensemble d'individus) s'en trouve alors neutralisée³⁴¹. Nous y revenons en 10.3.2.2.

10.2.2. Indétermination référentielle

10.2.2.1. Métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* et "flou référentiel"

Si l'on cherche, avec les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* à déterminer quel est le référent pertinent désigné métonymiquement, on ne rencontre le plus souvent qu'un ensemble indéterminé. Et la seule définition qu'on peut donner de cet ensemble, *i.e.* ce qui constitue le sens des occurrences métonymiques, c'est d'être en rapport de contiguïté avec un lieu institutionnel. Tout se passe comme si l'usage métonymique du nom avait ici une fonction

341 Le terme *neutralisation* et la notion correspondante ont été décrits par Fuchs (1991) et repris par Martin (2001).

de "brouillage". On soulignera la ressemblance entre la construction d'un ensemble indéterminé dont nous faisons état, et la description par Kleiber (1994a : 169) du *ils* collectif³⁴² :

"[...] notre *ils* collectif s'accompagne d'une indétermination référentielle, mais celle-ci, [...] porte sur les membres de l'ensemble et non sur la pluralité ou sur l'ensemble lui-même."

Et, plus loin (p. 173) :

"la situation référentielle de *ils* collectif est ainsi singulière, à la fois indéterminée et déterminée. Indéterminée quant aux membres constituant l'ensemble [...], et déterminée quant à l'ensemble auxquels appartiennent ces membres."

10.2.2.2. Des "noms joker"

Les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* comportent systématiquement au minimum le trait 'institution' d'une part, et, d'autre part, elles réfèrent souvent de manière indéterminée. C'est la combinaison de ces deux caractéristiques qui nous conduit à proposer pour les nommer le terme de "nom-joker". Avec ce terme, nous cherchons à refléter le fait que ces noms sont susceptibles de se glisser dans différentes places référentielles où ils désigneront, par routine sociolectale, tout ce qui a un lien avec l'institution. En effet, les "jokers" offrent la possibilité de désigner, selon les contextes et par cercles concentriques (de l'individu à l'institution), un "entour" de dimension variable et en combinaisons diverses – personne institutionnelle et groupe, groupe et institution etc. Avec le terme "entour", nous nous référons à ce que Bonhomme (1987: 46-47) nomme la "cotopie sémiotique" (cf. notre chapitre 1 § 6.1.2.), qui constitue le cadre, nullement imprévisible, dans lequel se déploie la métonymie. Ainsi, les métonymies que nous étudions sont indéterminées en extension mais calculables sur la base de relations situatives stables – relation avec des lieux institutionnels –, qui leur confère leur sens institutionnel.

Nous reviendrons au chapitre 11 sur l'utilisation discursive des "noms-joker".

10.3. L'indétermination référentielle : un phénomène général

L'indétermination référentielle dont nous faisons état ci-dessus ne concerne pas les seules métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* même si celles-ci en sont une illustration marquante : nous avons cité au chapitre 8 le cas de l'indétermination liée aux Npays. Ce phénomène est en fait à replacer dans un ensemble plus vaste, dont nous isolons ci-dessous,

³⁴² Notre rapprochement porte essentiellement sur la question des ensembles, les faits linguistiques rapprochés (*ils* collectif et métonymies) n'étant sans doute comparables qu'à cet égard.

d'une part des faits langagiers liés aux spécificités du discours journalistique (§ 10.3.1), d'autre part certains types de métonymies (§ 10.3.2).

10.3.1. Les indéterminations du discours journalistique

Nous l'avons développé au chapitre 7 § 1.1.4. les impératifs auxquels la presse est soumise concernant le rapport des faits. Résumons ici ces impératifs contradictoires par la formule lapidaire : le journaliste ne peut ni "en dire trop" ni "en dire trop peu".

Ces impératifs ont des conséquences langagières. On en trouve différentes manifestations linguistiques, facilement repérables dans le discours journalistique – des procédés qui permettent de dire, tout en ne disant pas. L'indétermination est un de ces procédés. On la retrouve à différents niveaux :

- Indétermination sur la réalité des faits rapportés, avec l'emploi du conditionnel, les tournures verbales vagues :

(237) D'ici là, seul un coup de force serbe **pourrait** précipiter l'attaque de l'OTAN, **laissent entendre** depuis plusieurs jours les responsables américains. (K *le Figaro* 20-21/03/99).

- Indétermination sur les entités désignées, avec des Ncolls, des pluriels globalisants : *l'opinion, l'Occident, les Européens*.

- Indétermination sur "qui parle", "qui agit" avec : *selon des sources bien informées, selon un familier de [...], on* – (238) et (239) ci-dessous –, le passif sans agent – (240) –, etc. :

(238) **On** murmure dans l'entourage de l'Élysée. (CSM, *Libération* 20/01/00).

(239) **À** Paris, **on** précise que la demande n'aurait pas été explicite. (CSM, *Libération* 20/01/00).

(240) **À** Matignon, la communication **a été verrouillée**. (CSM, *le Figaro* 20/01/00).

On retrouve ici les "routines métonymiques" mentionnées en 10.1.2.2 – exemples (239) et (240) –, qui permettent de référer de manière imprécise à une collectivité institutionnelle.

Remarque : en consultant quelques dépêches *AFP* à thématique politique (française ou internationale), nous avons eu la surprise de ne pas trouver de métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* dans des environnements pourtant adaptés. L'exemple suivant, repris dans *le Monde* (1^{er} juillet 2003) directement d'une dépêche *AFP* nous paraît d'ailleurs atypique en comparaison de l'ensemble des réalisations de nos corpus :

(241) A Wahington, **l'administration du président Georges Bush** est de plus en plus priée de solliciter [...] l'aide de tous ses alliés.

En effet, la formulation habituelle de nos corpus dans ce type de phrase serait plutôt : *Washington est de plus en plus priée [...]*. Si ce type de fait est confirmé plus largement, on peut faire l'hypothèse que des règles proscrivent, dans les dépêches d'agences (*AFP, Reuters ...*), l'indétermination qu'occasionnent les métonymies institutionnelles.

10.3.2. Caractère non discret des réalisations métonymiques et indétermination

10.3.2.1. Indétermination de différents types de Ncolls métonymiques

L'indétermination référentielle n'est pas uniquement liée aux événements politiques des sous-corpus concernés, ni aux métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*. Comme nous l'avons déjà signalé (chapitre 8), on la trouve également dans le sous-corpus CANNES, avec des réalisations métonymiques telles que *le Festival, la production* qui sont employées comme des Ncolls, puisque leur référent est un ensemble d'individus.

Plus généralement, nos observations correspondent, en ce qui concerne l'imprécision³⁴³, à l'affirmation de Bonhomme (1987 : 125) :

"[La métonymie est un instrument d'adaptation selon deux principes complémentaires : principe d'économie et principe de pertinence]. "Cette pertinence va de la précision lorsque le contexte exige une dénotation resserrée à l'imprécision quand on doit rendre par le langage une situation floue ou ambiguë". (Nous soulignons).

Remarque : nous préférons ajouter à cette affirmation : "quand on souhaite proposer par le langage l'image d'une situation floue ou ambiguë."

Nous avons déjà cité certains exemples de cette indétermination sur les ensembles, et proposé une réflexion à leur propos au chapitre 3. Rappelons que nous considérons les entités-ensembles métonymiques présentés dans les exemples comme créées discursivement par le trope : ces Ncolls métonymiques sont purement contingents. Sauf lexicalisation, ils ne présentent donc pas toutes les caractéristiques des Ncolls lexicaux³⁴⁴ : si, comme les groupes dénotés par des Ncolls lexicaux, ils ont bien un caractère continu interne (dû à la pluralité de leurs éléments), ils n'en ont pas la propriété d'être dans le même temps un individu discret isolable, puisqu'ils sont dépendants de leur déclencheur.

D'ailleurs, ils ne se comportent pas non plus syntaxiquement à tous égards comme des Ncolls lexicaux (cf. § 10.4.1).

³⁴³ Naturellement, toutes les métonymies, ne donnent pas lieu à cette indétermination, et certaines occurrences sont au contraire précises : *un Moretti* (/film/, corpus CANNES).

³⁴⁴ Nous opposons les Ncolls lexicaux (noms collectifs en langue) aux Ncolls métonymiques.

10.3.2.2. Caractère non discret et indétermination en contexte

De fait, l'indétermination conférée par les Ncolls métonymiques tels que *le Festival*, *la production* n'est pas non plus du même type que celle des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*. Dans les cas de *le Festival*, *la production*, cette indétermination est due au caractère continu interne, qui est un trait intrinsèque du Ncoll. En effet, selon les Ncolls et la qualité qui rassemble les éléments du groupe qu'ils dénotent, la signification de ces Ncolls est plus ou moins précise (*la gauche*, *l'équipe*, *le bouquet*), sans pour autant que les Ncolls perdent ce caractère continu.

Dans les cas des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, il y a deux niveaux d'indétermination : (i) celle qui correspond au sens collectif du Ncoll lui-même, et qui est due à son caractère continu interne, toujours latent, et (ii) celle de l'emploi indéterminé de ces métonymies, pour désigner des entités qui sont éventuellement discriminées dans d'autres contextes (nous avons parlé de "neutralisation") – avec *Matignon* : le premier ministre, l'institution, l'ensemble (humain) des collaborateurs du premier ministre –, avec *Belgrade* : le gouvernant, le pays, le gouvernement.

10.4. Autres spécificités des métonymies institutionnelles

10.4.1. Ncolls lexicaux, Ncolls métonymiques *lieu/occupants du lieu* et caractère collectif des métonymies institutionnelles

10.4.1.1. Inférence locative et noms collectifs métonymiques

Si les réalisations métonymiques *lieu institutionnel/actant institutionnel* correspondent bien référentiellement à des collectivités, elles ne se comportent pas linguistiquement à tous égards comme des Ncolls, comme nous le verrons plus loin. En effet, l'interprétation métonymique institutionnelle repose plus sur des connaissances culturelles ou encyclopédiques, attachées au Npr déclencheur, que sur une simple régularité linguistique créatrice de Ncolls métonymiques : pour interpréter par exemple *Belgrade* comme /le gouvernement yougoslave/, il faut préalablement savoir que Belgrade est la capitale de la Yougoslavie et, par là, connaître son rôle institutionnel. Mais, si le sens institutionnel est contraint par ces connaissances, le sens collectif des métonymies *institutionnelles* semble, lui, fondé sur les mêmes bases que celles des métonymies *lieu/occupants du lieu*. Il procéderait en définitive de l'inférence très générale due au sens locatif des déclencheurs, que nous avons déjà signalée au chapitre précédent. En l'absence de contexte contraignant, c'est alors cette inférence locative qui prend le pas, comme nous le verrons plus bas avec des tests.

De leur côté, les Ncolls reposant sur le rapport métonymique *lieu/occupants du lieu* offrent des proximités très fortes avec les Ncolls lexicaux. En effet, ces Ncolls métonymiques forment un paradigme régulier et stabilisé linguistiquement³⁴⁵ basé sur un rapport situatif³⁴⁶, qu'ils reposent sur des noms de villes ou des noms de pays – Nprs ou Ncs : la signification *habitants* figure d'ailleurs dans la définition de *pays* du *Petit Robert*, et dans celle du *TLFI*, mais avec la mention *par méton.* D'autres noms de lieux peuvent également être déclencheurs de Ncolls métonymiques :

(242) Il ouvrait la fenêtre exprès pour que tout le **Passage** se régale (Céline, *Mort à crédit*).

10.4.1.2. Comparaison des Ncolls lexicaux et métonymiques

Le rappel de propriétés syntaxiques et sémantiques des Ncolls nous permettra de discuter les ressemblances et dissemblances entre eux des différents Ncolls cités.

Les Ncolls lexicaux possèdent en propre des caractéristiques syntaxiques qui ont été décrites par plusieurs auteurs : Dubois & Dubois-Charlier (1985) pour les Ncolls "d'êtres vivants", Borillo (1997), Flaux (1998). Nous rappelons quelques-unes de ces caractéristiques : les Ncolls sont pour l'essentiel des noms comptables, ils ont la syntaxe du singulier pour ce qui concerne les déterminants et l'accord. Ils ont également des comportements syntactico-sémantiques de pluriels : ils peuvent être partitionnés (*une partie de la foule/du troupeau*). Enfin, des paraphrases telles que *faire partie de* décrivent le rapport de membre à collection (cf. Lecolle 1998).

A partir de ces caractéristiques, des tests nous montrent l'importance du sens locatif, et la proximité des Ncolls métonymiques fondés sur le rapport *lieu/occupants du lieu* avec les Ncolls lexicaux Humains :

Une partie de **Belgrade**

reçoit l'interprétation /personnes/ comme :

une partie de **la foule**, une partie de **l'assemblée**.

La référence métonymique aux habitants est normale avec un Ncapitale (lieu susceptible d'être habité). Mais il devrait en être autrement avec un lieu institutionnel comme l'Élysée, précisément à cause du sens institutionnel. Pourtant :

Une partie de **l'Élysée**

³⁴⁵ Nous avons vu que certains parlent du rapport *lieu/personnes* en termes de "polysémie logique" (Pustejovsky 1996) ou en termes de "facettes" (Cruse 1996).

³⁴⁶ Le rapport métonymique fondé sur les noms d'activités présente sans doute le même degré de régularité.

est difficilement interprétable en termes institutionnels et renvoie, par défaut semble-t-il, aux /occupants du lieu/. On interprétera de même :

tout **Belgrade**³⁴⁷ et tout **l'Élysée**,

Avec les verbes de rassemblement et de dispersion³⁴⁸,

Belgrade se rassemble/se disperse, **l'Élysée** se rassemble/se disperse

Belgrade et *l'Élysée* conduisent tous deux à l'interprétation collective /occupants du lieu/, tout comme :

la foule/l'assemblée se rassemble/disperse.

La ressemblance entre Ncolls lexicaux et Ncolls métonymiques *lieu/occupants du lieu* est cependant limitée, sans doute du fait de la métonymie elle-même. Ainsi, tous les marqueurs ne fonctionnent pas avec ces métonymies, et en particulier "faire partie de" :

*un/le Belgradois fait partie de **Belgrade**,

le nom de lieu ne pouvant sans doute pas être considéré directement comme un ensemble. Le caractère contingent des Ncolls métonymiques³⁴⁹ se reflète dans d'autres restrictions : affinité avec le déterminant défini :

le pays/le festival/la production VS * un pays/un festival/une production³⁵⁰.

Les Ncolls lexicaux ne connaissent pas cette restriction :

la foule/l'assemblée et une foule/une assemblée.

En effet, l'usage du déterminant indéfini présuppose l'existence d'une classe³⁵¹, ce que ne peut constituer un Ncoll métonymique.

³⁴⁷ Cf. *le tout-Paris*.

³⁴⁸ Nous faisons référence ici aux "marqueurs" de Ncolls décrits par Aurnague et Vieu (à paraître) et rapportés dans Aurnague (2001, chapitre 3), Jackiewicz (1996) et présentés également dans Lecolle (1997).

³⁴⁹ Nous étendons la description à d'autres paradigmes de métonymies "productrices" de Ncolls.

³⁵⁰ Notre astérisque s'applique à l'interprétation métonymique /ensemble d'humains/ de *pays, festival, production*. Une *production* est tout à fait possible lorsque le SN réfère, par métonymie catachrétique, au résultat de l'action *production*.

³⁵¹ Kleiber 1994b : 119 parle "d'extracteur" à propos du déterminant indéfini, mais aussi à propos du partitif (il s'agirait "d'extraction" à partir d'une masse). On parle aussi de "tirage aléatoire" à propos du déterminant indéfini. Dans tous les cas, l'existence d'une classe ou d'un "ensemble préconstruit" (Martin 1983) est présupposée.

10.4.2. Prégnance du trait 'institution' des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*

Le trait 'institution', sur lequel nous revenons ici, et le trait 'collectif' discuté ci-dessus apportent des restrictions d'ordre sémantique et encyclopédique à l'emploi des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* (§ 10.4.2.1). En outre, si on compare ces métonymies aux emplois de noms de pays (§ 10.4.2.2), on constatera encore d'autres particularités des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* qui reposent de nouveau sur leur sens institutionnel.

10.4.2.1. Restrictions d'emploi des métonymies *institutionnelles*

Restrictions d'ordre sémantique

Des restrictions distributionnelles rendent difficiles les emplois trop individuels des métonymies. Ces restrictions sont dues, selon nous, au trait 'institutionnel' des métonymies et à leur trait 'collectif' :

(243) **Slobodan Milosevic** est inculpé de crimes contre l'humanité au Kosovo par le TPI (K, *Le Figaro* 11/06/99).

Ne peut être remplacé par :

(243)' **Belgrade** est inculpé de crimes contre l'humanité au Kosovo par le TPI.

En revanche, en (244), *Milosevic* peut être remplacé par *Belgrade* – (244)' :

(244) Le flou qui entoure volontairement le statut futur du Kosovo peut, à la rigueur servir les intérêts de **Milosevic**. (K, *le Figaro* 11/06/99).

(244)' Le flou qui entoure volontairement le statut futur du Kosovo peut, à la rigueur servir les intérêts de **Belgrade**.

Mais à l'évidence, le sens est alors changé : l'expression prend un trait institutionnel, mais aussi extensionnellement globalisant.

Restrictions d'ordre encyclopédique

Indice de l'incidence des connaissances du monde sur les métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, des difficultés d'ordre encyclopédique rendent certains énoncés difficiles. On peut comparer (245), attesté, et (245)', créé :

(245) Le président est très inquiet des suites de la décision de la cour d'appel [...] qui paraît permettre des issues contradictoires à l'enquête sur les emplois fictifs du RPR, dans laquelle M. Juppé et plusieurs anciens collaborateurs de M. Chirac sont mis en examen. (CSM, *le Monde* 20/01/00)

(245)' [...] l'enquête sur les emplois fictifs du RPR, dans laquelle M. Juppé et plusieurs anciens collaborateurs de l'Élysée sont mis en examen.

En regard de (245), (245)' paraît tout à fait interprétable mais peu plausible, puisque c'est la personne elle-même de Chirac (éventuellement avant son arrivée à l'Élysée) qui est visée.

Nous reviendrons au chapitre suivant sur les différences portées par les nominations (Npr, nom de "rôle", métonymie).

10.4.2.2. Comparaison des métonymies *institutionnelles* avec les noms de pays

La comparaison entre des noms d'entités institutionnelles comme les Npays³⁵² et les noms de villes employés dans des métonymies *institutionnelles* font apparaître des contraintes et des différences de sens. Nous ne faisons ici qu'aborder avec un seul exemple les spécificités qui se dégagent, car leur description systématique nécessiterait une prise en compte réglée des types de contextes. En effet, à cause sans doute du caractère instable des métonymies, des variations minimales du contexte suffisent parfois à rendre acceptable ou inacceptable une occurrence, ou à en changer le sens.

Pour illustrer la différence entre Npays et métonymie *institutionnelle*, nous remplaçons *la Russie et les Russes*³⁵³ de (246) par *Moscou* en (246)' :

(246) **La Russie** a présenté Jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution [...]. Des propos essentiellement symboliques, **la Russie** exsangue n'ayant pas les moyens d'une intervention militaire.[...] A Paris, Iouri Loujkov a dénoncé ce que **les Russes** considèrent comme une "agression". [...] Ce qui motive l'attitude de **la Russie**, c'est avant tout un "sentiment d'injustice". (K *le Figaro* 28/03/99).

(246)' **Moscou** a présenté Jeudi au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution [...]. Des propos essentiellement symboliques, **Moscou** exsangue n'ayant pas les moyens d'une intervention militaire.[...] A Paris, Iouri Loujkov a dénoncé ce que **Moscou** considère comme une "agression". [...] Ce qui motive l'attitude de **Moscou**, c'est avant tout un "sentiment d'injustice".

Le segment de phrase de (246)' *Moscou exsangue n'ayant pas les moyens d'une intervention militaire* paraît impossible dans le sens de la phrase initiale, sans doute à cause de la signification de *exsangue*, non institutionnel et trop personnel (cf. notre chapitre 5 à propos de cet exemple). Mais dans le reste de la phrase, où la substitution *la Russie/Moscou* est possible, ce qui fait la différence entre (246) et (246)' est le trait [+ Hum] présenté par les métonymies *Moscou* et qui n'est pas présent de la même manière en (246).

Expliquons ceci : nous avons souligné déjà l'intrication des différents sens des Npays : les sens locatif et humain (les habitants du pays), et parfois le sens institutionnel, sont difficilement isolables. La présence (latente ici) du sens /habitants/ fait de *la Russie* un Ncoll :

³⁵² Nous n'envisageons pas le sens géographique des noms de pays (Npays).

³⁵³ Dans la phrase, *la Russie* et *les Russes* peuvent être considérés comme équivalents.

ainsi en (246), le Npays englobe une totalité – le pays et ses habitants (ce qui apparaît surtout dans la dernière phrase et dans le rapprochement de cette phrase avec la précédente). Ce sens collectif, extensif et globalisant, aboutit en quelque sorte, malgré la référence latente aux habitants, à une désincarnation du référent. En comparaison, en (246)', cette globalisation n'est plus présente avec les métonymies qui, elles, circonscrivent la responsabilité d'une entité dirigeante, tout en conservant un sens institutionnel.

10.5. Anaphore

Nous avons discuté au chapitre 3 § 4. le test de la reprise anaphorique par un pronom sujet (*il, elle*) proposé par Kleiber (1992, et repris par la suite), censé discriminer les cas réels de métonymies comme "changement de référent" et les cas non métonymiques. Nous avons vu que, pour Kleiber, des énoncés comme *Françoise Sagan est sur l'étagère* n'est pas métonymique, tandis qu'il l'est pour nous. De fait, si l'on observe les exemples de Nprs métonymiques que l'auteur discute dans *Nominales*, son critère de distinction entre métonymie et non-métonymie est d'ordre syntactico-sémantique. En effet, ce sont des extracteurs – le déterminant indéfini (*un Rodin, un Moretti*), le partitif (*du Mozart*) ou un autre procédé identifiant (*le Moretti que nous avons vu hier*) – qui, en isolant un référent discret d'une part, et d'autre part en présupposant l'existence d'une classe stable³⁵⁴, permettent de conclure au changement de référent. Pour notre part, nous avons défendu une acception plus large de la métonymie, qui ne serait pas réduite aux cas où le "bon référent" serait retrouvé par substitution. Dans le cadre de ce choix extensif, on peut observer que nos métonymies, dont le référent est non discret et/ou indéterminé, ne donnent pas systématiquement lieu à des reprises anaphoriques. En réalité, dans les cas où ces reprises sont possibles, elles sont soumises à de fortes restrictions.

10.5.1. Reprise anaphorique pronominale : le cas des métonymies "régulières"

En ce qui concerne des métonymies dont nous avons présenté certaines catégories ci-dessus (*i.e.* celles qui créent régulièrement des Ncolls métonymiques - *lieu/occupant du lieu, lieu/ensemble d'objets, événement/personnes, activités/personnes* – cf. § 10.4.1), les reprises sur le sens métonymique sont tout bonnement impossibles :

(247) * Reste à séduire **le festival** pour qu'il revienne tous les ans.

(247)' * Reste à séduire **le festival** pour qu'ils reviennent tous les ans.

³⁵⁴ La stabilité de la classe provient de la notoriété du porteur initial du Npr.

Une explicitation des membres du Ncoll métonymique *festival* rétablit la cohérence, en rendant explicite ce que la métonymie laisse flou :

(247) " Reste à séduire **le public du festival** pour qu'il revienne tous les ans.

La même difficulté peut être observée avec les noms de pays ou d'événements :

(248) * **La Hongrie** condamne du bout des lèvres. Elle n'est d'ailleurs pas sortie dans la rue pour manifester. / Ils ne sont pas sortis dans la rue pour manifester.

(249) * **Le Tour de France** est en deuil. Il va/ Ils vont assister à l'enterrement du cycliste accidenté.

Dans tous les cas, c'est sans doute le caractère contingent et flou de ces ensembles métonymiques qui fait obstacle aux reprises anaphoriques.

10.5.2. Reprise anaphorique pronominale : le cas des métonymies *institutionnelles*

La reprise anaphorique est tout aussi difficile avec les Ncapitales :

(250) **Moscou** estime que les frappes ne feront qu'encourager les "séparatistes albanais" (K 245). * Elle/Il exprime son désaccord.

Que ce soit avec *il* ou *elle*, les deux reprises sont problématiques. Mais ceci est peut-être dû à une confusion liée au genre du Npr de ville lui-même. Notre opinion est plutôt que deux confusions s'ajoutent, l'une grammaticale, l'autre sémantico-référentielle, liée à la métonymie et à l'indétermination des noms-joker.

En revanche, les reprises anaphoriques par des pronoms sujets de métonymies lexicalisées dans le sens /institution/ (cf. *supra* § 10.1.4) ne paraissent pas problématiques :

(251) **Le Pentagone** voudrait revoir, dit-on, toute sa planification. Il cherche en fait à gagner du temps. (construit).

Ceci rejoint nos observations du chapitre 5 sur les reprises anaphoriques, à propos des personnifications de noms d'institutions.

10.5.3. Stratégies d'évitement des reprises anaphoriques

Notre intuition est confirmée par l'observation des corpus. En effet, si les reprises anaphoriques après des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* sont fréquentes dans les textes, les journalistes semblent éviter les anaphores discrétisantes : pronoms sujets (*il*, *elle*), objets (*le*, *la*) et datif (*lui*). Voici quelques exemples de stratégies de contournement :

- reprise par une anaphore "associative"³⁵⁵ :

³⁵⁵ De fait, on peut hésiter, à cause de la métonymie elle-même, entre anaphore associative (et donc autre référent) ou anaphore infidèle (et donc co-référence). Si la co-référence stricte n'est jamais assurée, il y a bien cependant une continuité entre les deux référents.

(252) **Moscou**, en effet, n'accepte pas d'être marginalisé, le Conseil de sécurité de l'ONU, où la Russie dispose d'un droit de veto, n'ayant pas été saisi. (K 904).

(253) **Belgrade** n'a montré aucun signe de fléchissement, bien au contraire. Dans un communiqué de l'agence officielle, le régime de Slobodan Milosevic a annoncé la rupture de ses relations diplomatiques avec l'Allemagne. (K 316).

(254) La cohabitation est entrée dans une phase de combat, comme l'a signifié dès hier soir **l'Élysée** en annonçant la promulgation de la loi sur les 35 heures. Jacques Chirac signera le décret, mais il constate que [...]. (CSM 31).

Si notre développement de 10.4.2 est exact (prégnance du trait 'institutionnel'), une reprise avec *il* en (254) aurait été incompatible avec le sens personnel attaché à *signer* ;

- enfin on peut penser également à une stratégie de contournement en (255), où le COI du verbe, pourtant grammaticalement nécessaire, est omis :

(255) L'OTAN adresse un ultimatum à **Belgrade** enjoignant de mettre fin aux combats du Kosovo sous peine de raids. (K 260).

10.5.4. L'accord sur les occurrences métonymiques

Selon Cornish (2000), l'accord joue un rôle anaphorique, et ceci avec un degré de liberté différent selon le niveau de *distance structurale* entre *l'élément contrôleur* et *l'élément cible*. A l'extérieur du SN en particulier (entre syntagmes au sein d'une proposition : entre le SN sujet (*contrôleur*) et le prédicat (*cible*) – adjectif attribut, par exemple), l'auteur observe "la tendance plus élevée de ces types de constituants à s'accorder en fonction des traits sémantico-référentiels du contrôleur" (p. 514). Dans le cas des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, mais aussi d'autres métonymies (*lieu/occupant du lieu*), l'indécision sur l'accord qui prédomine dans nos corpus est, selon nous, un reflet de l'indécision sur le statut sémantique et référentiel des occurrences (*contrôleur*). C'est ce qu'on observe en comparant différents exemples où l'accord sur les Ncapitales est, tantôt au masculin, tantôt au féminin :

- métonymies lieu/occupants du lieu :

(256) Un moment, **Belgrade** s'est imaginé sauvé. (K 326).

(257) **Belgrade** partagée entre indifférence et agacement. (K 592)

- métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* (Ncapitales) :

(258) **Moscou**, [...], est toujours prête à "tenter d'influencer" le président Milosevic. (K 304).

(252) **Moscou**, en effet, n'accepte pas d'être marginalisé.

En nous appuyant sur la sémantique des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* dont nous avons décrit certaines constantes – caractères humain et collectif

latents, prégnance du trait 'institutionnel', indétermination et plurivocité en contexte –, nous abordons à présent un cas bien spécifique de ce type de métonymie.

10.6. Un cas particulier d'usage métonymique de Ncapitale

Ce dernier paragraphe nous servira à illustrer la dépendance des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* au contexte extra-linguistique, tel qu'il est décrit dans les articles des corpus. Le cas de *Vienne* dans le corpus AUTRICHE nous fournit un bon exemple de cette dépendance. En effet, alors que les emplois métonymiques des Ncapitales peuvent théoriquement référer au pays, au gouvernement ou à un individu dirigeant (cf. § 10.2.1), *Vienne* renvoie très majoritairement et même quasi-exclusivement au pays, dans son sens d'institution, d'entité politique (vs sens géographique ou habitants, cf. l'exemple (246)). L'usage de *Vienne* est donc assez spécifique par rapport à ce que nous avons observé avec les autres emplois métonymiques de Ncapitales, qui possèdent toujours plus ou moins un trait [+Humain]. Ceci est dû, selon nous, à l'événement spécifique de ce corpus, où c'est précisément le statut du gouvernement qui est en cause (cf. chapitre 6). Quelques exemples nous serviront à illustrer cette spécificité. (219), que nous rappelons, est un exemple de contexte très représenté :

(219) La menace européenne d'isoler le pays en cas de participation du parti de Jörg Haider au gouvernement inquiète les Autrichiens. Mais Bruxelles n'a pas les moyens juridiques d'exclure **Vienne** de l'Union. (A 37).

Autre exemple :

(259) Les Quatorze réduiront au minimum leurs contacts officiels avec **Vienne**. (A 84).

(*les Quatorze* référant aux pays de l'U.E., l'isotopie suggère l'interprétation /pays/).

(260) ci-dessous est également un cas fréquent, où *Vienne*, dans un Sprép complément de nom de *gouvernement*, pourrait être remplacé par /l'Autriche/ :

(260) Les Français sont sur la même longueur d'onde que le président de la République et le premier ministre quant à l'évolution de la situation politique en Autriche et à l'éventuelle entrée du Parti populiste dans le gouvernement de **Vienne**. (A 77).

En comparaison, l'usage de *Moscou* par exemple est, lui, plus diversifié (référant au pays, parfois à l'individu dirigeant et plus souvent au gouvernement) :

(261) **Moscou** estime que les frappes ne feront qu'encourager les "séparatistes albanais" (K 245).

Nous avons illustré ici la stéréotypie des métonymies institutionnelles dans le sociolecte journalistique, en montrant que ces métonymies y sont en voie de lexicalisation, tout en étant fortement dépendantes pour leur interprétation de l'environnement thématique des textes.

Avec le cas de ces types de métonymies apparaît de nouveau ce qui semble concerner une majorité des métonymies de notre corpus – l'indétermination référentielle. Cette indétermination, tant interne – les catégories de métonymies décrites se comportent à différents égards comme des noms collectifs – que caractérisant leurs usages par les journalistes, leur permet de se glisser aisément dans différentes places référentielles, et d'y dénoter tout les actants institutionnels concernés. L'alliance de la stéréotypie et de l'indétermination confère donc aux occurrences de métonymies institutionnelles une dénotation à géométrie variable qui transgresse l'univocité, la "rigidité" du Npr, et leur permet de fonctionner comme des "noms-joker". Cette souplesse éloigne cependant ce type de métonymies institutionnelles d'autres métonymies basées sur le lieu institutionnel, plus univoques, et plus avancées selon nous dans le processus de lexicalisation, telles que *le Pentagone*. Elle l'éloigne également des métonymies *lieu/occupants du lieu*, qui réfèrent toujours à des collectivités, tout en restant très dépendantes de leur nom déclencheur.

Chapitre 11. Variations désignationnelles et construction de représentations discursives

Au chapitre précédent, nous avons étudié les spécificités sémantiques des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*. Nous utilisons ici ces descriptions pour rendre compte de l'utilisation de ces métonymies en tant que *désignateurs* (stabilisés) de certains "personnages", en élargissant notre approche de la nomination à d'autres expressions, récurrentes dans les corpus ou plus marginales. Ce qui nous intéressera donc ici est l'usage, pour un même "personnage", de l'ensemble des désignateurs le concernant, dans le cadre d'un sous-corpus.

Que l'on considère ou non les modes de nomination pratiqués par les journalistes comme l'expression d'un point de vue sur l'objet nommé – le personnage –, les désignateurs employés sont en tout état de cause susceptibles de construire une représentation de ce personnage. Cette construction d'une "image" discursive repose à la fois sur la signification des désignateurs employés et sur la manière dont ils sont employés. Elle découle également de la prégnance des désignateurs dans les textes : nous avons en effet pu observer la stabilisation de certains modes de désignation au travers du corpus. C'est pourquoi nous basons notre développement sur des descriptions sémantiques et référentielles comparatives des désignateurs et dénombrons, pour les comparer, l'emploi des différents désignateurs³⁵⁶.

11.1. Paradigmes de reformulants

Nous avons à plusieurs reprises utilisé l'expression "paradigmes de reformulants" à propos des dénominations utilisées pour certains personnages. Ce terme, proposé par Mortureux (1993), ainsi que son équivalent "paradigme désignationnel" sont employés pour désigner :

"[une] liste de syntagmes [...] fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné."

L'expression englobe le cas des synonymes, pour s'appliquer, plus largement, aux équivalents discursifs supposés dans la désignation d'une même entité.

De fait, l'identité du "vocable initial", ainsi que les équivalences paradigmatiques établies sont une reconstitution sémantique et référentielle, reposant sur des éléments relevant de

³⁵⁶ La représentation des "personnages" est celle qui émerge des corpus tels qu'ils sont constitués, *i.e.*, pour le corpus KOSOVO en particulier, dans la limite des dates étudiées (cf. chapitre 6), et non de tout l'événement guerre du Kosovo. Il s'agit là bien entendu d'une limitation due à la constitution du corpus. Comme nous l'avons discuté au chapitre 6, cette limitation concerne ce que nous nommons la "représentation des personnages", mais non pas

connaissances de la langue, mais aussi et surtout peut-être reposant sur d'autres connaissances, "souvent non explicitées en tant que telles par le discours" (Mortureux p. 130). Parmi ces connaissances figurent par exemple celle de la référence des Nprs et les inférences qui leur sont associées, mais aussi celle des types de métonymies stabilisés dans les corpus et dans l'interdiscours, ainsi que ce qui a été dit des objets de discours dans les récits des corpus³⁵⁷.

Dans le cadre de notre étude des *figures de référénciation*, nous examinons et discutons ici les reformulants émergeant de nos corpus³⁵⁸. Ces reformulants constituent une variété désignationnelle (nous parlerons, de manière impropre, d'une variété "synonymique") intéressante d'un point de vue comparatif. On observera également que certains d'entre eux sont à leur tour soumis à une variation sémantique et référentielle (c'est ce que nous avons étudié au chapitre 10 avec les "noms-joker"), qui ne va pas pour autant jusqu'à obscurcir totalement leur lien référentiel avec l'entité désignée. Nous parlerons alors d'une variation "polysémique", "polysémique" faisant référence ici à la diversité des valeurs sémantiques et référentielles que peut prendre une forme selon le contexte. Dans cet exposé ce sont notamment les tropes (métonymie et synecdoque) qui sont concernés, puisque ce sont eux qui, de par leur statut nominal et leur limitation au nom ou au SN, peuvent occuper des fonctions référentielles et être susceptibles de substituabilité dans cette position. Mais nous ne nous y limitons pas, car des périphrases ou des formules elliptiques figurent également dans ces paradigmes.

Nous avons choisi d'isoler certains personnages, à cause de l'intérêt comparatif que présentent les reformulants qui les concernent. Nous examinerons donc tour à tour Milosevic (§ 11.2) et l'OTAN (§ 11.3) dans le corpus KOSOVO, et Jacques Chirac et Lionel Jospin dans les deux corpus KOSOVO et CSM (§ 11.4). Nous présentons dans un dernier paragraphe (§ 11.5) un aperçu de l'usage discursif des reformulants de ces deux derniers personnages.

11.2. Les reformulants de "Slobodan Milosevic"

Si nous postulons une stabilité pour les personnages de nos corpus, c'est en réalité en faisant abstraction d'une certaine variation désignationnelle, par une reconstitution

le phénomène *métonymie* lui-même, dont nous avons considéré qu'il était suffisamment représenté dans notre sélection de textes.

³⁵⁷ Les pronoms anaphoriques seraient naturellement susceptibles de faire partie de tels paradigmes. Mais nous les excluons de notre analyse, comme non pertinents pour les représentations discursives d'entités spécifiques, rôle que seules des expressions nominales (avec leurs déterminants) peuvent jouer. Nous excluons de même les noms génériques employés anaphoriquement, du type *l'homme* pour Milosevic, ou *l'organisme* pour l'OTAN (abordé plus bas).

³⁵⁸ Il s'agit de nos corpus de travail (les textes d'où sont issus les figures et tropes étudiés).

interprétative à partir des textes et des récits qu'ils développent. Cette variation est loin d'être illimitée : nécessaire aux journalistes, au minimum pour des raisons de style, elle est néanmoins soumise aux stéréotypes de la profession. Y figurent donc en bonne place, pour les hommes politiques et les institutions, leurs désignations par des métonymies.

L'exemple du dirigeant serbe est assez représentatif de la variété d'expressions employées. A côté de son nom propre *Slobodan Milosevic* (avec les variantes *Milosevic*, et *M. Milosevic*), qu'on peut considérer comme la désignation la plus directe et la moins ambiguë (le "vocabulaire initial")³⁵⁹, désignation la plus représentée aussi (166 occurrences), on trouve le paradigme désignationnel consigné dans le tableau ci-dessous. La colonne No fait figurer le nombre de désignations de Slobodan Milosevic lui-même, et la colonne Nt le nombre d'occurrences total de l'expression concernée. La distinction entre les deux colonnes n'est naturellement pertinente que lorsque l'expression peut avoir d'autres sens ou d'autres référents, pour des raisons que nous avons développées dans les chapitres précédents, et qui seront aussi abordées ci-dessous (§ 11.2.1.3.2. et § 11.2.2).

Tableau 24 : les reformulants de Slobodan Milosevic

Formule ³⁶⁰	Type de "formule"	No	Nt
n° 34 le président yougoslave (Slobodan Milosevic), le chef de l'État yougoslave, Le président/le dirigeant serbe ³⁶¹ , le président (Slobodan) Milosevic	rôle	66	69
n° 35 Belgrade ³⁶²	métonymie	12	109
n° 36 le pouvoir (yougoslave)	synecdoque	1	4
n° 37 le régime de (Slobodan) Milosevic	métonymie	1	8

³⁵⁹ Nous revenons plus spécifiquement sur le caractère "direct" de cette nomination par le Npr au § 11.2.1.1.

³⁶⁰ Le terme "formule" est utilisé de manière générique, et englobe des variétés morpho-syntaxiques. Nous employons aussi *expression* ou *phraséologie*.

³⁶¹ *Le président yougoslave* et *le président serbe* sont souvent suivis de *M. Milosevic*, *Slobodan Milosevic* ou de *Milosevic*. Précisons que le président serbe est en réalité Milan Milutinovic, comme nous le montre l'exemple suivant : *Milan Milutinovic, président serbe et proche de Slobodan Milosevic*. Le personnage est quelquefois cité. C'est ce qui explique dans cette ligne la différence quantitative entre colonne No et Nt. Ceci témoigne d'une certaine confusion à propos des fonctions de Slobodan Milosevic, qui était d'ailleurs auparavant président de Serbie, cf. *infra* notre exemple (264).

³⁶² Nous laissons ici naturellement de côté les occurrences locatives de *Belgrade*, et les occurrences métonymiques du type *lieu/habitants* (6 occurrences).

Formule ³⁶⁰	Type de "formule"	No	Nt
n° 38 le régime de Belgrade	métonymie	2	5
n° 39 le dictateur serbe, le dictateur de Belgrade	périphrase	3	3
n° 40 le dernier dictateur en Europe	périphrase	1	1
n° 41 le grand purificateur ethnique des Balkans	périphrase	1	1
n° 42 le maître de Belgrade	périphrase	3	3
n° 43 l'homme fort du pays	périphrase	1	1
n° 44 l'homme fort de Belgrade	périphrase	4	4
n° 45 l'ancien cadre financier de l'entreprise Technogaz	périphrase	1	1
n° 46 le grand manœuvrier des Balkans	périphrase	1	1
n° 47 l'homme aux petits yeux et aux traits épais	périphrase	1	1
n° 48 "Slobo"	surnom	1	1
n° 49 Slobo-le belliqueux	périphrase	1	1
n° 50 cet expert en rapport de forces	périphrase	1	1
n° 51 celui que la presse américaine a surnommé le "boucher des Balkans"	périphrase	1	1
n° 52 l'homme qui parraina l'épuration ethnique et les atrocités de masse perpétrées en Bosnie	périphrase	1	1

Aux côtés de la métonymie *Belgrade* et de la désignation de Milosevic par sa fonction (n° 34, cf. § 11.2.1.1 ci-dessous) nous faisons figurer dans ce tableau les "formules" employées référentiellement dans le corpus (sujet, COD, complément de nom de substantif d'action, de parole ou de sentiment – du type *la colère de X*, etc.), mais aussi les expressions employées prédicativement (n° 44 et n° 52). En effet, le passage de la fonction prédicative à la fonction référentielle est tout à fait possible pour les périphrases (cf. § 11.2.1.2), et attestée, comme en témoignent dans le corpus le passage du n° 44 de l'une à l'autre des fonctions, et comme le montre l'explicitation (n° 51), et on peut supposer que rien n'empêcherait les formules

employées prédicativement de passer en usage référentiel, une fois le rapport [formule descriptive/référent] stabilisé.

Le passage de l'usage référentiel à l'usage prédicatif n'est en revanche pas possible pour les métonymies de notre paradigme. En effet, on ne peut avoir, sauf commentaire métadiscursif :

(262) Milosevic est **Belgrade** / le président yougoslave est **Belgrade**

où il s'agirait de prédication identifiante, pas plus que :

(263) Milosevic est un vrai **Belgrade** / le président yougoslave est un vrai **Belgrade**

où il s'agirait de prédication qualifiante. Cette impossibilité n'est pas due au fait qu'il s'agit d'un Npr, puisqu'on pourrait avoir un Npr de personne en position prédicative en (262), mais également en (263), avec un sens antonomastique : *Milosevic est un vrai/un autre Saddam Hussein*.

Nous considérons le n° 35, mais aussi les n° 37 et n° 38 – *le régime de Belgrade/Milosevic* – comme des métonymies. Les deux derniers cas ont été abordés au chapitre 9 § 6.2.2. sous la catégorie "métonymie complexe". Nous y revenons ci-dessous (§ 11.2.1.3.2.).

11.2.1. Catégories de reformulants de "Slobodan Milosevic"

11.2.1.1. Désignation par le "rôle"

Parallèlement à la nomination de Milosevic par son Npr, les nominations *le président (Milosevic)*, *le président yougoslave*³⁶³, *le chef de l'état* (66 occurrences) permettent une variation discursive par rapport au "vocable initial". Cette variation nous paraît être *a priori* neutre d'un point de vue évaluatif, mais elle est porteuse de différenciations sémantiques et référentielles. En effet l'alternance *Milosevic/le président* correspond à ce que Fauconnier (1984 : 60-73) nomme, respectivement : "valeur de rôle" et "rôle". Pour notre part et à la différence de Fauconnier, nous réservons ici l'emploi de ces termes au statut social des personnes. Notre utilisation des mots "rôle" et "valeur de rôle" est donc différente de celle de l'auteur, qui les emploie de manière plus générique (pour les "descriptions définies" du type *la gagnante*, p. 64), et qui développe des descriptions en termes d'*espaces mentaux*. Néanmoins la différenciation entre ce que nous appelons ici "rôle" et "valeur de rôle" correspond bien à celle que l'auteur observe : les "rôles" de président, ministre etc. sont indépendants des variations des individus qui se succèdent dans ces rôles. A cette différenciation sont attachées

³⁶³ Nous négligeons l'erreur sur "le président serbe", non pertinente pour notre propos (cf. notre note 361).

des différences de comportements vis-à-vis de la généricité, du contrefactuel, des temps verbaux³⁶⁴. (264) nous fournit un exemple qui établit dans le même temps sa valeur au rôle *le président serbe* et son rôle à la valeur *Slobodan Milosevic*. Il est alors doublement informatif, dans un contexte de reconstitution historique :

(264) En 1991, les chemins serbe et russe ont divergé quand le président Boris Eltsine a choisi la voie démocratique et accepté sans violence la fin de l'URSS, tandis que **le président serbe Slobodan Milosevic** choisissait le communisme et la guerre de reconquête, en Croatie puis en Bosnie. (K 872).

Comme on le voit avec (264), les deux formulations (rôle et valeur de rôle) peuvent se combiner syntagmatiquement (et c'est le cas le plus fréquent), ce qui peut avoir une utilité didactique. De plus, cette combinaison est plus concise et plus souple que ne le serait la définition encyclopédique *Milosevic est le président serbe/yougoslave*, ce qui associe économie de l'espace textuel et nécessité stylistique.

En définitive, le nombre important d'occurrences des expressions de *rôle* pour Slobodan Milosevic ainsi que le même usage dénomiatif pour les autres chefs d'état³⁶⁵ sont probablement à mettre au compte de leur neutralité évaluative ; on remarquera également la connotation officielle de ces expressions, sans doute appropriée pour des textes factuels³⁶⁶.

11.2.1.2. Les périphrases

Nous rassemblons sous le terme de *périphrase* les désignations indirectes, ici de Slobodan Milosevic. Nous désignons par ce terme, délibérément extensif³⁶⁷, les formulations contournées et qui présentent la particularité d'être qualifiantes – quelquefois simplement à cause de la signification des lexèmes qui les composent : *le dictateur de Belgrade*. Ces périphrases, en tant que phénomène discursif non stabilisé en langue, sont libérées des contraintes de la dénomination (en tant que relevant d'une codification stable, cf. Kleiber 1984). C'est pourquoi, même si elles ne sont pas nécessairement destinées à la référence (elles peuvent être prédicatives – cf. n° 44 et n° 52), lorsqu'elles servent à référer, c'est par la description qu'elles sont susceptibles de le faire. De ce fait également, elles sont le lieu privilégié de l'expression d'un point de vue de la part de l'énonciateur, et ce point de vue s'impose avec d'autant plus de force que les périphrases sont utilisées dans une fonction

³⁶⁴ Nous revenons en 11.4.3 ci-dessous sur les ambiguïtés potentielles dues aux "rôles", à propos du président et du premier ministre français.

³⁶⁵ Le président français est parfois nommé *le président*, "français" restant implicite.

³⁶⁶ Mais il faudrait, pour le confirmer entreprendre un travail spécifique sur le rapport entre genre de texte et nomination, par le Npr vs par le rôle vs par une périphrase évaluative...

³⁶⁷ Molinié (1992) classe la périphrase parmi les figures macrostructurales, qui "sont peu isolables sur des éléments formels précis".

référentielle, qui leur confère un effet d'évidence. C'est ce qu'on observe au travers de notre relevé, dont nous citons quelques phrases :

(265) **L'homme fort de Belgrade** n'est pas un autre Saddam Hussein. (K 210).

(266) Dix années plus tard, le président yougoslave a survécu aux guerres fratricides [...] sans que les observateurs parviennent à savoir si **Slobo-le-belliqueux** est mû uniquement par son ambition ou par de véritables convictions. (K 831).

Comme on le voit dans le tableau, les périphrases sont assez diversifiées. En réalité, hormis *le dictateur W*, *l'homme fort de W*, elles ne sont pas stabilisées dans le corpus : les n° 42 au n° 51 proviennent d'un seul et même article, titré *Le grand manœuvrier des Balkans* (*le Figaro* 25/03/99), qui décrit Slobodan Milosevic sous différents aspects (biographie, rôle sur la scène politique, comparaison avec Saddam Hussein). Ces descriptions correspondent aux facettes du personnage explicitées dans l'article.

Par ailleurs, même si la périphrase *l'homme fort de Belgrade* n'est pas très représentée (4 occurrences), elle mérite une attention particulière : elle entre en effet en résonance avec *l'homme fort du pays* d'une part, avec *le maître de Belgrade* d'autre part (elle est parfois employée dans le même article). Ces périphrases trouvent également un écho, y compris par leur sonorité, dans les formules : *le maître de Bagdad*, *l'homme fort de Bagdad*. La comparaison entre les deux dirigeants (Saddam Hussein et Slobodan Milosevic) est d'ailleurs souvent explicite dans le corpus : elle alimente alors l'argumentation de plusieurs articles (11 articles), qui comparent la guerre en cours avec la guerre du Golfe de 1991 (un article mentionne *le syndrome irakien*). Saddam Hussein est par ailleurs souvent cité, que ce soit directement par son nom, en antonomase – c'est le cas en (265) : *un autre Saddam Hussein* – ou par le biais du même type de périphrase que pour Milosevic, ou que ce soit encore, indirectement, par le biais de la guerre du Golfe :

(267) Mais le Vietnam et **le Golfe** ont montré les limites du concept mis au point à l'époque. (K469).

On remarquera que le n° 41 et le n° 52 renvoient tous deux à la guerre de Bosnie, pendant laquelle la formule "purification ethnique" et ses variantes ont été en usage et fort discutées (cf. Krieg 2000b). Dans ce cas par conséquent, même si le contexte ne donnait aucune indication quant à l'identité du référent, les connaissances interdiscursives mobilisées y pourvoiraient.

On le voit avec les périphrases : la représentation de l'objet de discours Slobodan Milosevic à travers ses reformulations est à la fois la source et l'aboutissement de diverses

ramifications qui s'appuient en corpus et hors corpus sur des résonances intertextuelles et interdiscursives.

11.2.1.3. Les métonymies

1. Belgrade

Si, en lien avec leur contexte textuel, les périphrases conduisent à une référence relativement univoque, il n'en est pas de même pour la désignation métonymique *Belgrade*. Tout d'abord parce que la référence métonymique en tant que telle (vs référence locative) doit être appuyée par le contexte. Ensuite, parce que la référence institutionnelle (dans laquelle Milosevic est englobé) est parfois concurrente de la référence aux habitants de la ville comme nous l'avons vu au chapitre 8. Enfin, nous avons vu que, en tant que nom de capitale employé métonymiquement, la désignation institutionnelle *Belgrade* manifeste dans les corpus une certaine indétermination référentielle. Si nous n'avons répertorié dans notre tableau que 12 occurrences parmi les 109 occurrences de *Belgrade* qui figurent dans nos relevés, c'est en effet que seules ces occurrences pouvaient être interprétées sur la base de leur contexte comme /Slobodan Milosevic/ (lui-même), sinon de manière univoque, du moins avec de fortes présomptions. C'est le cas quand le texte oriente l'attention vers la personne (et non l'institution). Par exemple en (268) :

(268) Débat houleux pour ou contre **Belgrade**. Michel Barnier : "Milosevic est un homme d'un autre âge".
(*le Figaro* 29/03/99 en titre K 1129)

et en (269) :

(269) L'ensemble des acteurs a voulu croire à la possibilité de faire fléchir **Belgrade** (K 105),

où le rapport entre le titre *Prendre Milosevic à revers* et le texte conduit à une telle présomption.

En réalité, la détermination de la référence au seul /Milosevic/ est plutôt rare avec la métonymie *Belgrade*. Les occurrences métonymiques de *Belgrade* englobent en effet le plus souvent l'institution gouvernementale et le pays lui-même (du moins on peut le supposer, et, comme nous l'avons dit précédemment, nous avons considéré ce cas comme le cas non marqué et par défaut). En ceci, *Belgrade* se différencie des références à Bill Clinton ou à Boris Eltsine en personne par exemple qui, avec le même type de rapport métonymique (*Washington, Moscou*) sont parfois, dans certains textes, reconstituables de manière non ambiguë. Une même catégorie métonymique donne donc lieu selon les personnages à une utilisation référentielle différente. On remarquera d'ailleurs une autre différence : l'institution

présidentielle yougoslave elle-même n'a pas de formulation métonymique institutionnelle comparable à *le Kremlin*, *la Maison Blanche*, *L'Élysée*, toutes formulations métonymiques qui, pour les pays concernés, peuvent moduler la référence (cf. § 11.2.2.2).

Quoi qu'il en soit, la métonymie *Belgrade*, comme les autres métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel* : *la Maison Blanche*, *Matignon* etc., mais aussi comme d'autres formules (des SN pluriels, des Ncolls par exemple) qui peuvent avoir différents référents selon le contexte, nous conduisent à appréhender ces métonymies d'un point de vue "polysémique" (cf. *infra* § 11.2.2).

2. Valeur métonymique de : *le régime de Belgrade* *le régime de Milosevic*

Pour décrire le sens métonymique de *le régime de W*, il nous est nécessaire d'anticiper sur notre description de la polysémie des formules. En effet, avant toute instanciation référentielle, *le régime* possède deux sens dans le corpus, l'un étant dérivé de l'autre. Le premier sens de *régime* correspond à celui qu'on trouve dans les dictionnaires de langue : "mode d'organisation d'une société, d'un État" (*TLFI*, cité au chapitre 9) ou (*Petit Robert*) : "façon d'administrer, de gouverner d'une communauté", et (par extension) "Organisation politique, économique, sociale d'un État". Ce sens (10 occurrences, non présentes dans le tableau car il ne s'agit pas de reformulants de *Milosevic*) est conforme à ce que laisse attendre, en (270), la construction avec *conforter* :

(270) La seconde question est celle de l'aide à apporter à la RFY. Unanimes, les dirigeants occidentaux jurent qu'il ne saurait y avoir d'assistance à ce pays tant que M. Milosevic est au pouvoir [...] Ce serait aussi prendre le risque de conforter **le régime de Belgrade**. (K 1008).

Dans ce cas, "le régime" peut être substitué en contexte à *le régime de Belgrade* sans que l'interprétation référentielle ne soit changée.

Pour leur part, les deux variantes de *le régime de W* que nous qualifions de métonymiques³⁶⁸ apparaissent dans certains cas (13 occurrences), et de manière quasiment équivalente, pour désigner une entité concrète : soit /le dirigeant serbe lui-même/ (les trois cas de n° 37 et n° 38 répertoriés ci-dessus) et (271) ci-dessous, soit plus fréquemment /le gouvernement/ ou /le pays/.

(271) Si **le régime de Milosevic** s'entêtait, une troisième phase permettrait de traiter tous les objectifs militaires. (K 512).

(272) L'offensive militaire que les occidentaux engagent aujourd'hui contre **le régime de Belgrade** est risquée. (K 879).

³⁶⁸ Le *TLFI* mentionne un sens métonymique : "Les institutions et le personnel politique ; l'État".

Ces interprétations sont dues, pour (271) au verbe *s'entêtait*, fréquemment employé à propos de Milosevic dans le corpus, et à la phrase entière pour (272) qui s'adapte, dans un cadre général de pays en guerre, à une interprétation /pays/ pour *le régime de Belgrade*. On remarquera que la formule *le régime de W* fonctionne référentiellement comme une lexie figée, équivalente, selon les contextes, à *Slobodan Milosevic*, *le gouvernement yougoslave* ou *la Yougoslavie*.

Nous revenons ci-dessous (§ 11.2.2.1) sur les conditions de l'interprétation textuelle des deux sens (littéral et métonymique) mentionnés.

Dans l'immédiat, soulignons une fois encore la parenté de *le régime de Belgrade/Milosevic* avec *le régime de Bagdad/Saddam Hussein*, présents dans la mémoire interdiscursive. D'ailleurs, on remarque dans les exemples, et dans le corpus plus généralement, l'usage péjoratif de *régime* ou du moins l'interprétation d'hostilité auquel il donne lieu. C'est ce type d'usage journalistique péjoratif que Simone Bonnafous mentionne dans *Mscope* (1994) :

"Il y a une sorte de déformation de ces mots qui sont habituellement neutres ; si l'on consulte un dictionnaire de langue, on vérifiera aisément que le mot *régime* n'est nullement péjoratif. Mais les contextes d'emploi de *régime* sont tels que les gouvernements qu'ils désignent sont toujours plus ou moins représentés soit comme autoritaires, soit comme instables, soit comme provisoires." (p. 76)³⁶⁹.

Freund (1991 : 157-158) pour sa part classe *régime* parmi les "mots piégés" dépréciatifs (de la presse), et se demande en outre malicieusement pourquoi on ne parle jamais du "régime américain". Si ces remarques sont exactes, le sens de *régime* en discours (journalistique) est déterminé, non seulement par son entour distributionnel, mais aussi par l'ensemble des emplois qui en sont faits.

11.2.2. Reformulants de "Slobodan Milosevic". Point de vue polysémique

Afin de rendre compte des diverses assignations référentielles des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, et de certains Ncolls institutionnels et SN définis pluriel, il conviendrait en toute rigueur de parler de polyréférencialité plutôt que de polysémie. Nous conservons cependant le terme de "polysémie" comme terme générique pour rendre compte, et des variations référentielles, et des variations sémantiques qui démultiplient elles-mêmes la référence. De plus, les variations référentielles entraînent également de leur côté des changements sémantiques dans leur environnement textuel, comme nous venons de le voir avec *le régime de*.

³⁶⁹ L'usage journalistique n'est probablement pas le même que ne l'est l'usage politique ou diplomatique...

11.2.2.1. Le régime de Belgrade/Milosevic

Les deux sens mentionnés en 11.2.1.3.2. (*régime* sens "organisation", *régime* sens métonymique) ne se construisent nullement de manière aléatoire. En effet, une telle différenciation se trouve être la plupart du temps en corrélation³⁷⁰ avec la thématique du texte, *i.e.* : portant sur la politique intérieure de la Yougoslavie ou de la Serbie *vs* considérée de l'extérieur (en opposition aux "alliés", à l'OTAN). Le premier cas est illustré par les textes dont tout ou partie porte sur la situation politique intérieure, ou sur les conséquences de la guerre pour la Yougoslavie ou la Serbie (entité elle-même composite³⁷¹). Dans ces textes, la formule s'interprète dans le sens d'"organisation", et, tendanciellement, de manière neutre (non axiologique). Dans le deuxième cas (textes portant un point de vue "extérieur"), l'interprétation est métonymique : le référent est alors une entité concrète, et on peut alors paraphraser *le régime de W* par /la Yougoslavie/, /le gouvernement/ ou /Milosevic/ :

(271) Si **le régime de Milosevic** s'entêtait, une troisième phase permettrait de traiter tous les objectifs militaires. (K 512).

(271)' Si **Milosevic** s'entêtait, une troisième phase permettrait de traiter tous les objectifs militaires.

(272) L'offensive militaire que les occidentaux engagent aujourd'hui contre **le régime de Belgrade** est risquée. (K 879).

(272)' L'offensive militaire que les occidentaux engagent aujourd'hui contre **la Yougoslavie** est risquée.

Comme on le voit ici aussi, les formules *le régime de W* connaissent, comme les autres métonymies une variation sémantique et référentielle. Et comme pour les autres, la référence à Milosevic lui-même est très nettement minoritaire (3 occurrences au total sur 13).

11.2.2.2. Belgrade, et autres noms de lieux institutionnels métonymiques

Nous avons parlé au chapitre 10 de l'indétermination référentielle des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*. Rappelons également leur "exportabilité", c'est-à-dire leur capacité à référer avec une certaine élasticité à divers personnages, et parfois de manière non ambiguë : avec *Washington* par exemple, il s'agit, dans les cas d'univocité, des États-Unis ou du gouvernement américain, et parfois de Bill Clinton lui-même. *La Maison Blanche* peut à son tour prendre place dans cet éventail de termes et de référents, de manière motivée

³⁷⁰ il s'agit de corrélation et non pas de détermination.

³⁷¹ Rappelons que la Serbie comprend le Kosovo et la Voïvodine. La guerre a officiellement lieu contre la Yougoslavie, dont la Serbie est une province. Mais c'est en fait la Serbie qui est visée, puisque la question du Kosovo la concerne plus spécifiquement (merci à Dejan Stosic pour ces éclaircissements). Les journalistes mentionnent l'une ou l'autre (le tout ou la partie) et la population non kosovare du Kosovo est toujours désignée par *les serbes* et non *les yougoslaves*.

(précision plus fine que *Washington*) ou non. C'est à cause de leur référence à géométrie variable que nous avons parlé de "nom-joker" pour ces métonymies.

L'élasticité de la référence des métonymies citées ne manque pas d'avoir parfois des effets en retour sur les constructions discursives et sur la représentation des entités. L'exemple de *Belgrade*, que nous conservons ici, est instructif à cet égard. Nous avons remarqué l'absence de terme métonymique *lieu institutionnel* pour référer à l'institution gouvernementale, et, par ailleurs, le faible nombre d'usages référentiels univoques de *Belgrade* et de *le régime de W* pour désigner Milosevic lui-même, formules qui l'englobent toujours néanmoins. La répartition des désignations et des entités citées est donc très nettement : d'un côté Milosevic en personne avec le Npr, les reformulants de rôle et périprastiques, de l'autre la Yougoslavie (avec *Belgrade*, *le régime de W*). Un glissement de Milosevic au pays entier s'opère donc par le biais de l'indétermination et de l'élasticité référentielle des formules *Belgrade*, *le régime de W*.

Détaillons ceci. On peut, à partir du mot-joker *Belgrade*, observer l'assignation de "qualités" stéréotypées³⁷² – rigidité, intransigeance, dureté – au dirigeant Milosevic (remarquables dans les environnements de (273), (274) et (275) ci-dessous, et plus généralement avec *fléchir*, *céder*, *plier*, *fléchissement* etc.) :

(273) L'OTAN déterminée à faire plier **Milosevic** qui poursuit son offensive au Kosovo [...]. (K 270).

(274) L'ensemble des acteurs a voulu croire à la possibilité de faire fléchir **Belgrade**. (K 105).

(275) Et si **Belgrade** ne cède pas ? (K 225).

La comparaison de (273) et (274) nous montre la proximité entre *Milosevic* et *Belgrade* dans ce type d'environnement négatif et oppositionnel, mais elle nous montre dans le même temps "l'exportation" des qualités de Milosevic à une entité potentiellement plus extensive : *Belgrade*. Finalement, cet usage globalisant crée un rapprochement entre le référent de *Belgrade* et celui de *les Serbes*. En effet, on trouve également, sur ce même mode globalisant, *les serbes* :

(276) L'intention **des Serbes** semble être de faire comprendre qu'ils ne céderont pas et que des frappes déboucheront sur une vraie guerre. (K 555).

(277) **Les Serbes** ne cèdent pas. (K 663).

³⁷² La comparaison de Milosevic avec Saddam Hussein et l'emploi péjoratif de *régime* mentionné jouent un rôle également.

D'ailleurs, certaines utilisations dans le corpus de *les serbes* renforcent la globalisation que nous remarquons avec *Belgrade* (il s'agit alors pour nous d'un processus synecdochique). On peut le voir encore avec (278) :

(278) "Nous sommes contre" a affirmé le premier ministre russe, Evgueni Primakov, le principal avocat **des Serbes**. (K 967),

ou avec (279), cité et commenté au chapitre 6 p. 159 :

(279) La KFOR, en tous cas, entend "aider tous les habitants du Kosovo", souligne le secrétaire général, qui invite expressément **les Serbes** à "rester chez eux". Rien n'est moins sûr : ils craignent leurs victimes d'hier, et l'OTAN partage cette inquiétude (K 1099),

Ces rapprochements, qui seraient très probablement innocents dans un contexte pacifique et/ou avec d'autres classes de populations (*les français, les américains*), et que nous ne considérons d'ailleurs pas nécessairement comme délibérés, ne sont pas anodins quand il s'agit de "l'ennemi" dans le cadre d'un conflit armé.

Concluons sur *Belgrade* : la souplesse du mot-joker *Belgrade*, qui glisse d'un usage référentiel à l'autre, reporte de l'un à l'autre les mêmes qualités : dans l'ensemble qu'est la Serbie, les qualités attribuées à l'élément (le président serbe) sont transférées au tout, et ceci par une sorte de "collocation inter-textuelle" qui apparaît dans le corpus pris globalement. Par ailleurs le rôle discursif de la métonymie *Belgrade* et le rapport de *Belgrade* aux référents (la Yougoslavie, Milosevic) ne sont pas totalement similaires à ceux liés aux usages des métonymies *Moscou* et *Washington*³⁷³, du fait de l'existence des termes intermédiaires *le Kremlin* et *la Maison Blanche*, terme inexistant dans le corpus dans le cas de la Yougoslavie. Nous y voyons le signe de la dépendance des formules aux événements : la Russie (par l'intermédiaire de Eltsine et de Primakov) joue un rôle important au début de l'intervention³⁷⁴. Nous y voyons aussi l'effet de la guerre elle-même : on ne parle pas de la même manière (et en particulier dans la presse) de nos alliés que d'un pays ennemi.

11.3. *L'OTAN* et ses reformulants

En face de la Serbie, l'OTAN. Ses reformulants nous conduisent sur des pistes sémantiques, référentielles et même morpho-syntaxiques différentes. Des procédés rhétoriques comme l'hyperbole sont également de la partie. Diverses bifurcations nous conduisent ici aussi à l'appréhension d'une représentation discursive du personnage à travers le corpus.

³⁷³ les autres noms de capitales sont nettement moins représentés

³⁷⁴ Peut-être faut-il voir dans cette importance de la Russie la raison du grand nombre d'énoncés personnifiants la concernant.

11.3.1. Reformulants de l'OTAN. Invariant et variation : un va-et-vient sémantique et référentiel

Comme avec "Milosevic" ci-dessus, nos reformulants de "l'OTAN" sont une reconstitution. Cette reconstitution est elle-même approximative, car la différence entre deux expressions introduit du jeu, d'un point de vue sémantique mais aussi d'un point de vue référentiel.

Le tableau ci-dessous fait figurer les reformulants de *l'OTAN*. Les termes apparaissent tous en usage référentiel. Pour chaque expression, le nombre d'occurrences reformulant *l'OTAN* est égal au nombre total d'occurrences du corpus, hormis les utilisations adjectivales de *alliés* (4 occurrences) et de *occidentaux* (3 occurrences, hors "*pays occidentaux*") sur lesquelles nous reviendrons.

Tableau 25 : reformulants de l'OTAN

Formule	No
n° 53 l'Alliance Atlantique ³⁷⁵	17
n° 54 l'Alliance	39
n° 55 Les membres de l'Alliance	1
n° 56 Les alliés	17
n° 57 Les Occidentaux	30
n° 58 Les pays occidentaux	2
n° 59 L'Occident	15

Des connaissances encyclopédiques nous font reconnaître l'Alliance Atlantique comme la même entité que l'OTAN. *L'Alliance Atlantique* est donc un équivalent synonymique de *l'OTAN* (ce sont les "vocables initiaux", tous deux Ncolls institutionnels), et nous ne considérerons pas la variation de l'un à l'autre comme porteuse de sens en elle-même. Il en est autrement de son "abrégi", la formule elliptique *l'Alliance*, utilisée plus souvent (39 occurrences pour cette dernière, contre 17 pour *l'Alliance Atlantique*). Naturellement, on peut reporter cet usage à la nécessité rédactionnelle de limiter la longueur des textes. Mais on peut

³⁷⁵ Par commodité, nous présentons les formules dans l'ordre de la description présentée ci-dessous.

y remarquer aussi un effet de familiarité : *l'Alliance* est moins officiel que *l'Alliance Atlantique*. Un exemple nous montre la substituabilité discursive de *l'OTAN* et de *l'Alliance* :

(281) Le rapport exprime une méfiance française à l'égard d'une conception américaine de la nouvelle OTAN qui ferait de *l'Alliance* une sorte d'organisation autonome en Europe. (*le Monde* 26/03/99).

11.3.1.1. *L'Alliance, les alliés, variation catégorielle et sémantique*

On peut reconnaître parallèlement dans *l'Alliance* la source de *les alliés*³⁷⁶ (avec ou sans majuscule dans le corpus), expression des membres de l'ensemble qu'est devenue *l'Alliance*. Par ce glissement, *alliés*, tout en conservant un aspect officiel (*allié* : uni par un accord, un traité d'alliance, *TLFI*), en renvoyant à d'autres événements historiques (la seconde guerre mondiale), est également rendu aux fluctuations de la langue. En effet *allié* passe le plus souvent de la catégorie substantif à celle d'adjectif³⁷⁷ : *les capitales alliées, les généraux alliés, les avions alliés, les frappes alliées* etc. (10 occurrences). Comme nom, il sert comme terme relationnel : *les États-Unis et leurs alliés, les alliés de la France* (4 occurrences, comprises dans les 17 du tableau). Son usage référentiel est ainsi resémantisé (à partir du verbe *allier*) : dans le corpus, on peut le gloser généralement par /ceux qui sont alliés entre eux/, et non pas seulement par /les membres de *l'Alliance*/, les deux sens se combinant parfois. Citons quelques exemples : en (282) *les alliés* nous paraît désigner purement et simplement /l'ensemble des membres de *l'Alliance*/ :

(282) La décision **des alliés** a provoqué une réaction "extrêmement négative" à Moscou. (K 851),

tandis que (283), où *alliés* est employé relationnellement, utilise plus nettement le sens de "alliance", "association" :

(283) Avec ces frappes, les États-Unis et **leurs alliés** espèrent faire plier le président Milosevic. (K 218).

Les usages adjectivaux de *allié(e)s* tirent également l'interprétation vers ce sens relationnel, avec parfois la co-présence indécidable des deux significations mentionnées ci-dessus :

(284) Javier Solana pourrait cependant consulter à nouveau les capitales **alliées** avant de passer à l'action. (K 164).

³⁷⁶ "Alliés" fait également partie des "mots piégés" de Freund (*op. cit.* p. 159).

³⁷⁷ Avec la mention de l'adjectif, nous nous éloignons naturellement du paradigme désignationnel lui-même. Cependant, cette mention est pertinente dans la mesure où, d'une part, les adjectifs dans le SN cités renvoient à l'ensemble *les alliés* (nous ne faisons figurer que ces cas dans notre décompte et non pas le SN composé *les forces alliées*, à interpréter comme /l'armée/) et où, d'autre part, ils participent à la représentation du personnage l'OTAN, *alias* les Alliés.

11.3.1.2. *Les Alliés*, variation extensionnelle

Ainsi, en tant que reformulant, le SN *les alliés* donne du jeu à la nomination de l'entité OTAN. Il permet une fluctuation sémantique, mais aussi extensionnelle : ce qui se joue ici, c'est l'identité de l'ensemble à lui-même. En effet, les SN définis pluriel ont un caractère adaptable et extensible. Dans le cas de *les alliés*, le syntagme ne coïncide généralement pas extensionnellement avec *l'OTAN*. Le cas inverse est même plutôt fréquent, et on parlera ici encore comme avec *les serbes* de rapport de tout à partie. En effet, à côté de l'explicitation du tout :

(285) Le refus par Belgrade du plan de paix au Kosovo contraint **les États-Unis et leurs dix-huit alliés** à l'option militaire. (K 181),

et de mentions de l'ensemble comme en (282), on trouve plusieurs fois l'utilisation de *les alliés* pour la partie :

(286) **Les alliés** sont à l'unisson - Clinton a téléphoné hier soir à Chirac et Blair - et, à Paris, Rome ou Londres, les chefs de gouvernement ont informé leurs parlements de la gravité de la situation. (K140).

On peut évidemment mettre cette utilisation du SN au compte de la souplesse du pluriel défini, mais on ne manquera pas de remarquer que les "alliés" désignés dans le corpus, lorsqu'ils sont explicités par le contexte, sont, dans l'ordre : le président américain et le président français, et parfois les dirigeants anglais, allemand et espagnol. Ceci n'a rien d'étonnant : le journaliste écrit nécessairement depuis un point de vue, un "lieu" et à ce titre, les membres les plus importants de l'ensemble "alliés" sont les pays les plus proches (certains pays européens) ou les plus saillants (les États-Unis).

11.3.2. *L'OTAN*, point de vue "polysémique"

Comme *Belgrade* et le régime de *Belgrade*, *L'OTAN* est de son côté lui aussi soumis à une variation "polysémique". En effet, deux types d'interprétations sémantico-référentielles se font concurrence :

(i) Soit *l'OTAN* est désignée en tant qu'institution (c'est aussi le sens, mentionné plus haut, de *l'Alliance*), susceptible de faire des déclarations officielles, de prendre des décisions :

(287) A Bruxelles, **l'OTAN** a dénoncé vendredi des "attaques brutales" menées par les forces serbes au Kosovo.

(288) **L'OTAN** déclare la guerre à la Serbie

d'avoir des membres :

(289) La Grèce [...]. Membre de **l'OTAN**, Athènes a annoncé [...] qu'elle ne prendrait pas part aux opérations militaires contre la Serbie. (K 194).

(ii) Soit ce sont ses "prolongements", actifs sur le terrain (les forces armées) qui sont désignés par *l'OTAN* :

(290) Comme en Bosnie en 1995, **l'OTAN** débarque avec des armes lourdes (obusiers de 155, chars de combat). (K 37).

Nous avons mentionné au chapitre 9 ce sens comme métonymique (*décideur/exécutant* : 24 occurrences). Les deux sens (i) et (ii) sont différenciés grâce au contexte : dans le premier cas, l'environnement renvoie à l'aspect collectif de l'OTAN (mention des pays membres par exemple), ou fait figurer des verbes de parole qui évoquent des prises de position officielles ; dans le second, le contexte dessine des intervenants concrets, qu'on peut gloser par /l'armée/, /les forces de l'OTAN/.

Dans cette "grammaire" de l'OTAN, mentionnons la collocation *les frappes (aériennes) de l'OTAN*, remarquable dans le corpus :

(291) Le premier ministre grec, Costas Semitis, a certes estimé que **les frappes de l'OTAN** n'apporteraient "aucune solution" et que son pays - traditionnel allié de Belgrade - n'y participerait pas. (K 308).

Cet usage assez massif (59 occurrences, comprenant aussi *les bombardements* et *les raids de l'OTAN*) ne nous paraît pas discriminer les deux sens de *l'OTAN* qui sont nettement isolés dans les emplois cités ci-dessus. Ici, la responsabilité d'une entité (le *décideur*) engage inextricablement celle de l'autre (l'*exécutant*). La différenciation remarquée est alors neutralisée, ce qui nous montre, d'un point de vue sémantique, l'élasticité des sens, y compris ici dans le cas d'un Npr, et, d'un point de vue discursif, la prégnance et l'engagement du personnage OTAN dans tout le récit journalistique.

La distinction des deux sens est en revanche pertinente dans les cas de personnifications (cf. notre chapitre 5), comme en (292) :

(292) **L'OTAN** avoue ses limites. (*Le Figaro* 27-28/03/99, en titre).

Cet usage figural, qu'on trouve aussi avec *l'Alliance*, participe indirectement de la représentation de l'entité OTAN.

11.3.3. *Les Occidentaux*, reformulant de l'OTAN

Une nouvelle bifurcation désignative nous fait déboucher à partir de *l'OTAN* et de *les alliés* sur *les Occidentaux* (le plus souvent avec une majuscule – très représenté : 30 occurrences).

De fait, le rapprochement entre les entités composites susceptibles d'être désignées par *les Occidentaux* et *les alliés* ou encore par *l'OTAN* ne va pas de soi : le rapport entre les différents usages référentiels des formules est fait de variations sur fond d'invariant, chacune d'entre

elles renvoyant à des entités différentes (nous l'avons vu pour *les alliés* et *l'OTAN*), et chacune ayant des particularités sémantiques et (inter-)discursives. Détaillons ceci.

11.3.3.1. Invariant référentiel de *les alliés/les Occidentaux*

Tout d'abord, l'utilisation adjectivale de *alliés*, *occidentaux* avec : *les tirs*, *les frappes* est similaire, mais peu représentée pour *occidentaux* (3 occurrences en tout), et les syntagmes résultants peuvent être considérés comme ayant le même sens que *les frappes*, *les tirs de l'OTAN* – cf. *supra* notre exemple (291) :

(293) Aussi paradoxal que cela puisse paraître, plus se précise la perspective de **frappes occidentales** contre la Yougoslavie et plus le moral de la majorité albanaise bat de l'aile. (K 547).

Ensuite, les contextes distributionnels de *les Occidentaux*, *les alliés*, *l'OTAN* sont souvent proches sémantiquement. C'est le cas de :

(294) C'est une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que **les Alliés** n'ont pas agi à la légère en lançant l'opération "Force déterminée". (K 643).

(295) Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, s'explique sur les raisons qui, selon lui, ont conduit **les Occidentaux** à n'intervenir que tardivement contre le régime de Slobodan Milosevic. (K 1025).

(296) L'offensive militaire que **les Occidentaux** engagent aujourd'hui contre le régime de Belgrade est risquée. (K 879).

(297) Moscou considère que l'intervention de **l'OTAN**, sans l'aval du Conseil de sécurité, viole les principes fondateurs de l'ONU. (K 932).

(298) **L'OTAN** continue ses frappes massives contre la Serbie. (K 690).

(299) Kosovo : **l'OTAN** a l'ordre de frapper. (en titre, *Libération* 24/03/99. K 1169).

Nous basons nos analyses sur une proximité sémantique dans le corpus, *i.e.* liée à l'événement Guerre. Dans ce contexte *agir*, *intervenir* mais surtout *frapper* (lancer des "frappes", cf. (299)) acquièrent une parenté quasi-synonymique qu'ils n'auraient sans doute pas de la même manière "en langue". *Agir* prend en effet dans le corpus une valeur spécifique qui correspond à celle d'*intervenir* (dans une de ses significations lexicographiques : "Intervenir dans un conflit, un différend, une guerre. Envoyer des forces militaires ; entrer en action", *TLFI*). Quant à *frapper*, qui est à son tour un hyponyme, sans doute spécifique au domaine militaire, du sens cité de *intervenir*, ce verbe correspond de fait à la seule "intervention" citée par les textes. Il en devient alors un équivalent discursif. *Opération*, *offensive militaire*, *intervention militaire*, *frappes* sont également employés de manière quasi identique.

Mais c'est plus généralement, une interprétation fondée sur nos connaissances encyclopédiques et sur la vraisemblance, mais aussi sur le récit lui-même qui nous conduit à considérer, sur le corpus pris globalement, les trois formules (*l'OTAN*, *les alliés*, *les Occidentaux*) comme renvoyant au même personnage. Cette interprétation repose en particulier sur le rôle de pôle oppositif que joue le personnage OTAN dans la guerre par rapport à la Serbie. Nous y revenons ci-dessous.

11.3.3.2. Différence sémantique entre *les alliés* et *les Occidentaux*

Si on peut considérer d'une manière générale *les Occidentaux* comme équivalent référentiel de *les alliés* et de *l'OTAN*, des différences nettes apparaissent également entre eux – différences de sens, et différences dans l'emploi qui en est fait³⁷⁸.

La double appartenance catégorielle que nous avons observée avec *alliés* et avec *occidentaux* (nom et adjectif) rapproche les deux expressions dans des contextes factuels. En revanche, le sens relationnel de *alliés*, parfois actualisé comme nous l'avons vu, et qui demeure en tout état de cause présent, est absent de *occidentaux* qui, lui, apparaît moins engagé de ce point de vue. Mais on ne trouvera de nouveau pas de neutralité purement désignative du côté de (*les*) *occidentaux*. En effet, celui-ci possède un sens géographique latent, et surtout un sens civilisationnel. C'est ce sens qui nous paraît être le plus porteur, sinon d'une axiologie, du moins d'un point de vue. Ce point de vue, naturellement jamais explicité, est présent dans tout le texte dont (300) est tiré (*Figaro*, 26/03/99, cf. annexe V) :

(300) Lorsque le groupe de contact à Rambouillet au mois de février dernier tente d'amener Kosovars et Serbes à signer un accord de paix, les fantômes du lointain passé hantent les adversaires, mais pour **les Occidentaux** ces "mythes" trop anciens apparaissent comme des simagrées. (K 737).

Les Occidentaux apparaît ici comme la cristallisation de toute l'incompréhension dont l'exemple (300), mais aussi les titres de l'article, donnent un aperçu. En effet, cette analyse historique est titrée : *Dans le champ clos des Balkans*, sur-titrée : *Une région où les peuples refusent de tourner la page*, et sous-titrée : *Des Wisigoths à Milosevic, l'histoire n'a cessé de s'emballer ici et de répandre la mort*.

La valeur civilisationnelle de *les occidentaux* est étroitement liée, d'une part à la signification extensionnelle, dans le domaine de la géo-politique contemporaine, de *l'Occident*

³⁷⁸ Nous laissons *l'OTAN* de côté dans ce qui suit : en tant que Ncoll, et Ncoll institutionnel, il possède des particularités que n'ont pas les pluriels. De plus, des comparaisons deux à deux alourdiraient inutilement notre description.

(l'*Occident*, c'est : les États-Unis et l'Union Européenne³⁷⁹), mais aussi d'autre part à la signification *relative* de *Occident* : "Région, partie du globe située vers l'ouest, par rapport à un lieu donné" (*TLFI*), déterminé par rapport à son antonyme *l'Orient* (*TLFI*). De cette manière, par l'opposition due à cette signification relative, on retrouve indirectement une valeur relationnelle pour *les occidentaux*, valeur qu'on pourrait gloser par : /ceux qui sont pareils entre eux/³⁸⁰. Et nous ne sommes alors pas étonnée de rencontrer dans le corpus, comme la partie émergée de l'iceberg que serait le sens latent de *les occidentaux*, des contextes expressément oppositifs. La formule est en effet fréquemment utilisée pour exprimer l'opposition, contre la Serbie naturellement, contre la Chine, et contre la Russie :

(301) Soulagé par l'arrêt des frappes et les quelques concessions faites par **les Occidentaux**, Moscou estime avoir sauvé la face sur le plan diplomatique. (K 68).

Par ailleurs, *les Occidentaux* connaît théoriquement une autre signification. Il s'agit de /les populations occidentales/. De fait, dans le corpus, cette signification n'apparaît pas de manière explicite (hormis une occurrence de *les opinions occidentales*).

En dernier lieu, remarquons, comme pour *les alliés*, l'usage de type *tout/partie* pour *les occidentaux* (comme référant aux /pays de l'OTAN/). En effet, la Yougoslavie fait partie de l'Europe géographique, et donc de l'Occident et en principe de l'ensemble référé par *les Occidentaux*. *De facto*, la valeur relationnelle et oppositive de *les Occidentaux* exclut discursivement ce pays.

11.3.3.3. Variation extensionnelle de *les Occidentaux*

Naturellement, le référent de *les Occidentaux* est une entité composite. Il s'agit à la fois de *l'ensemble* indéterminé rassemblé selon les valeurs oppositives et relationnelles mentionnées ci-dessus, mais aussi d'un *tout* composé des parties que sont grosso modo les pays Européens engagés et les États-Unis. Cette valeur de *tout*, dont la composition est souvent laissée dans l'indétermination, révèle pourtant son potentiel de partition dans certains textes. C'est ce qu'on observe dans des articles d'analyse qui exposent les similitudes, divergences et complémentarités des stratégies respectives de chacune des parties. Les distinctions opérées à l'intérieur de l'ensemble *les Occidentaux* servent alors parfois à appuyer un raisonnement ou une argumentation. On trouve un exemple de cette partition avec l'article du *Figaro* du 19/03/99 titré *Les Occidentaux à fronts renversés*, qui analyse les choix diplomatiques

³⁷⁹ Nous revenons ci-dessous (§ 11.3.4) sur les usages de *l'Occident* dans le corpus.

³⁸⁰ Le sens relationnel de *les alliés* était : /ceux qui sont alliés entre eux/. Celui de *les occidentaux* est à la fois plus faible d'un point de vue "affectif", et plus fort d'un point de vue identitaire.

différents des Américains et des Européens (cf. annexe V). En effet, avec ce titre globalisant s'annonce cataphoriquement un développement décrivant la modération des Américains et les ardeurs belliqueuses de "la tendre Europe", mais surtout une chute, qui qualifie les parties du tout *les Occidentaux* : *Le loup et l'agneau ne sont pas toujours ceux qu'on croit*.

Dans un article *du Monde* daté du 25/03/99 : *Les Européens ont assumé leurs responsabilités* (cf. annexe V), l'auteur déploie discursivement les parties du tout *les Occidentaux* pour appuyer son argumentation. Il s'agit pour l'auteur : (i) de faire valoir l'utilité de l'intervention au Kosovo ; (ii) De dégager le rôle et la légitimité de la place des pays européens de l'OTAN dans le conflit, et en particulier de la France ; (iii) De répondre par avance aux accusations de "suivisme" pour l'Europe vis-à-vis des États-Unis. Dans le contexte de ce raisonnement, les dénominations ne peuvent être laissées au hasard, puisque c'est par leur intermédiaire que les oppositions peuvent clairement apparaître. Ainsi, le référent textuel de *les Occidentaux* doit être différencié des référents /les États-Unis/ et /les pays Européens de l'OTAN/. L'argumentation s'appuie sur une structure d'emboîtement, basée sur des Ncolls institutionnels (l'OTAN) et surtout sur des SN définis pluriel : *Les Européens* (3 occurrences), *Les Américains* (2), *Les Albanais* (2) (SN qui dénote en fait /l'UCK/, i.e. l'Armée de Libération du Kosovo). Dans cette structure d'emboîtement, *les Occidentaux/l'OTAN* est discursivement l'ensemble le plus englobant, composé de *les États-Unis*, de *les Européens*, qui englobe ensuite *la France*, sur laquelle porte le développement de la dernière colonne. Ce pays est en dernière instance l'entité présentée comme la plus positivement active, avec son adjuvant *la Grande Bretagne*. Dernier actant, *le président de la République* est aussi le plus petit élément de cet emboîtement ensembliste.

Ainsi *les Occidentaux*, employé le plus fréquemment dans le corpus de manière globalisante, trouve ici l'identité de son référent problématisée.

11.3.4. L'Occident, reformulant de l'OTAN

Même si *occidental* est une dérivation morphologique à partir de *Occident*, nous considérons que, dans le corpus, *l'Occident* (15 occurrences) est un glissement désignationnel à partir de *les occidentaux*, qui reste des deux la formule la plus adéquate référentiellement. Par conséquent, encore plus que dans le cas de *les Occidentaux*, le rapprochement *l'OTAN/l'Occident* ne va pas de soi. Cependant, prise globalement à travers l'ensemble du corpus, la formule participe de la représentation de la même entité. Elle est également

soumise à la même dynamique de variation sur fond d'invariant que *les Occidentaux* par rapport à cette entité. Plusieurs arguments militent dans le sens de ce rapprochement :

- tout d'abord, le Ncoll *l'Occident* pourrait être considéré comme l'équivalent référentiel du pluriel *les occidentaux* (membres de *l'Occident*), même si le rapport lexical Ncoll/membres est ici loin d'être univoque, comme nous l'avons vu ci-dessus avec le sens lexical de *Occident* : en réalité, en dehors du sens locatif, le sens /populations (occidentales)/ nous paraît toujours être un sens contextuel possible de *l'Occident*, en concurrence ou en co-présence avec le sens /les pays occidentaux/.

- *l'Occident* possède dans le corpus la même valeur oppositive que *les Occidentaux*. Il est opposé à *Belgrade*, mais aussi à *la Russie (Moscou)* :

(302) En fait, la Russie ne se fait guère d'illusions sur Milosevic, soupçonné de vouloir utiliser Moscou dans son affrontement avec **l'Occident**. (K 956).

- certains contextes rapprochent *l'Occident* de *l'OTAN* même si ce rapprochement demeure, en tout état de cause, une interprétation. En (303) ci-dessous, *l'Occident* peut être remplacé par *l'OTAN* :

(303) Le gouvernement [serbe] s'attendait à ce que son attitude de coopération avec **l'Occident** soit récompensée. (K 1155).

- on peut rapprocher *l'Occident* de *les pays occidentaux* :

(304) Le même ton a prévalu à Belgrade où le président Slobodan Milosevic semble avoir choisi de mettre **l'Occident** au pied du mur. (K 129).

Mais, par ailleurs, *l'Occident* réfère aussi aux /populations occidentales/ :

(305) Lorsque l'Europe et les États-Unis contraignent, enfin, à Dayton, les Serbes, les Croates et les Bosniaques à signer l'accord de paix, **l'Occident** veut croire que Slobodan Milosevic a compris la leçon.³⁸¹ (K 291).

En réalité, la signification /population/ nous paraît dans tous les cas être engagée peu ou prou, car elle appartient intrinsèquement à la signification de *l'Occident*. Cette signification participe à la valeur rhétorique globalisante que donne par elle-même l'expression *l'Occident* : en effet, les populations apparaissent discursivement solidaires des belligérants. C'est pourquoi nous considérons, nous basant également sur les observations faites ci-dessus à propos du sens lexical de *l'Occident* et de *les Occidentaux* (§ 11.3.3.2), que *l'Occident* est une formulation hyperbolique basée sur un rapport *tout/partie*. Le sentiment, caractéristique de

³⁸¹ L'exemple est issu du même texte que (300), avec *les Occidentaux*. Nous avons souligné la valeur civilisationnelle de *les Occidentaux* dans ce texte. Naturellement, cette valeur est similaire pour *l'Occident* et les effets des deux syntagmes sont sans doute amenés à se renforcer, étant donné la thématique du texte.

l'hyperbole, d'exagération, de démesure entre le référent supposé et la formule employée est par ailleurs appuyé par sa fréquence d'apparition dans des contextes dramatisants, comme (304) et (305).

La formulation hyperbolique n'est pas réservée dans le corpus à *l'Occident*. Nous trouvons dans cet usage des formules comme *le reste de la planète*, toujours interprété du point de vue "occidental" :

(306) au-delà d'une indifférence apparente aux coups de semonce **du reste de la planète**, tout sépare les deux vilains canards [*Slobodan Milosevic et Saddam Hussein*] de la communauté internationale. (K 229).

Pour conclure sur l'OTAN et ses reformulants, nous soulignerons leur valeur de pôle oppositif par rapport à la Serbie, que cette opposition soit directement formulée (avec *les occidentaux* et *L'Occident*) ou qu'elle émerge plus globalement du corpus par le jeu des solidarités sémantico-référentielles et discursives.

11.4. Les reformulants de "Jacques Chirac" et de "Lionel Jospin" dans les corpus KOSOVO et CSM

11.4.1. Décomptes des différentes nominations

Nous étudions ci-dessous comparativement les différents reformulants des personnages Jacques Chirac et Lionel Jospin dans les corpus KOSOVO et CSM. Nous envisageons ces deux personnages conjointement, et totalisons donc les occurrences les concernant, car le décompte individuel de chacun des deux ne nous paraît pas pertinent. En effet, d'une part leurs désignateurs métonymiques *l'Élysée* et *Matignon* ont le même fonctionnement sémantico-référentiel et ne nécessitent donc pas de description distincte, d'autre part les personnages apparaissent souvent dans le même environnement discursif. Ils sont d'ailleurs parfois associés sous un même terme (*l'exécutif*) ou par une coordination (*Chirac et Jospin*), ce qui contribue à rendre artificielle une éventuelle distinction quantitative. En revanche leur mise en parallèle ou en opposition par différents biais dans les textes est un élément d'analyse intéressant d'un point de vue stylistique ou argumentatif (cf. § 11.5 *infra*). En effet, de manière similaire à l'OTAN et Slobodan Milosevic dans le corpus KOSOVO, les personnages de Jacques Chirac et Lionel Jospin font office de pôles oppositifs, en particulier dans le sous-corpus CSM.

Le "couple" Jacques Chirac-Lionel Jospin ne connaît naturellement pas la même importance dans les deux corpus, étant donné les thématiques de ces corpus (international et politique intérieure).

Les reformulants du corpus KOSOVO figurent dans le tableau ci-dessous. Comme avec Slobodan Milosevic ci-dessus (§ 11.2) et pour les mêmes raisons, la différence entre No et Nt n'est pertinente que pour les formules métonymiques. Les pourcentages, que nous ne faisons figurer que dans les cases qui présentent un nombre significatif, portent sur le rapport entre la totalité de la référenciation aux personnages (case "Total") et la désignation concernée. Dans le cas de *l'Élysée, Matignon*, c'est la colonne No qui est prise en compte.

Tableau 26 : reformulants de Jacques Chirac et Lionel Jospin dans le corpus KOSOVO

Formule	No	%	Nt
n° 60 (Jacques/M.) Chirac, (Lionel/ M.) Jospin	99	73, 88 %	99
n° 61 L'Élysée, Matignon, l'hôtel Matignon	6	3, 06 %	11
n° 62 Le chef de l'état, le président de la République, le premier ministre	27	13, 77 %	27
n° 63 L'exécutif	1		1
n° 64 Les deux têtes de l'exécutif	1		1
Total	134		

Voici les reformulants de "Jacques Chirac" et de "Lionel Jospin" Dans le corpus CSM :

Tableau 27 : reformulants de Jacques Chirac et Lionel Jospin dans le corpus CSM

Formule	No	%	Nt
n° 65 (Jacques/M.) Chirac, (Lionel/ M.) Jospin	90	46 %	90
n° 66 L'Élysée, Matignon, l'hôtel Matignon	13	6,7 %	24
n° 67 Le chef de l'état, le président de la République, le président, le premier ministre, le chef du gouvernement	84	43 %	84
n° 68 Les titulaires de l'Élysée et de Matignon	1		1
n° 69 L'hôte de l'Élysée	1		1
n° 70 L'actuel chef de l'État	1		1
n° 71 La présidence	2		2
n° 72 L'exécutif	2		2
n° 73 Les deux têtes de l'exécutif	1		1
n° 74 Le sortant	1		1
Total	196		

La comparaison des nombres totaux de désignations : 134 pour le corpus KOSOVO, et 196 pour le corpus CSM, (taux d'occurrence par article respectivement de 0,62 et de 7,26, compte tenu des tailles de ces corpus – 217 articles pour le premier et 27 pour le second, cf. chapitre 6), nous confirme ce qui était fortement intuitif : la plus grande importance des personnages politiques français dans un corpus portant sur la politique intérieure de la France. Nous avons d'ailleurs remarqué au chapitre 9 § 8.1.5. la plus forte proportion de métonymies institutionnelles référant à des humains – des hommes politiques – dans le corpus CSM que dans les autres. En regard, dans le corpus KOSOVO, Jacques Chirac et Lionel Jospin, et même le gouvernement français (7 occurrences de *Paris*) sont assez peu cités relativement à la totalité des chefs d'état, mais surtout des instances collectives (l'OTAN), et de Slobodan Milosevic naturellement.

On remarquera la plus forte proportion de désignations par les rôles (*Le chef de l'état, le premier ministre, etc.*) dans le corpus CSM (84, soit 43 % de la totalité des reformulants) que dans le corpus KOSOVO (27, soit 13,77 %), où les personnages sont référés plutôt par des expressions relatives au contexte international (*la France*), et par leur nom. En effet, les désignations par le Npr sont plus nombreuses dans le corpus KOSOVO (73,88 %) que dans le corpus CSM (46 %). On trouvera une première explication à la moindre importance du pourcentage de Nprs dans le corpus CSM dans le fait que, en politique nationale, il est inutile de préciser pour les rôles (*le président*) les valeurs de ces rôles (*Jacques Chirac*)³⁸². La différence quantitative de Nprs entre les deux sous-corpus s'explique sans doute aussi, du côté du corpus KOSOVO, par la thématique des articles : lorsque il est question des personnages politiques français, c'est la plupart du temps dans des articles portant sur les réactions de la classe politique française à l'événement – par exemple l'article du *Monde* du 27/03/99 titré : *Robert Hue : "Cette guerre, c'est une connerie !"*. C'est aussi dans ces articles, qui présentent souvent le panorama de la classe politique, que les hommes politiques sont référés nommément (cf. aussi sur ce point § 11.4.3.2).

Les synecdoques et métonymie lexicalisées *l'exécutif, les deux têtes de l'exécutif* et *la présidence* apparaissent dans les deux corpus mais, comme on le voit, en tout petit nombre (5 au total). Dans le cas de *l'exécutif, les deux têtes de l'exécutif*, cela ne nous paraît pas étonnant puisque la formule collective rassemble les deux personnages. Or, l'emploi de cette formule rassembleuse s'oppose pragmatiquement à la réalité politique de la cohabitation, qui, elle, se charge au contraire de séparer le couple, comme il apparaît dans les deux corpus, bien que de manière différente. Nous y revenons dans ce qui suit.

11.4.2. Les métonymies institutionnelles

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédent, les métonymies *Matignon* et *l'Élysée* ont le même fonctionnement sémantico-référentiel que les métonymies de Ncapitales. Elles sont néanmoins utilisées plus fréquemment pour référer précisément aux personnes (dans la mesure où on peut l'établir de manière plausible) que les Ncapitales – cf. *Belgrade* ci-dessus – (mais, naturellement, avec *Matignon* et *l'Élysée*, la référence à l'institution ou aux membres de l'institution restent les cas les plus fréquents). On rappellera l'exemple (307), déjà cité au chapitre 10, où on trouve la référence à la personne, avec *l'Élysée* :

³⁸² Nous n'expliquons cependant pas la raison de l'importance du pourcentage de nominations par le rôle dans ce corpus. Cf. § 11.4.3.1 sur ce point.

(307) Il a longtemps hésité. Finalement, Jacques Chirac s'est résolu à décider le report du Congrès, de crainte de voir son propre camp voter massivement contre une réforme engagée à l'origine par l'**Élysée**. (CSM 2).

Le choix de la formulation *l'Élysée* semble ici répondre précisément à une recherche de contournement, et d'englobement de la personne dans son institution, tout en satisfaisant un souci stylistique de non-répétition.

11.4.3. Nomination par le rôle

11.4.3.1. Spécificités des nominations par le rôle dans les corpus

Nous avons déjà abordé en 11.2.1.1 la distinction rôle/valeur de rôle, et nous avons remarqué l'utilité didactique des expressions de rôles. Cet usage didactique est exploité en particulier dans des textes de CSM. En effet, plusieurs articles se chargent d'explicitier l'événement en le replaçant dans une perspective historique et politique. On trouvera alors dans ces textes des développements tels que (308) :

(308) Créé en 1946, réformé en 1958, le CSM, qui est chargé d'assister **le président de la République** dans sa tâche de garant de l'indépendance de la magistrature, a longtemps été une institution prétexte [...]. Petite révolution, elle retire le droit **au chef de l'État**, de nommer tous les membres du CSM. (*le Monde* 20/01/00 p. 7)

ou (309) :

(309) Car une opposition qui s'oppose à une réforme initiée par **un chef de l'État** de son bord, plébiscitée par les Français et qu'elle a déjà votée, c'est une opposition stupide. (CSM 72).

C'est alors le rôle politique, institutionnel lui-même qui est envisagé et non la personne, et on peut interpréter ces phrases comme génériques. C'est pourquoi nous n'avons pas comptabilisé ces occurrences dans le tableau.

Par ailleurs, comme pour Milosevic ci-dessus (§ 11.2.1.1), nous pouvons remarquer l'usage de désignations alliant syntagmatiquement le rôle et la valeur de rôle. Cet usage apparaît surtout dans certains textes de KOSOVO où différents chefs d'état sont listés de cette manière. Il confère aux formulations une certaine solennité. D'ailleurs, on le rencontre en particulier dans les articles du 25 mars 1999, empreints de gravité puisqu'ils annoncent le déclenchement de la guerre : *L'OTAN déclare la guerre à la Serbie (le Monde)* et *L'OTAN déclenche la guerre contre la Serbie (le Figaro)* – cf. annexe I pour la liste des titres et références des articles.

Soulignons à présent l'ambiguïté qui peut résulter des deux usages potentiels des noms de rôle. Comme le remarque Jonasson (1994 : 143), on a en effet affaire avec les *rôles* à la même alternance que dans l'exemple classique d'emploi attributif/référentiel : *l'assassin de John est*

fou. Une ambiguïté potentielle liée à cette alternance se présente en (310) – le président (/Jacques Chirac/) vs le président /en tant que président/ :

(310) **Le président de la République** a, aujourd'hui, le droit de soumettre cette réforme au référendum. (CSM *Le Monde* 20/01/00 éditorial).

ainsi qu'en (311) :

(311) L'échec est d'abord celui **du président de la République**. (même article).

De fait, en contexte, l'emploi est référentiel. Mais plus que l'ambiguïté elle-même et sa "résolution", ce qui nous paraît intéressant c'est la mise en perspective que proposent les deux exemples : pour "trouver" /Jacques Chirac/, il faut "passer" par l'intermédiaire de son rôle institutionnel, et d'autant plus que les deux valeurs se présentent potentiellement à l'esprit, ce qui n'est pas le cas dans des énoncés non ambigus, où l'emploi d'un passé perfectif ou le sens du prédicat par exemple orientent directement l'interprétation vers /la personne/.

11.4.3.2. Comparaison des nominations par le rôle vs par le Npr de personne vs par la métonymie à partir des corpus

On peut admettre, en se basant sur les développements de Jonasson (pp. 142-145), la différence d'ordre cognitif que présentent les désignations par le rôle vs par le Npr : ainsi une désignation par le rôle sera plus facilement accessible dans des prédications liées à ce rôle, et la désignation par le Npr plus facilement accessible dans des prédications liées à la personne elle-même³⁸³. On peut aussi imaginer que, de ce point de vue, la désignation métonymique est similaire à la désignation par le rôle (nous y revenons en 11.4.3.3). Mais, au-delà de ces ressemblances et différences, on peut supposer également que l'emploi de l'une ou l'autre expression correspond d'une certaine manière à la représentation que le journaliste se fait des compétences socio-politiques de son lecteur. C'est pourquoi il nous semble que la différenciation Npr/rôle/désignation métonymique pour les hommes politiques français (*Jospin/le premier ministre/Matignon*) se configure autrement que celle qu'on peut observer à propos d'un pays moins connu dans sa politique intérieure, comme la Serbie (*Milosevic/Belgrade*). En effet, quand un journaliste fait référence pour des lecteurs français à des hommes politiques français, il parle de personnes qui ne sont pas connues uniquement sur la scène internationale, mais aussi sur la scène nationale, d'un point de vue politique (positionnements en politique intérieure) mais aussi peut-être d'un point de vue plus

³⁸³ Jonasson se réfère aux travaux de Ortony et Anderson (1977). *Definite description and semantic memory. Cognitive Science*, vol. 1, pp. 74-83.

personnel³⁸⁴. C'est pourquoi l'alternance de l'utilisation de l'une ou l'autre formulation pour les hommes politiques français présente certains intérêts d'un point de vue discursif. Nous y revenons ci-dessous (§ 11.5).

Au préalable, pour appuyer ce qui précède, comparons à titre d'exemple le titre d'un article du *Figaro* (corpus KOSOVO, 29/03/99, cf. annexe V) *La leçon de Jospin* à des substituts possibles : *La leçon de Matignon*, *La leçon du premier ministre*. Avec cette comparaison, il nous apparaît que l'emploi des substituts aurait manqué un but supposé du titre, qui est confirmé dans l'article : par le fait de faire référence à la personne elle-même, il s'agit de référer à ses positions politiques – tradition pacifiste des socialistes, place de Jospin par rapport à son propre parti et aux autres partis de gauche. Ces substituts n'auraient naturellement pu opérer la représentation légèrement pernicieuse de Jospin en personne docte, qu'on retrouve tout au long de l'article (avec *professeur Jospin*, des références historiques, et philosophiques : *ce choix est pour lui un impératif catégorique*³⁸⁵). D'un autre côté, le substitut (*la leçon*) *du premier ministre* n'aurait pas manqué de proposer simultanément la double interprétation que nous avons présentée ci-dessus : le premier ministre en tant que tel et en tant que personne, tandis que de l'autre l'usage métonymique (*la leçon*) *de Matignon* aurait inclus Jospin dans un ensemble institutionnel englobant, et dilué sa responsabilité (cf. notre chapitre 10).

11.4.3.3. Désignation par le rôle et désignation métonymique : ressemblances et différences

A certains égards, la désignation par le rôle (*le président*) et la désignation métonymique (*l'Élysée*) sont comparables : l'entité institutionnelle "l'Élysée" peut voir se succéder différentes personnes, auxquelles on peut référer avec *l'Élysée*, tout comme le rôle "président" peut être successivement occupé par différentes personnes. Ceci entraîne certaines similitudes entre les deux formulations, notamment dans certains emplois génériques ou non spécifiques :

(312) L'Élysée/le président peut (statutairement) prendre une telle décision.

C'est à l'Élysée/au président de prendre ce genre de décision.

Ou dans les emplois au passé ou au futur :

³⁸⁴ Signalons que Jacques Chirac en personne est mentionné, par son Npr, dans un article du corpus CANNES, à propos de la polémique *Amélie Poulain* déjà mentionnée. Il y est fait mention de qualités personnelles. Nous citons : "On aurait pu croire les proportions prises par cette affaire suffisamment déraisonnables [...] C'était compter sans Jacques Chirac, dont l'impayable opportunisme lui a fait flairer un bon coup." (*Libération* 9/05/01).

³⁸⁵ On ne peut pas savoir si ce sont les termes mêmes de Jospin, car les mots sont employés sans guillemets (en tout état de cause, des guillemets ne constituent pas une garantie).

(313) En 19XX le président/l'Élysée avait des difficultés.

En 20XX le président/l'Élysée aura des difficultés,

qui peuvent recevoir, comme les noms de rôles, deux interprétations dont l'une serait : /le président/l'Élysée en tant que tel avait (aura) des difficultés/.

Mais la ressemblance s'arrête là : comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les deux formules n'ont pas le même comportement avec la quantification :

(314) Tous les présidents/chaque président présente(nt) ses vœux à la presse en début d'année.

* Tous les Élysée/chaque Élysée présente(nt) ses vœux à la presse en début d'année,

ce qui est sans doute dû au statut linguistique de Npr de la formule métonymique et à la prégnance du trait 'institutionnel'. C'est également pour des raisons de statut sémantico-référentiel du Npr qu'on ne peut avoir :

(315) L'Élysée change tous les sept ans,

pas plus que :

(316) Jacques Chirac change tous les sept ans,

dans le même sens que :

(317) Le président change tous les sept ans³⁸⁶.

Dans les deux cas de (315) et (316), l'interprétation est orientée vers un changement "interne" de l'entité, et dans le cas de (315), ce changement est supposé porter, eu égard au sens institutionnel et/ou collectif du "nom-joker" (cf. chapitre 10), sur /l'institution Élysée/ ou /les membres de l'institution/.

11.5. Utilisation discursive des reformulants de "Lionel Jospin" et "Jacques Chirac"

Malgré les difficultés repérées ci-dessus pour l'emploi individuel des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, certains exemples de nos corpus incitent à interpréter *L'Élysée* ou *Matignon* en référence aux individus. C'est le cas de (318), et de (307) que nous rappelons :

(318) Les socialistes se sont gardés, eux de taper sur Lionel Jospin. Seule récrimination : ils auraient aimé être consultés plus tôt. **Matignon** plaide non coupable : "[...]". Son entourage reste serein. (K 332).

(307) Il a longtemps hésité. Finalement, Jacques Chirac s'est résolu à décider le report du Congrès, de crainte de voir son propre camp voter massivement contre une réforme engagée à l'origine par l'**Élysée**. (CSM 2).

³⁸⁶ Cf. Fauconnier (1984 : 60-61).

Nous abordons à présent plus spécifiquement ce type de cas.

S'il est somme toute normal que les personnages soient référés de manière variable (cf. entre autres Apothéloz & Reichler-Béguelin (1995) et Dubois & Mondada (1995)), chaque type d'expression apporte en propre sa spécificité dans la construction des représentations discursives de ces personnages, permet de varier les points de vue et de jouer avec les perspectives proposées. Rien ne permet d'affirmer que les journaliste usent de ces spécificités systématiquement et toujours à dessein. Cependant, dans de nombreux cas, en particulier dans le corpus CSM (mais aussi dans le corpus KOSOVO), les expressions sont employées d'une manière qui ne nous paraît pas aléatoire et qui semble relever d'une stratégie. C'est ce que nous présentons à présent.

11.5.1. Exploitation discursive des reformulants dans le corpus KOSOVO

Dans le corpus KOSOVO, les deux hommes politiques, lorsqu'ils sont tous deux cités, sont présentés dans un rapport de complémentarité et de solidarité, ce qui apparaît essentiellement dans *le Figaro*, mais aussi dans *Libération*, où on trouve ces rapports résumés dans la phrase : *en dépit de la cohabitation [...] les deux têtes de l'exécutif sont sur la même longueur d'onde* (25/03/99).

Cette solidarité se reflète dans des coordinations : *la doctrine Chirac-Jospin* (*Libération* 26/03/99, article titré : *'L'adhésion inquiète' des élus français*) ; *Jacques Chirac et Lionel Jospin ; le premier ministre et donc aussi le chef de l'État* (*le Figaro* 26/03/99, article titré : *En France, un large soutien et quelques critiques*), et dans des constructions parallèles :

(319) Le soutien à Jacques Chirac soude assez largement le RPR [...]. De même que le soutien à Lionel Jospin soude assez largement les socialistes. (même article).

D'une manière générale, dans les articles de ce corpus où les deux hommes politiques sont cités, les reformulants mettent en exergue des rapports de solidarité entre eux. C'est le cas en particulier avec *Matignon* et *l'Élysée* dans l'article *Cohabitation idéologique* du *Figaro* (27-28/03/99), dont sont issus (320) et (321), où l'analyse se base précisément sur cette solidarité :

(320) Pourtant, les augures qui prédisaient que **l'Élysée** et **Matignon** se rejetteraient la responsabilité des imperfections de la négociation en seront pour leurs frais. La France, à la minute près, à la virgule près, a parlé d'une seule voix à Berlin. (K 649).

(321) Qu'il s'agisse du déclenchement de l'opération militaire ou de la conduite à tenir devant l'opinion, le partage des rôles entre **l'Élysée** et **Matignon** se manifeste sans aucune ambiguïté. (K 650).

C'est le cas également avec *Jospin* et *Chirac* dans l'article du *Figaro* : *la leçon de Jospin* déjà cité (§ 11.4.3.2). Voici la chute de l'article³⁸⁷ :

(322) Dans son travail de pédagogie idéologique à gauche, **le professeur Jospin** ne cesse de faire référence au **professeur Chirac**, qui exerce le même magistère sur le RPR. (K 1138).

11.5.2. Exploitation discursive des reformulants dans le corpus CSM

Mais c'est dans le corpus CSM que les jeux avec les reformulants sont les plus systématiques. Au contraire du corpus KOSOVO, les oppositions dues à la cohabitation n'y sont pas niées, mais mises en avant. Cela s'explique naturellement par le contexte politique, mais aussi par l'événement lui-même, tel qu'il est relaté par le menu dans les articles des différents quotidiens. Résumons³⁸⁸ : le report du Congrès a notamment donné lieu à un va-et-vient de communiqués entre les deux institutions. Des articles d'analyse soulignent les raisons du report du Congrès : l'opposition aurait voté contre la réforme du CSM, alors que le président Jacques Chirac s'était personnellement engagé à la mener à bien. On assiste à un rejet des responsabilités d'un homme politique à l'autre, dans ce qui est présenté par les quotidiens comme un échec. Différentes raisons servent donc de prétexte à ce qui fait parfois l'effet d'un jeu de ping pong.

Plusieurs types d'usages discursifs peuvent être remarqués.

Des reformulants co-référentiels permettent souvent d'éviter une répétition, ou d'assurer tout simplement une bonne compréhension, là où le pronom personnel *il* aurait été ambigu :

(323) Soulagé de ne pas avoir à infliger à **Jacques Chirac** un vote négatif des élus RPR sur une réforme que **le chef de l'état** avait lui-même engagée, le député de l'Eure renvoie l'entière responsabilité de cet échec à "la méthode Jospin" (CSM 101).

L'usage des reformulants permet également différents jeux. Pour un même personnage, les reformulants sont parfois mis en perspective dans un contexte proche. C'est le cas en (324) :

(324) L'appel de la *présidence* n'attire pas l'attention de **Matignon** et ne trouble pas **le premier ministre** qui, en cette fin d'après-midi, devise sereinement avec quelques éminences socialistes (CSM 37),

où on peut interpréter *Matignon* et *le premier ministre* comme co-référentiels. Les deux formules évitent une répétition, permettent la reprise anaphorique *qui*³⁸⁹, et mettent en parallèle les institutions (*la présidence*, *Matignon*) et en perspective sans redondance l'institution et le premier ministre.

³⁸⁷ Comme il arrive souvent avec *le Figaro*, la chute reprend le titre et l'explique rétrospectivement.

³⁸⁸ Cf. notre chapitre 6 § 3.2.4.

³⁸⁹ Nous avons déjà signalé la difficulté de reprise anaphorique pronominale après une occurrence métonymique (chapitres 5 et 10).

Cette mise en perspective personne/institution se combine avec l'opposition entre les deux hommes politiques en (325) :

(325) On remarquera que derrière les communiqués de **L'Élysée** et de **Matignon**, destinés à sauver la face par rejet mutuel de la procédure, *Chirac* et *Jospin* ont agi avec la même promptitude. (*le Figaro*, CSM 102).

De manière similaire, un article du *Monde* : *Jacques Chirac évite d'être désavoué par la droite sur la justice* met en parallèle la personne (*le chef de l'État*) et l'institution (*l'Élysée*) :

(326) **Le chef de l'État** a pourtant passé ces derniers jours à recevoir personnellement des dizaines de sénateurs et de députés ou à leur téléphoner pour évaluer l'ampleur du rejet et leur rappeler que **l'Élysée** était engagé par cette réforme. (CSM 8).

Ici, l'usage du terme institutionnel *l'Élysée* soutient une argumentation qui pourrait être celle du chef de l'État lui-même.

Enfin, l'éditorial : *Maso et schizo* de *Libération* (cf. annexe V) fournit une certaine variété de reformulants, et en particulier pour Jacques Chirac. C'est dans cet article, très critique vis-à-vis du chef de l'Etat, que celui-ci est nommé : *le sortant*³⁹⁰ et *l'actuel chef de l'Etat* (cf. notre tableau § 11.4.1). (327), en tête de cet article, nous fournit un bon exemple d'usage argumentatif de reformulants :

(327) **Jacques Chirac** n'aura pas mis quinze jours pour contredire **le président de la République**, qui prétendait n'être guidé que par le souci de "l'intérêt général". (*Libération* CSM 76).

En effet, cette première phrase de l'article, par une mise en parallèle qui confine ici au paradoxe, soutient le titre et l'argumentation générale : le chef de l'Etat est "*schizo*" et son camp politique est "*maso*".

Résumons à présent les enseignements que nous tirons de l'analyse sémantique et discursive des représentations par le biais de nominations :

- D'un point de vue sémantico-référentiel tout d'abord :

Nous avons pu remarquer la proximité du fonctionnement sémantico-référentiel des métonymies institutionnelles (*Belgrade*, *Matignon*) et des "rôles" (*le président*, *le premier ministre*) : chacun des deux types d'expressions est susceptible de faire écran à la désignation elle-même des personnes concernées. Ils peuvent alors, dans les énoncés, être tous deux facteurs d'ambiguïté.

³⁹⁰ A *le sortant* pour Jacques Chirac répond pour Lionel Jospin, dans *Libération* également, en emploi contrefactuel : *un Lionel Jospin élu à l'Élysée en 2002*.

Nous avons pu apprécier, en observant les différents reformulants de manière comparative, la fluctuation extensionnelle que permettent certains d'entre eux : cette fluctuation se manifeste de manière privilégiée par le biais de certaines expressions – les métonymies *institutionnelles*, les SN définis pluriel, les Ncolls –, mais pas du tout avec d'autres – les Nprs de personnes naturellement, mais aussi les périphrases. Un usage argumentatif de ces différents types d'expressions pourrait alors schématiquement se répartir ainsi : d'un côté exploitation de rapports de tout à partie, d'exagérations quantitatives, de la dilution d'un individu dans son environnement institutionnel – les expressions extensionnellement "fluctuantes" –, et, de l'autre, utilisation, pour une qualification appréciative ou axiologique, de la souplesse des périphrases. Soit, tendanciellement, utilisation de la quantification d'un côté, de la qualification d'un autre, et neutralité avec les Nprs de personnes.

Enfin, par l'analyse des nominations à travers un même sous-corpus, nous avons pu voir se construire et se stabiliser le sens et la référence de certaines formules (*le régime de W*, *les alliés* etc.) à travers les contextes de leurs emplois. Mais soulignons que ces contextes d'emploi ne peuvent être ramenés simplement à une combinatoire distributionnelle phrastique. Nous avons en effet basé notre analyse sur des contextes plus larges, correspondant à des combinaisons sémantiques récurrentes et stabilisées dans tout le corpus. En outre, nous comptons, parmi les déterminations contextuelles pertinentes, celles qui délimitent la valeur extensionnelle des formules, lorsque ces déterminations contextuelles se répètent dans le corpus : l'association syntagmatique régulière du même type d'adjectif ou de verbe, avec les deux expressions *Slobodan Milosevic* et *le régime de W* par exemple, conduit à interpréter *le régime de W* comme référant à Slobodan Milosevic et ainsi, par un effet en retour, à configurer le sens métonymique de l'expression. C'est ainsi que nous avons pu également rapprocher entre eux les emplois métonymiques de *l'OTAN* (/les forces armées/), et les distinguer des emplois institutionnels du nom.

- D'un point de vue rhétorique :

Au chapitre 2, nous nous étions interrogée sur la valeur rhétorique des métonymies ; nous avons également souligné à plusieurs reprises le caractère peu figural des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*, semi-lexicalisées dans le sociolecte journalistique. Pourtant, nous avons pu observer ici leur rôle souterrain, en combinaison avec d'autres formules, dans une argumentation non explicitée (cas des "pôles" opposés *Belgrade* et

l'OTAN), et par ailleurs la "récupération" de leur valeur rhétorique dans des usages ludiques, ou encore dans des mises en perspective à valeur argumentative (cas de *l'Élysée* et de *Matignon*). De fait, si nous ne pouvons affirmer que ces expressions sont réellement rhétoriques en elles-mêmes, nous constatons que leur sémantisme spécifique leur permet d'être exploitées en tant que telles dans des usages appropriés.

- Du point de vue de la représentation discursive – "l'image" – des personnages :

Dans le corpus KOSOVO, nous avons pu observer l'interférence entre la signification lexicale des reformulants (*les alliés*, *les Occidentaux*) et leur valeur extensionnelle, dans la construction de "l'image" des personnages concernés, et en particulier dans la construction de pôles oppositifs : d'un côté "nous" – l'Occident, soudé par des liens identitaires (*les Occidentaux*) et des liens relationnels (*les alliés*) –, de l'autre côté "les autres", "les non-occidentaux", "les ennemis" – *Belgrade* avec son extension élastique, mais aussi la Chine, la Russie.

Enfin, nous avons laissé ici de côté certains personnages importants des corpus, et, par la même occasion, certaines *figures de référenciation* les concernant assez systématiquement. C'est le cas du personnage de la Russie, fréquemment *personnifié* dans le corpus KOSOVO (17 occurrences nettes, issues des trois publications). A travers l'étude de la personnification de la Russie, et des qualités humaines qui lui sont attribuées de manière récurrente (forte émotivité), et en combinant cette étude avec celle des divers modes de référenciation concernant ce personnage, on pourrait certainement décrire le portrait peu objectif qui en est dressé à travers les textes.

Conclusion

Au départ de cette thèse nous avions pour projet de soumettre à l'examen la généralité du fait métonymique et d'autres faits figuraux, y compris dans des textes relevant de discours qu'on peut qualifier de "quotidiens". Si cette généralité a pu être soulignée, une analyse systématique des phénomènes figuraux dans des textes non présumés poétiques, ludiques ou encore argumentatifs nous paraissait pertinente.

En envisageant, avec les figures, des faits, non pas spécifiquement "stylistiques", mais "rhétoriques", nous avons cherché à explorer précisément ce caractère *rhétorique* lui-même, c'est-à-dire étudier la potentialité persuasive de ces faits, et ceci à partir de leur spécificité sémantique. Pour cette exploration, nous avons choisi comme terrain d'étude un corpus issu d'une collectivité énonciative, relevant d'un discours à visée informative, supposé non investi par une subjectivité personnelle, et par ailleurs, le plus proche possible du "quotidien" – un corpus de presse d'information généraliste quotidienne (à thématique essentiellement politique et, plus marginalement, culturelle). Le choix de ce type de corpus répondait au souci de ne pas faire interférer dans l'analyse une éventuelle visée persuasive *a priori* connue.

C'est autour de procédés figuraux centrés sur la catégorie nominale et relevant de la nomination, ou encore de la référenciation que s'est délimité notre objet d'étude, à partir de la question : en quoi ces mécanismes figuraux sont-ils spécifiques ? En quoi portent-ils des potentialités persuasives ? Comment modulent-ils le rapport entre les mots et les choses, et surtout comment agissent-ils sur la représentation de ces choses par le langage ? Nous avons rassemblé librement cet objet d'étude sous le terme de *figures de référenciation*, défini ainsi : *procédés qui présentent, directement ou indirectement, une qualification ou une quantification figurale des référents*. Avec cette définition compréhensive, il s'agissait pour nous de ne pas nous attacher de manière rigide à des étiquettes rhétoriques, et de réinvestir avec les moyens de la linguistique contemporaine, et en particulier de la sémantique, différentes figures, répertoriées ou non répertoriées dans les manuels.

La première partie de notre travail s'est centrée sur la délimitation des *figures de référenciation* elles-mêmes. Tout d'abord, nous avons cherché à les replacer dans leur cadre originel : c'est dans cet esprit que nous avons exploré les fondements de la discipline *Rhétorique*, art et technique du discours de persuasion, exploration qui nous a confirmé la

nécessité d'aborder les figures dans leur contexte, non seulement textuel, mais aussi communicationnel, en prenant en compte dans la description la spécificité du type de discours concerné.

Nous avons ensuite cherché à cerner, d'un point de vue sémantique, les caractéristiques respectives de la métonymie et de la synecdoque. Concernant la première, nous avons centré notre réflexion sur la notion de *contiguïté*, qui en est un terme définitoire, ce qui nous a menée à explorer l'ensemble des phénomènes linguistiques relevant de la contiguïté, afin de situer la métonymie elle-même dans ce panorama. Nous en avons tiré la conclusion que la contiguïté est un principe essentiel, à la base de types de métonymies très divers : certains relevant de combinatoires proprement linguistiques – métonymies de type *processus/résultat*, métonymies locatives –, et d'autres beaucoup plus "excentrés" – métonymies symboliques, métonymies *cause/effet* –, et reposant plus étroitement, pour leur construction et leur interprétation, sur le contexte ou les connaissances encyclopédiques. Après avoir envisagé, dans le même type de démarche, la synecdoque à partir de la notion d'*inclusion*, nous nous sommes centrée sur la personnification en tirant parti de nos observations de corpus. Cette figure, peu étudiée en linguistique, a pour particularité de présenter une entité non humaine sous un jour humain, ce qui se réalise discursivement, le plus souvent, par l'association syntagmatique d'un nom d'argument sujet non humain et d'un prédicat (verbe, adjectif attribut) nécessitant normalement un sujet humain. Par ce biais, cette figure intervient médiatement sur la référenciation, en catégorisant de manière "transgressive" l'objet référé. Répétée pour un même objet à travers les textes, elle est susceptible de construire une représentation humaine stable de cet objet.

De notre étude des *figures de référenciation* en discours de presse quotidienne, nous tirons plusieurs enseignements :

Tout d'abord, contrairement à l'idée qui a déterminé notre projet de départ, les métonymies ne sont pas très nombreuses dans la presse quotidienne, ou, plus exactement, elles ne sont pas très variées. Une catégorie récurrente, la métonymie *lieu institutionnel/actant institutionnel* – *Moscou* > /le gouvernement russe/ ; *Matignon* > /les services du premier ministre/ – est très stéréotypée dans nos corpus politiques, ce qui limite son caractère *figural*. Nous avons d'ailleurs supposé que, plus que d'un choix figural, elle relevait de routines sociolectales déterminées par les habitudes et les contraintes auxquelles sont soumis les journalistes. L'étude de cette catégorie de métonymie en corpus a permis de mettre en évidence la valeur de pluriel, l'indétermination et l'élasticité référentielles qui la caractérisent : elle peut en effet

référer aussi bien à un individu qu'à un ensemble de personnes ou à une institution. En outre, si on peut parfois délimiter précisément sa référence en contexte, le cas général est plutôt la non-délimitation de cette référence. Finalement, la combinaison d'une stéréotypie formelle et de l'indétermination permet à ce type de métonymie d'avoir une grande mobilité et d'être facilement comprise. Ainsi, l'immédiateté interprétative prenant le pas sur la précision référentielle, cette métonymie est un instrument dénotatif avantageux pour qui ne peut/veut pas trop engager sa parole.

Nous avons mis en évidence plus généralement l'importance du facteur de pluralité dans divers faits figuraux : les métonymies *institutionnelles* construisent discursivement des ensembles ; la pluralité apparaît dans le cadre du processus synecdochique de type *tout/partie* (*ensemble/sous-ensemble*) ; elle est fréquemment à la base des personnifications, lorsqu'à un nom d'ensemble (un nom collectif) est associé syntagmatiquement un prédicat "individuel" ou "personnel", comme en (328) :

(328) L'OTAN avoue ses limites.

L'importance de la pluralité nous paraît être d'ailleurs fortement liée au discours journalistique d'information, et plus spécifiquement à la thématique politique qui, par définition, s'intéresse aux faits concernant la collectivité.

Une autre constatation concerne l'importance du sens locatif comme base d'inférences multiples. En effet, pour référer métonymiquement à un événement, stable ou ponctuel ; pour référer aux occupants d'un lieu, et plus spécifiquement à des actants institutionnels, le locatif reste très prégnant, y compris syntaxiquement dans des contextes qui construisent pourtant, à partir des noms de lieux institutionnels, des références institutionnelles. D'ailleurs, nous avons pu observer dans ces cas la part importante d'occurrences présentant une référence double – locative et institutionnelle –, comme en (329) :

(329) [le Monténégro]. L'autre pilier de la fédération yougoslave [...] est devenu un foyer de contestation, et **Podgorica** se démarque de plus en plus ouvertement de Belgrade. Nombre d'hommes d'affaires s'y sont installés et la presse d'opposition de Belgrade y a ses arrières.

Enfin, nous avons pu constater la place significative des noms propres dans les corpus, et très généralement à travers l'ensemble des figures étudiées. L'étendue des connaissances encyclopédiques qu'on peut leur attacher en font des moteurs remarquables d'implicite, base de l'allusion culturelle par exemple, et leur confère un rôle privilégié dans la construction d'inférences, dont la métonymie est la version la plus repérable – métonymies basées sur des noms propres de lieu ou de lieu institutionnel, métonymies basées sur des noms propres de

personne, d'auteur par exemple. La part importante des noms propres métonymisés dans nos textes nous paraît être une confirmation de l'ancrage de la métonymie dans la référence, et dans les représentations culturelles et sociales du monde. Mais elle doit aussi être mise en rapport avec l'ancrage dans le monde du type de discours lui-même – le discours de presse généraliste –, qui, en rapportant des faits, s'intéresse de manière privilégiée aux personnes connues sur la scène publique, et suppose un même intérêt chez son lecteur.

Notre démarche d'immersion dans un corpus unifié par un type de discours nous a permis d'aborder des domaines jusqu'à présent peu explorés dans des textes non littéraires. Là où une approche phrastique, ou une approche éclatée de textes épars aurait été inopérante, c'est par cette immersion que nous avons pu voir, à travers certains cas, s'élaborer la construction de références tropiques et figurales à travers les textes et entre les textes : c'est ainsi que notre pratique peut d'une certaine manière se rapprocher de celle d'un lecteur régulier, qui, à travers la construction d'un récit, peut repérer les objets référés, même s'ils le sont parfois de manière "déformée" et peu transparente, comme il arrive dans certains cas avec les noms métonymiques d'événements ou les noms utilisés allusivement. C'est ainsi que nous avons pu faire émerger, à travers les procédés de référenciation, les catégories d'objets de discours qui apparaissent comme centraux pour les journalistes, dans des thématiques de politique française et étrangère.

Si nous avons pu délimiter *de quoi* on parle préférentiellement, nous avons en outre observé *comment* on en parle. C'est en effet par cette même démarche d'immersion dans des récits, que nous avons pu décrire, à travers différents procédés de référenciation, la construction de la représentation discursive de certains objets de discours. Ainsi, dans les textes rapportant la guerre du Kosovo, en nous basant sur la signification des noms employés, sur les sens figuraux qu'ils construisaient en contexte, et surtout sur la répétition elle-même des procédés, nous avons fait apparaître les images respectives des protagonistes de la guerre, telles qu'elles sont données à voir au fil des textes. Par cette approche systématique des modes de référenciation, nous avons pu mettre en lumière l'élaboration d'une argumentation souterraine, non nécessairement délibérée, mais d'autant plus prégnante qu'elle n'est pas explicitée.

Perspectives

Au cours de notre travail, nous avons esquissé certaines analyses, qui demandent à être approfondies.

Plurivocité, syllepse

Nous avons remarqué à plusieurs reprises l'ambivalence – la plurivocité – de certaines occurrences métonymiques, plurivocité que nous avons mentionnée ci-dessus, avec (329), à propos de la valeur institutionnelle et locative d'un même nom. Comme nous l'avons souligné dans nos analyses, c'est le fait tropique – métonymique – lui-même qui porte en germe cette plurivocité. Nous avons remarqué en outre que les occurrences métonymiques se diversifiaient selon le mode de présence des pôles dénotatifs – de la substitution pure et simple à la coexistence ou à la combinaison des sens.

Une analyse plus poussée de la plurivocité peut être menée selon (au moins) deux axes :

- On peut d'une part étudier d'un point de vue syntactico-sémantique son mode de construction. La plurivocité métonymique survient-elle préférentiellement avec des noms de lieux ou des noms de personnes ? Et dans chacun des deux cas, comment se manifeste-t-elle ? Est-elle toujours signalée syntaxiquement comme dans notre exemple (329), avec la reprise anaphorique ? En fait, ce n'est pas toujours le cas, et nous avons pu observer que, pour les noms propres de personnes, la plurivocité repose plutôt, parfois sans signalement syntaxique, sur la connaissance des référents humains concernés – auteurs d'œuvres par exemple –, et les connaissances encyclopédiques qui leur sont attachées.

- D'autre part, on peut mettre en rapport le type de plurivocité repéré avec le genre des textes dans lesquels il apparaît. Ainsi, de la plurivocité discrète, et manifestement non délibérée de notre exemple (329), à la *syllepse*, procédé figural volontiers ludique, on observe, à partir d'un même mécanisme – superposition de deux sens –, une grande distance, que nous avons déjà pu apprécier en comparant les réalisations des textes du corpus culturel à celles des corpus politiques.

Personnification

Nous avons remarqué la construction de *personnifications* d'instances institutionnelles dans les textes journalistiques, lorsque les propos de ces instances sont introduits par des verbes que nous avons dénommés : "verbes introducteurs de discours rapporté". Mais nous en

sommes restée dans notre analyse à une approche intuitive des occurrences. Une étude réglée des personnifications reste à faire, qui s'attacherait à observer la combinaison syntagmatique de noms collectifs d'entités institutionnelles avec les caractéristiques sémantiques des verbes cités. Certaines de ces caractéristiques, délimitées par Bergler (1993) pour l'anglais à partir de dictionnaires nous paraissent pertinentes : attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il rapporte, audience publique/privée. Ainsi, si l'on associe par exemple un nom institutionnel tel que *l'OTAN* en position sujet, et un verbe employé en "audience privée" tel que *confier*, l'effet de sens – personnifiant – nous paraît net.

D'autres projets s'inscrivent dans le prolongement de nos analyses.

Figures et pluralité

Nous avons souligné ici l'importance de la pluralité dans les réalisations figurales. Si nous avons essentiellement abordé cette question d'un point de vue sémantique et référentiel, une approche rhétorique, *i.e.* attachée aux effets de sens de la pluralité dans une pratique de persuasion – consciente ou inconsciente – peut être envisagée. Dans cette perspective, les emplois hyperboliques de noms collectifs ou de syntagmes définis pluriel devraient être analysés dans le cadre du texte où ils apparaissent, en fonction de leur prégnance. On pourrait alors étudier le rôle de la pluralité dans la construction d'une argumentation, ou encore dans la recherche d'émotion – le *pathos*. C'est dans ce cadre que peut être abordée la *syllèpse grammaticale*, dont (330) est un exemple :

(330) Nous avons imaginé ce que fut le calvaire des Kosovars à la lecture des témoignages des réfugiés, en regardant les visages innombrables de ce **peuple** en larmes.

Métonymies

Dans le cadre de l'étude de la métonymie, une piste de recherche peut concerner la nomination d'événements, et parmi les modes de nominations, la métonymie *lieu/événement*. Ce type de métonymie possède la particularité d'associer, dans un nom de lieu, le temps à l'espace, ce qui la rend sémantiquement riche. A cette richesse s'ajoutent les multiples connaissances associées à l'événement, qui, à leur tour, peuvent être à la base d'inférences diverses. Nous avons analysé la référence métonymique à un événement prévu et connu tel que *Cannes* (/le festival de Cannes/). Mais la métonymie *lieu/événement* apparaît également dans le cas d'événements non récurrents, comme en (331) ci-dessous, où le nom de lieu *le*

Larzac fait référence en contexte à une manifestation dont la presse française s'est, pour la première fois, largement fait l'écho en été 2003 :

(331) Après le **Larzac**, de nouveaux défis (*Libération* 18/08/03, en titre).

Qu'est-ce qui fait que cette phrase peut être produite et interprétée ? Comment l'événement a-t-il préalablement été nommé et explicité pour que cette seule référence rassemble potentiellement de nombreuses connaissances ? Une étude chronologique de textes journalistiques centrée sur un événement pourrait mettre en lumière la construction, peut-être ultime, de cette référenciation métonymique.

Diversification des types de métonymies

Étant donné la délimitation que nous nous sommes donnée en choisissant notre corpus, les métonymies obtenues présentent finalement peu de variété. Si les métonymies *locatives* sont abondantes dans nos résultats, nous avons en revanche rencontré peu de métonymies *actanciennes* d'une part, et peu de métonymies ayant pour déclencheur des noms communs d'autre part. Une diversification des corpus, vers d'autres textes non littéraires, en particulier vers des textes "utilitaires" et supposés non marqués subjectivement (des textes techniques par exemple), nous permettrait sans doute de nous pencher sur d'autres types de métonymies. Il pourrait être intéressant alors d'étudier, non seulement le mécanisme de ces métonymies, mais aussi le sémantisme du lexique auquel elles sont attachées.

Diversification et évolution des sens par la métonymie et les synecdoques du genre et de l'espèce

Enfin en s'attachant au sens des noms eux-mêmes, on peut envisager une analyse de la "déformation" des notions en discours par des phénomènes de *diaphore* – répétition d'un mot avec "une nouvelle nuance de signification" (Morier 1981) –, comme le fait Laurendeau (1997) dans le cadre de textes et de dialogues. En effet, parmi les cas de changements sémantiques répondant à la définition de la diaphore, interviennent très certainement des glissements métonymiques, et des extensions et restrictions de sens synecdochiques. Une telle analyse pourrait être conduite à distance réduite à travers des textes. Et, à plus grande distance, à travers d'importants corpus techniques couvrant au moins plusieurs années, elle pourrait amener à observer, dans un laps de temps limité, le changement diachronique.

Bibliographie

- Adam J.M. & Bonhomme M. (1997). *L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*. Paris, Nathan.
- Albert P. (1998). *La presse française*. Paris, La Documentation française.
- Ali Bouacha A. (1992). "La généralisation dans le discours ; langues officielles et discours de bois". In *Langages* 105, pp. 100-113.
- Amghar T., Gayral F. & Levrat B. (1996). "Un traitement de la métonymie dans le formalisme des graphes conceptuels". In *Revue d'Intelligence artificielle* volume 10-n°1/1996.
- Amossy R. (1999). "Israël et les juifs dans l'argumentation de l'extrême droite : doxa et implicite". In *Mots* 58, mars 1999, pp. 79-99.
- Amossy R. (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris, Nathan.
- Anscombe J. C. (2001). Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes. In *Langages* 142, pp. 57-76.
- Anscombe J.C. & Ducrot O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Liège, Mardaga.
- Apothéloz D. (1995). "Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques". In *TRANEL* 23, *Du syntagme nominal aux objets-de-discours, SN complexes, nominalisations, anaphores*, pp. 143-173.
- Apothéloz D., Reichler-Béguelin M.J. (1995). "Construction de la référence et stratégies de désignation". In *TRANEL* 23, *Du syntagme nominal aux objets-de-discours, SN complexes, nominalisations, anaphores*, pp. 227-271.
- Aristote (1990). *Poétique*. Introduction, traduction nouvelle et annotation de M. Magnien. Paris, Éditions des Belles Lettres.
- Aristote (1991). *Rhétorique*. Trad. C.-E. Ruelle, intr. M. Meyer, commentaire de B. Timmermans. Paris, Le Livre de Poche.
- Aurnague M. & Vieu L. (à paraître). *Modelling Part-Whole Relations Semantics : Insights from Basque and French*.
- Aurnague M. (1998). "Basque genitives and part-whole relations : typical configurations and dependences". In *Carnets de grammaire* 1, rapports internes de l'ERSS.

- Aurnague M. (2001). *Entités et relations dans les descriptions spatiales : l'espace et son expression en basque et en français*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Auroux S. (1994). "Journalistes et linguistes, même langue, même langage ?" *Mscope* hors série. Versailles, CRDP.
- Austin J.L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris, Seuil.
- Bacry P. (1992). *Les Figures de style*. Paris, Belin, collection Sujets.
- Badir S. (1998). "Spécificité du rhétorique de Roland Barthes à François Rastier". In Ballabriga M. (dir.), *Sémantique et rhétorique*. Collection Champs du signe, Éditions Universitaires du Sud, pp. 59-79.
- Bakhtine M. ([1929], 1977). *Le Marxisme et la Philosophie du langage*. Paris, Minuit.
- Ballabriga M. & Vigneau-Rouayrenc C. (1992). "Ambiguïté et ambivalence ; entretien sur la pluralité des modes de coexistence sémantique et sémiotique". In *Champs du Signe - Cahiers de stylistique 2*, Toulouse, Éditions Universitaires du Sud, pp. 77-91.
- Ballabriga M. (1994). "Sémantique et rhétorique (*éléments de sémantique tropologique*)". In *Champs du signe 4*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Ballabriga M. (2002). "Rythmes sémantiques et interprétation : études de chiasmes". In *Champs du signe 13*, Éditions Universitaires du Sud (printemps 2002).
- Barker C. (1992). "Group terms in English : representing groups as atoms". In *Journal of Semantics* vol 9, pp. 69-93.
- Barthes R. ([1970] 1985). "L'ancienne rhétorique, aide-mémoire". In *L'aventure sémiologique*. Paris, Éditions du Seuil, collection Points, pp. 85-164.
- Baude O. (1998). *Le sens sous presse. Une approche cognitive et sociologique de la construction du sens d'un terme lexical au cœur de l'événement médiatique, un exemple : la réforme de l'orthographe de 1990*. Thèse de doctorat de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- Beacco J.C. & Moirand S. (1995). "Autour des discours de transmission de connaissances". In *Langages* 117, pp. 32-53.
- Béguelin M.J. (2002). "Étymologie populaire, jeux de langage et construction du savoir lexical". In *Semen* 15, pp. 155-172.
- Bergler S. (1991). "The Semantics of Collocational Patterns for Reporting Verbs". In *Proceedings of the Fifth Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics April 1991*, Berlin, Germany.

- Bergler S. (1993). "Semantic Dimensions in the Field of Reporting Verbs". In *Proceedings of the Ninth Annual Conference of the University of Waterloo Centre for the New Oxford English Dictionary and Text Research September 1993*, Oxford, England.
- Bergler S. (2001). "Metonymy and metaphor Boundary Cases and the Role of a Generative Lexicon". In Bouillon P. & Kanzaki K. (ed.), *First International Workshop on Generative Approaches to the Lexicon April 26-28*.
- Berrendonner A. (1988). "Sur l'inférence", In Rubattel C. (éd.) *Modèles du discours*, Berne, Éditions Peter Lang, pp. 105-126.
- Berrendonner A. (1990). "Attracteurs". In *Cahiers de linguistique française* 11, pp. 149-158.
- Blank A. (1999). "Co-presence and Succession : A Cognitive Typology of Metonymy". In Panther K.U. & Radden G. (éds), *Metonymy in Language and Thought*. Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company, pp. 169-192.
- Bonhomme M. (1987a). *Linguistique de la métonymie*. Berne, Éditions Peter Lang.
- Bonhomme M. (1987b). "Un trope temporel méconnu : la métalepse". In *Le français moderne* 55^{ème} année n°1/2.
- Bonhomme M. (1996). "L'enthymème publicitaire : entre rationalité et séduction". In *Actes du 17^{ème} colloque d'Albi : Logique des langages - rationnel et irrationnel*, pp. 27-41.
- Bonhomme M. (1998). "Les tropes revisités par la pragmatique : Bilan critique". In Ballabriga M. (dir.), *Sémantique et rhétorique*. Collection Champs du signe, Éditions Universitaires du Sud, pp. 323-335.
- Bonhomme M. (1999). "Rhétorique modulaire". In Adam J.M. & Nølke H. (dir.), *Approches modulaires de la langue au discours*. Lausanne, Delachaux et Niestlé S.A., pp. 163-186.
- Bonhomme M. (2002). "De l'ambiguïté figurale". In *Semen* 15, pp. 11-24.
- Bonnafous S. & Tournier M. (1995). "Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique". In *Langages* 117, pp. 67-81.
- Bonnefille S. (2001). *Métaphores conceptuelles et schèmes mentaux chez George Lakoff et Mark Johnson : enjeux épistémologiques, perspectives stylistiques et applications grammaticales*. Thèse de Doctorat de Littérature et civilisation anglaises de l'Université de Toulouse-Le Mirail.
- Borillo A. (1997). "Statut et mode d'interprétation des noms collectifs". In *Co-texte et calcul du sens*, Presses Universitaires de Caen, pp. 105-121.
- Bourdieu P. (1996). *Sur la télévision*. Paris, Liber.
- Branca-Rosoff S. (1999a). "Types, modes et genres : entre langue et discours". In *Langage et société* 87, mars 1999, pp. 5-24.

- Branca-Rosoff S. (1999b). "Des innovations et des fonctionnements de langue". In *Langage et société* 87, mars 1999, pp. 115-129.
- Branca-Rosoff S. (2001). "La sémantique lexicale du mot « quartier » à l'épreuve de corpus Frantext" (XIIIè-XXè siècles). In *Langages et société* 96, pp. 45-70.
- Breton P. (1996). *L'argumentation dans la communication*. Paris, Éditions la Découverte.
- Breton P. (1998). "L'argumentation dans la communication (N.T.I.C.). « Usages et réception des médias » - Journée d'études du 26 mai 1998". Site *Fleurs de rhétorique* <http://www.hatt.nom.fr/rhetorique/articles.htm>
- Breton P. (1999). "La « préférence manipulatoire » du président du Front national". In *Mots* 58, mars 1999, pp. 101-125.
- Breton P. (2000). *La parole manipulée*. Paris, Éditions la Découverte.
- Burnier M.A. & Rambaud P. (1997). *Le journalisme sans peine*, Plon. Champagne P.
- Champagne P. (1998). "La censure journalistique". In Bourdieu P. & Les Inrockuptibles (coord.) *Dossier "Joyeux Bordel"* 178, du 16/12/98 au 05/05/1999. Site *Le Magazine de L'homme Moderne* <http://www.homme-moderne.org/societe/socio/champagn/inrocks.html>.
- Chanteau J.P. (1998). "Où sont les médias ? Analyse sociologique du discours journalistique". In *Langage et société* 85, pp. 55-92.
- Charaudeau P. & Maingueneau D. (dir.) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.
- Charaudeau P. (1995). "Une analyse sémiolinguistique du discours". In *Langages* 117, pp. 96-111.
- Charaudeau P. (1997). *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris, Nathan.
- Charaudeau P. (2000). "Entretien avec Marc LITS le 20 avril 2000". Site de *l'ORM* : <http://www.comu.ucl.ac.be/ORM/Mediatique>. Texte définitif publié dans le n° 20 de la revue *Médiatiques-Récit et Société* de juin 2000.
- Charolles (1990). "L'anaphore associative, problèmes de délimitation". In *Verbum* XIII, 3, pp. 119-148.
- Charon J.M. (1999). "Réflexions et propositions sur la déontologie de l'information. Rapport à Madame la ministre de la culture et de la communication". Site du *Ministère de la Culture* : <http://www.culture.fr/culture/min/index-archives.htm>.
- Cohen J. (1970). "Théorie de la figure". In *Communications* 16. Paris, Seuil, pp. 3-25.

- Colombani J.-M. (dir.) (2002). *Le style du Monde*. Paris, SA le Monde.
- Compagnon A. "Cours : La notion de genre". Site de *Fabula* : <http://www.fabula.org/compagnon>.
- Condamines A. (2000). "Les bases théoriques du groupe toulousain « Sémantique et Corpus » : ancrages et perspectives". In *Cahiers de Grammaire* 25, pp. 6-28.
- Corbin P. (1980). "De la production des données en linguistique introspective". In *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, pp. 121-179.
- Cornish F. (1999). *Anaphore, Discourse and Understanding. Evidence from English and French*. Oxford, UK, Charendon Press (Oxford University Press).
- Cornish F. (2000). "L'accord, l'anaphore et la référence : quelques enjeux". In Coene M., De Mulder W., Dendale P. D'Hulst (eds.), *Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Padoue, Unipress, pp. 509-533.
- Courtès J. & Greimas A.J. (1993). *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Paris, Hachette.
- Cruse D.A. (1986), *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge U.P.
- Cruse D.A. (1996). "La signification des noms propres en anglais". In Rémi-Giraud S. (éd.), *Les Mots de la Nation*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 94-102.
- De Chanay H. (1993). "Sens lexical et argumentation : des CNS aux topoï". In Plantin C. (dir.), *Lieux communs, Topoï, stéréotypes, clichés*. Paris, Kimé, pp. 291-299.
- Delhay C. (1997). "La synecdoque : entre méronymie et hyperonymie ?" In *Verbum* tome XIX, 3, pp. 293-308.
- Dik S.C. (1997). *The Theory of Functional Grammar Part 1. The structure of the clause*. Hengeveld F. (éd.). Berlin, Mouton de Gruyter. F.
- Douay-Soublin F. (1988). "Présentation, notes et traduction" de Dumarsais *Traité des Tropes*. Paris, Flammarion, collection Critiques.
- Douay-Soublin F. (1994). "Les figures de rhétorique : actualité, reconstruction, emploi". In *Langue française* 101, pp. 13-25.
- Dubied A. & Lits M. (1997). "L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ?" In *Pratiques* 94, pp. 49-61.
- Dubois D. & Mondada L. (1995). "Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de catégorisation". In *TRANEL* 23, *Du syntagme nominal aux objets-de-discours, SN complexes, nominalisations, anaphores*, pp. 273-302.
- Dubois J. & Dubois-Charlier F. (1985). "Collectifs d'êtres vivants". *Actes du colloque : Lexique, syntaxe et analyse automatique des textes*. Paris X, Nanterre.

- Dubois-Charlier F. (1975). "Avant-propos : les premiers articles de Fillmore". In *Langages* 38, pp. 3-17.
- Dubucs M. & Meyer B. (1987). "La notion de trope considérée à partir de Dumarsais et de Fontanier". In *Le français moderne* 55^{ème} année n° ½., pp. 55-83.
- Ducrot O (1979). "Les lois du discours". In *Langue française* 42, pp. 21-33.
- Ducrot O. & al. (1980). *Les mots du discours*. Paris, les Éditions de Minuit.
- Ducrot O. & Schaeffer J.M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil.
- Dumarsais ([1730] 1988). *Des tropes ou des différents sens*. Douay-Soublin (présentation, notes et traduction). Paris, Flammarion, collection Critiques.
- Dupriez B. (1980). *Gradus Les procédés littéraires* (Dictionnaire). Paris, Union générale d'éditions, coll. 10/18.
- Duteil C. (2000). *Rhétorique et publicité*, mémoire de DEA de Sciences du Langage de l'Université de Toulouse-le-Mirail, 2 tomes.
- Ebel M. & Fiala P. (1981). "La situation d'énonciation dans les pratiques argumentatives". In *Langue française* 50, pp. 53-74.
- Eco U. ([1980] 1988). *Le signe*. Bruxelles, Éditions Labor.
- Eco U. ([1984] 2001). *Sémiotique et philosophie du langage*. Paris, PUF.
- Eco U. ([1997] 1999). *Kant et l'ornithorynque*. Grasset.
- Eco U. ([1997] 2000). *Cinq questions de morale*. Paris, Grasset.
- Eluerd R. (1985). *La pragmatique linguistique*. Nathan Université.
- Fauconnier G. & Turner M. (1999). "Metonymy and Conceptual Integration". In Panther K.U. & Radden G. (éds), *Metonymy in Language and Thought*. Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company, pp. 77-90.
- Fauconnier G. (1984). *Espaces mentaux*. Paris, les Éditions de Minuit.
- Fillmore C. J. (1968), "The case for case", in Bach E. & Harms R.T. (eds), *Universals in linguistic theory*. New York, Holt, Rinehart and Winston, pp. 1-88.
- Flaux N. (1991). "L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent". In *Langue française* 92, pp. 26-45.
- Flaux N. (1994). "La catégorisation du nom propre". In Noailly M. (éd.), *Nom propre et nomination : Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, pp. 62-73.
- Flaux N. (1996). "Question de terminologie". In Flaux N., Glatigny M. & Samain D. (éds), *Les noms abstraits, histoires et théories*. Paris, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 77-90.

- Flaux N. (1998). "Les noms collectifs et la prédication". In *Actes du Colloque d'Uppsala (juin 1996) : Prédication, assertion et information*, pp. 173-183.
- Flaux N., Glatigny M. & Samain D. (éd.) (1996). *Les noms abstraits, histoires et théories*. Paris, Presses Universitaires du Septentrion.
- Fontanier P. ([1821] 1977). *Les figures du discours*. Paris, Flammarion.
- Forsgren M. (1994). "Nom propre, référence, prédication et fonction grammaticale". In *Nom propre et nomination* Noailly M. (éd.) : *Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, pp. 95-105.
- Frege G. (1971). *Écrits logiques et philosophiques*. Trad. et intr. C. Imbert. Paris, Éditions du Seuil.
- Freund A. (1991). *Journalisme et mésinformation*. La Pensée sauvage.
- Fromilhague C. (1995). *Les figures de style*. Paris, Nathan Université.
- Fuchs C. & Le Goffic P. (1992). *Les linguistiques contemporaines*. Paris, Hachette.
- Fuchs C. (1986). "Le vague et l'ambigu : deux frères ennemis". In *Quaderni di semantica* Vol. VII, n° 2, pp. 235-245.
- Fuchs C. (1991). "L'hétérogénéité interprétative". In Parret H. (dir.) *Le sens et ses hétérogénéités*. Paris, Éditions du CNRS, pp. 107-120.
- Fuchs C. (1996). *Les ambiguïtés du français*. Gap-Paris, Ophrys.
- Furukawa N. (1997). "Les Glaneuses de Millet : emploi intensionnel de LE(S)". In *Revue de sémantique et pragmatique* 2, pp. 169-181.
- Galmiche M. (1983). "L'utilisation des articles génériques comme mode de donation de la vérité". In *LINX* 9, pp. 29-87.
- Galmiche M. (1985). "Phrases, syntagmes et articles génériques". In *Langages* 79, pp. 2-39.
- Garde P. (1994). *Les Balkans*. Flammarion.
- Gardes-Tamine J. (1996). *La rhétorique*. Paris, Armand Colin.
- Gary-Prieur M.N. (1991). "La modalisation du nom propre". In *Langue française* 92, pp. 46-61.
- Gary-Prieur M.N. (1996). "Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français". In *Cahiers de praxématique* 27, *Syntaxe et figuration du monde*, pp. 57-72
- Gary-Prieur M.N. (2001). "Les individus humains et les autres : quelques différences entre noms propres de personnes et noms propres de lieux dans certaines interprétations figurées". In *Langage et référence*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, pp. 237-244.
- Genette G. (1966). "Figures". In *Figures I*. Paris, Seuil, pp. 205-221.

- Genette G. (1969). "Frontières du récit". In *Figures II*. Paris, Seuil, pp. 49-69.
- Genette G. (1970). "La rhétorique restreinte". In *Communications* 16. Paris, Seuil, pp. 158-170.
- Genette G. (1972). "Métonymie chez Proust". In *Figures III*. Paris, Seuil, pp. 41-63.
- Genette, G. (1977). "Introduction, la rhétorique des figures". In Fontanier P. ([1821] 1977), *Les figures du discours*. Paris, Flammarion, pp. 5-17.
- Gibbs R.W. (1999). "Speaking and Thinking with Metonymy". In Panther K.U. & Radden G. (éds), *Metonymy in Language and Thought*. Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company, pp. 61-76.
- Godard D. & Jayez. J. (1996). "Types nominaux et anaphores: Le Cas des objets et des événements." In Walter De Mulder, Liliane Tasmowski-De Ryck, and Carl Vetters (éds.) *Anaphores temporelles et (in-)cohérence*. Amsterdam and Atlanta : Rodopi, pp. 41-58.
- Grice P. (1979). "Logique et conversation". In *Communications* 30. Paris, Seuil, pp. 57-72.
- Grize J.B. (1981). "Pour aborder l'étude des structures du discours quotidien". In *Langue française* 50, pp. 7-19.
- Gross M. (1986). *Grammaire transformationnelle du français. I-Syntaxe du verbe*. Malakoff, Cantilène.
- Groupe μ ([1970], 1985). *Rhétorique générale*. Paris, Éditions du Seuil.
- Habert B. (2001). "Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ?" In *Journées d'étude de l'ATALA : De la langue aux genres et aux types*. Site de l'ATALA, <http://www.atala.org/je/je-010428.html>
- Habert B., Nazarenko A. & Salem A. (1997). *Les linguistiques de corpus*. Paris, Armand Colin.
- Halimi S. & Vidal D. (2000). "Chronique d'un génocide annoncé". Site : *Le magazine de l'homme moderne*. <http://homme-moderne.org/societe/media/halimi/opinion/chroniqu.html>.
- Hébert L (1996). "Le référent, le parcours référentiel". In *AS/SA* 2, pp. 40-45.
- Henry A. (1971). *Métonymie et métaphore*. Paris, Klincksieck.
- Herman T. & Jufer N. (2000). "L'éditorial, « vitrine idéologique du journal »" ? In *Semen* 13-2, pp. 135-162.
- Hume D. (1999). *Enquête sur l'entendement humain*. Traduction, présentation et commentaires par D. Deleule. Librairie générale française.
- Jakobson R. (1963). *Éléments de linguistique générale*. Paris, les Éditions de Minuit, Collection Points.

- Jonasson K. (1991). "Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation". In *Langue française* 92, pp. 64-81.
- Jonasson K. (1994). *Le nom propre. Constructions et interprétations*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kayser D. (1987). "Une sémantique qui n'a pas de sens". In *Langages* 87, pp. 33-45.
- Kayser D. (1997). "La sémantique lexicale est d'abord inférentielle". In *Langue française* 113, pp. 92-106.
- Kerbrat Orecchioni C. ([1980], 1997). *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1986). *L'Implicite*. Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1994). "Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées". In *Langue française* 101, pp. 57-71.
- Kingston M. (1996). "Réduire à l'événement. La couverture de sujets irlandais par *l'Agence France Presse*". In *Réseaux* 75, pp. 67-86.
- Kleiber G. & Riegel M. (1989). "Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens". In *Linguisticae Investigationes* XIII-2, pp. 405-417.
- Kleiber G. & Riegel M. (1991). "Discussion ; sens lexical et interprétations référentielles. Un écho à la réponse de D. Kayser". In *Linguisticae Investigationes* XV-1, pp. 181-201.
- Kleiber G. (1982). "Les différentes conceptions de la pragmatique ou pragmatique, où es-tu ?" In *L'Information grammaticale* 12, pp. 3-8.
- Kleiber G. (1984). "Dénomination et relations dénominatives". In *Langages* 76, pp. 77-94.
- Kleiber G. (1985). "Du côté de la généricité verbale : les approches quantificationnelles. In *Langages* 79, pp. 61-88.
- Kleiber G. (1988). "Phrases génériques et raisonnement par défaut". In *Le Français moderne* 56, 1-2, pp. 1-15.
- Kleiber G. (1992). "Mais qui donc est sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents ?" In *Travaux de linguistique et de philologie* XXX, pp. 107-124.
- Kleiber G. (1994a). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Kleiber G. (1994b). *Nominales*. Paris, Armand Colin.
- Kleiber G. (1994c). "Métaphore : le problème de la déviance". In *Langue française* 101, pp. 35-56.
- Kleiber G. (1995). "Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives". In *Scolia* 3.

- Kleiber G. (1997a). "Cognition, sémantique et facettes : une "histoire" de livres et de ...romans". In G. Kleiber & M. Riegel (éds) *Les Formes du sens ; études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*. Louvain-La Neuve / Paris, Duculot, pp. 219-231.
- Kleiber G. (1997b). "Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ?". In *Langages* 127, pp. 9-37.
- Kleiber G. (1999). *Problèmes de sémantique, la polysémie en questions*. Paris, Presses universitaires du Septentrion.
- Kleiber G. et Tamba I. (1990). "L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie". In *Langages* 98, *L'hyponymie et l'hyponymie*, pp. 7-32.
- Klinkenberg J.-M. (2000). "L'argumentation dans la figure". In *Cahiers de praxématique* 35, pp. 59-86.
- Koch P. (1999). "Frame and Contiguity : On the Cognitive Bases of Metonymy and Certain types of Word Formation". In Panther K.U. & Radden G. (éds), *Metonymy in Language and Thought*. Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company, pp. 139-168.
- Krieg A. (1999). "Vacance argumentative : l'usage de (sic) dans la presse d'extrême droite contemporaine". In *Mots* 58, pp. 13-33.
- Krieg A. (2000a). "Analyser le discours de presse. Mises au point sur le « discours de presse » comme objet de recherche". In *Communication Information Médias Théories Pratiques* vol. 20 n°1, pp. 75-97.
- Krieg A. (2000b). "La dénomination comme engagement. Débats dans l'espace public sur le nom des camps découverts en Bosnie". In *Langage et société* 93. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, pp. 33-69.
- Kuentz P. (1970). "Le « rhétorique » ou la mise à l'écart". In *Communications* 16. Paris, Seuil, pp. 143-157.
- Lakoff G. & Johnson M. ([1980], 1985). *Les métaphores de la vie quotidienne*. Paris, les Éditions de Minuit.
- Landheer R. (1994). "Présentation". In *Langue Française* 101, pp. 3-12.
- Landmann F. (1991). *Structure for Semantics*. Dordrecht, The Netherlands, Kluwer Academic Publishers.
- Laurendeau P. (1997). "De la « déformabilité » des notions en discours". In *Langage et société* 82, pp. 27-47.
- Le Goffic P. (1982). "Ambiguïté et ambivalence en linguistique". *DRLAV* 27, *Des bords au centre de la linguistique*, pp. 83-105.

- Le Guern M. (1973). *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris, Larousse.
- Lecolle M. (1995). *Collectifs lexicaux, collectifs créés par métonymie contenant/contenu ; description syntaxique et sémantique*, Mémoire de maîtrise de Sciences du Langage, Université de Toulouse le Mirail.
- Lecolle M. (1997). *Étude des Noms Collectifs en français*, Mémoire de DEA de Sciences du Langage, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Lecolle M. (1998). "Noms collectifs et méronymie". In *Cahiers de grammaire* 23, pp. 41-65.
- Lecolle M. (2001a). "Figures et référence plurielle, en corpus journalistique". In *Cahiers de Grammaire* 25, pp. 29-52.
- Lecolle, M. (2001b). "Métonymie dans la presse écrite : entre discours et langue", In *TRANEL* 34/35, *Actes du colloque "Le changement linguistique. Évolution, variation, hétérogénéité"*, pp. 153-170.
- Lecolle M. (2002). "Personnifications et métonymies dans la presse écrite : comment les différencier ?" In *Semen* 15, pp. 97-112.
- Lecolle M. (à paraître). "Métonymies dans la presse généraliste, comme traces d'un énonciateur collectif. Le cas des métonymies *lieu institutionnel/actant institutionnel*". In « Actes des journées de l'ERLA ».
- Lemieux C. (1998). "Mauvaise presse. Une sociologie de la faute journalistique dans la France des années 1980-1990". In *Polis* vol. 5 n°1, <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/vol5n1/article6.html>
- Leroy S. (2001). *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français*. Thèse en Sciences du Langage, Université Paul-Valéry, Montpellier III.
- Lits M. (1998) "L'émotion c'est essentiel", In *la Lettre de l'ORM* 15. Site l'Observatoire du Récit Médiatique, <http://www.comu.ucl.ac.be/ORM/Doc/Lettre/lettre15.htm>
- Lyons J. ([1968] 1970). *Linguistique générale*. Paris, Larousse.
- Lyons J. ([1978] 1980). *Sémantique linguistique*. Paris, Larousse.
- Maingueneau (1988). "« LANGUE » ET « DISCOURS », La linguistique et son double". In *DRLAV* 39, pp. 21-32.
- Maingueneau D. (1992). "Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours". In *Langages* 105, pp. 114-125.
- Maingueneau D. (1995a). "L'énonciation philosophique comme institution discursive". In *Langages* 119, pp. 40-62.
- Maingueneau D. (1995b). "Présentation". In *Langages* 117, pp. 5-11.
- Maingueneau D. (1998). *Analyser les textes de communication*. Paris, Dunod.

- Marque-Pucheu C. (2001). "Présentation". In *Langue française* 129, pp. 3-20.
- Martel G. (1998). *Pour une rhétorique du quotidien*, Québec, CIRAL.
- Martin R. (1972). "Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie". In *Travaux de linguistique et de littérature*, publiés par le centre de philosophie et de littérature romanes X, 1, pp. 125-136.
- Martin R. (1978). "Qu'est-ce que la sémanticité ?" In Martin R. (éd.), *La notion de recevabilité en linguistique*. Paris, Klincksieck, pp. 7-19.
- Martin R. (1983a). "La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre". In *LINX* 9, pp. 7-28.
- Martin R. (1983b). *Pour une logique du sens*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Martin R. (1984). "Les usages génériques de l'article et la pluralité". In David J. & Kleiber G. (éds), *Déterminants : syntaxe et sémantique : Actes du Colloque International de linguistique organisé par la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de Metz*, Centre d'analyse Syntaxique 6-8 décembre 1984. Paris, Klincksieck.
- Martin R. (1985). "Notes sur la logique de la métonymie". In *Mélanges offerts à P. Larthomas*. Collection de ENSJF 26, Paris, pp. 295-307.
- Martin R. (1996). "Le fantôme du nom abstrait". In Flaux N., Glatigny M. & Samain D. (éd.). *Les noms abstraits, histoires et théories*. Paris, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 41-50.
- Martin R. (2001). *Sémantique et automate*. Paris, PUF.
- Mathieu Y. (2000). *Les verbes de sentiment. De l'analyse linguistique au traitement automatique*. Paris, CNRS Éditions.
- Meyer B. (1993). *Synecdoques, étude d'une figure de rhétorique* Vol. 1. Paris, Éditions l'Harmattan.
- Meyer B. (1995). *Synecdoques, étude d'une figure de rhétorique* Vol. 2. Paris, Éditions l'Harmattan.
- Milner J.C. (1982). *Ordres et raisons de la langue*. Paris, Éditions du Seuil.
- Missire R. (2001). "Examen fonctionnel du concept d'impression référentielle dans la sémantique interprétative de François Rastier. Du domaine d'objectivité à l'objectivité du domaine". In *Champs du signe* 12, pp. 145-160.
- Moeschler J. & Reboul A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris, Seuil.
- Molinié G. (1992). *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, le Livre de poche.

- Morel M.A. (1982). "Pour une typologie des figures de rhétorique : points de vue d'hier et d'aujourd'hui". In *DRLAV 26, Parole multiple ; aspect rhétorique, logique, énonciatif et dialogique*, pp. 1-62.
- Morel M.A. (1990). "Genre et espèce au XVIII^e siècle". In *Langages 98, L'hyponymie et l'hyponymie*, pp.51-59.
- Morier H. (1981). *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris, PUF.
- Mortureux F. (1993). "Paradigmes désignationnels". In *Semen 8*, pp. 123-141.
- Moura H.M. (2001). "Dénotation et argumentation dans le discours". In *Langages 142*, pp. 77-91.
- Mouriquand J. (1999). *L'écriture journalistique*. Que sais-je ? Paris, PUF.
- Neveu E. (1993). "Pages « Politique »". In *Mots 37*, décembre 1993, pp. 6-27.
- Neveu E. (2001). *Sociologie du journalisme*. Paris, Éditions la Découverte.
- Neveu E. & Quéré L. (1996). "Présentation". In *Réseaux 75*, pp. 7-19.
- Nunberg G. (1996). "Transfers of Meaning". In Pustejovsky J. & Boguraev B. (éd.), *Lexical Semantics, the problem of polysemy*, pp. 109-134.
- Nyckees V. (2000). "Quelle est la langue des métaphores ?" In *Cahiers de praxématique 35*, pp. 115-139.
- Pankhurst A. (1996). "Have you done your Chomsky? Metonymic naming and reference". <http://www.ling.ed.ac.uk/~pgc/archive/1996>.
- Pankhurst A. (1999). "Recontextualization of Metonymy in Narrative and the Case of Morrison's *Song of Solomon*". In Panther K.U. & Radden G. (éds), *Metonymy in Language and Thought*. Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company, pp. 385-399.
- Perelman C. & Olbrechts-Tyteca O. (1970). *Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*. Éditions de l'Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles.
- Perelman Ch. (1977). *L'empire rhétorique ; rhétorique et argumentation*. Paris, Librairie Philosophique J. Vrin.
- Picoche J. & Honeste M.L. (1994). "Les figures éteintes dans le lexique de haute fréquence". In *Langue française 101*, pp. 112-124.
- Plantin C. (1993). Lieux communs dans l'interaction argumentative. In Plantin C. (dir.) (1993), *Lieux communs, Topoi, stéréotypes, clichés*. Paris, Kimé, pp. 480-496.
- Plantin C. (1996). *L'Argumentation*. Paris, Éditions du Seuil.
- Pottier B. (1992). *Théorie et analyse en Linguistique ; 2^{ème} édition, corrigée*. Hachette.
- Prandi M. (1992). *Grammaire philosophique des tropes*. Paris, les Éditions de Minuit.

- Prandi M. (2002). "Métonymie et métaphore : parcours partagés dans l'espace de la communication". In *Semen* 15, pp. 71-82.
- Pustejovsky J. ([1995] 1996). *The Generative Lexicon*. Cambridge, Massachusetts, MIT Press.
- Quintilien. *Institution Oratoire* Livre I. Site : *L'Encyclopédie de L'Agora* <http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Quintilien>
- Ramonet I. (1999). *La tyrannie de la communication*. Paris, Galilée.
- Rastier F. ([1987] 1996). *Sémantique interprétative*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Rastier F. (1990). "La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique". In *Nouveaux Actes Sémiotiques* 9, Université de Limoges, PULIM, pp. 5-39.
- Rastier F. (1991). *Sémantique et recherches cognitives*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Rastier F. (1994). "Tropes et sémantique linguistique". In *Langue française* 101, pp. 80-101.
- Rastier F. (1995). "Le terme : entre ontologie et linguistique". In *La banque des mots* 7, pp. 35-65.
- Rastier F. (1997). "Défigements sémantiques en contexte". In Martin-Baltar M. (éd.), *La locution, entre langues et usages*, coll. Signes, ENS Éditions Fontenay Saint-Cloud, Paris, Ophrys, pp. 305-329.
- Rastier F. (1998). "Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage". In *Langages* 129, pp. 97-111.
- Rastier F. (2001a). *Arts et sciences du texte*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Rastier F. (2001b). "Indécidable hypallage". In *Langue française* 129, pp. 111-127.
- Rastier F., Cavazza M. & Abeillé A. (1994). *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique*. Paris, Masson.
- Reboul O. ([1984] 1998). *La rhétorique*. Paris, Presses Universitaire de France, "Que sais-je ?".
- Récanati F. (1979a). "Insinuation et sous-entendu". In *Communications* 30. Paris, Seuil, pp. 95-106.
- Récanati F. (1979b). "Le développement de la pragmatique". In *Langue française* 42, pp. 6-20.
- Rémi-Giraud S. (1996). "Le micro-champ lexical français *Peuple, nation, état, pays, patrie*". In Rémi-Giraud S. (éd.), *Les Mots de la Nation*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 19-39.

- Rey-Debove J. (1994). "Nom propre, lexique et dictionnaire de langue". In Noailly M. (éd.), *Nom propre et nomination : Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, pp. 107-122.
- Riegel M. (1984). "Pour une redéfinition linguistique des relations dites de « possession » et « d'appartenance »". In *L'Information grammaticale* 23, pp. 3-7.
- Riegel M. (1996). "L'interprétation d'une forme tactique *ou* quand la méronymie investit une structure syntaxique". In *Scolia* 9, pp. 191-216.
- Riffaterre M. (1979). "La syllepse intertextuelle", In *Poétique* 40, pp. 496-501.
- Ringoot R. (1995). *La mémoire au quotidien. Approche sémiotique de l'événement dans le discours journalistique*. Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse le Mirail.
- Robrieux J.J. (2000). *Rhétorique et argumentation*. Paris, Nathan.
- Ruwet N. (1975). "Synecdoques et métonymies". In *Poétique* 23, pp. 371-415.
- Salles M. (1995). "Anaphore, partie-de et stéréotype". In *Scolia* 3, pp. 47-58.
- Samain D. (1996). "Introduction. Le nom d'abstrait". In Flaux N., Glatigny M. & Samain D. (éds). *Les noms abstraits, histoires et théories*. Paris, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 9-22.
- Saussure F. ([1972] 1985). *Cours de linguistique générale*. Paris, Éditions Payot.
- Searle J.R. (1972). *Les actes de langage*. Paris, Hermann.
- Searle J.R. (1979). "Le sens littéral". In *Langue française* 42, pp. 34-47.
- Searle J.R. (1982). *Sens et expression, étude de la théorie des actes de langage*. Paris, les Éditions de Minuit.
- Serbat G. (1981). « Le générativisme : "the case for case" de Ch. J. Fillmore ». In *Cas et fonctions* Chapitre X. Paris, P.U.F.
- Seto K. (1999). "Distinguishing Metonymy from Synecdoche". In Panther K.U. & Radden G. (éds) *Metonymy in Language and Thought*. Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company, pp. 91-120.
- Siblot P. & Leroy S. (2000). "L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale". In *Mots* 63, pp. 89-104.
- Siblot P. (1993). "De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive. La *casbah* des textes français". In Plantin C. (dir.) (1993), *Lieux communs, Topoi, stéréotypes, clichés*. Paris, Kimé, pp. 342-354.
- Siblot P. (1994). "Noms et images de marque : de la construction du sens dans les noms propres". In Noailly M. (éd.), *Nom propre et nomination : Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, pp. 147-160.

- Siblot P. (1996). "La polysémie en question : une question mal posée ?" In Fall K., Léard J.-M. & Siblot P. (éds), *Polysémie et construction du sens*. Montpellier, Praxiling.
- Siblot P. (2001). "De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom". In *Cahiers de praxématique* 36, pp. 189-214.
- Soulez G. (2001). "La rhétorique comme lien entre les théories. L'exemple de la « crédibilité » des journalistes de radio et télévision". In Bougnoux D. & Jeanneret Y. (éds). *Actes du XIII^e Congrès national des sciences de l'information et de la communication*, pp. 173-180.
- Sperber D. & Wilson D. ([1986] 1989). *La pertinence*. Paris, les Éditions de Minuit.
- Stirling L. (1996). "Metonymy and Anaphora". In *Belgian Journal of Linguistics* 10, John Benjamins Publishing Company ed., Amsterdam. pp. 69-87.
- Tamba I. (1991). "Organisation hiérarchique et relations de dépendance dans le lexique". In *L'Information grammaticale* 50, pp. 43-47.
- Tamba I. (1994). "Une clé pour différencier deux types d'interprétation figurée, métaphorique et métonymique". In *Langue française* 101, pp. 26-34.
- Tamba-Mecz I. (1981). *Le sens figuré*. Paris, PUF.
- Todorov T. (1970). "Synecdoques". In *Communications* 16. Paris, Seuil, pp. 28-35.
- Ullmann S. ([1952] 1959). *Précis de sémantique française*. Berne, Éditions A. Francke S.A.
- Veland R. (1996). *Les marqueurs référentiels celui-ci et celui-là. Structure interne et déploiement dans le discours direct littéraire*. Genève, Librairie Droz.
- Véron E. (1983). "Il est là, je le vois, il me parle". In *Communications* 38. Paris, Seuil, pp. 98-120.
- Vignaux G. (1999). *L'argumentation. Du discours à la pensée*. Paris, Hatier.
- Vion R. (2001). "Modalités, modalisations et activités langagières". In *Marges Linguistiques* 2, Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur, pp. 209-231.
- Virbel (2002). *Aperçus cognitifs dans "une analyse scientifique objective de l'art du langage"*. Université Paul Sabatier - Toulouse III, s.d., 31 p.
- Von Moos P.I. (1993). "Introduction à une histoire de l'endoxon". In Plantin C. (dir.), *Lieux communs, Topoi, stéréotypes, clichés*. Paris, Kimé, pp. 3-16.
- Warren B. (1999). "Aspects of Referential Metonymy". In Panther K.U. & Radden G. (éds), *Metonymy in Language and Thought*. Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company, pp. 121-135.

Wilmet M. (1996). "A la recherche du *nom abstrait*". In Flaux N., Glatigny M. & Samain D. (éds), *Les noms abstraits, histoires et théories*. Paris, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 67-76.

Winston M.E., Chaffin R. & Hermann D. (1987). A taxonomy of part-whole relations. In *Cognitive Science* 11, pp. 417-444.

Dictionnaires et Grammaires

ATILF, CNRS. *Le Trésor de la Langue Française Informatisé* (TLFI).
<http://frantext.inalf.fr/tlf.htm>

ATILF, CNRS. *Base textuelle Frantext*. <http://zeus.inalf.cnrs.fr/frantext.htm>

Frémy D. & Frémy M. (1997). *Quid 98*. Éditions Robert Laffont.

Rey A. & Rey-Debove J. dir. (1993). *Le Petit Robert, dictionnaire de la langue française*. Paris, Dictionnaire le Robert.

Rey A. ([1974] 2000). *Le Petit Robert des noms propres*, Paris : Dictionnaires Le Robert. (PR2).

Riegel M., Pellat J.C. & Rioul R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. PUF.

Termes rhétoriques employés

Nous rassemblons ici les définitions de certains termes utilisés dans l'étude. Les définitions ont été collectées chez différents auteurs.

Figures

- Antonomase (Dumarsais [1730] 1988) : " L'antonomase [...] est une espèce de synecdoque, par laquelle on met un nom commun pour un nom propre ou bien un nom propre pour un nom commun. Dans le premier cas, on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ; et dans le second cas, on fait entendre que celui dont on parle, ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu".

- Catachrèse : du grec *catachrêsis* : abus, d'où : "emploi abusif d'un mot. Procédé qui étend l'emploi d'un terme au-delà de ce que permet son sens strict."(TLFI). Elle est souvent rapportée à la métaphore (*une bouche de métro, le pied de la table*). Nous l'employons dans le sens, plus général, de trope lexicalisé.

- Diaphore (Morier 1981) : figure par laquelle on répète un mot employé peu auparavant, mais en lui donnant une nouvelle nuance de signification.

- Hyperbole (TLFI) : "Figure de style consistant à mettre en relief une notion par l'exagération des termes employés."

- Oxymore (Robrieux 2000) : "Association de termes antithétiques dans un même syntagme".

- Périphrase (Robrieux 2000) : "du grec *péri*, autour, et *phrasis*, expression, on appelle ainsi une expression qui contourne un terme ou une idée en utilisant plus de mots que nécessaire."

- Personnification (Robrieux 2000) : "Figure qui donne une apparence humaine à une chose inanimée, un animal ou une entité abstraite".

- Propopopée (Dumarsais 1988) : "[elle] consiste à faire parler un mort, une personne absente, ou même les choses inanimées".

- Syllepse de sens (TLFI) : "Figure, trope consistant à employer un mot à la fois au sens propre et au sens figuré". Nommée aussi "syllepse oratoire" (Dumarsais).

- Syllepse grammaticale (TLFI) : "Accord effectué non selon les règles de la grammaire (accord en genre, nombre ou personne), mais d'après le sens. Syllepse du genre, du nombre, de la personne."

- Zeugme ou *zeugma* (Robrieux 2000) : "Réunion de deux ou plusieurs termes, ou membres d'une phrase, au moyen d'un élément commun non répété et au prix d'une certaine incohérence grammaticale ou sémantique".

Genres de discours (cf. chapitre 2)

- Judiciaire (In Reboul 1998) : sa fin est d'accuser ou de défendre devant un tribunal.

- Délibératif (In Reboul 1998) : sa fin est de conseiller les membres d'une assemblée politique.

- Epidictique (In Reboul 1998) : sa finalité est l'éloge devant le grand public.

Parties de la rhétorique (cf. chapitre 2)

- inventio : recherche des idées et des arguments, "la découverte de ce qui donne aux choses leur caractère persuasif" (Timmermans 1990 : 381).

- dispositio (Reboul 1998) : mise en ordre des matériaux de l'*inventio*.

- elocutio : sélection et arrangement des mots dans le discours (Molinié 1992). Concerne le style. C'est le lieu privilégié d'étude des figures et des tropes.

Ethos et pathos (cf. chapitre 2)

- ethos (Reboul 1998) : caractère que doit présenter l'orateur pour gagner son public.

- ethos préalable (Amossy 2000 : 70) : "L'ethos préalable s'élabore sur la base du rôle que remplit l'orateur dans l'espace social (ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir), mais aussi sur la base de la représentation collective ou du stéréotype qui circule sur sa personne".

- pathos (Reboul 1998) : l'ensemble des émotions que l'on doit susciter dans l'auditoire.

Notations et abréviations

Abréviations employées

Npr : nom propre

Nc : nom commun

Ncoll : nom collectif

Nauteur : nom d'auteur

Ncapitale : nom propre de capitale

Nlieu : nom propre de lieu

Npays : nom propre de pays

Références aux corpus

Les exemples utilisés sont pourvus d'une référence qui renvoie aux annexes III et IV. Ils sont référencés de la manière suivante : initiale du sous-corpus – A = AUTRICHE, C = CANNES, CSM = CSM, K = KOSOVO – suivie du numéro de l'enregistrement.

Notations

Nous adoptons la notation suivante concernant les nominations tropiques :

- Les termes provenant du corpus sont rapportés en italique : *Milosevic*, *Belgrade*, *Matignon*, *les Occidentaux*.

- Les gloses sont notées entre barres obliques :

/Milosevic/, */la Yougoslavie/*, */Lionel Jospin/*, */les services du 1^{er} ministre/*, */l'OTAN/*.

- Les catégories de rapports métonymiques ou synecdochique sont notés de la manière suivante : *X/Y*. Par exemple *lieu institutionnel/actant institutionnel* (métonymie) ; *qualité/entité* (synecdoque).

- Les réalisations occurrenceielles de métonymies sont notées : *X_l > /Y₁/*. Par exemple *Matignon > /Lionel Jospin/* ; *la jeunesse > /les jeunes/*.

- Les traits sémantiques sont notés entre apostrophes.

Sigles des ouvrages utilisés

PR2 : Rey A. ([1974] 2000). *Le Petit Robert des noms propres*, Paris : Dictionnaires Le Robert.

DAD : Charaudeau P. & Maingueneau D. (dir.) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.

RG : Groupe μ ([1970] 1985). *Rhétorique générale*. Paris, Éditions du Seuil.

TT : Dumarsais ([1730] 1988). *Des tropes ou des différents sens*. Paris, Flammarion, collection Critiques.

